Georges Le Brun Keris

Afrique

Articles et rapports

Sommaire

La Tunisie....6
Maroc....6
On ne refera pas le Maroc sans les Marocains....7
Restaurer l'administration marocaine....7
Soutenir les équipes nouvelles....7
Politique sociale....8
Djibouti, terre nécessaire et menacée....9
I – Une escale nécessaire à l'Union Française....9
II – Une sous-préfecture internationale....10
III – Nécessaires audaces....11
L'Afrique entre deux civilisations....14
Massive Afrique, si diverse....14
Un continent « sacralisé »....16
Le continent communautaire....16
Une maille du tissu social a cédé....17
Un heurt de civilisation....18
L'Afrique s'ennuie....19
Dimensions du nationalisme africain....19
Quand Prospero se retire....20
Dix ans de décolonisation africaines....21
Résurrection de la vieille Afrique....22
Menaces intérieures et extérieures....24
Aider l'Afrique à se faire soi-même....25
Quand les hommes-panthères sortent....26
Sous l'avion la forêt moutonnait....26
Sauver l'Afrique du communisme....29
Afrique Noire....31
Madagascar....36
Algérie....38
Où va le nouveau Maroc !....48
L'ordre rétabli....48
Des cadres insuffisants....49
Une extrême politisation....49
L'hypothèque algérienne....50
Difficultés économiques surmontées....50
Nécessité des Français....51
La vraie « interdépendance »....51
Lignes de forces du Nouveau Maroc....52
Rapport de mission – Maroc – Afrique Noire....53
I – Maroc....53
II – Afrique Noire....56
L'Afrique deviendra-t-elle un immense Congo faute d'une association avec l'Europe ?....68
En 1962, un vide ?....68
Substance des liens actuels....69
Pour une solution raisonnable....69
Aide régionale d'abord....70
L'Afrique se préservera-t-elle de l'Asie....70
Une Afrique courtisée....70
L'insidieuse tentation asiatique....71
La véritable opposition....71
Comment aider l'Afrique à s'aider ?....72
De Libreville à Fort Lamy, à l'écoute des Africains....73
Gabon, en vieille Afrique....74
Dans l'euphorie du Kouilou....75
Incertitudes Centrafricaines....75
Stabilité Tchadienne....76
Une tâche grandiose nous attend encore....76
Conférence à la fédération des teintures et apprêts....77
I – Un débouché essentiel....78
II – Les obstacles à surmonter....79
III – Les atouts de la France....81

IV – Il faut vouloir....82
V – Les résultats acquis....83
VI – Nouvelles difficultés à vaincre....84
Les événements d'Afrique du Nord....86
L'Afrique Noire est mal partie....87
La Nigeria, grande puissance de demain ?....89
La Tunisie entre l'Occident et l'Orient....93
L'Afrique courtisée cédera-t-elle à la tentation asiatique ?....99
L'insidieuse tentation asiatique....99
Cartiérisme ambiant....100
La véritable opposition....100
Un pays en émergence....100
Comment aider l'Afrique à s'aider ?....101
Personne n'ose....101
Une question de courage....102
Une marche vers l'Ouest....102
Réponses à un questionnaire....103
1- Répercussions de la disparition de Maga au Dahomey : querelle Dahomey-Niger ; situation de l'entente....103
2- Opinion sur le développement ultérieur de l'Entente et les chances d'unification africaine....104
3- Influence des extrémistes, tendance Nkrumah....104
Haute-Volta : coup d'œil général....105
Côte d'Ivoire....105
A la mémoire d'André Peytavin....109
Sous les vergers d'Hammamet....110
D'une Tunisie ambigüe....111
La conférence de Dakar a créé un vide en Afrique de l'Ouest....115
L'industrialisation textile de l'Afrique....117
Une Afrique ressuscitante....119
Maroc....120
Le Japon et l'Afrique Noire....122
L'industrialisation africaine, une revanche contre le sort....126
Vers une nouvelle union d'Afrique occidentale ?....127
Une revanche contre le sort....128
Un point pour la femme africaine....129
Sous les murailles de Fez....130
Au cours d'une enquête au Maroc....131
Le Maroc traverse une double crise....133
Un siècle de la guenille ?....134
La crise d'adaptation du Maroc....135
Leurres et réalités de l'indépendance économique....141
Faire vivre décemment la totalité des habitants....143
Pour une renaissance africaine....144
Continuité africaine....145
De naissantes classes sociales....145
Les illusions des mots magiques....146
Réforme morale d'abord....147
Réforme rurale aussi....147
Les charognards....148
La vraie révolution africaine....149
Le Cameroun est en passe de devenir le premier État de l'Afrique francophone....150
Quatre escales africaines....152
Sénégal....152
Côte d'Ivoire....153
Lomé....154
Cotonou....154
Un problème politique : l'association du Nigeria au Marché commun....155
Âge de pierre et XXIe siècle....156
La grande puissance de l'Afrique....156
L'amitié franco-tunisienne ?....156

L'analphabétisme féminin, drame de l'Afrique....157
Simples propos d'un Européen sur le socialisme africain....158
Qu'est-ce que le socialisme africain ?....159
L'incidence chinoise....159
La grande peur des investisseurs....160
Un tri à opérer....160
Le socialisme africain ne doit pas être un épouvantail....162
La grande peur des investisseurs....162
Originalité du socialisme africain....163
Un socialisme positif....164
Une page africaine de la Genèse....165
Deux Tunisie, mais pour quelle âme ?....166
Pourquoi j'aime l'Afrique....167
La crise du Marché commun et l'Afrique....168
Répercussion africaines de la crise de la CEE....170
La crise du marché commun....172
L'Afrique sans frontières....175
Lettre à de jeunes Maghrebins....177
Toile de fond pour un grand guignol policier....178
Cette Afrique des colonels....179
L'industrialisation africaine entre les impérialismes....180
Dans la nuit dahoméenne....183
Préludes à une démocratie africaine....184
Le siècle des mutations....185
Dialogue sur le Chari....186
Toumliline....187
Suite bénédictine....188
Babel en Afrique....189
Afrique, prends garde de perdre ton âme....190
Service national et coopération....191
Sur le tam-tam et le balafon....193
La trêve du soir....194
L'alibi égyptien....194
L'île de la Réunion entre la « clochardisation » et le développement....195
Nous avons évité à notre Afrique le sort du Congo....198
Des principes alors révolutionnaires....199
Continuité de la politique africaine....199
Une volonté d'émancipation....200
Une coopération avant la lettre....201
Pour une Algérie communautaire....201
Les vraies responsabilités indochinoises....201
Politique insuffisante aux protectorats....202
Les Comores, Iles de trop nombreux passés....203
Rétrospective barbaresque....203
Rétrospective de la loi-cadre....203
Rétrospective impériale....204
Suite tunisienne....204
Lettre à mes amis africains....205
L'Afrique restera-t-elle associée à l'Europe....206
Une Hellade noire....207
Former des hommes....208
Le colonialisme alibi....209
Respecter la dignité de tous....210
L'Afrique des colonels....212
Notre malédiction de Babel....213
Pour le développement priorité rurale....214
Une sociologie des coups d'État militaires....216

Un archipel oublié : Les Comores.....217
Défense du pagne.....220
Kyrie païen.....223

La Tunisie

Forces Nouvelles Numéro spécial Juin 1954
Texte du rapport présenté par Georges Le Brun Keris au 10ème congrès du MRP
Lille 27-28-29-30 Mai 1954

Mon exposé sur l'Indochine nous a retenu plus longtemps que je n'aurais voulu. Je vais donc m'efforcer de ramener à ses grandes lignes l'exposé que je comptais vous faire sur la Tunisie et sur le Maroc.

De la Tunisie, je ne vous dirai qu'une chose : une politique de détente a été entreprise qui portait ses fruits. On a su renouer avec des interlocuteurs. Aujourd'hui, des attentats viennent contrarier cette politique. Est-ce une raison pour y renoncer ? Non, certainement non. Tout à l'heure, je vous indiquais de quelle couleur l'assassinat d'un Monier teinte le terrorisme marocain. Des extrémistes, et surtout des étrangers, veulent empêcher la reprise du dialogue. C'est pour nous arrêter dans la politique de détente que ces éléments plus que troubles redoublent aujourd'hui les attentats en Tunisie. Ils veulent rompre et empêcher le dialogue enfin repris.

Voilà pourquoi, à mes yeux, le terrorisme n'a aucune excuse. Voilà pourquoi, je n'accepte aucun des prétextes dont parfois on prétend atténuer sa responsabilité.

Seulement, à ces terroristes doublement criminels, ne commet-on pas l'erreur d'**obéir** en renonçant à la politique de détente. Car alors ils atteindraient leur but. La politique de rigueur et de répression, c'est eux qui veulent l'imposer. Cela suffit à indiquer ses dangers.

Maroc

Forces Nouvelles Numéro spécial Juin 1954
Texte du rapport présenté par Georges Le Brun Keris au 10ème congrès du MRP
Lille 27-28-29-30 Mai 1954

Il est délicat de parler du Maroc au moment où arrive un nouveau Résident Général. Je n'ai jamais rencontré M. Lacoste, mais je me sens le devoir de lui donner toute sa chance. Je sais trop de quel prix nous paierions son échec. Voilà pourquoi je souhaiterais que des prédécesseurs abusifs ou des candidats évincés qui ne le sont pas moins, observent en ce moment même dans leurs propos un peu plus de discrétion.

Surtout que pour ce Résident Général la partie n'est pas facile. L'héritage des Résidents militaires est lourd, très lourd. Rares sont les éléments sur lesquels il pourra s'appuyer, du côté marocain, aussi bien que du côté français.

Et puis, il y a le terrorisme qui se développe et s'amplifie... Seulement, si on veut résoudre la question du Maroc, il faut surtout ne pas s'hypnotiser sur le terrorisme. Le terrorisme est une conséquence. Il n'est pas la question du Maroc, mais seulement une manifestation de son acuité. Ne prenons pas l'effet pour la cause. À nous hypnotiser sur le terrorisme, nous serions comme les apprentis cyclistes qui, à force de regarder l'obstacle, viennent immanquablement buter dessus.

À la situation présente, on ne trouvera les vrais remèdes qu'en examinant vraiment la question au fond. Si j'en avais le temps, un exposé historique s'imposerait aussi. Lui aussi, il remonterait à l'avant-guerre et notamment à ce « dahir berbère » de 1937, qui a été à l'origine de toute la crise marocaine. Il faudrait – là encore – parler des Américains et spécialement de Roosevelt, ou de l'erreur commise par le général de Gaulle en négociant directement avec le Sultan, par dessus la Résidence, le départ d'un Résident. Il faudrait

encore plus montrer l'incapacité des Résidents successifs à jouer leur vrai rôle de conseiller, de guide, voire d'ami, auprès du Sultan, rôle si bien joué par un Lyautey ou par un Noguès. La question du Maroc, elle non plus n'a jamais été entière. Cette question qui, au-delà de tous ses aspects accidentels, au-delà de tous les « il n'y a qu'à », peut se résumer dans une formule : la contradiction entre un pays en pleine croissance, en pleine évolution, un pays complexe, composé de communautés hétérogènes, elles-mêmes divisées intérieurement, et le système sclérosé du Protectorat. Le Maroc, on l'a souvent dit, est un enfant grandi dont le vêtement est trop petit. Les servitudes internationales ont empêché que son système de gouvernement évolue au fur et à mesure de sa croissance. Or, les vieilles méthodes ne peuvent plus suffire pour un pays qui vit, sur tous les plans et dans toutes les catégories de sa population, la plus extraordinaire révolution qu'on puisse imaginer.

On ne refera pas le Maroc sans les Marocains

Voilà pourquoi les mesures qu'il **conviendrait** de prendre (vous remarquerez que j'emploie le conditionnel. Je ne veux pas tomber dans les « il n'y a qu'à », et plus je connais le Maroc, moins je n'ose être affirmatif), les mesures, dis-je, qu'il conviendrait de prendre, se divisent en deux catégories. D'une part, celles que nous pouvons prendre nous-mêmes, avec nos cerveaux d'occidentaux, parce qu'elles entrent vraiment dans notre système à nous. D'autre part, celles que nous ne pouvons pas prendre seuls, celles que nous ne prendrons valablement qu'avec les Marocains – les plus importantes d'ailleurs – car au départ je veux vous rappeler cette affirmation, contenue déjà dans notre motion de l'année dernière : **nous ne ferons pas le Maroc sans les Marocains**.

Restaurer l'administration marocaine

Voyons d'abord ce qui ne dépend que de nous, Français.

La première condition de toute politique est d'en posséder l'instrument. Au Maroc, l'instrument de notre politique – c'est-à-dire l'administration – est dégradé. Notre premier devoir, préalable à toute action, est de le restaurer.

Tel est le fruit du gouvernement par des Résidents militaires. Les militaires savent commander. Ils ne savent pas gouverner. Ainsi leur méthode pouvait-elle valoir pour le vieux Maroc, ce Maroc cavalier qui se commandait comme une armée. Elle ne vaut plus pour ce Maroc composite – motorisé, si je puis poursuivre l'image – que nous ont légué quarante ans où il a évolué comme en trois siècles. Le Maroc n'est plus un pays à commander, mais à gouverner, et plus difficilement peut-être qu'aucun autre.

Or, à commander sans gouverner, les Résidents militaires ont laissé l'Administration à vau-l'eau. Certes, la plupart des éléments en sont valables. Je ne rendrai jamais un assez grand hommage à ces contrôleurs civils que j'ai vu dans le bled, ou aux officiers d'AI. Peut-être nulle part n'ai-je rencontré autant d'hommes de classe qu'au Maroc. Officiers d'AI et contrôleurs civils, ajouterai-je, sont même la seule protection efficace des Marocains. Seulement, à la tête, plus rien n'est coordonné. Dix politiques parallèles sont menées par des potentats administratifs qui songent surtout à s'entrebattre et à se paralyser mutuellement. Ainsi s'explique l'espèce de prime accordée de haut en bas à qui n'a pas de caractère. Ainsi s'explique surtout l'arbitrage exercé par les prépondérances économiques.

Soutenir les équipes nouvelles

Aussi doit-on, **par priorité**, restaurer l'Administration marocaine. La tâche est possible, puisque encore une fois les hommes sont là. Par priorité, car on ne fait pas de politique, quelle qu'elle soit, sans une force sur quoi s'appuyer. Encore plus au Maroc qu'ailleurs, au moment où nous nous trouvons sans contact vrai du côté des populations

marocaines. De ce côté-là, pas d'appui. Du côté des Français du Maroc, nous ne trouvons de valables encore que des équipes relativement restreintes. Et pourtant, dans ma dernière enquête, un fait m'a frappé : l'extraordinaire progrès des esprits dans la communauté française du Maroc. C'est un fait nouveau et profondément heureux. Ceux qui savent échapper aux mots d'ordre des Prépondérants ne sont peut-être pas nombreux – (ces Prépondérants, dont il faudrait abolir le monopole journalistique) – ils ne sont peut-être pas nombreux, dis-je, mais vivent désormais des équipes actives, des équipes fécondes, qui savent travailler et qui se soutiennent. Pour ma part, j'ai foi dans ces équipes pour peu qu'on sache les épauler, et je sais qu'elles aideront à la reprise d'un dialogue qui est – elle aussi – la condition préalable de toute politique.

J'insiste d'autant plus, que des enquêteurs improvisés ou des écrivains très romantiques ont parfois commis une lourde faute en ne sachant pas voir qu'en dehors de quelques éléments exécrables, les Français du Maroc sont dans leur ensemble profondément valables. Je supplie qu'on y fasse très attention et qu'on prenne garde qu'à pratiquer un dénigrement général, et partant injuste, on les solidarise tous avec les Prépondérants, on en fasse les auxiliaires des prépondérants.

Politique sociale

Je ne ferai qu'énumérer les autres mesures que nous pouvons prendre nous-mêmes. Politique sociale, d'abord, et combien urgente quand on pense au sous-prolétariat de Casablanca. Certes, j'ai enregistré avec joie un mieux. On a poursuivi depuis un an une intelligente politique du logement. Mais cela ne suffit pas. Il faut laisser se former des élites marocaines, sans lesquelles nous n'aurons jamais personne en face de nous. Ce n'est pas la moindre raison d'accorder un droit syndical réel. De même, il faut une Inspection du Travail nombreuse et dotée de moyens efficaces. Sinon, à quoi bon produire des textes !...

Parallèlement, on devra poursuivre une politique de la jeunesse, d'ailleurs admirablement amorcée. Il se fait quand même beaucoup de choses bien au Maroc. Cela soit dit pour nous guérir de nos complexes d'infériorité. De même, on devra regarder en face la question de l'intégration des Marocains dans la fonction publique, et cela à tous les échelons. Peut-être arriveront-ils avec des complexes de supériorité parce qu'ils possèdent des diplômes auxquels nous avons cessé de croire, mais auxquels ils croient encore. La seule façon de les délivrer de ces complexes, c'est de leur donner des responsabilités, et pour de bon. Il faut aussi que nous amorcions l'évolution féminine. Les femmes, inutile de se le cacher, sont singulièrement « en arrière de la main » actuellement. Les femmes doivent savoir que nous ne sommes pas les apôtres des retours en arrière, mais que nous entendons aller de l'avant.

Telles sont, dans leur ensemble, les mesures qui dépendent vraiment de nous.

Seulement – je le répète – nous ne ferons pas le Maroc sans les Marocains eux-mêmes. Voilà pourquoi pour aller plus loin que ces amorces ou que ces préalables, nous devons d'abord renouer le dialogue. Voilà l'essentiel, mais voilà **où je me refuse** à apporter toute précision, parce que les étapes ultérieures comme les formes de notre politique, c'est avec les Marocains eux-mêmes que nous devrons les déterminer. En effet, il faut en cesser avec les paternalismes ! Il faut cesser de sortir de notre cerveau d'Occidentaux des solutions préfabriquées. Ces solutions seraient peut-être généreuses, elle conviendraient peut-être admirablement à notre caractère à nous. Mais les solutions qui conviennent au Maroc, nous ne les trouverons pas sans les Marocains.

Lyautey a trouvé une politique sur laquelle on a vécu – et pour une large part survécu – pendant quarante ans. Ils faut qu'avec les Marocains eux-mêmes nous sachions déterminer une politique qui vaudra, j'espère, pour beaucoup plus de quarante ans, parce

que son terme nous pouvons l'entrevoir. Ce terme : la restauration de la souveraineté marocaine dans une association égalitaire et paritaire avec la France.

Des étapes, il en faudra. Et nous rencontrerons des cahots et des difficultés. Qu'importe ! Car si on voit clairement le terme, si on est résolu, si on adopte tous les moyens dans un esprit de convergence vers le but, alors la question du Maroc, on la résoudra.

Djibouti, terre nécessaire et menacée

La vie intellectuelle octobre 1956

I – Une escale nécessaire à l'Union Française

Les Français ont au XIX^{e} siècle rassemblé plutôt que conquis le plus grand Empire colonial du monde sans le faire exprès. C'est sans beaucoup plus le faire exprès qu'ils en conservent la majeure partie au XX^{e}. La Côte française des Somalis n'a pas de sens par soi-même. Elle signifie la présence française aux confins du Moyen-Orient et du « Réduit Africain » : un des points stratégiques les plus importants du monde. Encore plus, Djibouti est un relais français nécessaire sur la route de Madagascar. J'oserais presque écrire : une pointe avancée de la Grande Île vers la métropole. Grâce à cet aéroport, dont on allonge la piste en ce moment même, nous ne sommes, en cas de crise, tributaire d'aucun aérodrome étranger. Quant au port lui-même, on peut s'inquiéter qu'on ait toléré que, au mépris du droit international, les Égyptiens aient déclaré fermer le canal de Suez aux navires israéliens. On a laissé se créer un précédent redoutable. En cas de difficultés, nous aurons plus de mal à obtenir que soit respectée la Convention de Constantinople de 1888. Malgré tout, Djibouti demeure sur la route de Madagascar une escale que les Britanniques ne contrôlent pas. Autant dire, ce qu'à Dieu ne plaise, que si jamais de nouvelles difficultés devaient surgir dans la Grande Île, ce port nous est indispensable. Point n'est besoin d'épiloguer.

menacée

Double escale nécessaire, mais quand même petite ville illusoire : un port et un aérodrome sans arrière-pays français. Une servitude économique pèse sur la Côte française des Somalis. Port aussi isolé qu'une île artificielle dans l'Atlantique, elle ne peut vivre que de services ou de transit. Une servitude politique pèse aussi : comment ce bel instrument n'exciterait-il pas la convoitise de ses voisins ?

Et au-delà de ces voisins l'ombre de l'Inde s'étend jusqu'ici à travers cet océan si fâcheusement nommé qu'un jour à Dehli on dira : *mare nostrum.* L'Inde et la menace que son impérialisme fait peser sur l'Afrique me hantent ici. Comment, à cet extrême promontoire ne pas évoquer sa volonté colonialiste ? Surtout qu'ici, tout me la rappelle. Le style pseudo-mauresque de la place Ménélik évoque certains quartiers de Bombay. Le soir, quand les échoppes du vieux Djibouti allument leurs lampes à carbure, j'évoque l'Inde jusqu'à la méprise. Tout y concourt, non seulement la présence d'Indiens, mais l'allure même des Somalis issas. Très noirs, mais sans aucun traits négroïdes, ils évoquent les dravidiens du Dekkan. Sans doute sont-ils encore plus beaux. Les jeunes hommes, ici, ont la splendeur d'éphèbes grecs qui seraient taillés dans de l'ébène. Les femmes entourent de voiles éclatants de merveilleux visages de bronze. Le marché de Djibouti en est une fête des yeux. Tout s'y ennoblit, les humbles citrons vernissés, les légumes et même la viande aux relents fades. Cette viande, on l'apporte par charrettes à bras, tous gigots pointés vers le ciel. Les moignons roses oscillent aux cahots. C'est écœurant, mais si beaux sont les gamins qui tirent ces charges sanguinolentes qu'ils en rachètent le spectacle.

II – Une sous-préfecture internationale

Une sous-préfecture, Djibouti, avec ses deux mille cinq cents européens et assimilés, et les quelques vingt mille nomades déracinés qui se sont agglutinés autour d'elle. Oui, agglutinés : le fangeux bidonville où ils s'entassent la presse contre la mer. Construit sur des terrains bas que la haute marée envahit, il pose un grave problème à notre administration. Sa misère étreint le cœur. Des mares stagnent, verdâtres, où barbotent moutons et chèvres. Tôles aplaties, branchages, papiers et journaux, tout concourt à des bâtisses minables et farouches derrière leurs hautes palissades. Parfois un fantaisiste a surmonté son gourbi d'un étage branlant.

Un feu couve dans ces masures, si pareilles, hélas ! à tous les bidonvilles du monde. Ici, la population me semble en éprouver une humiliation. Quelques phrases surprises au passage me l'indiquent. Une fierté primitive est blessée de présenter un spectacle de misère.

Sans doute a-t-on construit en rideau une série de maisons « en dur ». La métropole vient d'assurer un prêt de cent millions. Qu'avec cette somme on ne construise pas des maisons modèles et des cases d'exposition pour quelques-uns. On n'y serait que trop porté. Ce ne sont pas des maisons de quatre ou cinq cent mille francs pour quelques privilégiés qu'on doit édifier, mais de petites maisons simples et solides telles qu'à Madagascar certaines sociétés en ont bâti pour soixante mille francs.

Une grave question sociale.

J'en parle à l'aise, me dira-t-on à Djibouti. J'oublie que ce port ne vit que de services et que les bas prix sont pour lui une nécessité : ne grevons pas son budget de charges sociales. J'oublie que les impôts sont très lourds, puisque pour une population « active » d'à peine quatorze mille habitants, le budget du territoire dépasse huit cents millions. Déjà l'hôpital pèse lourd à des contribuables peu nombreux. Il n'est pourtant pas spectaculaire, cet hôpital si bien situé sur la mer. Non, tout cela je ne l'oublie pas, et c'est pourquoi je parlerai moins le langage de l'humanité que celui de la raison. Ce pays cerné de partout par l'étranger, soumis à sa constante pression ne peut s'offrir une crise sociale. Le mécontentement populaire que j'ai senti, peut avoir ici des répercussions plus lourdes qu'ailleurs. On doit trouver de nouvelles ressources pour Djibouti : qu'on ne les cherche pas en comprimant les charges sociales.

Une sous-préfecture, Djibouti ? Sans doute, mais une sous-préfecture dont tous les problèmes sont à l'échelle internationale, et nous venons de le voir, même pour les charges sociales de son budget. Djibouti a pour valeur sa position stratégique aux confins du Moyen-Orient et du « Réduit Africain ». Cette valeur tient donc à un certain contexte international dont dépend aussi sa vie.

Ce port n'a pas d'arrière-pays. On ne peut appeler arrière-pays les basaltes qui l'entourent. Un désert couleur de bitume encercle la ville, les terres les plus désolées du monde. À peine de ces pierrailles lèvent quelques épineux ou quelques euphorbes. Des hommes qui leur sont pareils, secs, tordus, noueux, poussent des troupeaux de chèvres ou de petites chamelles hargneuses. Que les mots d'oasis ou de palmeraies ne vous trompent pas. La chevauchée cahoteuse ne vous mènera que vers quelques palmiers doums, qui se tordent eux aussi sur le ciel, en symbole de soif et de faim.

Vous atteindrez à la nuit des lacs illusoires qu'on nomme ici des « Bara ». Ce sont de longues plaines d'argile, planes comme des miroirs. Pas un jonc, ni un épineux, seuls rompent parfois leur rectitude obsédante des rochers errants et leur sillage. Des orgues de basalte ferment cet horizon de mort où, seule vie de ces mornes plaine fuient – en bonds légers comme un vol – des antilopes.

L'arrière-pays est étranger.

L'arrière-pays, il est au-delà. Ce sont les gras plateaux d'Éthiopie, c'est le Harrar. Djibouti en est le débouché naturel ; mais souverain désormais d'une côte, le Roi des rois a son port : Assaf. Un port assez minable. Pas de hangar et des quais croulants, mais un trafic qui va croissant, 1952 : 45 000 tonnes ; 1953 : 60 000 tonnes ; 1954 : 140 000 tonnes. Pendant ce temps Djibouti, qui avait déchargé 250 000 tonnes en 1952 et 280 000 en 1953, voyait son propre trafic tomber à 210 000 tonnes. Le mal n'est que trop visible...

Beaucoup d'hommes d'affaires se découragent à Djibouti. Ils ont peiné, ils ont monté leur commerce à grand effort, et sentent désormais cette menace. L'attribution de l'Érythrée à l'Éthiopie a été un résultat fâcheux pour nous de la dévolution des colonies italiennes (hélas, non le seul !). Ajoutez aussi de vieilles haines d'hommes entre les prépondérants économiques de ces régions. Elles ont joué un rôle déterminant dans le développement d'Assaf.

Djibouti, qui a vécu de ravitailler l'Éthiopie et d'en recevoir l'exportation par un chemin de fer audacieux, voit son monopole jour après jour menacé. Le chemin de fer, qui a tant contribué à la vie du port est en déficit. On parle (je n'ai pu vérifier ce chiffre) de deux cent cinquante millions pour l'année 1954. À la terrasse du « palmier en zinc », on peut échanger des propos inquiets.

III – Nécessaires audaces

Dans la vie quand même monotone de Djibouti, le coucher du soleil est un événement. On en discute. On le commente. Je sais un négociant qui a orienté sa terrasse pour mieux le voir. Sublimes couchers de soleil sur la mer Rouge. Les montagnes ont la pourpre épaisse du moût de raisin. Elles saignent sous un ciel de cuivre et d'or que bat le marteau de forge des nuages, les grands nuages noirs qui n'amèneront pas la pluie.

Devant ces fastes quotidiens on évoque pour moi les remèdes possibles au malaise économique de Djibouti. Certains, irrités de la concurrence d'Assaf, et conscients en même temps de la supériorité portuaire de Djibouti, envisageraient la création d'une route qui venant rejoindre la route Addis-Assaf en dévierait le trafic vers Djibouti. Des crédits (560 millions) ont même été accordés par le Fides[1] pour une telle route. On ne peut trop estimer son intérêt si l'Éthiopie consentait à sa création et, par la suite, à son fonctionnement normal. On devra toutefois prendre de graves précautions pour qu'un tel projet n'inquiète pas Addis-Abeba, où, et c'est normal, on tient à avoir un port à soi.

En fait cette question de la route, comme l'avenir assez sombre du chemin de fer franco-éthiopien (ce chemin de fer qu'il faut sauver) est subordonné à la façon dont on saura s'intéresser l'Éthiopie à Djibouti. Ou notre port prendra un visage tel que l'Empereur d'Éthiopie, qui est une des plus fins politiques de notre temps, comprendra qu'il lui apporte un service irremplaçable, ou nous allons vers de graves difficultés. C'est dire qu'on ne résoudra le problème de Djibouti qu'en se plaçant très haut. Il ne s'agit pas simplement de tracer une route, même si par la suite sa création peut s'avérer bénéfique. Il ne s'agit pas simplement non plus, de réorganiser le chemin de fer franco-éthiopien, même, si comme on le dit beaucoup ici, son administration devait être réformée et surtout ramenée sur place. Toutes ces questions sont à étudier, mais elles sont subordonnées à un problème majeur : Djibouti est un port sans hinterland autre que stratégique, et nous devons coûte que coûte trouver un hinterland économique.

Une formule internationale.

Je ne proposerai pas une formule : mon séjour fut trop bref pour que je m'y risque. Je remarque seulement que l'Éthiopie est là, riche d'un avenir économique tel que Djibouti et Assaf peuvent coexister à son service. Sur l'autre rive de la mer Rouge, le Yemen est lui

[1] Fonds d'Investissement pour le Développement Économique et Social des territoires d'outre-mer.

aussi un pays de grand avenir économique. Or il n'a pas intérêt, sur le plan économique, à rester tributaire du seul port d'Aden. Lui aussi pourrait être intéressé directement à Djibouti. D'autres régions, fussent-elles françaises, devraient être associées dans cette combinaison : je pense à Madagascar. Même le Portugal, pour ses liaisons avec le Mozambique, peut souhaiter ne pas dépendre uniquement d'escales britanniques. Dans le cadre intangible d'une souveraineté française au maintien duquel d'autres même que nous auraient intérêt, diverses puissances pourraient participer à la gestion d'un véritable port franc.

Ce port de Djibouti est à sa façon un chef-d'œuvre. Accessible aux navires de gros tonnage, il bénéficie d'une organisation si judicieuse qu'en quelques heures ceux-ci peuvent être ravitaillés. Je craindrais de faire sourire en disant que ce port est un bar automatique pour navires ; qu'est-il donc d'autre, pourtant, avec ces installations à quai, l'heureuse répartition de ses hangars, ses réserves à mazout ? Son plan est si clair, que, vu de sa Direction dont le bâtiment le surplombe, il est vraiment beau.

Parfaire le port.

Mais pour être fort vis-à-vis de voisins parfois abusifs, Djibouti doit posséder d'autres services que le transit avec eux. Né du charbon, il est devenu une importante station de mazoutage. Sa situation invite à développer les services qu'il peut rendre. D'ores et déjà, si ma mémoire est exacte, ces services entrent pour quelque cent millions dans les recettes budgétaires de la Côte française des Somalis. Mieux vaudrait développer ces ressources que comprimer – avec danger – les dépenses sociales. Aussi, parmi les projets dont on m'entretenait là-bas pendant les admirables couchers de soleil, me paraît retenir la création d'une cale de radoub. On construirait une grande cale pour radouber spécialement les pétroliers qui vont chercher des hydrocarbures dans l'océan Indien et les déchargent en Méditerranée ou dans les ports de l'Atlantique.

Je n'indiquerai pas ici les chiffres qui m'ont été soumis. Ils permettraient de prévoir un bénéfice économique annuel de deux cent cinquante millions. Le projet est d'un intérêt tel qu'on voudrait le voir étudier en grande urgence, sinon d'autres l'entreprendront ailleurs. Et au manque à gagner direct s'ajoutera la perte d'une partie du trafic actuel par ce même phénomène de boule de neige. Sous réserve d'un examen des chiffres, repousser un tel projet serait prendre une lourde responsabilité.

Surtout que si une menace politique pèse sur la Côte française des Somalis, elle tient en partie au fait qu'on n'est pas convaincu que nous voulons nous y maintenir. Nous faisons figure de l'homme malade dont on attend la succession avec une impatience plus ou moins mal dissimulée. Si nous lançons une entreprise de cette envergure notre volonté sera claire. Bien des doutes se dissiperont, bien des courages renaîtront : j'y reviendrai.

Créer un nouveau Tanger.

Reste encore un moyen de faire vivre Djibouti : que cette ville devienne la place financière internationale que suppose son régime monétaire. On a doté la Côte française des Somalis d'une monnaie spéciale, gagée à cent pour cent par des dollars. Donc monnaie forte et monnaie stable. Comme le territoire ne perçoit pas de droits de douane et que – en théorie – les impôts sont faibles, Djibouti pourrait devenir une sorte de Tanger. Ce serait pour ce pays une double source de profit. Profit financier d'abord, mais aussi trafic accru pour le port, le négoce entraînant les transbordements. Reste à savoir si on a essayé de tirer d'une situation monétaire si particulière des profits qu'elle permettrait de provoquer. On peut en douter en voyant les faibles résultats acquis depuis quatre ans.

Djibouti fut une terre de pionniers. Les pionniers sont maintenant très vieux. Ils vivent sur des richesses durement acquises. Ils regardent vers le passé et ne pensent pas beaucoup à la survie. Ainsi s'explique qu'on dit si peu exploité ce qui est quand même une richesse : le dollar. Djibouti pouvait devenir une place financière. Encore une fois qu'a-t-on fait pour qu'elle joue ce rôle ?

Djibouti ne sera jamais un centre de tourisme, j'en conviens. La beauté de ce paysage est trop austère. Les milliardaires ne mènent pas leur ennui aux paysages d'avant la Bible. On doit bâtir un hôtel. On a raison, si le projet n'en est pas trop ambitieux. Plutôt, puisqu'ici on s'arrête plusieurs heures, devrait-on inciter les voyageurs a en user pour des excursions. Ils laisseraient un peu d'argent : rien n'est à négliger qui permettra que ce pays vive.

Les moyens pauvres contribuent à rendre riche les pays. J'ai peur que jusqu'à présent on les ait trop négligés. Ainsi ai-je lu dans un document le la présidence du gouvernement, que les indigènes somalis ou Danakil n'ayant jamais eu d'artisans, l'artisanat autochtone ne peut se développer. Je n'en suis pas convaincu, au contraire. À la Mission comme à l'école laïque, les petites filles exécutent d'admirables travaux de broderie qui démontrent tout le dévouement de leurs monitrices, mais aussi leurs dispositions naturelles. Pourquoi ne pas organiser des ateliers ? Pourquoi ces nappes et ces coussins, ne pas les vendre à l'aérodrome et dans le port ? Certes, quelques broderies ne feront pas vivre Djibouti : ne négligeons pourtant aucune ressource.

Mais là encore, comme pour tirer partie du franc-dollar on se heurte à un obstacle : le découragement. Djibouti ne sortira de sa léthargie que si la métropole manifeste de façon spectaculaire l'intérêt qu'elle lui porte. Et nous avons déjà dit que c'était là une des raisons pour lesquelles nous estimons nécessaire qu'on y construise une cale de radoub. Métropolitain posé quelques jours sur cette côte, j'ai senti jusqu'à l'obsession ce devoir de rendre espoir à Djibouti.

L'échéance de 1960

Il le faut d'autant plus que les échéances politiques très graves se préparent. En 1960, la Somalie italienne se prononcera sur son propre sort. Inutile de dire qu'elle décrétera son indépendance. L'action de l'ONU y contribuera. Surtout l'Angleterre, quand elle l'occupait, a tout mis en place pour assurer cette indépendance, fondant de toutes pièces un parti politique pour la réclamer. À ce moment, la Grande-Bretagne proclamera elle-même l'indépendance de la Somalie Britannique et la fera fusionner avec la Somalie italienne. Deux faits nous permettent de le prophétiser sans crainte d'erreur : en premier lieu l'inertie totale des autorités anglaises dans ce territoire, l'absence de tout investissement économique et social ; ensuite la façon dont à Londres on présente comme une charge inutile les quelques cinq cent millions que le Somaliland coûte annuellement à la métropole.

Inertie... économie... en réalité un plan longuement mûri. Albion pousse ici un des pions dans la partie qu'elle a engagée avec des fortunes diverses pour se constituer un Empire de remplacement après la perte des Indes. Elle veut se créer un immense dominion islamique, depuis l'Atlantique jusqu'au Pakistan. Ainsi a-t-elle provoqué la naissance de la Ligue Arabe comme de quelques-uns de ces succédanés. Asseoir cette ligue jusqu'en Afrique orientale, prendre ainsi à revers le Yemen avec qui elle est en fort mauvais terme, surveiller en même temps une Éthiopie où le sac de l'Érythrée (un des plus effarants brigandages de notre temps) a provoqué de solides rancunes : la création d'une « Grande Somalie » peut permettre à la fois tout cela. En même temps on fera proclamer son désintéressement anticolonialiste...

Inutile de dire de quel poids cette grande Somalie pèsera sur Djibouti. Combien tentante pour elle, cette proie. Combien attirant, ce port admirablement agencé, pour elle qui ne possédera que de pauvres quais sans hangars. Les Somalis ne sont qu'une minorité dans notre territoire, en majorité de danakil. Mais qu'importera !

Telle est l'échéance de 1960, et nous pouvons d'avance entendre les couplets de l'ONU comme s'ils étaient déjà proférés. Si à cette date, on a repris confiance à Djibouti, si les questions sociales et économiques sont réglées, ce ne seront que criailleries de charognards autour d'un homme bien vivant. Nous pourrons négliger ces croassements.

Mais que le port soit en marasme, que le bidonville demeure, que les salaires des petits fonctionnaires restent dérisoires, naîtront des difficultés sociales – admirable terreau pour les propagandes politiques. C'est aujourd'hui que la métropole doit décider de garder Djibouti en 1960.

Cette résolution, peut-elle ne pas la prendre ? L'Union française n'a déjà reçu que trop d'atteintes. Elle n'en supportera pas à l'infini. Surtout Djibouti, sous-préfecture mêlée aux imbroglios de la politique internationale, est sur la route de Madagascar une irremplaçable escale.

Et puis la Côte des Somalis est une œuvre française. À ce désert bitumeux, au pied des monts calcinés et rongés de vent, là où ne poussaient que quelques buissons d'épines, nous avons suscité un des plus beaux ports du monde. Ne laissons pas naître un nationalisme là où sans nous il n'y aurait même pas d'hommes pour le professer.

L'Afrique entre deux civilisations

Preuves Janvier 1958

C'était un soir, au Cameroun, dans les montagnes du pays bamiléké. La saison des pluies avait détrempé le paysage. Ruisselantes, les plantations de bananiers étincelaient dans la lumière oblique d'un jour faux. Leur vert aigu composait avec les nuages et le bleu dur des lointains une dissonance presque intolérable. Mornes, des femmes rentraient de leurs champs, une touffe de feuilles – tout leur vêtement – dégoulinant sur la croupe.

Je parcourais le pays avec un ami africain, mon collègue. Dans la voiture, nous avions parlé de la dernière crise gouvernementale, des pièces que nous avions vues l'hiver précédent, de l'emploi des crédits FIDES. À chaque village, j'avais visité le temple : une case où l'on entrait presque en rampant. Dans la pénombre, on distinguait un assemblage assez disparate de calebasses et de bois taillés. Jamais mon compagnon n'y avait pénétré en même temps que moi. J'avais attribué son attitude à une répugnance du chrétien protestant qu'il était. Mais, à la fin du jour, son comportement devait s'éclairer.

Nous étions reçus dans la demeure d'un roitelet de la région. Ce chef nous avait montré la case des hommes, dont l'empennure de bambou supportait, au-dessus d'une salle, grande comme une église, un toit de chaume si haut que la voûte se perdait dans l'obscurité. Puis le chef nous avait menés voir ses attributs coutumiers et ses totems : des statues, des sièges à forme humaine, tout enrobés de minuscules perles. Comme je maniais ces objets, admirant dessins et couleurs, je faillis en heurter mon camarade. Il en éprouva une telle frayeur que son visage se fitcendreux : « l'évolué », comme on dit, le parlementaire, l'habitué de nos théâtres, tremblait d'enfreindre les vieux interdits.

Cette scène me paraît exprimer l'Afrique à l'heure ambiguë de sa décolonisation. Rencontre, pour moi, de la vieille civilisation africaine, capable de produire un chef-d'œuvre architectural comme cette case ; mais, en mon ami, affrontement de cette civilisation et de la nôtre – générateur de trouble ; et triomphe en lui, quand même, des obscurs ancêtres. À Paris, nous lançons des lois-cadres et des lois municipales, nous versons des crédits et nous élaborons des plans économiques. Mais l'Afrique, comment reçoit-elle ce que nous appelons des dons ?

Massive Afrique, si diverse...

Et d'abord, qu'est-elle cette Afrique ? Si simple à notre universalisme ignorant, comme son contact la complique ! Certes, Schwalenbach a raison : « A l'œil qui contemple une carte du monde, l'Afrique apparaît comme un continent colossal qui, large et puissant, s'étend de toute sa masse au milieu des océans. Avec une sereine et infinie monotonie, sans

jamais se permettre la plus petite fantaisie, ses contours encadrent son énorme corps. Nulle part l'eau ne joue avec la terre. Nulle part cette terre ne déploie une quelconque activité au-delà de ses limites ; elle se présente comme un bloc énorme, isolé de tout ce qui lui est extérieur »[2]. Certes, l'Afrique est un continent muré par une « barre ». Les fleuves qui l'exfolient profondément sont comme coupés de la mer par des rapides et des cataractes. Cette masse accrochée au flanc du Vieux Monde ne communique avec lui que par le minuscule pédoncule de Suez. Et c'est déjà une donnée du problème africain, tel qu'il se pose à nous, que cette impénétrabilité millénaire à l'Occident, tandis que de successives invasions venaient de l'Est. Partout, dans une espèce de dérive des continents, le monde s'interpénètre et se métisse. Ici, en outre, dans ce mouvement, l'Histoire récente a comme violé l'Histoire plus ancienne. Elle a ouvert ce continent par son flanc le plus fermé, à rebours des anciennes pénétrations. Quand l'Afrique est séculairement « comme un vaste et unique ensemble d'échos plus ou moins affaiblis de l'Asie »[3], l'Europe s'y est précipitée. Nous le verrons, ce choc et ce renversement sont comme l'âme même de la politique africaine à travers ses Conseils de Gouvernement ou ses Assemblées de territoire. Ils sont à l'origine de son malaise intime.

Certes, Afrique massive, Afrique dont les civilisations se sont développées en circuit fermé[4], mais surtout Afrique diverse et complexe. Entre ses rives rectilignes, ce continent n'est uniforme que vu d'Europe. La tension entre cette unité et, cette diversité est, elle aussi, au cœur de la politique africaine. Diversité des climats, d'abord, et des zones de végétation. Au nord, dans le Sahel, une Afrique soit dorée de sable, soit rouge de latérite où les pluies implacables alternent avec la soif des saisons sèches. Puis des savanes grises et mornes que coupent des épineux et de plantigrades baobabs . Enfin, la forêt équatoriale, épaisse et gorgée d'eau, verte jusqu'à l'obsession.

Diversité des densités : le Gabon est vide et la Haute-Volta surpeuplée. Diversité ethnique encore plus : je me rappelle ces femmes sara que de ma fenêtre, à Fort-Lamy, je voyais puiser l'eau dans l'Oubangui, Nausicaas d'ébène poli, ou cette filiforme princesse peulh. Quel rapport avec les races négroïdes de la forêt ? Bien moins qu'entre une Scandinave et une Espagnole. Diversité linguistique, qui introduit dans le problème africain une donnée très différente de celles du problème malgache : on compte plus de cent cinquante langues en AOF, sans parler de la multitude de dialectes. Variétés des religions : partout survit l'animisme, religion dont le propre est de se circonscrire au village ou au district, mais, à côté, l'Islam (60% de l'AOF, 25% de l'AEF) et le Christianisme. Diversité dans les structures politiques traditionnelles : elles vont de l'anarchie familiale, comme en pays lobi, aux chefferies de plus ou moins grande extension, aux grands empires comme celui du Moro Naba. N'exagérons pas cette diversité, car toujours la famille, plus ou moins étendue, reste la base sociale : le reste s'y échafaude comme superstructure concentrique. Diversité d'évolution, depuis les côtes pénétrées d'Europe, jusqu'aux arrière-pays presque intacts. Diversité de cristallisation à partir des divisions administratives apportées par nous. Le grand ensemble africain est composite et contradictoire.

Pourtant, la masse continentale n'est pas la seule unité de l'Afrique. Derrière ces diversités, beaucoup plus profond, nous trouvons une unité intime, et c'est encore une des dimensions de la politique. Elle réside dans l'âme africaine, dans sons sens religieux, dans sons sens communautaire. Elle réside aussi dans l'unité des réactions à la colonisation comme à la décolonisation.

---

2 Walter Schwalenbach : *L'Art nègre*, p. 5.- Massin et Cie.

3 Ratuel cité par Th. Monod : « L'Afrique, continent marginal », dans *Le Monde noir*, page 29.- Éditions Présence africaine.

4 W. Schwalenbach, op. cit., page 9.

Un continent « sacralisé »

L'Homme africain, sous tous les climats, est d'abord un homme religieux. « Le ciment de l'édifice familial, tribal, ethnique de l'Afrique Noire est un ciment exclusivement religieux »[5]. Disons plutôt que l'Africain est l'homme du *sacré*. La nature entière comme l'outil le plus humble sont sacralisés à ses yeux. « Le religieux, le juridique, le social, le technique reposent sur une conception du monde dont les principes métaphysiques se retrouvent dans chacun d'eux »[6]. On a expliqué cette intensité du sentiment religieux africain par l'inclémence de la nature. Je me rappelle la surprise de collègues de Haute-Volta que j'avais, voilà quelques années, emmenés en Alsace. « Mais ici, vous commandez à la nature ! » admirèrent-ils devant cette plaine domestiquée. Quiconque a vécu la venue d'une tornade comprendra ce cri, quand monte de l'horizon l'énorme nuage de velours violet et que, sur une création apeurée, fond l'orage avec sa pluie diluvienne et que se tordent les palmiers, arrachés parfois comme des pailles. Sublime théophanie, certes ! Peut-être concourt-elle à ce sentiment religieux : elle n'en est ni l'âme ni l'explication. Hubert Deschamps le dit bien : « Dépeindre le Noir comme emprisonné dans la crainte des forces naturelles n'est pas inexact, mais incomplet. Il est au sein de ces forces ; il peut en pâtir, mais il en tire aussi sa perpétuité et sa puissance. »[7]. L'Homme africain, et c'est une de ses unités à travers tout le continent, se confond avec les choses. Nature et surnature sont ici intimement mêlées, sans qu'elles se distinguent vraiment de l'homme. Ce Sacré qui pénètre tout, c'est la force vitale, valeur suprême pour le Noir. Le Noir est religieux pour vivre. Pour lui, vie et religion sont deux notions presque semblables. Et cela reste vrai de l'islamisé qui n'abandonne presque aucune de ses pratiques animistes. C'est vrai même de bien des chrétiens : je l'ai montré par l'anecdote de mon ami camerounais. La première dimension de l'Afrique est métaphysique.

On n'insistera jamais trop sur ce point pour comprendre la politique africaine : à la fois parce qu'il est générateur d'une terrible soif d'absolu et parce que la ferveur religieuse se transpose dans toutes les activités sociales. Si l'on ne fait pas sa part à la transposition religieuse, la politique africaine demeure incompréhensible.

Le continent communautaire

Cette espèce d'unité sacrale de la vie, comme d'ailleurs les rudes conditions de l'existence, comme aussi le faible développement économique expliquent la seconde unité de l'Afrique : son caractère communautaire. Nouvelle unité de l'Afrique et nouveau trait imprimé à sa politique. « Le premier point essentiel qu'il importe de considérer, a écrit Jacques Richard-Mollard, c'est l'importance capitale du groupe... Le Noir ne se conçoit pas par soi-même seul. Le Noir isolé est un hors-la-loi : il disparaît. La cellule fondamentale des sociétés noires n'est nullement comme chez nous l'individu, mais déjà un groupe. L'individu n'est à l'aise que s'il se saisit lui-même par rapport à une communauté ; il est une dent de rouage dans un complexe engrenage. Tout son passé le forme à ne savoir que faire de la liberté individuelle »[8]. et il ajoutait : « A la base il y a le lien du sang, donc le groupement familial entendu d'une manière large, donc le culte des ancêtres, base de tous les animismes négro-africains. Le groupe sociologique africain est une église autant qu'une société. Les membres sont frères... les ancêtres exigent encore que soit assurée la conservation de la coutume qui prend aussi le caractère d'une Loi religieuse et d'un rituel. » On voit combien

---

5 M. Cardaire, « L'Islam et la cellule sociale africaine », L'Afrique et l'Asie, n°29, page 21.

6 Marcel Griaude : « Le problème de la culture noire », dans *Originalités des cultures.* - UNESCO, 1953.

7 Hubert Deschamps : *Les Religions de l'Afrique Noire* – Presses universitaires de France, page 69.

8 Jacques Richar-Mollard : « Collectivités d'Afrique Noire », dans *Hommage à Jacques Richard-Mollard,* page 37. - éditions Présence africaine

est serré le tissu social, à trame religieuse, de l'Afrique. Se séparer de ce tissu social, c'est se vouer au néant, et d'autant plus que tout devient social, et d'abord la morale. C'est non pas le mari, mais le groupe qui châtie sauvagement l'adultère de la femme ; l'épouse infidèle est exposée nue sur la place du village et soumise à d'affreux supplices. C'est qu'elle a attenté, non au bonheur du couple, mais à la base de la Société. Société donc étroitement fermée où l'autorité de l'ancêtre gardien de la coutume ne peut être qu'absolue ; mais un Conseil veille à l'application de cette coutume, ce qui aboutit à la démocratiser. Dans une telle société, le souci suprême est d'assurer la continuité du groupe par une postérité : aussi occidentalisé qu'il soit, la hantise de sa descendance continue d'obséder l'Africain. La propriété ne peut être que collective, et le chef a pour première mission de distribuer périodiquement la terre. Aussi, dans cette Société, le tissu social, à l'opposé de ce qui se passe dans la nôtre, se constitue beaucoup moins par la circulation des biens que par le rapport des personnes : le faible développement économique renforce ce trait africain.

Une maille du tissu social a cédé

Ce caractère a permis à cette Société Noire de se survivre à travers les siècles. Mais nous verrons qu'au contact de l'Occident il engendre une double faiblesse qui, derrière le faux-semblant des institutions modernes, marque elle aussi la politique africaine. Que ce tissu social se desserre, et le Noir se sent abandonné. En somme, contrairement à nous, il est moins soutenu par un squelette personnel que par une carapace sociale. Que celle-ci ploie et il fait ce que Mannoni, après Tempels, a appelé un complexe de dépendance. Il éprouve un sentiment de frustration. Il est privé d'une part de son être. En outre, dans un tissu social aussi serré, qu'une maille craque et tout le tissu se déchire.

Or, par la rencontre avec l'Occident, une maille du tissu social a cédé. J'ai paru peut-être m'éloigner de l'actualité ? Je crois au contraire que nous la rencontrons, mais dans sa profondeur. C'est seulement depuis un siècle que l'Afrique a été pénétrée, comme nous l'avons dit, par la côte, c'est-à-dire à rebours des courants antérieurs. Des idées nouvelles sont venues, non seulement différentes des traditions, mais opposées à elles. Celles-ci avaient résisté aux invasions antérieures venues de l'Est, musulmane notamment, qui en avaient modifié la superstructure, mais sans les atteindre dans leurs bases. Il n'en est plus de même. Tout est remis en question. M. Cardaire a exprimé ce choc sans précédent : « Le terroir, source et siège de tout, est déserté et il est, dans le même moment, envahi par des gens issus d'autres territoires voisins. La *chefferie* est remise en question et quelquefois bousculée par les participants eux-mêmes. Des regroupements administratifs font apparaître de nouveaux chefs qui, quelquefois n'eussent jamais dû l'être. D'autres enfin surgissent du mystérieux système électoral. La *famille* est dissociée par le besoin de faire face aux demandes de main-d'œuvre et d'impôts, et aussi pour soulager les besoins d'argent qui se précisent tous les jours à mesure que le niveau de vie s'élève. Les *techniques* elles-mêmes données comme le reste avec la révélation dans l'histoire rythmique, les techniques apparaissent désuètes, elles sont dépassées du jour au lendemain »[9]. Sous le heurt de l'Europe, les institutions se transforment. La propriété d'abord, mais dans un monde aussi serré tout s'en trouve ébranlé : « Dès que les chefs ont, par esprit de lucre, consenti des abandons de terrains à des étrangers, en outrepassant leurs droits, le pays est tombé dans l'anarchie en très peu de temps, chaque détenteur particulier s'avisant qu'il peut dès lors imiter le chef en abandonnant un terrain qui, en réalité, appartenait au groupe et dont il n'avait que la jouissance »[10]. la famille, cette base de toute la société africaine, allait la première en subir le contrecoup. L'économie monétaire a complètement changé le système

[9] M. Cardaire : op. cit., page 25.
[10] Actualités d'Afrique Noire, n°1, page 5.

de la dot. Celle-ci était un symbole, un peu comme la pièce échangée lors du mariage dans certaines régions catholiques d'Europe. Elle est devenue achat. Aussitôt, les riches ont accaparé les femmes nécessaires à la culture des plantations qu'ils avaient elles-mêmes accaparées[11]. Au besoin, ils tiraient un profit supplémentaire par la prostitution. Ces méfaits de la dot sont graves. Les jeunes ne se marient plus. Ils sont frustrés, non sur le plan sexuel, car cette société offre bien des commodités, mais dans leur désir fondamental et ancestral d'engendrer. Toute l'Afrique traditionnelle s'est trouvée perturbée, on le voit, jusqu'au fond de l'âme.

Jusqu'au fond de l'âme... Des millénaires de vie sacrale dans une société sacralisée avaient forgé l'âme africaine ; la voici livrée nue à l'invasion européenne, comme à un viol. Tout s'écroule. L'homme du rythme est abandonné à la « raison discursive »[12]. Il est comme arraché au Cosmos auquel il s'identifiait. Le rythme, ce rythme qui transforme la marche de l'Africain en une danse, est rompu[13]. Le rythme, il est ce qui règle l'accord de l'Africain au Cosmos, tout comme à la société serrée qui en dérive. Je me rappelle certaines croisières en pirogue sur les fleuves d'Afrique. Mes rameurs compliquaient leurs efforts de coups perdus dont ils faisaient sonner la coque de l'esquif. Vain labeur, me semblait-il... Non, communion aux forces du fleuve et de la terre, dilution de l'effort dans l'effort collectif. C'est donc jusque dans le sens de chaque geste familier que quelque chose est brisé.

Un heurt de civilisation

Ailleurs, la dérive des continents, embrassés les uns et les autres dans un monde désormais rétréci, engendre des heurts de nationalités. En Afrique, elle provoque un heurt de civilisations. M.P. Alexandre a raison : « Les erreurs et les échecs de cent ans de colonisation africaine, les conflits et les rancœurs qui ont en résulté tiennent bien plus à cette incompréhension réciproque de deux civilisations qu'aux « manœuvres perverses des colonialistes » ou à « l'ingratitude des sauvages »[14]. Deux mondes d'essence et d'éthique profondément différentes s'affrontent, et, dans la mesure où nous avons pénétré l'Afrique, jusque dans les mêmes hommes. En vain les buildings de Dakar nous font-ils illusion ; en vain nous masquent-ils la vieille brousse que, selon le mot de Balandier, « on retrouve en pointillé jusque dans les grandes villes »[15]. Tout au plus parvenons-nous à blesser l'Africain en méprisant sa vraie richesse[16]. En réalité, selon le mot d'un parlementaire africain à Marcel Griaule, « la coutume se cache, elle s'enfonce dans les pas des nouveaux venus, mais elle n'en est que plus vivante »[17]. Sous le vernis d'une assimilation, vraie pour quelques individus[18], mais fausse pour la Société, l'Afrique Noire se refuse. Heurt d'autant plus grave que, nous l'avons vu, la multiplicité des idiomes ne permet en Afrique qu'un enseignement en français. L'Afrique Noire aujourd'hui, c'est la « dispute » de Descartes et du féticheur.

Tout cela introduit un redoutable malaise : le malaise de tous les hybrides. N'en accusons pas la colonisation : la rencontre ne pouvait pas ne pas avoir lieu, et nous sommes très loin de la colonisation dans ses méfaits comme dans ses bienfaits. Ce malaise culmine dans celui qu'on a coutume d'appeler d'un mot odieux : « évolué ». Il culmine non seulement dans l'occidentalisé, professeur dans les lycées de la métropole, mais aussi et peut-être surtout dans les quarts d'occidentalisés qui encombrent les faubourgs des villes. Ils ont fui la

---

[11] G. Balandier : *Afrique ambiguë*, page 28. - Plon.
[12] Léopold Senghor : *Les Lois de la culture négro-africaine.* (Rapport au congrès des écrivains noirs, page 52) – Éditions Présence africaine.
[13] J. Rouch : « La Danse », dans *Le Monde Noir*, page 219 – Éditions Présence africaine.
[14] P. Alexandre : « L'Afrique noire au bout du siècle », *Revue militaire d'information*, n°276, page 13.
[15] G. Balandier *: op. cit., page 52.*
[16] « Les Jeunes Africains parlent », *Pensée française*, n°3, page 29.
[17] Marcel Griaule, op. cit.
[18] Mannoni : *Psychologie de la colonisation,* page 129, Éditions du Seuil.

société villageoise qui, perdant pour eux son sens profond, leur est devenue oppressive. Ils ont été attirés par le mirage des salaires illusoires ou par les facilités de la ville. Le visage privé d'expression par les lunettes noires, vêtus de défroques zazoues, coupés de leurs racines éthiques (mais n'ayant rien acquis de notre morale), séparés des ancêtres et sans espoir de descendance, ils pourrissent, et, sous la gouaille apache qu'ils nous ont empruntée, ils en souffrent.

L'Afrique s'ennuie

Mais le malaise dépasse les Treichville et les Poto-Poto où ils s'entassent. Il étreint toute la société. Et d'abord, selon un mot très profond d'un de nos ministres de la France d'outre-mer, M. Pierre-Henri Teitgen, dans un rapport officiel, « L'Afrique s'ennuie ». « Un homme de l'Occident, écrit Senghor, se représente difficilement la place qu'occupent les activités sociales et, parmi celles-ci, la littérature et l'art, dans le calendrier négro-africain »[19]. La vie sacralisée de l'Africain était une continuelle liturgie : semailles, moissons, mariages, circoncisions, sépultures marquaient l'année de leurs rires générateurs de joie. L'Africain s'y exprimait dans le rythme. C'en est fini. Certes, dans la brousse, on assiste encore à des danses, mais que, souvent, elles sont dégradées ! Privées d'âme, elles tournent au sordide et le masque se fait déguisement. Et en ville, plus rien que la monotonie quotidienne dans la recherche de la pitance, avec seulement la magie du cinéma que sans doute l'Africain transpose sur le registre de ses joies abolies ; mais y parvient-il vraiment ?[20]

L'alcoolisme sévit outre-mer : c'est qu'il est délivrance du mal de vivre. Il panse la plaie de ce combattant désarmé, livré sans la carapace coutumière à « la conscience malheureuse qui – selon Gide dans son *Prométhée* – est la lourde rançon du progrès ». La religion est quelquefois délivrance, non pas les grandes religions éprises de morale et ennemies des transes, mais les sectes aberrantes d'origine américaines ou nées du terroir. On en cite des aspects pittoresques. Ainsi, le prophète Aké, peu avant guerre, administrait la communion avec du Pernod 45. Le prophète Adaé, en Côte d'Ivoire, baptisait avec des parfums et prescrivait un décalogue dont nous respectons orthographe et style : « Tu n'esquanteras pas la plantation de ton prochain. Tu ne forceras pas une femme couché avec qu'elle ou sans la payer. » En Côte d'Ivoire, encore, notre ministre de la Santé, M. Houphouët-Boigny, eut la surprise d'être, mieux que César, divinisé de son vivant, ainsi que sa mère. Il rencontra des difficultés, parait-il, à se faire rayer du Panthéon[21]. Ne sourions pas de ce pittoresque, révélateur quand même d'un tourment. Mais pour l'Africain, une autre délivrance est la politique. Dans ses manifestations, nous allons retrouver toute l'âme africaine.

Dimensions du nationalisme africain

Ce trouble, ce malaise, ce déracinement vont tout naturellement se traduire en termes de politique. On empruntera, comme ailleurs, les maîtres mots du nationalisme. Si étrange que cela puisse paraître, les frontières arbitraires, dont pas une n'a plus de cent ans, ont déterminé presque partout la conscience nationaliste. « Agressive chez les élites, elle n'est pas moins consciente chez les gens de la brousse qui se soucient pourtant peu de politique. Libres à titre individuel ou familial de se sentir apparentés à des voisins de même

[19] Léopold Senghor : op. cit., page 55.

[20] « Cette société urbaine reste entièrement à bâtir. Elle a besoin de chefs nouveaux, de valeurs nouvelles, de liberté d'expression et de création. En attendant que se réalisent ces conditions, la ville noire demeure le lieu où nombre d'hommes se débattent dans la misère, la soumission à la dure loi du travail sans joie ou la futilité des illusions. Le tissu social reste trop distendu pour que le citadin y trouve cette chaleur humaine à laquelle son passé l'avait accoutumé. » G. Balandier, op. Cit., p. 215

[21] Hubert Deschamps, op. cit., pages 117 à 119.

race et de même langue, les frontaliers n'en ont pas moins conscience qu'ils appartiennent désormais à une entité supérieure – à laquelle sans exception ils tiennent »[22].

Posons tout de suite les limites de ce nationalisme. Il ne se définit presque jamais par opposition à la France, sauf chez les étudiants dans la Métropole. Dans les dernières compétitions électorales, si certains candidats furent agressifs, ou demandèrent de profondes réformes, *aucun ne récusa l'appartenance à la République.* Ce n'est pas sans une certaine surprise que le leader démocrate américain, M. Stevenson, témoigne que jamais il n'entendit aucun Africain mettre cette appartenance en cause. Les nationalismes exotiques ne doivent surtout pas être comparés à nos vieux nationalismes d'Europe. Ils sont d'une tout autre essence, et, moins conscience d'une nationalité que révolte contre l'homme blanc et son orgueil – en Afrique Noire plus encore qu'ailleurs. Le nationalisme noir est surtout un racisme et je ne mets dans ce mot aucune acception péjorative, la conscience d'appartenir à une race ne me paraissant pas plus criminelle que la conscience d'appartenir à une nation. Nous voyons un agrégé de grammaire – au surplus l'un de nos principaux hommes politiques – M. Léopold Senghor, revendiquer sa « négritude » dans la post-face de son dernier recueil de poèmes, *Éthiopiques*. Négritude, le dyonisisme de l'Afrique, en opposition à l'appolinisme européen. On pourrait chicaner M. Senghor, car le vent dyonisiaque souffle en Europe. Les celtes ont « éclaté » les visages grecs au revers des monnaies gauloises. Phèdre est fille du soleil et frémit comme une bacchante. Mais M. Senghor n'en exprime pas moins l'un des sentiments de son peuple, et il le délivre d'un de ses innombrables complexes[23]. Aussi excessives que soient certaines prétentions d'Africains – allant jusqu'à revendiquer pour ce continent la paternité de toutes les cultures – elles sont revanche contre une longue humiliation.

Car, ainsi que le dit Balandier, les Noirs sont « encore plus sensibles à la dépossession culturelle qu'à la dépossession matérielle ». Les chefs politiques modernes ne peuvent ignorer cette « poussée lente et irrésistible, humble et féroce, vers une vie qui ne soit pas façonnée à notre convenance »[24].

Les Européens crieront à l'ingratitude. Tout ce qu'ils ont apporté à l'Afrique est digne de respect et appréciable en soi : instruction, hygiène, aisance. Mais « un peuple qui n'aurait rien à désirer dans ces domaines pourrait pourtant être très malheureux si sa personnalité comporte des ruptures et des contradictions qu'il n'est pas capable de surmonter »[25]. Nous avons le secret de ce que les Africains appellent improprement leur nationalisme.

Quand Prospero se retire

Les Européens sont peu nombreux en Afrique Noire, et la situation n'a aucun rapport avec celle de l'Algérie. Pourtant, leur attitude accentue le trouble. Quand le demi-occidentalisé arbore des lunettes noires et des complets lilas du boulevard Saint-Michel, il accomplit un effort touchant pour se rapprocher de notre civilisation et y prendre place. Mais cet effort même prête à un sourire que nous devrions savoir réprimer. Surtout, devant cet Africain, l'Europe paraît se dérober. J'en accuserai le frigidaire. Il a transformé la vie

---

22 *Actualités africaines,* n°1, page 8.

23 « Il y a tellement de complexes chez les Noirs situés à notre contact qu'ils ne savent même plus par quels termes se désigner eux-mêmes, tant tel mot à peine choisi devient injurieux. Nègre ? Fi donc ! quoique le terme soit très exactement celui qui, scientifiquement, pour les Mélano-Africains, convient. Noir ? Usé aussi, et parfois insultant. Indigène n'est pas moins proscrit. On se proclame « Africain », assez naïvement, puisqu'un Africain sur trois n'est pas nègre. Puis autochtone ? Mais l'inflation de tous les mots possibles est immédiate. » Jacques Richard-Mollard : « Propositions pour l'Afrique », dans *Hommage...*, page 369.

24 G. Balandier : op. cit. , page 248.

25 Mannoni : op. cit., page 128.

africaine ; désormais, l'Européenne, avec ses ongles rouges et ses prétentions, débarque à Conakry et s'installe à Bamako. Selon Mannoni, on devrait tracer la portrait de l'équivalent féminin de Prospero[26]. Même si elle n'incline pas au racisme, l'Européenne sépare son mari de l'Afrique. Autrefois, l'Européen vivait dans des conditions apparentes analogues à celle des Africains. Il habitait la paillote. Il s'intégrait au village ou au faubourg. Aujourd'hui, sa femme, d'instinct, n'a de cesse qu'elle ne l'en retranche. Son idéal est de transposer à Bamako la Brive-la-Gaillarde dont elle arrive et qu'elle croit parisianniser en l'ouvrant. Elle sécrète autour d'elle une société européenne fermée... et bornée. Au moment le plus tragique de son devenir, l'Afrique voit l'Europe se dérober[27].

Repli dramatique. La pierre d'achoppement de la récente loi-cadre, c'est peut-être que les Européens, inquiets ou las, aient tendance à retourner dans la métropole.

Nationalisme, racisme, amour déçu de l'Occident, tout cela se traduit par un inexprimable sentiment d'attente. L'Africain attend. En cela, son attitude évoque celle de l'homme d'Algérie et de bien d'autres pays. Apocalypse ou Pentecôte, peu importe, ou presque, mais on attend. Ici, la pièce de Samuel Beckett résonne de façon angoissante. La moitié du monde attend Godot.

Dix ans de décolonisation africaines

La loi-cadre – que chacun loue ou vilipende sans la connaître – va-t-elle dénouer le drame de l'Afrique ? Accroissant les pouvoirs des Assemblées de territoire, créant sous le nom de Conseil de Gouvernement, des exécutifs locaux, « africanisant les cadres » et transmettant de nombreux services à la compétence exclusive des autochtones, elle est (et c'est sa valeur) une entreprise de décolonisation. Elle s'inscrit d'ailleurs dans la ligne d'une politique entreprise par les Constituantes. Voilà déjà dix ans que fonctionnent les Assemblées de territoire et les Grands Conseils, qui votent les budgets et les impôts, c'est-à-dire bénéficient de l'essentielle prérogative parlementaire. Voilà dix ans que participent à l'Assemblée Nationale, au Conseil de la République, à l'Assemblée de l'Union Française, des représentants de l'Afrique. Ceux-ci ont souvent détenu des portefeuilles ministériels. Un Code du Travail, sur bien des points plus avancé que celui de la métropole (et auquel reste attaché le nom de son rapporteur M. Joseph Dumas) est entré en vigueur. Il a satisfait chez les Africains, encore plus qu'une revendication sociale, une certaine mystique de l'égalité. M. Teitgen a créé des municipalités élues dans toutes les grandes villes d'Afrique. Pour employer une expression toute faite, l'Afrique s'est, depuis dix ans, décolonisée « à pas de géant ».

On en ressent les heureux effets. Dotés de responsabilités précises, les Africains sont confrontés avec la tâche malaisée de gouverner. Adieu, la facile démagogie sur le dos de l'Administration ! Voici toute notre Afrique absorbée par la recherche de directeurs de Cabinet pour ses ministres, par la création de sa propre Administration, par le recrutement du personnel, l'établissement des programmes de travaux, la répartition des dispensaires. Rien ne pouvait mieux contribuer à sa paix que ces responsabilités effectives. Les plus virulents leaders politiques ont d'abord à tâche d'obtenir des réussites concrètes.

D'autre part, en permettant aux Africains d'envoyer à Paris des représentants « à part entière », on a soudé la République. Voilà pourquoi M. Stevenson n'a jamais entendu parler de revendications contre la France. Le champ d'activité offert à d'indéniables hommes d'État comme M. Houphouët-Boigny ou M. Senghor est à leur envergure. On a accusé les Constituants d'avoir « commencé la maison par le toit » en faisant élire des députés avant

[26] Mannoni : op. cit., page113.

[27] « La configuration qui caractérise le Dakar actuel manifeste l'amenuisement des quartiens de peuplade mixte, la poussée, au-delà de la Médina, des lotissements où les Blancs s'isolent dans un cadre factice de banlieue exotique. » G Balandier : op. cit., page 196.

même d'instituer des municipalités. M. P. Alexandre a raison d'écrire que cette apparente folie s'est révélée sagesse[28]. Aujourd'hui, alors que l'Afrique aborde un nouveau destin, elle nous vaut une véritable élite politique dont l'attachement à la France est prouvé.

Certes, toute cette œuvre comporte des bavures. M. Defferre, en lançant à grands fracas sa loi-cadre qui semblait tout permettre et tout promettre, a fait rêver les Africains. Les décrets d'application, patiemment limés, rognés, compliqués par les services de la rue Oudinot, furent très loin de leurs rêves. Le Parlement a beaucoup amélioré ces décrets. Mais ce débat même, bien qu'il leur ait montré une fois de plus leur efficacité dans nos Assemblées constitutionnelles, a donné l'impression aux parlementaires africains qu'ils arrachaient cette réforme des mains serrées du Gouvernement. Un certain sentiment de frustration en est résulté. De même, on a en fait abandonné aux Africains la totalité des services techniques. Par contre, rien n'est changé dans l'immédiat pour les fonctionnaires d'autorité. Or, les Africains étaient bien mieux à même, par leur tempérament, par leur formation, de prendre en main des fonctions d'autorité que des tâches techniques.

Sans compter que la position de nos administrateurs devient d'une pénible ambiguïté. Le poids même des hommes politiques africains les réduit au rôle de conseillers, mais de conseillers qui supportent ou sur qui on rejette la responsabilité de la décision. La France est engagée sur une voie qui suppose la reconversion de sa présence outre-mer et de ses méthodes. Nous y reviendrons.

« Et le congrès de Bamako ? » me dira-t-on. Certes, ce congrès a marqué un « réchauffement » de la politique africaine. Plusieurs de ses résolutions sont incendiaires. Remarquons pourtant qu'il conclut à la constitution d'une « Communauté franco-africaine », ce qui n'est pas refuser l'existence de liens politiques avec la France. Mais d'où vient ce réchauffement indéniable et brusque ?

Pour ma part, il signifie une « fuite en avant » de certains hommes politiques africains. Nous venons de le dire : ils ont dû affronter des difficultés concrètes. La plupart ont travaillé et réagissent. Non tous pourtant, soit que leur démagogie électorale antérieure provoque un hiatus entre leurs promesses et leurs réalisations, soit simplement qu'ils se montrent incapables dans des postes auxquels l'agitation politique ne peut tenir lieu de préparation. Mais ces cas sont relativement rares et le « réchauffement » vient de l'intrusion à la fois des jeunes et des syndicalistes dans les partis africains. De certains syndicalistes travaillés, fût-ce de loin, par le communisme ; mais plus encore des étudiants impatients de bousculer les aînés dont la rapide accession au pouvoir grise leurs successeurs éventuels. Snobisme de paraître « avancés » ; mais surtout contamination extrémiste dans la métropole. Nos universités deviennent des bouillons de culture. C'est à Paris, à Toulouse, à Bordeaux qu'on parle de créer un Parti Africain de l'Indépendance. Le territoire africain résiste, et le Congrès du Laïcat Missionnaire, à Rome, fut le témoin d'hostilités violentes entre étudiants noirs venus de la métropole et Africains du terroir.

Résurrection de la vieille Afrique

« Réchauffement » politique, déceptions, sans doute... Je crois que la loi-cadre reste pourtant bénéfique. Elle offre à l'Afrique toutes les possibilités. Par un exercice prolongé,

[28] « On a beaucoup critiqué, et injustement, l'œuvre législative de cette période. Le reproche le plus fréquemment formulé est d'avoir « commencé la maison par le toit » en permettant aux Africains de se donner des députés et des sénateurs, alors qu'ils n'élisaient pas encore de maires. Cette apparente folie s'est révélée sagesse : au lieu de limiter les élites politiques africaines au cadre étroit de Conseils municipaux, voire d'Assemblées de cercles ou de districts, on leur a offert d'emblée un champ d'expression à la mesure de leurs ambitions et, souvent, de leur capacité, alors qu'à les restreindre à la politique de clocher, on risquait de paralyser l'administration locale en multipliant les conflits, et de renforcer les tendances nationalistes locales en empêchant les élites d'accéder à une conscience vécue de l'unité de la République. » P. Alexandre : op. cit., page 18.

elle est de nature à guérir le malaise de l'Afrique, mais dans l'immédiat elle permet à ce malaise de s'exprimer, si même elle ne l'accentue pas. La décolonisation n'est simple que pour les théologiens en chambre et les militants socialistes de Belleville. Nous avons vu que le drame de l'Afrique réside dans le heurt de deux civilisations et, par notre rencontre, dans l'effritement de la société traditionnelle. C'est un désarroi dans les âmes. Ce désarroi, la colonisation le masquait, et même, partiellement, l'empêchait. L'Africain avait pour ainsi dire reporté sur notre Administration ses besoins traditionnels. Selon son expression, « elle lui était père et mère ». Ses aspirations ancestrales, il finissait par les satisfaire grâce à elle. Or (même si c'est avec réticence) elle s'efface. Alors intervient ce phénomène décrit avec tant de profondeur par Mannoni à propos de Madagascar – mais qui est aussi réel en Afrique : l'autochtone éprouve un sentiment de frustration. C'est maintenant qu'elle se desserre qu'il ressent l'étreinte coloniale. C'est aujourd'hui qu'il constate la dépossession culturelle dont il a été la victime. Jamais la plainte du Noir esclave n'a atteint le pathétique de la plainte du Noir libéré. Dans l'île de Gorée, on visite le sombre ergastule d'où, par une poterne, le « bois d'ébène » était jeté dans les soutes des négriers. Il est vide, cet ergastule, mais c'est aujourd'hui que les gémissements morts percent à travers ses murs. Dépossédé par la colonisation, l'Africain l'est maintenant de la colonisation. Mal nécessaire comme la crise de puberté, mal que dix siècles de liberté ne nous préparent pas à comprendre ; mais très intime et très réelle souffrance...

Pourtant, si la décolonisation accentue cette souffrance, créant un étrange complexe de frustration, elle porte en soi son remède. À travers nos institutions parlementaires, à travers les institutions de la loi-cadre, nous voyons resurgir la vieille Afrique que le vernis colonial avait recouverte. De la décolonisation, l'Africain n'éprouve encore que le vide, mais ce vide est comblé par une nouvelle Afrique où s'allient la vieille Afrique et cet Occident qui l'a éveillée d'un sommeil plusieurs fois millénaire. Encore une fois, le vernis colonial éclaté, l'Afrique tribale remonte par les fissures. Tel est le secret des partis politiques africains, tout comme des joutes électorales.

À propos de N'Krumah, G. Balandier analyse ce que tend à être le parti africain. Je crois qu'on peut opérer la transposition du Ghana à l'Afrique française : « N'Krumah, organisateur génial, a compris que le parti politique ne pouvait pas conserver les caractères qui sont les siens dans les démocraties libérales. Il en a fait un cadre moderne enserrant les sociétés tribales afin de les unifier. Il l'a conçu comme un système social complet qui intervient non seulement au niveau des décisions administratives, mais aussi à l'intérieur des groupements spécialisés – depuis les syndicats, les coopératives, jusqu'aux associations de femmes et de jeunes – et qui règle le détail de la vie quotidienne. Le paysan noir a été préparé à cet engagement total qui peut se substituer à son ancienne allégeance clanique. Il ne conçoit d'adhésion efficace qu'exclusive et capable d'affecter l'ensemble de son comportement. Toute la force de Kwane N'Krumah est d'avoir obtenu une telle conversion. »[29] Tout cela pourrait être transposé en substituant, par exemple, au nom de M. N'Krumah celui de M. Houphouët-Boigny. Ajoutons que tout ce que M. Balandier dit du parti pourrait s'écrire du syndicat, l'un et l'autre étant destinés à fusionner dans une Afrique qui n'échappera pas à cette forme de totalitarisme. Et à travers le parti et le syndicat, c'est la société secrète, la société d'initiation qui ressuscite. Déjà au Cameroun, en pays bamiléké, des sociétés secrètes ont pris la forme syndicale[30]. Au Soudan, les partis politiques doivent composer avec la société d'initiation connue sous le nom de Kono. En Guinée ou en Côte d'Ivoire, le RDA utilise une association comparable, celle du Poro. En Oubangui, les sorciers et leurs associés constituent le vrai parti de l'ancien abbé Boganda.

---

[29] G. Balandier : op. cit., page 284.
[30] Hubert Deschamps : op. cit., page 59.

Les structures traditionnelles se retrouvent dans le parti africain sur un autre point : ce parti tend toujours, au moins territoire par territoire, à devenir un *parti unique*, ce qui paraît d'ailleurs normal aux autochtones. « Pourquoi plusieurs chefs ? », vous diront-ils. Ils réclameront une certaine démocratie à l'intérieur du parti. Ils y introduiront ainsi l'ancien Conseil des notables. Si cette démocratie interne ne leur semble pas atteinte, ils protesteront. En Côte d'Ivoire, les Africains ont marqué leur mécontentement par de massives abstentions – non par hostilité au RDA mais à cause de l'absolutisme réel ou prétendu de M. Houphouët-Boigny au sein de son parti. On s'explique donc le caractère massif des résultats électoraux : le Sénégal adhérant en entier à la Convention de M. Senghor, l'Oubangui au parti de M. Boganda, la Côte d'Ivoire au RDA. Le parti devient une tribu de remplacement.

De même, les compétitions électorales vont ressusciter les anciennes luttes tribales. En Guinée, la rivalité (qui va jusqu'à la rixe sanglante) entre le RDA et les socialistes reproduit la vieille haine des Soussou et des autres peuplades. Au Moyen Congo, c'est une formation purement raciale qui porta l'abbé Fulbert à la mairie de Brazzaville. Raciale aussi, nous l'avons déjà dit, l'influence de l'ancien abbé Boganda sur l'Oubangui. La politique de la Haute-Volta est une vieille affaire entre les Bobo et les Mossi. Les adversaires de M. Senghor essaient de dresser contre lui les diverses races, au nom de la lutte contre « l'impérialisme Ouolof ». Au Soudan, les Dogons sont à la fois un parti et une peuplade.

Ainsi, la vieille Afrique se fraie un chemin à travers l'occident pour atteindre à un équilibre. Une expression politique originale peut en naître. À ce moment, la douloureuse décolonisation deviendra paix. Toute une civilisation peut en jaillir, si du moins rien ne vient l'avorter.

Menaces intérieures et extérieures

L'édifice qui se construit est fragile. Il est menacé de l'intérieur et de l'extérieur – mais d'abord de l'intérieur. Un écrivain musulman, M. Malek Benabi, l'a écrit en substance dans son admirable *Vocation de l'Islam* : ce qui est grave, ce n'est pas la colonisation, c'est la colonisabilité, qui entraîne toujours la colonisation. Et c'est vrai. Un certain sous-développement appelle toujours la tutelle, et d'un mouvement si violent que Levi-Strauss lui trouve « quelque chose d'érotique »[31]. C'est le complexe de dépendance décrit par Mannoni, que je citerai une fois de plus. Un risque se présente pour l'Afrique : celui que, libérée de la colonisation européenne, elle se colonise elle-même. Elle deviendrait un immense Libéria.

La ligne de démarcation coloniale menace de se déplacer au lieu de s'abolir. Elle tend à passer, non plus entre Européens et Africains mais entre deux catégories d'africains : les « évolués » et la masse rurale. L'économie des pays pousse à un tel transfert. Le revenu national des Territoires français d'Outre-Mer a augmenté de 50 à 70% depuis dix ans, mais cette richesse reste dans le circuit fermé des villes. Elle pénètre peu la brousse, dont le niveau de vie n'a guère évolué. Pensez qu'aujourd'hui un chef de famille ouaddaï ne commercialise que mille francs CFA par an, dont la moitié est versée au fisc ! Cas limite, certes, mais la moyenne des revenus paysans est, pour l'AOF, de seize mille francs par an... Les bénéficiaires de la décolonisation sauront-ils se mettre au service de la masse, ou se substitueront-ils simplement aux anciens colonisateurs ? Le risque existe. C'est un très mauvais signe, sur le plan d'un civisme qu'il faudrait héroïque, qu'un grand nombre d'étudiants, dans certains territoires, restent en métropole après leurs études, au lieu de regagner leurs pays. Possédant cet héroïsme civique, ceux qui rentrent sauront-ils féconder l'énorme pâte africaine ?

[31] Lévi-Strauss : *Tristes Tropiques,* page 138. - Plon.

L'élite syndicale, l'Action Catholique, certains milieux politiques ont compris ce risque et tentent d'y remédier. On peut donc espérer que l'Afrique échappera au danger. Mais elle en court un plus grave : celui de la *colonisation extérieure de remplacement*. On parle d'une emprise américaine, et des revues comme *Esprit* ou *France-Forum* en ont fourni des exemples probants. Je ne céderai pourtant pas au goût de la symétrie pour établir un parallèle avec le danger soviétique. En Afrique comme ailleurs, l'*Américain bien tranquille* de Graham Greene peut avec candeur mêler tous les jeux ! Il ne fera guère, comme ailleurs, que faciliter, par sa bonne volonté brouillonne, l'action de ceux-là même qu'il voudrait éliminer.

Le danger russe est plus grave, ne serait-ce que parce que l'URSS n'a rien de constructif à chercher. Elle ne tente même pas, dans une première phase, d'implanter le communisme. Pour la stratégie russe, il suffit de bouleverser l'équilibre précaire de l'Afrique pour tourner le monde occidental par ses arrières. La subversion pour elle-même est sa fin momentanée. Le communisme, dans une phase seconde, se heurtera à la civilisation africaine, qui lui est aussi étrangère qu'à l'Occident. Mais peu lui importe pour l'instant. Il lui suffit d'aviver les plaies de ce monde douloureux, d'accentuer malentendus et mécontentements pour couper l'évolution salvatrice que permet l'application de la loi-cadre. Le péril n'est pas illusoire. À peu près les deux tiers des étudiants africains à Paris sont convertis au communisme, et c'est ceux qui demain (je parle de ceux qui retournent) composeront les Conseils de gouvernement. Le communisme travaille surtout au Cameroun, où le *trusteeship* de l'ONU lui donne des facilités. Il use du moyen traditionnel des sociétés secrètes ou des associations coulées dans leur moule ; et l'on sait que le Cameroun, microcosme africain, tient tout le continent, dont il constitue la « plaque tournante ». L'URSS peut, dans son effort subversif, utiliser le relais de l'Islam oriental. Le vieil Islam animiste de l'Afrique cède sous la pression de cet Islam orthodoxe, d'autant plus facilement que celui-ci vient, géographiquement, par la voie de toutes les migrations de l'Histoire. Déjà quelques deux cent cinquante jeunes d'AOF étudient à l'Université El-Azhar du Caire. Celle-ci est moins, aujourd'hui, la citadelle de l'orthodoxie que le centre de formation des cadres communistes du Moyen-Orient. Par ces biais extérieurs, le monde nouveau qui se crée en Afrique est menacé[32]. Ne professant que le nationalisme, ne cherchant pour le moment qu'une subversion dont la stratégie russe tire profit, le communisme, en Afrique, s'infiltre surtout dans la naissante bourgeoisie. Ne soyons pas surpris de ce dernier trait : dans tous les pays du Moyen-Orient, déjà, le communisme est un phénomène bourgeois.

Aider l'Afrique à se faire soi-même

La loi-cadre et les institutions déjà décennales de la décolonisation française luttent contre ce danger. Mais cette défense suppose aussi un effort économique. Si l'Afrique, depuis dix ans, n'a pas été plus troublée par sa décolonisation, c'est qu'un effort parallèle d'investissements, sans précédent, l'a partiellement et progressivement tirée de sa colonisabilité. Libre à M. Cartier de sourire du FIDES – pour la joie des lecteurs de *Paris-Match* – en citant d'ailleurs des exemples dont exactement onze sur douze sont erronés. Le développement économique a été concomitant au progrès politique. Les institutions nouvelles sont nées dans un climat d'optimisme économique (même si les villes en ont trop exclusivement bénéficié) qui a contrecarré et compensé le trouble apporté dans les âmes. Quand même, la satisfaction du mieux-vivre règne partout.

Cet effort, il faut le poursuivre, n'en déplaise à M. Cartier, si nous voulons que les institutions de la loi-cadre n'apparaissent pas comme un leurre. Encore une fois, la décolonisation n'est simple que pour certains théologiens. Mais ce n'est pas assez : pour reprendre un mot de Balandier, il faut faire un *New-Deal des émotions*. Pour l'Africain, qui

[32] P. Alexandre : op. cit., page 27 à 29.

confond toujours rêve et réalité, on n'apporte rien si l'on n'apporte pas aussi du rêve. La loi-cadre et ses institutions ne doivent pas être présentées comme une fin en soi, mais comme une étape dans une marche exaltante.

Objectif que nous pouvons indiquer, mais qu'il appartient aux Africains de poursuivre. Nous parlions des investissements : sachons non pas aider les Africains, mais selon une expression très juste, *les aider à s'aider*. Dans ce New-Deal des émotions, non seulement il faut présenter un idéal dynamique, mais imprégner les Africains de l'assurance que cet idéal c'est eux-mêmes qui le réaliseront. Pour être autre chose que du verbalisme, cela suppose un changement de nos méthodes, peut-être plus révolutionnaire que la loi-cadre. M. Coste-Floret vient de déposer, avec la signature de plusieurs élus africains, une proposition de loi qui donne un assez bon exemple de la voie à suivre. Cette proposition demande la constitution d'un corps de techniciens spécialisés pour la mise en valeur des pays sous-développés, où librement les territoires d'Afrique pourront puiser. Ce texte se situe sur la ligne qu'il faudrait suivre, mais il importerait de l'inclure dans une orchestration politique suffisante pour apporter aux Africains le coefficient de rêve dont ils ont plus besoin que de pain et de liberté. Si nous voulons, à l'heure de sa décolonisation, permettre à l'Afrique d'échapper à de nouvelles emprises, notre rôle de Français, et à mon sens le rôle de toute l'Europe (voilà qui donne sa vraie portée au Marché Commun) doit être de permettre à l'Afrique de se faire soi-même.

Quand les hommes-panthères sortent

Une nuit d'un de mes derniers séjours africains, une nuit moite de la saison des pluies au Cameroun... Le tam-tam battait au loin, oui, le tam-tam de tant de films en technicolor. Sous la brusque lueur des éclairs, les fromagers dressaient jusqu'aux nuages leur fût d'argent. Des pas, des frôlements filtraient sous les immenses herbes. Opaque était le silence entre les reprises du tam-tam ; tout à coup, un miaulement le déchira. Une panthère rôde ici, pensai-je, quand mon ami africain se précipita dans ma chambre. « Les *Hommes-panthères* sont sortis », me dit-il. J'eus besoin de quelques minutes pour comprendre qu'il croyait vraiment au pouvoir qu'auraient certains hommes de se muer en panthères.

Et lui, l'évolué classique, il me cita plusieurs exemples de ces transformations d'hommes en bêtes. Si vive était sa frayeur qu'il passa la fin de la nuit dans ma chambre. Avait-il tout à fait tort ? On ne sait jamais en Afrique. Quelque chose échappe toujours à notre raison. Le mystère africain se referme sur nous, comme ces lianes de la forêt si vite repoussées derrière les pas du voyageur. Colonisation, décolonisation, survivance des traditions sous la plus moderne démocratie, discussions sur le FIDES interrompues parce qu'on a entendu miauler l'*Homme-Panthère* : tout cela, c'est l'Afrique, tout comme le pont sur le Wouri ou l'hôpital de Niamey. Je pense à cet hôtel de Ngor, aux portes de Dakar, dressant sa silhouette futuriste dans un paysage préhistorique de baobabs. C'est encore l'Afrique entre deux civilisations, une Afrique pour laquelle nous ne serons jamais sûrs de rien, sinon de notre ignorance.

Sous l'avion la forêt moutonnait...

Sous l'avion la forêt moutonnait, mer furieuse et frisée. Cime sur cime, faîte sur faîte jusqu'à l'horizon déferlait sur une étendue sombre, avec parfois, dardée en germe un kapokier. Il rejoignait le lourd ciel équatorial, déployé dans un air si épais qu'il en semblait toucher les branches.

Tel fut le premier visage de cette étendue sans racine : l'Afrique. À terre l'eau ruisselait de partout. Les cimes, les cases n'étaient que de l'eau un peu plus dense. La forêt affleurait comme une longue croupissure sur une terre saturée d'eau. Le ciel roulait par vague presque au ras du sol. Et de toute cette étendue mouillée montait une odeur uniforme et morne de feuille pourrie.

Forêt sans fleur et sans oiseau. Parfois, sur la lisière le cri d'un singe. Mais vite se refermait le moite silence. Chevelue de liane, tissée, emmêlée d'excroissances feuillues, si dense qu'elle semblait dormir dans un demi jour visqueux, gluante de sèves indéterminées, poisseuse d'efflorescences imprécises, posée sur un amas d'arbres morts et demi dénudés, nourrie de sa propre dissolution, étendue sans racine et même sans toucher la terre sinon par d'étranges bois contournés, des tentacules aspirantes, de reptiliennes ventouses, la forêt étouffait l'Afrique.

Et puis venait un fleuve.

Parfois il dormait entre des rives imprécises, il sommeillait sous le lacis des palétuviers, il était un réseau de canaux étroits dans une Venise végétale, ou bien il s'élargissait en lagunes – et le vol lent d'un aigle blanc s'y reflétait. Il s'étalait en zones silencieuses et douces où la forêt se faisait graduellement aquatique. Seule une pirogue troublait d'un froissement soyeux le repos des choses.

Sous les rives de palétuviers le fleuve endormait sa colère, une colère qui dérivait en flottantes îles chargées d'oiseaux ou de biches, des pans de forêt ou de savane. Et ces îles s'amassaient en liane ou s'échouaient aux bans de sable pour la fuite lourde des caïmans.

Coupant d'un brusque accroc le tissu lumineux du fleuve, un rapide. L'eau bouillonne. Elle écume, et de ses heurts monte un brouillard. L'eau boue de colère, elle est un tourbillon brun et blanc. Ou bien tout entière, d'un grand flot uniforme, tendue comme un arc, dure comme un faisceau de basalte elle choie d'un bloc et rebondit entre ses rives. Dans un fracas absolu comme le silence, si fort qu'aucun cri ne le percerait, d'un seul coup le fleuve s'est jeté dans un chaos de rocs concassés. Et dans ces eaux réduites en fumerolles, au sein même de cette *montagne* où le fleuve hurle et tressaille comme un cratère, oscillant à chaque vague de tumulte, un palmier lève sa touffe innocente.

Et l'Afrique ce sont ces fleuves aussi, ces fleuves géants qui exfolient la forêt en pétales de velours sombre.

Mais vers le Sahel les fleuves sinuent en successives coupes de lumière. Un soir, il glissait entre des rives de feu. La brousse enflammée simulait une forêt équatoriale, avec un sous-bois rouge couronné de faîtes obscurs. Le couchant ou ces feux, le ciel était de pourpre sombre barré de part en part d'une pulpeuse tornade presque violette. Apeurés se pressaient sur les bancs de sable tous les oiseaux de la savane, bleu sombre et cimées d'or les grues ragules, rouges et noires le cardinaux, et d'autres oiseaux étaient bleus comme dans la légende. Encore plus beaux, d'un blanc plus intense que la plus pur des cimes, vêtus d'un plumage d'incandescence les pélicans.

Et tandis qu'au gré du courant mon bateau descendait le fleuve, j'entendais sous la clameur des brousses en feu, ponctuant de leur son mat l'immense grésillement de la steppe, le battement rythmé des tam-tam.

*

* *

Sous la plage de sa forêt l'Afrique entière palpite, l'énorme continent, massif comme un corps de femme à son neuvième mois, épais, impénétrable et chaud. Ses fleuves, posés sur lui comme des liens, l'encerclent. Ils déchirent de leur éclair lumineux ce bloc de chair.

Elle gémit, cette terre d'Afrique. Elle gémit. Elle tressaille comme un dormeur en cauchemar.

On danse. Quelques torches percent la nuit sans la repousser. L'énorme nuit est partout alentour du village, la nuit touffue d'exhlaisons. La dernière tornade a exaspéré les parfums de la terre. On suffoque dans une moiteur opaque où les danseurs luisants mirent les torches. Les danseurs... Ils se tordent en flammes obscures, ils tressautent comme un feu de brousse sous l'orage. Ils se tendent. Ils s'étirent. Ils sautent.

Le tam-tam baratte la nuit, il bat et résonne en bonds les danseurs. Il bat et des morceaux de nuit se ploient, se couchent, s'affalent. La chair de l'Afrique pantèle comme une femme en enfantement. La chair de l'Afrique enfante son âme.

Ils dansent, le blanc des nuages perce la nuit d'éclairs furtifs. Des mains vibrent sans corps. Ils dansent. Dans l'eau de la nuit algues mêlées que ploient d'étranges courants charnels. La danse se fait plus serrée. Ils tremblent et frémissent – ils écument.

Et la nuit a un goût de sang. Gorgée d'odeur elle appelle une communion plus violente que l'amour. La nuit a une saveur de mort. Les dieux ont parlé.

Nuit enceinte d'une âme de peur et de sang. Nuit enceinte d'une terreur énorme l'Afrique chaude comme un monceau d'entrailles, pantèle. Elle halète dans son angoisse.

Une femme crie. Son cri déchire la nuit. Il gagne de cime en cime. Et bientôt toute la nuit hurle. Elle mugit. Elle barrit. Elle beugle.

Des formes imprécises rampent dans les fourrés. Des ailes plucheuses et duveteuses des araignées palpitent. Des relents de musc empuantissent. Le cri a réveillé le jeunes endormis. Et battant leurs flancs de terreur toutes les panthères miaulent.

Les dieux ont parlé, les morts ont dit...

Hier c'était marché. Roulées dans leurs pagnes les femmes étalaient sur des feuilles de bananiers intensément vertes des pyramides rouges ou jaunes de palmistes ou de kola. Sous l'éclatante pourpre des flamboyants c'était une orgie de couleur que soulignaient d'un bariolage sombre et clair les taches mouvantes du soleil. Marchés de forêts, avec des piles de manioc. Marchés de savane, avec des quartiers de viande grouillant de mouches, ils sont dans la monotonie des jours africains comme un énorme éclat de rire. Enfin, après de jours et des jours de paysages uniquement vert, de la couleur. Enfin des voix qui fusent ou chantent.

Plus au nord les marchés sont tristes. En terre de Sahel on y vendait surtout des objets fatigués, mornes, sans vie. Je voudrais plutôt évoquer ce marché, au bord du fleuve Chari. Je ne suis pas sûr qu'on y ait rien vendu. Autour de quelques corbeilles de mil rares marchandises d'immenses hommes vêtus seulement d'un collier bleu demeuraient débout, appuyés sur la lance. Dans l'air de la plage, serrés, muets, mais secrètement frémissants d'être ainsi groupés à l'appel d'une mystérieuse théophanie.

Et sur les bords du Chari, dans ce silence serré que peuvent seules secréter des foules, l'Afrique encore enfantait son âme.

Les dieux parlaient, les morts, les dieux du sang et de la terre. Les morts, les grands ancêtres qui enfournent l'homme dans la matrice géante de la terre. Ah ! Qui le déchirera sur l'Afrique, le réseau serré de ses morts ? Qui la percera cette gangue charnelle des morts tyranniques ? Qui tuera la peur ?

La peur, depuis des siècles elle coule dans le sang africain. La peur des dieux, la peur des hommes qui volent les âmes, la peur des hommes qui tuent et des hommes qui raptent, la peur du blanc, la peur du noir, la peur du soleil qui tue, la peur de la pluie qui arrache le sol et l'emporte, la peur du fleuve qui hurle et coupe à vif la chair même de la forêt. La peur de la nuit surtout, la peur de la grande nuit pleine de morts que le tam-tam agglutine, plus serrés que les lianes dans la forêt, les aïeux obscurs et qui ne vivent que de nous. Les aïeux dont l'inassouvissement sème la perte et pourrit le mil.

Qu'un moment cesse la peur, elle rit, l'Afrique, elle danse non plus la danse du sang, mais la blanche danse du rire. Pourtant la peur est là tapie, et qui sait si mon âme n'est pas

en train de dévorer son âme ? Qui sait où mon rêve m'a mené et quelle vie j'ai bue cette nuit ? Et la peur, comme une marée, monte, elle revient, elle regagne, elle inonde, elle submerge – et dans mon corps elle gémit, elle hurle, la peur. Les dieux ont parlé, les dieux ont dit.

Continent de chair et de peur, l'Afrique.

Sauver l'Afrique du communisme

Action civique et politique Numéro spécial Juillet 1958
Congrès national de Saint-Malo Mai 1958
Rapport présenté par G. Le Brun Keris

Mes Camarades, il en va de notre liberté.

Il en va de notre civilisation, de notre civilisation malgré tout chrétienne, notre civilisation qui a fait de nous, en ce que nous avons de plus noble, des hommes.

Il en va de la civilisation islamique si riche en valeurs spirituelles ; il en va d'elle en ce qu'elle a de meilleur et qui nous la rend fraternelle.

Il en va de l'âme religieuse de l'Afrique Noire, il en va de ce continent dont la première dimension humaine est d'abord une dimension métaphysique.

L'emprise communiste s'est accentuée

Oui, c'est tout cela qui est aujourd'hui menacé. Depuis un an, depuis notre congrès de Biarritz, bien des événements se sont déroulés. La guerre d'Algérie s'est poursuivie, avec des alternatives d'espoir et d'angoisse. L'Afrique Noire s'est troublée. Des grèves parfois violentes y ont pris le caractère d'une nouvelle endémie. Des crises politiques ont éclaté, au Cameroun, en Guinée, en Haute-Volta. Du Maroc, des rezzou ont agité la Mauritanie. Sur Madagascar plane le silence : c'est un silence d'inquiétude.

Mais au-dessus de ces événements domine un fait : l'emprise croissante du communisme, le poids plus lourd de l'influence soviétique. Certes, ce n'est pas toujours la source de nos difficultés, c'en est souvent le catalyseur, c'en est l'indéniable bénéficiaire. Si nous ne le voyons pas, nous ne saurons guérir de ces maux. Le premier devoir de la France, dans tous ces pays où elle exerce des responsabilités, est de les mettre en défense contre le mal qui les menace. Des mesures sont à prendre, des libertés à reconnaître, des institutions à créer. Ces pays que nous décolonisons, les préserverons-nous de la colonisation de remplacement qui les guette ? Et quelle colonisation, celle qui ne tue pas seulement les civilisations, mais l'homme. Telle sera la question posée par mon rapport. Tel sera notre critère pour apprécier les solutions qui s'offrent à nous.

Mais d'abord voyons, jusqu'en sa profondeur, quelle est cette menace soviétique.

À la mort de Staline, nous avons cru respirer. Les journaux affichaient le sourire de ses successeurs. Parcourant les Indes en un voyage de style Barnum, ils passaient à leur cou des colliers de fleurs. C'était l'idylle... jusqu'à un certain 26 septembre 1955, où nous avons appris que la Tchécoslovaquie fournissait des armes à l'Égypte, bientôt suivi d'un grand nombre d'interventions russes dans le Moyen-Orient et en Afrique. Le changement opéré en URSS révélait son véritable sens. Le règne de Staline avait signifié la révolution dans un seul pays. Il voulait d'abord forger au service de son idéal révolutionnaire, la puissance d'une grande nation. Il a fait, de l'amalgame animé de messianisme mais informe que lui avaient légué les Tsars, à la fois une nation et un État. S'il cueillait les conquêtes, fut-ce des mains débilitées de Roosevelt, l'expansion de son aire géographique n'était pas son but principal, encore qu'il la poursuivit en Extrême-Orient. D'abord, il bâtissait la Russie.

Forts de l'instrument ainsi forgé, ses successeurs sont revenus aux idées de Lénine, à l'expansion révolutionnaire. Ils nous l'ont même annoncé. Si nous savions lire, nous l'aurions vu noir sur blanc dans le rapport présenté par Krouchtchev au XX[e] Congrès du Parti Communiste d'URSS. Il est vrai qu'aujourd'hui encore, après tant d'événements et même après l'affaire de Hongrie, certains dont M. Nehru, s'obstinent à tirer un voile de libéralisme et de pacifisme devant le visage de l'URSS ! Or, s'offre à celle-ci pour son expansion, non pas des solides nations d'Occident dont le redressement allemand lui avait barré la route (elles sont, l'exemple hongrois le prouve, de difficiles conquêtes) mais le tiers monde de la misère et de la faim – cette moitié de l'humanité qui vit sur le cinquième des terres émergées avec le sixième du revenu mondial.

Monde fragile, non tant d'une misère si intense qu'elle le rend impropre à la révolte, mais d'être parfois un chaos politique, et toujours le chaos de civilisations en conflit. L'aire d'expansion normale et tentante, ce sont ces pays qu'avec pudeur nous qualifions de sous-développés, ce Calcutta qui, d'après Lénine, est le meilleur chemin vers Paris. Ce faisant, on isole l'Occident et on l'étouffe. Mais dans ce tiers monde s'inscrivent les peuples hier colonisés ; c'est même parce qu'ils appartenaient à ce tiers monde qu'ils avaient été colonisables. C'est dire que tout le continent de l'Asie et tout le continent de l'Afrique, sans parler de l'Amérique Latine, travaillée des mêmes courants, sont l'aire vers lequel les successeurs de Staline ont entendu poursuivre leur expansion, tournant ainsi le monde libre par ses arrières et le réduisant à l'asphyxie. Pourquoi insister : tout cela, une revue éditée à Moscou, *Kommunist*, l'a dit plus nettement que je ne saurais le faire. Et puis les événements sont là qui l'attestent, depuis les événements de Syrie jusqu'à la Conférence afro-asiatique du Caire où la Russie, qui avait été écartée de Bandoeng, a joué le grand rôle.

Une menace sur tout l'homme

Voilà *par quoi* nous sommes menacés, voilà par quoi est menacée toute notre Afrique, d'Alger jusqu'à Brazzaville et Tananarive. Mais il importe aussi de savoir *de quoi* nous sommes menacés, elle et nous, nous par elle. Car elle ignore, comme d'ailleurs nous l'ignorons, ce qu'est le communisme. C'est parce que nous l'ignorons que notre classe ouvrière pourtant si éprise de valeurs spirituelles, si éprise de justice, si éprise de vérité, se laisse prendre à son mirage. Elle le croit un socialisme plus dur. Les pays d'Asie et d'Afrique le prennent, eux, comme une sorte de recette pour sortir de la misère économique. Au Caire, les délégués communistes, reprenant sur le mode majeur le thème que la propagande de l'URSS murmure depuis Djakarta jusqu'à Santiago-de-Chili, l'ont répété à l'envie : « Peuples sous-développés, la Russie est notre grande sœur. La Russie était un pays sous-développé. Elle est devenue riche. Agissez comme elle, adoptez son communisme. De misérables, vous deviendrez des nantis. » Or, le communisme, c'est tout autre chose qu'une recette économique : la rencontre d'une doctrine et d'un pays. On ne doit jamais oublier ni l'un ni l'autre, sous peine de ne rien comprendre. Une doctrine, ou plutôt une religion. Le marxisme est d'abord une anti-religion, qui tend à substituer à l'action créatrice de Dieu, l'action de l'homme qui par la tension dialectique parvient à créer un nouvel univers. Cette doctrine a rencontré un pays, elle a rencontré le vieux fond eschatologique de l'âme russe, pour qui le créé c'est le mal (qu'on relise aussi bien l'archiprêtre Avakhum que Dostoïevski ou Berdiaev) et qui rêve de refaire une nouvelle terre sur les ruines de la création. De même l'apologétique révolutionnaire a rencontré le vieil expansionnisme de cette Russie, qui faute de structure et de contours, tend toujours à se répandre. La création de satellite est un testament politique des tsars.

Et rien n'est vrai pour le communisme que ce qui concourt à cette action historique, comme rien n'est vrai que ce qui assure la puissance de ce véritable *sacrement* de la religion communiste : la Russie. Nous tous, chrétiens, musulmans, animistes, rationalistes, nous

croyons à une vérité objective. Cela au moins nous est commun, et c'est cela qui nous retranche du communisme pour qui la vérité, au prix de quotidiennes contradictions, n'est que ce qui peut concourir à l'action créatrice de l'homme, un jour une chose, le lendemain son contraire. Voilà pourquoi nous sommes menacés jusqu'en l'intime de nous-mêmes, jusqu'en nos civilisations, jusqu'en nos fois, jusqu'en l'homme.

Afrique Noire

Oui, et même notre Afrique Noire, même ce continent entre tous religieux est menacé.

Il l'est par une pénétration sourde. On ne prononce pas le mot de communisme. L'action subversive de l'URSS suit toujours trois phases. En une première, elle ne recherche que la subversion pour la subversion. Celle-ci ne lui suffit -elle pas pour affaiblir l'Occident et, comme nous le disions, le tourner par ses arrières ? En une seconde phase, elle essaie de procéder à une satellisation entraînée par le biais du « neutralisme positif ». La communisation qui peut se heurter à de graves résistances est reportée à plus tard. Dans l'immédiat, les deux premières phases suffisent.

La première phase est entamée, et non seulement au Cameroun où les difficultés politiques se sont multipliées cette année. Dans toute l'Afrique le communisme travaille trois milieux, les étudiants, les syndicalistes, et même le monde paysan, cette grande inconnue de l'Afrique, qu'il tente d'encadrer par le moyen de certaines coopératives. Je pourrais citer bien des faits à l'appui de cette affirmation. C'est pourquoi s'impose une mise en défense morale et institutionnelle de l'Afrique, même si, en dépit des événements, celle-ci demeure une réserve de calme.

Parfaire la Loi-Cadre

La mise en défense de l'Afrique, c'est d'abord la constitution de cette communauté franco-africaine qu'a demandé le Congrès de Bamako. D'une telle communauté, une pierre d'attente importante a déjà été placée par la Loi-Cadre, déposée par Pierre-Henri Teitgen et que M. Defferre a reprise. Déjà, grâce à cette loi, les cellules de base de la communauté franco-africaine commencent de se constituer. D'une communauté franco-africaine nous possédons les assises locales. Et ces assises sont bonnes. L'exercice de responsabilités concrètes, le soin de mettre en place des administrations, ont détourné presque toujours les hommes politiques du verbalisme et de l'agitation. Comme le constatait au mois de mars le président de la Confédération Africaine des Travailleurs Croyants, David Soumah, dans un rapport doctrinal : « Ce qui intéresse directement les autochtones est désormais géré par des élus africains ». Et il ajoutait : « La superstructure de l'organisation politique, économique et sociale du pays – du moins à l'intérieur des limites de chaque territoire – est administré par des Africains ».

Toutefois, au milieu d'un calme relatif mais apparent, le Congrès du RDA à Bamako a produit, en métropole, selon le vieux cliché , « l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel serein ». De nouvelles revendications se sont exprimées. Les termes en furent violents. Et tout de suite de dire, ici et là, que la Loi-Cadre, jugée bénéfique pourtant par des Africains aussi peu suspects que David Soumah, est dépassée. Je n'aime pas ce vocabulaire. Il sent les Minou Drouet de la politique, si ce n'en est les Marie-Chantal. Non, la Loi-Cadre n'est pas dépassée, et je n'accepterai jamais ce vocable pour un système institutionnel dont on peut encore tirer profit. Mais après un an d'exercice, après les crises ministérielles de Haute-Volta et du Dahomey, après le Congrès de Bamako et les réunions de partis africains au cours de l'hiver, il est évident que pour qu'elle soit vraiment la base de la communauté franco-africaine, il faut la parfaire.

Mais restons dans sa ligne. Au surplus, elle se situe dans un système progressif qui a, depuis dix ans, étape par étape, décolonisé l'Afrique. Je ne ferai que reprendre le rapport toujours actuel qu'André Colin vous présentait l'an dernier. En dépit d'une propagande très officielle, la Loi-Cadre n'est pas née toute seule, un beau jour. Elle doit l'essentiel de son efficacité d'avoir été préparée par les pouvoirs toujours plus larges dont depuis 1947 ont bénéficié les Assemblées locales ; par ce Code du Travail déposé par Coste-Floret, rapporté par Joseph Dumas, défendu par Pierre Pflimlin, ce Code du Travail dans lequel les Africains ont vu moins une défense des travailleurs que le signe d'une promotion politique ; par les municipalités qu'à créées Pierre-Henri Teitgen ; par la participation des Africains à toutes nos Assemblées constitutionnelles.

Ils y ont trouvé un champ d'expression à l'envergure de leurs hommes d'État. Je refuse, en effet, l'argument réactionnaire d'après lequel les constituants auraient « commencé la maison par le toit ». Croyez-vous que des Houphouet-Boigny ou des Senghor se seraient laissé confiner dans leur territoire et que si la métropole ne leur avait offert des responsabilités parlementaires ou ministérielles il n'auraient pas cherché ailleurs le terrain où donner leur mesure ?

La Loi-Cadre a été préparée aussi par les investissements grâce auxquels promotion politique et progrès économique se sont trouvés accordés. Je dédie cette considération à la méditation de M. Raymond Cartier, si tant est qu'il médite parfois.

Il faut parfaire la Loi-Cadre et dans sa logique même. Elle a institué une autonomie interne de gestion dont on doit tirer toutes les conséquences. En premier lieu, comme l'a demandé une proposition de notre Groupe de l'Assemblée de l'Union Française supprimons cette anomalie que le Conseil de Gouvernement soit présidé par le Gouverneur. Il faut qu'un Africain préside ce Conseil. Ainsi les territoires comprendront qu'ils sont vraiment les maîtres de leurs services territoriaux. Ils seront sauvés aussi de la tentation, à laquelle certains de leurs ministres ont succombé, de se réfugier derrière le gouverneur pour éviter les responsabilités, ou encore de s'en remettre à lui des tâches qui leur sont ardues. D'autre part, on ne compromettra plus l'État, en la personne de son représentant, dans les querelles internes des territoires.

Il faut compléter aussi la compétence des Conseils de Gouvernement pour qu'ils aient en main tous les moyens des tâches politiques qui désormais leur incombent.

Cela suppose aussi, il faut le reconnaître, un changement, non dans la rétribution, mais dans le train de vie des fonctionnaires européens. Ce train de vie présente toutes sortes de dangers, car il les a séparés de la masse africaine. Il a surtout contribué à engager certains Conseils de Gouvernement sur une mauvaise pente. Quand le Gouverneur roule en « Versailles », le ministre se croit obligé d'être au moins dans une « Chambord ». Je me sens assez africain pour dénoncer comme un scandale que dans certains territoires dont le niveau de vie est de 16 000 francs PAR AN, les ministres se soient arrangés des traitements de 300 000 francs PAR MOIS. Dangereuses prébendes qui aiguisent les appétits déjà très violents des jeunes qui discréditent les institutions, qui démoralisent le pouvoir. Toujours le pouvoir doit être service et même servitude, encore plus dans un pays pauvre comme l'Afrique. Je précise que d'autres territoires, tel le Sénégal, ont au contraire donné l'exemple de l'austérité.

Si pour la constitution de la Communauté franco-africaine nous voulons parfaire la Loi-Cadre dans sa logique, toute une reconversion de notre administration Outre-Mer est également à opérer. Nous ne devons pas compromettre nos administrateurs dans les tâches qui désormais reviennent aux Africains. Le temps du Commandant de Cercle est fini. Ne soyons pas surpris que ceux qui subsistent se découragent dans une situation anachronique, à la fois responsables et sans pouvoirs. Mais, encore une fois, une reconversion administrative s'impose et je suis reconnaissant à Paul Coste-Floret de l'avoir tracée dans

une proposition de loi que je voudrais voir sortir des oubliettes parlementaires. Cette proposition va d'ailleurs plus loin, car elle remédie à un mal qui est une des pierres d'achoppement de la Loi-Cadre : la fuite des Européens ou leur exil à l'intérieur de l'Afrique. Ceux-ci ont une excuse : l'incertitude sur leur avenir. Créer un corps nouveau qui garantisse leur carrière, tout en les mettant au service d'une Afrique qui a plus que jamais besoin de leurs conseils, est une idée féconde et qu'il convient de réaliser.

Pour éviter des crises politiques, comme celles qui ont éclaté en Haute-Volta et au Dahomey, il faudrait aussi, toujours dans la logique de la Loi-Cadre, organiser la responsabilité des Conseils de Gouvernement devant l'Assemblée de Territoire, tout en évitant de faire à l'Afrique le cadeau vénéneux de l'instabilité ministérielle ou du gouvernement d'Assemblée. À ce sujet encore, le Groupe MRP de l'Assemblée de l'Union Française a déposé une proposition constructive.

Plus encore, peut-être, doit-on d'urgence compléter l'autonomie interne des territoires par le transfert de certains services que la Loi-Cadre a réservés à l'État. Ainsi, la tutelle des communes devrait revenir au Ministre de l'Intérieur des territoires. C'est une anomalie de la conserver au Gouverneur, c'est-à-dire en fait au Commandant de Cercle. Je ne prétends pas me livrer à une énumération exhaustive qui serait vite fastidieuse. Je me résumerai donc en disant que le territoire doit posséder, sur le plan de la gestion, sa complète autonomie interne.

Territoire ou groupe de territoires ?

Dans leurs instances, certains partis africains ont émis une autre revendication : que des Conseils de Gouvernement fonctionnent, non seulement, comme il en est aujourd'hui, à la tête de chaque territoire, mais à la tête des groupes de territoires : AOF et AEF. Savoir s'ils désirent ou s'ils ne désirent pas des exécutifs à Brazzaville et à Dakar ne regarde que les Africains et je me garderai de prendre parti.

Mail s'il appartient aux Africains de décider, il convient que nous leur laissions la pleine liberté de leur choix. Or, si la Loi-Cadre fait du territoire la cellule de base de la Communauté franco-africaine, force est de reconnaître que toute notre politique a tendu à transférer le maximum de pouvoirs à l'échelon du Groupe. C'est au Groupe que nous versons les subventions. C'est à l'échelon du Groupe que sont prises des décisions importantes. Nous avons confié aux Grands Conseils de ces Groupes la prérogative exorbitante d'arbitrer l'économie des territoires – ceux qu'on prétend riches, Côte d'Ivoire et Sénégal, soutenant par son intermédiaire les territoires les plus pauvres. Il importerait donc que désormais la métropole prit en charge directement le déficit de ces territoires pauvres. Que directement elle subventionne les investissements territoriaux. Si les Territoires africains jugent que leur essor économique ou politique exige qu'ils aliènent au profit des groupes une partie de leurs prérogatives, s'ils préfèrent ce mode pour se gouverner eux-mêmes, s'ils estiment nécessaire d'alimenter entre eux un budget fédéral, cela ne regarde qu'eux. Je crois que nous ne pouvons commettre pire erreur que de nous mêler de ce qui est vraiment leur domaine.

Je le devine, le programme que je viens de développer peut provoquer une question : en quoi ces prérogatives nouvelles aideront-elles les Africains à se mettre en défense contre un communisme qui les menace ? Je répondrai : D'abord en donnant une assise à un système politique solide et efficace. Ensuite, en apportant satisfaction à des revendications légitimes, et donc en provoquant un apaisement politique. Mais surtout par l'exercice de responsabilités concrètes. La grande erreur des Américains, pour répondre à la propagande soviétique, a été de faire de la liberté un slogan. La liberté n'est pas un slogan. La liberté c'est une faculté qui s'acquiert, et qui s'acquiert dans l'exercice des responsabilités. La liberté cela s'apprend dans des tâches bien solides. La mise en défense de

l'Afrique contre le communisme, ce n'est pas de lui répéter un slogan, mais à travers les institutions d'une Loi-Cadre dûment complétée, lui faire acquérir l'exercice de la liberté, et j'allais même dire : son ascèse.

Aider les Africains à s'aider

Mais la liberté n'est qu'un mot vide quand on meurt de faim. Sans même qu'on meurt de faim, en dessous d'un certain équilibre de la vie, elle est un mot creux. Voilà pourquoi s'impose à nous, pour cimenter la Communauté franco-africaine, de maintenir l'effort d'investissement en Afrique. Je dirai plus : les institutions libérales dont nous proclamons la nécessité n'engendreront que des troubles si à leur progrès politique ne continue pas de répondre un progrès économique. Telle est la grande faille de ce « cartièrisme » qui se répand de plus en plus.

Si je ne crois pas nécessaire devant vous de répéter pourquoi nous devons maintenir nos investissements en Afrique, je dois pourtant vous indiquer qu'à mon sens une transformation complète est à opérer dans la manière de les appliquer. La loi de 1946 qui a créé le FIDES ne correspond plus à la situation politique présente. Elle a été faite pour une République plus unitaire que la nôtre, comme pour des pays moins évolués qu'ils ne le sont à présent. Si nous n'y veillons et si nous ne transformons nos méthodes, l'effort même que nous accomplirons nous sera reproché par ses bénéficiaires. Tel est le résultat inéluctable du paternalisme. Je crois que des directions nouvelles s'imposent. En premier lieu, le volume des investissements à appliquer dans un territoire devrait être négocié bilatéralement avec le territoire lui-même. Ainsi, éviterons-nous les enchères et les accords occultes qui jouent trop souvent au Comité Directeur du FIDES. Ensuite, il appartiendra au Territoire de décider l'emploi des fonds, quitte à ce que nous contrôlions, *a posteriori,* la sanction étant l'interruption des crédits. Comme je l'ai lu dans une revue excellente, mais qui ne peut passer pour révolutionnaire, la *Revue Militaire d'Information*, « Le temps est passé où il fallait aider les Africains. À présent, il faut que nous les aidions à s'aider eux-mêmes ».

Bâtir la Communauté franco-africaine, plutôt que la définir

Mais il importe de parfaire la Loi-Cadre, s'il importe de parfaire à travers elle l'autonomie des Territoires, il importe aussi que nous bâtissions avec les Africains la Communauté franco-africaine. Et il importe que cette Communauté soit une communauté libre. Nous ne retiendrons personne de force. La communauté que nous voulons bâtir avec les Africains n'est pas une prison, avec des barreaux. L'indépendance doit perdre la saveur du fruit défendu. Si un territoire la réclame, nous n'y verrons pas un geste inamical. On peut se quitter tout en restant bons amis. Nous regretterons ce départ, moins pour nous-mêmes que pour lui, car la voie qu'il aura choisi est une voie difficile, et le début d'une aventure dont il n'aura sans doute pas mesuré l'ampleur. Mais, encore une fois, il est libre. Seulement qu'il en connaisse le prix. Le bénéfice de la communauté ne peut appartenir qu'à ses membres – son bénéfice sur le plan des investissements, sur le plan de la compensation du déficit budgétaire, sur le plan des débouchés, sur le plan de la défense, sur le plan du poids diplomatique dans un monde où les isolés ne comptent pas. Une communauté se doit d'abord à ses membres.

Ajoutons que dans un pays loin d'être équipé totalement, comme la France, le contribuable ne soutiendrait pas longtemps son efforts envers des pays avec qui il ne se sentirait pas associé.

Les Africains savent l'effort que nous avons entrepris en leur faveur, nous, le pays qui a le plus dépensé pour des pays sous-développés. Ils savent que cet effort nous désirons le poursuivre et que sa poursuite ne dépend que d'eux. Parce que beaucoup de notre âme

est en Afrique, nous ne la pouvons larguer comme le propose M. Raymond Cartier, à la fin d'une opération comptable. Mais force nous est de nous réserver pour ceux qui veulent marcher avec nous.

Pourtant ce que demandent les Africains dans leur immense majorité, ce n'est pas l'indépendance, c'est ce qu'ils ont réclamé à Bamako, nous l'avons vu : la Communauté franco-africaine. En quoi leur réalisme se manifeste. Ils savent que leur liberté est fonction de leur association avec une grande puissance. Seule, celle-ci les garantit contre l'impérialisme soviétique. Seule, elle les garantit contre les autres colonisation de remplacement : le capitalisme américain, sans doute, mais beaucoup plus de nouveaux impérialismes. C'est un fait troublant que, l'indépendance à peine acquise, les nationalismes se muent en impérialismes. Le Maroc revendique une Mauritanie qui toujours a lutté contre lui. L'Égypte ne cache que très mal des ambitions dont le spectre a causé un malaise à la Conférence d'Accra. Quant à l'Inde, sous le poids de la misère et d'une population excessive, elle se cherche des colonies. Le vide relatif du continent africain l'attire, comme l'attire encore plus, nous le verrons, Madagascar. L'ONU se fait l'instrument de ces impérialismes. Ne nous y méprenons pas : la création dans son sein d'une Commission économique pour l'Afrique est une menace directe. Nous savons trop, depuis dix ans, que l'ONU est le serviteur docile de ces nouveaux impérialismes.

Quand les Africains réclament la création d'une Communauté franco-africaine, ils y associent souvent la révision du Titre VIII de la constitution. Cette révision, le MRP la demande depuis trois ans dans le sens d'un très grand assouplissement. Le Groupe de l'Assemblée Nationale a déposé un texte que je crois encore le meilleur. Depuis lors, d'autres partis ont entonné cette antienne. Pour se classer, ils suggèrent les procédures les plus inquiétantes. M. Mitterand propose la convocation de véritables États Généraux. De quelque façon qu'on dénomme une pareille conférence, la plus grande réserve s'impose. Pour se classer vis-à-vis de leurs opinions, les Africains y seront forcés de s'aligner sur les positions les plus extrêmes. C'est condamner au silence ou aux surenchères les plus réalistes d'entre eux. Certes, on ne peut trouver meilleure méthode pour aboutir à la dissidence générale. *Les Africains doivent être entendus, et rien ne doit être entrepris sans leur accord formel.* Mais n'ont-ils pas déjà pour s'exprimer la voie démocratique de leurs Conseils de Gouvernement ? N'ont-ils pas, comme le faisait récemment remarquer M. Mamadou Dia, Vice-Président du Sénégal, comme porte-parole des parlementaires élus par le suffrage populaire ?

Je crains, pour la révision du Titre VIII, un assaut de verbalisme qui cache les réalités politiques. Une bataille de mots est engagée. On parle de fédération, de confédération, sans d'ailleurs voir qu'il ne s'agit plus, dès lors, seulement de la réforme du Titre VIII, mais de toute la Constitution. Prenons garde de ne pas ajouter à l'instabilité du pouvoir l'instabilité des institutions républicaines. On multiplie les vocables abstraits. On croirait qu'on peut résoudre des problèmes politiques simplement en feuilletant le petit Larousse ! Je crois qu'avec beaucoup plus de solidité les Africains nous ont tracé la voie en employant ces mots de Communauté franco-africaine.

Mais je crains encore plus la lenteur et la difficulté de toute révision constitutionnelle, car nous jouons sur quelques mois sinon sur quelques semaines. Nous sommes payés pour savoir ce que peut donner l'addition de la timidité et de la démagogie. Or, nous ne pouvons différer la réponse à la question que nous adressent les Africains. Sans attendre donc les constructions juridiques qui devront venir, entrons dans leur voie. D'abord en associant les Africains à celles de nos institutions qui actuellement gèrent les destinées communes. Les grandes orientations de la politique économique devraient être concertées avec eux. Qui empêcherait, lorsque se présente à nous une option importante dans un de ces domaines, de réunir en conférence autour du Gouvernement de la République, les Présidents de Conseil de Gouvernement ou leurs ministres compétents. De telles

conférences ont eu lieu cet hiver, mais sur des sujets proprement africains. Il faut en élargir le domaine. C'est à tout ce qui peut réagir sur la vie de leurs territoires qu'il convient d'associer les gouvernements de l'Afrique. Pourquoi ne pas voir avec eux, par exemple, les problèmes posés par l'application du Marché Commun ? Pourquoi ne pas étudier avec eux les mesures à prendre ? Pourquoi ne pas discuter d'emblée avec leurs ministres compétents les plans d'investissement ou d'équipement et les projets qui, tels le Kouilou ou le Koncouré, intéressent toute la République ? Ce ne sont là que des exemples.

J'irai plus loin. Pourquoi ne pas organiser des consultations de cet ordre quand se posent des options de politique étrangère ? Les Africains les comprendraient mieux si les mobiles leur en étaient expliqués, et nous-mêmes serions éclairés sur des répercussions que nous pouvons ne pas prévoir. Il faut donner à la Communauté franco-africaine en construction, un caractère d'activité concrète, et cela dans tous les domaines. Nous devons réaliser notre association sur des faits, mettre les Africains à cette école du pouvoir : les problèmes de Gouvernement.

Et sans attendre non plus les constructions juridiques, nous pouvons créer d'autres solidarités. Ce sera toujours dans le même esprit. Nous vivons déjà avec l'Afrique dans une très grande solidarité. Il faut la renforcer et créer avec elle *un véritable réseau de communautés économiques.* Je souhaite que nous sachions créer une solidarité dans les corps de l'État. Tous nos grands corps de l'État devraient comporter des Africains : Conseil d'État, Cour des Comptes, Inspection des Finances, Corps diplomatique. Il faut qu'en dehors même des institutions à venir de la Communauté franco-africaine, les Africains comprennent que l'État, c'est eux aussi.

Oui, tout cela il faut l'entreprendre immédiatement. La Communauté franco-africaine, il faut moins la définir que la bâtir. Ne nous enlisons pas dans les procédures car l'édification de la communauté franco-africaine cela doit être d'abord *une immédiate percée politique*, cela doit être d'abord un bond dans les réalités concrètes du pouvoir. Nous en avons déjà le moyen, même avec les instruments juridiques qui sont en nos mains. Rien dans les textes ne nous interdit de consolider les cellules de base de la communauté, autrement dit de parfaire l'autonomie de gestion des territoires en complétant la loi-cadre. Rien ne nous interdit non plus de nous associer avec les Africains dans de grandes organisations économiques, de leur ouvrir les grands corps de l'État. Rien ne nous interdit, à chaque occasion concrète, de réunir ces conférences entre l'exécutif des territoires et les ministres qualifiés du Gouvernement de la République. Sans doute est-ce plus réellement audacieux que de manier le dictionnaire, mais c'est aussi éviter l'aventure que l'on court toujours quand on quitte le domaine des faits.

Alors, ce que nous aurons bâti, nous pourrons l'institutionnaliser. Si notre percée politique a malmené tel ou tel article de la Constitution, les lenteurs et les palinodies n'en empêcheront plus la révision, car elle se sera inscrite dans la vie. Les amendements des combats d'arrière-garde ou de la surenchère ne pourront plus ni la vider de sens, ni nous lancer, l'Afrique et nous, dans l'aventure. Alors, la Communauté franco-africaine ne sera pas un mot parmi d'autres mais une union de peuples libres.

Madagascar

Je n'ai pas encore, sauf par référence, prononcé le nom de Madagascar. Quelles que soient les différences fondamentales entre Madagascar et l'Afrique, beaucoup de ce que nous venons de dire s'y applique. Seulement, à Madagascar, le problème est d'abord politique.

Double péril sur Madagascar

En Afrique Noire, on ne prononce que peu le mot d'indépendance. C'est parce que les étudiants l'emploient, que M. Sekou-Touré les taxe d'irréalisme. Pour la réclamer immédiatement, le Parti Africain de l'Indépendance s'est fait expulser de la Commission des partis africains. À Madagascar, au contraire, beaucoup répètent ce mot – et d'abord, c'est justice, les béni-oui-oui qu'a fabriqué l'administration.

C'est un fait : il existe beaucoup d'éléments d'une nationalité malgache. En Afrique Noire, les courants nationalistes ne correspondent pas à des nationalités. Ils ne sont que colère contre une humiliation raciale séculaire. En dépit des diversités ethniques, l'unité de langue, l'imérinisation de l'île réalisée par le Maréchal Galliéni, ont confédéré aux Malgaches beaucoup des éléments d'une nationalité. Aujourd'hui, même le betsiléo, même l'antandroy ou le bessimissaka se dit et se sent d'abord Malgache. Bien des faits, depuis la médiocre qualité de notre administration jusqu'à la rivalité archaïque des confessions chrétiennes, surtout l'éloignement d'une métropole ignorante, ont renforcé ce courant. Pierre de Chevigné, depuis tant calomnié, même à coups de Pater Noster, Pierre de Chevigné dont les épaules ont été chargées avec les fautes de son prédécesseur socialiste, l'avait bien senti qui, dès son arrivée dans l'île, avait parlé de sa « vocation à devenir un État associé ».

Seulement, si on parle beaucoup d'indépendance à Madagascar, si on trouve au moins certains éléments d'une nationalité, il n'est aucun pays pour qui cette indépendance ne représente une plus grave menace.

Du risque, un des adeptes les plus fervents de ce nationalisme (je ne me sens pas autorisé à vous révéler son nom) m'a fait la description : « Nos diverses races se heurteront, nous serons submergés par une rapide infiltration indienne ou bien le communisme confisquera cette indépendance à son profit ». Cette sincérité, nous aimerions qu'elle ne soit pas réservée pour le huis-clos. Car le risque est bien analysé. Le risque indien d'abord. L'Île Maurice n'est pas si loin, où les 300 000 Indiens écrasent les 30 000 Mauriciens. Et sous cette pression l'Angleterre vient d'abolir leur dernier privilège : la langue française. Océan Indien, en Hindi on traduit cela : *Mare Nostrum.*

Péril déjà que l'impérialisme indien, quand les nationaux de cette Union pénètrent déjà beaucoup à Madagascar. Mais l'Inde est un géant d'argile. Déjà un de ses États du Deccan est gratifié d'un gouvernement communiste. Surtout le Népal, qui commande les passes de l'Himalaya, a viré vers le bloc soviétique et la frontière du Népal n'est qu'à 160 kilomètres de Dehli. Sur ce plan de la mise en défense contre le communisme où se situe mon rapport, voilà déjà une grave cause d'inquiétude.

Rassembler les forces chrétiennes

La menace soviétique est encore plus directe. Elle est dans l'île même. C'est un des drames de Madagascar que le communisme en soit la seule force politique organisée. Dans les récentes élections son influence s'est marquée jusque dans la composition de certains Conseils de Gouvernement. Pour y remédier, le Haut-Commissariat a tenté de créer de toutes pièces un parti socialiste. Ne reposant sur rien, ce parti n'a pu faire que surenchère de nationalisme. Curieuse aberration que vouloir créer un parti animé de laïcisme, dans un pays dont la seule vraie force et le seul élément stable est le sentiment religieux.

Face au communisme montant, seul un rassemblement des chrétiens pourrait sauver l'Île. Malheureusement ils sont divisés entre catholiques et protestants, archaïquement opposés, nous l'avons dit, et encore divisés entre protestants, et encore divisés entre catholiques. Aucune personnalité n'a émergé sur laquelle ils fassent leur unité.

Cette inorganisation explique d'ailleurs la difficulté d'autoriser le retour des anciens parlementaires, sans parler de l'extrême excitabilité de l'opinion. On sait quelle émeute a

provoqué le retour du corps d'un joueur de rugby décédé en métropole ! Rassembler les forces chrétiennes, non sans contact avec ceux des anciens parlementaires que n'a pas contaminé le communisme, est une tâche nécessaire et préalable à toute évolution politique de l'Île, si urgente soit-elle.

Mais si Madagascar possède certains éléments d'une nationalité, elle n'en possède pas tous les attributs ou plutôt toutes les capacités. Une nation doit être à même de concourir au bien commun de ses membres. Une élite, comme suspendue en l'air au-dessus de masses amorphes, possède-t-elle cette capacité ? J'en doute. Ce n'est pas un travail moins urgent que reconstituer les structures paysannes effritées par le heurt de la colonisation. Une ascension de cette masse rurale s'impose. Pierre de Chevigné l'avait bien compris quand il préconisa la restauration des fokolona. Malheureusement, son effort ne fut guère poursuivi par ses successeurs. On le compromit même, en faisant des fokolona un instrument de travail forcé. Pierre-Henri Teitgen tenta d'y remédier, envoyant des instructions qui constituent un véritable Code de la promotion rurale. J'ai peur de devoir ajouter : en vain, tant j'ai l'impression que cette entreprise nécessaire est à peine commencée. Pourtant comment Madagascar résistera-t-elle à une emprise communiste chaque jour plus insistante sans, à la base, une démocratie paysanne ?

Reste enfin que si l'évolution de Madagascar doit normalement la mener vers un statut national, elle ne peut maintenir sa liberté que par une association étroite avec la France. Dans son cas, il ne s'agit peut-être pas de construire un système communautaire de même nature qu'avec l'Afrique. Il faudrait perdre l'habitude de vouloir régler toutes les situations, fussent-elles différentes et même disparates, dans le cadre d'institutions uniformes. Je rappelle à mon porte-parole du nationalisme le propos qu'il me tint à huis-clos : sans cette association le sort des Mauriciens attend les Malgaches.

Algérie

Je savais, bien mes camarades, que lorsque j'aborderais devant vous l'affaire d'Algérie, je parlerais de choses graves et même tragiques. Je ne pensais pas que ce serait aussi l'heure des émeutes et peut-être des pronunciamento.

Je voudrais parler sans passion, mais avec une profonde tristesse. De voyage en voyage, je suis devenu trop Algérien pour ne pas voir d'abord que ce qui se commet ces jours-ci à Alger est à la fois une faute et un piège. Rien ne pouvait davantage affaiblir la France, donc l'Algérie. Si le temps était d'écrire des fables, j'écrirais celle de la branche qui, mécontente de son tronc, s'en sépare. Elle en tombe, et elle en meurt. Une Algérie française contre le Gouvernement de la France, je ne comprends pas.

Et pourtant, je ne crois pas qu'aucun Président du Conseil investi ait affirmé plus solennellement que Pierre Pflimlin que la France n'abandonnerait pas l'Algérie. Tout ce qu'il a dit était déjà dans la déclaration du 9 janvier de M. Guy Mollet, reprise par M. Bourgès-Maunory, puis par M. Gaillard, M. Morice et M. Soustelle ont voté ces investitures, comme ils ont voté la confiance à M. Guy Mollet à la fin du débat sur l'Algérie le 29 mars 1957, donc juste après cette déclaration. Voilà qui éclaire les attaques contre Pierre Pflimlin, qui, lorsqu'on se reporte à ces votes et à ces textes, ne sont plus qu'un abominable procès d'intention. Certains n'avaient-ils pas du salut, et les recettes et le monopole ?

Je n'en dirai pas plus, ne souhaitant que l'apaisement. Ne savons-nous pas d'expérience qu'en France l'émeute fascisante entraîne en réplique la contre-épreuve communiste. Voilà qui ne nous rappelle que trop une menace qui pèse sur l'Algérie elle aussi.

Ici encore, emprise soviétique

Si une fois de plus je me retourne vers l'an dernier, une fois de plus, aussi, je constaterai comme un fait nouveau dépassant tous les autres en portée, une emprise plus forte du communisme, mais surtout et beaucoup plus une intervention, et plus nette et plus décisive de l'URSS. Cette intrusion de l'URSS dans la Méditerranée occidentale, à la faveur de la guerre d'Algérie, me paraît l'événement le plus important de l'année écoulée, celui qui doit commander nos attitudes.

Influence directe du communisme. Certes, il joua un rôle dans les origines de la rébellion, je puis affirmer que ses foyers de départ ont toujours été des lieux où avaient longuement séjourné des fonctionnaires communistes. La simple honnêteté intellectuelle oblige pourtant à reconnaître que, pendant une longue période, le FLN tenta d'indéniables efforts pour éviter que le communisme ne joue un rôle important dans la rébellion. Plusieurs de ses dirigeants essaient encore de se défendre contre cette influence. Malheureusement, je puis témoigner personnellement que désormais, à la base, les communistes collent à la rébellion.

Si, à la tête, pourtant, le FLN se gardait jusqu'à présent, autant qu'il le pouvait, du communisme, c'est en partie parce qu'il tenait à se conserver les bonnes grâces américaines, c'est ensuite rancune contre l'approbation donnée par Maurice Thorez à l'écrasement de la rébellion de 1945 ; c'est aussi par l'attachement de ses dirigeants non tant à une foi musulmane, que plusieurs ne possèdent plus, qu'à sa sociologie.

Mais surtout, cet hiver, au cours d'une randonnée algérienne depuis Tlemcen jusqu'à Tébessa, j'ai eu le sentiment, si intense qu'il en était presque physique d'assister à un virage dans la guerre d'Algérie. La guérilla des fusils de chasse, à 80% d'origine française, est finie. C'est une guerre beaucoup plus classique qui commence, avec des armements plus importants et plus lourds *qui viennent tous d'au-delà du rideau de fer*. Le FLN y devient progressivement le prisonnier de son fournisseur, et trop de faits en attestent. Tandis que le parti communiste algérien, début décembre, annonçait son intention de tout faire pour « élargir et renforcer son soutien au FLN », tandis qu'en novembre, assistant à Budapest au Congrès des syndicats hongrois, Idriss Oujinat célébrait la coopération du FLN et du PCA, le FLN envoyait au Moyen-Orient comme ambassadeurs itinérants, deux communistes patentés, Abane Ramdane et A. Mahri. Le chantage au « glissage à l'Est » se faisait d'autant plus insistant qu'il était en fait amorcé. Bien mieux, devant la marche un peu claudicante du parti communiste français, l'URSS tranchant des conflits qui remontent à 1935, décidait de rattacher le parti communiste algérien au parti communiste italien. Voilà maintenant, et c'est peut-être le plus grave, que désormais, sur ces cinq participants, l'exécutif militaire du FLN compte deux membres du parti communiste algérien. En outre, dans cette Tunisie dont le FLN est beaucoup plus le maître que M. Bourguiba, s'est ouverte une agence du Kominform, sous le nom pudique mais peut trompeur d'Office de Documentation et d'Information.

Les enjeux de l'affaire algérienne

L'affaire algérienne comporte donc un nouvel enjeu. Nous savions que se risquait le sort de 1 200 000 Algériens d'origine européenne. Nous savions que nous voulions sauver les musulmans fidèles à la France. Nous savions que nous jouions l'avenir de la France. Je voudrais citer, une fois de plus, la remarquable étude que Robert Buron a consacrée au développement des pays sous-développés : « Notre présence en Afrique nous conserve ce que tant de pays d'Europe ont perdu malgré leur puissance économique relative, le sens de l'espace. Le seul hexagone métropolitain deviendrait vite une limitation intellectuelle et morale bien plus encore qu'une diminution géographique et politique ». Mais désormais,

sous la pression communiste, le problème algérien se pose d'abord en termes de civilisation. Même si le monde libre l'ignore ou nous vilipende, son avenir est en train de s'y jouer. L'aide que l'URSS apporte à la rébellion est une hypothèque. Cette puissance, qui n'est pas tendre, voudra en tirer un plein profit. Les fusils-mitrailleurs auront pour prix la satellisation.

Ces faits posent la tragique urgence d'une solution. L'indépendance algérienne peut signifier la satellisation du Maghreb. La durée de la guerre d'Algérie la provoque aussi, et plus l'URSS y rendra apparent le rôle qu'elle y joue, plus lourde sera son hypothèque, plus difficile deviendra la vraie solution. Ce n'est pas la moindre raison pour que dans l'intérêt de l'Algérie, dans l'intérêt de la France, dans l'intérêt du monde libre, nous ne voulions pas faire de la guerre d'Algérie une nouvelle guerre de Trente ans. Voilà pourquoi, au prix peut-être d'un immense effort, il faut vaincre.

Ne nous leurrons pas nous-mêmes d'euphémismes

C'est dire que de toutes les hypothèses que nous rencontrerons, la pire serait je ne sais quel pourrissement dans l'irrésolution comme dans l'irresponsabilité. La pire des hypothèses serait de laisser la guerre d'Algérie s'enkyster en prélude à une dérive ; ce serait laisser croître la lassitude jusqu'à la résignation dans la lâcheté ; ce serait qu'un effort national douloureux mais insuffisant aboutit à la négociation dans la défaite ; ce serait se laisser traîner d'instance internationale en instance internationale jusqu'à un arbitrage de l'ONU, qui ne serait qu'un arbitrage par les afro-asiatiques ; ce serait le triomphe d'une rébellion sur laquelle, de mois en mois, l'hypothèque soviétique se serait alourdie jusqu'à la disparition dans ses cadres des derniers adversaires du satellisme et que, cette hypothèque soviétique, on perde tout espoir ou toute possibilité de la lever. Certains cultivent ce pourrissement. Ils appellent cela « laisser mûrir la situation ».

Parce qu'ils n'osent regarder en face ni l'effort nécessaire, ni les risques du pourrissement, certains parlent d' « internationalisation ». Voilà encore un de ces mots abstraits dont on ne doit faire ni un tabou ni une panacée.

On ne doit pas en faire une panacée. Si par « internationalisation », on entend qu'on se débarrassera du soin de régler l'affaire d'Algérie entre les mains d'une instance internationale ; si on entend par là que – comme on dit vulgairement - « on lui passera le paquet », alors, je vous interroge : la France a-t-elle le droit, quand la solution de la guerre d'Algérie commande tout son destin (c'est un point sur lequel vous serez tous d'accord avec moi, et quelle que soit votre position), quand ils s'agit du sort d'une part notable de la communauté nationale, quand tant d'hommes ont déjà souffert et sont morts dans cette aventure, avons-nous le droit de laisser cette solution au hasard de la rivalité des tiers et aux fluctuations de leurs politiques étrangères ? Aussi déchirantes que soient les situations, la France ne serait plus une nation si elle n'avait plus le courage de ses décisions.

Ce n'est pas, je m'empresse de le préciser, qu'on doive refuser toute intervention internationale ou toute recherche de bons offices. C'est un point sur lequel j'aurai plusieurs occasions de revenir. Quand une affaire comporte autant de prolongements internationaux que l'affaire d'Algérie, surtout depuis Sakiet, quand s'y engage le sort du monde, elle est toujours dans une certaine mesure internationalisée. Ne créons pas non plus de « tabou ». Non seulement nous ne devons pas repousser toutes possibilités de bons offices, mais nous pourrions, c'est du moins mon opinion personnelle, les souhaiter surtout si ceux qui les pratiqueraient sont livres et impartiaux. Je souhaiterais même que l'Europe s'intéressât davantage à l'Algérie. Une satellisation du Maghreb la menacerait autant que nous. Puisque, par une initiative très heureuse, la création d'une Communauté saharienne a été proposée, je souhaite qu'on n'y intéresse pas seulement les riverains du Sahara, mais aussi nos partenaires européens. Le pétrole du Sahara peut apporter un appoint capital à notre économie. Il rendrait moins difficile la solution du problème économique de l'Algérie. Mais

c'est une dangereuse richesse. Si dangereuse qu'elle a contribué aux encouragements reçus par la rébellion. Si dangereuse que si nous voulons la garder, nous devons savoir que nous ne la garderons pas tout seuls.

D'autres aussi peuvent jouer un rôle, si du moins ils ne se comportent pas plus en partenaires d'un des belligérants qu'en pays dont l'intérêt est la paix algérienne. L'intérêt bien compris de la Tunisie comme du Maroc est à coup sûr cette paix. Le prolongation de la guerre les voue, eux aussi, au rôle peu glorieux de satellites. Leurs régimes n'y survivraient pas. Mais il faut regarder les choses en face. Déjà leur offre de novembre présentait le FLN comme seul représentant qualifié des populations algériennes, quand il ne représente même pas toute la rébellion. Aujourd'hui, leurs partis politiques au pouvoir ont adopté avec la conférence de Tanger, une position qui contredit cette offre. Le concours de ces pays ne doit pas être écarté a priori, je dirai même, au contraire, mais il suppose qu'ils se prêtent à régler leur contentieux avec nous. Il doit entraîner aussi un bon voisinage qui comporte le respect mutuel des souverainetés et l'inviolabilité des frontières.

Car la France n'a jamais refusé de parler avec l'adversaire en vue d'un cessez-le-feu. Les instances internationales elles-mêmes l'ont constaté, et elles ont même pris acte de cette attitude. Qu'on se reporte à la déclaration déjà citée de M. Guy Mollet le 9 janvier 1957. Seulement, et je voudrais qu'au-delà de ce Congrès l'opinion internationale continue de le constater, jamais les représentants de ceux qui nous combattent ne se sont prêtés à l'ouverture de quelque dialogue que ce soit. Chaque fois que le dialogue semblait possible, ils ont dressé un obstacle, fut-ce le plus odieux des crimes. Je pourrais vous dresser la liste et des détentes et des volontés de les rompre. Quand les gouvernements antérieurs, celui de M. Guy Mollet et celui de M. Bourgès-Maunoury, on tenté des approches discrètes, chaque fois l'adversaire en a divulgué les messagers pour rendre impossible leur mission.

Le FLN n'a jamais voulu la paix

Mais surtout le FLN n'a jamais donné, ni officiellement, ni dans les contacts privés, la moindre indication qu'il pourrait non seulement se départir de sa prétention à ne traiter que dans l'indépendance mais même consentir à certaines des garanties sans lesquelles aucun Français, même le plus aventureux, ne pourrait accepter de traiter.

J'énumérerai quatre points principaux :

- le sort et l'avenir des Algériens non musulmans,
- le sort et l'avenir des Musulmans qui ont fait confiance à la France,
- les bases stratégiques,
- le Sahara.

Aucun Français, fut-il le plus aventureux ou le plus léger, ne pourrait accepter que les Algériens non musulmans soient obligés de renoncer à la nationalité française pour n'être pas des étrangers en Algérie. Nous ne pouvons non plus renoncer pour eux à la plénitude des Droits de l'Homme, à la liberté familiale, à la liberté syndicale, au droit au travail, à la liberté religieuse. Nous ne pouvons nous contenter de promesses vagues, surtout quand l'appel angoissé des hiérarchies catholique, orthodoxe et protestante d'Égypte nous apprend à quelle privation de droits fondamentaux peuvent être aujourd'hui soumis les chrétiens dans un pays musulman ; quant au Maroc même, pays pourtant plus libéral, le droit au travail n'est pas reconnu aux français.

Faut-il dire une fois de plus que ces Français de souche, parfois depuis cinq générations en Algérie, ne sont pas et ne peuvent être des étrangers dans leur pays. Faut-il rappeler, après André Colin l'an dernier, que le problème algérien n'est pas un problème colonial, c'est-à-dire un problème de rapports à établir entre une métropole et un territoire jusqu'à présent dépendant, mais un problème de cohabitation, un problème de minorités,

bien plus près de cette affaire des Sudètes dont est sortie la dernière guerre mondiale, que du problème colonial classique. Même les anglais établissent cette distinction, eux dont on nous cite souvent en exemple l'art d'abandonner certains territoires en oubliant de voir que, dès qu'un groupe un peu dense de ses nationaux se trouve établi dans un pays, l'Angleterre choisit la plus rude répression plutôt que l'évacuation. Mais c'est dire que le sort de l'Égypte, non plus d'ailleurs que celui de l'Afrique du Sud, ne sont une solution au véritable problème algérien.

C'est dire aussi que les droits (encore une fois je me place au point de vue du Français le plus aventureux), car ce sont des droits des Français de souche devraient être non seulement reconnus mais internationalement garantis. Or, je le répète, nous n'avons pas la plus petite indication d'un pas que le FLN serait disposé à accomplir dans ce sens. Mais surtout il faudrait prendre singulièrement garde à ce que pourraient être ces garanties internationales, et qu'elles ne soient pas à la merci du premier chantage au glissement à l'Est, chantage dont, à nos dépens, nous n'avons que trop appris l'efficacité.

Sans forfaiture, nous ne pouvons non plus abandonner à leur sort les musulmans qui se sont risqués pour nous. Ils sont nombreux, ces présidents et ces membres de délégations spéciales et tous les autres. Pouvons-nous, dans le pays de la vendetta, les vouer à l'égorgement ? Et les promesses, qu'au surplus, on ne semble pas du tout décidé à nous faire, seront-elles mieux tenues que les promesses effectives qui couvraient les Tunisiens ayant travaillé avec le gouvernement français ?

Vient ensuite la nécessité de bases stratégiques, car nous ne pouvons risquer que le Maghreb puisse être le point de départ d'une puissance qui nous serait hostile. Ici encore, aucune indication et la contestation sur Bizerte n'est pas pour nous rassurer.

Reste le Sahara. C'est un intérêt économique. De ce fait, certains le jugeront sordide. Un intérêt qui commande l'avenir, la liberté d'action et même la liberté tout court d'une nation n'est jamais sordide. Le pain quotidien n'est jamais sordide, et le Sahara c'est quand même pour demain beaucoup de pains quotidiens, auxquels nous avons droit nous qui sommes, au sens juridique du terme, les inventeurs de ces richesses et sans qui elles dormiraient sous des sables et des cailloux.

L'adversaire, il le montre dans toute son attitude, joue la durée, il escompte le pourrissement. Il ne voit pas qu'il en sera la victime autant que nous, qu'il en sera la victime même avant nous. Il ne voit pas que cette durée provoque la dégradation interne de cette Algérie qu'il prétend défendre, au point que notre défaite ne lui apporterait plus qu'une anarchie. À nous de ne pas lui offrir ce pourrissement.

Les avatars de la loi-cadre

Si bien qu'aujourd'hui, la solution de l'affaire d'Algérie, c'est beaucoup moins de déterminer le régime qu'il faut appliquer à ce pays que de vouloir les moyens de lui appliquer un régime. Il ne s'agit pas de définir la paix, mais d'en trouver le chemin. C'est affaire de gouvernement, et je me garderai de tout excès de précision. Je craindrais même cet excès de précision qui paralyserait sa liberté d'action, comme les fils des lilliputiens, ou peut-être, car cet excès serait séduisant à l'esprit, comme les bandelettes des embaumeurs. Tout est question d'opportunité, d'occasions à saisir. Les plus brillantes constructions intellectuelles ne valent, en politique, que par l'exécution. Si depuis quatre ans, les décisions ont été parfois tardives, ne pâtirent-elles pas surtout d'une exécution ou maladroite ou réticente ?

Indiquons pourtant ces moyens, et ne soyez pas surpris que je place en première ligne ce que j'appellerai les moyens libéraux. La Loi-Cadre se range parmi ces moyens. Je demande qu'on n'est pas la légèreté de la remettre en question. Encore une fois quelle serait la stabilité du pouvoir, dans un pays qui ne voterait des lois que pour six mois.

Certes, quand nous avons réclamé cette loi-cadre, nous l'imaginions fort différente. Une fois de plus, rapportez-vous à nos travaux de l'an dernier. Nous ne demandions pas une loi-cadre très juridique et très complète car nous savions bien d'avance les obstacles auxquels, si nous la revêtions de ces caractères, elle se heurterait. Nous ne lui donnions que deux objets : d'abord être une grande manifestation de volonté française et de volonté libérale. Ensuite créer des « structures d'accueil » où les Musulmans de bonne volonté auraient pu immédiatement exercer des responsabilités et constater dans les faits que l'ancien régime ne reviendrait plus. Dans notre esprit, elle était une pierre d'attente. Telle était le sens du premier projet de M. Bourgès-Maunoury. Malheureusement de consultations en tables rondes, cette loi c'est, si je puis dire, juridifiée. Sous prétexte de garanties on l'a sclérosée. De loi-cadre elle est devenue un statut. Pourtant, telle qu'elle, votée le 1er octobre, elle eut représenté une issue. Conjuguée avec le succès remporté à l'ONU vers cette époque, elle pouvait constituer un appel d'air. Ces institutions auraient certainement joué le rôle de structures d'accueil. Mais vous connaissez l'aventure de la loi-cadre. Le déchaînement de la Réaction l'a rejetée. La droite a, ce 2 octobre, prit une terrible responsabilité. Le Général Massu lui-même a regretté le retard apporté dans le vote de la loi-cadre.

En effet, cette loi pour laquelle M. Bourgès-Maunoury avait commencé ses consultations le 12 août 1957 ne fut définitivement votée que le 5 février 1958. bien entendu, avant même qu'elle ne vit le jour, il fut de mode de la déclarer dépassée. Elle devait garder pourtant une valeur puisqu'au sein même de l'état-major FLN elle provoqua des dissensions entre les « politiques », notamment M. Ferhat Abbas, et les militaires en la personne de Kriss Belkacem. À Alger même, j'ai pu sentir personnellement l'inquiétude et l'attrait qu'elle exerçait sur des milieux nationalistes très avancés. La loyauté dans son application représentait pour nous une chance. Sous certaines conditions elle l'a représente encore.

D'abord, appliquer la Loi-Cadre

Pour qu'elle soit cette chance, il faut d'abord l'appliquer. Déjà les décrets d'application sont sortis. Je tiens à rendre un hommage tout particulier à Robert Lecourt : il a fait disparaître les dispositions qui, dans une rédaction primitive, montraient que le vieil esprit d'un certain building monumental d'Alger n'était pas mort. Je ne trahis pas un secret : ces textes primitifs avaient couru tout Alger. Malheureusement ces décrets portent comme des stigmates tous les défauts d'une loi-cadre trop remaniée. Ces défauts se répercutent. Une verrue du texte initial tourne au cancer. Ainsi en va-t-il des amendements sénatoriaux. Nos Pères Conscrits, s'étant voulu contagieux, ont répandu sur le sol d'Algérie tout un essaim de Petits Sénats dotés de l'initiative et de la navette. Tout cela est devenu beaucoup trop juridique, beaucoup trop lourd, beaucoup trop compliqué, gros de conflits politiques futurs.

Un de ces décrets me paraît même en contradiction avec le texte de la loi-cadre. Le décret sur l'organisation des élections tourne en effet l'amendement par lequel Francine Lefebvre avait obtenu le vote des femmes en Algérie. On en remet la décision aux territoires : autant dire qu'on enlève à la France le bénéfice de cette émancipation.

N'insistons pas. Ces institutions ne prendront vie que graduellement. On aura le loisir de les remanier. Plus graves sont les désignations de délégations spéciales, en application de l'article 14. En Algérie, où la politique est peu idéologique, où ne comptent que les personnes, l'impartialité des choix, la confiance inspirée par les personnalités désignées, revêtaient encore plus d'importance que les institutions elles-mêmes. En particulier le choix des personnalités européennes. Quant aux Musulmans, il fallait partout où c'était possible, provoquer leur choix par leurs pairs. C'était possible, puisque cela s'était fait précédemment, jusque dans des arrondissements très troublés et que les municipalités

reposant ainsi sur une assise populaire se sont révélées capables de résister à tous les assauts de l'adversaire. Les palinodies qui se sont déroulées autour de la mairie d'Alger, le scandale que nous devons dénoncer très haut de la délégation spéciale de Médéa, pour ne parler que des cas les plus spectaculaires, ont porté un coup certain à une loi-cadre qui avait quand même un autre objet que de fabriquer des maires socialistes.

Ainsi, une loi-cadre libérale au départ, mais sortie du Parlement beaucoup trop lourde et trop craintive, a été en partie disqualifiée dans l'application. En outre, au lieu de ne la mettre en œuvre qu'au fur et à mesure que les structures le permettaient, on s'est livré sur toute l'étendue de l'Algérie à des dissolutions uniformes des municipalités engendrant par là-même des nominations arbitraires. Sous l'œil résigné des Musulmans on a présenté une dégradante trépidation partisane bien contraire à la mystique qui seule pouvait leur donner foi en cette loi.

Certaines pratiques antérieures ont encore plus gravement contribué à empêcher les Musulmans de croire à cette loi-cadre. De tous les sujets que je dois traiter aujourd'hui, celui que j'aborde est le plus douloureux, le plus humiliant aussi.

Dans la répression trop de choses sont eu lieu qui ne devaient pas avoir lieu. Certes, m'élevant contre ces excès, je n'établirai pas de parallèle avec les crimes commis par les fellagha. Le FLN ne vient-il pas de mettre le comble à son abjection en fusillant – et il s'en vante – trois prisonniers de guerre ? Au mépris de toutes les lois de la guerre, il a fusillé trois combattants réguliers. Il a foulé au pied toutes les lois du monde civilisé. Puisse le sang de ces victimes faire comprendre dans notre pays et ailleurs, quelle est la nature de notre cause et quel adversaire est le nôtre.

Car si des excès ont eu lieu dans nos rangs, ils ont au moins eu ce caractère d'être toujours *des désobéissances* et, quand même !, aucun communiqué gouvernemental ne les a jamais claironné !

Mais des excès ont eu lieu et une fois de plus nous les condamnerons. Je ne m'étendrai pas sur leur aspect moral. Les plus hautes autorités spirituelles de la France, les plus hautes autorités catholiques et les plus hautes autorités protestantes se sont prononcées. Je voudrais ajouter seulement que ces pratiques immorales sont également inefficaces et nuisibles à notre cause. Inefficaces, voilà trois siècles que La Bruyère a indiqué la non-valeur des renseignements apportés par la contrainte physique. Nuisibles, je voudrais savoir combien d'Algériens ces excès de la répression ont précipité vers le maquis. Pour toutes ces raisons, nous avons déjà le 4 avril 1957 tenté une première démarche auprès du Président du Gouvernement, M. Guy Mollet. Elle a eu pour résultat la création de la Commission de Sauvegarde. Le 26 juin nous avons renouvelé cette démarche auprès de M. Bourgès-Maunoury. Dès la constitution du gouvernement Gaillard, nous avons informé de ces démarches son président. Nous avons obtenu la publication du rapport de la Commission de Sauvegarde. De nouvelles instructions ont été données à l'armée. Des sanctions ont été prises. Je regrette que suite à une discrétion mal placée les Français n'en aient eu connaissance que par le biais d'un débat à la Chambre des Communes. Dans le domaine qui était le sien, puisqu'en Algérie ces excès, ressortissant à la justice militaire, ne relevait pas de sa compétence, Robert Lecourt a agi. Un des aspects les plus souvent ressentis de ces excès de la répression a été l'arbitraire des internements administratifs. Des familles musulmanes ont vu disparaître de leurs membres, sans savoir quel était leur sort. Robert Lecourt a obtenu que les Commissions d'internement soient désormais présidées par un magistrat et que les avocats des internés y aient accès. Les internés peuvent désormais également se pourvoir devant elles. Tous les dossiers ont été révisés, avec pour résultat la libération de 2 000 détenus. En métropole même, on a établi un contrôle identique pour ces sortes d'arrestations. Pierre-Henri Teitgen, est également intervenu auprès du ministre de

l'Intérieur en vue de protester contre certaines pratiques discriminatoires dans les contrôles d'Algériens en métropole.

Nous avons donc lutté contre les excès de la répression. Gardons-nous pourtant de nous laisser entraîner sur une pente ou certains cherchent à nous mener. Parce qu'hélas certains ont usé de moyens impurs, on veut nous faire conclure à l'injustice de notre cause. L'impureté des moyens est une chose, certes regrettable et condamnable, mais on ne peut en conclure pour autant que la cause elle-même soit juste ou injuste. Aucun soldat d'Hitler n'aurait jamais violé une polonaise, le rapt de la Pologne aurait peut-être été moins impur, il n'aurait pas été moins injuste.

Gardons-nous nous aussi de nous laisser entraîner à ne pas voir que, si des excès ne furent que trop réels, ils sont quand même marginaux. À écouter certains, on croirait que, par une mutation brutale, tout jeune Français qui traverse la mer se change en un tortionnaire. Qu'on pèse plutôt tout ce qui s'est dépensé d'héroïsme vrai sur cette terre d'Algérie. Qu'on pèse aussi tout ce qui s'est dépensé de générosité. J'ai trop vu moi-même nos soldats se transformer en maîtres d'école, en infirmiers, en auxiliaires sociaux pour ne pas en apporter le témoignage. Pour décharger notre conscience ne nous prêtons pas à ce qui, vis-à-vis de ces jeunes hommes, deviendrait de la calomnie.

Non, ne nous laissons pas entraîner sur cette double pente, mais ne cessons pas non plus de nous élever et de lutter contre des pratiques qui amputent le patrimoine moral de la France et qui ont beaucoup plus servi la cause de la rébellion que la nôtre. Ainsi mettrons-nous en œuvre un des moyens nécessaires à une approche de la paix.

Une relance politique

Mais revenons à la loi-cadre. Je disais qu'il faut l'appliquer. Je dirai plutôt qu'il faut, par une relance politique, lui redonner cette portée que nous lui assignons au départ. Un des premiers gestes pourrait être que partout où c'est matériellement possible, on procédât à des élections sévèrement contrôlées, fut-ce par des observateurs appartenant à des pays démocratiques. Il faut compenser ce qu'une loi-cadre trop discutée, trop amendée, comporte de craintif et de méfiant. Des élections municipales, quand la situation le permettra, seraient un acte de confiance, le signe d'une foi, et puisque le FLN n'a pas accepté l'offre du 9 janvier 1957, une réponse à son refus. Bichet voyait clair quand cet hiver il faisait cette proposition à notre Comité National. J'ajoute que tous devraient pouvoir y participer, sauf bien entendu les criminels.

En pays musulman on ne doit pourtant pas trop sacrifier à la magie des urnes. La consultation, la conversation jouent souvent avec plus d'efficacité le rôle démocratique. Même là où les nouvelles institutions ne peuvent être mises en place, même aux échelons où des délais sont imposés par la loi, on pourrait procéder à des consultations qui auraient cette qualité d'être dans l'esprit du pays.

Car il faut mettre en place au plus tôt les institutions territoriales et les institutions fédératives de l'Algérie. La loi-cadre comporte trois ordres de dispositions. D'abord elle divise l'Algérie en territoires et sur ce plan du territoire elle crée une sorte d'autonomie interne. Elle prévoit ensuite des institutions proprement algériennes. Enfin elle proclame l'existence de liens indissolubles avec la France. Malheureusement de tables rondes en amendements et en navettes, l'équilibre entre ces trois plans s'est trouvé rompu. Tout l'éclairage s'est porté sur le territoire, ce fragment d'Algérie. En soi, l'idée de cette division en territoires était saine, elle tendait à faciliter la cohabitation de populations diverses et elle permettait la naissance d'une sorte de fédéralisme interne à l'Algérie. Malheureusement l'équilibre a été rompu entre les territoires et les autres échelons du fédéralisme algérien. C'est une lacune à réparer.

Certes, il était bon d'abolir le Gouvernement général de l'Algérie, cette institution macrocéphale qui, dans un pays où ni les préfets ni les Conseils généraux ne disposaient d'aucun pouvoir avait fini par absorber toute la vie publique. On se demande seulement pourquoi le personnel de cette institution abolie est passé de 2200 fonctionnaires à 2800 ! Mais c'est fuir la réalité que de ne pas voir la nécessité d'institutions proprement algériennes. C'est fuir la réalité que de ne pas voir qu'au-dessus de ses divisions il existe aussi une Algérie. C'est fuir encore la réalité que de ne pas voir que ces institutions proprement algériennes, l'économie les requiert, cette économie qui ne peut être ni parcellaire, ni intégrée à la métropole. Elle ne peut être parcellaire : l'infrastructure portuaire et routière, les réseaux d'échange, les brassages de population ont créé une économie algérienne. Cette économie ne peut non plus être intégrée à la métropole, et sur les voies de l'intégration absolue, telle que la préconise M. Soustelle, c'est la grande pierre d'achoppement. On ne peut intégrer une économie pauvre à une économie évoluée sans l'appauvrir encore. L'exemple de la fusion du Royaume de Naples avec l'Italie du Nord est probant. D'autre part, les objectifs économiques à poursuivre en Algérie et en métropole ne sont pas les mêmes. On ne peut prétendre hausser globalement le niveau de vie de l'Algérie sans difficultés pratiquement insurmontables. Sur ce plan le rapport dit des Hauts-Fonctionnaires auquel M. Bourguiba a fourni une inquiétante publicité, est probant. Mais où ce rapport se trompe, c'est qu'il ne s'agit pas, en Algérie, de hausser globalement tous les niveaux de vie, mais de faciliter la cohabitation en diminuant la disparité entre le niveau de vie de la partie de la population qui appartient au circuit économique moderne (1 million d'européens, 1 million de musulmans) dont le niveau de vie est des deux tiers du nôtre, et la partie de la population qui vit dans le circuit archaïque, avec un niveau de vie qui n'en est que le cinquième. D'autre part, on doit tendre vers un autre but en Algérie : assurer à tout prix son emploi à une population croissante, et croissante à un rythme catastrophique. Il faut que les investissements aboutissent moins à une rentabilité économique qu'à créer de l'emploi. On n'atteindra ce double objectif qu'au prix d'un dirigisme despotique. L'intégration ne le permettrait pas. D'abord parce que la métropole n'a aucune chance d'accepter un despotisme économique qui ne lui paraît nécessaire. Ensuite parce que les Algériens n'accepteront un tel despotisme que s'ils se l'imposent eux-mêmes. Sans être marxiste, on doit reconnaître les impératifs économiques et voir qu'ils imposent l'existence d'institutions proprement algériennes, à la fois autonomes et compétentes, pour toute l'Algérie. Sur ce plan, la loi-cadre ne prévoit qu'un rythme beaucoup trop lent.

Nous devons réparer cette lacune, parce qu'il existe une économie algérienne, qui à elle seule suffirait à imposer des institutions proprement algériennes. Nous devons surtout démontrer aux Algériens qu'une symbiose avec la France est aujourd'hui leur seule chance d'autonomie. La conférence de Tanger, qui maghrebise l'Algérie, en apporte une éclatante démonstration. La création éventuelle d'un gouvernement algérien ne serait qu'un bien faible contrepoids à une volonté trop claire d'absorption. Le porte-parole du FLN, M. Mohammed Yazi, n'a-t-il pas déjà déclaré au journal *El Amal* qu'il n'y avait pas de nationalité algérienne, mais seulement une nationalité maghrébine ?

Certains le sentent, et jusqu'au sein de la rébellion : le MNA que nous avons sans doute trop négligé ; les Kabyles qui fournirent ses premiers cadres militaires à la rébellion, lui conférant sa dureté, les Kabyles qui voyaient dans cette promotion une revanche contre leur millénaire humiliation par les Arabes, se sentent débordés. Dans la rébellion se développe un violent berbérisme. Sans la France, l'Algérie ne retournerait-elle pas, comme j'en ai apporté une autre démonstration, à son anarchie ancestrale ? Même aujourd'hui, même après quatre ans d'une guerre plus fratricide qu'on ne croit, les chances de la paix intérieure comme de l'autonomie algérienne passent par la France. Pour évoquer le drame algérien, Germaine Tillion use d'une image puissante, celle de ces cervidés d'Amérique qui, empêtrant

leurs cornes, meurent face à face, incapables de se délier. Notre adversaire devrait lui aussi la méditer.

Vouloir les moyens militaires

J'ai esquissé ce que pourrait être les moyens libéraux, n'ayant aucunement, malgré ma longueur, eu la prétention d'être complet. La relance politique, pour que la loi-cadre nous apporte une adhésion des populations algériennes sans laquelle aucune solution n'aura de durée, peut comporter d'autre aspects. Encore une fois c'est question de gouvernement. Mais si nous voulons l'efficacité de ces moyens libéraux, *il faut aussi que notre pays veuille les moyens militaires de toute solution. Les moyens libéraux ont peu de poids, quand pèse le risque de l'égorgement.*

C'est dire qu'il faut par ces moyens militaires comme par les moyens diplomatiques obtenir au maximum l'imperméabilité des frontières.

Je n'entrerai pas dans le détail des négociations au sujet de la frontière tunisienne, je ne vous parlerai pas des Bons Offices et du rejet de leurs conclusions par le Parlement. Je ne m'étendrai pas non plus sur l'affaire de Sakiet, sinon parce qu'elle démontre la nécessité d'obtenir cette imperméabilité des frontières. Les plus sévères censeurs, quelque jugement qu'ils soient en droit de porter sur une affaire qui illustre surtout la dégradation de l'État, reconnaissent qu'elle fut provoquée par les violations de frontières et les manquements à la neutralité dont M. Bourquiba avait fini par faire une constante de sa politique. Quiconque s'est un peu promené sur les confins algéro-tunisiens dans les jours qui ont précédé Sakiet ne peut apporter qu'un témoignage : à un moment où à un autre, un incident de cet ordre était inévitable. La patience des troupes sous un feu sans riposte a d'assez proches limites. Nous devons donc obtenir l'étanchéité des frontières d'abord par nous-mêmes, car elle dépend avant tout de notre dispositif militaire. Il n'est qu'un seul contrôle vraiment efficace, le nôtre. À nous de savoir parfaire ce dispositif. Je précise bien que je parle DES frontières. On a raison de distinguer entre l'attitude de la Tunisie et l'attitude du Maroc. Elles n'ont pas jusqu'à présent de commune mesure. Mais la situation intérieure du Maroc se dégrade. La sagesse actuelle du Maroc peut ne pas durer et la conférence de Tanger est un solide avertissement : serait fou qui ne prévoirait pas cette éventualité, dût notre effort militaire s'en trouver plus lourd.

Certes, aucun contrôle n'aura d'efficacité si d'abord, nous ne sommes pas à même d'empêcher militairement les passages. Un contrôle international n'en revêt pas moins un intérêt majeur et notre diplomatie doit tout mettre en œuvre pour l'obtenir. Un contrôle de cette nature n'avait-il pas été réclamé par notre Comité National sous l'impulsion de Maurice Schumann ? Que ne nous a-t-on entendus ! Mais il n'est quand même pas trop tard. Tant que la Tunisie poursuivra une politique d'intervention, des incidents surviendront. M. Bourguiba, trop docilement suivi par l'opinion internationale, peut en faire des Sakiet. Une instance de constatation et d'appel est donc nécessaire.

Afin d'y parvenir, faisons-nous insistants pour convaincre le monde libre. Et nous trouverons les moyens diplomatiques. Nous sommes profondément attachés à l'Alliance Atlantique, mais l'opinion de ses membres doit savoir que notre isolement lui porte un coup. Je n'insisterai pas, risquant d'empiéter sur le rapport de Georges Aguesse qui, lui, s'étendra longuement sur tous ces points. L'affaire algérienne est déjà un handicap pour notre diplomatie : je le sais. Pourtant, si sur le plan intérieur de l'Algérie la situation est au moins, pendant la plus grande partie de l'année, restée stagnante, en même temps que sur le plan militaire s'est opéré un virage de la guerre qui rend celle-ci plus dure, sur le plan international, nous l'avons vu, notre position s'est dégradée. De tous les sujets d'inquiétude que nous avons rencontrés, celui-ci est le plus grave.

Mais de tous les moyens sans lesquels aucune solution de l'affaire algérienne ne se dessinera quelle qu'elle soit, sinon la dérive vers un abandon, le plus nécessaire est un sursaut national. La dégradation de l'État, nous la retrouvons à tous les tournants de la guerre d'Algérie. Les erreurs d'un passé récent, les risques de l'avenir en sont l'œuvre. Restauration du pouvoir, tels sont les mots-clés de toute solution algérienne. Sans cette restauration nous demeurerons figés entre le double abîme de solutions inacceptables ou d'une durée aux conséquences tragiques.

Sur toutes les dimensions de notre conscience

Oui, ils se situent bien sur toutes les dimensions de notre conscience, les problèmes que je viens de traiter devant vous. À ces situations souvent graves, parfois dramatiques, j'ai tenté de vous proposer des solutions concrètes. Il vous appartient d'en discuter. Je voudrais seulement, pour conclure, vous rappeler toute l'étendue de la menace qui pèse sur nous, et qui met en cause jusqu'à notre qualité d'hommes. Je voudrais surtout vous rappeler *la tragique urgence d'agir.* Je vous ai parfois parlé du pire. « Le pire n'est pas toujours sûr. » Il dépend de nous qu'il ne le soit pas. Cela dépend de vous, de moi, de nous tous. Cela dépend surtout des plus jeunes d'entre nous. Ne vous tente-t-elle pas cette tâche urgente de sauver notre civilisation ? Le combat auquel nous vous appelons est-il indigne de votre force ? Car derrière l'appareil d'une Communauté franco-africaine à bâtir, derrière l'appareil des lois-cadres à parfaire, derrière les structures à donner à une démocratie malgache, ce que nous vous proposons, c'est le sens de votre destin. Le pire n'est pas toujours sûr, encore une fois. Il n'est de drame qui ne se surmonte. Tout ce que nous souffrons n'est que le revers d'une très grande chose en travail. Ces âmes de continents divers, ces traditions différentes, mais tout à coup rapprochées se heurtent : il en résulte un déséquilibre où certes le pire peut s'insinuer, mais dont par notre effort le meilleur peut naître : une humanité plus riche, plus riche de l'immense joie africaine, plus riche de la transcendance spirituelle de l'Islam, plus riche de notre universalisme chrétien. Mais il faut d'abord sauver l'Homme. Mise en défense contre un péril, certes, mais pour que se lève sur votre génération une nouvelle espérance, pour que les hommes qui seront demain une humanité plus large. Cela dépend de nous qui pouvons apporter à ce monde en dérive le surcroît d'âme sans lequel il roulera vers sa perte.

Où va le nouveau Maroc !

Sans date

L'ordre rétabli

Le Maroc... Je l'avais quitté dans la pire période, en cet août 1955 où les mitraillettes claquaient au coin des rues. J'y bénéficiai de la dernière audience du Gouverneur Général Grandval. C'était le temps de la colère des ultras et des émeutes européennes dans les rues de Casablanca. D'obscurs meneurs de jeu en avivaient les fureurs. Je me rappelle ces soirs sinistres dans les villes. Le couvre feu avait vidé de tout marocain les rues. La haine fermait les visages. On vivait sous l'oppression de cette haine plus obsédante que le danger.

Tandis que je parcours les Médinas de Salé ou de Fez, qui tant d'années m'avaient été fermées, ce souvenir me hante comme au réveil l'ombre d'un cauchemar. Pour quiconque a vécu ces jours, puis brusquement retrouve le Maroc, le rétablissement de l'ordre tient du miracle. J'ai effectué deux voyages dans ce pays ces trois derniers mois. Je l'ai parcouru de Fez à Casablanca, de Meknès à l'Atlas. Partout l'ordre règne. La sécurité est

totale. Partout des visages m'ont souri et j'ai bénéficié de l'exquise courtoisie marocaine. La plaie a cicatrisé et la Hachouma s'est substitué à la haine.

Le Roi du Maroc et son équipe ministérielle n'auraient-ils accompli que ce rétablissement de l'ordre, on devrait les classer parmi les grands gouvernants. La qualité de la plupart de ces ministres est certaine. Peu d'États possèdent à leur tête pareille équipe. Qu'on ne s'attende pourtant pas à trouver ici une relation idyllique. Bien des difficultés demeurent à résoudre. C'est déjà beaucoup pour y parvenir qu'y règne la paix et que les gouvernants tiennent en main ce pays complexe et dur. Le prestige du Souverain est pour chaque marocain comme pour chaque français du Maroc la meilleure des garanties.

Des cadres insuffisants

Des difficultés demeurent à résoudre : comment en pourrait-il être autrement ? « Nous vous demandions un verre d'eau et vous nous avez noyé dans l'océan de l'indépendance », m'a dit une jour un membre de l'Istiqlal, parmi les plus influents. Parlant d'un « verre d'eau » mon interlocuteur était oublieux de ses propos point si anciens. Mais le Maroc s'est trouvé jeté dans une indépendance tellement brusque que soudain tout ce qui constituait la trame quotidienne de sa vie nationale a été remis en question. Et d'abord si une poignée d'hommes de qualité s'est trouvé apte aux grands offices, le Maroc s'est trouvé privé de cadres. Entre les très Haut-Fonctionnaires, les Ministres d'une part et la masse analphabète de l'autre s'ouvre un hiatus. On s'explique dès lors bien des carences administratives dans un État où les cadres intermédiaires s'improvisent. Je serais porté à croire que ces carences iront même s'accentuant pendant quelques années, au fur à mesure que s'arrêtera une certaine vitesse acquise du Protectorat, du moins jusqu'à ce que les nouvelles générations d'administrateurs aient acquis non seulement les connaissances techniques mais une expérience.

Une extrême politisation

La seconde difficulté est connexe à la précédente. J'ai été surpris de l'extrême politisation de ce pays neuf. Sans doute est-ce la rançon de deux années de « résistance » ou pour beaucoup la seule raison de vivre a été politique. C'est la conséquence aussi d'une classe dirigeante trop étroite : heurts de personnes et oppositions politiques s'y confondent. L'ambiguïté de structures transitoires y concourt. Le Roi est à la fois souverain absolu et souverain parlementaire. Une Assemblée Consultative siège à Rabat, or toute assemblée consultative est par son irresponsabilité vouée aux intrigues ou aux démagogies. Nous l'avons bien vu dans la France de la Libération. Le Maroc est un pays « sous-développé » dont cinquante pour cent de la population a moins de vingt ans. Une jeunesse impatiente imprime son outrance à la politique. Elle freine les hommes en place bien qu'inapte à les reverser (le Maroc n'a guère d'équipe de remplacement).

Ce sont un peu là jeu de princes. La masse n'est guère mêlée à ces préoccupations. Non que des courants politiques, mais bien plus obscurs, ne la travaillent. Réunions de la misère dans les villes, que contient et en partie apaise pourtant une administration de premier ordre, surtout à Casablanca. Plus complexes encore, un certain frémissement politique dans les campagnes. Il coïncide avec la difficulté très grande à laquelle se heurte le Gouvernement pour les encadrer, quelle que soit la qualité de presque cinquante pour cent des nouveaux Caïds. Au Maroc comme ailleurs, bien que ce que le Protectorat avait maintenu de structures locales rende peut-être le problème moins aigu, le vernis colonial en craquant a libéré de très vieilles sociologies : hostilité ancestrale des campagnes contre les villes qu'illustrent les remparts successifs de Fez. Deux des mouvements politiques, avortés mais quand même significatifs, du nouveau Maroc ont été des mouvements berbères et

ruraux. Un paysan disert m'a parlé d'un « protectorat fassi substitué au protectorat français ».

L'hypothèque algérienne

Dans cette politique intérieure du Maroc l'affaire algérienne est une donnée majeure. Elle la grève comme une hypothèque. Il faut comprendre à quel écartèlement elle soumet les Marocains. Ils sont pris entre des sentiments contradictoires. Ils tiennent à l'amitié française. Si « l'interdépendance » n'est pas dans les textes, elle marque bien des aspects de la vie marocaine. On sait bien à Rabat qu'aucune aide ne peut être désintéressée que la nôtre. On y voit bien la solidarité de nos intérêts. La grande ombre de Lyautey plane encore, même si on débaptise ses avenues. Les dirigeants du Maroc ont reçu l'empreinte française. Mais en même temps, comment n'éprouveraient-ils pas avec les rebelles algériens (ils confondent avec lui tout ce peuple) la fraternité musulmane ? Ils en subissent les impératifs comme des devoirs. Fraternité aussi d'un peuple nouveau-né à l'indépendance pour ceux qui tente de l'obtenir.

Les Français, les Algériens jouent comme des atouts dans la politique algérienne. Ils sont pour chaque homme politique marocain l'occasion de se classer ou de se surpasser les uns les autres. La dangereuse présence des réfugiés algériens n'y est d'ailleurs pas étrangère. Tant que l'affaire d'Algérie ne sera pas apaisée, le Maroc ne trouvera pas son total équilibre intérieur.

L'opinion française devrait le comprendre. Quand Mohammed V offre ses bons offices il ne se mêle pas d'un problème lointain. Comment se désintéresserait-il d'un drame qui commande le destin national de son peuple, et dont la solution peut influer sur la stabilité de son trône ? S'il se concerte avec Bourguiba, n'est-ce point que les attitudes fracassantes du Président Tunisien le gênent dans son action modératrice ? Certains Marocains la lui reprochent et préféreraient les rodomontades à la tunisienne.

Difficultés économiques surmontées

Analysant les difficultés et les ambiguïtés de la politique marocaine, je ne voudrais pas que le lecteur se trompe. L'existence même de ces difficultés prouve la stabilité retrouvée par le Maroc. Elles ne se poseraient pas dans le chaos. Pour ramener la paix le Souverain et ses Ministres en ont affronté de plus redoutables. À cette politisation excessive, le prestige du Souverain et son habileté sont un contrepoids. Non que ne se dessinent des courants républicain, plus profonds même que je ne le soupçonnais. « Tant que les structures du nouveau Maroc ne seront pas assises, nous ne pouvons nous passer d'un tel homme », m'a dit un leader de l'Istiqlal. Il exprimait ainsi et les limites du sentiment monarchiste et l'autorité personnelle de Mohammed V. Mais nous reviendrons sur l'évolution possible du Maroc indépendant.

Et puis le Gouvernement Marocain n'a-t-il pas franchi des obstacles économiques que les meilleurs observateurs jugeaient insurmontables ? C'est un fait que depuis une dizaine de mois les valeurs marocaines ont remonté de 30%. La fin du protectorat et l'exode des français qui suivit l'affreuse affaire de Meknès avaient provoqué un redoutable « désinvestissement ». À l'époque une marée inflationniste s'est déchaînée : elle semble nettement arrêtée. Les dépôts bancaires se sont gonflés. Sans doute est-ce un signe de marasme que cet argent ne soit pas employé : c'est aussi le signe qu'il ne fuit plus le pays. Le commerce extérieur s'est contracté, mais les exportations remontent. Le plus grave avait été le recul de la production agricole (60%). On commence à voir un redressement impressionnant. La quasi totalité des colons français ont pu se remettre au travail, et « l'opération labour » qui est une réussite, peut changer les conditions du fellah. Le

chômage, qui atteint des proportions graves, est en régression constante et sensible. Au point de vue industriel, si la construction demeure gravement touchée, si le Gouvernement marocain ne défend peut-être pas assez une industrie textile pourtant riche d'avenir, des entreprises nouvelles se sont lancées : citons l'installation, à Sidi-Yahia, d'une usine de cellulose dont l'exportation s'est déjà élevée à 2 500 tonnes depuis l'entrée en exploitation. Sa production actuelle est de 35 tonnes par jour.

Le Soulier de Satin porte en sous-titre : « le pire n'est pas toujours sûr ». Curieuse rencontre que plusieurs scènes de cette pièce se déroulent à Mogador.

Nécessité des Français

Ce redressement économique suppose le maintien des Français : même si tel marchand de légumes ne semble pas directement utile à l'économie marocaine, son départ, qui d'ailleurs contribue à la panique et fait contagion, supprime un consommateur et perturbe une économie quand même fragile. Il faut que les Marocains sachent rassurer les colons, car depuis trois ans bien peu d'arbres ont été plantés. Encore plus nécessaires sont les fonctionnaires français, surtout les techniciens, tant que le Maroc n'aura pas formé les cadres qui lui font défaut. Cela dépend du Gouvernement de Rabat, mais aussi du Gouvernement de Paris qui doit assurer aux fonctionnaires et au personnel des entreprises concédées les garanties de carrière – voire les compléments de traitement – qui les encourageront à demeurer.

Jusqu'à présent la Convention d'Établissement a achoppé sur la question des biens de colonisation. Notre juridisme en est pour une part la cause. Le terrain du Droit sur lequel s'était cantonné M. Claparède n'est pas bon : il aboutissait à une conversation de sourd. Les Marocains faisaient valoir l'injustice originelle de ces biens, les Français répondaient en objectant qu'ils les avaient économiquement créés. La voie beaucoup plus empirique où M. Maurice Faure semble s'engager, est bien meilleure. Pour l'économie marocaine, comme pour l'avenir des Français, souhaitons qu'on aboutisse, car intérêts français et marocains en apparence contradictoires, sont en fin de compte solidaires.

La vraie « interdépendance »

Mais au-delà des textes, l'influence française demeure. L'interdépendance n'a pas été inscrite dans les traités : elle se réalise tous les jours. N'est-ce point mieux ainsi, car le meilleur traité peut être tourné dans l'application. Que de faits nous pourrions citer, et d'abord que le Gouvernement marocain n'a remis à la disposition de la France qu'un nombre limité de fonctionnaires, 12 à 15%, dont la plupart étaient des agents de police. Les Conseillers français sont légion, tant auprès des Ministres qu'auprès des Gouverneurs de provinces. Le français reste principalement, sinon exclusivement, même dans les rapports entre autorités marocaines, la langue courante de travail. La garde personnelle du Roi est commandée exclusivement par des officiers français et on compte dans l'Armée Royale 160 officiers français, 200 sous-officiers, 200 soldats spécialistes. L'uniforme de Saint-Cyr, porté par les élèves officiers marocains, a été acclamé dans les rues de Casablanca. Le Maroc entretient plus de magistrats français qu'au temps du Protectorat. Trois sur quatre des Présidents de la Cour Suprême sont français. Les avocats français sont maintenus. Sept lycées sont ouverts, et 1 040 classes d'enseignement primaire...

Quant à New-York M. Pineau répond avec verdeur à l'offre de bons offices de Mohammed V, il doit mesurer qu'il peut compromettre cette entreprise française – Notre presse de droite est bien imprudente elle aussi... Constatons quand même comme un fait heureux, étant donné certains propos antérieurs, que dans son discours de Pleyel, M. André Morice ait déclaré que l'Indépendance du Maroc ne saurait être remise en cause.

Nos gouvernements et notre presse doivent d'autant plus veiller sur leurs réactions que le Marocain est susceptible. Sa sensibilité est extrême. Or force est de voir que des éléments étrangers – arabes, russes voire américains – travaillent contre nous. Ne parlons pas des russes. Leurs agents, là comme ailleurs, travaillent à la subversion pour la subversion. Ne parlons pas des arabes : si certains jeunes voient en Nasser leur idéal, l'Islam occidental n'a guère d'attrait pour cet orient. Quant aux américains ils ont pris trop de relève par le monde, pour avoir un très grand désir de prendre la nôtre. Leurs responsabilités déjà les submergent. Ne se montrent-ils pas aussi le peuple le plus parcimonieux à engager ses fonds dans les pays sous-développés ! Tant que l'amitié franco-marocaine les assurera que le Maroc ne s'éloigne pas de l'influence occidentale, leurs intrigues ne seront le fait que d'agents très subalternes et sans conséquence. Tout au plus placeront-ils une sorte de dispositif d'alerte. Mais si nous nous trouvions ne plus exercer sur le Maroc la même influence, leur action pour nous évincer serait aussi brutale qu'au Sud-Vietnam.

C'est donc à accentuer l'interdépendance dans les faits que doit tendre notre politique. Ce dynamisme vaudra mieux pour l'avenir français au Maroc que le statisme de n'importe quel traité. On s'irrite des revendications d'Allal el Fasci sur le Sahara. N'accordons d'abord pas une importance excessive à un leader en perte de vitesse. Mais surtout, ne trouverait-on pas, dans une association économique franco-maghrebine pour l'exploitation du Sahara l'occasion de nouvelles solidarités ? C'est dans cette voie qu'il faut chercher, s'obstinant à développer l'interdépendance dans les faits.

Il le faut d'autant plus que l'avenir politique du Maroc présente des incertitudes. Misons sur un réalisme berbère qui survivra aux vicissitudes de la politique.

Lignes de forces du Nouveau Maroc

Quel sera l'avenir du Maroc ? Nul ne sait. Plusieurs lignes de forces se croisent. Le Monarque d'abord. Souverain de l'Indépendance, il y puise son prestige et sa force. Il n'est pas seulement la tradition, car il a ouvert l'ère moderne de son pays : quand même, cette tradition, il l'incarne. Avec l'âge aussi, il prend cette dignité spirituelle, si profonde, des musulmans dans la seconde période de leur vie. Son intelligence, très purement marocaine, ne suit pas nos cheminements, mais elle atteint son but. Si nul n'ose le critiquer, des forces républicaines se dessinent qui alimentent leur propagande à médire du faste monarchique ou des attitudes des Princes. Des hommes nouveaux montent, parmi lesquels émerge le Président de l'Assemblée Consultative M. Medhi Ben Barka. Personnalité attachante et admirable intelligence, il exprime une des voies que peut suivre le Maroc. La pente naturelle des pays musulmans où la foi se dégrade même vers des Républiques autoritaires, et un marxisme assez simple tient lieu d'idéologie. Il ne s'agit pas de communisme, loin de là, ou plutôt il ne s'agit pas de soviétisme. L'ombre d'Ataturk, le prestige de Tito planent sur ces pays. Leurs influences se concilient et le marxisme est plus une doctrine d'efficacité pour la prise du pouvoir qu'une doctrine du pouvoir. C'est auprès des jeunes qu'exerce son action M. Mehdi Ben Barka, et sa capacité de travail, sa précision d'esprit, son réalisme le placent parmi les tout premiers hommes d'État de notre temps. L'emportera-t-il et finalement son influence sera-t-elle prépondérante ? Ne nous hâtons pas de conclure ni dans un sens ni dans l'autre. C'est d'ailleurs simplifier les choses que les ramener à une sorte de diptyque. Jouent d'autres forces, la pléiade des ministres, intelligences politiques aussi certaines que M. Bouabid ou que M. Balafrej, le Président du Gouvernement, M. Bekkai dont beaucoup ont appris à Paris à connaître, lors de son exil, la noblesse d'âme qui loin de contrarier l'intelligence la renforce et lui confère, surtout dans les circonstances graves, une sorte de génie et des intuitions plus subtiles que tous les machiavélismes. Le Maroc est une terre discontinue, où l'histoire procède par mutations brusques, donc imprévisibles. On ne peut

même exclure la possibilité de remontées ancestrales, beaucoup plus obscures et de soudaines irruptions populaires qui bouleversent les calculs des hommes politiques. La « terre du paradoxe » peut encore mériter son surnom. Ne tirons qu'une conclusion : le Maroc adoptera, au terme de son évolution, des institutions qui lui seront plus originales que la démocratie occidentale. Sa marche hâtive vers le parti unique y prélude.

*

**

Pour nous, français, peu importe. Ce n'est pas notre jeu à nous, même si l'observateur politique se plaît à l'analyse de ces forces. Quelles que soient les vicissitudes purement marocaines la France garde une mission dans ce pays qu'elle a éveillé à la vie moderne. Qu'elle n'en démissionne pas ! Et c'est démissionner que ressasser un passé récent, que s'exaspérer de propos même injustes. C'est douter d'elle même que ne pas voir qu'est indélébile la marque imprimée par elle sur le Maroc. En un demi siècle – parce que la conquête ne fut pas violente et que le conquérant, Lyautey, s'est entièrement donné au pays ; parce, si la colonisation comporte toujours un volet d'ombre et un volet de lumière, le volet d'ombre fut à la fois plus récent et moins accentué qu'ailleurs ; parce que préexistent entre l'âme marocaine et l'âme française des correspondances secrètes que nulle politique ne peut effacer ; parce que l'esprit français est universel et que le Maroc, au carrefour de plusieurs civilisations, l'est aussi – est né, même s'il récuse le passé récent, un peuple nouveau, un peuple de tradition et d'entreprise, de réalisme et de ferveur ; la France, quelle que puisse être parfois son amertume, ne doit pas oublier que beaucoup d'elle est entré en lui.

Rapport de mission – Maroc – Afrique Noire

25 mai 1959

I – Maroc

1°) Situation générale

On ne peut rendre compte d'une mission au Maroc, sans décrire le contexte général, économique et politique du pays. Lui seul explique les difficultés que nous rencontrons sur un marché, qui devrait normalement représenter pour nous un débouché important.

Or, dès le premier jour, la dégradation de la situation m'a frappé, comme un choc. Je n'étais pas retourné au Maroc depuis quinze mois. J'ai eu presque l'impression d'aborder un autre pays. Je parlais d'un choc. Je l'ai ressenti quand, le mardi 3 février, je me suis trouvé dans un boulevard de la gare, complètement vide. Pas une voiture à l'horizon, à peine quelques passants sur les trottoirs. Casablanca était mort.

Le coup de grâce du « décrochage ».

C'est que le Maroc vient de subir, avec le décrochage du franc, un coup de grâce. Depuis bientôt deux ou trois ans, son économie était en pleine stagnation. Les entreprises n'effectuaient même plus cette espèce d'auto-investissement quotidien : l'entretien. Les statistiques le faisaient déjà ressortir. Voilà l'économie qui s'est trouvée d'un coup avec une monnaie surévaluée, à ce heurt s'ajoutant les remèdes improvisés par le gouvernement. À 70% le Maroc vendait sa production à la France. Du coup, les agrumes ne se sont pas vendues. À Casablanca, on n'a même pas chargé les bateaux. 90% de la récolte ont été perdus et aucune aide nouvelle à l'exportation ne la ressuscitera. Au marché, j'ai vu de belles

oranges à 5 francs le kilo. Je sais des colons qui ne cueillent plus leurs agrumes, se contentant de secouer les arbres, pour préserver les futures poussées, et ne ramassent pas les fruits tombés. Cela suffirait à rendre pessimiste sur les perspectives ouvertes par le marché marocain dans les prochains mois.

Le problème marocain s'est socialisé.

Inutile de décrire le découragement des Français du Maroc. Les plus « libéraux » sont aussi les plus pessimistes. À leur normale inquiétude, s'ajoute une sorte de dépit amoureux. Le problème marocain a subi une évolution particulièrement dangereuse pour nos compatriotes installés là-bas. L'indépendance politique satisfaite a mis à nu la dépendance économique. Le Maroc, qui ne s'était jamais posé la question, a peu à peu découvert que son économie était à 90% entre des mains françaises et à 70% accrochée à la France.

Première conséquence : une socialisation du problème. Elle est tragique : un patronat à peu près entièrement français, en face d'un prolétariat purement indigène. La situation sociale ne peut être que mauvaise. Le Maroc, où les ministres ne parlent que de productivité, vit dans la grève perlée. Tandis qu'on parle sans cesse d'industrialisation, on tue les entreprises existantes. Tout n'est que contradictions. La socialisation du problème est d'ailleurs attestée par le fait que la bourgeoisie marocaine est encore plus menacée que la nôtre. Nous, au moins, on ne nous hait pas.

Seconde conséquence : la volonté de rompre la double allégeance économique vis-à-vis de la France.

2°) Problèmes particuliers.

Prélèvement de 10%

Parlons d'abord de cette seconde conséquence, puisqu'elle affecte plus spécialement notre industrie.

Elle se matérialise, si je puis dire, par le prélèvement de 10% sur les importations françaises. Le Gouvernement Marocain a cru, ou feint de croire, qu'il risquait un envahissement par les produits de notre Pays. D'autre part, pour compenser les inconvénients d'un change trop élevé pour ses exportations, il entendait les aider par une prime financée grâce à ce prélèvement. Il en escomptait aussi un bénéfice budgétaire, estimant à trois milliards la prime à l'exportation et à quatre le montant du prélèvement.

On est surpris que le Gouvernement Français ait accepté une telle disposition. Celle-ci constitue, en effet, une violation flagrante de l'Acte d'Algésiras, que le Maroc n'a pourtant jamais dénoncé. Sur un marché déjà menacé par la concurrence étrangère et, notamment, celle de l'Est, elle nuit au placement de nos articles. Cette mesure apparaît d'autant plus choquante que, loin de pâtir d'une discrimination, les produits marocains, au contraire, jouissent d'une exemption douanière à l'entrée en France. Enfin, ces quatre milliards représentent une nouvelle subvention déguisée au Maroc.

Mais ce prélèvement représente-t-il, pour le Maroc autre chose qu'une politique de facilité ? On peut en douter. Le gros grief énoncé par le Maroc contre la dévaluation a été le risque d'un enchérissement de la vie. On peut considérer que majorer cinquante pour cent des importations est un moyen au moins contestable de lutter contre l'élévation des prix...

C'est ce que j'ai eu l'occasion de faire valoir aux dirigeants marocains et à leurs conseillers techniques. Le Président Bouabid, au cours de l'audience assez longue qu'il m'a accordée, a paru sensible à cet argument. Il m'a dit qu'il suivrait nos prix avec le plus grand soin et que, dès les mercuriales exprimeront leur montée, il baisserait le taux de prélèvement en proportion. Certes, l'abolition même du prélèvement serait préférable : je ne pense pas qu'elle puisse être obtenue autrement que par des tractations de Gouvernement à Gouvernement.

Les accords avec l'Est.

Les accords bilatéraux conclus par le Gouvernement marocain, notamment avec l'Est, sont pour nous un élément de concurrence redoutable, puisqu'elle repose sur des conditions de production ou de vente anormales.

Comme devaient le faire par la suite la plupart des dirigeants d'Afrique Noire, le Président Bouabib m'a entrepris sur la participation de notre Profession à l'industrialisation du Maroc.

Je lui répondis dans des termes que je devais reprendre souvent par la suite :

1) L'Industrie Cotonnière Française a déjà largement contribué à l'industrialisation du Maroc. Derrière les sigles de l'Industrie Cotonnière marocaine, on retrouve certains des noms les plus connus de notre Profession.
2) Pour que notre Profession puisse poursuivre cet effort, deux conditions doivent être remplies :

   a) en premier lieu, que les entreprises existantes bénéficient de conditions normales, qu'elles cessent d'être les victimes de mesures plus ou moins discriminatoires ou de grèves perlées. Il ne faudrait à aucun prix contribuer à accroître les difficultés dont elles souffrent déjà.

   b) en second lieu, on n'industrialise pas un pays qui laisse dégrader son marché. Si le Maroc s'ouvre à la production des pays de concurrence anormale, il ne présentera plus les conditions de rentabilité qui permettraient de nouvelles implantations.

À ce point de vue, les accords avec l'Est sont une pernicieuse facilité. Cet argument, je l'ai développé à nouveau auprès du Secrétariat d'État au Commerce, M. Slaoui, comme auprès des différents Conseillers techniques.

En ce qui concerne les accords avec l'Est, les informations que j'ai pu recueillir sont en partie rassurantes, en ce sens que, si le Maroc procède très rapidement aux importations, il a le plus grand mal à en fournir la contrepartie, si bien que beaucoup de ces accords finiront pas ne plus être renouvelés.

Mesures diverses.

La volonté de réduire les échanges avec la zone franc se manifeste dans plusieurs autres domaines.

Et d'abord pour le montant des contingents sont bénéficie la France. J'ai dû beaucoup batailler à ce sujet, dans les différents ministères de Rabat avec d'ailleurs une légère inquiétude due à la baisse du niveau de vie marocain. Celle-ci, avec le départ de beaucoup de Français, est la grande cause d'amenuisement du marché. Or, il pourrait être dommageable pour l'avenir que, finalement, les contingents péniblement obtenus ne soient pas épuisés.

Si, finalement, les montants de contingents zone franc, du moins tel que j'ai laissé les choses en l'état à Rabat, étaient acceptables, si la disparition des « importations sans devises » et leur remplacement, en ce qui nous concerne, par un contingent zone franc sont une bonne chose, on doit regretter la disparition de la possibilité d'envoyer hors contingent des colis postaux de cinq ou de dix kilos. Seuls, la bonneterie et les filés bénéficient encore de cette faculté, par une curieuse anomalie, car si les colis postaux ont donné lieu à des abus, c'est justement pour la bonneterie. Au Maroc, il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

C'est sur les « importations sans devises » qu'avaient lieu les importations de friperie. Elles sont remplacées par un contingent dollar, qui représente heureusement une légère diminution, par rapport au volume habituel de cette sorte d'importation. On peut toutefois se demander, au Maroc comme ailleurs, s'il est raisonnable de dépenser les dollars de la zone franc à des importations qui ne donnent lieu à aucun travail français et créent une

dangereuse concurrence à nos industries qui, elles, procurent le pain quotidien de nombreux ouvriers. Le Maroc est maître de son contingent ; mais on pourrait peut-être l'avertir du peu d'intérêt de telles importations.

Ayant, par le décrochage, créé le marasme de ses entreprises, le Maroc se lance dans une politique de dirigisme complet. Quand j'étais à Rabat, se préparait le jumelage, depuis lors édicté, entre les importations et les achats locaux. En principe, cette mesure doit favoriser les entreprises installées sur place, le Gouvernement de Rabat entendant porter leur production de 2 000 tonnes à 4 000 tonnes. On peut se demander si ces entreprises ne seront pas les premières victimes d'un dirigisme dont le Maroc n'a pas les cadres administratifs. N'ouvre-t-on pas la porte à des abus dont elles seront, au moins autant que les importations françaises, les victimes ?

En conclusion, je reviendrai sur un point que j'ai déjà énoncé : au Maroc, les difficultés que nous rencontrons ne relèvent pas de la seule action professionnelle et leur solution est, avant tout, affaire de gouvernement.

Le malheur est que notre pays s'est affaibli lui-même, en fragmentant à l'infini l'aide qu'il apporte au Maroc, de façon qu'elle n'apparaisse pratiquement pas à la lecture du budget. Si pourtant on additionne la franchise douanière (15 milliards), l'apurement du déficit devises (22 milliards), le prélèvement à l'importation (4 milliards), à mille autres subventions déguisées, qui vont de l'intendance de l'Armée Royale au paiement de la participation au FMI, on arrive à quelque cinquante milliards, sans que le contribuable français s'en aperçoive, certes, mais sans que les Marocains s'en aperçoivent non plus.

La globalisation de l'aide que nous apportons aux États de la Communauté vient d'être décidée par le Gouvernement. Cette globalisation s'imposerait encore plus pour le Maroc, afin de peser sur ses décisions et l'amener à une meilleure intelligence de nos intérêts. Au regard d'une assistance aussi massive, il hésiterait sans doute, devant des mesures qui, à un moment ou à un autre lassant notre patience, risqueraient de l'en priver.

II – Afrique Noire

1°) Impressions générales.

Dans toute l'Afrique, nous avons trouvé une situation assez confuse. Peut-il en être autrement quand toutes les structures sont remaniées à la fois. La Communauté, encore imprécise se substitue à l'Union Française. Des États ont accédé à l'indépendance : Togo, Guinée, et demain le Cameroun. Les anciens cadres fédéraux d'AOF et d'AEF sont éclatés. Le climat d'incertitude politique est tel qu'il paralyse l'économie.

Éléments d'optimisme.

Pourtant, même dans cette confusion, nous avons pu déceler des facteurs d'optimisme. En premier lieu, grâce à la loi-cadre, puis à la Constitution, l'Afrique Noire a, si on peut dire, doublé le cap de l'affaire d'Algérie. Cette affaire hante les cerveaux africains, même si jamais ou presque, aucun homme politique ne prononce ce mot. Pourtant, la mise en œuvre des nouvelles institutions, les satisfactions qu'ils pensent y trouver ont distrait les Africains de toute velléité d'intervention. Quand on sait le risque de contagion, représenté à la fois par les « solidarités coloniales » et par l'Islam, c'est un résultat que tout observateur impartial doit enregistrer. Par une constante relance politique, on a détourné le fléau.

D'autre part, si l'Afrique est troublée, si, le vernis colonial craqué, remontent en surface les vieilles sociologies, les luttes tribales avec toute leur brutalité, du moins, de Dakar à Fort-Lamy, n'avons-nous jamais trouvé trace de la moindre hostilité contre la France et les Français. Au contraire, jusque dans les faubourgs les plus tumultueux, nous n'avons trouvé que bon accueil et sourires. Passer aujourd'hui de Brazzaville à Léopoldville est frappant. En

deçà du Congo, la bienveillance que nous venons de dire, au-delà, des visages de haine, des pierres dans les voitures.

Graves incertitudes politique.

Pour augurer de l'avenir africain et, en conséquence, de la permanence de ce débouché, ces deux facteurs ont une importance capitale. Malheureusement, nous le répétons, pour le présent règne la plus grande confusion.

Cette confusion résulte surtout d'un éclatement des Fédérations qui semble n'avoir pas été assez préparé. Ces constructions juridiques étaient à coup sûr artificielles, mais depuis cinquante ans, on était accoutumé de vivre dans leur cadre, et dans leurs limites s'était créée toute l'économie africaine. Nous n'avons pas à discuter ici la valeur politique de cet éclatement. Mais constatons qu'aujourd'hui, nul ne sait quelles seront demain les frontières des États africains. Des barrières douanières multipliées hérisseront-elles ce continent ?

En AEF, le principe d'une Union douanière est acquis, mais on ignore ces modalités. En AOF, on n'en est même pas là, et si parfois, dans leurs discours, les hommes politiques y font allusion, nul, à l'exception d'une proposition assez floue de la Mauritanie, n'a avancé le moindre projet un peu concret. En attendant, chaque État élabore dans le disparate sa législation fiscale. On en arrive à des anomalies, telle que l'histoire, partout répétée, des cigarettes de Dakar. Cette ville possède une fabrique de cigarettes. Celle-ci ne vend plus rien au Sénégal où la fiscalité est lourde, mais tout sur le Soudan où elle est plus légère. Et les cigarettes reviennent en fraude au Sénégal.

D'ailleurs que vont être ces fiscalités entre les mains de jeunes États qui possèdent des hommes politiques subtils, mais point d'économistes (à l'exception de M. Mamadou Dia, au Sénégal) ? Également, que vont devenir les entreprises montées à Dakar, si elles sont réduites au seul débouché du Sénégal et du Soudan, alors qu'elles accusent déjà durement l'amenuisement du marché guinéen ?

Toutes ces incertitudes ont une cause de récession. Elles frappent une économie déjà un peu affaiblie par la médiocrité des dernières récoltes.

Immobilité des structures économiques.

Remarquons pourtant que si l'Afrique est, sur le plan politique, au plein d'une évolution dont on connaît mal le terme, on est frappé, au contraire, par l'immobilité des structures économiques. Le cadre traditionnel des transactions, marqué par l'intervention en cascade de la Grande Compagnie, du Syrien, du dioula ou du market boy, demeure inchangé et ne semble pas promis à une très proche évolution. L'économie ne « s'africanise » pas, et ne peut pas s'africaniser, car tous les cadres du pays sont absorbés par la politique ou l'administration. Tout ce qui commerce reste dans ses limites habituelles, et ne peut guère en sortir : le dioula et l'haoussa ne vont pas en effet jusqu'à l'idée de propriété commerciale. Chaque affaire existe en soi. On y « rafle » tout ce qu'on peut sans souci de se ménager un client pour demain.

Pourtant un essai s'annonce assez timide, mais plus sur le plan de l'achat des produits de la terre que sur celui de la vente. Il a grande chance d'aboutir un jour à des modifications plus profondes. En effet, les hommes d'État africains sont passionnément hostiles à l'économie de traite. Ils tentent d'y substituer d'autres méthodes de commercialisation des récoltes, au prix d'ailleurs de lourds mécomptes. Toutefois, le Soudan semble avoir monté un organisme susceptible d'efficacité : ce mouvement est si certain que d'ores et déjà, certaines Compagnies ont renoncé à la traite, se consacrant exclusivement à leur activité commerciale de vente. Ainsi, le troc de la récolte contre la pacotille, illustré par certains romans d'avant-guerre, semble destiné à disparaître, sans que pourtant, le commerce proprement africain se développe.

Cependant, au Cameroun, les Market Boys, dont le Gouvernement essaie de limiter l'intervention à l'achat, sont poussés par ce même gouvernement à se consacrer à la vente. Certains d'entre eux y réussissent et au moins une grande banque procède à leur recensement en vue de voir s'ils pourraient bénéficier de son crédit. La difficulté de lui faire crédit est d'ailleurs une grande entrave au développement du commerce proprement africain, et tel que le circuit traditionnel paraît destiné à une durée quand même assez longue.

L'évolution économique la plus marquée est à la fois dans la tendance du paysan à échelonner ses achats et dans de nouvelles orientations de ses dépenses. Sans doute, le paysan est-il toujours soumis à la tentation de dépenser d'un seul coup le fruit du travail d'un an qui lui est payé en un jour. Il y résiste mieux pourtant, et justement parce qu'il s'oriente vers de nouveaux biens, qui vont de l'amélioration de l'habitat, à la bicyclette, pour lesquels une certaine thésaurisation lui est nécessaire. Ce mouvement coïncide avec, surtout dans les villes, le développement du crédit à la consommation qui détourne le courant antérieur d'achat au profit du petit équipement ou de véhicules légers.

Bas niveaux de vie paysan.

Cela dit, ces mouvements sont amorcés plutôt que réalisés. Nous les indiquons comme les orientations d'une conjoncture lointaine. Un fait d'ailleurs suffirait à imposer l'immobilité : le pouvoir d'achat constamment bas de la masse. Les villes africaines ne doivent pas faire illusion : elles masquent un fond de misère campagnarde peut-être accrue. Le revenu national des États africains de la Communauté s'est augmenté de 50 à 70% depuis dix ans, mais sans entraîner l'élévation du niveau de vie paysan. On croirait qu'une sorte de mur invisible oblige l'argent versé dans ces territoires à demeurer enfermé dans le circuit moderne des villes, sans qu'il puisse se répandre vers une brousse qui manque de toute structure économique pour l'accueillir. Ce pouvoir d'achat tend d'autant plus à s'affaiblir que la croissance démographique de l'AOF, moins connue que celle d'Algérie, est tout aussi spectaculaire. Dans cette Fédération, l'excédent des naissances sur les décès est de 400 000 âmes par an.

Non seulement le bas niveau de vie du paysan restreint le marché, mais il le fausse. L'Africain, chacun le sait, est, en tissus, un connaisseur. Il aime la qualité : son goût, très sûr, le porte vers elle. Malheureusement, l'exiguïté de ses moyens le contraint souvent à rechercher, d'abord, le bas prix. Mais, pouvant rarement renouveler sa garde-robe, il est sensible à l'usure rapide et se déprend des basses qualités qu'il s'est trouvé contraint de rechercher. C'est ainsi que des fibrannes à bas prix ont dégradé le marché de cette sorte de tissus. Dans certains pays, notamment la Guinée, c'est un vrai refus qui apparaît d'ailleurs dans les statistiques douanières et que tous les commerçants m'ont décrit. On doit donc prendre garde de ne pas se laisser tenter par les facilités d'une politique de basse qualité à bas prix, car on risque de provoquer chez l'Africain des dégoûts durables.

Nous avons vu dans l'incertitude politique et administrative, dans la médiocrité des récoltes, des causes de récession. Il en est une autre, moins grave, mais qu'on ne peut passer sous silence : les européens ne dépensent plus sur place que le minimum nécessaire. Sentant leur présence précaire, ils « accumulent du CFA » pour s'acheter une habitation en France. Je tiens de directeurs de maisons de commerce que certains de leurs employés se privent même sur la nourriture, au point de nuire à leur santé. Le « colonial », hier gaspilleur est soudain devenu parcimonieux. Ce fait se conjugue avec un autre, de moins de conséquence pour notre profession : l'annualité du congé. Nul ne se soucie d'acheter Outre-Mer, au moins à double prix, ce qu'il peut trouver chaque année en France. Mais, sur ce point, il ne s'agit que d'un déplacement de courant d'affaires.

Enfin, la diminution des investissements est, elle aussi, une cause de récession. Ils sont, à l'économie africaine, comme une transfusion sanguine. Pour faire face à d'autres

dépenses, la France a dû réduire ses investissements Outre-Mer. On en sent forcément le contrecoup.

2) Principaux problèmes.

Je viens de décrire le contexte général dans lequel s'est situé ma mission. Nous en aborderons maintenant certains aspects plus particuliers.

La fraude en régression.

Et d'abord la fraude douanière. Certes, elle dure toujours et cause un tort évident à notre Profession. Pourtant, dans tous les États où je suis passé, j'ai recueilli la même information : elle a diminué très sensiblement.

Son recul est dû certainement à la faiblesse actuelle de nos prix. La fraude disparaît dans la mesure où elle est moins payante. Le début de protectionnisme des Territoires Britanniques voisins contribue aussi à la restreindre. On doit d'ailleurs distinguer entre deux sortes de fraudes douanières. L'une est purement spéculative. Elle naît d'un seul désir d'éviter les droits d'entrée ou de passer outre au contingentement. Cette fraude là, je le tiens de multiples témoignages, est en régression. Par contre, semble demeurer inchangée de que j'appellerai la fraude traditionnelle, née de circuits commerciaux ancestraux. En général, elle est liée au trafic du bétail. Je suis, pour ma part, persuadé qu'avec un peu de courage des autorités françaises et autochtones, la fraude spéculative, ou du moins ce qui en subsiste, pourrait être éliminée.

On empêchera sans doute jamais un certain trafic par les sentiers. En développant un peu la douane, en l'intéressant plus à la répression, on pourrait au moins éviter le trafic par les routes, susceptible d'une plus massive importance.

Quant à la fraude traditionnelle, je ne pense pas que le contrôle douanier soit son vrai remède : plutôt l'organisation de nouveaux circuits commerciaux. Il s'agit, avant tout, d'assurer une commercialisation de la viande qui évite l'exode sur pied du bétail hors de frontières. La création d'un abattoir à Fort-Lamy a certainement constitué un bon moyen de lutte contre le trafic clandestin. On peut craindre, malheureusement, que l'imminente construction d'un énorme abattoir en Nigeria Britannique, à Maidigouri, ne stimule à nouveau l'exportation du bétail sur pied, avec sa contrepartie de fraude sur les tissus. De même, au Nord Cameroun, la fraude nous a paru liée avant tout à l'inexistence de tout commerce dans cette région. La fraude se développe comme seul moyen d'approvisionnement. On est surpris qu'aucune maison de commerce ne paraisse avoir eu l'idée de sillonner cette région par des camions-boutiques, pendant la saison sèche qui se trouve être aussi celle où le paysan détient de l'argent. Par cette initiative, tout un trafic, qui n'est même pas clandestin, pourrait cesser.

En fait, par moments, je me suis demandé si la fraude, dont le commerce reconnaît plus facilement le déclin que l'administration, ne tourne pas à l'alibi. Elle justifie toutes les politiques de facilité. Elle prétexte toutes les entorses à la protection douanière.

Or, ces facilités et entorses, additionnées et multipliées, m'ont paru revêtir aujourd'hui une importance plus grande que la fraude elle-même. Tout au long de cette mission, j'ai dû lutter contre cette politique de relâchement. Il s'est agi parfois de licences de complaisance aux confuses imbrications politiques. Mais certaines de ces politiques de facilités sont, si je puis dire, institutionnalisées sous forme de trafic frontalier autorisé. C'est ainsi, qu'en République du Congo, sous prétexte de consommation familiale, chaque membre de chaque famille frontalière, peut entrer, en sus du contingent, 5 000 Frs CFA par semaine de tissus.

La Chambre de Commerce de Brazzaville a fait une enquête d'où il ressort que pendant la fermeture de la frontière congolaise par les belges (à la suite des émeutes de Léopoldville), le chiffre d'affaires des maisons de la place a brusquement haussé en moyenne de 30% pour retomber dès que la frontière a été rouverte. Voilà qui tend à rendre vains les

efforts méritoires accomplis par la douane ces derniers mois pour mieux surveiller les rives du Congo. Citons encore, parmi ces tolérances abusives, la pratique, au Tchad, des « certificats de bétail » et des « licences de compensation ». Ces dernières n'ont, au surplus, aucune base juridique, reposant sur un arrêté du Haut-Commissaire dépourvu de toute légalité. Il y a là un péril pour le franc CFA qui a été signalé au Ministère des Finances. Mais, jusqu'à présent, celui-ci ne semble pas soucieux de faire cesser cette contravention au contrôle des changes.

La fraude douanière je l'ai dit, m'a paru souvent moins grave que de prétendus remèdes, dussé-je paraître irrévérencieux, je comparerai à l'attitude de Gribouille se jetant à l'eau pour éviter la pluie.

Cela dit, les moyens de lutte contre la fraude douanière pourraient être développés. Il ne s'agit pas seulement de renforcer judicieusement le contrôle douanier, comme nous l'avons indiqué. Je tiens de certains directeurs des douanes locales qu'une réorganisation des services pourrait, sans accroissement des effectifs, permettre de bien meilleurs résultats. D'autre part, on se demande pourquoi en AOF, l'obligation de justifier de l'origine ne s'étend pas à tout le territoire, comme en AEF. De même, en AEF, nous avons pu constater l'heureuse collaboration de la Gendarmerie avec la Douane. Surtout, il conviendrait de modifier le Code des Douanes. Celui-ci permet de poursuivre les fraudeurs et leurs complices directs, mais non les intéresser à la fraude et ses instigateurs. Or, chacun sait que fraudeurs et complices ne sont que de pauvres hères à la solde de mercantis spécialisés dont les noms sont sur toutes les lèvres.

Marée asiatique et industrialisation.

Nous avons vu que certains remèdes contre les fraudes peuvent présenter autant de dangers que la fraude elle-même. On peut en rapprocher l'ouverture de contingents utilisables sur l'Asie en compensation de la non-cessibilité des EFAC. On est en droit d'être surpris que nous offrions nous-mêmes aux africains la tentation d'ouvrir leur marché à l'Asie au moment où de nouvelles institutions leur octroient plus d'autonomie. J'ai pu mesurer, dans bien des conversations, l'imprudence que représentait le fait que la barrière à l'Asie pouvait paraître non infrangible.

Pourtant, tous les ministres africains avec lesquels j'ai eu l'occasion d'aborder ces problèmes, se sont montrés très sensibles au risque de dégradation du marché que représentent les importations asiatiques. À peu près tous sont préoccupés d'industrialiser leur pays. J'ai pu, en règle générale, rallier leur adhésion aux arguments suivants :

1°) Notre Profession a déjà largement contribué à l'industrialisation de l'Afrique. C'est un effort qu'elle peut poursuivre, mais à condition que les entreprises existantes bénéficient d'un régime qui leur permette de vivre et se développer.

2°) On n'industrialise pas un marché dégradé. Tout effort de notre part suppose que le marché africain soit fermé aux produits asiatiques. Il suppose ainsi que cessent les déplorables tolérances frontalières que nous venons de dénoncer. Les africains sont maîtres de leur destin. S'ils n'y prennent garde, ils vont substituer au vieux Pacte Colonial avec l'Europe, qu'ils ont tant dénoncé, un nouveau Pacte Colonial, beaucoup plus rigoureux, au profit de l'Asie. Je l'ai dit : les hommes politiques d'Afrique sont sensibles à ce langage. Ils le seraient plus si, je ne sais pourquoi, certains de leurs Conseillers Techniques français ne les poussaient à des politiques de facilité.

Prépondérance allemande et méthodes commerciales.

Un autre fait apparaît frappant en AOF : la conquête de ce débouché par l'Allemagne Occidentale. Cette conquête a lieu, non seulement à notre détriment, mais encore plus au détriment des importateurs belges, suisses ou hollandais.

Cette conquête tient en partie aux prix assez bas que l'Allemagne a pratiqués ces dernières années, à une bonne adaptation du marché africain (que d'autres pays, comme la

Suisse, n'ont su réaliser), mais surtout à une extraordinaire perfection des méthodes commerciales. L'Allemagne Occidentale a certainement poussé au maximum la productivité commerciale. Chez un importateur, on reconnaît, à première vue, une liasse allemande où chaque échantillon est enrobé de cellophane. Les cartonnages sont élégants et pratiques. Les références sont d'une grande clarté, telles qu'un profane s'y retrouve d'emblée. Chaque circulaire est toujours complète et ne nécessite jamais qu'on se reporte à une circulaire antérieure. Les prix sont toujours calculés au port de débarquement. On évite ainsi à l'acheteur de difficiles recherches.

On doit, en effet, comprendre la situation de la clientèle d'Afrique, très isolée, travaillant dans un climat inclément. Sur place tout renseignement est difficile à obtenir. Le travail doit donc lui être « mâché ».

D'autre part, l'Afrique est le continent où les relations humaines comptent. C'est aussi une conséquence de l'isolement. On a un fort intérêt à visiter cette clientèle et à créer avec elle des liens personnels. Les allemands l'ont compris. On en rencontre partout. Je sais que bien des maisons françaises accomplissent le même effort. D'autres se reposent encore trop sur la correspondance et les circulaires. Je crois particulièrement rentable des visites fréquentes au client africain et que nous avons encore un effort à accomplir dans ce sens.

De même, en Afrique, la présentation des articles joue un rôle prépondérant. La clientèle autochtone attache un prix tout particulier à l'emballage élégant, à l'enveloppe de cellophane. Je tiens de commerçants qu'ils vendent plus une chemise de sept cents francs bien emballée que six cent cinquante telle quelle. Cela vaut surtout pour la confection, me dira-t-on. C'est vrai. Je ne suis pas certain, pourtant, qu'il n'y ait pas une recherche à effectuer dans ce sens même pour les tissus.

Cet effort de « public relations » n'incombe pas seulement à la Profession : il revient aussi aux Pouvoirs Publics et aux organismes consulaires. Un Président de Gouvernement africain m'a fait remarquer, avec une légère nuance d'amertume, qu'il venait d'être invité à la Foire de Leipzig, mais ne l'avait jamais été à la Foire de Paris. Je crois qu'il y aurait, dans toutes nos manifestations commerciales, intérêt à une certaine présentation africaine et à y convier les autorités locales. Même quand, très heureusement, cette pratique existe déjà, on gagnerait à la rendre plus spectaculaire.

Confection, imprimés, etc...

Bien que la confection n'appartienne pas à notre Profession, j'ai souligné l'effort de présentation qui s'impose à la confection française. C'est que, d'une part l'africain se porte de plus en plus vers la confection. C'est, ensuite, que se développe sur ce plan une très pernicieuse concurrence : celle de Hong-Kong. Privé de ses importations d'écrus par le récent contingentement, Hong-Kong tente de regagner le marché par des articles confectionnés à bas prix (300 Frs CFA un beau blue jeans). Ce fait représente à un péril à la fois pour la confection locale, la confection française et notre Profession.

Il contribue à la crise que traverse, notamment au Cameroun, la confection locale. Les importations massives de friperie y concourent elles aussi. De lui-même, l'africain n'est pas très porté sur ces articles, mais les bas prix et son faible pouvoir d'achat l'y poussent. Nous avons partout attiré l'attention sur le danger de ces importations de friperie, pour lesquelles des contingents excessifs ont été octroyés en remplacement des EFAC. Non seulement, elles privent de travail les industries françaises, comme l'industrie locale, mais elles sont humiliantes pour l'africain. Il suffit d'avoir rencontré dans les rues de Treichville et de Poto Poto des Africains couverts de vieilles défroques zazous d'il y a cinq ans, d'avoir croisé des hommes vêtus de vieux manteaux féminins vert-pomme ou rose tendre, pour comprendre ce que ces vêtements d'occasion ont de dégradant. Nous avons obtenu de certains journaux locaux, parmi les plus lus par les africains, la promesse de réagir et d'alerter leur clientèle.

Avec une vive satisfaction, j'ai pu constater que l'effort accompli par l'impression française commençait d'être apprécié, tout au moins par les maisons de commerce. Celles-ci, d'un bout à l'autre de l'Afrique, mais plus spécialement en AOF, ont reconnu à l'envie la qualité de nos impressions, et très généralement, la valeur de nos dessins et de nos coloris. Elles n'ont pas caché que les délais de livraison des maisons étrangères étaient plus longs que les nôtres. Leurs seules réserves ont porté sur nos prix.

En AEF, on se heurte toutefois sur ce plan à une double difficulté. En premier lieu, l'exiguïté d'un marché dont les goûts sont pourtant très particuliers. Tous les spécialistes de l'impression connaissent bien ce point. En second lieu, la concurrence du Congo belge : c'est un point sur lequel nous reviendrons.

3°) Problèmes spéciaux à divers États d'Outre-Mer.

Si, au Sénégal, les points sur lesquels nous avons eu à intervenir, tant auprès des Ministres africains ou auprès de leurs conseillers techniques, se sont tous situés dans le cadre que nous venons de retracer, d'autres États poses des problèmes particuliers.

Conakry.

Et d'abord, dans l'absolu de sa neuve indépendance, la Guinée. La Guinée d'aujourd'hui c'est la personnalité exceptionnelle de M. Sekou Touré ; c'est ensuite un épais monceau de confusion et d'incertitude.

Que veut M. Sekou Touré ? Où entend-il mener la Guinée ? Toutes les hypothèses sont émises dans la potinière internationale que constituent le bar et le restaurant de l'Hôtel de France.

Voici la réponse, très provisoire et conditionnelle, qu'après une heure d'entretien avec lui, je suis tenté d'apporter.

M. Sekou Touré est marxiste et jusqu'au fond de l'âme. On peut même avancer qu'il est communiste. Il ne semble pas décidé pourtant à se soumettre à l'obédience soviétique. Un fait m'a frappé : dans son bureau, on ne voit qu'une seule photo, celle de Nasser. M. Sekou Touré, plutôt que vers une inféodation complète à l'Est, penche pour le neutralisme positif. L'axe de sa politique étrangère est situé sur l'amalgame afro-asiatique, et plus spécialement sur les pays musulmans.

Telle n'est pas la moindre raison pour ce marxiste, sans doute athée, de se livrer à un intense prosélytisme islamique. Outre qu'il dote son pays d'une idéologie plus accessible que le marxisme, lui-même se rapproche ainsi du Caire. Ce prosélytisme a un autre motif : les ambitions de Sekou Touré ne se limitent pas à la Guinée, d'autant plus que bien des difficultés internes peuvent le contraindre à une « fuite en avant ». L'Islam est un bon moyen d'influence en AOF, voire dans le nord de l'AEF. Ainsi atteindra-t-il les éléments traditionnels, tandis que son syndicat, l'UGTAN, travaille les masses semi-évoluées des villes.

En même temps (et tout cela converge), M. Sekou Touré, hanté par l'exemple de Mao Tse-Tung, entend repenser le marxisme à l'africaine. Il parle beaucoup, écrit énormément ; surchargé pourtant de besogne, il trouve le temps de prononcer des cours. Il se veut, avec toute l'autonomie intellectuelle et politique que ce terme implique, le Mao Tse-Toung de l'Afrique.

Telle est sa volonté, mais la confuse Afrique résiste. Les obstacles économiques, dans un pays très passif à la misère, ne sont pas les plus graves. Pourtant, la baisse très sensible (15% au moins) du niveau de vie, accentuée par une fiscalité érasante, pose problème. De même, les procédés dictatoriaux (remise de bons et non d'argent) utilisés pour la traite du café. On ne doit pas s'en exagérer la portée : le romantisme de l'indépendance, la conquête des places jadis occupées par les Européens, sont pour beaucoup une compensation, tout au moins pour la frange politiquement active de la population. Le vrai danger, pour Sekou Touré, réside dans une extrême gauche assez turbulente, qui voudrait, au lieu du neutralisme positif, une politique beaucoup plus soviétique. C'est un fait que le

Gouvernement guinéen n'a pu briser une grève de transporteurs à Kankan, parce qu'elle était soutenue par l'UGTAN, dont pourtant M. Sekou Touré est le Président.

Nous nous excusons d'insister sur un aspect purement politique de la situation. Mais, dans le problème que pose aujourd'hui la Guinée à notre Profession, tout est politique. Les difficultés particulières que nous rencontrons sur ce marché n'ont de solutions que dans les rapports de Gouvernement à Gouvernement.

La première de ces difficultés a d'ailleurs sa source dans la politique étrangère même de la Guinée. Si, en effet, le Gouvernement guinéen a souscrit avec l'Est des accords commerciaux, c'est avant tout pour peser sur la France avant la négociation des conventions franco-guinéennes. Ces accords commerciaux sont techniquement absurdes. C'est ainsi, pour prendre un exemple hors de notre Profession, que la guinée vient d'importer de Tchécoslovaquie un stock de matériel hygiénique, dont les pas ne coïncident pas avec ceux ces installations existant en Guinée. Pour les tissus de coton, à peine quelques qualités correspondant au marché guinéen, et les prix sont sensiblement plus élevés que les nôtres.

Seul l'accord avec l'URSS pourrait offrir des dangers, dans l'hypothèse d'une libre concurrence. Malheureusement, M. Sekou Touré s'est engagé pour des importations qui représentent la consommation normale de son pays pendant cinq mois et nous avons vu que le niveau de vie a baissé, donc que ces importations représentent une part encore plus grande du marché. On peut craindre que le Gouvernement guinéen prétende écouler de force ces produits venus de l'Est, soit en organisant la disette, par la fermeture aux autres importations, soit en obligeant le commerce à les absorber, au besoin par des procédures de jumelage.

En principe, les conventions franco-guinéennes nous garantissent contre ce risque. Nous souhaitons que le Gouvernement français ne laisse pas la Guinée commettre des entorses et grignoter les conventions qu'elle a conclues en pleine indépendance. Car, le risque demeure, compte tenu de la tendance certaine du Gouvernement guinéen à établir le monopole du commerce extérieur.

De même, il conviendra que le Gouvernement français montre la plus grande vigilance lors de l'établissement du nouveau tarif douanier que la Guinée est en train de préparer. Les conventions disent expressément que les produits français doivent être « privilégiés ». Mais, le Gouvernement guinéen a, par ailleurs, souscrit des accords octroyant à certains autres pays le bénéfice de la clause dite de la « nation la plus favorisée ». L'application de cette clause, si elle signifiait un alignement avec le régime des produits français, serait en contradiction avec les conventions, que notre Gouvernement ne doit pas tolérer.

De toutes façons, le marché guinéen sera un marché difficile. La baisse du pouvoir d'achat, la fin des investissements, l'ont amenuisé. Les formalités se multiplient : certificat d'importation, obligation d'effectuer tous les paiements par des banques, à l'exclusion des mandats. Les stocks ne sont pas abondants pourtant, sinon de très vieux articles chez des Syriens. De même, le Gouvernement guinéen semble décidé à lutter contre la fraude. Il a renforcé son cordon douanier. En principe, il est implacable vis-à-vis des fraudeurs, mais les solidarités raciales semblent permettre de nombreuses entorses à cette rigueur.

Ce marché présente une particularité : sa fermeture de fait aux tissus de fibranne. Les statistiques montrent un déclin constant des importations quelles que soient les origines. Les négociants ont confirmé ce diagnostic. L'origine de cette régression semble se situer dans la trop basse qualité de certaines catégories importées ces dernières années. Comme les procédés de lavage, en Guinée, sont encore plus pernicieux que dans le reste de l'Afrique, ces tissus n'ont eu aucune durée et ont entraîné une désaffection générale à l'encontre de la fibranne. Seuls sont encore acceptés les écrus et les imprimés en petite largeur.

En fait, pendant ce bref séjour à Conakry, notre principale tâche a été d'alerter la légation de France sur les problèmes de notre Profession, et notamment au sujet des certificats d'importation et du tarif douanier. Auprès des Ministres guinéens, nous avons fait valoir les risques que représenteraient, pour leur économie, leurs importations venues de l'Est. Malheureusement, ces Ministres, dans l'ivresse de leur jeune indépendance, ne semblent apporter qu'une attention fort distraite aux problèmes techniques.

Abidjan

En Côte d'Ivoire, aussi bien que sous un angle fort différent, les questions qui se posent à notre Profession sont d'ordre au moins autant politique qu'économique. En fait, la plus grave d'entre elles est, derrière la façade somptueuse d'Abidjan, la baisse très sensible du pouvoir d'achat paysan.

Le fait est important. On ne peut, nous l'avons déjà dit, escompter un développement considérable de la consommation urbaine de tissus. À Abidjan, comme ailleurs, la population des villes, dont le niveau de vie hausse, se porte vers de nouveaux biens de consommation.

Malheureusement, l'économie rurale de la Côte d'Ivoire, qui valut à cet État son essor, est en décadence. Les plantations de cacaoyers vieillissent. On n'a pas procédé à la mise en place de nouveaux plants. Le café dégénère : ses grains sont chaque année plus petits. La Côte d'Ivoire exporte chaque année 150 000 tonnes de bois, mais cette exploitation se fait dans des conditions dévastatrices, sans qu'on ait commencé le moindre repeuplement. D'autre part, la Côte d'Ivoire offrirait de grandes possibilités rizicoles. Malheureusement, si cette culture a donné lieu à de nombreux projets, elle reste à l'état d'études et on continue d'importer chaque année des tonnages considérables de riz. Seule la banane semble vraiment prospère.

D'autre part, les campagnes sont secouées par des mouvements raciaux, peu connus, mais qui ne peuvent que nuire à la production. On parle aussi beaucoup là-bas d'un mécontentement paysan assez profond. Autre fait politique qui restreint le débouché : le départ des Dahoméens. En même temps la vie augmente et Abidjan est une des villes les plus chères du monde.

Telle est sans doute une des raisons pour lesquelles les stocks paraissent plus lourds qu'ailleurs. L'incidence de la fiscalité, très forte, contribue à dégrader le marché.

Mais, au regard, on peut aligner des faits heureux. C'est ainsi que toutes les maisons de commerce m'ont signalé une régression presque totale de la fraude. Celle-ci est cantonnée à la frontière Nord.

Parmi les problèmes immédiats, on doit signaler l'importance prise par la friperie, qui bénéficie en AOF d'un contingent de remplacement EPAC particulièrement exorbitant : 145 millions de francs métropolitains. L'élévation de ce contingent surprend d'autant plus qu'au Gouvernement de la Côte d'Ivoire, on a paru très peu désireux de voir s'amplifier cette sorte d'importation, dont, à juste titre on considère, comme je l'ai déjà dit, l'emploi comme dégradant.

Si, localement, le Gouvernement de Côte d'Ivoire paraît, à la suite de nos interventions, soucieux de limiter les importations de friperie, par contre, on peut s'attendre de sa part à de très fortes pressions sur le Gouvernement français en vue d'obtenir la libération des imprimés. Le motif invoqué est la très forte consommation de wax, que nous ne produisons pas. Il se peut que la défense des « fancy » exige de notre part, pour éviter des offensives plus générales, un certain libéralisme vis-à-vis du wax.

On doit savoir, en effet, que la non-cessibilité des EFAC a soulevé en Côte d'Ivoire une véritable émotion, beaucoup plus forte que dans tous les autres territoires. Selon certains, le Gouvernement irait même jusqu'à proclamer de lui-même la liberté d'importation des imprimés, dès que l'indépendance, dans le cadre de la Communauté, sera

affermie. Il réclamerait aussi la baisse des droits de douane. Il faut surtout retenir ce qui n'est sans doute qu'une outrance verbale, la très grande volonté de la Côte d'Ivoire d'assurer, avec le minimum d'entraves, son approvisionnement en wax.

Signalons en passant, le développement de la confection, aussi bien en brousse qu'en ville, surtout pour la chemise classique. Mais, ici nous devons signaler un autre danger : Hong-Kong. Ne pouvant plus inonder le marché d'AOF par ses écrus, Hong-Kong tente, avec la confection, un nouveau trafic d'autant plus dangereux que ses prix sont bas (300 Frs CFA un très beau blue jeans).

Le marché de la fibranne se maintient beaucoup mieux qu'en Guinée, avec de fortes importations de drills d'Allemagne Occidentale, et aussi une forte concurrence italienne. La clientèle recherche surtout une fibranne très légère, en coloris vifs, ou encore des imprimés en petite largeur dont les femmes font des corsages. Elle est utilisée aussi pour les boubous des femmes musulmanes.

Douala-Yaoundé

Comme sur les autres pays d'Afrique, les hypothèques politiques pèsent sur le marché du Cameroun. Disons plutôt qu'elles ont pesé, puisque l'une d'entre elles est levée : le vote de l'ONU. Il est certain que si l'Organisation des Nations Unies avait imposé de nouvelles élections, les troubles de la Sanaga Maritime pouvaient resurgir. La crainte de ces nouvelles difficultés paralysait le commerce pendant mon séjour. D'autre part, certaines Maisons semblent effrayées par les perspectives de l'indépendance promise pour 1960. On ne voit pas pourtant que cette indépendance doive changer grand chose à l'état de fait actuel. Quoi qu'il en soit, des liquidations ont eu lieu sans doute pour ce motif, qui ont dégradé le marché. Un fait prouve le caractère politique de cette dégradation : le commerce de gros souffre beaucoup plus que le commerce de détail.

Si les stocks sont assez importants, il n'atteignent pas les proportions catastrophiques que le commerce se plaît à décrire (je le tiens des Banques). En fait, la récolte de cacao est assez médiocre. D'autre part, les paysans, ici comme ailleurs, consacrent une part croissante de leur revenu à d'autres biens que l'habillement et notamment, cela m'a été signalé de plusieurs côtés, à une amélioration de leur nourriture.

Enfin, le régime « libéral » imposé par le traité de tutelle contribue à désorienter le marché. Les statistiques douanières du Cameroun sont une nomenclature géographique de l'univers. Il en résulte une extraordinaire diversité et disparité des articles en vente qui, en fin de compte, est certainement nuisible.

Ajoutons une certaine non-adaptation commerciale. Trop de Compagnies restent les yeux fixés sur la traite, alors que, les paysans étalant mieux leurs dépenses, la correspondance entre la traite et les achats est beaucoup moins nette qu'autrefois. J'ai eu le sentiment qu'à part de brillantes exceptions, les Maisons de commerce ne voient pas, de façon assez précise, les évolutions de leur marché, se fiant à leur propre « tradition » sans voir qu'elle est parfois périmée.

Malgré ces difficultés, il nous semble qu'on doive envisager la situation du Cameroun avec optimisme. La balance commerciale est excédentaire. Les 65 000 tonnes de la production de cacao se sont vendues à un cours encore plus élevé. Le café est en progression (de 5 à 6 000 tonnes). La production d'arachide a doublé. Malheureusement, la banane, elle, est en régression. Surtout, la diminution des investissements freine l'extension de ce marché.

Signalons encore deux faits : l'évolution, chaque année plus marquée, vers le goût européen. La jupe de tergal plissé tourne à l'uniforme de la femme évoluée. Même la paysanne s'inspire de nos goûts. D'autre part, un grand succès de la fibranne (légère pour la robe, qu'ils utilisent en vestes, et où les Camerounais recherchent la largeur 100 cm ; ou

lourds pour le pantalon du dimanche). Malheureusement, celle-ci est très souvent d'origine italienne.

Brazzaville

La république du Congo tend à prendre une physionomie assez regrettable : celle d'une colonie économique du Congo belge.

La nature des choses y porte, hélas ! De l'autre côté du fleuve, c'est Léopoldville, pesante de ses trois cent cinquante mille habitants, fière d'une réussite coloniale qu'on croyait sans faille jusqu'au brusque et récent réveil.

Tout concourt à cette influence du Congo belge sur la République du Congo. Celle-ci, qui n'est qu'un petit marché, à des goûts très particularisés en matière textile. Il est rare qu'un dessin conçu pour l'AOF plaise à Brazzaville. Par contre, la proximité des races provoque une concordance de goût d'un côté et de l'autre du fleuve. Au surplus, Léopoldville est en situation de lancer la mode. Aussi, alors que nous éprouvons un certain mal à placer des métrages suffisants pour être rentables (surtout que la clientèle demande un constant renouvellement), le Congo belge a l'avantage de ne déverser qu'un surplus de son marché intérieur. Ajoutons qu'il bénéficie d'une remarquable organisation commerciale, concentrée entre quelques mains.

Les moyens de pénétration économique du Congo belge sont – outre la fraude, « le trafic familial » dont nous avons déjà montré le caractère néfaste – un contingent important : de 220 millions de francs belges[33]. Ce contingent est destiné à toute l'AOF. Mais, en fait, la République du Congo en absorbe la majeure partie.

Que ce soit avec les Ministres africains, avec leurs conseillers économiques, avec les autorités françaises, j'ai constamment attiré leur attention sur des tolérances ou des contingents qui, créant une sorte de Pacte Colonial, subordonnent la République du Congo à son trop éclatant voisin.

La République du Congo, avec ses 800 000 habitants à bas niveau de vie, est déjà un petit marché, les richesses présentes sont limitées et l'espoir qu'on mettait dans le développement de Pointe-Noire semble déçu. Ici encore, on subit le contrecoup de la diminution des investissements. Doit-on encore compter sur le Kouilou ? Chacun se pose la question, comme chacun se demande si le chemin de fer Congo-Tchad ne verra jamais le jour. Il est vrai qu'assez curieusement, le Gouvernement du Congo s'est montré peu empressé à soutenir la société d'Étude qui prépare cet éventuel investissement.

On est d'autant plus déçu de voir la République du Congo subir aussi fortement, et avec une certaine complaisance, l'empire de son voisin belge, que son économie est à 70% soutenue par la Métropole. Cette jeune République importe 9 milliards, elle n'en exporte que 3. Les six autres milliards sont fournis par la Métropole, trois sous forme de subventions plus ou moins directes et trois par le canal de l'Institut d'Émission. Un pays dans cette situation pourrait au moins faire effort pour demeurer un débouché à l'industrie française, plutôt qu'à l'industrie belgo-anglaise d'Outre-Congo.

Cet effort serait d'autant plus désirable que, malgré son faible pouvoir d'achat, le Congolais est un gros consommateur de tissus. Le chauffeur qui ne possède pas sept pantalons – un pour chaque jour – perd la face. En ville comme en brousse, un Congolais dépense facilement 60% de son revenu pour s'habiller. D'autre part, si la politique pèse momentanément sur la situation économique par la misère des sinistrés et par la peur qui règne dans toutes les villes indigènes, en temps normal elle a beaucoup moins d'incidence qu'en AEF. Elle est plus fruste et plus brutale, mais les partis ont moins de puissance. En dépit de secousses sporadiques, le pays est moins politisé.

Enfin, la situation du marché est assez saine, beaucoup plus saine par exemple qu'en Côte d'Ivoire. L'exode des Européens, le désinvestissement occulte de l'Afrique, sont

[33] Dont 3 400 000 pour les imprimés et 4 500 000 de tissus divers.

en partie compensés par l'africanisation des cadres qui a élevé une bonne partie des niveaux de vie urbain. C'est ainsi que les Congolais commencent à acheter, de façon assez importante, du linge de table.

Donnons une fois de plus, et toujours un peu pêle-mêle, quelques informations plus techniques. Le marché du basin a presque disparu. Le drill, provenance France ou Congo Belge, s'écoule médiocrement. Le tissu pour pantalon est, par contre, recherché, que ce soit le genre palm beach, le coton, le tergal, ou même la laine. C'est un fait que, d'un bout à l'autre de l'Afrique, les autochtones ne répugnent pas à transpirer sous les plus épaisses draperies. Contrairement à ce que nous avons vu dans d'autres territoires, la confection ne prend pas. L'Africain s'adresse au petit tailleur local. On vend beaucoup de toile à matelas... pour les boubous des musulmans. Je devais m'en apercevoir ensuite au Tchad. Le vichy est soumis à une forte concurrence portugaise : pourtant, dans ce domaine, on constate une recherche croissante de la qualité qui est favorable à Roanne.

Si, pour le fancy, la France est reconnue compétitive, le wax hollandais continue de faire prime. Il y a un marché assez important de mouchoirs de tête imprimés ou en satin pailleté : malheureusement, la fraude, qui n'est quand même pas disparue, l'alimente en produits japonais.

Toutefois, ce marché est comme faussé par les bas niveaux de vie. C'est un phénomène que nous avons déjà signalé. L'Africain aime la qualité. Sa pauvreté l'oblige à se rabattre sur des produits moins chers. Mais, quand on lui fournit, pour ces bas prix, des articles médiocres, il se rebute et il se dégoûte de tout ce qui en approche. C'est ainsi que, comme en Guinée, par suite d'une mauvaise politique commerciale de certaines Maisons, la fibranne est devenue très injustement synonyme de mauvaise qualité.

À signaler encore la place prise par l'Allemagne Occidentale pour le drill.

Fort-Lamy

Le Tchad offre de sérieux sujets d'inquiétude, à la fois pour le présent et pour l'avenir.

Pour le présent d'abord. S'il est un pays où la fraude douanière tourne à l'alibi, c'est bien ici. Les informations que j'ai pu obtenir de milieux désintéressés, notamment les Banques, donnent à penser que la fraude est, comme ailleurs, en régression. Sans doute, m'a-t-on soigneusement promené dans la rue de la Mosquée, en me montrant des Haoussas dont 90% parfois de la marchandise est japonaise. Mais, les trafics autorisés, qu'il s'agisse des certificats de détail ou des licences de compensation, sont largement suffisants pour expliquer cette marée asiatique. Je n'y reviens pas, mais certains remèdes sont encore plus graves que le mal. Les licences de compensation ont représenté en 1958, 125 millions CFA et les quittances de bétail 271 millions CFA.

L'autre inquiétude est moins le peu de ressources du Tchad ou une certaine inertie à lui en trouver de nouvelles. On vit hypnotiser sur le coton et sur le bétail, or ces deux richesses ne sont guère susceptibles de beaucoup plus grands développement. Je sais bien que, dans d'autres domaines on a connu des déboires, pour l'arachide notamment. On ne voit pas d'ailleurs l'intérêt d'étendre les zones de culture de l'arachide, quand la Métropole s'essouffle à l'absorber. Avec le mil les paysans ont fait surtout de la bière, c'est vrai aussi. Mais, pour toute l'Afrique, a-t-on fait l'effort nécessaire pour trouver des ressources neuves et l'effort que l'IRHO a accompli pour le ricin a-t-il servi d'exemple ?

Si on n'accomplit pas cet effort, l'avenir paraît bien sombre. De toutes façons, revenant sur ces indications déjà données, nous pouvons nous préoccuper pour ce débouché. L'abattoir de Fort-Lamy, permettant une commercialisation de la viande, était un bon moyen pour la défense de ce marché. Malheureusement les Anglais montent un abattoir concurrent – énorme – à Maïdigouri. Le bétail sortira vers la Nigeria. Il en reviendra du tissu. D'autre part, à Kartoum, le groupe japonais Gosho monte une entreprise textile

considérable (100 000 broches, 3 000 métiers). Sa production tendra, évidemment, à se déverser sur le Tchad. Ce double danger est d'autant plus grave, qu'entre-temps les Anglais prolongent, de part et d'autre, les chemins de fer jusqu'aux confins du Tchad. En même temps, du côté français, à force d'hésiter à savoir si on construit le Douala-Tchad ou le Congo-Tchad on ne construit rien du tout !

Le marché du Tchad mériterait pourtant d'être défendu. N'absorbe-t-il pas 5 millions de mètres de drilll, et 1 million 500 000 mètres d'écru. Évidemment, c'est un marché pauvre, où on recherche l'article à bas prix ce qui le rend spécialement vulnérable. Si les écrus français se vendent par contre les imprimés surtout la fibranne en petite largeur, viennent du Congo belge.

L'Afrique deviendra-t-elle un immense Congo faute d'une association avec l'Europe ?

25/1/1961

La Convention d'Association entre la Communauté Économique Européenne et certains pays d'Afrique vient à expiration en 1962. Cet événement, dont notre presse semble peu se soucier, est d'une capitale importance. L'avenir de l'Europe et l'avenir de l'Afrique s'y trouvent suspendus. Suivant qu'on saura maintenir un lien, ou qu'au contraire on le laissera se dénouer, le continent africain gardera sa véritable indépendance ou, au contraire, sombrera dans une anarchie de type congolais, prélude à sa communisation. C'est dire qu'il n'est pas trop tôt pour préparer la solution de ce problème.

En 1962, un vide ?

Sa position juridique est assez simple. On peut la résumer en disant qu'à la date de décembre 1962 aucune solution n'était préparée. Sans doute, le Traité de Rome est-il pérenne. Mais son texte, fruit d'un compromis de dernière heure, est des plus vagues. Il n'est qu'un énoncé de bonnes intentions et, comme tel, ne vaut que par sa convention d'application. C'est cette convention qui expire fin 1962 et dont le renouvellement est en cause. La question est d'autant plus grave que le texte de cette convention ne contient ni dispositions transitoires, ni clauses susceptibles de lui survivre, sinon à ses articles 14 et 15 le maintien des avantages contingentaires tels qu'ils existeront en 1961. C'est extrêmement peu.

En fait, le principe même d'une association avec les Pays d'Outre-Mer, comme la liste de ces pays, sont en cause. Si le Gouvernement français maintient que l'Europe ne peut abandonner l'Afrique à je ne sais quel destin, les Gouvernements allemands et néerlandais soutiennent le point de vue inverse. Pour eux, les indépendances multipliées sur le continent africain constituent une sorte de novation qui délie l'Europe de tout engagement ou devoir vis-à-vis d'eux. Ils ne lui sont rien de plus désormais que le Brésil ou l'Afghanistan. Dangereux propos, digne de M. Cartier, et qui peut en Afrique susciter les pires complexes d'abandon. Toutefois, si nos informations sont exactes, le principe d'une association ne serait plus contesté. M. Luns, Président du Conseil des Ministres Européens, l'a tout au moins déclaré, es-qualités, devant l'assemblée de Strasbourg. Reste à savoir si les premiers associés, ces pays d'Outre-Mer qui figurent au Traité de Rome, seront bien appelés par priorité à constituer une association nouvelle avec la CEE, ou bien si on y convoquera toute la terre.

Derrière cette querelle aux allures politiques et juridiques, s'en situe une autre, la vraie, de caractère économique. L'Allemagne et les Pays-Bas craignent qu'en accordant des

avantages à l'Afrique, ils ne nuisent à d'autres liens, notamment avec l'Afrique du Sud. Ils redoutent les réactions du GATT, ce dangereux club où prédominent les intérêts britanniques. Ces craintes comportent une part légitime. Elles sont trop ancrées pour qu'on puisse n'en pas tenir compte. Reste à savoir si des solutions ne sont pas possibles, qui apaiseraient les frayeurs de nos partenaires allemands et néerlandais tout en évitant un abandon de l'Afrique à son sort. Répétons-le les conséquences d'un tel abandon seraient incalculables, surtout quand certains États, tel Madagascar, se sont résolument lancés dans la voie de la collaboration avec l'Europe.

Ces solutions de raison, nous avons deux ans pour les faire prévaloir. D'ici là, on s'est montré d'accord à Bruxelles pour maintenir le statu quo.

Substance des liens actuels

Pour déterminer ces solutions d'avenir, voyons quelles est la substance actuelle des liens entre la CEE et ses pays associés. Elle consiste essentiellement en ceci :

1- une préférence contingentaire et tarifaire en faveur de l'Europe qui lui assure une place privilégiée sur les marchés africains,

2- une certaine préférence pour les produits agricoles africains sur les marchés des Six. Reconnaissons que par les dispositions de l'article 15 de la Convention et le jeu de taxes intérieures introduit par l'Allemagne, cette préférence n'a guère jouée et que les africains, sur ce plan, sont fondés à exprimer de l'amertume,

3- des investissements en Afrique. C'est ce fonds investissements qui est connu sous le nom de FEDOM. Par la faute du Conseil des Ministres de l'Europe, il a mis longtemps à se mettre en route. On a parfois plus recherché des investissements à caractère politiquement spectaculaire qu'à jeter les fondements d'une économie africaine. Néanmoins, ce fonds apporte indéniablement un mieux être à l'Afrique. Sans oublier que la France y contribue pour 40%, rappelons qu'il égale presque les subsides accordées par le FAC (fonds français) à ces mêmes pays d'Outre-Mer. Sur ce plan, les pays d'Afrique ont tiré profit de leur association avec l'Europe. En septembre 1960, en effet, 83 518 000 dollars avaient été ainsi versés par les Six.

Pour une solution raisonnable

Le maintien du FEDOM au-delà de 1962 ne semble pas contesté, même après la lancée par l'Allemagne d'une formule d'aide aux pays sous développés qui, pour notre part, nous paraît contenir une bonne dose de faux semblants. Mais, ce serait une dangereuse illusion que compter sur les investissements pour maintenir la volcanique Afrique dans le sillage stabilisant de l'Europe. Le don pur et simple n'a jamais eu pour effet que susciter la rancœur du bénéficiaire. Les américains s'en aperçoivent à leur détriment. Le voyage de M. Périchon est une pièce d'une sagesse politique encore plus profonde que celle du Prince. Seule auront une valeur durable la garantie mutuelle de débouchés et l'osmose économique qui en résultera.

Or, c'est là que le renouvellement de la convention est contesté, non tant par les africains, qui y auraient quelques motifs, que par l'Allemagne et les Pays-Bas. République de Bonn et Hollande ne veulent plus accorder aux États africains associés de préférence tarifaire pour leurs cafés ou leurs bananes. Cette volonté est si ferme qu'on doit, nous l'avons indiqué, la tenir pour une donnée de fait. Il serait donc sage de chercher ailleurs les éléments d'une osmose pourtant nécessaire et une contrepartie, non moins nécessaire, aux préférences contingentaires et tarifaires dont l'Europe a le bénéfice.

On devrait, à mon sens, la chercher dans la stabilisation des cours des produits tropicaux agricoles. De toutes les revendications africaines, celle-ci est la plus légitime. La

dégradation des termes de l'échange, à leur détriment, a, depuis dix ans, dépassé la valeur des investissements effectués chez eux. Une baisse de 15% sur les cours des produits agricoles suffit à annuler le bénéfice de tous les FAC et tous les FEDOM. Toutefois, la stabilisation du cours des matières premières est œuvre de longue haleine. Elle suppose, au surplus, un accord international long et difficile à obtenir. Du moins l'Europe devrait-elle garantir ses partenaires contre les brusques chutes de cours. Il n'y faudrait pas des sommes considérables. Le volume des produits agricoles exportés par eux annuellement est de l'ordre de 850 millions de dollars L'amplitude des baisses dépasse rarement 10%, soit 85 millions de dollars. La garantie d'une telle chute n'excéderait donc pas sensiblement les versements annuels du FEDOM. C'est dire qu'un tel effort financier n'a rien d'insurmontable, et que payer à ce prix la paix et la prospérité africaine n'est pas cher.

Voilà ce dont nos représentants au Conseil de l'Europe devraient convaincre leur collègues d'Allemagne et des Pays-Bas, pour que ceux-ci fassent pression sur leurs Gouvernements.

Aide régionale d'abord

On parle beaucoup de l'aide aux pays sous-développés, mais sans en entreprendre d'efficace. La cause principale de cette inefficacité réside dans un universalisme dont, malheureusement, à Bonn comme à La Haye, on semble encore partisan. On a pourtant montré depuis longtemps qu'un saupoudrage d'investissements était incapable de sortir les peuples sous développés de leur misère. Une régionalisation de l'aide s'impose. Mais surtout jamais une assistance économique et technique indifférenciée ne viendra à bout des obstacles les plus graves, posés à l'émergence des peuples retardés : ce sont les obstacles créés par leur propre psychologie. Il y faudrait un soin et un amour que des aides globales et parsemées ne permettent et ne supposent pas.

Car derrière les difficultés qu'à Bonn et à La Haye on dresse devant le renouvellement de l'Association des pays d'Europe (d'Afrique?) à la CEE, on trouve surtout une grande ignorance psychologique. Cette ignorance, les conversations de couloirs à Strasbourg devraient s'appliquer à les dissiper. Il le faut, car faute d'un lien, dans la réciprocité et dans le respect mutuel avec l'Europe, jusqu'où dérivera l'Afrique ?

L'Afrique se préservera-t-elle de l'Asie

4/4/1961

Une Afrique courtisée

Nulle semaine qu'on ne nous annonce quelque mission commerciale étrangère en Afrique et à Madagascar. Les Ambassades, et c'est normal, se multiplient. Mais elles se doublent de missions d'assistance économique. Les États-Unis à eux seuls en ont ouvert six. L'Allemagne dissémine ses bureaux d'étude, et l'Italie multiplie congrès et colloques. La Tchécoslovaquie propose des prêts, il est vrai remboursables en dollars. La Chine populaire ouvre des expositions ; relayant ou distançant son amie l'URSS qui réserve ses soins à la Guinée. Enfin, la RAU propose son aide technique sur laquelle nous nous permettrons de rester rêveur. Si ces aides étaient efficaces, et les résultats étaient proportionnels au nombre des missions, si par miracle les réalisations succédaient aux mirages, l'Afrique serait en passe de devenir un eldorado industriel, pour contradictoires que soient ces termes. Avant un an elle retentirait du Nord au Sud et d'Est en Ouest du tintamarre de ses usines.

Avec leur bons sens naturel, toujours teinté d'ironie, tels que leurs proverbes nous ont appris à le connaître, les Africains regardent ce défilé d'un œil amusé. Un sourire

gentiment sceptique accueille les mirifiques promesses. Pour se prononcer, on attend que les réalisations s'esquissent.

L'insidieuse tentation asiatique

Russes et Américains mènent grand bruit. Les asiatiques sont plus discrets, peut-être parce que leurs ambitions sont plus précises. De-ci, de-là, ils font miroiter l'espoir d'impossibles investissements, mais avec ténacité ils cherchent surtout à prendre des positions commerciales : en attendant mieux, sans doute. Or de tous les périls qui menacent les jeunes indépendances africaines, l'Asie représente le principal. Nous ne parlons pas tant des missions plus ou moins officielles, telle une mission de Hong Kong qu'au cours d'un voyage nous avons rencontrée d'étape en étape. Elle parlait de créer des usines, mais en important de la main-d'œuvre chinoise. Les Africains ne s'y sont pas laissés prendre. Nous ne parlons même pas des missions commerciales japonaises en septembre puis en décembre 1960. Les Asiatiques, encore une fois toujours discrets, comptent surtout sur l'attrait de leurs produits dont des salaires de famine permettent les bas prix.

Pour les Africains, la tentation est forte. Le niveau de vie de leur population est bas, et le souci de le relever anime tous les gouvernements. Malheureusement, si des importations à bas prix peuvent dégrader les prix au stade industriel, et nous allons y revenir, les populations n'en bénéficieront que peu ou prou. Rendues sur les marchés après toute une série d'intermédiaires et de revendeurs, dont les bénéfices croîtront d'autant, elles s'aligneront sur les prix européens. Mais nous l'avons dit, au stade industriel les marchés se dégraderont. Autant dire que si ces importations se multiplient, l'Afrique verra péricliter ses industries que leur nouveauté rend fragile et les investisseurs seront découragés. Les répercussions peuvent être encore plus profondes. Sans la contrepartie que représentent des débouchés privilégiés, français ou européens, dont contre le cartiérisme ambiant les sentiments ont besoin d'être stimulés, se décourageront d'aider l'Afrique. À la limite, celle-ci se condamnera au rôle de fournisseur de matières premières agricoles toujours difficiles à placer, tandis qu'elle importera toujours les produits manufacturés. Un pacte colonial obscur et sournois sera souscrit, dont cette fois-ci l'Asie sera « la » bénéficiaire.

Ce risque, heureusement, les Africains d'expression française – nous n'en dirions pas autant du Ghana – l'ont spontanément aperçu. Ils ont d'instinct réagi, établissant des plafonds aux importations asiatiques. L'Afrique d'expression française comme Madagascar ont prouvé que leur maturité n'était pas seulement politique, mais économique.

La véritable opposition

Il faudrait pourtant entendre certaines réactions sentimentales, l'Africain tempère de bon sens paysan son affectivité : elle est quand même plus profonde et l'un des aspects attachants de sa personnalité. Le plus grand risque pour lui est qu'on « fasse vibrer sa corde sensible » en insistant sur une illusoire solidarité des peuples en émergence. Solidarité ? Je ne suis pas sûr que ce sentiment anime M. Nehru quand il lorgne Madagascar et toutes les Afriques orientales à travers un Océan Indien dont en Hindou et en Bengali le nom doit se prononcer « mare nostrum ». Car justement l'Asie voit en Afrique, où jusqu'au dernier siècle les pénétrations se sont toujours effectuées d'Est en Ouest, un grand déversoir pour ses marchandises d'abord, pour ses populations ensuite. Mais encore une fois on peut craindre la transposition entre peuples d'une sorte de solidarité de classe. Or cette solidarité n'est qu'illusion. La lutte aujourd'hui n'est pas entre nations industrialisées et sous-équipées. L'abondance des aides occidentales proposées à l'Afrique même si à juste titre certaines de ces propositions doivent être regardées avec scepticisme, en témoigne. Plus encore les

réalisations du FAC et du FED qui, elles, ne sont pas des leurres. Nous croyons pouvoir affirmer que l'Europe a suivi une évolution parallèle à la décolonisation africaine : elle a perdu l'esprit colonial. Elle se tromperait fort en tout cas, si elle ne comprenait pas que le développement africain est de son intérêt vital. Elle ne peut laisser une sorte de vide économique à ses portes. En dépit des apparences elle ne perdra rien au développement industriel africain, car, pour peu qu'Afrique et Europe demeurent associées, le développement des pouvoirs d'achat compensera très largement les concurrences nouvelles. Non, la vraie lutte se situe ailleurs : elle est plutôt entre les pays vraiment sous développés et les pays vraiment en émergence.

Le vocable « pays sous développés » est dangereux comme tous les vocables abstraits. Il voile la réalité beaucoup plus qu'il ne l'exprime. On croirait que tous ces pays sont pareils, que leur misère est égale, que leur capacité de s'en dégager est toujours la même. Rien n'est plus faux. Certains sont déjà à mi-route quand d'autres demeurent encore enlisés. Rien n'est plus faux surtout, parce que le vrai sous développement est plus qu'un phénomène économique un phénomène spirituel. Il réside dans une sorte de lacune de la volonté, dans un sommeil. Or l'Afrique s'est éveillée, et même jusqu'au tumulte parfois. Sans doute, fut-ce sur ce plan, court-elle encore des dangers. Indépendante, elle n'a pas toujours pris conscience de son indépendance. Parfois elle revendique plus qu'elle ne s'affirme, présentant ce caractère spirituel du sous développement : le transfert automatique de ses responsabilités sur d'autres. Ainsi en va-t-il de certaines diatribes anti-colonialistes qui témoignent à la fois d'un manque de sûreté de soi et de confiance en sa vertu. Mais beaucoup moins que d'autres elle présente ces lacunes. La différence d'attitude, à l'ONU entre les délégations afro-asiatiques d'une part et les délégations de l'Afrique francophone et malgache est probante. Aux diatribes vides, les francophones ont su opposer une fermeté de propos et une dignité d'expression qui témoignent de peuples maîtres de leur destin. L'Afrique d'expression française est un monde où les hommes savent qu'ils font l'Histoire au lieu de s'abandonner à son courant.

C'est dire que l'Afrique francophone n'est pas un pays sous-développé mais vraiment un pays en émergence. Contre ce terme de sous-développé s'inscrivent en faux un Dakar ou un Abidjan. En retard sur bien des points, handicapée dans trop de régions par l'analphabétisme, l'Afrique conjugue le VIIIe siècle et le XXIe. On passe de la paillote au building. Aussi, telle que avec ses laisses d'ignorance et ses secteurs faméliques, mais avec ses barrages et ses usines, mais avec son élite politique l'Afrique francophone est à la frange des pays économiquement forts. Elle peut accrocher son wagon à leur train.

Elle le peut, si d'autres pays ne se substituent pas à elle dans l'aide de l'Europe et si elle-même ne se laisse pas submerger par eux. Il lui appartient de dresser une digue contre cette marée déferlante.

Comment aider l'Afrique à s'aider ?

Mais elle ne le fera pas sans l'Europe, et nous retrouvons les problèmes de fond posés par le renouvellement de la Convention d'Association entre la CEE et les Pays d'Outre-Mer dont nous avons déjà traité ici. Mais elle ne le fera pas sans la France. L'aide que la France apporte à l'Afrique francophone et à Madagascar est considérable. Pourtant, nous comptons encore plus sur la symbiose économique qui s'est établie, chacun offrant à l'autre un débouché privilégié. À une condition : que ces préférences soient « consolidées » et stabilisées. En France, on commet, à mon sens, une grave erreur d'orientation. Cette aide est considérable, mais on la fragmente année par année, quand ce n'est pas semestre par semestre. Ainsi s'instaure un climat pénible de perpétuelles négociations, pour ne pas dire de marchandages. D'autre part on a l'irritante manie du contrôle, aussi ne paraît-on ne

jamais donner « pour de vrai ». En fait, on n'a pas su se dégager suffisamment du paternalisme impérial. On n'a pas repensé suffisamment les structures de l'aide en fonction du cadre nouveau que représentent les rapports entre États totalement indépendants. Les Départements chargés, sous des aspects différents, de diffuser l'aide française, ne nous en paraissent pas responsables, mais plutôt les traditions de nos administrations financières incapables de s'adapter à des problèmes entièrement neufs (s'y adaptent-elles même en France, où, bien souvent, le contrôle tourne à le manie?). Entre États indépendants, mieux vaudrait jouer plus direct ; en premier lieu « globaliser » l'aide que nous apportons et la chiffrer. À la dispenser sous des titres divers, nous finissons par la dissimuler. Nul ne sait plus très bien, ni en Afrique ni en France, ce que représente l'addition du FAC, des subventions d'équilibre budgétaire, des primes à la production, des surprix et des préférences douanières et contingentaires. L'aide nettement déterminée, la consolider sur une période relativement longue – cinq ans par exemple – et à la notion de contrôle substituer celle de contreparties. À toutes les assistances que nous leur dispensons l'Afrique et Madagascar apportent une contrepartie solide, sous forme de préférences contingentaires et tarifaires qui facilitent la vie de nos industries et assurent leur pain quotidien à nombre de nos ouvriers. Mais, parallèlement aux incertitudes de l'aide française cette contrepartie est constamment soit menacée, soit remise en cause. Ni du côté de l'Afrique, ni du côté de la France, on n'ose établir des prévisions à long terme. Toutes les économies s'en ressentent. Dès lors, et on semble heureusement, au moment où nous écrivons, s'y engager avec l'Entente, pourquoi ne pas conclure des contrats à long terme, donnant donnant ? Pourquoi ne pas établir une consolidation mutuelle des aides et des préférences ? Ce serait plus réellement efficace que tous les contrôles.

Cette réforme dans nos méthodes, en vue d'affermir la symbiose entre la France et l'Afrique francophone, suppose évidemment d'autres changements. La zone franc se ressent, elle aussi, d'avoir été pensée au temps de l'unique souveraineté française. On ne l'a modifiée que bribe par bribe, comme on coud des pièces à un vieux manteau. Ce vêtement d'Arlequin craque. On se scandalise, à juste titre, que la France accorde à ces pays, qu'elle encourage ainsi à de dangereuses politiques de facilité, trop de subventions d'équilibre budgétaire au détriment d'une véritable assistance économique. Dans l'état actuel des structures de la zone franc en peut-il être autrement ? Les États africains demandent des avances de trésorerie, bien difficile à refuser, qui en fin d'année ne peuvent guère se solder que par une subvention d'équilibre budgétaire. Le tout échappe aussi bien au contrôle qu'aux contreparties. C'est dire que de nouvelles structures s'imposent.

*

**

L'Afrique échappera-t-elle à l'insidieuse menace asiatique ? Nous l'avons vu, cela dépend d'elle, dépend de l'Europe, dépend de la France. Ce continent francophone sera-t-il lui-même ?

Affrontera-t-il un nouveau destin ? Le dégagera-t-il de la tourbe des pays sous-développés ? Il a les atouts en main pour y parvenir, de sa part, c'est une question de courage, de la part de la CEE une question de persévérance dans ses engagements, de la part de la France, pour s'adapter à une situation neuve, une question d'imagination créatrice.

De Libreville à Fort Lamy, à l'écoute des Africains

10/4/1961

Évoquant l'Afrique, la plupart des Français arborent un visage sceptique. On leur a parlé de l'empire, de l'Union Française, d'une Communauté qui trois fois en deux ans a changé de forme et dont les institutions n'apparaissent guère, épiphénomènes de la Constitution, que d'inutiles organes témoins. Il savent seulement qu'à une quinzaine de Républiques nous versons d'importantes subsides. Facilement ils verraient dans ces subsides un caprice du Chef de l'État, un prétexte à visites somptuaires et onéreuses de quelques souverains colorés. Bien entendu, ils ignorent les contreparties que la France trouve à ces subsides : avantages tarifaires et contingentaires qui assurent le pain quotidien à nombre de ses ouvriers, et sans lesquels reviendrait aux Japonais ou aux Chinois, voire aux Tchèques, l'image d'Épinal que chaque Français se fait de l'Afrique s'enlumine de couleurs vives et inquiétantes : il y projette en bavures les événements du Congo précédemment Belge. Pour lui tout ce Continent n'est plus que le théâtre où se joue le plus sinistre des opéras-bouffes. Ah ! On ne la lui fera plus, avec ces sauvages.

Les voyages qu'à longueur d'année j'accomplis à travers l'Afrique, s'inscrivent en faux contre ces clichés. Je rentre de parcourir d'un bout à l'autre l'ex-AEF. J'ai longé pendant des kilomètres le Congo Belge à l'avenir angoissant. C'est un grand malheur que l'ONU, congénitalement gâteuse, ait été appelée à régler un conflit qu'elle n'a fait que compliquer : les Africains d'expression française auraient, eux, su sans doute apaiser ces sanglantes rivalités de clochers. Car c'est un fait, que dans les terres qui furent d'obédience française, règne la paix. Bien des fragilités demeurent, beaucoup d'incertitudes sans doute, le pays est calme pourtant. L'ordre y règne, qui ne correspond pas à toutes nos conceptions, mais qui est un ordre. L'Empire français est passé, l'Union Française est défunte, la Communauté n'est plus qu'un mot, mais au bout de ces expériences avortées une œuvre qui est française demeure. Une Afrique qui nous maudit parfois du bout des lèvres et par snobisme, mais que nous attache un lien d'amour très profond, est aujourd'hui capable de se gouverner elle-même.

Gabon, en vieille Afrique

Libreville : juste sous l'équateur une ville engloutie par les palmes. On la prendrait pour une station balnéaire. On est très loin des Dakar, des Léopoldville, des Abidjan : ici c'est encore la vieille Afrique, pas de buildings. Très peu de choses ont changé : une Afrique des Petits Poèmes en Prose avec cocotiers sur la mer et frangipaniers.

La vie est à la mesure de cet oasis. Tout est calme, dans cette Afrique isolée de l'Afrique. Le Gabon n'est ouvert que sur la mer : il tourne le dos à son continent. On a souri à Paris quand il prétendait devenir un Département français. Pourquoi pas, pourtant ? Spirituellement on est plus près de nos provinces que de Brazzaville, avec aucun échange économique vers les États voisins. Entre l'Océan et les impénétrables forêts, le Gabon est une île, et avec ses nombreux métis, son élite africaine très policée, quelque chose de créole dans l'atmosphère, ce pays est autant d'Europe que d'Afrique. Il est de partout et de nulle part. Il est le Gabon.

Sa politique a eu ses heures d'agitation, quand s'opposaient les partisans du Président Léon M'Ba et ceux de l'ancien député Jacques Aubannes. La sagesse a prévalu. Ces deux hommes politiques qui sont aussi des hommes d'État, ont su se réconcilier en un compromis qui fait honneur à leur double sagesse. La France y gagne. De même race, en appelant aux mêmes principes, affichant des programmes presque identiques, ces hommes, aussi francophiles et même français l'un que l'autre, n'avaient trouvé pour s'opposer que de mettre en cause la France, les rapports avec notre pays, étant l'occasion de leur surenchère. Désormais réunis, sans opposition qui compte, rien n'entrave plus une collaboration qu'ils ont au fond toujours souhaitée.

Leur compromis est en apparence très européen. Jacques Aubannes a consenti à la prépondérance présidentielle de Léon M'Ba. Le Président M'Ba a donné autant de portefeuilles ministériels à Jacques Aubannes qu'à son parti, dont le Département des Affaires Étrangères qui en Afrique est toujours des plus convoités. Pourtant cette réconciliation a quelque chose de très africain. Son motif principal ne fut-il pas l'identité de race entre les deux leaders. Tous deux sont des Fang, et ils ont craint que leur querelle ne provoque l'avènement d'une autre ethnie. Les vieilles sociologies ne sont jamais absentes de la politique africaine la plus actuelle.

Une ombre pourtant, dans ce tableau à l'éclat flatteur : l'attitude des européens. Je serai peut-être sévère en disant qu'ils évoquent les Belges de Léopoldville voici deux ans. Frustes, brutaux même, qu'ont-ils compris à l'évolution africaine ? Ont-ils compris qu'ils ne se maintiendraient qu'en s'effaçant ? Savent-ils que le temps de certains roitelets de l'économie est passé ? Entendent-ils l'appel sourd mais irrésistible, même dans ce pays presque vide, des masses africaines ?

Dans l'euphorie du Kouilou

Parler du Congo de Brazzaville est une entreprise difficile. Aucune arrête vive. Aucun trait saillant, sinon le surprenant contraste avec l'autre Congo. Celui-ci dresse toujours, de l'autre côté du fleuve, la silhouette californienne de son énorme cité. On sait qu'y règne le désordre et la peur, avec un cortège de honteuses spéculations et l'orchestration bouffonne de l'ONU. Rien n'en déferle à Brazzaville, sinon les trafics clandestins sur un franc congolais qu'on négocie à 2,50 au lieu de 5 et la fraude douanière : tout le Congo ex-Belge, pourtant famélique, brade ses dernières ressources pour amasser du CFA.

Une fièvre a pourtant saisi le Congo de Brazzaville : le Kouilou. On ne peut s'empêcher de penser à Donogoo. La France a promis le barrage de Kouilou, elle a, sur quelques cent milliards d'anciens francs nécessaires débloqués six cents millions seulement. Qu'importe ! Le Kioulou existe. Il est là, les turbines s'affolent. Les usines dressent au ciel leurs chaudières fumantes. Un mirage futurécis a submergé les palmeraies de Brazzaville. Souhaitons que ce rêve ne comporte pas de réveil.

Un rêve auquel à Brazzaville on espère donner consistance par une sorte de méthode Coué. Chaque image ainsi projetée nous engage plus. À coup de rêve, nous enfanterons sans doute un monstre industriel. À moins que...

À moins que cette Afrique pourtant si calme ne prenne un autre tournant. Rien n'est plus tout à fait sûr ici. Rien n'est sûr, sauf le rêve peut-être. Alors on a eu raison.

Incertitudes Centrafricaines

Mi-congolaise et mi-tchadienne, le République Centrafricaine est un hybride. Elle doit son existence moins aux anciennes frontières de l'Oubangui qu'à la volonté puissante de Barthélémy Boganda. Dans son tombeau il demeure encore le meilleur garant de son unité. Rien ne sert de refaire l'histoire avec des « si ». S'il était encore là, peut-être l'histoire du Congo Belge. À quoi bon, il n'est plus...

Est-ce un paradoxe ? L'unité de la République centrafricaine est un peu faite, maintenant, d'inconsistance. Rien n'y est bien solide, mais tout tient. Le jeune Chef d'État qui préside est efficace. Il est intelligent et réfléchi. Mais quelque chose échappe toujours des mains de ce pays, quelle que soit la qualité de ses dirigeants. Jamais je n'ai eu peut-être aussi fort le sentiment d'une autre Afrique, latente et mystérieuse, au-delà des villas ministérielles et des magasins bien achalandés, la République Centrafricaine est insaisissable.

Et puis ici, par mille moyens obscurs – et même l'intermédiaire de certains français – l'URSS travaille fort. Tout se passe comme si elle avait choisi cet État comme un de ces prochains terrains de la guerre froide. Les dirigeants actuels de la République lui sont heureusement un obstacle. On peut craindre pourtant ...

Car de l'autre côté du fleuve, c'est l'Équateur. De ma fenêtre je contemple sa rive morte. Une jolie villa se dresse sur la colline, juste en face de moi. L'an dernier, j'en ai envié les occupants. Je leur imaginais une existence paradisiaque. Le soir, je voyais les fenêtres illuminées se refléter dans le fleuve. La nuit à présent la maison demeure obscure. Elle est désertée. Mais tout à coup, alentour, se lève, comme un symbole, le feu de brousse. Il enflamme toute la colline, incendie de ses lueurs rousses le fleuve, les arbres ne sont plus que de grands squelettes obscurs sur un fond de braises. Il éteint jusqu'à l'immense clair de lune, désormais invisible. Image d'un autre feu, plus dévastateur.

Stabilité Tchadienne

Au Tchad, à la saison sèche, on devrait dire : la saison poudreuse, un énorme soleil écrase une nature assoiffée et grise. Une poussière incolore s'étend par nappes, la gorge est sèche, les lèvres s'irritent et le couchant lui-même n'apporte qu'un apaisement rapide.

L'équilibre du pays contraste avec cette nature inhumaine. Au Tchad on est à l'euphorie. Les derniers remous des événements politiques de l'hiver s'apaisent. Grâce à une récolte record de coton la situation est excellente. Cette récolte est le fruit de la sagesse gouvernementale. La politique a su, pour une fois, se mettre au service de l'économie. Sous l'autorité calme, mais croissante, du Président Tombalbaye, le Tchad peut envisager l'avenir. Un avenir où il connaîtra des heures difficiles, même si, sans doute, il doit les surmonter. À l'Est ou à l'Ouest les pressions sont fortes sur un État en profondeur assez divisé. Mi musulman, Mi animiste et chrétien, le Tchad est très neuf au sentiment national pour que des distorsions se fassent sentir ; la RAU est bien près, qui voudrait jeter son filet sur toute l'Afrique. Perspectives très sombres auxquelles je ne m'arrêterai pourtant pas. J'ai foi en la probité humaine de ce pays pauvre.

Beaucoup de cet avenir dépend de nous. Il nous appartient d'apporter au Tchad au moins sa stabilité économique à laquelle il aspire. Son désir est d'obtenir une certaine continuité dans l'aide que nous apportons à la culture du coton. Aspiration légitime, si en regard il offre à la France un stabilité comme débouché de ses produits industriels. Le comprendra-t-on à Paris ?

Une tâche grandiose nous attend encore

Comment communiquer en France cet optimiste qui malgré tout m'anime, moi, le vieux routier du Continent Africain ? Qu'il soit justifié ne dépend que de nous, français. Certes, nous avons connu des expériences avortées, mais nous l'avons vu, le bilan est quand même positif. Il nous appartient qu'il le soit définitivement.

Il suffit pour nous d'oublier un temps les anciennes structures. Il suffit d'oublier les constructions juridiques qui n'ont plus de sens. Il suffit de jouer enfin nos vrais atouts.

C'est d'abord l'atout culturel. Nous avons métissé l'Afrique. Nous lui avons donné une teinte de France qu'elle ne pourra plus jamais effacer. À nous d'entretenir cette coloration. C'est dire que notre influence culturelle demeure un atout dont nous devons entretenir les éléments. Les Africains le demandent avec insistance.

Le second atout est la symbiose économique. On ne peut savoir comme, lue en Afrique, la motion des ignorants de l'UNEF apparaît prétentieuse et ridicule. Que ces grimauds aillent à l'école des réalités africaines. Mais laissons-le jeter leur gourme. Écoutons plutôt les dirigeants africains, que ces gamins, par snobisme, s'appliquent à discréditer à

coups d'opinions achetées toutes standardisées dans les « prix uniques » de l'intelligence. Or que réclament-ils, ces hommes d'États africains, qui eux se sont formés dans les vrais débats de la politique ? La consolidation de cette symbiose économique qui, au delà des fragiles constructions institutionnelles, assure une cohésion profonde entre l'Afrique et l'Europe. Ils demandent une organisation des marchés. Ils demandent des contrats de longue durée, où nous leur assurerons un débouché sûr et privilégié en échange des avantages qu'ils nous concéderont sur le plan contingentaire et tarifaire. Voilà ce que doivent signifier les accords de coopération, et on s'étonne que certains départements ministériels français soient aussi réticents à y accéder. Il n'y a pas là, domination camouflée comme le veut la ? poseuse de certains étudiants, mais réciprocité vers la conquête d'un mieux être pour le paysan africain et la garantie du pain quotidien pour beaucoup de nos ouvriers.

Pour cette œuvre qui nous attend, pour cette Afrique qui nous appelle, nous aurions pourtant besoin de toutes nos forces vives. Beaucoup de choses sont à repenser qui réclament notre imagination créatrice, ne fut-ce que les structures de la zone franc, mal adaptées aux nouvelles indépendances. Contre le cartiérisme des capitalistes et les fausses générosités de faux intellectuels dont les offensives se conjuguent si étroitement que leur ressemblance paraît n'être pas accidentelle mais essentielle, nous avons un combat à mener. Ces offensives auront en tout cas l'une et l'autre ce même résultat d'empêcher en Afrique tout investissement. Pendant bien des centaines de kilomètres j'ai longé l'ancien Congo Belge : nul ne peut souhaiter que son sort s'étende à une Afrique d'expression française qui a si bien su s'en préserver. Une fois de plus c'est d'Afrique que nous viennent les leçons de la sagesse, quand le Président Mamadou Dia met en garde une certaine gauche française contre les erreurs dues à l'ignorance. Contribuer à la naissance d'un monde qui, par delà les communautés artificielles, serait, par l'osmose culturelle et la symbiose économique conjuguées, comme une grande fraternité intercontinentale, l'idéal n'est-il pas exaltant ? L'Afrique a déjà répondu, à la France et à l'Europe de savoir ne pas se dérober.

Conférence à la fédération des teintures et apprêts

06/1961

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Vous comprendrez que je sois un peu intimidé au moment de prendre la parole devant vous : n'ai-je pas été précédé, dans vos Assemblées Générales, par des orateurs prestigieux tels M. Valery Giscard d'Estaing, Secrétaire d'État aux Finances ? Aussi ne me livrerai-je pas à de grandes considérations abstraites sur l'économie. Professionnel ayant la chance de parler à des professionnels, c'est d'un problème même de votre profession que je vous entretiendrai : celui de savoir si nous conserverons notre débouché d'Outre-Mer.

Sur le plan politique, bien des changements sont intervenus, en effet. En quelques années nous avons connu l'Assemblée de l'Union Française, la loi-cadre de MM. Teitgen et Deferre, la Communauté franco-africaine, la Communauté rénovée. Aujourd'hui ces derniers cadres mêmes ont éclaté. Après une cascade de noms la mouvance française n'en a même plus. Il est donc légitime – et nécessaire – d'étudier si à travers des évolutions politiques aussi rapides, nous conserverons ce débouché.

*

**

I – Un débouché essentiel

Pour nous le problème n'est pas académique. Quelques chiffres suffiront à nous en rappeler l'importance vitale. Ce mot de vital n'est pas trop fort. Ne s'agit-il pas, pour l'ensemble des industries textiles de 110 000 tonnes en 1960 dont 51 000 pour la seule industrie cotonnière ; 110 000 tonnes auxquelles il convient d'ajouter 10 000 tonnes pour les vêtements confectionnés. Dans l'industrie cotonnière, pour ne citer qu'elle, un ouvrier sur six travaille pour ce débouché. Ces exportations représentent pour elle 72% de l'ensemble de ses exportations. Elles atteignent pour la bonneterie 70% de cet ensemble, 70% pour le jute ; et le pourcentage record appartient aux tissus de fibranne : 89%.

Vous excuserez cette avalanche de chiffres et de pourcentages, nécessaire pour situer le problème. Nous pourrions, nous plaçant cette fois-ci du côté des États d'Outre-Mer de la zone franc, en apporter de parallèles, mais si je me suis livré à cette énumération, en soi fastidieuse, c'est pour souligner que ces chiffres témoignent de l'extraordinaire vitalité de notre Profession. En effet, dans ce domaine même d'Outre-Mer, elle a subi les plus cuisantes épreuves. L'Indochine était un débouché privilégié. Je reprendrai l'exemple de l'Industrie Cotonnière qui y exportait bon an mal an 20 000 tonnes (24 000 en 1954). en 1960, année exceptionnellement favorable, nos exportations n'ont plus atteint que 2 000 tonnes. Pour le premier trimestre 1961, l'ordre de grandeur n'est guère que de 250 tonnes. Mais au même moment que nous perdions l'Indochine, s'effondrait pour nous le marché marocain. Citons encore les chiffres du coton, ceux que par définition je connais le mieux : 6 000 tonnes en 1953 ; 3 000 tonnes en 1960, année favorable puisqu'entre-temps nos expéditions vers le Maroc étaient tombées en dessous de 2 000 tonnes par an. Entre temps le débouché tunisien était tombé lui aussi d'à peu près 50%.

Vitalité de nos professions

Et pourtant, malgré des pertes aussi lourdes, si nous rapprochons le volume d'ensemble des expéditions d'Outre-Mer de 1960 de celui de 1953, nous constaterons que la différence n'est plus gère que de 10 000 tonnes. C'est dire que grâce à l'effort de nos professions, grâce à l'activité de chacun de vous, en quelques années vous avez presque compensé une perte aussi volumineuse et sensible. Voilà, n'est-ce pas, qui atteste la vitalité de notre industrie !

Cette vitalité, nous l'avons prouvé sous une autre forme : en procédant à l'industrialisation de ces pays d'Outre-Mer de la zone franc. Une fois de plus je ne parlerai que de l'industrie cotonnière essaimée là-bas, mais le bilan est déjà impressionnant. Sans même parler des magnifiques réalisations du Maroc, nous pouvons citer cinq entreprises à Dakar, une et bientôt deux en Côte-d'Ivoire, deux en ex-AEF, une et peut-être bientôt deux à Madagascar. Je ne suis pas sûr que beaucoup d'autres professions puissent présenter un pareil bilan.

Une importance nationale

Un débouché aussi important, un débouché où nous avons fait preuve d'une telle vitalité, mérite-t-il d'être défendu ? Les chiffres ont déjà répondu. Pourtant, il existe de beaux esprits pour démontrer, mathématiques à l'appui, qu'il n'en est rien et que le débouché des pays d'Outre-Mer de la zone franc ne représente rien pour la France. Voilà le raisonnement de ces beaux esprits : 1°/ l'exportation ne représente que 10% de l'activité française. 2°/ les expéditions vers l'Outre-Mer ne constituent que 30% de ces 10%. 3°/ en conséquence, en perdant son débouché d'Outre-Mer la France ne serait privée que de 3% de son activité, ce qui, selon les mêmes beaux esprits serait négligeable.

Ce raisonnement prouve seulement que l'Économie est une science humaine et, comme telle, ne se réduit pas, sans danger d'erreur, en équations. Remarquons d'abord que 3% d'activité, c'est beaucoup plus que le seuil singulièrement étroit entre la prospérité et la

récession. Mais surtout, il ne s'agit pas de je ne sais quel pourcentage abstrait et diffus répandu à la surface de notre Économie nationale. Certaines branches de cette économie, la nôtre certes, mais d'autres aussi, seraient touchées dans des proportions beaucoup plus graves. La mécanique, par exemple, qui a exporté en 1960 pour 150 milliards d'anciens francs dans les Pays d'Outre-Mer de la zone franc, l'automobile, le matériel électrique, etc... À travers ces branches, certaines régions seraient plus directement atteintes. Par exemple, pour nous, des places comme Roanne ou Mulhouse. Ces régions seraient affectées de pertes brutales de pouvoir d'achat et de difficultés sociales. Elles se répercuteraient en « boule de neige » vers d'autres places, engendrant une crise généralisée. Où est-il le sophisme à forme mathématique grâce auquel de beaux esprits se rassurent ?

Donc, ne leur en déplaise, sauvegarder ce débouché est un impératif national. Mais sans doute allez-vous m'objecter : pourquoi ne parlez-vous que de le sauvegarder ? quel manque de dynamisme ! C'est de le développer que vous devez nous parler.

Si je me refuse au langage du défaitisme, je ne crois pas moins dangereux de se bercer d'illusions. Trop de facteurs s'opposent au développement du débouché des pays d'Outre-Mer de la zone franc.

En premier lieu, une extension du débouché supposerait un accroissement du pouvoir d'achat des masses. Certes, exprimé en francs constants, le revenu national des pays d'Outre-Mer de la zone franc – Afrique du Nord exceptée – s'est accru de 70 à 90% depuis dix ans. Malheureusement le revenu paysan, dans ces pays, non seulement n'a pas bénéficié de cette croissance, mais il a baissé, et la politique dispendieuse poursuivie par certains États ne peut que le faire baisser encore. Or c'est le niveau de vie paysan qui assure le débouché, et non pas que les fonds soient dilapidés à l'achat outre-atlantique d'automobiles chargées de chromes et climatisées. Sans doute en restreignant les importations, au surplus humainement dégradantes, de friperies pourrait-on accroître ce débouché. Développement qui pourtant ne peut être que marginal.

En second lieu, il n'est pas raisonnable de penser qu'à travers les vicissitudes de leur politique, ces pays importeront une part plus importante de produits français. Celle-ci est déjà considérable. Dans les importations textiles de Côte d'Ivoire, la France entre pour 70% (87% pour les tissus imprimés), pour le Cameroun 60%, pour les tissus de coton de Madagascar 75% (Hélas ! non pour les tissus de fibranne où 76% sont japonais).

En troisième lieu, ces pays s'industrialiseront, fort légitimement, et je vous ai déjà indiqué la part que la France a prise dans cette industrialisation. Cette jeune industrie voudra sa part, et c'est justice. Mais c'est encore une des raisons pour ne pas se leurrer avec un accroissement illusoire du débouché.

Donc c'est de sauvegarde que nous parlerons. C'est de la sauvegarde que nous étudierons le conditions.

*

**

II – Les obstacles à surmonter

Mais voyons d'abord les obstacles, les dangers qui se précisent à l'horizon.

Un des obstacles réside en France même. C'est un fait qui a lourdement pesé dans l'évolution de nos politiques avec les pays d'Outre Mer : on a éclaté le Ministère de la France d'Outre Mer sans savoir comment on en répartirait les attributions. Certes, ce Ministère devait changer de dénominations et de structures. Une transformation s'imposait, non une « atomisation ». le Président du Gouvernement sénégalais, M. Mamadou Dia – qui n'est pas suspect – a blâmé cette volatilisation des services qu'aucun Africain n'a jamais demandée. Ainsi, dans une période très délicate, avons-nous perdu toute unité de conception et toute

continuité dans le dessein. La moindre décision a supposé l'intervention de cinq ou six Ministères. Vous savez tous d'expérience, vous qui pratiquez de nombreuses démarches, que lorsqu'on possède de bons arguments on peut convaincre sans peine un Département ministériel. Il est déjà plus difficile d'en mettre deux d'accord entre eux. Il est totalement impossible d'amener cinq ou six d'entre eux à aligner leurs points de vue. En même temps les nombreux ministres compétents se sont livrés à une guerre sournoise ou flagrante pour s'arracher mutuellement des attributions. Ainsi à la néfaste instabilité gouvernementale, qui avait été le lot et le vice de la IV^{e} République a, dans ce domaine de l'Outre-Mer, été substituée une instabilité administrative encore plus néfaste. Au même moment on a procédé à un éclatement parallèle des anciennes Fédérations d'AOF et d'AEF. Je n'ai pas à me prononcer sur l'opportunité politique d'une telle décision. Mal préparée, elle a engendré de graves difficultés économiques. Depuis deux ans nous avons travaillé dans un climat d'incertitude en partie évitable. Si j'avais à rédiger un cahier des revendications de nos professions, je placerais en première ligne l'unité de conception rendue plus nécessaire par la complexité même des problèmes à résoudre.

Concurrence étrangère

Mais ces obstacles sont ailleurs aussi. Et c'est d'abord, je ne dirai pas une concurrence des Puissances étrangères, mais leur déchaînement. La liste de leurs interventions, depuis deux ans, couvrirait des pages et des pages. Les États-Unis ne se sont pas contentés d'ouvrir quinze ambassades dans l'Afrique francophone et à Madagascar : ils ont institué six missions d'assistance technique. Les chefs de ces missions ne sont même pas très habiles à cacher leur dessein et à voiler leur souci de prodiguer l'assistance technique au détriment de nos intérêts traditionnels. J'en pourrais donner de récents exemples.

Les Russes interviennent peu en Afrique francophone, sauf en Guinée. Leur effort se porte davantage vers le Ghana. Disons plutôt que les Russes interviennent peu directement : ils poussent en avant leurs satellites. Leur procédé est extrêmement simple : conclure des accords de troc et accorder des crédits à long terme et des conseils techniques en vue de l'industrialisation. Ce que leur méthode a de particulier est un mépris total de l'utilité économique ou de la rentabilité du projet financé. Ils donnent ce qu'on leur demande, ce qu'on leur demande dut-il être néfaste et ruineux.

Les Allemands ont baptisé assistance technique l'aide que leur gouvernement apporte à leurs propres industries exportatrices de biens d'équipement. Je ne sais pas si les Africains seront longtemps dupes. Les Allemands aussi prêtent à long terme, mais à charge d'acheter chez eux. Quant aux Italiens, ils se spécialisent dans les colloques et les expositions.

Le risque asiatique

Mais ces dangers sont bien minimes à côté de celui que constitue pour nous l'Asie, et en général les pays à conditions de production anormales. La tentation est forte pour les États africains, dont les niveaux de vie sont faibles, d'acheter à bas prix. Mais d'abord, n'est-ce pas une illusion de croire qu'ainsi le consommateur paie moins cher ? Finalement, au stade du détail, tout s'aligne sur les prix européens, et seule la marge des importateurs ou des revendeurs a grossi. Cela, je l'ai vérifié moi-même sur les marchés. On comprend dès lors pourquoi certains importateurs font pression pour que s'ouvrent plus largement les contingents asiatiques. Ces importateurs pratiquent d'ailleurs une politique à courte vue. S'imaginent-ils vraiment que le Japon, doté de la meilleure organisation commerciale du monde, ne les évincera pas à leur tour ? Le processus peut se décrire à l'avance. On ouvre la porte aux biens de consommation. Le bénéfice réalisé sur ces biens, les Asiatiques ne l'appliqueront pas à améliorer le sort de leurs populations, mais à s'équiper en industrie lourde. Ensuite viendra la captation des réseaux commerciaux. Une colonisation de remplacement s'amorce ainsi et elle ne sera pas seulement économique : les idées suivent la

marchandise. Le risque est d'autant plus grand qu'en Afrique les anciennes sociologies et les traditions qu'on croyait abolies remontent par toutes les craquelures de l'ancien vernis colonial désormais effacé. Or, à l'exception de la toute récente pénétration européenne, qui justement a eu ce caractère de pénétrer à rebours des courants naturels de migration, les pénétrations africaines se sont toujours opérées d'Est en Ouest. La Géographie comme l'Histoire viennent au secours de l'insidieuse invasion asiatique.

Déjà cette invasion asiatique est un fait à Madagascar et en Afrique Orientale. L'Inde ne cache même pas ses ambitions. Elle les laissait déjà voir, il y a quinze ans, quand elle prétendait être « puissance principalement intéressée dans le traité de tutelle du Tanganyika ».

Certes, nous, les industries légères, nous sommes menacées en premier lieu par ce risque. Que les autres industries ne se rassurent pas, pourtant ! Les pays d'Asie n'appliqueront pas à l'élévation du niveau de vie de leurs populations, les bénéfices réalisés grâce à leurs exportations de biens de consommation. Ils investiront pour produire des biens d'équipement. Le commerce lui aussi risque d'être victime. Le Japon, qui possède la meilleure organisation commerciale du monde, cherchera lui aussi à le supplanter. En fin de compte tous les intérêts français ou même européens, quelle que soit leur nature, seront évincés. Mais nous ne sommes pas, nous Français, seuls en cause : les indépendances africaines courent le plus grand risque de se transmuer en colonisation asiatique.

*

**

III – Les atouts de la France

Les risques qui pèsent sur les débouchés d'Outre Mer sont donc énormes. Ce sont plus que des risques parfois déjà. À peu près 50% des importations marocaines de tissu de coton viennent des pays à conditions de production anormales. Madagascar importe 76% de ses tissus de fibranne. Nous aurions tort pourtant de nous décourager, car la France possède encore en main, si elle veut bien les jouer, des atouts considérables.

Nous y sommes

Et c'est un atout déjà que nous soyons sur ces marchés. Les autres tentent de les gagner, avec parfois pour nous des victoires regrettables : nous y sommes pour le moment et tout à l'heure je vous ai cité des pourcentages impressionnants.

Notre second atout, en Afrique francophone et même à Madagascar, c'est la langue. Vous me permettrez de vous citer un souvenir personnel. Inquiet d'une mission de Hong-Kong qui se déplaçait à travers l'Afrique, je me suis appliqué à la suivre de ville en ville afin d'annuler ses effets. Je n'y ai pas eu grand'peine : seul un des membres de cette mission savait un peu le français ; tous les autres ne parlaient qu'anglais. Il leur était pratiquement impossible d'entrer vraiment en communication avec les Africains.

Un capital sentimental

Mais nous bénéficions encore plus d'un avantage dont nous ne savons pas tirer parti, qu'à Paris même on ignore : l'extraordinaire capital sentimental dont nous jouissons encore auprès des Africains. Notre presse est sur ce point souvent assez mal avisée. Elle assure d'inutiles publicités à tel ou tel propos fâcheux de leaders africains. Ces propos ne sont guère que verbalisme et surtout snobisme. Ils ne reflètent pas leur pensée vraie. Ces propos aigres leur paraissent un attribut d'une indépendance qui ne leur donne pas toutes les satisfactions qu'ils en attendaient. Ils traduisent beaucoup plus qu'une rancœur contre le régime antérieur un complexe certain d'abandon, ce complexe d'abandon si bien décrit par Mannoni dans la psychologie de la colonisation qui est surtout une psychologie de la décolonisation. Le danger est qu'à relater trop complaisamment ces propos on alimente en

France une campagne cartiériste dont le seul véritable effet est de renforcer chez les Africains qui en ont connaissance ce complexe de l'abandon. Le risque est grave, car ce complexe peut les jeter, un jour ou un autre, entre les bras des nouveaux maîtres. Mais en réalité, dans l'état actuel des choses, ces propos sont un peu ceux qu'on se permet en famille, parce qu'on sait bien qu'on y sera toujours pardonné.

Un intérêt mutuel

Enfin, et ce dernier atout est peut-être le plus solide : notre intérêt et l'intérêt profond des Africains se rejoignent. Ce mot d'**intérêt**, on ose à peine le prononcer. Il vous a quelque chose de sordide. Le monde irait mieux pourtant si les hommes étaient un peu plus mus par leurs intérêts et un peu moins par leurs passions. Nous avons évoqué à plusieurs reprises notre symbiose économique avec l'Afrique. La France y trouve son compte : pourquoi le dissimuler ? Mais l'Afrique trouve encore plus le sien. À défaut de cette symbiose, c'est toute l'économie africaine qui s'effondre. Que serait-elle sans les surprix du café, les primes au coton, les subventions budgétaires etc... Les Africains, quelque soit leur lyrisme verbal sont de nature paysanne. Leurs paroles expriment certaines de leurs passions, mais heureusement ils perdent rarement, les mots envolés, le sens de leurs intérêts.

*

**

IV – Il faut vouloir

Voilà bien des cartes, et des cartes maîtresses dans les mains de la France : le tout est qu'elle sache les jouer, et, peut-être encore plus, qu'elle veuille les jouer.

Globaliser

J'ai fait allusion à tout ce que nous apportons à l'Afrique, j'ai fait allusion aux investissements, aux surprix, aux subventions. Le drame est que cet apport multiple et considérable, nous semblons le dissimuler : que dis-je, nous le dissimulons effectivement. Voilà 15 ans que la France a accomplit pour ces pays sous-développés un effort auquel l'effort d'aucun autre pays ne se compare : mais, afin que le contribuable métropolitain ne s'en aperçoive pas, elle l'a soigneusement caché. Elle le voile au regard sous la complexité d'un nombre considérables de chapitres budgétaires. Elle évite qu'on l'additionne en le volatilisant à travers une série de budgets annexes. Le contribuable métropolitain n'a pas su l'effort accompli par lui, c'est un fait : mais le bénéficiaire d'Outre Mer, en toute bonne foi, ne l'a pas vu davantage. L'aide de la France est si soigneusement dispersée qu'il en ignore la somme.

L'exemple le plus frappant de ce double phénomène a été présenté à propos du Maroc. Voici quelques années, à grand fracas de discours patriotiques, l'Assemblée Nationale a refusé à cet État quelque cinq milliards d'investissements. On en a conçu à Rabat une vive irritation. Mais au moment même de ce refus spectaculaire, la France accordait de façon occulte au Maroc quelques soixante milliards par an. Ah ! ces soixante milliards, à peu près cinquante pour cent du budget ordinaire du Maroc, n'étaient pas apportés massivement. C'étaient quelques quinze milliards représentés par l'absence de droits de douane à l'entrée en France pour les produits marocains, c'était la cotisation du Maroc au fonds monétaire international, c'était l'Intendance de l'Armée Royale supportée par notre propre Intendance, c'était les pensions des anciens combattants... Je n'en finirais pas d'énumérer. Il est difficile de ne pas penser que quelques milliards versés d'un seul coup, au moment choisi, auraient eu plus d'efficacité.

Contreparties économiques plutôt que contrôle

Notre première démarche doit être de globaliser notre aide et de la globaliser clairement. Ces peuples doivent être à même de mesurer exactement ce que nous

apportons à leur économie et de prendre ainsi, en connaissance de cause, leurs décisions. Toutefois, il est une erreur capitale, une erreur vitale à ne pas commettre : nous ne devons à aucun prix et sous aucun prétexte troquer nos avantages économiques contre une influence politique. Ces peuples seraient peut-être obligés de l'accepter, mais ce sont des peuples fiers et ils ne nous le pardonneraient pas. Non pas qu'il faille rien donner gratuitement : au contraire. Ils verront toujours derrière la gratuité une arrière-pensée politique. Ils penseront toujours qu'elle est une manière de les acheter. Au contraire, aux avantages économiques, demandons une contrepartie économique, à ce prix seulement ils comprendront que nous ne poursuivons pas d'avantages politiques. Discutons pied à pied s'il le faut. En Afrique on attache plus de prix à ce qu'on a obtenu après discussion. Discutons pied à pied pour chaque préférence tarifaire accordée ou à chaque subvention, demander une préférence pour nos produits. Après tout, c'est ainsi qu'on se comporte entre peuples libres et adultes. Tout le reste est paternalisme ! Et pour les Africains, c'est la meilleure garantie que l'aide apportée soit permanente. Sinon, un jour ou un autre, la France se lassera. Elle se rappellera qu'elle a, elle aussi, des secteurs sous-développés. Mais surtout, pour des peuples fiers, et qui possèdent toute raison de l'être, n'est-il pas satisfaisant de penser qu'ils ne tendent pas la main, mais qu'en réalité, en assurant la prospérité de l'apparent donateur, au lieu de se faire aider, ils s'aident eux-mêmes ?

Cette idée de contrepartie doit se substituer à l'idée de contrôle. En France, nous tenons de nos administrations financières une étonnante passion pour le contrôle. Chez nous déjà bien souvent cette formule est périmée qui allie la tracasserie à l'inefficacité. En Afrique, un contrôle qui par définition ne peut être que tardif est une illusion. Mais il irrite. Il crée chez les Africains l'impression que ce qui leur a été donné ne l'a pas été tout à fait. Ils en déduisent facilement qu'on cherche à reprendre. Combien plus sage et réaliste de laisser les Africains libres d'utiliser à leur gré les subventions de toutes formes que nous leur concédons, et simplement d'exiger pour nous-mêmes les nécessaires contreparties.

Je n'insisterai pas sur la défense de nos positions culturelles ; bien qu'elles soient essentielles à la sauvegarde de notre expansion économique. Voici peu de temps, elles ne semblaient nulle part menacées. Malheureusement certaines organisations internationales commencent de mener en Afrique une offensive contre le français. C'est d'autre part une question d'enseignement qui a retardé la conclusion des accords de coopération avec la Haute-Volta. Notre pays devra déployer pour assurer le maintien de la langue française en Afrique un effort beaucoup plus soutenu qu'on pouvait le penser il y a quelques mois.

*

**

V – Les résultats acquis

Tout à l'heure je me suis montré critique en parlant de la volatilisation, je dirais presque de l'atomisation de nos services d'Outre Mer. J'ai dit quelle hypothèque avait ainsi pesé. Je dois dire qu'en regard, malgré les difficultés ainsi crées de toutes pièces, les Administrations françaises se sont quand même montrées d'une remarquable efficacité. Grâce à elles, je peux vous tenir un langage beaucoup plus optimiste que voici quelques mois. C'est un hommage que nous devons leur rendre, avec l'expression d'une réelle gratitude. Pouvait-on espérer, voici seulement quelques mois, que les positions économiques de la France seraient défendues comme elles l'ont été, tout au moins avec des résultats aussi frappants. L'établissement de plafonds aux importations étrangères, le maintien de plafonds spéciaux pour les importations asiatiques nous donnent le plus grand espoir pour la sauvegarde de ce débouché. Madagascar n'avait pas de tarif douanier et nous y jouissions d'aucune préférence. Certes le tarif adopté par le Gouvernement malgache fut

pour nous une déception. Il procède du plus curieux illogisme et paraît peu propre à défendre la jeune industrie malgache. Néanmoins, aussi faible que soit la préférence dont nous bénéficions, elle représente un progrès par rapport à la situation antérieure. Les négociations avec les États de l'Entente viennent de marquer un nouveau progrès en introduisant l'idée de durée dans les avantages mutuellement consentis. Les surprix dont bénéficie la Côte d'Ivoire, pour son café, les préférences qui en sont la contrepartie sont consolidée pour cinq ans, sont ainsi garantis pour cinq ans. Nous pouvons donc espérer une stabilité du débouché tandis que cet État peut bâtir des plans à échéance suffisamment éloignée. Cette idée d'espèce de contrats de longue durée qui vient seulement d'être introduite dans nos rapports avec les États africains m'apparait comme un progrès considérable.

Des efforts à poursuivre

A travers ces accords, nous avons donc l'impression que la France est disposée à jouer les atouts qu'elle garde en main. Mais si les Administrations ont un rôle essentiel, pour lequel nous comptons sur elles, notre profession a aussi le sien. Et d'abord elle doit être présente sur ces marchés. Présente à travers ses organisations syndicales. Vous savez quel est mon rôle au service de la « branche coton ». J'ai pour ma part parcouru 142 000 kilomètres à travers l'Afrique et Madagascar pendant l'année 1960. 142 000 kilomètres, c'est-à-dire plus de trois fois le tour de la terre ! Mais la présence de vos firmes est nécessaire aussi. Quand déferle, je ne puis employer un autre terme, les missions étrangères, il est plus que jamais nécessaire qu'on voit les représentants de la profession.

Ensuite, il est indispensable qu'elle continue de participer à l'industrialisation de ces pays. Et certes, nous pouvons nous enorgueillir du fait que c'est sans doute le textile et par le textile que cette industrialisation est d'ores et déjà le plus poussée, que ce soit au Maroc, à Dakar, en Côte d'Ivoire, en ex-AEF, à Madagascar. Je sais que ce mouvement d'industrialisation n'a pas toujours été compris. On a craint de susciter ainsi une nouvelle concurrence, quand déjà nos débouchés n'ont que trop tendance à se fermer. Cet argument comporte une part de vrai. Mais on doit voir d'abord que de toutes façons cette industrialisation s'opérera. La seule question est de savoir si elle se fera par nous ou contre nous. Ensuite, et c'est un témoignage personnel que je vous apporte : c'est par l'industrialisation que passe désormais la défense de notre débouché. Pour moi, il s'agit d'une expérience vécue. Seules les industries locales peuvent obtenir que les États africains et malgaches se défendent eux-mêmes contre l'invasion des articles des pays à conditions de production anormales. C'est assez logique. Nous ne pouvons compter sur ces États pour défendre ce débouché s'ils n'y sentent eux-mêmes un intérêt. Si malgré bien des difficultés l'invasion des articles à bas prix ne s'est pas opérée, c'est grâce à l'influence de nos administrations certes, mais aussi parce que les industries locales ont été bien placées pour faire comprendre aux Africains leur véritable intérêt. Autrement s'ils n'ont pas quelque chose de personnel à défendre, la tentation sera trop forte : ils y cèderont.

*

**

VI – Nouvelles difficultés à vaincre

Ici venu nous pourrions, ayant évoqué l'avenir du débouché que constituent les pays d'Outre Mer de la zone franc, tirer une conclusion relativement optimiste : tout est menacé, mais rien n'est perdu. Il me reste pourtant à vous décrire quelques nuages qui se lèvent à l'horizon. Les résultats acquis, le progrès même que nous avons constaté peuvent être remis en cause. L'Afrique est encore plus instable, la politique dans ce continent soumis à beaucoup d'incertitude, les meilleurs accords peuvent être dénoncés ou, plus

probablement, rendus nuls par des engagements contradictoires. Ce risque là nous ne l'écarterons jamais complètement. Malheureusement, il n'est pas le seul ou plutôt certains événements extérieurs peuvent en provoquer la réalisation.

Nouvelle Convention d'Association avec la CEE

Je citerai d'abord, et fort brièvement, car j'ai déjà dépassé le temps qui m'était imparti, le problème soulevé par le renouvellement de la Convention entre la CEE et les pays d'Outre Mer associés. Cette convention doit être renouvelée avant la fin de 1961. Malheureusement deux États européens sont sinon hostiles ouvertement à son renouvellement, du moins pleins de réticences et de faux-fuyants : j'ai cité l'Allemagne et les Pays Bas. Ces États craignent, à favoriser des importations africaines, de perturber leurs courants commerciaux traditionnels avec d'autres continents. Ils prétendent injuste d'établir une discrimination – qui n'est pourtant qu'une spécialisation de l'aide – entre les différents pays sous-développés. Aussi se refusent-ils à assurer aux États d'Afrique des avantages tarifaires auxquels ceux-ci peuvent prétendre. Ils sont au moins réservés à l'idée d'une stabilisation du cours des produits tropicaux, stabilisation pourtant nécessaire. La valeur de leurs arguments, nous n'avons pas à en juger ici. Mais ce que nous devons dire c'est qu'à ne pas répondre à la demande des Africains, ils prennent un terrible risque. Ceux-ci, frustrés à leurs propres yeux, risqueraient s'ils n'obtiennent satisfaction de se livrer aux pires aventures et de rechercher une aide de l'Est qui se traduirait par l'invasion de ses produits. La partie va se jouer dans les quelques mois à venir. De son issue, dépend tout l'avenir du débouché.

Entrée de la Grande-Bretagne au Marché Commun ?

Je citerai ensuite l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun. Le rapprochement entre la Grande-Bretagne et les six est en soi une bonne chose. Il ne peut que contribuer à une paix économique que nous appelons de tous nos vœux. Mais si nous ne voulons pas que cette entrée de l'Angleterre au Marché Commun aboutisse à des catastrophes, nous devons exercer la vigilance la plus déterminée. L'Angleterre n'est, en effet que la principale étoile d'une constellation, constellation qui comprend certains pays à bas salaires parmi les plus redoutables : Hong-Kong, l'Union Indienne, le Pakistan. Si l'entrée de l'Angleterre signifie l'entrée de tout le Commonwealth, n'allons-nous pas être envahis par les articles de ces pays ? Et même si l'Angleterre entre seule, ne sera-t-elle pas leur plateforme de redistribution vers le Marché Commun et ses associés ? Ce sont des dangers contre lesquels nous devons nous prémunir si nous ne voulons pas qu'un événement en soi souhaitable ne dégénère en catastrophe.

Et le GATT ?

Reste enfin le problème posé par l'entrée éventuelle des États africains au GATT. S'ils y adhèrent, et ils l'éviteront difficilement, ne seront-ils pas étouffés dans cet étrange club afro-asiatique à direction anglo-saxonne qu'est le GATT ? Certes s'ils y entrent massivement, ils peuvent modifier les majorités dans un organisme dont les décisions sont prises aux deux-tiers des voix. Néanmoins pour eux, comme pour nous, le risque demeure très grand.

*

**

Nuages sur l'horizon vous disais-je. Ils ne m'empêcheront pas de répéter que si tout demeure menacé, rien n'est perdu. Messieurs, j'ai foi d'abord dans une vitalité que vous avez si vaillamment démontrée, je tire espoir aussi du tout récent passé : pour la défense du débouché d'Outre mer, les plus difficiles obstacles sont peut-être déjà franchis. Qui, voici deux ans, osait espérer que les jeunes indépendances africaines montreraient cette maturité de pensée économique. La novation politique aurait pu briser tous les courants commerciaux. Qu'il n'en ait rien été nous autorise à augurer favorablement de l'avenir. Il

faut que ce débouché demeure. La symbiose économique est pour l'avenir des rapports entre la France et l'Afrique, un élément beaucoup plus solide que les constructions juridico-politiques dont les deux dernières années nous ont appris la précarité. Elle est pour les États africains la meilleure garantie de stabilité, donc de prospérité et de mieux-être. Elle est enfin, le pain quotidien de beaucoup de vos ouvriers. Je sais que certains trouveront qu'ayant abordé les plus grands problèmes je l'ai fait sous l'angle le plus étroitement économique, et ils insinueront peut-être que je suis sordide. Messieurs, le pain quotidien n'est jamais sordide, et en tous cas pas celui des autres. Je crois au contraire que le langage des réalités économiques vaut mieux que celui des passions. Je ne voudrais pas paraître poseur en citant Saint-Augustin : « Pax omnium rerum tranquillitas ordinis ». Par nos professions, par le réalisme économique, nous introduisons dans le monde un ordre. Par l'exercice conscient et éclairé de votre profession, Messieurs, beaucoup plus que d'autres vous contribuez à la paix.

Les événements d'Afrique du Nord...

Fin 1961

Les événements d'Afrique du Nord ont de graves répercussions sur notre profession. Voici bientôt un an déjà (depuis octobre 1960) que nos ventes sur l'Algérie accusent un fléchissement d'environ 30% par rapport à la période annuelle antérieure. Or, les ventes sur l'Algérie, rien qu'en ce qui concerne les tissus de coton et de fibranne ont atteint en 1960 11 000 tonnes pour environ 116 millions de nouveaux francs. C'est dire qu'une baisse du tiers d'un tel débouché est à soi seul sensible. Au même moment, les événements politiques ont provoqué une interruption de fait de nos ventes sur la Tunisie. En 1960, toujours pour les seuls tissus, nos expéditions vers ce marché avaient dépassé 3 100 tonnes pour près de 26 millions de nouveaux francs.

Nous pouvions espérer au moins conserver le débouché marocain, qui jusqu'à tout ces derniers temps, avait tendance à progresser. Nous avions en 1960 approché de 3 000 tonnes pour environ 26 millions de nouveaux francs. Malheureusement, le Maroc, inquiet parait-il du déficit de sa balance vis-à-vis de la zone franc, vient de prendre des mesures qui, elles aussi, peuvent nuire à nos ventes. Le versement de 25% du prix des importations est exigé lors de la demande de licence. Or, sont dispensé de cette mesure les pays ayant conclu avec le Maroc des accords de paiement. Certains d'entre eux se trouvent nos plus redoutables concurrents : l'Espagne pour les tissus de coton, les pays de l'Est pour les tissus de fibranne. Les importateurs seront portés à préférer ces provenances qui ne posent pas de problèmes à leur trésorerie, à celles pour lesquelles sont requis des versements anticipés. Une telle décision ne nous semble pas non plus favorable à l'industrie marocaine, beaucoup plus menacée par des pays à dumping ou à bas salaires, tels que l'Espagne et l'Est, que par les importations en provenance de l'Europe.

Peut-on espérer que ces mesures qui reviennent à une discrimination seront rapidement abolies ? Nous souhaitons que le Gouvernement français puisse faire comprendre le caractère paradoxal d'une telle discrimination, quand se poursuit l'aide que, de façon malheureusement peu voyante et dispersée, nous apportons au Maroc. C'est une aide appréciable, en effet, que des contingents tarifaires représentant pour notre Trésor une perte de recettes douanières de près de 15 milliards d'anciens francs ; c'est une aide que le versement par la France de la cotisation marocaine au Fonds Monétaire International ; c'est une aide aussi que des dépenses consulaires qui se chiffrent en plusieurs dizaines de milliards d'anciens francs. Des experts estiment que l'ensemble de ces aides si diverses représenteraient dans l'économie marocaine une injection de richesse de soixante milliards

d'anciens francs par an, soit, pour donner un élément de comparaison, à peu près la moitié du budget ordinaire de ce Royaume.

Heureusement pour notre Profession, les débouchés de l'Afrique noire et de Madagascar se maintiennent dans l'ensemble, malgré un fort fléchissement en ex-AEF, dû sans doute aux licences sur l'Asie octroyées inconsidérément l'an dernier. Le marché malgache, après une période déplorable, se relève.

Dans l'ensemble, l'ex-AOF continue une progression. Le maintien général de ce débouché n'est pas le fait d'un hasard. Il résulte au contraire des accords que le gouvernement français a passé avec les Républiques africaines. On peut regretter que dans la discussion de ces accords, nos négociateurs n'aient pas été à même de faire valoir certaines des contreparties, parmi les plus importantes que la France apporte aux gouvernements africains. C'est ainsi que les sommes versées au titre du FAC ou de l'assistance technique ne sont pas entrées en ligne de compte. Néanmoins, en échange des surprix dont bénéficient certains produits tropicaux et des avantages que les États d'Outre-Mer retirent de leur appartenance à la zone franc, des dispositions ont été adoptées qui paraissent devoir maintenir les courants traditionnels du Commerce.

Mais un rapprochement s'impose à l'esprit. Les débouchés ont été préservés là où des accords précis ont été conclus. Ils sont menacés là où nous demeurons dans l'imprécision. Au Maroc, où le problème des rapports commerciaux n'a jamais été réglé, non seulement le débouché ne représente plus que 50% de ce qu'il était en 1953, non seulement la France qui fournissait à cette époque 48% des importations textiles n'en fournit plus que 25%, mais encore nous souffrons de nouvelles entraves qui se trouvent – en fait – discriminatoires. On objectera qu'avec la Tunisie aussi nous avions passé un accord commercial précis et que cela n'empêche pas les difficultés rencontrées aujourd'hui. C'est exact, mais ce sont des événements politiques extrêmement graves qui ont brisé les liens économiques. L'accord, au contraire jusqu'aux affaires de Bizerte, avait préservé notre débouché. Et au Maroc, n'est-ce pas les États ayant conclu des accords de paiement qui se trouvent dispensés des versements antérieurs aux importations ?

Nous ne le répéterons jamais assez : nous avons affaire à des États totalement indépendants et nous ne pouvons plus les traiter que comme tels. Or, entre États indépendants, la réciprocité dans les efforts et dans les avantages consentis est de règle et toute autre formule apparaît survivance du « paternalisme impérial ». Des négociations économiques auront lieu – à bref délai doit-on souhaiter – avec la Tunisie ; de telles négociations ont lieu couramment avec les États africains ; il serait certainement possible et souhaitable d'en entreprendre avec le Maroc : à ce prix, et à ce prix seulement, au prix d'une certaine équité dans la réciprocité demandée à nos partenaires, l'ensemble de notre débouché d'Outre-Mer peut encore être préservé.

L'Afrique Noire est mal partie

7/1/1963

M. René Dumont aime à faire scandale. Il joue volontiers les enfants terribles. Plus que jamais dans son dernier ouvrage : « L'Afrique Noire est mal partie », il s'y livre contre les Gouvernements africains à des fureurs iconoclastes. Il brise les idoles, il déboulonne les hommes d'État. Après son passage on ne trouve plus grand chose des Houphouet Boigny et des Ahidjo.

Évidemment pour un auteur qui éprouve une joie un peu sadique à dénoncer les scandales, l'Afrique actuelle offre une bonne matière première. Les faux dieux à descendre

de leur Olympe sont légions. Mais ce pays mérite-t-il, comme le pense René Dumont, un jugement plus sévère que les autres pays sous-développés ? Si ce livre est salubre, c'est beaucoup moins en dénonçant les abus qui ruinent les Continent noir, qu'en contribuant à démystifier le mythe des pays sous-développés. À ce point de vue, il s'inscrit heureusement à côté de l'Éloge du Colonialisme de Julien Cherverny, qui dénonçait exactement les mêmes abus, mais à propos de l'Asie. Il rejoint l'excellente série d'articles publiés dans Le Monde par M. C.S. Stomes. Il était temps, car l'exploitation bénisseuse de la réelle misère du Tiers-Monde par trop d'hommes d'État en mal de virginité, les idées fausses répandues à foison par tous les Pandit Néhru, les évêques d'une douzaine de confessions et les gauchistes conservatistes qui voient dans cet apitoiement le moyen d'éviter les révolutions qui nous incombent, tout cela composaient un irritant amalgame capable de masquer à jamais les vrais remèdes à la misère de ce Tiers-Monde.

Mais quand M. René Dumont indique les structures de refus au développement africain et en stigmatise les responsables, il a le tort de croire ou de prétendre que ces structures sont propres à l'Afrique. Elle n'est, hélas, pas seule à être ruinée par une bourgeoisie politico-administrative qui, sous l'alibi de l'anticolonialisme, témoigne du plus farouche égoïsme de classe qui se soit jamais manifesté. L'indépendance qui n'a rien changé à la condition paysanne a été pour elle le moyen de s'approprier de belles villas et des automobiles américaines. Un député africain gagne plus en un mois et demi de « Travail » qu'un paysan en trente six ans d'existence. Cette classe est aussi dispendieuse à l'Afrique que l'était à la France la cour de Louis XVI, et elle n'a même pas cette vertu de travail qui fit la noblesse de notre bourgeoisie européenne du XIX^{e} siècle, bourgeoisie européenne que celle de l'Afrique fait regretter à M. René Dumont. Que dire des plantations créées par le FIDES et qui, concédées gratuitement à un ministre sont déjà envahies par la brousse ! Le réquisitoire de M. René Dumont est impitoyable. Il est malheureusement appuyé sur des exemples irrécusables. Mais des exemples de cette sorte et notamment la concussion dont il signale à juste titre le croissant péril, il en trouverait dans bien d'autres pays que l'Afrique.

D'autre part, ce livre est naïf. La partie positive en est par moment enfantine. M. René Dumont a raison de mettre l'accent sur la nécessité primordiale du développement agricole, mais agronome, il touche dans cette naïveté technocratique de croire que seul le remède suffit à tout guérir. Tout régime qui songe au développement rural est à ses yeux automatiquement bon. Ainsi s'est-il lourdement trompé à propos de la Chine dont il n'a pas prévu, malgré une étude approfondie, aucun des embarras actuels. Il lui manque à côté de ses connaissances techniques, une certaine culture générale, une certaine pénétration de l'âme des peuples qui lui éviteraient des bévues (ainsi quand il propose aux peuples africains d'avoir une diplomatie unique sous prétexte d'économie. L'économie serait certaine, mais je plains l'Ambassadeur qui devrait à la fois obéir à Houphouët-Boigny, à Senghor, à Modibo Keita et à Youlou!).

Cela dit, qui devait être dit, on ne peut que recommander la lecture de cet ouvrage, non pas aux Européens, qui risquent d'en tirer surtout une pharisienne satisfaction d'eux-mêmes, mais aux Africains. Ceux-ci auront intérêt à le méditer, et notamment les étudiants qui, tout en ressassant un jargon socialiste, s'apprêtent à montrer au retour dans leur pays un égoïsme de classe aussi forcené que celui des dirigeants actuels. Et il en sera ainsi tant que l'Afrique n'aura pas pris conscience de ses vraies valeurs, tant que le titulaire d'un petit brevet à l'européenne se croira plus civilisé qu'un chef coutumier, héritier d'une millénaire sagesse, tant que les hauts fonctionnaires ne connaîtront même pas les villages. Même ce développement agricole, préconisé à juste titre par M. René Dumont, sera sans efficacité si l'Afrique continue d'être colonisée par une caste d'Européens à peau noire. Au fond, ce qui manque le plus à ces jeunes et tonitruants nationalistes, c'est un peu de patriotisme, c'est un peu de sens du devoir, c'est un peu d'amour de la masse. S'ils le comprennent en lisant M.

René Dumont, celui-ci, malgré les outrances, les injustices et les naïvetés de son livre, aura fait œuvre salubre.

La Nigeria, grande puissance de demain ?

Études 11/1963

Nous prévoyons presque toujours l'avenir de notre univers comme une amplification du présent, sans soupçonner les révolutions scientifiques ou morales, pourtant probables, qui donneront à cet avenir un vrai visage. Ouvrez les romans d'anticipation : ce ne sont que fusées spatiales et explorations de la lune. Le futur prend l'aspect d'un Cap Canaveral à plus grande échelle. Ainsi se confirme l'impuissance de l'humanité à prévoir son destin. Quand j'étais enfant, on me donnait à feuilleter Le Vingtième Siècle de Robida. A travers lui, le XIX^{e} siècle finissant peuplait notre siècle de dirigeables et habillait nos élégantes de robes à tournures.

Ne sourions pas de ces anticipations surannées. Nous-mêmes, en politique, commettons chaque jour des erreurs analogues. Combien le testament de Richelieu a-t-il trouvé d'exécuteurs ? De combien de guerres et de combien de paix sommes-nous toujours en retard ! « L'Europe, caput mundi, vit toutes les misères du noble déchu... Mais comme le noble déchu, elle se croit encore caput mundi. Or, l'Histoire d'hier s'est déjà faite en dehors d'elle, aux États-Unis et en URSS. Sur quel golfe de la mer de Chine ou sur quelle côte du Bénin l'Histoire de demain est-elle en train de naître ?

Des constellations nouvelles montent à l'assaut de la politique : l'Afrique noire en est une. Nous ne la regardons pourtant que d'un œil distrait. Quelques lignes dans Le Monde font allusion à telle ou telle des Conférences qui s'y multiplient. Elle mériterait plus d'attention : beaucoup de nos lendemains s'y préparent.

Certes, je comprends qu'on se décourage de suivre les événements du continent africain. On se perd dans leurs caractères contradictoires. C'est ainsi que nous vient sans cesse l'écho d'appels à l'unité, lancés par les leaders de l'Afrique francophone. En résolutions parfois tapageuses, des congrès décident d'y travailler activement. Mais, à peine une conférence inscrit-elle un progrès vers l'unité qu'une autre conférence marque un recul. On s'étreint à Addis Abeba et on divorce deux mois plus tard à Dakar. Parfois, dans ces conférences, on accuse les anciennes Puissances coloniales de la « balkanisation » africaine. Et c'est vrai qu'à Berlin elles ont découpé l'Afrique en tranches, comme un gâteau. C'est vrai qu'elles se sont plus soucié d'équilibrer leurs propres influences que d'assurer l'essor du continent africain. C'est vrai qu'elles ont pratiqué le machiavélisme historique de diviser pour mieux régner. Mais c'est vrai aussi que, depuis cinq ans d'indépendance, cinq ans de maîtrise de leur destin, les Africains ont accentué leurs divisions. De la colonisation, les Africains francophones avaient hérité de grands espaces économiques, les unions douanières d'AEF et d'AOF : ils les ont volatilisées. Mon dessein n'est pas de le leur reprocher : seulement de les mettre en garde. Eux aussi se débattent dans l'Histoire d'hier. Ils s'y empêtrent peut-être encore plus que nous. Comme tous les peuples récemment émancipés, ils ont tendance à transférer sur le colonisateur d'hier la responsabilité de leurs déboires. Ce faisant, ils s'enlisent dans leur passé. Au contraire, ils n'entreront dans leur propre Histoire qu'en assumant virilement leur destin. Chez eux se manifeste aussi une véritable loi physique de la politique, valable pour toutes les régions où les frontières sont contestables et floues : les gens en place tiennent à ces frontières, les oppositions sont favorables à des regroupements. On l'a vérifié naguère au Moyen-Orient. On le vérifie en Afrique francophone où ce sont, en règle générale, les étudiants et certaines fractions oppositionnelles qui éperonnent vers l'unité les gouvernements.

Or, tandis que l'Afrique francophone, en dépit de créations récentes comme l'UAM et l'OMANCE aux tendances fédératrices, stagne dans la division, un État anglophone, parce qu'il atteint des dimensions suffisantes, s'apprête à jouer un rôle décisif : la Nigeria. On n'en parle jamais en France ou presque, sauf quand assez puérilement elle rompt ses relations diplomatiques avec nous. On connaît un peu le Ghana de N'Krumah, avec ses complots auxquels personne ne croit, ses difficultés financières et ses flirts soviétiques. Mais je doute qu'un institut d'opinion publique trouve plus d'un français sur cent mille pour savoir que le Premier Ministre de la Fédération Nigérienne est M. Mallam Tafawa Balewa ou pour avoir entendu le nom des autres leaders politiques, tous premiers ministres des régions fédérées pourtant, le Docteur Nuamdi Azikiwe, le chef Obafemi Awolono, le Sardavna de Sokoto. Il est vrai qu'il n'est peut-être pas un Français sur cent mille pour savoir que la Nigeria est grande comme la France et l'Italie réunies et qu'elle apporte 40 millions d'habitants.

Pourtant l'avenir de l'Afrique et donc beaucoup de notre avenir se nomme Nigeria. Comme le Cameroun, m ais avec un tout autre volume de population et une toute autre richesse, ce pays occupe une position clef. Il est en charnière entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Profondément ancré dans l'Afrique noire, il participe quand même presque au Moyen-Orient. Seul le Tchad le sépare du Soudan précédemment anglo-égyptien. De ce Moyen-Orient, il est un peu comme une antenne lancée jusqu'à la côte du Bénin : l'Islam presque partout ailleurs contenu par la forêt et ses cultes animistes atteint ici le Golfe de Guinée par la région de Yorouba et par ce bloc haoussa qui descend jusqu'à Lagos. La Nigeria est le nœud de la géopolitique africaine.

Mais surtout, ce pays a pour lui sa masse et sa relative richesse : sa masse qui est un élément majeur de cette richesse. Quarante millions d'habitants, c'est un poids énorme quand les États alentour en ont deux, trois, quatre au maximum. Ce poids de la Nigeria donne un sens grave à la balkanisation des francophones. Il comptera, que l'Afrique se fédère ou qu'elle reste morcelée. Il constitue un énorme risque pour les autres États africains.

Cette masse, ce poids on les éprouve comme physiquement dès qu'on débarque au Nigeria. Lagos, Idaban étendent leur océan pétrifié de tôle ondulée. Ces villes sont laides, même si depuis l'indépendance, par l'émulation des francophones, les Nigériens les ont dotées de quelques monuments. Mais quel étrange sentiment d'être submergé par une marée humaine ! On arrive de villes policées et coquettes : Dakar, Abidjan, Lagos et Idaban vous écrasent de leur démesure. Ai-je jamais imaginé qu'autant de tissus imprimés puissent être accumulés que sur le marché d'Idaban ? Des pagnes, des pagnes, des pagnes à l'infini. Tous les chatoiements de « wax prints » et des « fancy ». toutes les couleurs vives ou fondues réclamées par la coquetterie africaine. Vu des terrasses voisines, c'est un immense vitrail abstrait, un vitrail aux dimensions d'une ville. Une cité de tissus rutile sous le soleil. Un peu plus loin, c'est une cité de cuvettes émaillées ou de ces petites marmites, elles aussi décorées, que l'on fabrique à Hong Kong. J'ai vu les bazars d'Orient, que sont-ils à côté de cette grouillante métropole du commerce ? Même si leur taille est parfois la même, ils apparaissent plus cloisonnés, plus secrets. Ici une orgie de négoce s'exhibe dans la lumière équatoriale. Le commerce se fait obsession. On en est secoué comme par un alcool.

Je n'ai pas le dessein, dans ces pages, de décrire la Nigeria, ou même d'évoquer les problèmes humains ou économiques. Qu'on se reporte à deux excellentes études, assez récentes : pour les problèmes humains et religieux, un numéro spécial de la remarquable revue des Pères Blancs, « Vivante Afrique » ; pour les questions administratives et économiques, au petit livre extrêmement complet, de M. Hervé Laroche, dans la collection « Que sais-je ? ». je voudrais seulement faire comprendre ce que signifie la présence de la Nigeria au cœur de l'Afrique.

Or, ce que signifie cette présence, c'est l'éventualité d'un asservissement économique de tout le continent. La Nigeria est le seul État d'Afrique noire suffisamment peuplé, en même temps qu'assez riche, pour constituer à lui seul un marché. Leur peu de population condamne les États francophones – du moins s'ils demeurent divisés – à la stagnation économique. L'expansion industrielle est interdite à des pays de quelques centaines de mille de sous-consommateurs. La richesse nationale du Sénégal n'excède certainement pas celle du département du Tarn, mais c'est un département du Tarn qui doit supporter la charge de trente deux postes diplomatiques ou consulaires, d'une Armée, d'une assemblée, d'un Gouvernement, bref de tous les attributs onéreux de la souveraineté. Entre le peu de pouvoir d'achat des masses rurales et le poids écrasant de la fiscalité, l'avenir économique des États francophones est inquiétant. Il est vrai que tous fondent les industrialisations dont ils rêvent sur d'hypothétiques possibilités d'exportation. Leurs rivalités comme l'identité de leurs plans donnent à ce rêve un caractère illusoire. Surtout, on ne peut exporter que si on dispose de la plate-forme de lancement d'un solide marché intérieur. Voilà pourquoi, face à la balkanisation des francophones, la Nigeria peut réussir la conquête économique de l'Afrique.

Un fait le prouve : ce pays est le seul vers lequel affluent vraiment les capitaux privés étrangers. Ne sont-ils pas passés de 7 600 000 livres sterling en 1955, à 24 000 000 de livres sterling en 1959 ? Une industrie se dessine qui, dès demain, sera puissante. Les hommes d'affaires de tous pays (les français sont malheureusement peu nombreux) qui investissent en Nigeria sont avisés. . Déjà trois entreprises textiles fonctionnent : bientôt la production atteindra cent millions de yards carrés par an. Des huileries, des savonneries, une industrie du bois, celle du caoutchouc, celle du ciment complètent l'industrie légère. Une industrie lourde se prépare, financée par des capitaux américains. Les chances de cette industrie sont d'autant plus grandes que la Nigeria n'est dépourvue ni de ressources minières (16 650 tonnes d'étain lui assurent le quatrième rang dans le monde ; 80% de la production mondiale de colombite avec 3500 tonnes ; du plomb partiellement aurifère, du zinc, du fer surtout, dont les réserves connues atteindraient 80 millions de tonnes), ni de ressources énergétiques (réserve de charbon : 200 millions de tonnes ; production actuelle de pétrole : 900 000 tonnes ; gaz naturel en quantité importante.

La forme politique même qu'a adoptée la Nigeria peut l'aider à asseoir son influence. M. Ruchmann a bien souligné ce point dans son livre, L'Afrique noire indépendante[34].

Les dirigeants de la Nigeria, bien conseillés par les Anglais, ont eu la sagesse de donner à leur pays disparate et plein de contradictions (à l'image en cela de toute l'Afrique) la forme d'une fédération. Unitaire, leur État eût éclaté. Il eût connu l'anarchie du Congo belge. Les contradictions y étaient aussi fortes. On ne pouvait à cette échelle donner satisfaction à cette aspiration presque viscérale des Africains de retrouver dans les formules politiques modernes les caractères des anciennes structures tribales et, notamment, l'unicité politique. L'idée d'une opposition tolérée, protégée même, disposant de droits et cohabitant avec la majorité leur est étrangère, si même elle ne les scandalise pas secrètement. L'Afrique requiert le parti unique, mais ce fait même la condamne au morcellement, un tel parti pouvant difficilement dans les traditions africaines, c'est-à-dire sans totalitarisme oppressif, s'étendre aux dimensions d'un très grand État. En Nigeria, chaque province fédérée tend à devenir le fief d'un parti dont le leader est à tout coup le Premier Ministre. Mais entre ces leaders s'instaure à l'échelon national un équilibre qui assure une certaine démocratie. En cela même la Nigeria est exemplaire, car si l'Afrique doit se regrouper, sous peine de ne jamais sortir du sous-développement, elle ne le peut que sous une forme fédérale dont la Nigeria fournit le type. Source d'influence, un tel fait, mais aussi possibilité, un jour ou

[34] Librairie générale de droit et de jurisprudence.

l'autre, d'inclure dans son cadre des États voisins. Comme on le voit, sa structure politique elle-même peut contribuer à la puissance de la Nigeria. Et son influence politique croîtra d'autant plus sûrement que s'affaibliront, par la force des choses, les rapports que les États africains entretiennent avec leurs anciennes Métropoles. Trop faible pour se passer de tout support, la Nigeria leur en apportera un, presque fatalement. Le gouvernement nigérien ne le pressent-il pas quand, lui pourtant si sage, joue les champions de l'intransigeance lorsqu'éclate une bombe française ?

Cette prépondérance, que tant de faits semblent préparer, aura d'importantes conséquences du point de vue français, comme au point de vue religieux. Au point de vue français : ce peut être un recul de l'Afrique où on parle notre langue et où on a adopté notre façon de penser. Ce recul est d'autant plus à redouter que les États anglophones, Nigeria en tête, ne sont pas exempts d'impérialisme. Le fait qu'au Secrétariat de la Commission Économique pour l'Afrique, de l'ONU, qui siège à Addis Abeba, ils ont accaparé cent un postes de fonctionnaires sur cent cinq le prouve. Mais cette prépondérance peut avoir des conséquences religieuses aussi. Nous avons vu que, parmi les États d'Afrique noire, la Nigeria est un des plus nettement en prise sur le Moyen-Orient, constituant une avancée de l'Islam jusqu'au Golfe de Guinée. Sans doute, la Nigeria possède-t-elle de très vivantes chrétientés, notamment en pays Ibo (deux millions de fidèles), grâce au génie missionnaire du regretté Monseigneur Shananan. Mais sa prépondérance, malgré tout, peut signifier un certain progrès de l'Islam. En outre, les musulmans nigériens, plus liés au Moyen-Orient que les autres musulmans africains, risquent de provoquer le recul de l'Islam animiste et fervent de l'Afrique, au profit d'un Islam, plus traditionnel, c'est-à-dire malheureusement plus juridiste, plus politique et plus sec.

L'importance actuelle de la Nigeria, le rôle qu'elle jouera dans l'avenir rendent déplorable notre situation de rupture diplomatique avec cet État. Cette rupture n'est pas le fait du Gouvernement français. Celui-ci a même dépensé, encore récemment, des efforts louables et onéreux pour en atténuer les effets. La pierre d'achoppement réside dans la politique nucléaire de la France. Un esprit non averti pourrait en être surpris, car cette politique ne concerne guère le gouvernement de Lagos. Mais nous avons vu qu'en agissant comme il le fait, celui-ci pratique une certaine diplomatie démagogique en vue de desserrer les liens « verticaux » que l'Afrique noire conserve avec les anciennes métropoles et d'y substituer des liens « horizontaux » à son profit. Ne sous-estimons pas, non plus, l'influence des agents britanniques : l'Entente Cordiale n'a jamais eu, sauf dans les trois mois qui suivirent le Pacte mort-né de Dunkerque, la moindre portée en Afrique. Reconnaissons aussi, que la politique française comporte une contradiction. Elle est « centrée » sur l'aide aux pays sous-développés. Dans les conférences internationales, nous insistons sur celle-ci au point d'en être parfois insupportables. Seulement, en même temps, nous pratiquons une politique nucléaire qui blesse les pays sous-développés d'une façon injustifiée, mais certaine. Cette hostilité de l'Afrique à notre politique nucléaire aurait quelque chose de pathologique, si elle ne s'expliquait pas à l'origine par l'erreur politique que commit notre Gouvernement, en décidant de pratiquer ces explosions en Corse, puis, devant les protestations des insulaires, en choisissant le continent africain. Au Sud du Sahara, on a vu dans cette substitution une séquelle du colonialisme. Quoi qu'il en soit, la gêne causée à notre diplomatie africaine est à porter au passif de la politique nucléaire française.

Résoudra-t-on cette difficulté ? Renouerons-nous avec la Nigeria ? On doit le souhaiter : considérer ce pays comme une virtuelle grande puissance, tenir compte dès à présent d'un poids politique qui ne peut que s'accentuer, n'est pas une anticipation hasardeuse. Sa masse permet à la Nigeria un développement économique telle qu'elle risque d'influencer tous ces voisins et les attirer dans son orbite. Sans doute, si l'Afrique francophone apaisait ses querelles internes et renonçait à ses particularismes, elle pourrait

lui faire contrepoids. Elle préserverait sa propre originalité. Mais jusqu'à présent, elle n'a marché dans la voie de son unité qu'à la manière des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. A peine a-t-elle avancé d'un pas qu'elle recule. Pendant ce temps, la Nigeria se développe ; ses usines se multiplient ; son trafic maritime s'accroît. Ses dépôts bancaires se gonflent. Et de plus en plus, c'est à Lagos que se prépare l'avenir de l'Afrique.

La Tunisie entre l'Occident et l'Orient

31/12/1963

Terre pétrie de civilisations successives ! Pas un trait au visage de la Tunisie qui n'ait été creusé par des siècles de sciences et de sagesse. Ici, les Phéniciens ont engendré Carthage vers cette époque de Fable où Ulysse allait y faire escale. La Reine Didon, dans son palais cyclopéen dont on voit toujours les fondations, pleure un amant qui va fonder Rome. Et quand cette Rome détruit Carthage, elle s'y implante à son tour, jusqu'au jour où les Cyprien et les Augustin font retentir leur prédication, et dans les catacombes de Sousse on trouve quinze mille tombes chrétiennes ; jusqu'au jour où Bizance étend ici l'ombre de son hyératisme. Vint l'invasion arabe : elle dresse à Kairouan, ville sculptée de neige et d'azur, une mosquée plus belle dans sa nudité que ses opulentes sœurs du Caire ou de Bagdad. Rappeler ces fastes, évoquer ces grandeurs quand on aborde la Tunisie n'est pas un vain jeu, mais une clef nécessaire pour déchiffrer ce pays.

Le Maroc est rude, l'Algérie est disparate et contradictoire, la Tunisie est une Terre de civilisation. Les Tunisiens se disent arabes. Ils n'ont pas tort, car on est déjà un peu sur l'Orente. Ils se trompent pourtant, car ils sont hellènes et ils sont latins. Doivent-ils à l'extrême ancienneté de ces cultures successives et mêlées, l'exquise beauté des femmes, quand elles ramènent au bas de leur visage, sans le voiler, un haïk qui n'est plus qu'un symbole ? Lui doivent-ils la grâce des adolescents, qui même vêtus de haillons ont la noblesse des archanges ? Aucun européen ne peut être insensible, ni négliger cette fraternité de civilisation.

A l'ombre d'un passé vivant

Comment sans se référer à un passé qui, de Tunis à El Djen et de Sfar à Kairouan reste vivant, comprendre le caractère spécifiquement latin que, sur le plan politique comme sur le plan économique, a revêtu le régime tunisien. Sans doute heurterai-je mes amis de Tunis ou de Sousse en leur expliquant que le régime politique auquel s'apparente le leur est le fascisme mussolinien. Pourtant les passions sont suffisamment apaisées pour qu'un démocrate chrétien de mon espèce concède au fascisme des italiens d'avoir su exprimer certaines des vertus profondes de ce peuple, même si une politique étrangère mégalomane et traîtresse devait les mener à l'abîme. Dans le Bourguibisme et dans le Mussolinisme, identique emploi du mot socialisme, dans les deux cas en un sens spécifiquement étatiste et presque exclusif des préoccupations sociales, identique révolution dans le verbe plus que dans les choses, identiques somptuosités édiliques. Mais qu'on ne prenne pas ces manifestations comme signes d'une faiblesse, ni la comédie que le Président Bourguiba se joue à lui-même autant et plus qu'à son peuple, comme annonciatrice d'un déclin. Le régime est puissant et solide. Aucun leader ne se détache qui pourrait s'appuyer au Président, au demeurant l'un des rares homme d'État de notre temps.

Toute une matinée, j'ai vu le Président Bourguiba jouer son rôle, faire son métier. Bonhomme et dominateur, courtois et cinglant, vif et paterne, il exécutait en virtuose sur

tout les claviers. Ici, il écartait des voiles autour de visages, là, il serrait des mains, il écoutait un discours le front tendu d'une feinte attention, il imprimait sur son visage les phases du poème qu'on lui débitait. Mais homme d'État, il s'imposait toujours par une extraordinaire présence. Menton pointé, d'un prognathisme voulu qu'accentue la calotte sans visière, profil d'aigle, mâchoire large et faite pour broyer... De qui d'autre ai-je pu faire le portrait en ces termes ? Mais chez Bourguiba le style se nuance de gentillesse. Il sait mieux que l'autre se détendre et partant est plus naturel. L'intelligence est plus humaine et la culture beaucoup plus vaste. Il ne pouvait quand même pas n'avoir pas recueilli un peu de la grâce de son pays !

Bien entendu, le régime a plaqué sur la façade de la Tunisie toute une série d'institutions. Elles ont à peu près autant d'importance que l'Assemblée Nationale dans la V^{e} République française. Le pouvoir est vis-à-vis d'elles déférent dans la mesure de leur servilité. La V^{e} République est un modèle que le Président Bourguiba ne récuse pas d'ailleurs, et ce n'est sans doute pas fortuit si ses photographies officielles sont calquées sur celles du Général De Gaulle, avec la même bibliothèque comme fond et les mêmes livres sous la main droite. Décidément, nous retrouvons toujours les modèles des dictatures à la latine et l'héritage de ces empereurs qui, s'ils se faisaient déifier, n'ont jamais porté que les titres de la République. A Tunis, un seul homme gouverne, un seul homme détient le pouvoir et chacun s'agite pour mériter ses bonnes grâces et chacun s'agite pour les détourner du voisin (comme toujours quand sont impuissants les pouvoirs intermédiaires, jouent les coteries). Et cette dictature est absolue, déléguée dans les provinces à des gouverneurs tout puissants. Est-ce plus mal ? J'ai peine à imaginer les services que rendait une démocratie en Tunisie, avec les ferveurs populaires de l'Islam, son besoin de personnaliser et de sacraliser le Pouvoir, les ferments anarchiques que charrie le sang berbère et le fréquent analphabétisme. C'est déjà beaucoup que la dictature tunisienne soit souriante et qu'elle ne verse jamais le sang, même après les complots et les trahisons. Car l'ordre a chance d'être durable en Tunisie, justement parce que le Président Bourguiba sait être modéré. Évidemment, il en va de ce pouvoir comme de tous les pouvoirs absolus non héréditaires. Aucun homme ne se manifeste qui puisse nuire au chef de l'État, mais aucun non plus ne se manifeste qui pourrait un jour lui succéder.

Un socialisme très romain

Le régime économique est lui aussi dictatorial. Il se baptise socialiste. Ce mot ne doit surtout pas effrayer, et les investisseurs qu'il détournerait de la Tunisie commettraient une lourde erreur. Je ne voudrais toujours pas froisser mes amis tunisiens en leur disant que par ce mot ils obéissent un peu à une mode, car le Pouvoir cherche surtout en l'employant à galvaniser une jeunesse inquiète en quête de maîtres-mots. Mais d'abord on se trouve en présence de l'étonnante propension des Tunisiens à suivre à la fois deux politiques contradictoires. Ce peuple, parmi les plus intelligents, et conscient de l'être, demeure toujours persuadé que le moment venu, plus malin que les autres, il conciliera les contraires : d'où parfois des mécomptes. Ainsi veut-il à la fois attirer des capitaux et se dire socialiste. En fait, le régime économique est avant tout dirigiste et étatique. Il n'est pas socialiste en ce sens qu'il ne recherche pas comme une fin l'égalisation des conditions, qu'il a conscience des valeurs propres du secteur privé, que l'excès bourgeois, si fort en tout tunisien, le détourne des excès révolutionnaires. Il l'est au contraire par une confiance un peu naïve dans le planisme, un goût du dirigisme qui reflète dans l'économie les tendances du pouvoir politique. Nous sommes en présence d'un système étatique, mais qui recherche

l'aide privée et ne lui marchande pas sa place. On dogmatise beaucoup en paroles à Tunis, mais ce peuple millénaire de négociants sait observer une démarche pragmatique[35].

Cet étatisme a sa justification. Parce que, du Bey au mendiant, tout tunisien étant un marchand, le secteur tertiaire a atteint une anarchie plus forte que partout ailleurs. Les circuits de distribution sont incohérents. Dans la seule ville de Tunis, on a pu dénombrer deux cent quatre vingt dix neuf grossistes en tissus, ce qui fait un grossiste pour trois détaillants. Aussi le Gouvernement tente-t-il de redresser cette économie, en confiant les importations à des sociétés d'État, voire à des groupements d'importateurs. Ce sont deux formules entres lesquelles on hésite encore. La distribution au stade du gros est contrôlée aussi. On la confie à des sociétés d'État, régionales et locales, seul le commerce de détail étant vraiment libre, mais contrôlé par des magasins témoins. Tout cela est justifié, tout cela est intelligent, mais tout cela est un peu lourd à mettre en œuvre. Un système étatique de l'Économie suppose une administration nombreuse et compétente : or, quelque soit la finesse naturelle des tunisiens, celle-ci ne peut suppléer à toutes les lacunes de formation. Le contact que j'ai eu avec les sociétés locales et régionales, dont l'effort est pourtant sympathique, me laisse un peu inquiet. J'ai plus confiance dans la présence des magasins témoins que dans cette lourde pyramide de Sociétés, de Présidents et de directeurs généraux.

La production industrielle est, elle aussi, entre les mains de Sociétés d'État, tout au moins dans les secteurs suivants : mines et énergie, industrie alimentaire, industrie textile, industrie du bois, industrie du papier, industrie chimique et des engrais, industrie sidérurgique et mécanique, électricité et électronique, travaux publics. Sans contrainte violente, mais inexorablement, les entreprises existantes sont amenées à se concerter avec les sociétés d'État, voire à s'y subordonner ou à s'y incorporer. Ce régime a son efficacité, car l'industrialisation se poursuit. Si nous prenons, à titre d'exemple, le domaine du textile, d'ores et déjà fonctionne une filature de coton, de 1 200 broches, à Sousse, belle unité bien équipée et admirablement dirigée, et un tissage plus contestable de 270 métiers que des motifs étrangers à l'économie ont malheureusement fait disperser en cinq ateliers souvent distants de plusieurs kilomètres les uns des autres. Mais bientôt vont surgir une filature de 20 000 broches et un tissage de 1 000 métiers. Des projets sont en cours dans l'industrie lainière, l'industrie de la confection et celle de la bonneterie. La Tunisie est en passe de rattraper l'industrie marocaine et de distancer, sans coup férir, l'incohérente industrialisation de l'Algérie, comme elle va distancer l'Afrique noire francophone. En effet, elle a eu l'intelligence de se financer elle-même, par une taxe sur les importations dont elle emploie le produit à des créations d'usines. Mais en même temps elle a l'habilité de demander à ses anciens fournisseurs, en passe d'être évincés, de lui fournir leur assistance technique et elle les rétribue par certains avantages commerciaux.

En même temps la Tunisie développe, perfectionne et modernise l'artisanat grâce auquel elle possède cette main-d'œuvre intelligente et exercée qui est un atout de son industrialisation. La résurrection et la vie des traditions artisanales sont un test de la renaissance tunisienne. Les modèles stéréotypés, dont les exemplaires multipliés encombrent les « bazars orientaux », sont revus, simplifiés, élaborés à nouveau. On assiste à un développement des formes et des motifs et, surtout, à leur purification. Les tapis allègent leur décoration. Les nattes jouent du contraste simple de deux tons. Les espaces vides

[35] Citons le Président Bourguiba dans son discours du 27 novembre1963 : »La caractéristique du socialisme destourien est qu'il ne se propose pas d'humilier les possédants, de leur arracher leurs biens mais d'en faire des éléments productifs au service de la collectivité. De la sorte, et une fois les revenus équitablement distribués, les possédants acquerront l'assurance qu'il ne sera pas touché à leurs biens et les déshérites la garantie qu'ils auront leur part, judicieusement prélevée et équitablement distribuée par les soins de l'État qui demeure le suprême arbitre ? »

soulignent la beauté des broderies. On peut prédire que les produits de l'artisanat tunisien, parce qu'ils appartiennent à une tradition vivante, vont séduire l'Europe.

Les voisins abusifs

On voudrait ne peindre la Tunisie qu'en couleurs riantes comme celle de ses vergers d'Hammamet. Pourtant force est de constater que s'étendent des ombres.

En premier lieu, le destin d'un pays de trois millions et demi d'habitants, policés mais fort pauvres, est difficile dans ce tiers-monde qui présente une certaine unité pour revendiquer l'aide des pays industrialisés, mais qui est travaillé de divisions profondes accentuées de haines et de convoitises. L'instinct de la Tunisie la porterait vers l'Occident, et plus spécialement vers l'Occident européen. A Tunis, comme ailleurs dans le monde, les américains ne sont pas aimés. Ils apportent pourtant une aide considérable. Ils ont même choisi pour l'accorder l'heure la plus désagréable pour la France, annonçant en plein milieu des négociations franco-tunisiennes l'octroi de cent quatre vingt millions de dollars. Inutile de dire que pour la délégation française qui négociait durement, l'instant fut assez pénible. Mais si les Tunisiens ont « empoché » l'argent, ils n'ont ni aliéné leur liberté, ni détourné leurs préférences. Quant aux pays de l'Est, ils ont bénéficié d'un engouement. Leurs experts furent accueillis avec effusion. Mais entre les difficultés de langue et le heurt des mœurs, les mécomptes commencèrent vite. Comme partout, les Yougoslaves sont les seuls à n'avoir pas trop déçu. Reste donc la seule influence de l'Europe, ou plutôt resterait cette seule influence si ne jouait une autre attraction : celle d'une éventuelle unité maghrébine.

Attraction ou répulsion ? De toute façon, il s'agit là d'une donnée majeure de la politique tunisienne. La Tunisie, qui se sait trop petite, éprouve forcément l'attrait de se fédérer avec ses voisins qui présentent avec elles des similitudes certaines de langue et de mœurs. Le Président Bourguiba se sent, à juste titre, la vocation et la capacité d'administrer un grand ensemble. Tant que la rébellion algérienne n'avait pas révélé tout son visage, il en a nourrit l'espoir. Mais aujourd'hui la Tunisie éprouve surtout vis-à-vis de l'Algérie une répulsion qui se nomme également crainte, et le mépris d'un peuple cultivé, industrieux et pacifique pour des voisins braves et rustres. L'héroïsme même des Algériens, dans la récente guerre, porte ombrage aux Tunisiens, eux qui doivent leur indépendance plus à leur habilité qu'à leur courage. Chaque initiative d'Alger est suivie avec méfiance, sans qu'on ose d'ailleurs prendre du champ vis-à-vis de ce voisin. Il s'ensuit une démarche politique un peu claudicante. Le conflit entre le Maroc et l'Algérie a bien montré les hésitations de Tunis. On y a d'abord pensé que, parallèlement aux « frères marocains », on avait quelques revendications territoriales à exercer (pétrole d'Edjelli). Pourtant, peut-on prendre un risque quand, alors qu'on a beaucoup des atouts d'une industrialisation, font défaut les sources d'énergie dont, justement, dispose l'Algérie ? Ainsi s'expliquent les attitudes un peu contradictoires, mais toujours prudentes, du Président Bourguiba, attentif à saisir chaque occasion de rendre la situation la moins défavorable possible. La crainte de l'Algérie se complique d'une peur encore plus forte de l'Égypte nassérienne. Nulle part, sans doute, l'existence d'un État n'est apparue plus nécessaire aux yeux d'un autre que celle de la Libye aux yeux de la Tunisie. La propagande nasserienne doit troubler les nuits de Bourguiba. Influe-t-elle sur les masses tunisiennes ? Rien n'est plus difficile à fournir que la réponse à une telle question. Remarquons seulement que le seul souverain dont on voit l'effigie dans la médina de Tunis, relique d'un récent passage, est celle du vieux Négus.

Attrait européen

Si la Tunisie était libre d'agir à sa guise, c'est vers la CEE qu'elle se tournerait résolument. D'ores et déjà, 75% de ces échanges se font avec cette communauté. Tout en étant très orientaux, tout en se proclamant arabes, les Tunisiens se sentent très Européens. Oserais-je dire qu'ils se sentent français par bien des côtés ? Sans doute. Et pourtant la colonisation française en Tunisie, si elle ne fut pas cruelle, se montra assez minable. La Troisième République vit surtout dans la Régence un moyen de résoudre à bon compte la question corse en déversant les insulaires sur Tunis par bateaux entiers. Bien entendu, ces petits fonctionnaires socialistes, presque analphabètes, allaient se montrer les pires adversaires de toute évolution du peuple tunisien. Pourtant, les Tunisiens ne peuvent s'empêcher de regarder du côté de Paris, tant sont fortes les affinités. Ils suivent la politique française plus que la leur propre. Ils dévorent les journaux français. Ils discutent les décisions de Paris, y compris les plus intérieures, comme s'ils y étaient partie. Courants économiques et sentiments se conjuguent avec la crainte de l'Égypte pour porter la Tunisie vers une CEE à laquelle appartient la France, et cela malgré le fâcheux précédent que constitue le traité d'association entre le Marché Commun et les États africains. Mais intervient la peur de se détacher du reste du Maghreb, la frayeur que l'Algérie n'en tire un moyen de l'isoler, ou encore d'exciter certains jeunes cadres du Destour. La Tunisie est depuis longtemps décidée à trouver une formule de rapprochement avec la CEE, mais elle voudrait que cette formule soit adoptée également sinon par le Maroc au moins par l'Algérie. Exprimant à haute voix son désir, elle vient de franchir un pas en avant. Elle a même laissé entendre que si l'Algérie ne la suivait pas, elle poursuivrait quand même une politique d'accord avec l'Europe. Acceptons-en l'augure, sans être certain qu'elle ose prendre un tel risque.

Incertitude d'une jeunesse troublée

Pour répondre plus nettement, il faudrait savoir ce que les jeunes pensent de l'Algérie, dans cette Tunisie où 40% de la population a moins de quatorze ans, et surtout ce qu'en pensent les jeunes cadres du Parti, du Destour. On peut craindre une certaine contamination du romantisme, même chez les jeunes d'un pays très bourgeois. Les peuples pratiquent souvent des fuites en avant : les individus aussi, à ces heures où ils se sentent contraints de regarder en face leur destin. Et nous trouvons la seconde des ombres qui s'étendent sur la Tunisie : l'incertitude de la jeunesse.

Où va-t-elle cette jeunesse tunisienne ? Mais où va toute la jeunesse musulmane ? Maintenant que l'effervescence et les ferveurs de l'indépendance sont retombées, la voici en face d'elle-même. Sans doute, dans bien des pays encore, entretient-on ces effervescences et ces ferveurs en dressant les spectres d'un impérialisme pourtant évanoui, en agitant l'épouvantail d'Israël, en criant la haine contre les pays voisins. Les jeunes tunisiens sont trop intelligents et lucides pour beaucoup croire à de tels fantasmes et pour s'en laisser leurrer. D'ailleurs, cette agitation ne fait que reculer une échéance de toute façon inéluctable : cette retombée de l'enthousiasme qui oblige à retrouver un nouveau sens à la vie. Je garde, comme un symbole, le souvenir de la visite d'un pénitencier que je fis en compagnie du Président Bourguiba. Le régime de cette maison de redressement est doux et intelligent. On y applique les dernières découvertes psychologiques. Les prisonniers firent au Président une magnifique ovation. Un jeune détenu surtout, qui exalté par ses propres « Bourguiba, ya, ya » (à ce rythme de klaxon qui ponctua naguère « Algérie Française ») trépignait, levait les bras, sautait au paroxysme de la joie. Qu'a-t-il éprouvé pourtant, quand ses transes sont retombées, quand la voiture présidentielle a démarré, il s'est retrouvé un condamné, avec au mieux à supporter la grisaille des jours... ? Ainsi la jeunesse de tous les pays au lendemain de l'indépendance...

Car j'ai vu, assez nombreux, de jeunes Tunisiens. Je n'ai jamais connu d'esprits aussi séduisants. Je n'ai jamais vu jeunes, allier avec tant de tact, déférence et liberté. Dans tous leurs comportements, les Tunisiens attestent l'ancienneté de leur civilisation. Quel chaos pourtant, l'esprit de ce jeunes ! Et bien entendu, je mets à part les « yéyés » de Tunis, pareils à tous les « yéyés » du monde ! Ceux-là ne comptent pas. Mais les meilleurs, ceux qui m'ont permis d'exquises soirées de bavardage et de confiance. On a l'impression que dans leur esprit plus rien ne repose sur sa base. La morale flotte en lambeaux. Tout est remis en cause, en particulier la famille, pilier de la société traditionnelle.

Plus ils ont parcouru la terre et recueilli d'expériences, plus ce chaos devient profond. Je pense à ce jeune destourien, profondément sympathique, qui de congrès en congrès est allé presque partout des États-Unis jusqu'en Chine. De tous ces contacts, il ne rapporte que des appréciations sur des résultats pratiques. Il lui manque un centre à quoi raccorder ses impressions, sinon un certain magma à base de marxisme mal connu et mal compris. La tentation marxiste ne peut être d'ailleurs qu'assez forte, dans ce milieu où, faute d'une culture philosophique et scientifique suffisante, on ne voit pas à quel point le marxisme porte la marque du XIX^{e} siècle et ne parvient pas à la dépasser. Car les jeunes Tunisiens m'ont paru, comme je l'avais constaté précédemment de leurs frères marocains, d'un véritable analphabétisme philosophique. Tunis est certainement la seule ville de culture française où des jeunes, nantis de diplômes universitaires valables, n'ont jamais entendu prononcer le nom de Teilhard de Chardin. Alors qu'en Afrique noire, on s'arrache les œuvres du grand métaphysicien !

Si bien que les jeunes Tunisiens se trouvent pris en impasse entre un monde moderne étranger à leurs traditions et qui, partant, les déracine, et une tradition dont l'archaïsme les rebute bien qu'ils lui gardent une secrète tendresse du cœur et en conservent une obscure fierté. Ils sont pris entre un monde moderne, pour eux sans tradition, et une tradition à laquelle ils conservent des bribes de fidélité, mais qui ne les mènent vers rien. Et le peu qu'ils en conservent, bien au fond de leur conscience, leur pèse. Je gage qu'ils n'aiment pas vraiment Kairouan, cette ville où s'exprime le plus profond de la pensée musulmane. Une telle ville leur souligne un certain vide dans leur âme. Je sais bien que le très négociant peuple tunisien a toujours été assez matérialiste. Pourtant ces jeunes m'ont semblé comme condamnés à ce mouvoir dans un monde auquel viendrait brusquement de faire défaut une des trois dimensions.

Le drame est que l'Islam est par définition et congénitalement incapable de toute évolution. Le Coran est co-éternel à Dieu. Pas une de ses lignes ne peut être considérée comme portant la marque de son temps. Aucune philosophie ne peut l'interpréter. Le statisme a gagné toute la société. Même ce qui n'est pas coranique dans l'enseignement musulman est, par contamination, devenu intangible. Une telle société est, contre elle-même, condamnée au déchirement et au rejet, mais vers quelle aventure de l'âme ?

Pratiquement, les Tunisiens s'en tirent par un certain dédoublement de la personnalité qui, par moment, ferait croire, mais à tort, à une duplicité. Nous avons déjà vu leur aptitude à suivre à la fois deux politiques contradictoires. Elle est le reflet d'une attitude de l'âme. Celle-ci est écartelée. Tous les aspects de la vie sont comme faussés. Tel homme élèvera ses filles d'une façon très moderne et confinera sa femme sous le haïk et dans sa maison. Tel autre enverra ses garçons dans les universités, mais chez lui se comportera en seigneur qui ne les reçoit pas à sa table. La rupture des générations accentue ce dédoublement, comme ce trouble. Tout jeune musulman est un orphelin, et c'est peut-être ce qui le rend si attrayant. Chargé de responsabilités, nanti d'une situation lucrative, il apparaît comme très démuni et comme à la recherche de cette paternité dont il sent le manque. Mais surtout, dans chaque tunisien, en un composé variable, subsistent toujours deux personnalités et presque deux âmes.

Ce tourment et ce déséquilibre sont ceux de tout le monde musulman, plutôt moins vifs en Tunisie qu'ailleurs. Surtout, capable d'un rapprochement avec l'Europe, ce pays pourrait apprendre d'elle à les surmonter car, en moins intense, nous avons connu, voici trois quart de siècle, une crise analogue quand la religion s'enfermait dans le conservatisme théologique et l'intégrisme, tandis que le scientisme captivait les jeunes esprits. L'Europe peut apporter à une Tunisie intelligente, séduisante, courageusement attelée à son propre développement, une ère de prospérité à laquelle s'associer. Elle peut l'aider à écarter les spectres de l'Égypte et de l'Algérie. Mais surtout, si elle sait être fraternelle, si elle ne lui apporte pas seulement des investissements, mais un peu de son âme et beaucoup de son amour, elle peut permettre à ce pays, qu'on appela si longtemps la Régence, de devenir le lieu de la rencontre, en ce qu'ils ont de meilleur, de l'Orient et de l'Occident.

L'Afrique courtisée cédera-t-elle à la tentation asiatique ?

1962 ou 1964

par Georges Le Brun Keris, membre de la section de coopération technique du Conseil Économique français.

Nulle semaine qu'on ne nous annonce quelque mission commerciale étrangère en Afrique ou à Madagascar. Les ambassades, et c'est normal, parallèlement, se multiplient. Mais elles se doublent de missions d'assistance économique (les États-Unis à eux seuls en ont ouvert six). L'Allemagne dissémine des bureaux d'étude, et l'Italie multiplie congrès et colloques. La Tchécoslovaquie propose des prêts, il est vrai remboursables en dollars. La Chine populaire ouvre des expositions, relayant ou distançant son amie l'URSS qui réserve ses soins à la Guinée. Enfin, la RAU propose une aide technique sur laquelle on nous permettra de rester rêveur.

Si ces aides étaient effectives, si les résultats étaient proportionnels au nombre des missions, si par miracle des réalisations succédaient aux mirages, l'Afrique serait en passe de devenir un eldorado industriel, pour contradictoires que soient ces termes. Avant un an elle retentirait du nord au sud et d'est en ouest du tintamarre de ces usines.

Avec leur bon sens naturel, toujours teinté d'ironie, tel que leurs proverbes nous ont appris à le connaître, les Africains regardent ce défilé d'un œil amusé. Un sourire gentiment sceptique accueille les mirifiques promesses. Pour se prononcer, on attend que les réalisations s'esquissent.

L'insidieuse tentation asiatique

Russes et Américains mènent grand bruit. Les Asiatiques sont plus discrets, peut-être parce que leurs ambitions sont plus précises. De-ci, de-là, ils font miroiter l'espoir d'impossibles investissements, mais avec ténacité ils cherchent surtout à prendre des positions commerciales : en attendant mieux, sans doute. Or, de tous les périls qui menacent les jeunes indépendances africaines, l'Asie représente le principal. Nous ne parlons pas tant des missions plus ou moins officielles, telle une mission de Hong-Kong qu'au cours d'un voyage nous avons rencontré d'étape en étape. Elle parlait de créer des usines, mais en important de la main-d'œuvre chinoise. Les Africains ne s'y sont pas laissé prendre. Nous ne parlons même pas des missions commerciales japonaises en septembre puis décembre 1960. Les Asiatiques, encore une fois toujours discrets, comptent surtout sur l'attrait de leurs produits dont des salaires de famine permettent les bas prix.

Cartiérisme ambiant

Pour les Africains, la tentation est forte. Le niveau de vie de leur population est bas, et le souci de le relever anime tous les gouvernements. Malheureusement, si des importations à bas prix peuvent dégrader les prix au stade industriel, et nous allons y revenir, les populations n'en bénéficieront que peu ou prou. Rendues sur les marchés après toute une série d'intermédiaires et de revendeurs, dont les bénéfices croîtront d'autant, elles s'aligneront sur les prix européens. Nous l'avons dit, au stade industriel, les marchés se dégraderont. Autant dire que si ces importations se multiplient, l'Afrique verra péricliter ses industries que leur nouveauté rend fragile et les investisseurs seront découragés.

Les répercussions peuvent être encore plus profondes. Sans la contrepartie que représentent des débouchés privilégiés, français et européens, dont contre le cartiérisme ambiant les sentiments ont besoin d'être stimulés, se décourageront d'aider l'Afrique. À la limite, celle-ci se condamnera au rôle de fournisseur de matières premières agricoles toujours difficiles à placer, tandis qu'elle importera toujours les produits manufacturés. Un pacte colonial obscur et sournois sera souscrit, dont cette fois-ci l'Asie sera la bénéficiaire.

Ce risque, heureusement, les Africains d'expression française – nous n'en dirions pas autant du Ghana – l'ont spontanément aperçu. Ils ont d'instinct réagi, établissant des plafonds aux importations asiatiques. L'Afrique d'expression française, comme Madagascar, ont prouvé que leur maturité de pensée n'était pas seulement politique, mais économique.

La véritable opposition

Il faudrait craindre pourtant certaines réactions sentimentales, l'Africain tempère de bon sens paysan son affectivité : elle est quand même profonde et l'un des aspects attachants de sa personnalité. Le plus grand risque pour lui est qu'on « fasse vibrer la corde sensible » en insistant sur l'illusoire solidarité des peuples en émergence.

Solidarité ? Je ne suis pas sûr que ce sentiment anime M. Nehru quand il lorgne Madagascar et toutes les Afriques orientales à travers un Océan Indien dont, en hindou ou en bengali, le nom doit se prononcer « mare nostrum ». Car justement, l'Asie voit en Afrique, où jusqu'au dernier siècle les pénétrations se sont toujours effectuées d'est en ouest, un grand déversoir pour ses marchandises d'abord, pour ses populations ensuite. Mais encore une fois on peut craindre la transposition entre peuples d'une sorte de solidarité de classe.

Or, cette solidarité n'est qu'illusion. La lutte aujourd'hui n'est pas entre nations industrialisées et sous-équipées. L'abondance des aides occidentales proposées en Afrique, même si à juste titre certaines de ces propositions doivent être regardées avec scepticisme, en témoigne. Plus encore les réactions du FAC et du FED qui, elles, ne sont pas des leurres. Nous croyons pouvoir affirmer que l'Europe a suivi une évolution parallèle à la décolonisation africaine : elle a perdu l'esprit colonial.

Un pays en émergence

Elle se tromperait fort, en tous cas, si elle ne comprenait pas que le développement africain est de son intérêt vital. Elle ne peut laisser une sorte de vide économique à ses portes. En dépit des apparences elle ne perdra rien au développement industriel africain, car, pour peu qu'Afrique et Europe demeurent associées, le développement des pouvoirs d'achat compensera très largement les concurrences nouvelles. Non, la vraie lutte se situe ailleurs : elle est plutôt entre les pays vraiment sous-développés et les pays vraiment en émergence.

Le vocable « pays sous-développés » est dangereux comme tous les vocables abstraits. Il voile la réalité beaucoup plus qu'il l'exprime. On croirait que tous ces pays sont pareils, que leur misère est égale, que leur capacité de s'en dégager est toujours la même.

Rien n'est plus faux. Certains sont déjà à mi-route quand d'autres demeurent encore enlisés. Rien n'est plus faux surtout, parce que le vrai sous-développement est plus qu'un phénomène économique un phénomène spirituel. Il réside dans une sorte de lacune de la volonté, dans un sommeil. Or, l'Afrique s'est éveillée, et même jusqu'au tumulte parfois. Sans doute, fut-ce sur ce plan, court-elle encore des dangers. Indépendante, elle n'a pas toujours pris assez la conscience de son indépendance. Parfois, elle revendique plus qu'elle ne s'affirme, présentant ce caractère spirituel du sous-développement : le transfert automatique des ses responsabilités sur d'autres.

Ainsi en va-t-il de certaines diatribes anti-colonialistes qui témoignent d'un manque à la fois de sûreté de soi et de confiance en sa vertu. Mais tellement moins que d'autres elle présente ces lacunes. La différence d'attitude, à l'ONU, entre les délégations afro-asiatiques d'une part et les délégations de l'Afrique francophone et malgache est probante. Aux diatribes vides, les francophones ont su opposer une fermeté de propos et une dignité d'expression qui témoignent de peuples maîtres de leur destin.

L'Afrique d'expression française est un monde où les hommes savent qu'ils font l'Histoire, au lieu de s'abandonner à son courant.

C'est dire que l'Afrique francophone n'est pas un pays sous-développé mais vraiment un pays en émergence.

Comment aider l'Afrique à s'aider ?

Contre ce terme de sous-développé s'inscrivent en faux un Dakar ou un Abidjan. En retard sur bien des points, handicapée dans trop de régions par l'analphabétisme, l'Afrique conjugue le VII^{e} et le XXI^{e} siècle. On passe de la paillote au building. Aussi, telle quel avec ses laisses d'ignorance et ses secteurs faméliques, mais avec ses barrages et ses usines, mais avec son élite politique, l'Afrique francophone est à la frange des pays économiquement forts. Elle peut accrocher son wagon à leur train.

Elle le peut, si d'autres pays ne se substituent pas à elle dans l'aide de l'Europe et si elle-même ne se laisse pas submerger par eux. Il lui appartient de dresser une digue contre cette marée déferlante.

Mais elle ne le fera pas sans l'Europe, et nous retrouvons les problèmes posés par le renouvellement de la Convention d'association entre la CEE et les Pays d'Outre-Mer dont nous avons déjà traité ici. Mais elle ne le fera pas sans la France. L'aide que la France apporte à l'Afrique francophone et à Madagascar est considérable. Pourtant, nous comptons encore plus sur la symbiose économique qui s'est établie, chacun offrant à l'autre un débouché privilégié. À une condition : que ces préférences soient « consolidées » et stabilisées.

En France, on commet, à mon sens, une grave erreur d'orientation. Cette aide est considérable, mais on la fragmente année par année, quand ce n'est pas semestre par semestre. Ainsi s'instaure un climat pénible de perpétuelles négociations, pour ne pas dire de marchandages. D'autre part, on a l'irritante manie du contrôle, aussi paraît-on ne jamais donner « pour de vrai ». En fait, on n'a pas su se dégager suffisamment du paternalisme impérial. On n'a pas repensé suffisamment les structures de l'aide en fonction du cadre nouveau que représentent les rapports entre États totalement indépendants.

Personne n'ose

Les Départements chargés, sous des aspects différents, de diffuser l'aide française ne nous en paraissent pas responsable, mais plutôt les traditions de nos administrations financières incapables de s'adapter à des problèmes entièrement neufs (s'y adaptent-elles même en France, où, bien souvent, le contrôle tourne à la manie ?). Entre États indépendants, mieux vaudrait jouer plus direct. En premier lieu « globaliser » l'aide que nous

apportons et la chiffrer. À la dispenser sous des titres divers, nous finissons par la dissimuler. Nul ne sait plus très bien, ni en Afrique ni en France, ce que représente l'addition du FAC, des subventions d'équilibre budgétaires, des primes à la production, des surprix et des préférences douanières ou contingentaires. L'aide nettement déterminée, la consolider sur une période relativement longue – cinq ans par exemple – et à la notion de contrôle substituer celle des contreparties. À toutes les assistances que nous leur dispensons l'Afrique et Madagascar apportent une contrepartie solide, sous forme de préférences contingentaires et tarifaires qui facilitent la vie de nos industries et assurent leur pain quotidien à nombre de nos ouvriers. Mais parallèlement aux incertitudes de l'aide française, cette contrepartie est constamment soit menacée, soit remise en cause. Ni du côté de l'Afrique, ni du côté de la France on n'ose établir des prévisions à long terme. Toutes les économies s'en ressentent. Dès lors, et on semble heureusement, au moment où nous écrivons, s'y engager avec l'Entente, pourquoi ne pas conclure de contrats à long terme, donnant donnant ? Pourquoi ne pas établir une consolidation mutuelle des aides et préférences ? Ce serait plus réellement efficace que tous les contrôles.

Une question de courage

Cette réforme dans nos méthodes, en vue d'affermir la symbiose économique entre la France et l'Afrique francophone, suppose évidemment d'autres changements. La zone franc se ressent, elle aussi, d'avoir été pensée au temps de l'unique souveraineté française. On ne l'a modifiée que bribe par bribe, comme on coud des pièces à un vieux manteau. Ce vêtement d'Arlequin craque. On se scandalise, à juste titre, que la France accorde à ces pays (qu'elle encourage ainsi à de dangereuses politiques de facilité), trop de subventions d'équilibre budgétaire au détriment d'une véritable assistance économique.

Dans l'état actuel des structures de la zone franc en peut-il être autrement ? Les États africains demandent des avances de trésorerie, bien difficiles à refuser, qui, en fin d'année, ne peuvent guère se solder que par une subvention d'équilibre budgétaire. Le tout échappe aussi bien au contrôle qu'aux contreparties. C'est dire que de nouvelles structures s'imposent.

L'Afrique évitera-t-elle de succomber à l'insidieuse menace asiatique ? Nous l'avons vu, cela dépend d'elle, dépend de l'Europe, dépend de la France. Ce continent francophone sera-t-il lui-même ? Affrontera-t-il son nouveau destin ? Le dégagera-t-il de la tourbe des sous-développés ? Il a tous les atouts en main pour y parvenir. De sa part, c'est une question de courage ; de la part de la CEE, une question de persévérance dans ses engagements ; de la part de la France, pour s'adapter à une situation neuve, une question d'imagination créatrice.

Une marche vers l'Ouest

La Croix 5/1/1964

Quand, au hasard de mes périples, je rencontre mes amis africains, tous me posent la question : « La France maintiendra-t-elle sa politique d'aide à l'Afrique ? Son assistance aux pays sous-développés survivra-t-elle au général de Gaulle ? »

On comprend l'inquiétude d'hommes qui continuent à regarder de très près les choses françaises ; l'opinion publique, chez nous, se montre, en effet, sur ce plan assez contradictoire et déroutante. Les campagnes en vue de remédier à la faim du tiers-monde l'ont touché. Bien des milieux, et notamment les milieux chrétiens, ont compris leur devoir.

Mais, en même temps, on s'irrite de l'aide qu'apporte notre pays. On a un peu l'impression d'être grugé et de contribuer plus à l'édification de palais qu'au bien-être des masses. Le Français n'est pas si fier de participer plus que les autres peuples au développement du tiers-monde. Il s'émeut de devoir supporter une telle charge, alors que sont désormais amortis les effets d'une dévaluation réussie et qu'il affronte les concurrences du Marché commun.

Tout cela n'est pas sans fondement, et pourtant les polémiques qui s'expriment à travers la presse ou dans les livres, comme celui de M. Bonnefous, l*es Milliards s'envolent*, sont inquiétantes et injustes. Elles sont inquiétantes, car tous les continents pâtiraient des désordres inévitables dans une Afrique qu'on abandonnerait soudain au milieu du gué qui la mène vers le progrès. Elles sont injustes car presque toujours elles exagèrent l'ampleur de l'effort français. En effet, si le président Senghor a commis une erreur quand, dans un discours fameux, il a prétendu que toutes les sommes versées par la France aux États africains revenaient à celle-ci, la vérité c'est qu'à peu près la moitié d'entre elles, rémunérant des services français, retournent dans notre pays et diminuent d'autant notre effort. Et c'est bien ainsi, car une charge plus lourde eût été rejetée depuis longtemps. C'est bien ainsi, car au passage cet argent français féconde son pays de transit : ce n'est pas parce qu'un fleuve a sa source et son embouchure en dehors du pays traversé qu'il n'y meut pas les turbines.

En fait, la crainte de dilapidation, fondée sur quelques exemples célèbres, ne devrait pas plaider contre l'aide apportée, mais pour une surveillance de son emploi, autrement dit pour cette « aide liée » en faveur de laquelle conclut le « rapport Jeanneney ». Cette surveillance ou liaison de l'aide n'a, au surplus, rien d'humiliant pour son bénéficiaire – et les Africains le comprennent bien – à la fois parce qu'elle est à coup sûr une condition de fait pour sa pérennité, et à la fois parce qu'un don se peut toujours refuser quand ses conditions ne conviennent pas.

Mais laissons de côté cette question controversée. Les Français sont un peu légers de ne voir que ces dilapidations pas si nombreuses, et non pas les résultats quand même brillants qu'ils ont obtenus dans le développement d'un continent que la nature n'a pas favorisé. On pourrait, sans exagération, parler d'une « marche vers l'Ouest française ». Je n'en citerai qu'un exemple : l'œuvre des Instituts de recherche aux noms barbares et cacographiques, IRCT, IRHO, BDPA, IRAT, etc. Des cultures ont été introduites, véritables créations de richesse. Des méthodes ont été enseignées, des outillages adaptés, des hommes ont été formés. Et par là nous avons fait encore plus que par les dons auxquels nous porte notre bon cœur, car rendre des hommes aptes à vivre par eux-mêmes, c'est beaucoup mieux que de les alimenter de cadeaux. Voilà ce que ne voit pas une campagne dont l'orchestration se fait chaque jour plus retentissante. Elle ne voit pas que, contre la faim dont on est quand même d'accord pour écarter le spectre, notre aide publique a effectivement œuvré. Elle ne voit pas qu'il est contradictoire de s'apitoyer sur les petits enfants au ventre ballonné et de crier contre l'assistance française au tiers-monde.

Réponses à un questionnaire

17/2/1964

1- Répercussions de la disparition de Maga au Dahomey : querelle Dahomey-Niger ; situation de l'entente

La disparition de Maga au Dahomey a plus inquiété les dirigeants en place qu'elle n'a encouragé les oppositions. Il existe toujours une sorte de syndicat spontané des hommes en place. C'est ainsi que ceux-ci se sont émus de la disparition d'un Sylvius Olympio qu'ils n'aimaient guère et qui faisait bande à part, ou d'un Youlou qu'ils méprisaient. Mais, en fait,

la disparition de Maga a eu moins de répercussion psychologique dans les États voisins. Le Dahomey a toujours été considéré comme un pays à part, très indiscipliné, déséquilibré par la disproportion entre une élite relativement nombreuse et l'absence de moyens économiques pour la faire vivre selon ses aspirations. En outre, la masse africaine déteste les Dahoméens. Ceci empêche leurs révolutions d'être exemplaires.

Quant à la querelle entre le Dahomey et le Niger, les États voisins ont eu surtout souci de l'empêcher de s'étendre et de dégénérer. Ajoutons qu'il était difficile de prendre tout à fait au sérieux, cette querelle pour une île submergée pendant six mois de l'année et où, pendant les six autres mois, peuvent paître quelques chèvres. Il est difficile de parler de cette querelle aux dirigeants des pays voisins, car ils en sont humiliés. On peut donc penser qu'ils empêcheront cette querelle assez bouffonne de dégénérer.

Cette affaire a souligné un fait qu'on connaissait bien : l'Entente n'est plus guère qu'un mot. On montre avec un peu d'ironie son Secrétariat Général de Ouagadougou. L'Entente est une construction politique en quelque sorte accidentelle. Elle a été montée par Houphouet Boigny, au lendemain de l'indépendance, pour empêcher la reconstitution de ce grand Mali qu'il venait de faire avorter en en détachant la Haute-Volta. Mais depuis lors, la tension entre la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire a été constante. Elles sont d'ailleurs en moins mauvais termes à présent. Quant aux rapports Côte d'Ivoire – Dahomey, c'est après la constitution de l'Entente que les Dahoméens ont été massacrés à Treichville.

Il faut surtout se garder de voir l'Entente comme une espèce d'Alliance ou de Confédération à l'Européenne. C'est quelque chose de spécifiquement africain, donc de déroutant pour nous. Les rapports d'États y sont déterminés par des questions de personne : d'où ses heurts, ses contradictions, ses incertitudes.

2- Opinion sur le développement ultérieur de l'Entente et les chances d'unification africaine

J'ai déjà répondu au début de cette question. L'Entente subsistera mais ne se développera pas, car il est dans son essence de ne pas se développer. Suivant les jours elle paraîtra se renforcer ou, au contraire, se dissocier.

Mais, en fait, il n'y a pas d'autre réalité politique en Afrique que les États. On ne peut être que très sceptique sur les chances d'unification africaine. Les rapports entre anglophones et francophones donnent lieu à quelques beaux discours à Addis-Abeba. Ils ont peu de chance de devenir tant soit peu organiques. Plus je parcours l'Afrique, plus je la vois évoluer vers le morcellement. Les rapports entre le Nigeria et le Ghana sont plus mauvais que jamais. Je ne vois aucun signe de rapprochement véritable des francophones entre eux. Même l'OAMCE, qui aurait pu être quelque chose d'excellent, n'avance qu'en boitant.

3- Influence des extrémistes, tendance Nkrumah

La pellicule de la population susceptible de subir une influence de cette sorte est tellement mince qu'il en devient difficile de répondre à cette question. De mon enquête, il résulterait pourtant que, pour le moment, cette influence est nulle en Afrique de l'Ouest francophone. Sur les Gouvernements, elle est en déclin : c'est ainsi que le Président de la République de Haute-Volta, Maurice Yameogo, avait pu paraître la subir quand, voici deux ans, il avait conclu une Union douanière entre son pays et le Ghana. Cette union douanière

n'a eu aucune vie effective et le prestige de Nkrumah est nettement en recul chez ses voisins.

Seuls, quelques jeunes hauts fonctionnaires peuvent subir un tel prestige. Je ne pense pas qu'il s'exerce vraiment. En fait, les oppositions sont beaucoup plus commandées par des questions d'aspiration aux postes, par des questions personnelles, par des questions tribales, par des questions de difficultés de vie que par l'influence politique extérieure d'un Nkrumah.

X
XX

Haute-Volta : coup d'œil général

La première donnée pour juger de la Haute-Volta est de se rappeler que c'est un pays terriblement pauvre et, dans l'état actuel des connaissances scientifiques, indéveloppable. C'est en plus un pays coupé très nettement par l'opposition entre les Bobos, généralement musulmans, et les Mossis, animistes ou chrétiens. En outre, joue à l'intérieur des Mossis une division entre l'aristocratie et les éléments traditionalistes d'une part et, d'autre part, de nouvelles couches dont les tendances seraient syndicalistes si un véritable syndicalisme existait dans ce pays.

La Haute-Volta, sur le plan économique, ne peut guère développer que son cheptel et en améliorer la commercialisation. Sa plus grande richesse est l'exportation de ses travailleurs, aussi nécessaire au développement du Ghana qu'à celui de la Côte d'Ivoire. A peu près un million de Voltaïques s'expatrient pour un temps plus ou moins long dans ces pays voisins. C'est ainsi que la police et l'armée de Nkrumah sont pratiquement entre les mains de Mossis. Telle est aussi la principale force politique de la Haute-Volta qui dispose ainsi d'un constant moyen de pression. Ajoutons qu'elle peut monnayer sa position géographique, au carrefour du Mali, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Niger.

D'industrie, on ne peut prévoir en Haute-Volta qu'une usine textile, à condition qu'elle soit modeste (faute d'eau), qu'une tannerie et qu'une cimenterie peut être.

La Haute-Volta est donc astreinte à une sorte d'osmose avec ses différents voisins sont elle dépend économiquement mais sur lesquels elle pèse politiquement. D'où un jeu subtil, complexe et parfois un peu hypocrite de rapprochement un jour avec l'un et le lendemain avec l'autre, en vue de tirer des atouts politiques le maximum d'avantages économiques.

En ce moment, après une période d'entente avec le Ghana, la tendance est à l'amitié avec la Côte d'Ivoire et le Niger.

X
XX

Côte d'Ivoire

1- Position de M. Houphouet-Boigny

La position d'Houphouët-Boigny reste très forte. L'opposition est en fait cantonnée aux faubourgs urbains, aux petits fonctionnaires et à quelques personnages avides d'avancement. Peut-on même parler d'une opposition ? Ce mot est beaucoup trop européen pour exprimer l'action de quelques foyers d'intrigues.

La force réelle du Président Houphouet-Boigny, outre une extraordinaire connaissance de son peuple et une extrême habilité tactique, réside dans l'appui de tout ce qui est traditionaliste et dans le monde paysan qui représente 95% de la population. Dans le monde paysan, son prestige immédiat est accru par le fait que les prix sont rémunérateurs et que, contrairement à ce qui se passait auparavant où un tas d'intermédiaires prélevaient des dîmes, le montant de la récolte revient intégralement au producteur.

La solidité du régime actuel paraît attestée par le fait que les événements politiques de septembre n'ont eu aucune répercussion économique. Non seulement il n'y a pas eu de désinvestissements, comme on pouvait le craindre, mais le système des investissements nouveaux s'est maintenu (en 1962 : 665 millions CFA ; en 1963 : 1 600 millions CFA, soit une multiplication par deux fois et demi). La Côte d'Ivoire a sa balance plus que jamais excédentaire (100 millions de dollars à son compte à la Banque de France). Les investissements ne sont pas seulement français, mais allemands, italiens, américains, suisses et israéliens.

Ceci montre à la fois l'habileté d'Houphouët-Boigny qui a eu, notamment en indemnisant les européens expulsés, éviter tout mouvement de panique. Cela montre aussi la solidité de l'économie ivoirienne : peu de pays pouvaient supporter un tel choc politique (plusieurs ministres passant du Gouvernement à la prison) sans panique financière et désinvestissement.

Mais ce régime comporte une faiblesse : elle est à Paris. Le dénigrement systématique de certains milieux français a une énorme influence dans des pays (cela vaut pour toute l'Afrique francophone) où on lit les journaux français, où idéologiquement et sentimentalement on est resté extraordinairement français. En fait, sans le savoir, une certaine gauche française téléguide l'Afrique francophone. C'est là un capital à retenir, si on veut comprendre l'Afrique actuelle, car on commet beaucoup de contresens à ne pas comprendre que l'indépendance ne soit forcément le contrepied de la colonisation. La faiblesse d'Houphouet-Boigny est qu'une certaine intelligence ivoirienne puise à Paris des motifs ou des arguments pour douter de lui.

2- Position de Philippe Yacé

Je défis quiconque de la définir. Il apparaît le seul dauphin possible. Mais en même temps on parle de temps à autre de son arrestation. Houphouet le met à la tête de la Milice, mais peu de temps après il désarme celle-ci.

Yacé pourra-t-il succéder à Houphouet ? Tout ce qu'on peut dire est que son gouvernement aurait un tout autre style, plus vraiment dictatorial, plus brutal et moins appuyé sur des forces traditionnelles où il ne dispose pas des mêmes pouvoirs initiatiques que le président actuel (et puis, il s'est remarié avec une antillaise).

Yacé est un dauphin possible, mais qui demain sera peut-être enfermé à Yammoussoukro.

3- Raisons des mesures prises par Houphouët-Boigny contre l'opposition

Que ce mot d'opposition est impropre ! Je l'ai déjà dit. Tous les gens compromis, au surplus, étaient au pouvoir !

Les origines des complots seront troubles et complexes et peu perceptibles à des européens. J'ajoute qu'il n'est pas certain que tous les hauts personnages emprisonnés soient coupables. Certains ont pu être pris, bien qu'innocents, dans un coup de filet rapide et brutal.

A la base de ces complots, on trouve un cocktail de raisons tribales (notamment l'opposition congénitale des Agnis et des Botes au chef Baoulé Houphouet-Boigny), parfois

des influences marxistes, voire inspirées par la RAU à travers certains éléments musulmans (cela a été dit en France, pour ma part j'en doute). Et sur ces faits proprement africains, se greffe le terrible besoin d'argent de certains hommes d'État ivoiriens. Il faut comprendre que chacun d'entre eux doit entretenir une clientèle énorme, avide et menaçante. Il ne parvient jamais à faire face. D'où une tentation permanente d'accéder au pouvoir suprême dont les ressources ne sont pas limitées. D'où aussi les concussions.

Il faut reconnaître qu'Houphouet a créé un doute sur la réalité des complots et sur ce qu'ils étaient en arrêtant conjointement des personnages coupables de prévarication et d'autres plus susceptibles d'avoir voulu le « supprimer ». De même, il a soulevé le scepticisme en accusant la franc-maçonnerie. De fait, on voit mal le Grand Orient de France se transformant en association de malfaiteurs. Mais il faut faire la part du climat et comprendre que le soleil peut transformer une société secrète européenne en secte initiatique du terroir, avec rites bizarres autour de cadavres déterrés, etc...

Et puis, tout régime absolu n'est-il pas tempéré par l'assassinat ?

4- Vue d'ensemble sur le plan de la politique économique

A/ Abandon du libéralisme ?

La question posée, que je n'ai pas reproduite in extenso, me paraît comporter une erreur fondamentale d'interprétation.

Il n'y a rien de vraiment changé dans le politique économique de la Côte d'Ivoire.

Celle-ci demeure libérale, en ce sens que le secteur privé est à la base de l'économie, que la rémunération et l'amortissement des capitaux engagés sont effectivement possibles et pratiquement garantis. La Côte d'Ivoire est un pays où il reste loisible de gagner de l'argent et où on a compris que le moyen d'attirer les capitaux est de leur assurer une rentabilité. Le secteur privé domine vraiment l'économie. Les conversations que j'ai eues avec le Ministre de l'Économie, M. Saller, me permettent d'affirmer que rien n'est changé à l'orientation foncièrement libérale du pays.

Mais le libéralisme d'un pays sous-développé ne peut être celui d'un pays européen, et le développement suppose un dirigisme – insertion dans un plan, obligation de réinvestissement de certains bénéfices. D'autre part, certaines concessions fiscales sont excessives, et par la force des choses elles ont dû être contrebalancées. On a paré à certains rapatriements excessifs de profits, qui devenaient une nouvelle forme de « traite ». mais je dois dire que les industriels et financiers de la place considèrent tous les quelques restrictions à la liberté comme normales et ne s'en inquiètent nullement.

B/ Décentralisation économique ?

Il apparaît très difficile que l'activité économique se développe ailleurs qu'à Abidjan et à Bouaké. Encore faut-il remarquer l'extraordinaire essor économique de cette seconde ville (grâce, en partie, au dynamisme de son maire, M. Djibo Sounkalo). Ce fait représente déjà une décentralisation.

D'autre part, une mesure, dont j'ai déjà parlé, tend à décentraliser l'économie en ce sens qu'elle développe le pouvoir d'achat des campagnes : la suppression des intermédiaires, dans la commercialisation des récoltes, et l'établissement de cours unique (voilà d'ailleurs le type même du dirigisme auquel ne peut pas échapper un pays développé). L'accent mis dans la création d'industries alimentaires, à laquelle se consacre un organisme comme la SEDIA, peut être aussi un facteur de décentralisation économique.

C/ Élargissement de la clientèle économique

La Côte d'Ivoire a signé ou s'apprête à signer un certains nombre d'accords de troc avec divers pays étrangers. Les européens peuvent d'ailleurs s'en inquiéter. En effet, cette politique est due au désir de placer un excédent de café qui menace d'être important (on

parle de 100 000 tonnes). On peut craindre que les avantages commerciaux consentis en échange de ce café ne soient exorbitants et que le commerce extérieur de la Côte d'Ivoire n'en devienne un peu incohérent.

Il est certain d'autre part qu'en établissant une convention d'association qui ne facilite pas l'écoulement des produits tropicaux africains, les membres de la CEE ont perdu une occasion de s'implanter davantage, au point de vue économique, dans ce pays.

Il faut remarquer aussi que le commerce ivoirien est plus diversifié qu'il n'apparaît dans les statistiques douanières : c'est ainsi que les importations de tissus imprimés hollandais, qui représentent une part considérable des importations ivoiriennes, sont repris comme français du fait que les Hollandais utilisent au départ des écrus français.

Enfin, les privilèges économiques dont bénéficie actuellement la France sont appelés à disparaître à bref délai. En effet, d'ores et déjà, la Côte d'Ivoire, comme toute l'ex-AOF, vit en régime général de libération des échanges. Il ne peut donc y avoir au profit de la France d'avantages contingentaires, sauf pour de très rares articles. Quant à la préférence tarifaire, elle a diminuée selon le rythme prévu par le traité de Rome (elle l'a même parfois devancé), et elle disparaîtra avec l'application de la nouvelle Convention d'Association.

En fait la prépondérance économique de la France tient à trois faits :

1/ la contrepartie économique à l'achat, au double de leur valeur, de 90 000 tonnes de café ;

2/ une aide sans comparaison avec celle qu'apportent les autres pays, et la France a beaucoup plus investi que tout autre pays ;

3/ mais surtout au fait que ses positions commerciales sont anciennes et solidement établies, tandis que les pays tiers connaissent mal ces marchés et savent mal s'y adapter. De ce fait, la France bénéficie d'une forte avance que la Côte d'Ivoire ne pourrait lui retirer qu'au prix d'un dirigisme drastique auquel je viens d'indiquer qu'elle répugne.

(Ce questionnaire, je le ferai remarquer malignement, se contredit lui-même, car suivant le cas, il s'inquiète du dirigisme ou, au contraire, le préconise).

L'entrée en vigueur de la Convention d'Association marquera donc une nouvelle avance des pays membres de la CEE dans l'économie de la Côte d'Ivoire, mais elle ne jouera pas un rôle décisif. En fait, ce qui orientera le commerce futur de la Côte d'Ivoire, c'est l'origine des investissements qui s'y pratiqueront. Dans de tels pays, et il en sera ainsi de plus en plus, le commerce suit l'investissement.

D/ Mesures d'ordre social spécialement en ce qui concerne les syndicats

On peut répondre : néant.

Au point de vue social, l'évolution a été régressive par amputation constante de l'ancien code du travail.

Quant aux syndicats, ils ont été absorbés par le PDCI (Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire, du Président Houphouet-Boigny) et ne s'en distinguent aucunement, au point qu'on peut résumer la situation en disant que, pratiquement, il n'y a pas de syndicalisme en Côte d'Ivoire.

5- Relations avec les pays voisins et action de Houphouët-Boigny sur ce plan

L'influence personnelle de M. Houphouët-Boigny sur le plan international paraît plutôt en baisse. Mais ce n'est pas forcément définitif, d'autant plus que personne n'est à même d'assurer un leadership à sa place, ni M. Senghor, dont le pays rencontre de graves difficultés économiques à conséquences politiques, ni M. Nkrumah, fort déconsidéré, ni MM. Sékou Touré et Modibo Keita, victimes de l'échec de leurs politiques économiques. Comme la Nigeria a la sagesse de ne se manifester que peu, et que le Président Ahidjo

appartient à ce monde assez différent qu'est l'Afrique Centrale, il est fort probable que le Président Houphouët-Boigny continuera à jouer un rôle très important.

A la mémoire d'André Peytavin

18/2/1964

André Peytavin, Ministre du Commerce du Sénégal, est mort le 3 février 1964, victime de son dévouement à l'Afrique. Dans cette chronique Georges Le Brun Keris, qui fut un de ses intimes, évoque pour nous ce que fut sa vie et le sens de son sacrifice.

André Peytavin : je me le rappelle la veille de son premier départ pour l'Afrique. Comme j'imaginais peu qu'un jour il adopterait la nationalité d'un pays africain et qu'il en serait sept années consécutives ministre ! Comme j'imaginais peu qu'un jour, pleurant sa fin prématurée, je citerais du moins sa vie comme exemplaire de tout ce que peut un chrétien, et même simplement un homme de bien, dans le Tiers-monde.

Je le revois, avec ses cheveux mal plantés, ses yeux si clairs et son sourire un peu timide, m'interrogeant sur cette Afrique à laquelle, vétérinaire frais émoulu de Nogent, il avait décidé de consacrer sa vie. Je le revois aussi, voici quelques mois à Dakar, Conseiller très écouté du Président Senghor, dont il a été constamment le compagnon de gouvernement. Je mesure le chemin parcouru pendant ces quelques douze ans. A quoi André Peytevin dût-il ce destin exceptionnel qui d'étudiant chrétien l'a mené à contribuer directement à la naissance d'un nouvel État ?

Je dirai d'abord : à sa patience. Trop de garçons, débarquant en Afrique avec générosité, s'y jettent à corps perdu dans l'action avant de rien connaître de l'univers noir où cette action s'insère. André Peytevin, pendant son premier séjour, effectué en ce Mali qui s'appelait encore Soudan, s'est abstenu de toute activité politique. Il ne s'est pas non plus cantonné à l'univers clos et parfois mesquin des fonctionnaires européens. Guidé par les Pères Blancs, il s'est mêlé à la vie africaine, apprenant à connaître les âmes et se créant des amitiés. Je sais que les larmes que j'ai versées (pourquoi s'en cacher?) quand j'ai appris sa mort, elles furent versées en même temps par un Jean-Marie Kone, Vice-Président du Mali.

C'est au Sénégal, lors d'un second séjour, qu'il devait entreprendre l'action politique qui allait l'amener à un portefeuille ministériel. Cette action politique, il l'a poursuivie sous le signe de la générosité. Je l'entends encore m'expliquer sa volonté d'aider l'Afrique à se trouver elle-même. J'ai malheureusement égaré une lettre où il expliquait le don de soi qu'il lui faisait. Il ignorait, hélas, qu'il porterait ce don jusqu'à l'ultime sacrifice, victime d'une des endémies de son continent d'adoption.

Troisième qualité par quoi il est exemplaire à ceux qui veulent œuvrer pour le Tiers-monde : la modestie. Si les Africains ont fait de lui un des leurs, c'est qu'il ne les a jamais « paternalisés ». Il fut toujours à leur disposition sans jamais prétendre les dominer, mettant à leur service son intelligence et sa probité.

Plus éclatant qu'un autre, le destin d'André Peytevin n'est pas d'une essence si exceptionnelle qu'on pourrait le croire. A l'heure où toute une partie de l'Afrique noire s'ensanglante et sombre dans le génocide et la barbarie, on me demande souvent comment il se fait que les pays francophones soient presque sans heurt, tout au moins jusqu'à présent, passés de la colonisation à l'indépendance. Ils le doivent à la sagesse de certains de leurs hommes d'État. Ils le doivent au caractère progressif de la décolonisation française – de la Constitution de 1946 à la loi-cadre de 1958 – qui fit de cette indépendance non pas un choc,

mais l'ultime étape d'une évolution. Ils le doivent encore plus à quelques hommes, chrétiens ou non, qui, tel André Peytevin, furent là, tout à la fois pour rassurer par leur présence même leurs compatriotes français et pour aider leurs nouveaux compatriotes africains dans ce moment difficile de leur devenir.

André Peytevin n'avait pas trente huit ans à l'heure de sa mort, mais sa vie avait déjà pris tout son sens : il fut comme le pionner de ce monde nouveau que peut engendrer la rencontre de l'Europe avec la vitalité africaine.

Sous les vergers d'Hammamet

La Croix 19/3/1964

Que de fois, ces derniers temps, conversant avec de jeunes Tunisiens dans les vergers d'Hammamet qui, avec leurs orangers ponctués d'or, sous l'élan spirituel des cyprès, semblent sortis d'une miniature persane, j'ai été surpris de ce que ces garçons, frottés de mathématiques dans nos collèges, vernis de nos auteurs classiques (mais on ne leur a jamais cité Pascal), ayant appris sans grand ordre et de « seconde main » quelques principes de Descartes, de Kant ou de quelques autres philosophes aussi dépassés, ignoraient tout de nos vraies valeurs. Bonjean, voici quelques quinze ans, déplorait qu'il n'y eût pas d' « occidentalistes » pour nous expliquer aux Orientaux. Malik observait récemment qu'il n'existe pas, d'un auteur arabe, un seul livre honorable sur le christianisme. Que sait-on de l'Europe, quand on ignore la *Divine Comédie* et la cathédrales de Chartres ?

Le pire est que s'opère une sorte de connaissance par l'envers. Les jeunes hommes avec qui je conversais dans les vergers d'Hammamet étaient des heureux de ce monde. Leur ignorance n'avait pas que des excuses. Mais ces masses, ces foules des bidonvilles ? Que connaissaient-elles de nous, hors le vieux jerrican ou le carton ondulé de leurs gourbis ? C'est Rondot, je crois, qui l'a écrit : « Vue par elles, notre civilisation est une civilisation du déchet ».

Il est comme une pénétration plus subtile de cette connaissance de nous par le bas. Paradoxalement, le film égyptien de langue arabe l'opère. Suivons les adolescents de Tunis. Engouffrons-nous avec eux dans cette salle où on va leur verser des rêves. L'écran s'anime : une fausse Brigitte Bardot bombe la poitrine et exhibe ses jambes. Un héros gominé, aux allures de croupier italien, lui fait une cour dans le style « courriers du cœur ». Ce qu'apporte ce film égyptien de langue arabe, ce n'est absolument rien d'oriental ou d'islamique, mais un Occident de rebut. Ce qu'il offre aux adolescents de Tunis ? Les plus dégradées des mythologies européennes. Du vieux jerrican au film égyptien s'opère, je répète ce mot, *une européanisation par le bas* !

Qu'y pouvons-nous ? Au Maroc, le Prieuré bénédictin de Toumliline lutte victorieusement pour qu'à la civilisation islamique ne se substitue pas finalement une Europe issue des Folies- Bergères. Il n'est pas de Toumliline partout. Ailleurs, je crois que les jeunes foyers chrétiens, de plus en plus nombreux dans les pays francophones, ont un rôle capital à jouer au fur et à mesure que des couches plus anciennement implantées s'effacent, à qui les vicissitudes politiques interdisent, quelle que soit leur valeur propre, presque toute action. L'amour vraiment vécu de tels foyers – supposant et contenant l'Amour qui, lui, fait mouvoir le soleil et les autres étoiles – peut rapprocher ces pays d'une véritable Europe ignorée par eux, d'une Europe qui ne soit ni le déchet du jerrican ni les formes de Brigitte Bardot.

D'une Tunisie ambigüe

6/4/1964 – 9/9/1964

Que des églises aient été profanées en Tunisie, que le Saint-Siège se soit vu contraint à un modus vivendi qui certes permet l'exercice du culte, mais bien limitatif, on ne parvient pas à y croire. La Tunisie n'était-elle pas un pays de tolérance proverbiale ? Je souffre de cette aventure, en tant que chrétien, par solidarité avec mes frères, mais encore plus comme d'une amitié déçue. J'éprouve l'amertume de découvrir que ceux que j'aimais n'ont pas eu un comportement digne de l'idée que je m'étais faite d'eux...

Pourtant Est-il peuple plus souriant que le peuple de Tunis ? En est-il que nous sentions plus près de nous ? Je pense à ces soirs de printemps, où, le jasmin aux lèvres, il descend de la Médina vers cette porte qu'il appelle toujours la Porte de France. C'est l'heure ambigüe où les lumières luttent mal contre la pénombre croissante. A la lumière vacillante des quinquets, les pyramides d'oranges étincellent comme étincellent les beignets dressés en tours. Avec ce petit peuple une joie à la fois équivoque et candide gagne la ville moderne. Il semble, de tels soirs, que tout soit simple et que tout soit heureux. Du désarroi du Tiers-monde le peuple de Tunisie n'est-il pas le mieux préservé ? Ce monde moderne, qu'au long du XIX^{è} siècle il a rencontré, lui est moins étranger qu'à tout autre. Il participe par beaucoup de son âme à cet occident qui, par l'aventure moins cruelle que sordide de la colonisation, s'est insinué dans sa chair et dans son âme. Il a renoué, par ce biais, avec une histoire qui était déjà la sienne. Il n'a cessé de la communiquer avec un sens tout phénicien du commerce (en 1840, le géographe Malte-Brun le constatait déjà), avec une finesse et une ironie toute helléniques, avec un goût très romain de la procédure, avec un amour de l'intrigue qui rappelle que Byzance a gouverné là. Seuls les derniers apports arabes et turcs nous sont étrangers... Et encore : comment oublier le portail trilobé de Saint-Michel de l'Aiguille, le portail droit à la façade de Lisieux, le proche latéral de Paray le Monial, et tant d'autres ? Comment oublier qu'à peut près mille mots français, aussi banaux que « matelas » ou « café » viennent de l'arabe ?

Et pourtant, même dans cette Tunisie, en quelque sorte prédestinée à la rencontre d'un occident auquel elle n'a jamais tout à fait cessé d'appartenir, le Tiers-monde est un monde de désarroi. Malgré ce passé composite, malgré que ce pays fut malléable et comme plastique à l'empreinte occidentale, malgré un Islam devenu avec le temps souriant et sceptique, si souriant et sceptique qu'il a souvent – trop souvent – laissé place à un matérialisme pratique qui désormais jouit plus de l'instant pour sa saveur que parce que celui-ci est un don de Dieu, oui, malgré tout cela, même en Tunisie le Tiers-monde est un monde de désarroi.

Au récent comportement de ce peuple, je ne vois qu'une explication : le désarroi, - un désarroi non pas politique mais bien plus profond.

Cet Islam *au nom duquel le culte chrétien est limité*, *et pour lequel on a suscité des explosions populaires pourtant,* rien en Tunisie n'en a réveillé la rude ferveur. La Tunisie, à qui, par bonheur, la reprise de l'indépendance fut facilitée, n'a pas vécu, comme l'Algérie, ses heures austères et cruelles qui précipitent les peuples vers leur passé et réintroduisent dans leur vie comme dans leurs mœurs l'essence même d'une Histoire qu'on pouvait croire révolue ou tout au moins close, la guerre a replongé l'Algérie dans le puritanisme et l'esprit fermé de son sunnisme malékite. Certes, depuis la dynastie hanefite, la Tunisie aussi est sunnite et malékite, mais elle est quand même la sensible et indulgente Tunisie.

Malgré tout, désarroi même de ce peuple tunisien mieux armé qu'un autre pour le surmonter, grâce à un sens très commerçant de l'adaptation et du compromis. La Constitution édictée par le Président Bourguiba en témoigne. L'Islam, religion d'État, le chef

de l'État ne peut être que musulman. A certaines fêtes, il prie solennellement au nom du peuple à la grande Mosquée. Bel hommage à la tradition, en tête d'une Constitution qui introduisit en fait le droit le plus moderne et le plus laïc. On peut remarquer aussi comme la famille, cette institution fondamentale de la Tunisie, secouée par le hiatus entre les générations préoccidentales et la génération occidentalisée, ébranlée par un système économique qui ne lui permet plus l'ample cohabitation d'autrefois, quand même s'adapte. Je crois les frères et les sœurs plus unis que par le passé, d'une union à la fois touchante et exemplaire. A travers cette affection fraternelle, une sorte de milieu nouveau se crée – la jeune bourgeoisie occidentalisée – car cette affection familiale se prolonge d'amitiés étroites. Les meilleurs amis, point n'est besoin d'en chercher au monopotapa, on les trouve parmi les jeunes Tunisiens. Je vérifie cette définition donnée par le R.P. Demeerseman : « la Tunisie est une terre d'amitié ». Et ce milieu nouveau peut jouer un rôle capital pour aider la Tunisie à franchir le cap du développement. Récemment Dom Denis Martin indiquait que bien des difficultés du Maroc seraient résolues le jour où les jeunes marocains, nourris de culture occidentale, serait assez nombreux pour former un milieu qui leur soit, les uns aux autres une structure d'accueil. Cette structure d'accueil existe déjà en Tunisie.

Oui, tout cela est vrai. Pourtant nous ne pouvons nous abandonner à une illusion euphorique. En Tunisie aussi le drame se joue. Ici aussi, je viens de le dire, le Tiers-monde est en désarroi. Car même édulcoré, même voilé de scepticisme, même pragmatique et utilitaire, l'Islam est là, avec sa crise masquée de résurrection, avec l'impasse spirituelle que ne dissimulent que mal les succès politiques.

L'Islam est là : Kairouan témoigne. Certes, bien des Tunisiens la rejetteraient, cette ville-remord, ce miroir d'une part de leur âme qu'ils voudraient bien étouffer. Kairouan témoigne, cette ville si blanche avec des ombres si bleues qu'on la croirait sculptée dans la neige. Chaque placette triangulaire, décor pour un drame brulant de Lorca, chaque impasse où guettent les fenêtres au grilles galbées et peintes d'azur, expriment que la tradition n'est pas si simple à tuer. Elle mènent, ces rue blanches, vers la grande Mosquée toute d'or éteint, avec ses lampes suspendues dans la pénombre comme des bulles sous une épaisseur marine, avec la parfaite étendue de sa cour déserte comme le trop simple monothéisme de l'islam, avec l'austérité massive d'un minaret expressif d'un monde ignorant le doute. Les jeune Tunisiens que je connais n'y éprouvent-ils pas un malaise que leurs propos ne laissent soupçonner ? Ne s'y sentent-ils pas à la fois plus et moins eux-mêmes qu'ailleurs? Les jeunes Tunisiens ne peuvent être étrangers à une crise qui affecte tout l'Islam, au vide qui s'y creuse et que d'habiles compromis masquent sans le combler. Ces compromis ne dissimulent même pas totalement ce vide. Car le vide métaphysique qui se produit dans les pays de plus de foi que la Tunisie, se transpose ici sur le plan principalement sociologique. Selon un mot de Miche Zeraffa, que je cite de mémoire, le chrétien n'est pas libre devant sa conscience, mais le musulman ne l'est pas devant la vie. Celle-ci est toute entière, du lever au coucher, tissée d'Islam. Elle l'est depuis la nourriture jusqu'au salut qu'on échange et du comportement politique aux attitudes familiales. La perte de la foi entraîne une misère morale et civique à peu près totale. L'apostasie ébranle toute la société[36].

Ainsi le jeune musulman, même en Tunisie, se trouve-t-il toujours entre deux univers spirituels et sociologiques, qu'il paraisse avoir choisi pour l'un ou pour l'autre. Entre sa religion et le monde moderne, le divorce est si radical qu'il doit opter. Mais comment opter sans se déchirer la chair et l'âme ? Les efforts des modernistes en vue d'éviter cette option et d'obtenir une évolution religieuse qui tienne compte de la vie ont toujours été

[36] On mesure l'erreur de ceux qui – et ce furent parfois des chrétiens – ont prétendu que la perte de leur foi était un préalable à l'évolution des musulmans, voire à leur christianisation. Comme si un chrétien pouvait préconiser l'apostasie du Dieu vivant ! Comme si l'athéisme était un chemin vers la Foi ! Comme si l'infidélité préludait à la charité !

condamnés par les Docteurs. Bien pire, ils ont échoué, soit qu'ils aient été absorbés par la politique et détournés, par là, d'une efficacité proprement religieuse, soit qu'ils aient été comme enkystés dans le plus conformiste de l'obscurantisme. Dès lors il opte, le jeune musulman, soit pour le sommeil d'un immobilisme religieux, mais dans la nostalgie ou le dépit amoureux du monde moderne entrevu, soit pour ce monde moderne, mais alors quelque chose dans son âme l'appelle quand même vers le passé de sa Foi. Eût-il presque tout rejeté de sa tradition religieuse, une part demeure qu'il n'a pas si bien étouffée qu'elle ne lui pèse sur l'esprit et sur l'âme.

Tel est l'univers de la contradiction et de la complexité que j'ai retrouvé chez mes jeunes amis Tunisiens. Leur matérialisme pratique ne les a que partiellement protégés. Comme leurs frères du Moyen-Orient et du Maghreb, ils sont dans l'impasse, parce que la contradiction est trop éclatante entre la religion dictée point par point par Dieu et le monde créé par Lui dont ils découvrent les lois à travers notre science. Pour eux aussi la religion entraîne dans sa chute tout leur univers, rançon de leur totalitarisme, et surtout, ici (je l'ai déjà dit), leur univers sociologique. Dès lors ils se trouvent dans un monde moral sans règles ni loi au point d'en être inconsistant. N'en souffrent-ils pas ? J'entends encore ce garçon, un des plus intelligents et des plus séduisants que j'ai jamais rencontrés, m'exposer que les contrats qui subordonnent les personnes les unes aux autres ont tous disparu, à l'exception du seul mariage. Mais ce contrat, lui aussi, devait disparaître, laissant la place à l'union libre. Je ne pus lui apporter la facile réplique, car la Hachouma lui fit changer la conversation dès qu'il compris que son propos heurtait mes tendances profondes. Évidemment, dans tout pays on trouvera des garçons pour confondre le mariage avec un contrat et prôner l'union libre à l'aide d'arguments aussi fallacieux. Pourtant, dans le cas de ce jeune ami, je sentis quelque chose de plus. Pour lui, une société qui n'avait plus de base ne laissait guère de place qu'à l'anarchie ou au caprice : un monde moral sans consistance, une sorte de sable mouvant pour les âmes.

La politique en porte le reflet, la politique, opium de ces jeunes peuples. Ils la vivent avec passion. Elle alimente la plupart des conversations. Mais la ferveur nationaliste à la fois satisfaite et retombée, on découvre à travers ces conversations que la politique aussi se trouve sans base. Elle n'est qu'un jeu. Pendant nos discussions, j'avais le sentiment de me trouver tout à coup dans un univers à deux dimensions, dépourvu de toute profondeur et où tout se déroulait en pure surface.

Car l'Islam, tout au moins en Afrique du Nord, ne laisse même pas derrière lui, quand disparaît ou seulement s'atténue la Foi, des principes philosophiques. C'est une des rançons encore du sunnisme malékite. Cette religion formelle et juridique a étouffé l'esprit philosophique des peuples maghrébins, au point que son indigence est devenue une de leurs caractéristiques. Ainsi se trouvent-ils démunis devant le marxisme et d'autant plus que les maîtres de l'Islam n'ont jamais édifié une dialectique contre l'athéisme. Mais en même temps que démunis contre le marxisme, ils m'ont paru incapables de le professer vraiment. Leur communisme, quand plus ou moins ils le professaient, n'était guère qu'adhésion à une Chine ou une Russie illusoires porteuses de recettes d'économie politique et bénéficiaires de leur snobisme intellectuel.

Alors ?...

Je l'avais senti en Algérie et au Maroc, je l'ai senti à nouveau en Tunisie : nous, chrétiens, pourrions, dans cette crise engendrée par l'option tragique entre la Foi et le monde moderne, être d'un grand secours à ces jeunes musulmans. Les années ne sont pas si loin où entre les archaïsmes d'un intégrisme triomphant et une science imprégnée de scientisme nous avons pu nous croire contraints à une même sorte d'option. Nous avons surmonté ces difficultés. Malheureusement, le monde musulman ignore le christianisme et tout ce qui s'y rapporte à un point que nous n'imaginons même pas. Il n'existe pas, d'un

auteur musulman, un seul livre honorable sur notre religion. Les musulmans ne savent rien de notre conception de Dieu. Nos dénégations ne les empêchent pas de nous croire presque aux confins du polythéisme. C'est dire qu'ils ne demanderont rien à nos penseurs, dont au surplus ils ne soupçonnent pas l'existence. Aucun de ces jeunes Tunisiens que j'ai rencontrés, pourtant titulaires de diplômes appréciables, n'avait entendu le nom de Teilhard de Chardin.

Mais ce choix entre les deux mondes qui les sollicitent, entre une religion à laquelle ils ne croient guère, mais qui depuis l'enfance a modelé leur affectivité et le monde moderne qui les attire, les jeunes Tunisiens l'exercent-ils vraiment ? Mon sentiment serait plutôt qu'ils « s'en tirent » par un dédoublement de leur personnalité. Tel qui s'est montré de la plus occidentale logique dans la discussion, se montre dans la vie un intuitif, un affectif et un sensuel dans le plus pur de la tradition. Tel qui prône l'union libre exigera que ses sœurs demeurent voilées et cloitrées, comme à la génération précédente, tel qui envoie ses fils à l'université ne prend jamais un repas avec eux et demeure dans son comportement quotidien « le seigneur » du Passé simple de Driss Chraibi. Ainsi, dans ce dédoublement se composent des personnalités complexes et contradictoires, à la fois audacieuses et timorées, le plus souvent déroutantes pour nous, comme pour elles-mêmes. J'ai eu, en effet, parfois l'impression que mes jeunes amis tunisiens éprouvaient une difficulté à comprendre eux-mêmes leur âme. Ils se déroutent personnellement d'autant plus qu'ils ne trouvent ni appui ni exemple dans la génération précédente qui, pourtant portée elle aussi au dédoublement de la personnalité, n'en présente pas les mêmes « dosages ». Chacun de ces jeunes hommes est un orphelin.

Peut-être devons-nous à ce trouble et à ce caractère « orphelin » les amitiés qui nous rendent si chers nos séjours en terre d'Islam. Leur confiance filiale insatisfaite, de jeunes hommes la reportent sur l'étranger qu'ils sentent ouvert à leurs aspirations et désireux de les comprendre. Ne se passant pas d'un père, ils le créent de nous. Je songe à des confidences, dans les vergers marins d'Hammamet, dans ces jardins des Hespérides où les pommes d'or des orangers se détachent sur l'azur lisse des flots. Longtemps de telles conversations furent difficiles. Ces jeunes hommes posaient des préalables politiques passionnés auxquels nous n'étions pas toujours en droit de consentir, à présent le dialogue s'offre de lui-même.

Et l'instinct filial de ces jeunes Tunisiens ne les trompe pas. Je l'ai dit : nous pouvons beaucoup pour eux. A ce point de vue, que la plupart des Européens précédemment implantés soient partis est bénéfique, comme est bénéfique la fin d'un Protectorat qui aurait pu être rencontre civilisatrice, mais que la République empoisonna en faisant de la Régence le moyen facile de résoudre la problème corse. Non que ces Européens aient démérité, mais trop d'hypothèques historiques rendaient impossible leur participation au dialogue. Je voudrais qu'on ne se méprenne pas sur mon propos qui n'est pas d'ajouter quelques coups de pied d'Aliboron à leur malheur de pied noir. Je suis de ceux qui considèrent comme une honte nationale l'absence de solidarité devant les exodes successifs, comme je rougis qu'au soir des Accords d'Evian le chef de l'État n'ait eu aucune parole pour les jeunes morts français d'Algérie dont beaucoup s'étaient sacrifiés sur son ordre : à peine une allusion qui les mêlait à d'autres morts. Vérifierait-on que les hommes sont « la menue monnaie des princes » ? Ni Notre-Dame, ni les Invalides ne se sont ouverts pour un Requiem national. On voudrait que l'Église de France se substituât parfois d'elle-même à l'État défaillant et priât solennellement pour ces morts quand même holocaustes. Antigone était plus chrétienne que nous. Je ferme une parenthèse nécessaire à l'intelligence de mon propos. Libres du passé, les Européens qui viennent aujourd'hui au Maghreb peuvent certainement deux choses pour aider les jeunes musulmans en un moment difficile de leur évolution psychologique. La première est de témoigner – et leurs interlocuteurs en éprouveront de la surprise – que nous pouvons adhérer de tout notre cœur à une Foi religieuse et en même

temps adhérer de ce même cœur à ce monde moderne qui nous a été donné. La seconde est, quand le peuple le plus « familial » qui soit atteint en son âme par la dégradation ou l'inadaptation de son institution fondamentale, (et cela malgré le rapprochement fraternel que je décrivais à l'instant), lui présenter l'exemple de familles vécues, où le mariage n'est pas un contrat qui ampute, mais exaltation des personnes.

Il ne s'agit pas de convertir, loin de là, mais d'aider à redonner une signification à des traditions très nobles, un contenu digne d'elle à une affectivité ancestrale et à ces jeunes vies un sens qui s'harmonise conjointement avec notre monde et avec le passé de leur race. Il ne s'agit pas de convertir, mais de faire comprendre que Dieu ne contredit pas ce monde qu'il a créé, mais de ressusciter leur propre Foi, qu'elle soit vivante pour que se hâte le retour eschatologique promis dans la double bénédiction d'Abraham à son enfant Ismaël.

La Tunisie est une terre de dialogue. L'Histoire y est alternance de civilisations concertantes. Hammamet, avec son petit port où flâner dans la dissonance aiguë des verdures et de la mer, répond aux austères Ribats de Sousse ou de Monatir, ces forteresses-couvents où les moines de l'Islam priaient sabre au clair. Ces dialogues ne doivent pas s'interrompre parce que nulle part ils ne peuvent mieux s'instaurer que sur cette terre libérale et commerçante, donc tolérante et modérée ; parce que nulle part on ne trouvera conjuguée aussi vivants, car aussi enracinés dans l'Histoire, tout l'Orient et tout l'Occident ; parce que si le Protectorat fut souvent sordide ou mesquin, il fut quand même un éveil pour un peuple qu'ensommeillait une dynastie étrangère ; parce que l'Histoire nous a fait rencontrer et qu'elle est toujours providence.

La conférence de Dakar a créé un vide en Afrique de l'Ouest

6/4/1964

Un seul mot peut traduire la situation politique en Afrique de l'Ouest depuis la Conférence de Dakar : confusion. Apparemment les choses pourraient sembler simples. Le chef d'État de Mauritanie, Président en exercice de l'Union Africaine et Malgache, M. Moktar Ould Daddah, a « torpillé » l'Union qu'il présidait pour se concilier les bonnes grâces orientales dans son différent avec le Maroc, notamment en se les gagnant par le truchement de la Nigeria, influente au Caire et qu'on sait n'avoir jamais apprécié l'existence de l'UAM. Le Sénégal a espéré, en assassinant cette UAM, faciliter son propre rapprochement avec la Guinée et le Mali et, partant, sortir de son isolement. Cela n'explique pas tout, ni le caractère agressif et fracassant du discours prononcé à l'ouverture de la Conférence de Dakar par le Ministre des Affaires Étrangères du Sénégal, M. Doudou Thiam, connu comme modéré, habituellement, ni surtout le coup de téléphone échangé pendant deux heures par M. Senghor et M. Houphouet-Boigny. De cette conversation, rien n'a transpiré, sinon qu'elle fut atrocement orageuse et n'a pas rapproché deux hommes dont l'hostilité défrayait déjà la chronique quand tous deux appartenaient au Parlement français.

Quand on interroge les divers ambassadeurs accrédités à Dakar, quand on tente de confesser les hommes d'État africains, on en retire le sentiment que nul ne sait plus où en est l'Afrique de l'Ouest, qu'elle soit francophone ou anglophone, dans ses tentatives de rapprochement. Tous vous disent : »On ne verra pas clair avant la conférence qui doit se tenir à Nouakchott vers la mi-avril ». Mais tous ajoutent : « Si toutefois cette conférence a lieu »[37]. Pour le moment, à la Conférence de Dakar on a décousu. Je dirai même qu'on a déchiré. Cela sous prétexte de faire mieux par la suite. Mais aucun homme d'État ne sait ce

[37] Quand ce papier paraîtra, on saura à quoi s'en tenir.

qu'il veut faire. Personne n'a idée de la façon de recoudre. On raconte évidemment qu'il s'agit d'un débat pour savoir si l'ancienne OAMCE est compatible avec l'organisation créée à Addis-Abeba. Mais de tels propos n'ont d'autre raison que de détourner l'attention.

L'espèce de vide politique ainsi créé permet toutes les intrigues. Les Ambassades et les Services Secrets (qui parfois, pour un même pays, se contredisent) intriguent en quelque sorte par métier, nul n'étant très certain de son véritable intérêt. A travers toute l'Afrique de l'Ouest, Pékin joue contre Moscou, Moscou contre Washington et Washington contre Paris, si vous ajoutez que sur un mode mineur la Tunisie joue contre le Maroc et Israël contre Le Caire vous aurez quelque idée de la confusion créée par la destruction assez imprudente, ou tout au moins prématurée de l'UAM. C'est aujourd'hui qu'on peut parler de Balkanisation de l'Afrique de l'Ouest, et cela sous le signe de l'unité africaine !

Dans cette confusion, trois regroupements s'esquissent parmi les francophones. Houphouët-Boigny essaie de « recoller » ce qui fut « l'Entente ». Il a marqué un point avec la réconciliation entre le Dahomey et le Niger. En même temps, la Côte d'ivoire s'entend bien mieux qu'auparavant avec la Haute-Volta. De son côté, Senghor voudrait réaliser un bloc Mauritanie, Mali, Guinée, Sénégal. Pendant toute la visite du roi du Maroc, les derniers jours de mars, il a tremblé que celui-ci ne tienne des propos gênants vis-à-vis du Gouvernement de Nouakchott. Ce fut un soulagement quand, au contraire, on put interpréter comme apaisantes les paroles prononcées par Hassan II devant l'Assemblée Nationale Sénégalaise.

Mais le rapprochement que tente Senghor est un rapprochement de pauvres. Seule la Guinée, si elle changeait de politique économique, pourrait être prospère. Surtout, ce rapprochement est contrarié par le problème monétaire. Le Sénégal demeure accroché au franc, et c'est bien pour lui le seul moyen, dans ses grandes difficultés économiques, de posséder une monnaie saine. Mais le Mali ? Mais la Guinée ? Des sondages ont été opérés auprès de Paris en vue d'obtenir que la France gage chacune de ces monnaies individuellement. Paris s'y est refusé, non sans de solides arguments.

Et nous trouvons la seconde de ces inconnues qui font que, depuis la conférence de Dakar, on a l'impression qu'on a détruit sans savoir ce qu'on voulait rebâtir. La première est de savoir si la conférence de Nouakchott aura lieu, et, dans cette hypothèse, d'une part, qui y participera, d'autre part ce qu'elle décidera. La seconde inconnue est la façon dont pourra se résoudre le problème monétaire de l'Afrique de l'Ouest francophone. On pourrait ajouter l'Afrique anglophone, puisqu'on parle de plus en plus d'une dévaluation de la livre guinéenne masquée par le passage du système duodécimal au système décimal. Du côté français, on paraît envisager des réformes mineures, comme la diminution du nombre des administrateurs français de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (actuellement un tiers du Conseil d'Administration), voire leur élimination complète. Au lieu d'un contrôle par l'intérieur s'exercerait un contrôle par un contrat. Tout cela s'accompagnerait d'une petite dévaluation du CFA et d'un changement d'appellation de la monnaie. On ne voit pas très bien comment cela modifierait quoi que ce soit au fait que le Mali ne peut pas réduire ses dépenses – totalement inutiles – qui ruinent ses finances et ont découragé les organismes internationaux de lui accorder aucun prêt. Si bien que le Sénégal ne peut, avec le Mali, que s'associer à un perpétuel débiteur. Quant à la Guinée, les Américains semblent s'y intéresser de plus en plus, ce qui contrarie certainement le rapprochement qu'avec persévérance Senghor poursuit vis-à-vis d'elle.

En un mot, la Conférence de Dakar a détruit un passé, elle n'a rien bâti pour l'avenir. Elle a consacré un certain éclatement de l'Afrique de l'Ouest. Elle n'a pas vraiment amorcé la construction d'une unité africaine. L'observateur qui traverse en ce moment cette région n'en tire qu'une seule impression : un vide et une confusion dans laquelle demeurent deux points solides – au moins pour le moment – la Côte d'Ivoire, du côté francophone et la

Nigeria, du côté anglophone. Pour le moment, attendons la conférence de Nouakchott et demeurons à l'écoute de ce que, moins bruyamment, envisagent les experts monétaires.

A cette impression, ajoutons-en une autre : le découragement des dirigeants africains. Ils ont le sentiment que l'Occident les « lâche ». Les articles de M. Cartier dans Paris-Match les ont désespérés. Certains propos du Général De Gaulle et ses flirts latino-américains les inquiètent à juste titre. Les nouvelles orientations américaines vis-à-vis du Tiers-monde les catastrophent. Ils découvrent, et n'en font plus mystère, que leur convention d'association avec la CEE ne leur apporte rien de vraiment constructif du fait qu'elle n'a pas réglé le problème de l'écoulement des produits agricoles tropicaux. L'Afrique de l'Ouest, si sûre encore voici deux ou trois mois, devient plus inquiétante et cela non par suite des intrigues des chinois ou des russes, mais par suite d'une désespérante carence des Occidentaux. Il serait grand temps de lui venir vraiment en aide.

X

XX

Une information sur la politique intérieure du Sénégal, qui peut avoir son importance :l e Président Senghor serait en passe de se réconcilier avec son ancien Premier Ministre, M. Mamadou Dia. On a prétendu que le Prince marocain Moulay Abdallah aurait, lors de son passage à Dakar avec Hassan II, servi d'intermédiaire. Ce dernier point, difficilement vérifiable, paraît un peu romanesque, mais n'est pas impossible. Ce sont, en effet, les confréries musulmanes qui ont amené la rupture entre le Président Senghor et M. Mamadou Dia. Or, plusieurs de ces confréries sont des filiales des zaouïas marocaines. Si le rôle du Prince Abdallah est hypothétique, au contraire le rapprochement auquel ont certainement travaillé des hommes comme le RP Le Bret, dont on sait l'influence à Dakar, paraît très probable, sinon certain. Un réel mécontentement paysan, dû aux difficultés économiques, ne peut que pousser le Président Senghor à se réconcilier avec le maximum de ses adversaires. Quant à M. Mamadou Dia, on lui prête une grande lassitude et un grand ennui de la vie cloîtrée, surtout, dit la petite histoire, que cette claustration le soumet à un régime de continence auquel il passait pour n'être pas accoutumé.

L'industrialisation textile de l'Afrique

14/4/1964

L'industrialisation textile de l'Afrique avait déjà pris un bon départ avant l'indépendance. Une affaire comme les Établissements Gonfreville à Bouaké, en Côte d'Ivoire, est la doyenne de ces entreprises. Elle doit avoir déjà plus de trente ans. Puis Dakar avait vu se monter ICOTAF, la SOTIBA, SIMPAFRIC, la Manufacture de Rufisque, la Manufacture du Cap Vert, tandis que, voici exactement dix ans, à Bouali, dans l'actuelle République Centrafricaine, se montait l'ICOT. A côté de ces réussites, deux expériences allaient s'avérer malheureuses, l'une au Cameroun, l'autre à Brazzaville. Ces réussites, comme d'ailleurs ces échecs, allaient permettre de dégager des règles, de constater les bonnes méthodes à suivre. On ne doit surtout pas l'oublier, au moment d'énumérer les projets qui, dans les deux prochaines années, vont transformer la physionomie textile de l'Afrique francophone.

Nous n'énumérerons que les projets sérieux. Il n'y pas de semaine qu'un commis voyageur en matériel textile, se déplaçant d'autant plus fastueusement qu'il propose un matériel plus vétuste, ne vienne proposer à un gouvernement une merveilleuse affaire, mais qui, à l'étude, s'avère sans aucune rentabilité possible. Les premières pierres ont même été

posées, qui n'ont pas été suivies de secondes, les dirigeants économiques de l'Afrique ou bien ayant été avertis à temps, ou bien par simple bon sens, ayant arrêté d'eux-mêmes la poursuite d'une entreprise qu'ils auraient dû, par la suite, soutenir à force de subventions.

Parlons d'abord d'une extension qui verra le jour sous peu, celle de la doyenne des entreprises textiles d'Afrique, les Établissements Gonfreville. Ceux-ci vont procéder à une importante extension, dans les prochains mois, qui portera sur une cinquantaine de métiers. Un second projet est paraît-il à l'étude, qui jumellerait à l'entreprise existante un tissage de 150 ou 200 métiers.

En Côte d'Ivoire également, ICODI, entreprise d'impression sur tissus, doit imprimer un million de mètres dès cette année. Elle passera rapidement à une production annuelle de trois millions de mètres.

En Haute-Volta, un projet est à l'étude, il s'agirait d'une filature importante, de l'ordre de 700 métiers, et d'un tissage d'une centaine de métiers. La filature est relativement plus importante que le tissage, afin d'alimenter le tissage artisanal.

Les projets précités sont réalisés par des groupes principalement, sinon exclusivement, français. Au Tchad, c'est un groupe franco-allemand qui se prépare à investir en vue de créer une filature d'environ cinq mille broches et un tissage de deux cents métiers. Le Cameroun est destiné à bénéficier d'ici peu d'une industrie complète. Des groupes divers sont intervenus, originaires de plusieurs pays. Rien pour le moment n'est conclu, mais un groupe franco-allemand paraît devoir l'emporter avec une filature de l'ordre de dix mille broches et un tissage de l'ordre de 500 métiers. Enfin, au Niger, des projets tunisiens ont été étudiés. Ils ne paraissent pas très solides et ils surprennent d'autant plus que le gouvernement tunisien a fait appel, lui, à des industriels français pour mettre en place l'industrie textile qu'il est en train de constituer. Un projet italien est également à l'étude, de même qu'un projet français. Mais si la réalisation d'un quelconque de ces projets est probable, on n'en est encore qu'aux phases préliminaires et aucun ordre de grandeur de la firme future ne peut être avancé.

Au Mali, pendant très longtemps, le gouvernement a été en pourparlers avec la Tchécoslovaquie. Il a dû abandonner ce projet, qui présentait des défauts techniques, notamment en ce qui concerne des travaux de Génie Civil préparatoires, et dont les conditions de financement paraissaient onéreuses. Actuellement le gouvernement Malien est en pourparlers avec la France, pour une usine qui serait de l'ordre de 7 ou 8 000 broches. Mais on en est encore à la phase des pourparlers.

Au Sénégal, un projet est à l'étude et intéresserait un groupe principalement français. Il s'agirait de créer une manutention, c'est-à-dire une usine pour le finissage des tissus. Le gouvernement sénégalais, pour des raisons sociales et pour des raisons d'économie générale du pays la souhaiterait à Saint-Louis, mais cette situation pose de graves problèmes techniques. La production envisagée serait de l'ordre de six millions de mètres.

Des projets, allemands au Togo, anglais au Dahomey, tous deux considérables dans des États étroitement voisins, puisque chacun aurait porté sur quelque 10 000 broches et 300 métiers, ont été abandonnés. Nous n'avons pas l'impression qu'ils aient reposé sur des bases sérieuses. Par contre l'idée progresse de l'entente entre le Togo et le Dahomey pour une usine commune. Il est certain qu'un projet unique aurait beaucoup plus de chances de tenter des investisseurs de qualité.

Mentionnons aussi un projet israélien au Congo de Brazzaville. Mais ce pays, qui constitue un petit débouché, étant également éloigné des régions productrices de matière première, la création d'une entreprise suppose l'introduction préalable de la culture du coton dans la Vallée du Niari. Or, d'après les techniciens, cette culture y serait plus onéreuse

qu'ailleurs. On est donc généralement sceptique sur la réalisation d'un projet dont nous ne connaissons pas l'ampleur.

Quand les plus solides de ces projets seront menés à une bonne fin, c'est-à-dire probablement d'ici un an ou deux, la production industrielle textile sera considérablement augmentée. Elle est actuellement d'environ 7 000 tonnes par an, avec une impression portant sur six à sept millions de mètres (nous ne garantissons pas ce chiffre difficile à contrôler). Si les projets vraiment sérieux aboutissaient, ces chiffres passeraient à 13 000 tonnes pour la filature, et à une dizaine de millions de mètres pour la manutention. C'est dire le rythme qu'est en passe de prendre l'industrialisation textile de l'Afrique francophone.

Une Afrique ressuscitante

La Croix 13/6/1964

Bruissantes nuits africaines : je me retourne en vain sur mon lit. Trop de cris scient leur épaisseur. Des cigales vibrent de toutes leurs élytres et me vrillent. Les hautes herbes s'entrefroissent et crissent, soie qu'on déchire. Énorme beuglement d'un crapaud. Et rythme les innombrables rumeurs du tam-tam. Il bat dans la nuit sans sommeil. Jusqu'à l'aube son langage tonal, pour moi incompréhensible, rend plus irritantes les trop vivantes ténèbres.

Un son pourtant. A travers la nuit montent des voix, non plus des cris ou des battements, mais un chant. La psalmodie a saisi la nuit. Elle l'ordonne au silence. Les moines de Bouaké sont à matines, et leur prière exorcise la palpitante obscurité. Elle lui donne visage des nuits silencieuses de givre, quand sonne la première cloche de Noël. Cette nuit, toutes les nuits à présent, pour la terre d'Afrique un enfant est né. Il s’appellera : Conseiller admirable, Dieu fort, Prince de la Paix.

Ce chant, et la nuit entière est transfigurée. Pour le Dieu ainsi annoncé elle se fait cathédrale, comme la case sacralisée où chantent les moines, mêmes piliers de bois et même voûte, est transfiguration des cases africaines ; comme au plus obscur de ce sanctuaire, là où ne vient jamais aucun reflet des torrides midis des tropiques, la petite vierge baoulée, cousine de nos vierges noires romanes, est transfiguration du fétiche ; comme cette petite vierge baoulée baptise un confus passé d'animisme, l'oriente à la Grâce, lui confère le sens d'une attente : un avent.

La Bonne Nouvelle ne s'est répandue qu’insuffisamment en Afrique. L’Église piétine en un progrès trop lent pour notre impatience. Le dévouement n'a pas manqué pourtant et les peu nombreux moissonneurs se sont usés à leur tâche. Beaucoup en sont morts. Ils ont enseigné, ils ont soigné, ils ont aimé. Le témoignage du sang n'a pas manqué non plus. Pourtant, comment ne pas ressentir comme une blessure au flanc de l’Église, ces foules immenses de l'Afrique encore ignorantes du Dieu vivant ? Peut-on accepter que fasse défaut au Corps du Christ, pour son achèvement, l'irremplaçable chaleur humaine de l'Afrique, son don de communion sociale et cosmique ? Le feu de la pentecôte ne brûlera-t-il pas au buisson tout près d'être ardent du Continent noir ?

J'y pense, tandis qu'à travers la nuit perce la psalmodie des moines. Mais ces voix qu'attendaient la nuit sans sommeil, n'est-ce pas elles que toute l'Afrique attendait ? Je le comprends soudain : il manquait cet acte de foi dans la Résurrection, les monastère. Pour que l'Afrique entre dans le jeu de la Résurrection, il manquait ce premier morceau d'un monde ressuscité, cette anticipation de la Parousie ; il manquait ce grain qui précipite en or tout l'obscur mélange, ce premier fragment de glace dont le jet fige en banquise tout un océan. Je le sens : l'alchimie sublime de la prière, comme elle a ordonné à la Grâce la nuit

équivoque, ressuscite, psaume après psaume, l'énorme Afrique, elle la mue en lumière – parce qu'un arpent du dol africain participe dès à présent au Corps du Christ.

Maroc

4/6/1964

Des bruits pessimistes ont couru ces derniers temps sur la situation politique, sociale et économique du Maroc. Le contact direct avec le pays dissipe ces impressions dues surtout à une situation délicate – réellement délicate – des finances publiques.

Certes, le Maroc possède une fragilité politique : tout repose sur le jeune roi Hassan II et les monarques orientaux peuvent, encore plus que les autres, être victimes d'attentat. Mise à part cette réserve, qui vaut pour tout le Tiers-Monde (la bombe déposée dans la villa de M. Ben Bella en atteste), la situation politico-sociale apparaît au contraire bien meilleure que je ne le supposais. Les syndicats, et spécialement l'UMT, ont voulu organiser une grève du secteur public pour protester contre l'austérité décidée par le Gouvernement. Cette grève, du seul fait qu'elle a été loin d'être un succès, représente pour ces syndicats un véritable échec. On craignait qu'elle devint générale et même qu'elle prit un tour insurrectionnel. Il n'en a rien été. C'est ainsi que l'Énergie Électrique, dont on redoutait les coupures, a maintenu son activité. Les cheminots se sont refusés à débrayer. Les transports urbains habituels ont été convenablement suppléés par des cars. Quant aux entreprises privées, elles n'ont aucunement répondu aux propositions de grève de solidarité. Il faut reconnaître que dans un pays comme le Maroc quiconque possède un emploi se sent beaucoup trop privilégié pour le risquer.

Si un démenti a ainsi été apporté aux prévisions pessimistes en ce qui concerne la politique et le social, la situation proprement économique apparaît bonne. L'accroissement démographique pour lequel on annonçait des chiffres fabuleux et effrayants n'est que de 2,72%, quand la croissance de la production industrielle est, au contraire, très sensible. L'activité des industries textiles, en 1963, a été spectaculaire, l'indice d'ensemble de cette branche étant passé du niveau 147 en 1962 à 183 en 1963, montrant ainsi une progression de 24,5%. Ceci est une moyenne, car pour les tissus de coton la production a augmenté de 61,4% ! les industries de matériaux de construction ont progressé de 11,4% par rapport à 1962. Même quand la croissance est moins nette, comme dans les produits chimiques, elle accuse 4,7% avec certains secteurs en pointe (eau de Javel +33,7%, caoutchouc industriel +29,7%). Nous pourrions continuer, pour tous les secteurs, cette énumération un peu fastidieuse.

Certes, la balance commerciale reste déficitaire, mais seulement de 30 milliards d'anciens francs au lieu de 40 milliards comme précédemment.

Le malaise, auquel nous avions fait allusion et qui, d'Europe, nous avait alarmé, tient essentiellement aux Finances Publiques. C'est un fait que les caisses sont vides. Au début de 1963, elles contenaient 100 milliards d'anciens francs (dont 32 gelés). Je ne suis pas sûr qu'elles en détiennent encore une dizaine...

Mais on doit se rassurer quand on constate l'extraordinaire courage montré par le Gouvernement royal pour remonter cette situation. La première mesure a été de réduire l'onéreuse assistance technique étrangère de 20% de ses effectifs. Il en résultera une économie de 21 milliards d'anciens francs. D'autres compressions portent ce chiffre à 30 milliards. Quand on pense que les travailleurs marocains en France rapatrient vers leur pays environ 5 milliards par an et que la France paie à des Marocains environ 9 milliards de pensions et retraites, on sent que l'équilibre de la balance peut devenir assez aisément non

plus déficitaire mais favorable. En effet, la hausse de quelques produits comme les agrumes peut aboutir à une recette supplémentaire de 15 milliards. Enfin, le Maroc possède pour redresser sa balance une véritable mine d'or : le tourisme. En 1963, ce pays a reçu 260 000 touristes. Ce chiffre sera encore plus brillant en 1964. Aucun pays n'est mieux placé que lui sur ce plan. Or, frais de transport mis à part, chaque touriste laisse au Maroc en moyenne 150 000 anciens francs par voyage. Que viennent 100 000 touristes de plus, et cela n'a vraiment rien que de prévisible, la balance reçoit un appoint de 15 milliards d'anciens francs.

C'est dire qu'à séjourner au Maroc, on se rassure sur la situation économique, comme on se rassure sur une situation budgétaire pourtant catastrophique. Le budget est énorme puisque, avec 300 milliards, il représente 30% du revenu national brut. Or, il n'est couvert qu'à concurrence de 200 milliards (je raisonne toujours en anciens francs). Une impasse d'un tiers à première vue fait frémir. Mais c'est là qu'éclate le grand mérite du Gouvernement royal. Mettons à part une avance de la Banque du Maroc de 25 milliards et une aide étrangère (en fait française et américaine) qui atteindra 22 milliards. Mettons-le à part, mais notons que cela représente une réduction de l'impasse de près de moitié. La mesure la plus courageuse – audacieuse même – a été l'alignement du prix du sucre sur son cours mondial. De 130 francs le kilo on l'a porté à 180 francs. Il en résulte une économie budgétaire de 17 milliards, puisque le budget payait la différence des cours. Les impôts ont été augmentés, mais avec une certaine prudence car n'ont été vraiment touchés que les revenus de plus de 300 000 francs par mois. Au bout de ces diverses mesures, en fait, l'impasse paraît devoir prendre des proportions normales. Une légère aide étrangère supplémentaire, qu'un tel effort mériterait bien, permettrait un redressement financier complet. Comment ne pas plaider pour que l'Occident apporte cette aide supplémentaire ? En particulier, on se demande comment la France engloutit autant d'argent dans la gabegie algérienne plutôt que reporter cette aide au Maroc. On se demande aussi comment les autres pays ne comprennent pas leur intérêt, quand Ben Bella se jette dans les bras de Moscou, de faire du Maroc, au moyen de quelques milliards d'anciens francs qui ne ruineraient personne, le pays pilote du Maghreb.

Certes, l'avenir comporte des ombres. Le chômage reste grave. Surtout commence de se profiler l'ombre du chômage intellectuel. Les diplômés vont assez tôt être trop nombreux par rapport à ce que l'économie générale du pays peut porter d'élite intellectuelle. La tentation sera d'éliminer les cadres intellectuels étrangers, aussi réduits soient-ils à présent (il n'y a plus que 18 000 salariés français au Maroc). Reste à savoir si des étudiants frais émoulus des facultés pourront d'emblée, malgré leur inexpérience, les remplacer. On parle aussi de « maroquinisation des entreprises », ce qui risque toujours de freiner l'arrivée de capitaux frais. En fait, nous avons recueilli du gouvernement lui-même l'assurance que la plus grande prudence serait observée. On peut le croire, car nous tenons aussi du Gouvernement royal que l'épineuse question des « liens de colonisation », au lieu d'être « réglée » par l'arbitraire confiscation, selon le mode bien maladroit des Tunisiens, va faire l'objet d'une transaction que les milieux français informés considèrent comme honorable pour toutes les parties en cause.

Tous les motifs se conjuguent donc pour que l'Occident montre vis-à-vis du Maroc une particulière sollicitude. D'abord, des motifs politiques, pour contrebalancer l'influence que l'URSS exerce sur l'Algérie. Ensuite économiques, le courage montré par le Maroc pour redresser sa situation financière est probant et à toutes chances d'être efficace du fait qu'il coïncide avec une conjoncture économique favorable.

L'aide de l'Occident au Tiers-Monde pâtit d'un vice congénital : l'éparpillement et le saupoudrage. La concentrer sur quelques pays qui s'aident eux-mêmes et qu'un simple coup de pouce peut faire franchir la barrière qui les sépare du développement, apparaîtrait de bien meilleure doctrine. La preuve est apporté, par la Grèce notamment, de l'efficacité d'un

tel coup de pouce dès lors que certaines conditions sont remplies. Après cela, les pays à qui on aura fait franchir le seuil du développement entraîneront les autres. Le Maroc, si les capitaux privés continuent de s'y investir, si les États européens savent l'aider, mérite qu'on prenne le pari de son développement.

Le Japon et l'Afrique Noire

11/9/1964

Les Africains vivent dans la crainte du « néo-colonialisme ». ils redoutent l'influence, plus ou moins masquée, soit de l'ancienne Puissance administrante, soit de nouveaux candidats à la domination. Le mot « impérialisme » éveille en eux des réflexes défensifs immédiats : certains pays ne se font pas faute de provoquer ces réflexes et de les exploiter. Quant aux anciennes métropoles, elles s'inquiètent du vide qu'elles laissent derrière elles. Elles savent d'autres États disposés à remplir ce vide. Comment au surplus n'éprouveraient-elles pas cette inquiétude ? Les États-Unis ont multiplié les missions d'aide et de coopération parfois indiscrètes et de toute façon compromises par leurs outrancières interventions asiatiques. Ces interventions, nul ne les ignore en Afrique. La Russie et ses satellites ont mené grand bruit en Guinée. La Chine nationaliste s'agite, sans doute pour se donner à elle-même l'illusion d'exister. Plus inquiétante la virée de M. Chou-en Laï voici un an. Israël propose son assistance, bien accueillie des Africains. L'hôtel Ivoire dresse sur la lagune d'Abidjan une silhouette babélique. Aujourd'hui, cette silhouette exprime bien la place qu'Israël veut prendre dans l'Afrique francophone. Ne parlons pas de moindre seigneurs, puisque, après ceux de Hong-Kong, les chinois de Macao commencent à se manifester.

Ces aides ostentatoires, ces assistances puissamment orchestrées empêchent peut-être les Africains, comme d'ailleurs les Européens, d'observer un autre effort de pénétration, plus efficace parce qu'insidieux et discret : celui du Japon.

Pour feutrée que soit la démarche japonaise, on n'en sait pas moins qu'en octobre 1963 s'est tenue à Paris une Conférence de diplomates nippons en vue « d'étudier ce que pourrait faire le Japon en Afrique et surtout en Afrique francophone » à la suite de son admission à l'OCDE et de la signature de la Convention de Yaoundé qui lie dix-huit États africains à la CEE.

Cet intérêt du Japon n'est pas nouveau, mais l'extrême vigilance de l'administration française, jusqu'en 1958, avait en fait découragé ses interventions. On ne peut guère noté que, en 1957, un léger courant d'affaires, de caractère occasionnel et même accidentel, dû à un mécanisme de financement des importations consécutif à la pénurie de devises, les « comptes EPAC ». mais après l'indépendance, plus précisément en 1961, comme en atteste la statistique ci-dessous, le tournant allait être pris, tandis que 6 États africains – le Cameroun, le Dahomey, le Niger, Madagascar, le Togo, le Gabon – signaient tout à tour des accords bilatéraux avec le Japon :

Années	Importations des États africains et malgache en provenance du Japon (en francs actuels)
1957	14.460.000
1958	16.430.000
1959	18.970.000
1960	18.460.000

1961	33.200.000
1962	50.555.000

X

XX

Cette offensive économique japonaise présente un trait particulier : elle est concentrée de façon précise et calculée sur quelques États.

Non pas en ex-AOF. Dans l'Union Douanière des États d'Afrique de l'Ouest, un seul pays a jusqu'ici dangereusement ouvert ses portes aux importations asiatiques : le Niger. La progression des importations japonaises, ce que nous venons de décrire, est essentiellement le fait du Cameroun et de l'ex-AEF (A Madagascar, les importations japonaises atteignent un fort volume, mais il est remarquablement constant depuis de nombreuses années). On peut dire que la pointe de l'offensive japonaise est au Cameroun. De fait, une mission, composée de personnalités particulièrement marquantes de l'économie nippone, a séjourné dans cet État tout l'automne 1963, en particulier les représentants de la Mitsui, de la Dhai-Nippon Stinning et de la Nichineu. Au surplus les statistiques sont éloquentes (toujours en francs français) :

Années	Exportations
1958	1.860.000
1959	4.000.000
1960	4.800.000
1961	9.580.000
1962	14.800.000

Mais l'Union douanière Équatoriale (ex-AEF) entraînée par le Cameroun suit une progression presque aussi frappante, dont les responsables sont alternativement le Tchad et la République Centrafricaine (toujours en francs) :

Années	Importations
1957	1.900.000
1958	2.600.000
1959	1.697.000
1960	2.480.000
1961	8.100.000
1962	12.000.000

Encore, les chiffres ci-dessus n'expriment-ils qu'une partie de cette progression japonaise. En effet, tirés des statistiques douanières, ils ne tiennent pas compte d'un contrebande à certaines époques importante, ni surtout des fraudes sur l'origine consistant de la part de trafiquants assez nombreux à présenter comme originaires du marché Commun, afin d'éviter les droits de douane, des marchandises en réalité asiatiques dont on a seulement changé les étiquettes dans les ports d'Hambourg ou de Gênes.

X

Nous avons, à plusieurs reprises, présenté cette progression japonaise comme inquiétante. On pourrait nous objecter qu'elle n'a rien que de naturel. Des conférences internationales ne viennent-elles pas de recommander l'ouverture de nos débouchés aux industries du Tiers-monde ? Le Japon est un pays ami, prudemment gouverné et qui ne semble pas devoir jouer le rôle de trublion politique. N'obéissons-nous pas aux réflexes d'un nationalisme vieillot ? Un mercantilisme suranné ne nous inspire-t-il pas ? Il convient donc de nous expliquer.

Réflexes d'un nationalisme vieillot ? Une grande prudence s'impose quand on manie des concepts. C'est un fait : les importations japonaises se développent au détriment des positions françaises sur les marchés africains. Par une exploitation abusive des avantages concédés aux membres de la CEE par la Convention de Yaoundé, certains États européens risquent de multiplier les fraudes sur l'origine que nous avons relatées à propos de l'ex-AEF. La menace contre les positions économiques françaises s'en trouvera accentuée. Ne sommes-nous pas en droit de nous en préoccuper ? La perte de débouchés traditionnels aurait d'importantes répercussions en France où les difficultés économiques sont loin de n'affecter que le secteur automobile. Des économistes, à tort ou à raison, prévoient même une crise mondiale du style 1930. il est certain que, dans la mesure où la Bourse est un baromètre, elle marque plutôt « tempête » que « beau fixe ». On peut donc croire en un devoir national de vigilance car, par la perte de débouchés traditionnels, nos classes les plus défavorisées seraient touchées.

Mais surtout, si elle continue sur sa lancée, la progression économique japonaise en Afrique francophone peut être dangereuse pour le développement de ce continent. L'Afrique s'équipe industriellement. Sans doute, empêche-t-elle, elle-même, cette industrialisation de suivre un rythme souhaitable en maintenant sa « balkanisation » économique. C'est à juste titre que le rapport Jeanneney insiste sur ce point. Cette « balkanisation », empêchant les grandes séries, aboutit à une élévation des prix de revient. Mais cette élévation a d'autres causes. Ayant participé à la création de plusieurs entreprises industrielles en Afrique, je puis témoigner des difficultés inhérentes à ce continent : lourdeur des charges en main-d'œuvre, lourdeur des charges de transport, lourdeur surtout du poste « entretien ». Tout cela revient à dire que la jeune industrie africaine ne peut aucunement supporter la concurrence des prix anormalement bas pratiqués par le Japon. Car la production japonaise à la fois bénéficie de bas salaires, dernières traces du sous-développement passé, et à la fois d'un équipement technique, d'une qualité de main-d'œuvre et d'une organisation commerciale de pays « hyper-développé ». La question est de savoir si l'Afrique restera la « clocharde » du monde, par suite de l'avance que prennent quelques pays neufs, ou si elle aussi trouvera son épanouissement économique.

Notre inquiétude ? Une autre considération la provoque : l'orientation géographique de l'offensive japonaise. Elle a pris pour objectif premier, comme plateforme de départ le Cameroun. Or, le Cameroun, nous l'avons laissé entendre quand nous avons montré qu'il entraînait l'ex-AEF dans son sillage, représente une des positions clefs de l'Afrique. Il n'a pas, comme la Nigeria, ce que j'appellerai le bénéfice du nombre, mais il possède encore plus d'avantages géopolitiques. Il est la charnière entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et les régions soudanaises. Outre cette position géopolitique exceptionnelle, le Cameroun possède le privilège d'être un véritable microcosme africain. On y trouve rassemblées toutes les situations éparses à travers le continent, comme toutes les possibilités, comme toutes les races et toutes les religions. Ce privilège fait du Cameroun une extraordinaire caisse de résonance pour tous les mouvements de l'Afrique. Telles fut la raison des efforts communistes que, dès 1949, les hauts commissaires français ont signalé à

leur gouvernement, efforts qui devaient aboutir à une guerre civile aujourd'hui encore à peine apaisée. On peut dire sans grande exagération : qui tient le Cameroun tient l'Afrique.

Si une influence asiatique s'implantait dans un tel pays, quelque chose dans l'équilibre du monde serait changé. Évidemment, et nous l'avons déjà dit, le Japon est devenu un pays sage plus soucieux de progrès et de mieux-être économique que d'aventures. Mais il est aussi le seul pays où se soit effectuée la concentration capitaliste prophétisée par Marx comme ultime étape avant le socialisme. De fait, la direction économique est tellement concentrée entre les mains de quelques compagnies commerciales qu'en substituant dix commissaires du peuple à leurs dix directeurs, on ferait passer le Japon au communisme sans même que personne à Tokyo s'aperçoive qu'une révolution s'est déroulée. Le relèvement du Japon, tels que les États-Unis de Mac Arthur l'ont opéré, peut se retourner contre ses auteurs.

X

XX

Ce n'est pas qu'on doive traiter le Japon comme une sorte de pays maudit à rejeter au banc des nations. On peut lui appliquer le mot de Valéry sur l'Allemagne : il est plus dangereux par ses vertus que par ses vices. Peut-être, nul pays ne mérite-t-il plus qu'on assure son épanouissement et qu'on l'aide à dissiper les dernières ombres du sous-développement qui planent encore sur lui, c'est-à-dire son déséquilibre démographique. Il a accompli un énorme progrès social. Un pays capable de l'énergie qu'il a démontrée ne se laisserait pas étouffer ; à entraver son développement on mettrait en péril la paix du monde – et c'est déjà entraver la paix que de commettre une injustice.

On ne trouvera de solution au problème qu'en s'accrochant à ses deux données, sans prétendre le résoudre par l'escamotage de l'une d'elles comme le font souvent les politiques. Il faut empêcher le Japon de ruiner l'Europe et d'entraver le développement africain, mais en même temps il faut lui faciliter son progrès. Aucune des recettes libérales n'apportera la solution. Énoncer les données de ce problème, c'est prononcer la faillite du GATT et de sa morale libre-échangiste. Au lendemain de la guerre, les États-Unis, dans la fougue de leur prépondérance, ont voulu nous imposer cette morale. C'était prendre le XX^{e} siècle pour le XIX^{e} siècle. Concilier des nécessités aussi contraires que celles que nous venons d'exposer ne peut être obtenu par je ne sais quel retour au « laisser faire, laisser passer ». C'est au contraire en concluant des accords pays par pays et produit par produit, en dégageant des contingents proportionnés aux capacités d'absorption de chaque marché, qu'on peut permettre au Japon d'écouler sa production sans entraîner la ruine de ses partenaires. Des accords (que nous sommes loin de la morale du GATT) devront être extrêmement précis. Il ne suffit pas, par exemple, que la France limite à un contingent déterminé les importations de tissus de coton. Si le Japon l'utilise entièrement en serviettes éponges, cette industrie particulière sera ruinée. C'est vraiment dans une négociation article par article qu'un résultat peut être obtenu.

Le problème des concurrence entre l'industrie des pays développés, des pays vraiment en voie de développement, des pays qui commencent d'émerger est complexe en même temps que grave. On n'en parle, et souvent dans de hautes sphères, qu'avec beaucoup trop de légèreté. Il ne se réglera que par des ententes professionnelles que les gouvernements auront à entériner et à contrôler. J'ai jeté un cri d'alarme, mais le cas du Japon n'est à mes yeux qu'un exemple significatif. Le moment est venu de dépasser les étroitesses nationales, certes, mais aussi l'irréalisme des conférences trop vastes et trop ambitieuses pour atteindre des résultats précis. Les rapports entre le Tiers-monde et les nations industrielles demandent pour être normalisés autre chose que de bons sentiments et des palabres.

L'industrialisation africaine, une revanche contre le sort

28/9/1964

Devant certains projets d'industrialisation africaine, l'économiste et l'homme d'affaires s'irritent. Ils en mesurent la nocivité économique. Ils sentent de quels poids des investissements mal adaptés et donc non rentables vont grever les budgets futurs. Ils apprécient l'entrave au développement agricole que ces investissements représentent, puisque appliquées à l'amélioration des cultures et du cheptel les mêmes sommes auraient permis enrichissement et mieux être. Que de projets industriels, surtout dans des pays sahéliens, ont navré en moi l'homme qui de toute son âme souhaite le développement africain !

Tristesse d'autant plus poignante que je me sens coupable, d'une culpabilité collective. Si les Africains confondent l'épanouissement national et l'équipement industriel, n'en sommes-nous pas les premiers fautifs, qui tout au long du XIX^{e} siècle avons répandu cette confusion ? Aujourd'hui encore, notre pays ne s'abandonne-t-il pas aux rêves ambitieux de certaines formes inatteignables de puissance, quand un investissement du même montant lui permettrait de résoudre les problèmes sociaux du logement et de l'éducation dont la non-solution le mène à la ruine morale et matérielle.

Et puis, au centre de l'appétit africain d'industrialisation, je crois découvrir quelque chose de beaucoup respectable qu'une vaniteuse imitation (même si elle ne se manifeste que trop) de la volonté de puissance. Je souris, certes, à voir le Mali éditer un timbre illustré de cheminées fumantes, telles que celles dont voici un siècle se couronnaient nos usines européennes... Dans cet appétit aux conséquences parfois regrettables, nous devons savoir discerner une volonté d'affranchissement, - non pas seulement désir de parfaire une indépendance nationale encore fraîche, mais recherche d'un affranchissement de l'homme. Car passer la porte de l'usine, pour l'homme d'Afrique ou du Moyen-Orient, représente un affranchissement aussi paradoxal que cela nous paraisse et aussi servile que nous semble son enchaînement à la machine : cet homme entre dans un monde où la nature est dominée.

Il faut, pour comprendre, avoir subi l'inhumanité de la nature africaine, avoir respiré les miasmes de sa forêt, avoir eu tous les plis du corps démangés par ses parasites. Il faut surtout avoir vu, quand vient la saison des pluies, monter de l'horizon le nuage violet de la tornade, quand après un moment de stupeur la savane se tord cinglée par des tourbillons de vent, pour comprendre la joie qu'éprouve à dominer cette nature une humanité qui fut son esclave et par elle soumise aux aléas de la pluie et de la sécheresse : l'usine apparaît à l'Africain revanche sur le sort et la domination du destin.

Et puis, cette industrialisation ne se trouve-t-elle pas porteuse d'une certaine éthique ? Elle est fille du travail. Quand nous avons ébranlé toutes les croyances du Continent, l'Africain ne pressent-il pas sourdement que l'usine et son travail lui apportent une capacité de renouvellement intérieur. Au-delà des recettes à créer la richesse que nous avons répandues, au-delà aussi d'un Enseignement où l'Afrique n'a trop souvent vu que des formules magiques pour l'accès à la bureaucratie, l'appel à parfaire la Création ne résonne-t-il pas, en un langage informulé, dans l'âme africaine ?

Comprendre n'est pas forcément accepter, encore moins préconiser. Si noblement humain que soit ce rêve d'industrialisation, il ne doit pas faire oublier aux Africains qu'un mauvais investissement se fait au prix de la peine des hommes et qu'une usine même productive crée moins d'emplois et de vraie richesse qu'une « micro-réalisation » agricole. Le paysan qui améliore sa technique lui aussi domine la terre.

Simplement, je voudrais que nous, Européens, nous ne jugions pas. Derrière la vignette un peu enfantine des timbres aux usines fumantes, sachons entendre un appel pour la liberté humaine et percevoir une tension inconsciente vers la Parousie.

Vers une nouvelle union d'Afrique occidentale ?

9/10/1964

En septembre, le Président de la Côte d'Ivoire, M. Houphouet-Boigny, et le Président du Sénégal, M. Senghor, se sont rencontrés en Haute-Volta, en quelque sorte en terrain neutre, ce qui donne à cette entrevue quelque chose d'insolite. On sait aussi, qu'entre les deux Présidents subsiste une rivalité qui remonte au temps où ils se disputaient des portefeuilles dans les Gouvernements français. Depuis lors, leurs rapports furent difficiles et ont souvent pris l'allure d'une guerre froide africaine. Les observateurs ont donc dépensé beaucoup d'efforts pour savoir quels propos avaient été échangés. Certes nous ne prétendons pas les connaître exactement. Les circonstances nous ont quand même permis d'avoir quelques échos de très bonne source. Nous vous les livrons à titre strictement confidentiel.

Nous pouvons d'abord affirmer un premier point. Si l'entrevue fut brève et qu'aucun communiqué ne l'a suivie, il ne faut pas en conclure, comme font certains, qu'elle a tourné court. Au contraire, elle signifie que, devant certains périls extérieurs, Houphouët-Boigny et Senghor se sont rapprochés. La peur de la Chine peut être le commencement de la sagesse, surtout quand cette Chine propose au Mali, pomme de discorde entre les deux Présidents, de lui construire une usine textile, proposition qui vient juste d'avoir lieu. Ils ont assez de culture française pour connaître la fable de « l'huître et les deux plaideurs ».

Leur opposition s'était cristallisée entre le désir de Senghor d'une fédération étroite de l'Afrique de l'Ouest et l'opposition d'Houphouet à tout fédéralisme. Cette querelle, ils l'ont en partie liquidée dans leur réunion en constatant sans peine qu'elle avait à peu près perdu tout objet. Senghor a eu assez d'aventures avec son ancien Grand Mali pour être guéri des rassemblements prématurés. Houphouet a suffisamment assis l'économie de son pays pour craindre beaucoup moins qu'auparavant le rapprochement avec ses voisins.

C'est donc sur la décision de travailler à une union très souple des États de l'Afrique de l'Ouest que les Présidents se sont séparés.

Reste à faire passer cette décision dans les faits. Ceci n'est pas l'affaire des Présidents, mais de leurs experts, d'où la brièveté d'une rencontre en face à face.

Or, les obstacles se sont accumulés :

1- l'Union Douanière est pratiquement éclatée. Cet obstacle n'est pas le plus grave bien que les imbrications entre les droits d'entrée et l'ensemble de la fiscalité sont, dans certains États africains, devenus si complexes que le résultat sera difficile à atteindre.

2- deux pays, la Guinée et le Mali, en se séparant l'un en droit et l'autre en fait de la zone franc, ont désormais des monnaies dénuées de toute valeur. Établir un ensemble de ces conditions est difficile. Le Général De Gaulle ne paraît pas convaincu de l'utilité de relever ces monnaies. Au surplus les gestes qui le lui permettrait n'ont pas été accomplis.

On va donc chercher le moyen de remédier quand même à cette difficulté considérable. En France et à Bruxelles, voire à Washington, beaucoup sont convaincu de la nécessité, pour lutter contre le danger chinois, de faciliter le rapprochement esquissé par les Présidents. On aura d'ailleurs un bon baromètre, avec le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, organisme tout désigné pour travailler à

cette consolidation. Une fois de plus, on peut affirmer que l'avenir politique de l'Afrique est lié à son problème monétaire.

En tout cas, dans cette Afrique, parfois si troublée, une querelle qui la divisait paraît vraiment, après l'entrevue présidentielle, en voie d'apaisement. On a peu parlé de cette rencontre. Elle peut avoir pourtant des conséquences décisives.

Une revanche contre le sort

La Croix 28/10/1964

Devant certains projets d'industrialisation africaine, l'économiste et l'homme d'affaires s'irritent. Ils en mesurent la nocivité économique. Ils sentent de quel poids des investissements mal adaptés et donc non rentables vont grever les budgets futurs. Ils apprécient l'entrave au développement agricole que ces investissements représentent, puisque appliqués au développement des cultures et du cheptel les mêmes sommes auraient permis enrichissement et mieux-être. Que de projets industriels, surtout dans les pays sahéliens, ont navré en moi l'homme qui de toute son âme souhaite le développement africain !

Tristesse d'autant plus poignante que je me sens coupable, d'une culpabilité collective. Si les Africains confondent l'épanouissement national et l'équipement industriel, n'en sommes-nous pas les premiers fautifs, qui tout au long du XIX^{e} et du XX^{e} siècle avons répandu cette confusion ? Aujourd'hui encore notre pays ne s'abandonne-t-il pas aux rêves ambitieux de certaines formes inaccessibles de puissance, quand un investissement du même montant lui permettrait de résoudre les problèmes sociaux du logement et de l'éducation dont la non-solution mène à la ruine morale et matérielle ?

Et puis, au centre de l'appétit africain d'industrialisation, je crois découvrir quelque chose de beaucoup plus respectable qu'une vaniteuse imitation (même si elle ne se manifeste que trop) de la volonté de puissance. Je souris, à voir le Mali éditer un timbre illustré de cheminées fumantes, telles que celles dont voici un siècle se couronnaient nos usines européennes... Dans cet appétit aux conséquences parfois regrettables, nous devons savoir discerner une volonté d'affranchissement – non pas seulement désir de parfaire une indépendance nationale encore fraiche, mais recherche d'un affranchissement de l'homme. Car passer la porte de l'usine pour l'homme d'Afrique ou du Moyen-Orient, représente un affranchissement aussi paradoxal que cela nous paraisse et aussi servile que nous semble son enchaînement à la machine : cet homme entre dans un monde où la nature est dominée.

Il faut, pour comprendre, avoir subi l'inhumanité de la nature africaine, avoir respiré les miasmes de sa forêt, avoir eu tous les plis du corps démangés par ses parasites. Il faut surtout avoir vu, quand vient la saison des pluies, monter de l'horizon le nuage violet de la tornade, quand après un moment de stupeur la savane se tord cinglée par les tourbillons de vent, pour comprendre la joie qu'éprouve à dominer cette nature une humanité qui fut son esclave et par elle soumisse aux aléas de la pluie et de la sécheresse : l'usine apparaît à l'Africain revanche sur le sort et domination du destin.

Et puis, cette industrialisation ne se trouve-t-elle pas porteuse d'une certaine éthique ? Elle est fille du travail. Quand nous avons ébranlé toutes les croyances du continent, l'Africain ne pressent-il pas sourdement que l'usine et son travail lui apportent une capacité de renouvellement intérieur ? Au-delà des « recettes à créer la richesse » que nous avons répandues, au-delà aussi d'un enseignement où l'Afrique n'a pas trop souvent vu

que formules magiques pour l'accès à la bureaucratie, l'appel à parfaire la Création ne résonne-t-il pas, en un langage informulé, dans l'âme africaine ?

Comprendre n'est pas forcément accepter, encore moins préconiser. Si noblement humain que soit ce rêve d'industrialisation, il ne doit pas faire oublier aux Africains qu'un mauvais investissement se fait au prix de la peine des hommes et qu'une usine même productive, donc à bon droit souhaitable, crée moins d'emplois et de vraie richesse qu'une « micro réalisation » agricole. Le paysan qui améliore sa technique, lui aussi domine la terre.

Simplement, je voudrais que nous, Européens, nous ne jugions pas. À travers la vignette des timbres aux usines fumantes, sachons entendre un appel pour la liberté humaine et percevoir une tension inconscient vers la parousie.

Un point pour la femme africaine

La Croix 23/10/1964

Condition de la femme en Afrique, si souvent tragique. J'évoque un souvenir tout récent. J'étais en Côte d'Ivoire, dans un village baoulé. Un notable venait de mourir, et, selon la tradition, sa jeune épouse fut considérée comme automatiquement comme responsable de sa mort. Aussi, dès le décès, la belle famille la mit à nu, la battit jusqu'à l'évanouissement, la tortura, puis la séquestra. Par respect du lecteur, j'abrège et atténue le récit des tourments qui lui furent infligés.

Or, dans cette même Côte d'Ivoire, un code civil vient d'être voté, de caractère moderne, qui ne peut que contribuer à l'évolution du sort de la femme. En premier lieu, il interdit la polygamie. Certes, la facilité du divorce, la possibilité de reconnaître les enfants adultérins donnent à cette interdiction un caractère plus théorique qu'effectif. Ne nous voilons pas la face pourtant, car ce serait pharisaïsme. S'il est affreux de voir un pays qui fut chrétien régresser vers le divorce, nous devons nous rappeler que l'évolution des mœurs est lente et qu'on ne la décrète pas. Des interdictions plus rigoureuses auraient peut-être moins d'effet. Regrettons, mais ne blâmons pas, car tel que, avec ses défauts et même ses vices, ce code amorce une évolution.

Sur un autre point, il peut revêtir une importance encore plus décisive : la dot. C'est un des points où la rencontre du monde moderne a imprimé la pire déformation à la coutume africaine. Celle-ci voulait que, pour compenser la perte que le mariage d'une jeune fille représentait pour son clan, un cadeau fût offert, tel qu'une chèvre ou quelques menus objets, un peu comme dans certaines de nos provinces on remet encore quelques pièces d'argent après l'échange des consentements. L'introduction de l'économie monétaire a perturbé cette coutume : l'échange symbolique s'est fait trafic et le mariage une vente de l'épousée. Les conséquences sociales en furent incalculables : monopolisation des femmes par des vieillards riches, impossibilité du mariage pour les hommes jeunes, endettement, surenchères abominables et finalement prostitution. J'en pourrais citer de nombreux exemples. Sur les débris de la société traditionnelle une société s'est créée, où la femme est réduite au rôle de marchandise et où l'homme jeune se trouve non pas frustré sur le plan sexuel (la vie quotidienne offrant des facilités) mais dans une aspiration à la descendance fondamentale à l'âme africaine. La pratique de la dot a comme amputé l'âme des jeunes hommes en Afrique.

Saluons donc l'effort accompli par la Côte d'Ivoire ; même si la marquent encore quelques concessions regrettables, ce code civil représente, de la part d'un État traditionaliste et qui maintient les institutions tribales, un effort pour faire évoluer la coutume par l'intérieur. Saluons d'autant plus cet effort qu'il peut aider à la multiplication de

vrais foyers. Or, je le dis à tous les clercs, qu'ils soient missionnaires ou prêtres africains, leur apostolat et leur ministère n'auront de sens et de fruits que par ces foyers. Eux seuls peuvent compenser la liberté atroce des mœurs dans les faubourgs et leur dégradation dans les campagnes. Je puis témoigner de l'effet attractif de chacun des vrais foyers existants (hélas trop rares !), si vif et profond demeure en Afrique un sens familial aujourd'hui désorienté. Dans un continent effectivement frustré, ces foyers sont comme une oasis d'équilibre dont la paix gagne tout l'alentour. Encore faut-il que les institutions aident à leur naissance : un pas est franchi en ce sens.

Sous les murailles de Fez

La Croix 25/11/1964

Étrange Fez, ville inhumaine en contraste avec un paysage d'idylle. Ville de géométrie, dans la grande lumière elle trace un jeu de quadrillé blanc, mais que vienne la pluie (et j'aime Fez pluvieux) elle se fait couleur de terre. Craquelée comme un cloisonné de Chine, elle compose avec la multitude de ses terrasses un paysage d'abstraction, un camaïeu de lignes horizontales que tranche la verticale des minarets verts. Ville si serrée entre ses créneaux qu'elle exclue de sa perfection comme minérale jusqu'à la fantaisie d'un arbre. Aucune vie qui ne soit d'homme, c'est-à-dire commerce et prière.

Mais la domine et la presse une cité moderne parmi les plus laides : tristes boulevards à palmiers, toujours vides, mornes villes de ciment où les bougainvilliers de pourpre, comme une parure déplacée, souligne la vulgarité, même les fleurs font nouveau riche.

Ces deux villes contradictoires de Fez : tout le Maroc. Leur opposition retrace l'histoire actuelle de ce pays. La médina menacée, dont déjà la cité moderne détruit certaines perspectives (et on parle de percée pour que les autos y circulent, perpétrant ainsi le crime dont on a sauvé de justesse Venise, cette sœur de Fez)...n'est-ce pas l'image de cet Islam lui aussi pressé de toutes parts, menacé, entamé même, et qui est pourtant l'âme du Maroc et sa seule vraie structure politique. C'est déjà une atteint à une intégrité que le scepticisme (puisé aux sources occidentales) de certains de ceux qui en sont son gouvernement. Une théocratie dont les hiérarques ne croient guère, quel ferment de décomposition en elle : je pense à ce Prince d'Orient que j'ai connu, hiérarque lui aussi. Quand il était censé se livrer aux jeûnes rituels il restait paraît-il enfermé à jouer au bridge ou au poker dans une salle secrète de son palais. Il en a perdu son empire. Barrès l'a dit à propos de l'Impératrice Élisabeth de Bavière : « Il ne faut pas rire à la Belle Hélène, quand on appartient à la famille des Atrides ».

Et puis, parce qu'il est pour elle une impasse, l'âme des jeunes échappe à l'Islam. « quand serons-nous débarrassés de cette vieillerie », me disait entre haut et bas cette jeune fassie. J'en fut surpris autant que peiné, car je ne croyais pas possible un aveu si cru. Mais c'est qu'à l'arbitraire Dieu potentat de l'Islam, impossible aux yeux d'un homme moderne, aucune autre conception de Dieu ne se substitue. Alors on sombre dans l'athéisme.

Certes, un certain pharisaïsme social masque les lézardes. Tant que l'apostasie est secrète on n'en a cure. La prière du vendredi à Rabat se déroule selon le faste traditionnel. Aussi l'édifice paraît-il intact, tel ce palais royal de Meknes, si imposant, mais dont les poutres de cèdre sont mangées des vers. Effacé le décor de ces stucs et de ces religes, il ne laissera même pas de ruines.

Est-il encore temps que l'Islam, lui que le mot réforme offense, se sauve lui-même ? Saura-t-il dégager l'essentiel de sa foi de toutes les scories d'une sociologie archaïque ? Nous

le voudrions, car nous ne pouvons nous résigner à une apostasie du vrai Dieu. Nous l'espérons, parce que la double bénédiction d'Abraham à son fils Ismaël n'a jamais été révoquée.

Au cours d'une enquête au Maroc

24/11/1964

Au cours d'un enquête de trois semaines au Maroc, j'ai rencontré plusieurs membres du Gouvernement, des leaders de l'opposition, une pléiade de directeurs de Ministères, des commerçants et des industriels, tant marocains qu'européens. Je peut résumer en peu de lignes la conclusion que je tire de ces contacts : « le Maroc traverse une crise et une crise grave, tant politique que financière, qui risque d'engendrer une crise économique. Et cette crise est due au fait que le Maroc, théoriquement indépendant depuis huit ans, mais qui vivait sur la vitesse acquise du Protectorat, se trouve aujourd'hui confronté avec les effets, que plus rien n'amortit, de son indépendance. Or, s'il ne peut être question de regretter celle-ci, on doit reconnaître qu'elle comporte des servitudes auxquelles le Maroc, enfant gâté de la colonisation française, n'était pas entièrement préparé. Le fait du Protectorat comportait en soi, pour le cœur des marocains, quelque chose d'humiliant : il avait pourtant mené leur pays au seuil du développement.

Crise politique larvée d'abord. Encore aujourd'hui une seule force politique profonde anime ce pays : l'Islam. La religion joue un rôle plus grand et plus sincère, non seulement que dans le reste du Maghreb mais qu'en Orient. Malheureusement, plusieurs faits empêchent l'Islam de constituer une armature suffisante. Politiquement, l'Islam s'incarne dans le pouvoir du roi et il explique l'ascendant d'Hassan II. Tel est le principal facteur de stabilité. Malheureusement ce pouvoir, sans être battu en brèche, est gêné et rendu nerveux par une double opposition que le monarque a tenté de briser lors des dernières élections législatives. Il n'a pas réussi son opération. Ces oppositions sont peu efficaces. Leur influence est restreinte. Cependant, elles jouent suffisamment pour paralyser la législation et obliger le roi à des attitudes démagogiques. Elles rallient une jeunesse qui perd sa foi islamique. Elles sont causes surtout de la fin de certaines heureuses séquelles du Protectorat. Parmi ces séquelles, on pouvait citer l'administration de la Justice selon des normes modernes. Or la loi sur la « maroquanisation » de la Justice, arrachée au roi par l'opposition, a obligé d'improviser une magistrature et des barreaux dont l'incompétence est tristement visible. Du coup les investisseurs hésiteront à placer leurs capitaux dans un pays où ils ne bénéficient pas de garantie de justice. De même a été votée la reprise des terres des colons. La mesure n'était pas totalement injuste, des spoliations ayant présidé à la constitution de certains domaines. Mais on a donné le sentiment que le droit de propriété n'était pas respecté. Par contrecoup, les commerçants, qu'ils soient juifs ou européens, se sentent, non sans motifs, menacés d'étouffement et de spoliation. On multiplie les déclarations sur l'intangibilité de la propriété des entreprises industrielles. Mais quand le principe de la propriété privée subit une atteinte, aucune déclaration ne suffit à rassurer ceux qui, éventuellement, pourraient apporter des capitaux. Pressé par l'opposition, le roi a pris ces mesures : elles entraveront à coup sûr le développement du Maroc. Aussi une opposition non structurée, presque impuissante, suffit à rendre nerveux et incertain le Pouvoir. On pourrait en citer un autre exemple : les maladroites revendications sur la Mauritanie que le roi n'ose taire de peur de donner une arme à l'Istiqlal.

Mais le principal élément de la crise est le caractère déconcertant de la personnalité du roi. Peu à peu, cet ancien élève de l'École des Roches, en Normandie, licencié en droit de

la faculté de Bordeaux, s'enlise dans le personnage d'un potentat oriental. Il en a la versatilité. Un jour il élève un fonctionnaire au pinacle, le lendemain il l'exile dans une lointaine sous-préfecture. Le pouvoir devient capricieux comme celui décrit par Ibn Khaldoum dans ses Prolégomènes. On parle d'austérité, ce mot résonne à tous les échos : mais le roi a dépensé un milliard d'anciens francs à l'achat d'un yacht en Angleterre. Voici deux ans, pour la venue du Président italien, on avait doté les grandes artères de Fez d'un remarquable réseau de lampadaires électriques. Je les ai vu arracher, pour que l'armée puisse le 20 novembre mieux défiler devant le roi. Dans ses mœurs aussi le souverain redevient un potentat oriental. Il a un harem. On en a eu la preuve quand, dans une maladroite interview, le décorateur de ce yacht dont je viens de parler, a marqué l'emplacement « des cabines pour les épouses du roi ». Ce prince, fort attachant, d'une belle intelligence, semble comme s'enfoncer dans la personnalité de ses ancêtres.

Ce problème politique serait secondaire, sans ses implications financières. Pour le moment, en effet, il n'existe pas de force insurrectionnelle. Le bled demeure dans son ancestrale résignation. Certes les chômeurs de Casablanca tiennent des propos violents. Mais que peuvent-ils sans une véritable organisation révolutionnaire ? Donc la politique se dégrade, une crise larvée paralyse le pouvoir, mais ce ne serait pas si grave, je viens de le dire, si, comme fruit amer de l'indépendance, ne surgissait la crise financière.

Celle-ci a plusieurs causes. Les fastes monarchiques, les dépenses militaires, pèsent sur un budget étroit. Mais surtout, la France qui ces dernières années répandait encore au Maroc la manne de quelques quatre vingt milliards d'anciens francs par an de dépenses de souveraineté, a cessé cette sorte de subvention indirecte. Certes, elle reste un « revenu » du Maroc par son aide financière, par l'assistance qu'elle octroie en important hors droits de douane un contingent considérable de produits marocains, en versant les pensions des anciens combattants. Mais toutes ces dépenses existaient déjà. Probablement que la plus grande source de déficit dans la balance des paiements, qui caractérise cette crise, réside dans la peur causée par les entraves apportées au libre transfert aussi bien des capitaux, que des économies des salariés. Une véritable fuite devant l'argent marocain s'est opérée. Les compensations privées se multiplient. Le tourisme est une des ressources du Maroc, mais les 250 000 voyageurs venus cet été se sont fait avancer leur argent sur place et ont remboursé en Europe. A ce marché parallèle, le franc marocain perd au moins 25% de sa valeur. (Il semble qu'en Suisse il se négocie à 50% de sa valeur nominale). Les travailleurs marocains en Europe ne rapatrient plus leurs économies. Ils préfèrent réaliser des opérations de compensation que nous venons de décrire. Bref, le Maroc s'est vu à la veille de cesser ses paiements.

C'est dans ces conditions que, le 13 octobre, le Gouvernement a décidé de mettre fin à toutes les importations jusqu'à nouvel ordre. Il entendait créer un « choc psychologique », tel est du moins le mot qu'on répétait dans les ministères. Il a accentué la panique, donc la fuite de l'argent, aggravant encore le mal sous prétexte de le soigner. Le Ministre des Finances, M. Cherkaoui, prétend que M. Valéry Giscard d'Estaing lui aurait donné ce conseil de cesser les importations. Rue de Rivoli, on soutient la thèse inverse. Quoi qu'il en soit, les milliards marocains s'envolent.

Le curieux de cette crise financière est qu'elle se situe dans un contexte économique au contraire assez prospère. Pour la première fois, la balance commerciale, habituellement déficitaire, est favorable même avec la France. L'activité des entreprises est satisfaisante. Toutefois on peut craindre que les prétendus remèdes apportés à la crise financière n'aboutissent à provoquer la crise économique, par bonheur encore inexistante. Les entreprises sont gênées dans leur marche. Les cadres européens, las de ne pouvoir transférer leurs économies, s'en vont, alors que les marocains ne peuvent encore les remplacer. On redoute que le contrôle par trop étroit des importations n'engendre un

régime de bakchich pour l'obtention des licences et ne favorise une fraude douanière déjà intense à la frontière algéro-marocaine. Des mesures de rétorsions sont à craindre, notamment de la part de la France, lasse de favoriser les importations marocaines par des contingents tarifaires à droit nul alors que ses propres exportations vers le Maroc sont arrêtées. Au Ministère de l'Économie Nationale français on parle beaucoup de prendre de telles mesures. Tout cela crée un climat assez triste...

Comment n'être pas attristé, en effet, car le Maroc avait en main une admirable carte et il joue l'inverse. Il pourrait suivre l'exemple de la Côte d'Ivoire, dont la réussite économique n'est pas contestable, en favorisant les investissements et en instituant un libéralisme qui rassure les capitalistes. Solidement appuyé sur l'infrastructure créée par le protectorat, le Maroc pouvait être, dans le Maghreb, à côté d'une Algérie et d'une Tunisie socialistes, une oasis de prospérité exemplaire. Il n' a pas suivi cette voie. Son erreur est d'autant plus grave que sur celle du dirigisme et du socialisme, il sera toujours dépassé par Ben Bella. Un monarque ne peut être vainqueur dans la compétition de la démagogie économique.

Le Maroc persistera-t-il dans ses fautes ? Impossible de répondre au moment où j'écris. Fin novembre, une délégation vient trouver le Ministre français des Finances pour lui demander une aide supplémentaire. Celui-ci est résolu a beaucoup de fermeté. On ne pense pas que son Gouvernement le démentira, d'autant que les milieux économiques français sont très irrités d'une augmentation des contingents tarifaires à droit nul en faveur du Maroc, toute récente et qui se trouve ne plus avoir aucune contrepartie.

Rappelons-nous pourtant que cette crise marocaine n'est pas profonde. Le roi garde en dépit de tout, une autorité considérable. Sur le plan économique, nous n'avons encore qu'une crise financière : que le roi arrête fermement une politique et qu'il s'y tienne, que cessent certaines dépenses inadmissibles, que cessent des dirigisme dont le pays n'a pas les moyens en fonctionnaires qualifiés et le Maroc redeviendra le pays pilote de l'Afrique du Nord.

Le Maroc traverse une double crise

8/12/1964

Le Maroc traverse une double crise : crise politique larvée et crise financière plus apparente.

Dans ce pays, après la décolonisation, ne demeure qu'une seule « structure » politique : l'Islam, et sa traduction institutionnelle : la Monarchie. Mais l'attitude du Roi, gêné par une double opposition, n'a plus la même fermeté. Impressionnée par cette double opposition, elle se fait discontinue. Hassan II procède par à-coups. D'où une perte de confiance de tous les milieux économiques qu'inquiètent la maroquinisation de la justice et l'ébranlement du principe même de la propriété privée par la reprise des terres.

Cette confiance est ébranlée en outre par des faits proprement financiers :

1°/ le train de vie trop élevé de l'État dont les dépenses sont souvent inconsidérées

2°/ la fin de certains avantages du Protectorat qui avaient survécu à celui-ci : dépenses dites de souveraineté, bases militaires. En même temps, l'aide technique s'amenuise.

Cette perte de confiance a provoqué une fuite devant l'argent marocain et des rentrées normales de devises (travailleurs marocains en Europe, tourisme) n'ont pas eu lieu. Cette défiance a été accrue encore par les prétendus remèdes à l'hémorragie de devises. On se sent pris dans un processus très inquiétant. Les restrictions des importations, surtout si

les autorisations d'entrée sont délivrées au « coup par coup », porteront le plus grave préjudice non seulement aux exportations de France mais aux maisons de commerce françaises encore survivantes. En une étape suivante, une sorte de logique amènera, comme en Tunisie, vers le monopole du commerce extérieur puis vers le monopole du commerce intérieur. A ce moment, la liberté des entreprises industrielles, même si elles ne sont pas spoliées, deviendra un mythe.

Quelles issues cette situation comporte-t-elle ? Sur le plan politique, on peut penser qu'une Union Nationale, si elle était possible, éviterait de pernicieuses surenchères démagogiques. D'autre part, toute prévision est impossible, car l'attitude finale de l'armée reste une inconnue. Sur le plan financier, le Maroc ne sortira de ses difficultés que par un renversement complet de sa politique économique. Il pourrait retrouver sa prospérité en pratiquant une politique économique aussi libérale que possible qui y attirerait les capitaux de tous pays. Pour lui permettre une telle politique et à condition qu'il la pratique, la France devrait lui accorder de larges crédits. Par contre, sans ce renversement de la politique économique, notre aide financière apparaît un peu de l'argent à la mer. Un retour au libéralisme aurait un effet d'autant plus sûr et rapide que la situation économique de fond est meilleure que la situation financière.

Un siècle de la guenille ?

La Croix 5/1/1965

Pourquoi, retrouvant le Maroc après deux ou trois ans d'absence, éprouvais-je dans ses médinas un malaise ? Elles demeurent les mêmes pourtant, avec leur dédale d'étroites voies et leurs murs au chaulage éclatant. Les ombres y sont toujours d'un bleu de neige. Le soir, comme autrefois, l'odeur du safran gagne les rues, où à l'étal des marchands, sous la lueur mouvante des quinquets, les pyramides de citrons ou de piments évoquent une orfèvrerie précieuse...

Quelque chose à changé pourtant, quelque chose s'est dégradé : l'habillement des hommes. Adieu djellabas et burnous, ces vêtements traditionnels qui, même déchirés et salis, gardaient leur allure et leur dignité ! La friperie a tout submergé. Ce même peuple se vêt de défroques. Le voici affublé de vieux costumes américains, témoins de modes excessives : l'accoutrement zazou ou yéyé, ce n'est pas beau, sa vogue passée ! Notre habillement moderne ne s'use pas dans sa forme : il se défait et se souille. Trop découpé, hachuré de coutures, il s'effondre aux poches et s'effrange. Il tombe d'un amollissement qui paraît celui même du corps. Beaux adolescents du Maroc réduits à la silhouette du clochard ! Les voici dépouillés de leur dignité naturelle. Leur démarche elle-même n'a plus de grâce. Mais que serait l'Aurige de Delphes (ils lui ressemblent comme des frères) s'il troquait sa tunique froncée contre le décrochez-moi çà du fripier ?

Car ici, comme en Afrique Noire, nous déposons, Occidentaux, notre rebut. Le Sara du Tchad, dieu de bronze, n'était-il pas plus pudique dans sa nudité sans équivoque que vêtu d'un short et d'une veste en lambeaux, témoin de l’ambiguïté des faubourgs ? Tout abaissement de l'homme est, en un sens, impudicité.

Notre rebut... en le déversant nous tuons un artisanat local qui ne résiste pas à cette poussée. Nous compromettons ainsi l'industrialisation future. Elle ne peut supporter la concurrence de leur vil prix. Et je ne crois pas qu'aucun argument social, tiré des bas niveaux de vie, ait valeur, puisque cette friperie détruit les structures économiques ancestrales en même temps qu'elle freine le développement.

Tel était mon malaise à Fez, à Rabat, à Salé, ces médinas clochardisées. N'existe-t-il pas, me disais-je, un certain rapport moral entre l'habillement et la personne ? Celui-ci n'influe-t-il pas sur celle-là. Noble et décent, ce qui ne veut pas dire riche, et ce n'est même pas incompatible avec la grande usure, celui-ci ne contribue-t-il pas à la dignité de l'homme comme au respect de soi-même ? L'envahissement par la guenille européenne, au contraire, exprime visuellement une dangereuse acculturation. Les vêtements traditionnels étaient signe d'une civilisation. Quelle civilisation traduit toute cette friperie ?

La crise d'adaptation du Maroc

5/1/1965

Communication présentée le 18 décembre 1964 à l'Académie des Sciences d'Outre-mer

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

Je voudrais d'abord vous remercier de m'avoir permis de présenter cette communication. La crise d'adaptation du Maroc : le sujet me tient à cœur, comme à vous tous. Chaque événement du Maroc se répercute sur l'ensemble du Maghreb et, partant, mérite la vigilance de l'Europe. Mais surtout un Français éprouve toujours une tendresse spéciale pour le Maroc : nous lui avons donné beaucoup, et du meilleur de nous-mêmes ! Puissent nos amis marocains ne pas s'en offusquer en y voyant je ne sais quel paternalisme. Ils comprendront notre sentiment, quand ils auront dépassé leur crise d'adaptation. Ils sauront voir dans notre attitude le reflet d'un véritable amour.

A chaque séjour à Rabat, je me rends comme en pèlerinage à l'ancien tombeau de Lyautey. Le petit bâtiment coiffé de vert demeure fermé, mais par la grille, on lit toujours la plaque gravée au nom du Maréchal. On a vidé le caveau : cette trace subsiste quand même. Pour quiconque se rappelle les hallebardiers noirs veillant à la porte, le lieu paraît abandonné. Mais des enfants jouent tout autour, des enfants français et des enfants marocains. Ils symbolisent notre espérance. Ils nous rappellent qu'à tout hiver succède un printemps. Un Maroc qui aura pris pleinement conscience de lui-même, suffisamment sûr de soi pour ne récuser aucun des principes de son être, ne nous demandera-t-il pas, quand son nationalisme naguère blessé sera devenu patriotisme, que lui soient restituées les cendres du Maréchal Lyautey.

Vision lointaine... Pour le moment, le Maroc traverse une crise, épreuve par laquelle passe tout peuple décolonisé au point qu'on pourrait écrire une psychologie de la décolonisation. Le Maroc présente toutefois cette particularité de ne subir cette crise qu'« à retardement ». Sans doute en sera-t-elle amortie. Une transition non pas juridique, mais psychologique et pratique s'est opérée. On la doit d'abord à la sagesse politique - extraordinaire – du roi Mohammed V, comme à sa grandeur morale. Il a voulu et obtenu cette situation, intermédiaire mais privilégiée, grâce à quoi le Maroc, qui depuis huit ans n'a bénéficié, de la part de la France, que d'une aide officielle réduite, a vécu avec notre pays une sorte d'osmose économique. Celle-ci a évité les répercussions de l'indépendance. Elle a été comme le soutien de l'économie marocaine. Les dépenses françaises dites « de souveraineté », sous des formes diversifiées et parfois occultes, ont dépassé annuellement le budget du Maroc. Qu'on pense seulement aux bases militaires ! Rappelons-nous la lutte de nos sous-préfectures pour que cantonne dans leur ville une compagnie d'infanterie. L'appartenance à la zone franc a donné consistance à la monnaie marocaine. En outre, grâce aux contingents tarifaires à droit nul, le Maroc a trouvé dans le territoire douanier français

un champ d'exportation privilégié. Parallèlement, l'assistance administrative de la France et le présence d'une importante colonie française ont permis au Maroc de remédier à une des pires carences des pays sous-développés : celle des cadres moyens.

Mais après huit ans, vient de se produire sur tous les plans une novation. Tandis que la mort enlevait le Président Bekkai, qui comme son souverain avait su assurer la transition, les canaux qui assuraient la communication entre l'économie marocaine et l'économie française ont été obstrués. C'est ainsi que le Maroc continue d'appartenir nominalement à la zone franc : que signifie cette appartenance quand les transferts sont soumis à de multiples restrictions ? Une grande partie des européens – assistants techniques ou « pieds-noirs » ont quitté le pays. Ceux qui demeurent sont atteints d'une sorte de psychose de départ. C'est dire qu'après vingt ans, le Maroc découvre vraiment l'indépendance et ses difficultés.

Et se vérifie au Maroc, comme ailleurs, une des lois psychologiques de la décolonisation. Atteinte comme d'un choc, soudain privés du tuteur colonial et responsables de leur destin, les Marocains, comme les autres peuples décolonisés, ont effectué un « retour aux sources ». Par les fentes du vernis colonial éclaté remontent de vieilles sociologies qu'on croyait mortes ; s'imposent non pas (même si on manie abusivement le vocabulaire) de modernes idéologies mais, sous leur déguisement les traditions des ancêtres. On se réfugie dans un passé lointain comme en un sein maternel. On y cherche abri. On actualise ce passé comme refuge.

Ainsi, un passé moyen-oriental vient-il se heurter au Maroc moderne qu'un demi-siècle de protectorat avait commencé d'engendrer : d'où la crise. Et l'enjeu de cette espèce de combat ? Ou bien le Maroc devenu prisonnier de son passé, l'Arabisme et son actuelle incertitude s'étendront jusqu'à l'Atlantique ; ou bien le Maroc retrouvera la vocation que les géographes à l'envi lui assignent : un point de rencontre et de contact entre l'Orient et l'Occident[38].

X

XX

Quel khalifa, jouant sur la racine « frq » du mot arabe qui signifie morcellement, a déclaré du Maghreb : « l'IFRIQIA, c'est le morcellement » ? Le Maroc est menacé d'émiettement, rançon d'une sociologie sur laquelle nous aurons l'occasion d'insister qui, millénairement, a opposé villes et campagnes, d'une géographie peu centralisée où des plaines isolées de chaînes montagneuses se juxtaposent les unes aux autres, d'une histoire toute de syncope, d'un sang berbère au ferment anarchique, peut-être aussi de maraboutisme.

Contre de telles forces de dissociation, une nationalité mal établie, dont tout au moins le nationalisme demeure trop négatif, ne pourrait lutter efficacement, n'était l'Islam. L'Islam, - retour aux sources – est resurgi plus vivant que jamais du passé, moins sous son aspect de foi religieuse que de communauté. La religion a toujours été plus fervente au Maroc que dans le reste du Maghreb. Mais aujourd'hui, elle est le vrai ciment de l'État, à travers son expression institutionnelle et politique : le Roi. La vie publique du Maroc, comme son unité et sa chance de prospérité ne reposent que sur lui.

Mais si l'Islam est un puissant facteur d'unité, si la communauté islamique cimente une nationalité marocaine qui, sans elle, serait peut-être encore hésitante, sa psychologie

[38] Miege, Une terre de contact, Celerier, : « Le Maroc a cette fonction géographique essentielle d'assurer la liaison entre les deux parties de l'Eurafrique ». Bernard : « La Berberie est africaine par le sud, européenne par le nord ». Moubarak : « Un pays de transition ». Martonne : « Ici, se soudent ou s'affrontent l'Afrique proprement dite et l'Europe ».

même entraîne une certaine discontinuité dans le temps. Il existe une sorte de contradiction entre la mentalité qu'il engendre et la continuité de dessein. Malgré la quarantaine d'années où, par le truchement de l'influence française, s'est exercée un logique héritée du droit romain, réapparait et domine ce que Gibb et Mac Donald (Goldhiser aussi je crois) ont appelé « la mentalité atomistique de l'Islam ». Ces auteurs entendent par là une espèce de discontinuité dans l'esprit et dans le dessein, dont l'origine semble être, d'après eux, une conception archaïque de Dieu – proprement abrahamique – selon laquelle Celui-ci n'a pas tracé la vie de l'univers selon son plan mais décide de chaque événement, l'un après l'autre, par un acte isolé de sa volonté. Cette « mentalité atomistique » est due aussi, abrahamisme encore, à tout ce que l'Islam draine avec lui de survivance psychologique du nomadisme. De même que les maisons presque vides avec pour tout mobilier divans et coffres évoquent la tente ancestrale, de même s'est transmise la temporalité discontinue de l'homme qui pousse son troupeau au jour le jour.

Bien des aspects de la politique actuelle portent cette marque de la discontinuité, au point qu'on songe parfois aux souvenirs islamiques dont Ibn Khaldoun nous décrit les comportements.

C'est ainsi que le Maroc, s'il revêt toutes les apparences d'un État moderne, ne possède pas de statut de la fonction publique. Tels les anciens vizirs, les plus hauts fonctionnaires peuvent être dégradés du jour au lendemain, le haut fonctionnaire la veille le plus puissant se retrouvant sous-préfet ou rendu à la vie privée. Le Maroc souffre donc d'instabilité administrative, ce qui comporte de graves conséquences. La précarité de leur situation pousse les fonctionnaires à en tirer profit. Beaucoup résistent à la tentation, mais au prix d'une grande désaffection de leur métier. L'indifférence vient relayer la concussion.

Quant à la politique proprement dite, la discontinuité du dessein en semble la marque propre. Le pouvoir dispose pourtant d'une situation qui lui permettrait une grande continuité. Sans doute les élections n'ont-elles pas répondu exactement à son désir. Le parti qui le soutient sans défaillance, le FDIC (Front Démocratique pour la Défense des Institutions Constitutionnelles) n'en dispose pas moins d'une majorité absolue au Parlement. Malgré cette situation favorable, le Pouvoir infléchit sa politique au gré des attaques de l'opposition. Un jour, c'est l'opposition de droite, celle de M. Allal el Fassi, qui obtient ce résultat. Dans un récent discours, le Souverain n'avait pas fait allusion à la Mauritanie, omission à coup sûr volontaire, cette revendication gênant sa politique étrangère ; aussitôt, M. Allal el Fassi réagit en une diatribe violente. Autant en emporte le vent : on pouvait laisser passer l'orage. Mais non, on réagit : nouveau discours qui attaque, celui-ci, avec vigueur le gouvernement mauritanien, détruisant l'effet de plusieurs mois de sagacité politique. Plus net, encore, ont été les infléchissements politiques provoqués par l'opposition de gauche, celle de l'UNFP (Union Nationale des Forces Populaires) de M. Bouabib. Le Pouvoir n'était pas favorable à la « maroquinisation » de la Justice. On savait que la garantie d'une Justice efficace et impartiale attire des investisseurs étrangers. Mais, au nom d'un nationalisme peu patriotique, l'opposition de gauche, l'UNFP, a déposé un texte demandant que cessent de siéger les juges étrangers. Immédiatement, le FDIC, dont on imagine mal qu'il agisse sans l'aveu gouvernemental, dépose un texte de surenchère. Ce texte ne peut que provoquer un chaos judiciaire, mais il est voté à l'unanimité. Une aventure analogue s'est déroulée pour les biens de colonisation, pour lesquels le Pouvoir a provoqué une nationalisation qu'il était trop lucide pour souhaiter. Ces faits ont coïncidé avec l'introduction du dirigisme dans le commerce extérieur. Pour réagir contre un déficit de la balance des paiements, dû aux fuites de capitaux provoquées par les restrictions de transfert, on a édicté un système généralisé de contingentement pour lequel le Maroc ne possède pas l'administration compétente. La

conséquence obligée en sera un régime d'arbitraire donc de désordre. En outre ne s'engage-t-on pas dans le processus que nous avons connu en Tunisie, où ces premières mesures ont entraîné une socialisation complète du commerce extérieur, puis du commerce intérieur, aboutissant à l'étranglement de l'industrie locale ? Un tel dirigisme se heurte à la contradiction évidente entre socialisme et faculté de développement, le socialisme supposant une administration nombreuse, honnête et compétente qui, justement, fait défaut aux pays sous-développés. Karl Marx n'a-t-il pas subordonné le socialisme au développement industriel ? De fait, la nouvelle politique économique du Maroc nuit à l'essor du pays qui, avec le départ des européens découragés, perd l'atout majeur d'une classe moyenne implantée tandis que les investissements étrangers sont effrayés.

X
XX

Autre résurgence du passé à la racine de la crise marocaine d'adaptation : l'opposition renouvelée entre les villes et les campagnes – disons plutôt opposition entre ces campagnes et la bourgeoisie fassie. Les sous-prolétaires des villes n'ont, en effet, que peu de poids, malgré leur nombre (ne parle-t-on pas de 500 000 personnes privées de tout moyen d'existence?). Je les crois en-dessous du niveau où on se révolte. La rébellion suppose un minimum d'aisance. Ces sous-prolétaires peuvent néanmoins fournir une armée à une révolution fomentée par d'autres. Parlant de l'opposition entre villes et campagnes, j'évoque plutôt cette bourgeoisie ancienne qui, elle aussi, remonte à ses sources. Je devrais dire qu'elle se cloître dans ses traditions comme dans un ghetto spirituel. On la sent en marge du Maroc actuel, isolée comme autrefois le bourgeois de Fez derrière les murailles successives de sa ville. Un certain irréalisme politique et social contribue à ce comportement. La bourgeoisie se refuse à regarder la réalité en face. Les mots, dont elle se grise, lui masquent des choses. Qu'on parle savamment d'austérité dans de merveilleux jardins andalous ! Dans ces jardins, on parle aussi de politique, mais toujours comme un jeu de personnes. Enfin, si cette bourgeoisie fassie se plait à gouverner, l'administration même du pays l'intéresse peu. Toute nomination d'un de ses membres dans le bled lui apparaît comme une brimade.

Et telle est la vraie cause de la sous-administration des campagnes qu'on peut qualifier d'abandon, un abandon qui sous le poids des anciennes sociologies se mue en opposition. Les Almohades n'ont pas réussi la symbiose arabo-berbère : elle ne s'est jamais vraiment faite depuis. Entre les villes arabisées et les campagnes toujours plus ou moins berbères, l'opposition est d'abord raciale. Mais au Maroc, tout se teinte de religion : affrontement de l'orthodoxie sunnite malékite des villes avec, d'une part l'Islam maraboutique des bédouins et avec, d'autre part, l'Islam « hyperbolique » (selon le mot d'E.F. Gautier) souvent puritain des campagnes. Opposition économique aussi : le fellah ne parvient pas à s'insérer dans le système économique actuel. Il se paupérise. Que dis-je ? Il se « clochardise ». Les vieilles friperies américaines dont il se vêt traduisent l'appauvrissement des campagnes et manifestent la disparition de l'artisanat rural. Tout concourt à cette misère : le morcellement excessif des terres, un système archaïque d'auto-consommation, une main-d'œuvre pléthorique et sans qualification, la complexité des structures tribales là où elles subsistent (les corps sociaux connaissent sur leur déclin des proliférations cancéreuses). Et cette masse « clochardisée », je reprends ce néologisme emprunté à Germaine Tillion, n'est pas encadrée, - j'y ai déjà fait allusion. Les anciens caïds, compromis par la fin du protectorat ont disparu. Les nouveaux caïds ressembleraient plus à ce qu'étaient les officiers d'AT. Malheureusement, ils n'ont pas toujours repris les traditions de dévouement, d'amour du métier, de connaissance des hommes. En fin de compte, l'opposition entre les villes et les campagnes se traduit actuellement par le gouvernement

des villes par les villes et pour les villes, les campagnes demeurant comme hors du cycle. Puisse cette opposition ne pas s'exprimer en des mouvements violents, c'est-à-dire par une rébellion des campagnes. Leur patience n'est pas une éternelle passivité. Les révoltes des campagnes contre les villes, au contraire, rythment l'histoire du Maghreb. Que fut le schisme de Donat, au temps de l'Afrique chrétienne, sinon une révolte des campagnes contre les villes, je dirai plus du puritanisme rural contre le laxisme des évêques qui absolvaient les lapsi ? Qu'est-ce que le Kharejisme, mouvement historique le plus important et le plus sanglant d'Afrique du Nord – sinon au cœur de l'islam un mouvement insurrectionnel exactement parallèle au Donatisme ? Sans doute les campagnes sont-elles encore amorphes. Leur obscure révolte n'a actuellement ni âme, ni structure. Mais, selon Toynbee, il est rare qu'une révolution ne s'opère que de l'intérieur. On peut craindre d'appliquer un jour cette réflexion au Maroc. Ne doit-on pas, en effet, analyser les événements d'Algérie depuis l'indépendance, eux aussi comme un retour aux sources et une reviviscence du Kharejisme ? Ainsi s'explique l'élimination de la bourgeoisie musulmane et un prétendu socialisme curieusement insoucieux d'essor industriel ? Ne peut-on le qualifier, ce socialisme comme un kharejisme déguisé de haillons idéologiques modernes ? Comment, dès lors, ne pas éprouver un effroi pour le Maroc et son gouvernement citadin, à l'heure où sur les quais d'Oran on débarque chars et canons venus de l'Est ? Le conflit territorial entre l'Algérie et le Maroc est assez vain, avec ses alternatives de propos rudes et de sourires, mais quel risque il représente si l'Algérie dispose d'une arme idéologique survoltée par deux millénaires d'Histoire !

X

XX

Perspectives bien sombres, celles que je viens de tracer ! Doit-on s'y abandonner ? Oui, si rien ne vient changer le cours des choses tel qu'il est engagé. Non, si on observe que quelques actes politiques bien conçus suffiraient pour que le Maroc échappât à son déterminisme. Car le pays bénéficie quand même de nombreux atouts pour sortir de cette crise d'adaptation. Si on le compare aux États arabes, il possède de nombreux avantages, et ne fut-ce que le bilinguisme qui permet à la pensée moderne de pénétrer. Or, ce bilinguisme (c'est à l'honneur de la Monarchie) est beaucoup plus développé qu'au temps du Protectorat. Il bénéficie en outre du développement de l'enseignement pour lequel le Gouvernement et le peuple marocain ont dépensé un effort à la fois héroïque et fructueux. Il bénéficie d'une infrastructure moderne que depuis huit ans on a fort bien maintenue. Nous pouvons, nous Français, envier l'entretien du réseau routier marocain. Enfin, on commet une erreur quand on qualifie le Maroc d'économiquement sous-développé, car on ne peut appliquer cette épithète à un État dont l'industrie représente un tiers de la richesse nationale, dont l'industrie distribue par an un milliards d'ancien francs de salaires, dont l'industrie emploie 250 000 ouvriers. Qui plus est, cette industrie, née sans recours à aucune planification, s'est admirablement adaptée au pays. Grâce à de nombreuses « entreprises d'aval » elle se modèle sur le débouché. En même temps, elle emploie une main-d'œuvre considérable par rapport au capital investi, objectif important à atteindre dans un pays à main-d'œuvre excédentaire. Elle est partiellement animée par un capitalisme autonome, ce qui représente une force. Enfin, jusqu'à nouvel ordre, elle a profité, grâce aux contingents tarifaires à droits nuls, de l'espace économique français tout entier, et non pas simplement de son marché local. Elle ne pâtit donc pas des mêmes fragilités que les industries des autres pays du continent africain.

Certes, un dirigisme dont le Maroc ne possède pas les moyens peut détruire ces avantages, mais voilà surtout qui doit permettre au Maroc de surmonter sa crise

d'adaptation et d'atteindre à la prospérité – une prospérité économique nécessaire pour contrebattre l'influence de trop entreprenants voisins. La Côte d'Ivoire est un pays beaucoup moins bien doté en hommes et en richesses que le Maroc. On constate pourtant l'essor auquel elle a atteint, simplement parce qu'elle a su attirer les capitaux quand d'autres États africains les effrayaient. L'exemple peut être suivi par le Maroc.

Trois actions de politique économique y suffiraient. En premier lieu, rétablir la liberté des transferts car jamais les investisseurs ne s'engageront dans une souricière. C'est un acte de courage que le Maroc ne peut accomplir qu'avec une aide accrue de la France. Acte de courage, certes, car le premier effet de la liberté restaurée peut être, pour commencer, une certaine fuite des capitaux qui n'oseront croire à la durée de l'expérience. Voilà pourquoi l'aide financière de la France sera nécessaire, car un cap devra être doublé. Mais du moins cette aide, au lieu de s'engloutir dans les sables d'une économie mal orientée, contribuera-t-elle à faire du Maroc un État moderne.

En second lieu, maintenir effective la liberté d'implantation économique, qu'elle soit commerciale ou industrielle. Un État fatalement sous-administré, manquant de cadres intermédiaires, ne doit pas prendre de risques dirigistes. Il n'en a pas la capacité. Qu'il laisse la responsabilité des échecs, dont certains sont inéluctables, aux investisseurs eux-mêmes. Ainsi ne les inquiétera-t-il pas par un vocabulaire socialiste, voire marxiste, qui en fait ne répond à aucune politique méritant ces épithètes.

Enfin, troisième principe, le Maroc s'efforcera d'affermir ses liens avec l'économie européenne en vue de disposer de toutes les facultés que confère un grand espace économique. Cet État peut s'associer à la CEE : on ne peut que s'en féliciter, mais à condition qu'il ne s'agisse pas là seulement d'un lien formel et juridique mais que s'engage un processus d'osmose économique. L'atmosphère (pour ne pas dire la mystique) qui auréole le « Kennedy Round » nous permet de prédire qu'à bref délai l'Europe devra absorber un contingent supplémentaire de produits industriels des pays sous-développés. On peut souhaiter qu'au lieu d'ouvrir les frontières à des pays avec lesquels nous n'avons jamais eu d'attaches – ni nous, Français, ni nos partenaires du Marché Commun – on facilite l'entrée des articles originaires de pays situés dans la mouvance européenne. Toutefois, il convient de poser comme une sorte d'adage qu'on ne développera pas le Tiers-monde en ruinant les pays industrialisés. Tout au plus se rejoindra-t-on dans la misère. l'entrée de produits industriels de pays sous-développés doit donc être ordonnée et concertée. Les liens qui demeurent entre une grande partie de l'industrie marocaine et l'industrie française faciliteraient la conclusion d'accords privés, de branche professionnelle à branche professionnelle, en vue d'aboutir à des spécialisations et pour que ne soient pas perturbés les marchés. Bien entendu ces accords seraient ensuite entérinés par les gouvernements. Ainsi entre le Maroc et les Six s'établirait une solidarité beaucoup plus profonde que les liens juridiques d'une quelconque association. Elle serait le gage d'une prospérité qui enlèverait toute chance de succès aux entreprises d'entreprenants mais faméliques rivaux.

A propos d'un autre pays, l'énoncé de ces trois principes pourrait paraître simple vœu sans consistance. Mais n'oublions pas que, si dans l'aventure psychologique de la décolonisation, l'Islam ne joue pas le rôle unificateur qu'on pourrait souhaiter, si le régime monarchique ne donne pas tous les fruits qui normalement seraient les siens, du moins par un simple redressement d'orientation l'un et l'autre pourraient jouer leur véritable rôle et d'autant mieux que le souverain, expressif de l'un et de l'autre, est exceptionnellement intelligent et capable.

Dès lors le Maroc redeviendrait fidèle à la vocation que lui ont assigné les géographes. Dès lors, il serait un pont entre l'Orient et l'Occident, entre l'Europe et l'Afrique.

L'Islam atlantique retrouverait sa vocation qu'il a jadis assurée, lui qui nous a transmis la philosophie d'Aristote. Puisse le Maroc découvrir que tel est sa vraie place dans le concert des nations – non d'un émissaire avancé de la reviviscence kharejiste baptisée socialisme, mais celle d'une terre de contact où se retrouvent et se conjuguent les deux moitiés de l'Eurafrique.

Leurres et réalités de l'indépendance économique

13/1/1965

Voici les peuples africains lancés sans l'aventure de la décolonisation, une aventure dont ni eux ni nous n'avions sans doute mesuré toutes les conséquences psychologiques et économiques. Il ne s'agit pas de contester la légitimité ou la nécessité de la décolonisation. Nous tenterons seulement d'analyser celle-ci comme un des faits historiques de notre temps. Que presque tous les peuples jusqu'alors en tutelle aient été brusquement confrontés aux responsabilités de l'indépendance, voilà qui marque notre époque.

Je ne parlerai pas des conséquences psychologiques de cette série d'événements, me contenant à un aspect limité des conséquences économiques. Les unes et les autres, on les avait bien peu prévues. On avait vécu sur l'idée – ou plutôt le slogan – que l'indépendance politique résoudrait tout et que, les difficultés antérieures provenant du colonialisme, on allait entrer dans l'âge d'or. On dût assez vite déchanter. Ainsi s'orienta-t-on vers un nouvel objectif, aux allures de panacée, lui aussi : l'indépendance économique. À peine libérés, les peuples africains ont, pour la plupart, considéré qu'ils avaient encore une conquête à entreprendre.

Aux origines de confusions

À l'origine de cette nouvelle orientation, on trouve bien quelques séquelles de marxisme. Les nationalistes qui ont assumé l'indépendance politique ont été presque toujours formés par les partis européens « de gauche ». Si par la suite beaucoup ne se sont pas encombrés d'idéologies, du moins quelques traces en sont restées dans leur vocabulaire ou bien des bribes leur ont servi, à l'appui de politiques plus pragmatiques, de prétexte ou de justification. Mais de cette orientation, des milieux d'affaires européens sont probablement plus responsables, qui se sont donné l'élégance du libéralisme en politique, persuadés qu'ils étaient de maintenir les anciennes colonies dans une certaine dépendance, vis-à-vis d'eux-mêmes à défaut d'une métropole, grâce au poids de l'économie. Les africains, grâce à leur bon sens paysan, n'ont pas été dupes, d'où leur tendance à réagir. Une certaine façon de prôner l'exemple anglais avait de quoi inquiéter les anciens coloniaux. Aux origines de la volonté d'indépendance économique, un autre fait encore : les excès de la colonisation, en pays francophone où le paternalisme impérial a souvent fait de l'Administration le défenseur des populations, se sont surtout manifestés sur le plan économique, qu'aient sévi des formes larvées du Pacte Colonial ou que localement un commerce mâtiné d'usure, souvent étranger à la Puissance du tutelle, ait proliféré sous le couvert de celle-ci. Autre origine : la France, en faisant trop porter son effort sur le social au détriment de l'économie, a légué à ces pays une fragilité. Le conflit entre le social et l'économique a été, selon le mot du Professeur René Gendarme, « actualisé par l'indépendance ». Un désir un peu confus de novation économique est résulté de ces causes diverses mais conjuguées.

Premiers pas vers l'indépendance économique

Ce désir, après plusieurs années d'indépendance politique, s'est-il traduit dans les faits ? Une réponse précise est difficile à fournir. En premier lieu, la situation varie beaucoup d'un État à l'autre. Ensuite nous manquons de données chiffrées : les services statistiques ont été presque partout victimes les libérations. On peut dire pourtant que jusqu'ici, si on excepte la Guinée, l'indépendance économique s'était trouvée en partie différée. Nous verrons tout à l'heure certaines conséquences, au surplus fâcheuses, qu'elle a eut par suite d'une erreur générale d'orientation. Mais pour qu'elle ait pu produire tous ses effets, l'aide publique française a trop contribué à faire vivre ces pays. Ils ont été encore plus soutenus par la prolongation des « dépenses de souveraineté » de l'ancienne Puissance de tutelle[39]. La crise financière du Maroc, les difficultés économiques du Sénégal trouvent leur source, pour une large part, dans la fin de ces dépenses et plus spécialement des dépenses militaires. Parallèlement aux « dépenses de souveraineté», les « surprix » dont ont continué de bénéficier en France les produits tropicaux, ont été jusqu'à présent un appoint considérable à la vie des États africains ou malgache. Mais ces surprix vont s'amenuisant[40]. L'aide directe française s'était poursuivie. Ce n'est que depuis peu qu'en prend le relais une aide européenne malheureusement inférieure. La zone franc avait donné consistance aux monnaies. Dans certains États, l'appartenance à la zone franc tend à n'être que nominale et leurs monnaies s'effondrent (Tunisie, Maroc, notamment). Mais c'est un processus relativement nouveau. Sur tous ces plans, comme on le voit, l'indépendance économique est à ses débuts. Son bilan ne pourra être sérieusement établi que dans quelques années.

Les premiers effets, mais ce ne sont que de premiers effets, sont généralement de crise. N'en soyons pas surpris. Les ruptures du rythme économique, même quand elles préparent un avenir meilleur, sont douloureuses. Mais surtout on peut se demander si le problème de l'indépendance économique a été bien posé et si les États africains n'ont pas obéi avant tout à une métaphysique politique. A l'avoir posé comme une conséquence de l'indépendance politique, on en a congénitalement faussé les données. En effet, si on entend par indépendance économique la recherche de la prospérité plutôt qu'une autonomie autarciste, l'idée est juste et légitime. De même, si on tente d'éliminer des structures parasitaires. Mais on doit voir que finalement, même ainsi conçue, l'indépendance économique est beaucoup moins un objectif qu'un résultat. Les peuples qui auront atteint au développement la recueilleront par surcroît. Ce vers quoi ils tendent, c'est la prospérité. Deux faits le prouvent. D'une part la situation économique des peuples qui n'ont jamais été colonisés ou dont l'indépendance est ancienne n'apparaît pas plus enviable que celle des autres. D'autre part, le pays qui s'est le plus gardé de rechercher l'indépendance économique, qui au contraire s'est employé non seulement dans ses exportations mais dans ses importations à maintenir au maximum les échanges avec son ancienne métropole, la Côte d'Ivoire, est aujourd'hui, parce que le plus prospère, le plus près de bénéficier d'une économie vraiment autonome. La Côte d'Ivoire pâtit de bien des fragilités et elle n'a pas encore gagné la partie : elle n'en est pas moins, avec la Nigeria, l'État de l'Afrique de l'Ouest le mieux engagé sur la route qui mène à l'indépendance économique.

Un passif assez lourd

En fait, la recherche de l'indépendance économique, comme une fin plutôt que comme résultat, a entraîné des effets assez fâcheux pour le développement de l'Afrique, outre les amorces de crise auxquelles nous avons déjà fait allusion. On pourrait même parler de cette recherche comme d'une maladie de l'économie (les États européens s'en sont

[39] En 1963, la France a dépensé à ce titre 4 915 millions de francs.
[40] 1958-4959 : 115 CFA le Kg ; 1959-60 : 95 CFA le Kg ; 1960-63 : 80 CFA le Kg.

trouvés souvent atteints eux aussi) – une maladie qui a provoqué quelques proliférations cancéreuses, dont la plus redoutable a sans doute été la balkanisation. Sur les voies du progrès africain, celle-ci s'est présentée comme une structure de refus. La concurrence des projets, les édifications d'usines multiples quand une seule serait rentable ont fait fuir les investisseurs tandis que des entreprises marginales ou pires exigeaient des subventions pour survivre. On pourrait écrire l'histoire africaine de la guerre des raffineries et des cimenteries. Heureusement depuis peu – et le fait mérite d'être souligné - les États africains prennent conscience d'une interdépendance plus réelle que toutes les indépendances. C'est ainsi que l'Union Douanière et Économique d'Afrique Centrale, très nouvelle née, va assurer une certaine harmonisation entre les États d'ex-AEF et le Cameroun. De même, l'entente conclue entre la Côte d'Ivoire, le Niger et la Haute-Volta (le Dahomey s'y joindra-t-il ?), après des années de tergiversations et d'erreurs, devient une réalité. Elle évitera de coûteux doubles emplois. Mais une indépendance mal comprise a produit d'autres mauvais fruits. Elle a conduit certains États, notamment le Mali, l'Algérie et plus récemment le Maroc, à un dirigisme du commerce extérieur dont ils n'ont pas les possibilités en hommes. Le Rapport Jeanneney, à très juste titre, insiste sur la difficulté que suscite, pour les États en développement, la pénurie de cadres moyens. Le rôle de cette pénurie est tel qu'il provoque une sorte d'incompatibilité entre le socialisme (à moins qu'on ne donne à ce mot, comme souvent en Afrique, et notamment au Sénégal, un sens très particulier) et le développement. Le socialisme traditionnel charge des États tout neufs de responsabilités qui excèdent leurs possibilités administratives. À ce point de vue l'exemple de la Chine populaire est pernicieux, car les États africains qui prétendent appliquer ses méthodes commettent un contresens. Leurs dirigeants ne voient pas que leurs problèmes, à eux pays jeunes, et ceux d'une Chine à l'extrême retombée de son développement plurimillénaire, sont forts différents. La Chine, elle, jouit de tout un capital de travail et de main-d'œuvre exercée, mais mal employé par suite d'une anarchie soigneusement exploitée. Il suffisait d'une discipline gouvernementale et administrative pour que ce capital porte ses fruits. Dans la jeune Afrique, il reste à créer. Les solutions, dans les deux cas, ne peuvent être que différentes.

Mettons également au passif d'une volonté d'indépendance économique exercée au détriment du développement, certains accords de troc conclus à tout prix, sous le seul prétexte de diversifier le commerce extérieur. Les bases de tels accords étant difficiles à trouver, les Africains ont eu tendance à importer des biens de consommation qu'ils sont pourtant à même de produire, et ainsi à empêcher leur propre industrialisation ou à nuire au sort de leur industrie existante. Tel est le cas au Maroc où des articles textiles de grande série étant importés du bloc soviétique à prix de dumping, les tissages sont condamnés à diversifier les fabrications au détriment de la rentabilité. Malheureusement, en redressant une erreur on en commet parfois une autre en sens inverse. Ayant ainsi nui à leur industrie et constatant les dégâts, les mêmes États (nous retrouvons en effet le Maroc) recourent parallèlement et contradictoirement à un protectionnisme stérilisant vis-à-vis des pays autres que ceux avec lesquels ils se sont engagés par de tels accords.

Faire vivre décemment la totalité des habitants

Le Professeur René Gendarme, auteur non suspect de colonialisme, écrit dans son livre sur l'Économie de Madagascar : « Un pays n'est pas indépendant parce qu'il a un drapeau, un hymne national ou des ambassadeurs, il est indépendant quand il est capable de faire vivre décemment, seul, la totalité de ses habitants. » cette phrase devrait être méditée en Afrique. Une telle méditation contribuerait à la « décolonisation des mentalités » à laquelle le Président Senghor conviait naguère le peuple sénégalais. Décolonisation des mentalités, car il s'agit d'abord d'un effort des esprits pour voir, au-delà des slogans quand

même politiques, les nécessités concrètes du développement. Si on a, en Afrique, accordé trop de foi à des formules dirigistes, c'est par une pente de facilité intellectuelle. On y a vu des recettes qu'il suffisait d'appliquer. De même, on a cherché à copier trop servilement les pays développés, qui peuvent s'offrir le luxe de formules plus socialistes, au point de justifier cette phrase désabusée du Rapport Jeanneney : « Trop souvent l'indépendance nouvellement conquise des jeunes nations paraît être utilisée moins pour s'assurer un développement original que pour parfaire leur assimilation à la France... ».

*

**

Dans le cadre d'une étude aussi brève, point n'est question de tracer même les grandes lignes d'un développement générateur d'une véritable indépendance économique. Il y faudrait tout un livre. Indiquons seulement qu'il s'agirait avant tout de promouvoir un certain nombre d'actions susceptibles d'éclater les structures de refus. C'est en effet « un des traits de l'économie des sous-développés » que d'être « une économie bloquée ». Loin de rechercher l'autonomie pour elle-même, ces pays devraient tenter de se greffer sur des économies où ces structures de refus et ces blocages n'existent pas. Il s'agirait principalement de souscrire une série de conventions collectives d'association dont malheureusement la Convention de Yaoundé, par suite des tergiversations européennes, n'offre qu'une ébauche très incomplète, comme d'ailleurs, autre esquisse, la convention qui a créé l'UDIAC. Ces conventions, brisant les dangereuses frontières économiques, pourraient concerner notamment la répartition, entre les États signataires, de la charge et du bénéfice des aides, les régimes des investissements et la fiscalité des entreprises, une garantie mutuelle d'indemnisation des biens spoliés, enfin et surtout une organisation préférentielle des échanges.

C'est dans ce dernier domaine, malheureusement, que la Convention de Yaoundé s'avère insuffisante. Les Africains ont bien apporté en dot, à leurs associés européens, de très estimables préférences douanières et contingentaires. En contrepartie, ils n'ont pas recueilli, pour leurs produits agricoles, le régime privilégié qui eut été légitime, mais une aide prétendue à la diversification des cultures qui, pour quiconque connaît les obstacles techniques à cette diversification, apparaît une sorte d'indemnité temporaire. Il est regrettable qu'au moment où les Africains ont enfin vu clairement la nécessité salvatrice de créer des interdépendances, nos partenaires européens se soient, eux, dérobés.

Car il n'est d'autre indépendance économique que la prospérité, et une prospérité à laquelle les Africains n'atteindront que grâce à des actes de solidarité internationale.

Pour une renaissance africaine

4/2/1965

L'Afrique... Nos journaux ne nous en parlent que pour retracer des épisodes douloureux. Les luttes tribales donnent prétexte à photographies spectaculaires. Plus sanglants sont les événements, plus on insiste avec une commisération de mauvais aloi. Certes, les nouvelles qui nous viennent du continent africain ne sont pas toujours réconfortantes. Mais derrière ce pénible décor, tel qu'on nous le décrit avec trop de complaisance : on doit savoir discerner la grandeur morale de ce continent noir dont l'âme a toujours su se tourner vers le sacré. Les faubourgs se livrent à des rixes sanglantes, mais dans la pauvreté et l'humilité, le paysan gratte de sa houe une terre avare. Les chansons yéyé font résonner les guinguettes douteuses des ports, mais au village on récite toujours les

contes du terroir et la sagesse des morts, condensée en proverbes, gouverne toujours les vivants.

Continuité africaine

Et l'Afrique d'aujourd'hui, c'est cela : mélange presque inextricable du meilleur et du pire, le plus odieux des dépravations modernes conjugué avec le meilleur de la tradition. Le total est incohérent. L'Afrique est d'abord un continent troublé dans son âme et qui se cherche. Le choc de la colonisation, puis celui de la décolonisation se sont succédés, l'un et l'autre véritables chirurgies sociales. Sans doute les réactions de l'Afrique Noire à la décolonisation sont-elles d'autant plus viscérales que les excès de la colonisation ne s'y étaient que relativement peu exercés sous la forme de dépossessions matérielles. Certes on peut citer des exemples de telles dépossessions, et d'odieux, mais beaucoup plus rares que dans d'autres régions. La véritable frustration coloniale en Afrique fut d'ordre spirituel et culturel. Missionnaires et instituteurs laïcs ont rivalisé de générosité, mais aussi, trop souvent, de suffisance intellectuelle devant un monde dont ils ne soupçonnaient pas les richesses. Ils ignoraient quel trouble leur forme de rationalité apportait dans des esprits entraînés à toute autre logique. En même temps la coutume subissait le choc brutal du monde moderne. De ce choc elle sortait plus tyrannique par une défense instinctive de l'âme noire contre l'acculturation mais, en même temps, par une contagion quand même de l'Occident, détournée de son vrai sens. L'exemple le plus frappant est la dot. Dans la société traditionnelle, la dot de faible valeur (une chèvre ou quelques menus objets) était la contrepartie symbolique de la perte d'un de ses membres par le clan. Avec l'invasion de l'économie monétaire, elle est devenue une vraie rente de chair humaine avec pour conséquence l'accaparement des femmes par des vieillards riches, le proxénétisme et la prostitution. Les meilleures intentions des européens, elles-mêmes, ont souvent contribué à troubler la société africaine ou à paralyser une évolution qui eût pu être progressive. Le plus grand tort de la colonisation française en Afrique fut un paternalisme bienveillant. Nous nous sommes substitués aux responsabilités économiques des africains. Nous les avons guidés pas à pas. Nous les avons pris en charge. Nos tracteurs, et notre effort aussi, ont remplacé leur travail. Si bien que l'indépendance a trouvé un africain dont l'éthique tribale s'était, soit effritée, soit mercantilisée par la rencontre du monde moderne et qui, en même temps, collectivement encore plus qu'individuellement, opérait un transfert, au sens psychanalytique du terme, de ses responsabilités. L'Afrique indépendante est un continent orphelin.

De naissantes classes sociales

Nouvelle complexité qui a engendré des troubles et qui peut en engendrer d'encore plus graves par la suite, la société africaine, au tissu uniforme et serré, se fragmente : opposition entre villes et campagnes et, dans les villes, entre les naissantes classes sociales. La décolonisation a ses profiteurs, et ce vocable péjoratif est souvent mérité par ceux des membres de la nouvelle bourgeoisie africaine qui manient le vocabulaire le plus révolutionnaire et professent un orthodoxe marxisme. On essaie, avec raison, de donner mauvaise conscience au monde « nanti » en face de la misère du Tiers-Monde. Mais dans ce Tiers-Monde, comment ne pas stigmatiser les ministres à belles villas, qui, en quelques semaines d'un travail souvent peu effectif, gagnent plus qu'un paysan, son frère, pendant plusieurs années de sa vie, tout en se rassurant l'âme par de beaux propos sur l'austérité, tenus entre deux whiskies ! Certes, de plus en plus, de jeunes hauts-fonctionnaires réagissent et l'insolence d'un certain luxe n'aura qu'un temps. Malheureusement, dans cette classe quand même exploiteuse, les meilleurs ne voient trop souvent le bien de l'Afrique

qu'à travers les lunettes européennes chaussées au Quartier Latin. Leur ignorance de la véritable Afrique, de ses qualités et de ses vertus est tragique, même, bien souvent, quand ils dissertent – très à l'Occidentale – de négritude et d'africanité.

Mais voici le plus douloureux de notre Afrique : les faubourgs. A quoi bon décrire leurs promiscuités, avec leurs dégradations et ce milieu de la sursexualisation où les enfants n'attendent même pas la puberté pour jouer leur rôle ! Rappelons seulement que sur cent mille habitants des faubourgs de Brazzaville, il n'en est même pas six mille à vivre d'un métier avouable. Masses misérables ayant perdu leur éthique tribale sans accéder à une morale.

Les campagnes que désertent les jeunes, souffrent aussi du choc de l'Occident. Leur âme est blessée. Les Traditions du Terroir s'effritent, mais en survivent, comme des proliférations cancéreuses des superstitions et des sorcelleries. Les buildings des villes se profilent à l'horizon des rêves, comme des mirages, entraînant le dégoût d'une vie quotidienne moins malheureuse pourtant, bien souvent, que celle de villes.

Les illusions des mots magiques

Le tableau paraîtra sévère. Je supplie mes frères africains de ne pas s'en offusquer ou s'en froisser, non tant parce qu'ils ne portent pas la plus lourde responsabilité de cet état de fait, mais parce que l'Afrique n'atteindra vraiment à son destin providentiel qu'en prenant pleinement conscience de ses déficiences et des ses difficultés. Tout le monde ment aux africains, par racisme inversé, mais racisme quand même, on les flatte et on les flagorne. Ils s'y laissent prendre, et au lieu d'aller vers le progrès que permet une conscience claire des problèmes, on les endort avec l'opium de mots sonores. Les uns, du côté capitaliste, ne veulent surtout pas que cesse un état de chose qui par son caractère trouble, doublé des facilités de la concussion, permet d'appréciables profits. Les autres ont inventé un mot magique dont le seul prononcer (et combien on le prononce, ce mot), sauvera l'Afrique : le SOCIALISME. Il est vrai qu'on le flanque d'épithètes qui achèvent de vider de son vrai sens un mot en soi-même déjà très vague.

Or ce terme présente déjà en soi le grave danger d'être un alibi. Il dispense de penser et de réfléchir. Il évoque les formules par lesquelles l'enchanteur change en rubis et en saphir les vils cailloux de la route. Je ne me risquerai pas à donner une définition du mot Socialisme, ni à porter sur les régimes qui s'en inspirent un jugement de valeur. Je remarque que dans les pays scandinaves, le socialisme a permis un épanouissement de l'homme. Mais je remarque aussi qu'un système économique aussi interventionniste suppose une triple condition qui justement fait défaut aux peuples qui veulent sortir de l'ornière du sous-développement : une administration tout à la fois nombreuse, honnête et compétente. Qu'une de ces qualités fasse défaut et le dirigisme mène à l'abîme. Karl Marx l'avait bien compris, qui place le socialisme en ultime étape du développement industriel.

Sans doute évoquera-t-on l'exemple chinois. Je ne connais pas la Chine Populaire et m'abstiendrai de dire si elle est un échec ou une réussite. Mais je crois qu'on doit être prudent quand on évoque l'exemple chinois. La Chine n'était pas un pays neuf, mais à l'extrême retombée d'un développement pluri-millénaire. Elle possédait le plus extraordinaire capital de travail humain, la plus merveilleuse adresse artisanale, l'intelligence dialectique la plus aiguë. Son sens de l'effort et de l'épargne laissait derrière lui celui de l'Occident. Tout en témoigne, et jusqu'à l'odeur de fiente humaine des campagnes chinoises... En fait la Chine n'était pas un pays dont d'intimes structures de refus entravaient le développement, mais un pays possédant tous les atouts de ce développement dont un régime impuissant paralysait l'essor. Les données africaines du problème sont totalement différentes.

Je viens, je le répète, de prononcer un diagnostic assez sévère. Il n'a d'intérêt que s'il peut amener les jeunes hommes d'Afrique à réagir et à prendre en main le destin de leur pays, à le dégager de ses entraves. Je les en supplie : qu'ils ne s'en offusquent pas. Quand je parle de l'Afrique, je ne le fais pas en étranger. La chaleur humaine du Continent noir, ce don de communication que seuls possèdent les africains, cette vitalité et comme ce vitalisme de leur âme, un sens religieux inné tel que je n'ai jamais senti le Sacré aussi près et aussi perceptible qu'en certains soirs de brousse, tout cela fait qu'au bout de trois mois en France je me sens comme un exilé. Je parle donc en membre de la famille.

Réforme morale d'abord

Mais si justement nous voulons que notre Continent d'Afrique rattrape le retard que lui a imposé l'Histoire, nous devons d'abord pour lui une réforme morale – oui, même pour un résultat économique. Je suis convaincu que le récent code civil de Côte d'Ivoire, en luttant avec prudence contre la polygamie, l'infériorité de la femme, la pratique mercantile de la dot, est une révolution économique plus certaine et profonde que les gratte-ciels et les usines d'Abidjan. Ceux-ci, si n'intervient une réforme morale, dans une génération, ne seront plus que des ruines. Même du point de vue de la lutte contre le sous-développement, la première urgence est que se constituent de vrais foyers. Cette réforme vaut pour toutes les classes de la société, depuis les ministres qui seraient plus efficaces s'ils entretenaient moins de maîtresses, jusqu'aux ouvriers dont le rendement s'accroîtrait si moins ardentes étaient leurs nuits, jusqu'au paysan de la brousse. La première conquête de l'Afrique sur elle-même doit être la chasteté conjugale. Car l'instabilité douloureuse qui caractérise un continent traumatisé par le choc trop brusque du monde moderne, ne sera guérie que par le pouvoir de paix et d'ordre qui est le charisme des vrais foyers. Je pense que le principal effort missionnaire dans l'Afrique d'aujourd'hui doit être lié au sacrement de mariage, qu'on agisse auprès des européens du lieu (qu'on a parfois trop négligé spirituellement en oubliant leur pouvoir multiplicateur pour le bien comme pour le mal), qu'on agisse auprès de ceux qu'on appelle du nom odieux d' « évolués », qu'on agisse auprès des masses urbaines si sensibles à l'exemple de tout foyer religieusement uni comme auprès des masses rurales. Il existe de mystérieuses correspondances entre les fautes et les grâces. L'Afrique, continent sexuellement obsédé, peut trouver dans le mariage la clef de sa renaissance.

Réforme rurale aussi

Et puisqu'on me demande mon témoignage, je dirai qu'à mon sens la résurrection de l'Afrique et son développement passent non par de fumantes cheminées d'usines, mais par un relèvement en priorité des campagnes. L'effort du missionnaire y trouve sa place, car plus qu'aux grands travaux spectaculaires il conviendra de recourir à toute une série de « micro-réalisations » (tels que les ports, barrages de retenue) à l'échelle du village. Mais surtout, il faut que cette série d'entreprises soient collectives pour redonner son sens et son but au village, et partant son âme. Dès lors qu'elle se modèlera sur le village et la tribu, la coopérative pourra contribuer efficacement au développement africain en même temps qu'être le support d'une action spirituelle. Je serais tenté d'écrire qu'il faut en orienter et en baptiser les travaux.

Alors, face à ces villages humblement restaurés, et dont les gouvernements n'ont pour la plupart qu'un souci épisodique (en période électorale) et surtout verbal, une industrie pourra naître, et il nous appartient, à nous chrétiens, d'en faire connaître les orientations nécessaires. Plutôt que de vouloir monter des cimenteries en terrain impropre, ou des raffineries de pétrole puérilement concurrentielles, ce sont des industries agricoles, aval de cette renaissance du village, qui méritent la priorité. Je pense à des actions comme

celles de la SATEC et de la SEDIAC. Ces industries agricoles contribueront encore à la résurrection du village. Bien entendu, et parallèlement, on ne devra pas négliger les industries d'extrême aval, telles que la chaussure, la bonneterie ou la confection, qui contribuent à réduire la charge des importations et, en outre, ont presque toujours l'avantage de créer le maximum d'emploi par rapport au capital investi.

*

**

Action temporelle, certes. Mais il nous faut rappeler que le Christ a guéri les corps et qu'il a multiplié les pains et les poissons pour la nourriture des foules. Le christianisme n'est aucunement une doctrine économique. Il ne détient pas des recettes de développement. Mais l'amour, parce qu'il est une méthode de connaissance permet de discerner les vrais remèdes aux maux des hommes. Il ne peut pas ne pas contribuer même à l'évolution économique, puisqu'il est promotion humaine. Toute âme qui s'élève élève le monde, non pas seulement dans un sens abstrait et désincarné, mais en faisant des hommes de meilleurs ouvriers de la terre. Parallèlement, en enseignant le travail et en développant parmi ces peuples malheureux un mieux-être, on accomplit un travail de pré-christianisation. Nous n'avons pas fini de méditer et de vivre le mystère de l'Incarnation.

Les charognards

La Croix 11/3/1965

A chaque périple africain, je retrouve les mêmes vautours. Une race de financiers sans crédit et d'industriels sans entreprise se sont jetés sur ce continent. Leur nationalité varie, mais une sorte de parenté les lie. Dans leur Tergal avantageux, sanglés par la cravate de rigueur, ils finissent par se ressembler. Jaunes de nourritures trop riche, ils appellent l'apostrophe d'Isaïe sur les accapareurs de son temps : « Ils engraissent et ils reluisent ».

Hélas ! Qu'un de ces hommes passe sa carte couverte de titres comme un placard d'homme-sandwich, qu'il fasse scintiller le brillant de son petit doigt sous les yeux d'un chef de cabinet, il est reçu par le Ministre, il est accueilli par le Chef d'État. Pourtant, déjà, combien se sont présentés de ces créateurs d'industries qui n'étaient que bradeurs de vieilles machines et fourgonneurs d'usines en délabrement ! Une version moderne, mais toujours clinquante, de vendeurs d'orviétans s'est répandue par le monde. Elle s'abat sur l'Afrique comme ces corbeaux bicolores sur les charognes.

Heureusement la plupart des propositions avortent avant de trop graves dégâts : mais elles retardent l'adoption de projets sérieux. Elles font paraître mesquins, les devis où on a tenu compte de la rentabilité. Les nécessaires études de marché font figures de manœuvres dilatoires. À la fin, le bon sens prévaut : mais que de temps perdu sur le chemin du développement ! Si je ne craignais de froisser ceux de mes amis africains qui sont tombés dans ces pièges et ont ainsi retardé l'essor de leur pays, je citerais bien des exemples.

Ne faisons pourtant pas les fiers. Mon enfance a connu les Stavitski et les Marthe Hanau. Chaque jour notre journal nous apprend un nouveau scandale immobilier. Les escrocs trouvent aussi chez nous des victimes. En outre, parmi les requins des eaux africaines, si j'en connais de chinois, de tchèques ou d'américains, j'en connais aussi de français. Pourtant les erreurs de nos amis africains ont eu souvent pour cause une crainte du néo-colonialisme qui les a détournés d'entendre les avertissements discrets de nos ambassades ou de nos missions de coopération. Ils nourrissent l'illusion que les français considèrent l'investissement en Afrique comme leur privilège propre. Ils redoutent je ne sais quel « esprit de chasse gardée ». qu'un tel esprit se soit parfois manifesté est possible et

même probable. Mais en règle générale, pour des raisons que je ne vois aucune nécessité de cacher, les plus sérieux parmi les investisseurs français recherchent l'aide et l'appui des capitalistes étrangers : ces investisseurs français ont bien besoin de garder sur place, dans notre France de marasme, le maximum de moyens financiers : nous avons appris qu'en cas de spoliation, mieux valait plusieurs ambassadeurs à protester que le seul représentant de notre pays ; les risques de l'industrialisation africaine sont assez sérieux pour qu'on désire les partager. La crainte du néo-colonialisme n'appartient-elle pas à l'encombrant arsenal des idées toutes faites ?

Certes, on ne peut éditer à l'usage des gouvernements africains un bottin international des hommes d'affaires consciencieux. Ils ont d'autres moyens de s'informer : qu'ils en usent ! Chaque projet avorté, chaque monopole concédé à des aventuriers (certains l'ont même été par vote parlementaire!), chaque entreprise mal étudiée loin de concourir au progrès le retarde. C'est en Afrique que j'écris ces lignes : j'ai de mon propos l'illustration sous les yeux.

La vraie révolution africaine

La Croix 11/3/1965

Un soir parmi d'autres, au bord du Chari. Je me penche sur l'immense fleuve d'incandescence où les pique-bœufs avant de se percher pour la nuit jettent un dernier éclat blanc. Bientôt les relaieront de leur vol lourd les énormes chauves-souris. Puis traînera le crépuscule tropical, beaucoup plus long qu'on ne le dit dans les livres, dans lequel glissent des pirogues lentes et silencieuses, un pêcheur debout en figure de proue.

Heure un peu vide où toutes les questions montent à l'esprit. Qu'est venu apporter ici l'Occident, qu'a-t-il apporté plutôt (car il est venu sans vrai but, poussé par sa propre fièvre) ? Le christianisme ? Bien peu, même si carène inversée de haut bord et de grand lignage la Cathédrale de Fort-Lamy semble entraîner l'Afrique dans sa prière. Une pensée ? Moins encore. Nous avons déversé le scientisme un peu borné du XX^{ème} siècle commençant. On nous le récite. On le débite comme une leçon et le recopie comme une recette.

Finalement, ce que nous avons apporté, c'est le goût d'agir. Le goût ? Je sais bien : dormir à l'ombre du manguier est meilleur, comme revendre à l'unité un paquet de cigarettes pour qu'en fructifie le capital. Pourtant, dans cette Afrique, sont venues avec nous la nécessité d'agir et parfois même son ivresse. Qu'importe si pour ce ministre cette action est avant tout bavardage ! qu'importe s'il confond avec elle la manie de sauter d'un avion à l'autre ! Il veut quand même que la terre se transforme et que la main humaine la marque. L'Occident n'a pas enseigné la pensée, mais l'action. Orgueil prométhéen, ces usines parfois un peu utiles et souvent coûteuses ? Oui, sans doute... Découverte pourtant que l'homme ne subit pas le monde, mais le forge. Profonde et spirituelle, mais étreinte de peurs aussi, l'Afrique vivait avec la nature dans une sorte de neutralité malveillante. Elle a entendu enfin, par nos voix trop souvent impies, le Commandement : « Emplissez la terre et soumettez-là ».

L'Afrique se cherche. Elle tâtonne. Les Cassandre ne manquent pas pour en prédire les échecs. Ceux-ci se multiplieront sans doute, et bien des constructions vaniteuses ne laisseront même pas de ruines. Pourtant l'Afrique ne s'endormira plus. Elle aussi, elle travaille à cette terre neuve que les hommes ont à pétrir. On nous parlera de révolutions, de massacres... Quelque chose cependant qu'on baptise d'un tas de mots en « isme », mais qui n'a pas encore son vrai nom, la pénètre : le sens en est que l'homme, sur ce sol ingrat comme ailleurs, est fait pour dominer la création. L'Afrique connaîtra encore bien des

désordres, mais, ce quelque chose, elle ne l'oubliera plus. Aucun retour en arrière n'est possible.

Le Cameroun est en passe de devenir le premier État de l'Afrique francophone

18/3/1965

Le Cameroun est en passe de devenir le premier État de l'Afrique francophone. On peut estimer son succès plus profond et plus sûr que celui de la Côte d'Ivoire. Quel succès pour son Président, M. Ahidjo, quand on se reporte à cinq ans en arrière où le pays était en pleine guerre civile et où l'insécurité la plus grande régnait aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

C'est dire que le triomphe du Président Ahidjo aux élections présidentielles doit être considéré comme le triomphe même à la fois de l'Occident et le triomphe de la paix en Afrique. Le Cameroun est la véritable plaque tournante de l'Afrique, son nœud géopolitique essentiel. Tout ce qui s'y produit a ses répercussions aussi bien en Afrique Orientale qu'en Afrique Centrale. C'est pourquoi ce fut le lieu de la première offensive communiste, heureusement avortée grâce à Ahidjo. Celui-ci, en affermissant son pouvoir peut contribuer à améliorer la situation des deux Congos, presque aussi inquiétants l'une que l'autre.

Au Cameroun, le terrorisme est fini. On circule en paix partout, avec le seul risque d'un banditisme, dans la région Mongo, qui n'a rien de politique mais est le fait d'anciens maquisards qui ont pris goût à leur vie aventureuse.

Cela dit, nous ne devons quand même pas peindre la situation entièrement en rose. On peut faire fond sur le Cameroun, mais il comporte des éléments de faiblesse. Les voici tels qu'au cours de ce voyage ils nous ont été décrits par une personnalité autochtone dont nous devons taire le nom : « la plus grande faiblesse est la résistance larvée du Cameroun Occidental (ci devant britannique). Elle tient en partie en la personne de son Président, M. Funcha, sur lequel beaucoup de réserves sont à émettre. Elle tient aussi à l'action de sape de certains agents anglais dans le Gouvernement de Londres – plus conscient de maintenir la paix dans cette région qu'aigri de sa défaite politique (le choix fait par le Cameroun britannique de rallier le Cameroun français plutôt que le Nigeria) – n'est peut-être que peu au courant. C'est un fait pourtant qu'alors que sa Majesté n'entretenait dans sa colonie que deux cent dix fonctionnaires, elle y a envoyé deux cent soixante et onze agents de coopération ! En même temps, sans attendre que le Cameroun Occidental soit vraiment intégré à la zone franc, elle a fait cesser les préférences impériales. Le Président Ahidjo est donc obligé à de grands ménagements vis-à-vis de « l'Oriental » et de faire de nombreuses concessions à la race bamiléké qui se trouve à cheval sur la frontière entre les deux Camerouns. C'est ainsi, qu'en dépit de pertes de recettes fiscales et de perturbations économiques, il ferme les yeux sur la fraude douanière qui est devenue la principale industrie du Cameroun Occidental, la seule presque, avec la culture de la banane, car il est très en retard économiquement sur le Cameroun précédemment français ».

Mais une autre personnalité dont je dois aussi taire le nom, m'a révélé deux autres points de faiblesse. Selon elle « en dépit des apparences, un certain irrédentisme subsiste dans l'ancien département Nzong et Sanaga. Le Président Ahidjo a eu un trait de génie en sachant se réconcilier avec les deux hommes les plus influents de la région, Mgr Zoa, Archevêque de Yaoundé et Mgr Etoga, Évêque de M'Balmayo (cette région est entièrement convertie au catholicisme). Les brouilles avaient d'ailleurs été créées et entretenues par des pêcheurs en eau trouble. Mais une agitation sourde est entretenue par la femme de

l'adversaire actuellement neutralisé d'Ahidjo, Mme M'Bida. Elle est l'âme et le moteur d'une résistance qui, sans aboutir, a quelque chose d'irritant pour le Gouvernement camerounais »

« L'autre faiblesse, a poursuivi mon interlocuteur, vient des lamibés (roitelets musulmans du Nord), qui, bien que Ahidjo soit musulman, lui reprochent de n'être pas entièrement de race noble, mais que surtout « travaille » la RAU. À son tour Nasser a compris l'importance stratégique du Cameroun et, dans sa politique nouvelle de pénétration en Afrique grâce à l'Islam, il excite le mécontentement de principicules auxquels le Gouvernement Ahidjo ne permet plus de pressurer les populations et de refouler vers les montagnes les païens kirdis (on murmure au surplus que la mère du Président Ahidjo était une kirdi).

De ces propos, il résulte que la situation politique du Cameroun est saine et sûre, mais que les intrigues de certains services secrets britanniques, à demi désavoués par leur Gouvernement, et surtout celles de Nasser font qu'il faut au moins le véritable génie politique qu'à su jusqu'à présent montrer le Président Ahidjo pour que continue de régner la paix rétablie et pour qu'elle rayonne alentour.

*

**

D'autant plus que la situation économique est médiocre. Non pas la situation industrielle, qui est florissante. Toutes les usines gagnent de l'argent. En outre, les groupes français et allemands qui s'affrontaient ont su comprendre que leur intérêt était de s'associer. Les successives colonisations allemande et française ont laissé des souvenirs variables, mais dans des régions différentes. Le rapprochement franco-allemand, conjuguant des courants qui pourraient se contrarier, s'il continue de se matérialiser dans les faits par une collaboration des investisseurs, peut contribuer à la paix et à la prospérité du Cameroun.

Au contraire, la situation agricole et la situation commerciale ne sont pas très bonnes. Le Cameroun a accepté de supporter la charge du stockage du cacao, ce qui est trop lourd pour lui. Le café (le Cameroun produit pourtant de l'Arabica) se vend mal. La commercialisation des produits agricoles, surtout, a été troublée par des essais de coopératives qui ont tous échoué. Le Président Ahidjo a eu le courage de faire machine arrière. Mais les circuits restent quand même perturbés.

De même, on assiste à une évolution du commerce telle que quiconque s'intéresse à l'exportation devrait entreprendre le voyage du Cameroun. De nouvelles structures sont en train de naître, et si l'effet immédiat apparaît un effet de crise, l'avenir appartient à ceux qui sauront déceler à temps les nouveaux courants. Les Grandes Compagnies traditionnelles sont en régression. Les entretiens que nous avons eu avec leurs dirigeants trahissent leur découragement. Le magasin polyvalent du « grec » est en pleine déconfiture. Par contre prospèrent :

1/ les magasins de type moderne et alléchant, type « prisunic »,

2/ les magasins spécialisés dans une catégorie d'articles.

Enfin, et tel est le fait capital, on voit poindre avec les bamilékés, que l'ancien ministre de l'économie, leur frère de race, a honteusement favorisés, une catégorie nouvelle : le commerçant proprement africain. Celui-ci n'est pas encore au point. Il n'a pas encore le sens de la propriété commerciale, mais il monte. Pour quiconque veut exporter vers le Cameroun, une exploration de ce secteur est à entreprendre.

Nous avons énuméré les faiblesses du Cameroun. Mais en somme elles soulignent une réussite qui, pour l'Afrique, est éclatante. Plus encore que la Côte d'Ivoire, c'est le pays de l'avenir.

*

**

Nous n'en pourrons dire autant du Tchad que les récents « complots » (vrais ou prétendus), les épurations, les exécutions, les exils ont beaucoup secoué. Ceux qui approchent son Président, M. Tombalbaye, ont le sentiment qu'il en prend conscience mais qu'en même temps il est talonné par les divisions internes d'un pays dont les musulmans (45% de la population) regardent terriblement vers le Soudan, la RAU, voire la Libye. La contrebande est souvent, en Afrique, le signe et le véhicule des influences politiques. Or, la contrebande se fait en provenance de ce pays, par camions à travers le désert. Comme me le disait avec humour un haut fonctionnaire tchadien : « Il y a parfois de la politique assise sur le siège ».

La situation économique n'est pas brillante non plus. La crise de l'industrie cotonnière, qui sévit en Europe, aura ses répercussions sur un pays dont les plantations de coton sont la principale richesse. Le départ de l'armée française d'Afrique est une double catastrophe financière. Elle dépensait beaucoup au Tchad qui était un de ses principaux points de stationnement (selon un de ses proches, le Président Tombalbaye en réclamant ce départ pensait rencontrer une résistance et, tout en conservant l'armée, obtenir une compensation financière supplémentaire à sa présence. Inutile de dire qu'il est totalement impossible de vérifier la vérité de ce propos). Surtout, un peu partout en Afrique, cette armée « française » était composée de mossis (voltaïques) et de saras (tchadiens) dont les soldes étaient une des grandes ressources de leurs pays respectifs. Voilà de l'argent qui en rentre plus.

Voilà la situation que la RAU travaille à force – l'influence chinoise est nulle, l'influence russe inexistante. L'influence française sporadique, avec des alternatives de baisers Lamourette et de brouilles dans le style de Marivaux. Mais l'influence de Nasser s'infiltre, contre laquelle le Président Tombalbaye, représentant du sud non musulman (personnellement il est protestant tout en faisant élever ses enfants dans la religion catholique) apparaît le meilleur rempart, mais un rempart un peu déconcertant. Il est très habile, me disait un de ses conseillers, « il pousse jusqu'au génie l'art de diviser ses adversaires ». Mais un autre lui reprochait des excès de susceptibilité capables de le porter à des erreurs.

On peut terminer pourtant sur une note optimiste. En premier lieu, le fait que le Gouvernement voie tout le danger de l'influence nassérienne est une garantie. D'autre part, vis-à-vis de l'Occident (de la France, mais de toute l'Europe qu'il « mettait dans le même sac »), M. Tombalbaye se montre beaucoup plus prêt à collaborer contre ce qu'il sent bien être l'ennemi commun.

Quatre escales africaines

24/5/1965

Sénégal

Pour quiconque se rend en Afrique Noire francophone, une constatation s'impose : la décolonisation se paie et même elle coûte cher à ceux qui en bénéficient. Les conséquences en ont jusqu'ici été voilées par l'effort particulier accompli par la France en faveur de ses anciennes colonies. Cet effort diminue d'année en année, si bien que le Président Senghor a pu me dire : « Nous avions connu les joies de l'indépendance, nous en connaissons à présent les amertumes. » Ce propos, en forme d'avertissement, il l'a également tenu au nouveau Président de la Gambie en lui expliquant qu'était fini pour cet étrange pays en doigt de gant, le temps où la fraude douanière suppléait aux autres

ressources et qu'il allait devoir, lui aussi, créer une fiscalité avec tout ce que cela implique d'impopularités et de désagréments.

Ce mot désabusé du Président Senghor a pour cause la situation de marasme économique et de malaise syndical de son pays. De fait, le Sénégal donne une impression de retombée au fur et à mesure que cesse de le soutenir l'aide française. Le retrait des troupes françaises, que « je n'avais pas demandé » m'a dit Senghor, la disparition du surprix de l'arachide : double injonction de richesse aujourd'hui tarie. Le Président n'en accuse pas la France, mais la CEE contre laquelle il exhale une vive amertume considérant que la Convention de Yaoundé a été pour les États associés une sorte de marché de dupe.

« Nous avons quatre ans très difficiles et il faut qu'on nous aide » dit le Président. De fait, le Sénégal a besoin, à coup sûr, d'une aide extérieure pour doubler le cap où il se trouve engagé. Il s'agit pour lui de revenir à un étiage économique normal, alors que la colonisation lui avait permis de vivre au-dessus de ses moyens et que les premières années de l'indépendance ont encore accru ses dépenses (armée, diplomatie, etc...). N'a-t-il pas actuellement 35 000 fonctionnaires, pour un pays pauvre de 2 500 000 habitants ? Mais un retour à l'étiage normal ne se fait pas sans à-coups. Le régime lui-même peut en pâtir, non qu'on ait à redouter les forces syndicales. Celles-ci ne seront jamais les arbitres en Afrique, sauf quand la Chine les prend en main ou quand l'armée les appuie. Mais j'ai prononcé le mot d'armée : voici le véritable arbitre dans l'Afrique d'aujourd'hui.

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire apporte une illustration a contrario des propos que je viens de tenir, car la Côte d'Ivoire n'a pas encore connu les amertumes de l'indépendance. Elle a su l'acquérir avec ses dorures et ses girandoles mais sans en acquitter le prix. Qui la gouverne, en effet, sous la férule du Président Houphouët-Boigny ? Un tout puissant Ministre des Finances et de l'Économie qui, ancien Gouverneur de la France d'Outre-Mer, a bâti jadis à Paris le Premier plan quadriennal de la République Française, M. Saller. Gouverneur de la France d'Outre-Mer est aussi le Directeur de Cabinet du Président Houphouët-Boigny, M. Nairey. Le secrétaire Général du Gouvernement, M. Belkiri, est Préfet de la République Française. Le Président de la Cour Suprême, M. boni, est un ivoirien authentique, mais en France il avait atteint dans la magistrature le grade très élevé de Procureur Général de la République. Ajoutons une pléiade de conseillers techniques français qui forment progressivement une élite de jeunes fonctionnaires africains. Tant que vivra le président Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire ne connaîtra pas les amertumes de l'indépendance. Le réalisme des Baoulés l'en a préservée.

Le tableau est-il pourtant sans ombre ? Ici, l'armée et sa capacité de pronunciamiento sont moins à craindre qu'ailleurs car le Président Houphouët-Boigny, en vieux routier de la politique formé à Paris, a su diviser ces forces entre sa propre tribu, les Baoulés, et des étrangers, les Mossis de Haute-Volta. Ainsi en jouant des uns et des autres, voire des uns contre les autres, est-il mieux qu'ailleurs préservé d'un coup d'État militaire. Par contre, la fragilité du régime réside dans cette Économie même qu'on vante comme la grande réussite. En premier lieu, la Côte d'Ivoire est encore trop subordonnée à la monoculture du café. En second lieu, son secteur moderne se cantonne trop exclusivement aux entreprises d'extrême aval. L'économie ivoirienne prend trop la figure d'une croûte à la surface du pays. Autre fragilité : M. Saller est aussi détesté dans le pays que Richelieu ou Mazarin dans la France du XVIIème Siècle. Les Ministres ne se gênent pas pour exhaler leur haine contre lui, les fonctionnaires non plus. Un tel flot de haine constitue une permanente menace.

Lomé

Un petit pays qui, à force de subir des colonisations successives, n'a jamais ni bénéficié ni pâti de la colonisation, tel peut apparaître le Togo. Sur le golfe du Benin, Lomé, cette capitale d'opérette, somnole sous les cocotiers. La vie politique, elle aussi, tient de l'opérette, ou plutôt de la comédie bourgeoise. Les partis politiques nouent des intrigues qui rappellent les imbroglios de Marivaux, sous le regard bienveillant du Président Grunitsky dont ses Ministres m'ont tous répété « qu'il était trop bon. » Lui-même s'est plaint à moi de « multiplier les comités de conciliation entre les partis qui soutiennent (?) son gouvernement sans parvenir à rien concilier ». Les deux représentants, au sein du Gouvernement, de la très extrémiste « Juvento » lui donnent un mal tout particulier, l'invitant par exemple à reconnaître la Chine Populaire, comme l'a fait le Dahomey à qui M. Grunitsky ne le pardonne pas en menaçant d'une agitation syndicale d'ailleurs impossible dans un pays où la plus récente manifestation syndicaliste n'a pas réuni quatre vingt personnes. Malgré tout, ce pays vit de ses deux richesses : le phosphate et la contrebande douanière exercée au détriment de ses voisins.

Celle-ci pourtant est en crise, et le pays en subit le contrecoup. Le Ghana, déversoir habituel de cette contrebande, n'a plus d'argent pour payer. Le cours de la livre ghanéenne s'effondre chaque jour. Lors de mon bref passage, je l'ai vue baisser de quatorze points. Ainsi se révèle au Togo la fragilité d'une économie basée sur quelque chose d'aussi artificiel que la fraude.

Le Président Grunitsky cherche à remédier à cette fragilité économique. Malheureusement, il est beaucoup plus desservi que servi, dans cet effort, par une fâcheuse rivalité germano-française. Alors que partout ailleurs en Afrique francophone, et notamment au Cameroun, capitaux français et capitaux allemands collaborent et procèdent à des investissements vraiment européens, on a l'impression qu'au Togo l'Ambassade de France, qui « en remet » sur chaque foucade du Général de Gaulle, vit dans une perpétuelle jalousie de l'Ambassade allemande. Au contraire, son flirt avec l'Ambassade des Soviets est outrancier, et s'étale en photo sur la première page du journal. Parallèlement, du côté allemand, on commet de graves imprudences en attribuant une valeur à des hommes aussi inconsistants que le Vice-Président de la République, M. Meatchi, et en le soutenant dans ses ambitions, au surplus sans chance de succès, de remplacer le Président Grunitsky. Le vide du personnage réserve de pénibles surprises à ceux qui fondent sur lui un espoir, et cela d'autant plus que M. Meatchi ne peut nourrir l'espoir, pour le moment, d'obtenir l'appui de l'armée qui, au Togo comme ailleurs, apparaît le véritable arbitre d'une situation politique complexe.

Même sur le plan économique, l'absurde rivalité des deux grandes Puissances européennes comporte de néfastes conséquences, entraînant des investissements imprudents parce que mal garantis. Tout ceci est dommage car le Togo est un pays sage. Le bon sens du Président Grunitsky pare et contrebalance ce que d'autres éléments ont parfois de trop turbulent. Ce pays pratique une politique étrangère de sagesse, recherchant l'accord avec la Côte d'Ivoire contre le farfelu Président du Ghana, M. N'Krumah, et contre la politique pro-chinoise du Dahomey, politique dont nous allons parler dans un instant.

Cotonou

Car passer du Togo au Dahomey, c'est passer de la sagesse à la folie. Quelques chiffres vont suffire à illustrer mon propos. Par simple le jeu d'un non règlement des chèques postaux, le Dahomey est parvenu à accumuler vis-à-vis de la France six milliards CFA de dettes. Le revenu national a baissé de 15 à 20% depuis l'indépendance. En 1964, le pays a vécu sur une avance française de 5 300 millions CFA. Toutes les productions sont en baisse

et notamment celle du palmiste, une des seules ressources du pays. La balance des paiements qui, ces dernières années, n'était couverte qu'à 43% ne l'est plus qu'à 38%. 65% du budget sont mangés par les traitements des fonctionnaires qui, en trois ans, sont passés de 6 000 à 12 500 (tout cela pour 2 200 000 habitants quand même sous-administrés). La brousse dans sa misère est comme anesthésiée et abrutie. Elle ne réagit plus. On vit dans une situation ubuesque : pendant qu'il y a à Paris en exercice 45 médecins dahoméens, on importe des médecins français au titre de l'assistance technique.

La politique est la principale cause de cette situation de catastrophe où les fonctionnaires ne sont payés que dans la mesure où l'Ambassade de France comble le déficit à chaque fin de mois. Cette politique, bien entendu, est accompagnée de concussion mais d'une concussion si généralisée qu'elle en cesse d'être vraiment rentable. Les circuits d'une contrebande qui – dans un pays où les recettes douanières sont la principale ressource budgétaire – est si forte qu'elle diminue de moitié les droits normalement perçus (3 milliards CFA au lieu de 6) aboutissent tous, à travers les fameuses « revendeuses », c'est-à-dire les négociantes cette région matriarcale, à quelque haute personnalité politique. Bien mieux, circule, m'a-t-on dit de bonne source, dans toute la ville, la photocopie du chèque sur la NNCI par lequel les Chinois de Pékin auraient payé au Président Apithy leur reconnaissance et leur installation avec un drapeau flottant au centre même de la ville. Ce chèque se monte à 20 millions CFA, les consciences dahoméennes ne sont décidément pas chères. On joue une sorte de drôle de petit jeu de cache-cache entre hommes politiques, et chaque matin chacun se demande si le Gouvernement est encore debout. M. Maga, contre lequel on n'a relevé que des charges insignifiantes, va bientôt sortir de prison pour reprendre sa place au Gouvernement tandis qu'iront sans doute faire un stage dans sa geôle ceux qui l'y avaient plongé. Tout cela se pratique avec une certaine bonhomie. Comme on pressait le Premier Ministre, M. Ahomadegbe de faire payer leur patente aux fameuses « revendeuses » (les négociantes en tissus), il a eu ce mot désarmant : « Mais comment voulez-vous que je l'obtienne, puisque ma femme elle-même ne paie pas patente ? »

Si vous avez de l'argent ne le placez pas au Dahomey ! Ce pays est un des plus navrants de l'Afrique et d'autant plus navrant qu'il possède une richesse exceptionnelle : une élite très nombreuse. Mais si le Dahoméen bien encadré dans un pays étranger est un excellent fonctionnaire ou employé, dans son propre pays il ne vaut plus rien : il ne fait plus que de la politique, celle-ci entendue comme un vrai pillage de la fonction publique : un « spoils system » en un peu minable.

Un problème politique : l'association du Nigeria au Marché commun

La Croix 8-9/6/1965

Existe-t-il une autre cité aussi étrange que Lagos ? Par place, Venise sordide où des masures brunâtres pourrissent au bord des lagunes ; mais soudain se dresse, contigu, l'orgueil des gratte-ciel. La terre et la mer se joignent en des frontières imprécises, les cheminées des cargos se profilant au détour des rues. A des bazars tristes comme ceux des Indes, dont les Anglais ont transplanté le style bidonville en Afrique, succèdent des sportings féeriques où rutile sur les pelouses d'Oxford l'or en fusion des flamboyants. Ruelles enchevêtrées, par quoi s'insinue vaille que vaille une circulation digne de Lyon ou de Marseille, pour gagner l'unique pont par lequel, à longueur de jour, une moitié de la population se déverse sur l'autre. Tel apparaît, à travers sa capitale, le Nigeria, pays vraiment en voie de développement (et la locution n'est pas ici un synonyme pudique de stagnation, de misère), dans un prodigieux essor qu'interrompent des restes d'archaïsme.

Âge de pierre et XXI^{e} siècle

Âge de pierre et XXI^{e} siècle cohabitent, mais le XXI^{e} siècle triomphe. Avec une population égale au quart de toute l'Afrique, avec la richesse de son cacao et de ses palmistes, avec pour demain d'énormes gisements pétrolifères, avec une industrie dès aujourd'hui spectaculaire, avec un gouvernement pondéré qui double l'un après l'autre les caps les plus difficiles, avec la sagesse de son système fédéral (quels qu'en soient parfois les tiraillements : ainsi au dernier recensement), le Nigeria doit, si rien n'interrompt sa marche, se classer avant six ans comme une grande puissance.

Or, ce pays a demandé son association à la Communauté économique européenne. On s'étonne que, pour s'en réjouir ou s'en effrayer, l'opinion politique n'accorde pas plus d'intérêt à l'événement. Me gardant de prendre parti, je voudrais donc, en ces quelques lignes, résumer, tels qu'ils m'apparaissent, les avantages et les inconvénients que peut présenter cette association.

Ses avantages proprement politiques sont éclatants. Le Nigeria, ses richesses, son potentiel auraient chance d'échapper à l'emprise du Caire, quand la RAU essaie d'y accentuer sa pénétration déjà facilitée par un Islam puritain que, contrairement au reste de l'Afrique noire, altèrent peu les ferveurs animistes. Le Nigeria est la voie par laquelle le monde musulman, dans son orthodoxie et son intransigeance politique, atteint le golfe de Guinée, coupant l'Afrique en diagonale par le Nord du Tchad au point même de son pivot géopolitique, à la charnière entre ses régions occidentales et ses États du centre. Arrêter la marche du nasserisme par l'association du Nigeria à la CEE est un objectif que les Occidentaux sont fondés à rechercher.

Mais d'aucuns soulèvent, non sans pertinence, des objections d'ordre économique. La demande d'accession de la Grande-Bretagne au Marché commun a naguère suscité l'opposition de notre pays. Celui-ci a motivé son refus par la crainte d'une submersion économique de l'Europe par le Commonwealth, ses bas salaires et ses dumpings. Or, avec le Nigeria, c'est justement le Commonwealth qui demande à pénétrer : conséquence possible, l'écrasement de l'Afrique noire francophone par cette masse économique à qui son énorme marché interne permet les productions de série (et sur le plan agricole, que deviendraient les arachides sénégalaises?).

La grande puissance de l'Afrique

Le marché industriel des six, lui aussi, peut pâtir de l'association du Nigeria. Déjà, une usine Dunlop écoule ses pneus en Europe ; déjà, la filiale que l'Eternit belge vient de monter à Lagos produit des joints pour tubes de fibrociment dans des conditions telles que Hambourg renonce à leur fabrication. Dans trois ans, l'industrie textile du Nigeria suffira pour couvrir le marché intérieur et, sur cette lancée, voudra fatalement exporter. Il est symptomatique que dans sa demande d'association, le gouvernement nigérien ait glissé une phrase discrète, mais efficace, en vue d'obtenir des facilités pour l'écoulement en Europe de cette production textile.

Pour l'Afrique noire francophone, comme pour l'Europe, la demande d'association du Nigeria pose un problème (encore une fois qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en effraie) car il ne s'agit plus – comme dans d'autres associations – d'une assistance, mais de la politique à choisir vis-à-vis d'une virtuelle grande puissance, la grande puissance de l'Afrique.

L'amitié franco-tunisienne ?

La Croix 6/7/1965

« On ne doit pas laisser croître la mauvaise herbe sur les chemins de l'amitié ». Ce mot, que je cite de mémoire, n'est-il pas de Madame du Deffand ? Peu importe. Mais s'il vaut pour les relations entre les hommes, il vaut aussi pour les relations entre les peuples. Or depuis 1964 – plus d'un an – date d'une rupture assez éclatante, beaucoup de mauvaise herbe pousse sur ce qui fut le chemin de l'amitié franco-tunisienne.

Certes, on ne peut innocenter le geste du Président Bourguiba spoliant les terres françaises en plein cours d'une négociation destinée à régler leur sort. Cet homme d'État se livre à des foucades peu excusables. Il les imprime à son peuple autant qu'il en reflète la versatilité due sans doute à l'origine composite de sa civilisation. D'inexplicables foucades ? Ne vit-on pas ce peuple, le plus tolérant du monde (hélas ! par indifférence foncière à toute métaphysique), humilier la chrétienté ? Le pays le plus moderne du Maghreb se donner visage d'un fanatisme médiéval ? L'Église, dans cette crise, a su montrer sa patience. La France, dans son propre débat, continue, elle, de manifester une aigreur qui, à l'origine légitime, finit à la longue par perdre de son sens : elle en est la première victime.

Car peu à peu sa place prééminente est prise par d'autres. La Tunisie, c'est vrai, pâtit grandement de ne plus placer en France ces vins. Quelque 1 500 000 hectolitres restent dans les chais et pour entreposer la prochaine récolte on songe, paraît-il, à utiliser les réservoirs à mazout de Bizerte. Est-il bon pour notre pays que son nom soit associé par les tunisiens à leur principale difficulté économique ? Mais surtout la Tunisie, sauf pour le vin, se passe de la France mieux qu'on ne le croit à Paris. L'aide américaine (60 millions de dollars par an) et celle de l'Allemagne suppléent à notre défaillance, tandis que celle-ci nous prive peu à peu, en contrepartie, du débouché tunisien. Le textile français, si durement touché par ailleurs, en est la première victime. Il n'est pas seul, et nos bureaux d'étude, entre autres, voient chaque jour décliner leur activité. Enfin, que va-t-il advenir des biens immeubles français, d'une grande importance encore ?

Les tunisiens, peuple policé, ont souffert des gestes sectaires de leur gouvernement. Ils me l'ont souvent dit, à l'époque, entre haut et bas, ne cachant pas leur mépris pour les slogans par quoi on prétendait justifier ces gestes. Mais ils ajoutaient aussi que leur pays est de tous ceux que la France a colonisé, le seul auquel (sauf bien épisodiquement en 1963) elle n'a apporté aucune aide économique. « Et pourtant, ajoutent-ils, la fin des liens « coloniaux » fut moins violente qu'ailleurs ! Et pourtant, nous n'avons pas le monopole des spoliations ! » Mais, depuis lors, peu à peu (comme nous-mêmes, reconnaissons-le) ils s'habituent à cette situation d'indifférence mutuelle. Nous oublions les tunisiens ; eux s'organisent sans nous, et s'ils regardent vers d'autres horizons, ce n'est pas seulement en économie.

La Tunisie, dont au début de ces lignes j'ai rappelé le caractère composite, puise dans ce caractère même une grande capacité de synthèse culturelle. Elle en crée même son originalité, comme sa Mosquée de Kairouan puise la sienne dans un assemblage de fragments romains, voire puniques, et de fragments byzantins. Dans l'élaboration quotidienne d'une Tunisie nouvelle, mais toujours composite, la France gardait la meilleure part : la laissera-t-elle s'échapper ? Dans l'originalité tunisienne ne décèlera-t-on plus la marque française ? La mauvaise herbe continuera-t-elle de pousser sur les chemins de ce qui est quand même une amitié ?

L'analphabétisme féminin, drame de l'Afrique

La Croix 11/7/1965

On s'arrête toujours aux causes économiques du sous-développement et, partant on ne lui cherche d'autre remède que l'enrichissement. Que celui-ci soit nécessaire est évident, mais il ne sera efficace, et peut-être même possible, qu'au prix de certains progrès moraux et psychologiques. Plus, de par ma profession je vis, si je puis dire, ce sous-développement économique, plus m'apparaît que la pire structure de refus à quoi il se heurte est un déséquilibre de situation entre l'homme et la femme. Elle prend racine dans l'inexistence du vrai couple dans des sociétés où le monde des hommes et le monde des femmes sont étrangers l'un à l'autre. Un libre récent – remarquable bien qu'il appelle des réserves – Mère Méditerranée de M. Dominique Fernandez, a l'intérêt de montrer le rôle de frein au développement joué par cette inégalité des sexes dans une région arriérée d'Europe, le sud italien. Il n'est de progrès pour l'Homme que là où il est vraiment, comme le lui assigne la Genèse, homme et femme.

Malheureusement, ni dans les masses musulmanes, ni, contrairement à certaines apparences, en Afrique Noire francophone ne se comble le fossé qui sépare le monde masculin du monde féminin. Le Rapport de la Conférence des Ministres de l'Éducation, tenue récemment à Bamako, en apporte un douloureux témoignage. Que dit-il, en effet ? La proportion des filles scolarisées n'est que de 33% par rapport aux garçons, mais aussi, fait plus grave, 67% des filles abandonnent le primaire en cours de route. Or, en pareil cas, elles retournent très vite au total analphabétisme. Ce phénomène, nous l'avons bien connu en France. J'entends encore cette paysanne de mon enfance me confiant : « Nos maris, ils savent encore lire à cause du journal ; nous, nous avons complètement oublié. » Mais en Afrique le problème est plus grave : le livre n'y est pas seulement savoir ; il est accès à une autre forme de civilisation. Aussi le retour à l'analphabétisme replonge-t-il la femme dans un ensemble traditionnel dont l'homme, par une scolarisation plus complète, est au moins partiellement sorti. La divergence entre le monde masculin et le monde féminin s'accentue. Parfois même cette rupture revêt une forme religieuse : ainsi, au Dahomey, l'homme prend au moins une teinture chrétienne tandis que la femme entretient l'animisme.

Ce divorce des âmes retentit, avec de lourdes conséquences, sur l'éducation de l'enfant. L'enfant africain reste beaucoup plus physiquement lié à sa mère que l'européen à la sienne. Partout elle le porte contre son dos. Il tressaille de chaque mouvement de sa marche ou de son travail. Il reste comme dans un prolongement des eaux maternelles. Quand il commence de marcher, tard généralement, il demeure dans l'univers des femmes. Telle est la source sans doute de la délicate tendresse des cœurs africains. Puis approche l'adolescence, et c'est le brusque passage à la fois de ce monde quiet et doux aux violences du monde viril, des traditions rassurantes aux inquiétudes de l'occidentalisé, de l'analogisme à la raison discursive.

Et dans l'âme du jeune africain quelque chose se brise. Hier, à ma table, cet étudiant si agressif ; le sourire supérieur dont il soulignait un trouble intérieur qu'il croyait grâce à lui masquer. Je sentais en cet étudiant, très intime, un désaccord avec lui-même, traduit vis-à-vis de moi en une sorte d'aigreur (et qui dans son travail explique des difficultés en contradiction avec son intelligence et son labeur). Mais de ce désaccord avec lui-même je voyais aussi la source : ces formations successives, dans des mondes non seulement différents mais divergents. Un tel mal, seule une véritable éducation des femmes africaines, par elles accordées enfin à la société des hommes, la pourra guérir.

Simples propos d'un Européen sur le socialisme africain

15/7/1965

Qu'est-ce que le socialisme africain ?

Même quand son comportement s'inspire du libéralisme économique, tout gouvernement africain, à quelques exceptions près, se déclare socialiste. Ce phénomène mériterait une analyse sociologique. À son origine on trouverait certainement le fait que, lors de la colonisation, les nationalismes qui devaient aboutir à l'indépendance ont en Europe été compris et soutenus avant tout par des partis de gauche. Les étudiants, notamment, aile active de ces nationalismes, n'ont souvent pas connu d'autres européens que les membres de ces partis. Revenus au pays, nantis du pouvoir, sourds aux impératifs de l'économie, chargés de responsabilités ils ont souvent su oublier des idéologies inventées par des occidentaux pour des occidentaux et rarement adaptables, de ce fait, aux réalités africaines. Ils ont donc dû laisser de côté la pensée socialiste, mais ils en ont quand même gardé le vocabulaire. Et c'est déjà un trait commun des socialismes africains, pourtant disparates, que d'avoir subi le poids du terroir – un poids plus fort que les principes appris dans les livres ou les meetings. Ce vocabulaire, les hommes d'État africains l'ont gardé aussi un peu par snobisme. Que mes amis africains me pardonnent si je les choque, mais eux et leurs chefs, en maniant les mots d'ordre gauchistes, quitte à n'y point obéir, se défoulent d'une sorte de complexe d'infériorité, pourtant bien injustifié. L'audace de leur pensée leur paraît compenser un sous-développement économique dont ils ne voient pas qu'il ne signifie aucunement une infériorité culturelle. Fermant les yeux sur les vérités ancestrales de leur pays, les oubliant par la faute d'études expatriées, ils essaient de se projeter dans un illusoire XXIème siècle. De crainte d'apparaître arriérés, ils s'attachent paradoxalement non seulement aux utopies européennes, mais à des utopies européennes bien dépassées, tel le marxisme, matérialisme scientifique mais de la science de 1850.

Une autre cause aussi préside à cet appétit de se déclarer socialiste : la crainte du néo-colonialisme économique. Une telle crainte ne manque pas de motifs. On pense qu'il ne suffit pas d'avoir échappé aux anciennes tutelles administratives. L'affranchissement ne paraît pouvoir être complet que grâce à une rupture économique. On redoute que par des machinations capitalistes, apparemment obscures, l'Occident colonisateur ne pèse encore trop lourd sur l'Afrique et indirectement sous les drapeaux de l'indépendance politique l'asservisse. Tel est peut-être l'aspect le plus caractéristique du socialisme africain : il est avant tout la réaction d'un nationalisme encore sourcilleux faute parfois de reposer sur une nationalité assez ferme ; faute aussi d'avoir pris une conscience suffisante d'une indépendance venue si brusquement que ses bénéficiaires, comme éblouis par leur conquête, paraissent encore en douter ; faute aussi d'avoir compris que cette indépendance, si elle représentait une victoire de la dignité humaine ne résoudrait pas à elle seule tous les problèmes, comme on l'avait trop cru ou voulu le croire au temps de la colonisation.

Cet ensemble de phénomènes, je ne prétends pas à travers eux juger le socialisme africain. J'essaie seulement de m'expliquer comment des hommes aussi différents voire opposés de tempérament, de pensée ou de politique que les Présidents Tsiranana, Senghor et Sekou Touré pour ne parler que de ceux-là, ont adopté depuis sept ans ce même vocabulaire et sembleraient, à les entendre, s'inspirer d'un même principe.

L'incidence chinoise

Mais nous sommes en présence d'un fait nouveau : ce phénomène à la fois profond et superficiel que je viens de décrire (ou plutôt d'essayer de le faire), profond en tant que volonté psychologique de rupture, superficiel par ses autres motivations, s'est conjugué depuis peu avec un autre, que couvre le même vocabulaire et que, par commodité, j'appellerai phénomène chinois. L'URSS n'avait jamais réussi à exercer en Afrique une influence profonde. Mais depuis peu la Chine populaire tente de s'implanter avec, au moins

dans l'immédiat, plus de succès. Elle s'y acharne, car l'Afrique l'attire par son vide relatif : celle-ci ne lui sera-t-elle pas demain une colonie de peuplement où déverser le trop-plein de sa population ? Quoi qu'il en soit, l'activité de la Chine Populaire donne au mot socialisme en Afrique un sens nouveau ou plus exactement il le survolte d'un nouveau dynamisme. Le socialisme prend visage d'une recette infaillible pour sortir du sous-développement. On enregistre les succès du communisme chinois. On l'exalte comme un exemple. Or, c'est commettre un contresens, car les situations sont complètement différentes et on ne peut appliquer les mêmes méthodes à une Afrique toute neuve et jeune et à la Chine millénairement développée. Très vieux peuple, la Chine possède ce qui manque le plus à l'Afrique : une abondante main-d'œuvre formée d'une part, et d'autre part une extraordinaire expérience de l'exploitation agricole intensive. Qu'on compare les méthodes de culture asiatiques – patientes et parcimonieuses – avec l'indéracinable habitude africaine, si gaspilleuse, du défrichement par feu de brousse ! La Chine n'était pas un pays à développer, mais un pays au développement détourné par des gouvernements incapables que l'impérialisme occidental maintenait soigneusement en place. L'Afrique doit d'abord se constituer des traditions de travail. L'investissement humain en Afrique ne peut avoir le même sens qu'en Chine : il n'est pas simple orientation, mais formation.

La grande peur des investisseurs

Cela dit, l'exemple chinois a dans certains pays d'Afrique, ou tout au moins dans certaines couches de leur population, donné au mot socialisme un contenu nouveau. En conséquence, il a produit un second effet : il a réveillé la peur des investisseurs que ce mot, d'explication en explication, commençait à ne plus effrayer. Une inquiétude s'est répandue, entraînant une sorte de repli. Les gloses des hommes d'État n'y peuvent plus rien, et pourtant les régions où l'exemple chinois joue vraiment sont limitées. Les cercles de jeunes gens qui s'en éblouissent n'ont qu'une influence restreinte. Mais les milieux occidentaux capables d'investir se rappellent le mot de Lénine dans sa correspondance, selon lequel le plus court chemin de Moscou à Paris passe par Pékin, Calcutta et l'Afrique. L'ombre portée que la Chine étend sur certains coins d'Afrique fait que le mot socialisme effraie les investisseurs, émus du risque, déjà trop souvent couru, de mettre, selon une expression qu'ils emploient souvent, « leurs capitaux dans une souricière ». On l'a bien vu quand le Président Tsiranana, pourtant peu suspect d'options aventureuses, l'a employé : immédiatement, les investissements se sont bloqués. Pourtant le Chef d'État malgache ne visait que des réalisations sociales très modestes. Rien ne sert de parler des jugements de valeur : constatons que le mot effraie.

De la crainte ainsi crée on pourrait apporter une autre preuve, a contrario celle-là. Prennent la tête du développement africain les États qui le plus soigneusement ont évité l'emploi de ce terme : Cameroun et Côte d'Ivoire. La réussite extraordinaire de celle-ci a plusieurs causes. Elle est due au génie opiniâtre de son Ministre de l'Économie, M. Saller. Elle est due à des conditions naturelles relativement favorables. Mais elle est due surtout au soin persévérant mis à rassurer les capitaux. Je ne prétends me poser ni en défenseur ni en adversaire du capitalisme. Je constate seulement que lorsqu'on vit dans son contexte, quand on appartient à une aire géographique où triomphe le système libéral, il faut en accepter les règles sous peine d'être disqualifié. On ne peut à la fois se proclamer socialiste et attirer les investisseurs.

Un tri à opérer

En doit-on conclure qu'on doit tout rejeter dans cet ensemble confus, variable d'un État à l'autre, qu'on a baptisé le socialisme africain ? Ne doit-on répondre à aucune des

aspirations que nous avons décelées en procédant à son analyse sommaire ? Bien loin de là. Simplement un tri doit être opéré.

Nous constaterons, par exemple, que ce socialisme a surtout été mauvais conseiller en matière de commerce extérieur. Des États, sous son prétexte, ont tendu à s'assurer le monopole de ce commerce soit directement, soit par la voie de sociétés en leur obédience. C'était presque fatal dès lors que la principale source du socialisme africain, la plus explicable en tout cas, réside dans le désir de parfaire l'indépendance politique par une indépendance économique. Le réflexe de prendre en main les importations et les exportations apparaissait comme une espèce de nécessité psychologique. La pensée était naturelle, bien que mauvaise en fait, car il n'est d'autre indépendance économique que la prospérité, et cette monopolisation étatiste (l'expérience l'a amplement montré au Mali, en Guinée, au Maroc, dans d'autres pays encore) n'apporte pas la prospérité. Les Sociétés d'État ont administré, presque partout, les preuves de leur impéritie et de leur incompétence. Elles ont accumulé les déficits et gravement obéré les finances nationales. Pouvait-il en être autrement, quand la grande structure de refus au développement réside, en Afrique, dans le manque d'une classe de fonctionnaires à la fois nombreuse, honnête et compétente, une telle classe étant au surplus la condition première de toute réussite socialiste. Ainsi s'est trouvé compromis un socialisme africain qui, de par son caractère, comporte des éléments positifs qu'il ne faudrait pas négliger pour autant.

Quels éléments positifs ? Mais d'abord que satisfaction doit être donnée au nationalisme économique en ce qu'il a de légitime, c'est à la fois de non rétrograde sur le plan moral et de non opposé au progrès, c'est-à-dire non pas au nationalisme économique qui revendique des tâches de commerce extérieur qu'un État africain ne peut actuellement assurer (au reste, les États européens le pourraient-ils ?) mais celui qui travaille à susciter un véritable commerce intérieur autochtone. Je ne sais si on doit leur appliquer l'épithète socialiste, mais les efforts entrepris au Sénégal et en Côte d'Ivoire, sans doute aussi au Cameroun, pour former de véritables commerçants sont à retenir. Doter ces commerçants autochtones d'un pécule en marchandises pour assurer leur départ, leur imprimer le sens de la propriété commerciale, c'est-à-dire le respect du client qu'on « n'estampe » pas d'un seul coup, quitte à l'éloigner à jamais, mais qu'au contraire on s'attache par la modération vis-à-vis de lui. Vers ces objectifs, des actions sont à entreprendre – et sont entreprises, qui donnaient satisfaction aux aspirations confuses mais naturelles qui s'expriment dans le socialisme africain. De même, il n'est d'autre vrai socialisme que la hausse du niveau de vie des masses et, en Afrique, ces masses sont d'abord rurales. Le vrai socialisme, en Afrique, est au niveau du village, cette famille élargie qui constitue la cellule de base de la société noire. C'est là qu'il faut l'instaurer, en développant l'esprit communautaire et en le mettant au service, non de coopératives trop larges pour être contrôlées, mais de petites sociétés coopératives qui épousent justement le village. Les Sociétés Indigènes de Prévoyance ont laissé un mauvais renom. Elles le méritaient, car l'administration coloniale en a fait un usage abusif et les a détournées de leur fin. Si les Sociétés Indigènes de Prévoyance échouèrent, c'est d'avoir été l'affaire non du village, mais du « Commandant » qui en a fait trop souvent sa « caisse noire ». Néanmoins, elles s'inspiraient d'un principe sain et qu'un véritable socialisme africain devrait reprendre à son compte : modeler l'économie sur le village et, partant, ressusciter celui-ci.

*

**

Le socialisme africain présente un défaut, nous l'avons vu, d'être un vocable qui inquiète les investisseurs. Ne doit-on pas tenir compte de cette inquiétude, même si elle paraît peu fondée, malgré une certaine contamination chinoise ? Il présente donc ce défaut, mais en même temps il exprime une aspiration très authentique de l'Afrique, vers la

véritable indépendance économique qu'entraînent le mieux être et le mieux vivre. Une telle aspiration ne peut-on pas y répondre sans trop user d'un mot « tabou » (puisque les mots tabous, quoi qu'en pensent certains ethnologues ne sont pas un privilège exclusif de l'Afrique) en parlant de « communautarisme » ou en se servant de tout autre néologisme non explosif ? Surtout, ne doit-on pas, au lieu de multiplier les mots, entreprendre les vraies actions socialistes qui, elles, n'effraient pas les investisseurs – ces actes tels que j'en ai cités : formation de véritables commerçants africains et résurrection coopérative du village ? Le mot d'ordre ne devrait-il pas être d'instaurer ce vrai socialisme, sans effrayer des capitaux dont, dans le contexte économique actuel, l'Afrique ne peut se passer ? Je jette ces idées dans le débat. Une analyse sociologique plus poussée du socialisme africain me fera peut-être réviser mon jugement. Je ne prétends qu'indiquer des lignes de recherche et des hypothèses de travail. Je ne suis quand même qu'un Européen : aux Africains de répondre.

Le socialisme africain ne doit pas être un épouvantail

21/7/1965

La grande peur des investisseurs

Les Gouvernements africains se réclament pour la plupart du socialisme. Leurs dirigeants en manient le vocabulaire. Or, au même moment, ces Gouvernements sollicitent des investissements privés. Ils font appel au capitalisme et lui consentent, pour l'attirer, des avantages parfois exorbitants. Or, c'est un fait, ce mot socialisme, même accompagné d'épithètes, même glosé d'explications lénitives, même prononcé par des hommes d'État visiblement conservateurs, effraie les investisseurs éventuels. Il fait plus : il les écarte.

De cette impression produite par le seul mot « socialisme », je peux apporter deux preuves. Le Président Tsiranana, certainement le moins aventureux des Chefs d'États de l'ensemble francophone africain et malgache, pour les raisons sur lesquelles je n'ai pas à épiloguer ici, a prononcé ce mot. Immédiatement, et comme par un effet magique, les investisseurs se sont éloignés de son pays. On a pu même observer un début de désinvestissements, de repliement des capitaux. Depuis lors, le Président Tsiranana a trouvé les gestes qui rassurent. Le fait n'en est pas moins symptomatique. Mon autre preuve est a contrario. Prennent la tête du développement africain les États qui le plus soigneusement ont évité l'emploi de ce terme : Cameroun et Côte d'Ivoire. La réussite extraordinaire de celle-ci a plusieurs causes. Elle est due au génie opiniâtre de son Ministre de l'Économie, M. saller. Elle est due à des conditions naturelles relativement favorables. Mais elle est due surtout au soin persévérant mis à rassurer les capitaux en exorcisant le spectre du socialisme.

Telle est donc la crainte européenne. Est-elle fondée ? La réponse est difficile, car le mot « socialisme » recouvre en Afrique des réalités différentes. Il n'a certainement pas le même sens au Mali et au Sénégal, en Guinée et en Haute-Volta. Pour répondre valablement, il faudrait avoir le loisir de se livrer à une analyse précise non pas du socialisme africain, mais des socialismes africains, et le principal grief qu'on peut sans doute adresser, en la matière, aux hommes d'États africains, est d'user d'un vocable par trop ambigu. Le pavillon couvre des marchandises disparates. Telle est sans doute l'excuse des investisseurs à s'effrayer d'un mot qui devient en quelque sorte « tabou ».

Originalité du socialisme africain

Mais il n'en ont pas moins tort de prendre automatiquement peur, car une distinction s'impose dès lors que ce socialisme est proprement africain. Pour nous Européens, en effet, ce mot charrie toujours quelque arrière-goût de marxisme. Dans ces conditions, il ne peut qu'effrayer les partisans de la libre entreprise qui y voient, s'appuyant sur des faits, dans cette liberté même, la condition du développement économique. D'autre part, le marxisme apparaît une idéologie dépassée et tout esprit philosophique est heurté par un matérialisme prétendu « scientifique », mais d'une science de 1850 ! Et c'est justement là que réside le contresens des investisseurs dans leur effroi du « mot tabou ». Le socialisme africain, si l'on excepte deux ou trois pays, n'a guère de commun avec le marxisme que le vocabulaire, et je serai tenté d'écrire « le jargon ». L'adoption de ce vocabulaire, pour exprimer en réalité des orientations très éloignées de ces acceptions originelles, résulte de circonstances historiques. Il tient au fait que les nationalismes qui devaient aboutir à l'indépendance ont, en Europe, été compris presque exclusivement par des partis « de gauche », et c'est l'honneur de ceux-ci. Les étudiants, notamment, aile marchante de ces nationalismes, n'ont souvent pas connu d'autres Européens que les membres de ces partis. Le retour au terroir a obligé les dirigeants africains à réviser des doctrines inadaptées à leur continent. Leur réalisme paysan a dans leur âme triomphé des idéologies. Mais découvrant les véritables aspirations de leurs peuples, redoutant par un certain snobisme intellectuel (qu'ils me pardonnent cette pointe), de ne plus paraître assez « avancés », c'est dans le vieux moule de leur langage estudiantin qu'ils ont coulé, si je puis dire, les réalités qu'ils rencontraient et les options qui découlaient de celles-ci. Ils ont traduit par les maîtres mots du socialisme les aspirations proprement africaines auxquelles il leur fallait répondre.

Et d'abord, ils ont ainsi traduit la crainte du néo-colonialisme économique. Une telle crainte ne manquait pas de motifs.

Ils ont pensé qu'il ne leur suffisait pas d'avoir échappé aux anciennes tutelles administratives. L'affranchissement ne leur parût pouvoir être complet que grâce à une rupture économique. Ils ont redouté que par des machinations capitalistes, apparemment obscures, l'Occident colonisateur ne pèse encore trop lourd sur l'Afrique, et indirectement, sous les drapeaux de l'indépendance, la politique l'asservisse. Tel est peut-être l'aspect le plus caractéristique du socialisme africain : il est avant tout la réaction d'un nationalisme encore sourcilleux faute parfois de reposer sur une nationalité assez ferme ; faute aussi d'avoir pris une conscience suffisante d'une indépendances venue si brusquement que ses bénéficiaires, comme éblouis par leur conquête, paraissent encore en douter ; faute aussi d'avoir compris que cette indépendance, si elle représente une victoire de la dignité humaine, ne résout pas à elle seule tous les problèmes, comme on l'avait trop cru au temps de la colonisation.

Mais quant aux conséquences même de ce nationalisme économique, les investisseurs devraient se rassurer, car, le plus souvent, et contrairement à ce qui s'est produit en d'autres points du monde, en Afrique Noire francophone la plupart des Gouvernements ont su, parfois au prix d'un certain courage, maintenir à la fois la liberté des transferts et la liberté du commerce extérieur. Pour éviter le néo-colonialisme, la tentation est toujours grande de prendre en main directement les importations et les exportations, notamment par le biais de Sociétés d'État. Or, les faits sont là pour nous montrer que cette sorte de dirigisme direct s'est révélé onéreux. Les Sociétés d'État, chargées du commerce extérieur là où elles ont été instituées, ont à peu près toutes obéré les finances nationales. On se l'explique : une telle forme de socialisme suppose une véritable classe de fonctionnaires, à la fois nombreuse, honnête et très compétente. Autant dire qu'elle

suppose qu'on ait atteint un niveau déjà élevé de développement. La prudence montrée par les Africains en évitant le dirigisme du commerce extérieur devrait suffire à rassurer les investisseurs occidentaux et leur apprendre à dépasser les mots pour atteindre les réalités.

Un socialisme positif

Doit-on, pour autant, réduire le socialisme africain à un verbalisme et croire qu'il n'a pas de consistance effective ? Loin de là. Disons qu'il a su être un pré-socialisme et créer, sans se jeter dans des aventures prématurées, les conditions de l'indépendance économique. Je pense à des expériences comme celle poursuivies au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun aussi sans doute (bien que sur ce point ma documentation soit moins précise) en vue de susciter un véritable commerce intérieur autochtone. Doter ces commerçants autochtones d'un pécule en marchandises pour assurer leur départ, leur imprimer le sens de la propriété commerciale, c'est-à-dire le respect du client qu'on « n'estampe » pas d'un seul coup, quitte à l'éloigner à jamais, mais qu'au contraire on s'attache par la modération vis-à-vis de lui. Vers ces objectifs, des actions sont entreprises, notamment au Sénégal, qui donnent satisfaction aux aspirations confuses mais naturelles qui s'expriment dans le socialisme africain. De même, il n'est d'autre vrai socialisme que le hausse du niveau de vie des masses et, en Afrique, ces masses sont d'abord rurales. Le vrai socialisme, en Afrique, est au niveau du village, cette famille élargie qui constitue la cellule de base de la société noire. C'est là qu'il faut l'instaurer, en s'appuyant sur l'esprit communautaire et en le mettant au service, non pas de coopérations trop larges pour être contrôlées, mais de petites sociétés coopératives qui épousent justement le village. Les Sociétés Indigènes de Prévoyance ont laissé un mauvais renom. Elles le méritaient, car l'administration coloniale en a fait un usage abusif et les a détournées de leur fin. Si les Sociétés Indigènes de Prévoyance échouèrent, c'est d'avoir été l'affaire non du village, mais du « commandant » qui en a fait trop souvent sa « caisse noire ». Néanmoins, elles s'inspiraient d'un principe sain et qu'un véritable socialisme africain peut reprendre à son compte : modeler l'économie sur le village et, partant, ressusciter celui-ci.

Enfin, un dernier point devrait rassurer les investisseurs européens : la façon énergique dont certains pays africains ont réagi à ce que j'appellerai « le fait chinois ». L'URSS n'avait jamais réussi à exercer en Afrique une influence profonde. Mais depuis peu la Chine populaire tente de s'implanter avec, au moins dans l'immédiat, plus de succès. Elle s'y acharne, car l'Afrique l'attire par son vide relatif : celle-ci ne lui serait-elle pas demain une colonie de peuplement où déverser le trop-plein de sa population ? Quoi qu'il en soit, l'activité de la Chine populaire donne au mot socialisme en Afrique un sens nouveau ou plus exactement il le survolte d'un nouveau dynamisme. Le socialisme prend visage d'une recette infaillible pour sortir du sous-développement. On enregistre les succès du communisme chinois. On l'exalte comme un exemple. Or, c'est de la part de ceux des Africains qui se laissent séduire commettre un contresens, car les situations sont complètement différentes et on ne peut appliquer les mêmes méthodes à une Afrique toute neuve et jeune et à la Chine millénairement développée. Très vieux peuple, la Chine possède ce qui manque le plus à l'Afrique : une abondante main-d'œuvre formée d'une part, et d'autre part une extraordinaire expérience de l'exploitation agricole intensive. Qu'on compare les méthodes de culture asiatiques – patientes et parcimonieuses – avec l'indéracinable habitude africaine, si gaspilleuse, du défrichement par feu de brousse ! La Chine n'était pas un pays à développer, mais un pays au développement détourné par des gouvernements incapables que l'impérialisme occidental maintenait soigneusement en place. L'Afrique doit d'abord se constituer des conditions de travail. L'investissement humain en Afrique ne peut avoir le même sens qu'en Chine : il n'est pas simple orientation, mais formation. Or, cela beaucoup

de gouvernements africains l'ont admirablement compris. Il suffit de se référer aux propos des Présidents Tsiranana, Ahidjo ou Houphouët-Boigny ou d'observer la prudence du Président Senghor sur ce terrain. C'est dire que, malgré cet indéniable survoltage dû à l'exemple chinois, les investisseurs européens devraient perdre, dès lors que le mot socialisme est entendu comme le font les africains, le complexe d'inquiétude qu'il éveille en eux.

Cela dit, je me tournerai du côté de mes amis africains, en leur indiquant qu'il leur appartient de détromper les Européens. Ils s'efforcent de le faire, et je l'ai dit, en glosant le mot socialisme. Mais c'est surtout en soulignant dans les faits le caractère positivement africain de leur socialisme qu'ils rassureront les investisseurs : j'ai déjà indiqué deux actions dans ce sens : la création d'un commerce intérieur autochtone et la restauration coopérative de la cellule économique villageoise. Je ne prétends pas épuiser le sujet mais indiquer une ligne de recherche. Et ce faisant, ne seront-ils pas authentiquement fidèles à leur socialisme comme à leur volonté d'indépendance économique ? Car est-il, je le répète, d'autre vrai socialisme et d'autre indépendance économique que le mieux-être et l'élévation du niveau de vie de la masse ? Tel est du moins mon point de vue d'Européen, imprégné d'Afrique mais Européen quand même. Aux Africains de répondre.

Une page africaine de la Genèse

23/7/1965

Cette histoire, elle est contée par M. Hampate Ba, le sage musulman du Mali, ethnologue et sociologue très averti au surplus. Celui-ci la tient pour vécue, d'un témoignage digne de foi, et la cite en exemple de la noblesse morale à laquelle peut atteindre l'Animisme. Pour moi, chrétien, j'y verrai plus : une pierre d'attente du christianisme, sa préparation et comme une page africaine de la Genèse : à la lire on n'est pas surpris que Paul IV ait pu déclarer que « le christianisme trouve en Afrique une prédestination particulière ».

Je vais tenter de la résumer, renvoyant le lecteur au récit complet que les Éditions du Seuil en ont donné dans le volume « Les Religions Africaines Traditionnelles », tiré des Rencontres Internationales de Bouaké. Je demande seulement, ne pouvant en quelques lignes apporter toutes les nuances nécessaires, qu'on situe ce court résumé dans le contexte d'une civilisation qui admettait, comme l'ancien Chanaan, le sacrifice humain et qu'on ne m'accuse pas d'approuver le crime, fut-il rituel ! Mais venons-en au récit : Antandou, grand sacrificateur dogon de Bandiagara au Mali, devait annuellement offrir à Amma, son dieu, une victime humaine de sang blanc, donc Peul, Arabe ou Touareg. A défaut d'une telle victime, c'est un de ses propres fils qu'il serait contraint d'égorger. Une année la victime de sang blanc vint à manquer. Un fils d'Antandou était déjà désigné, quand une femme Peul s'égara au marché de Bandiagara. Elle apparut la victime de substitution qu'envoyait Amma pour sauver le fils d'Antandou. Mais avertie du danger, elle se réfugia chez celui-ci invoquant les lois de l'hospitalité. Pour être fidèle à cette règle morale, il ne dénonce pas cette femme ; bien au contraire il la cache renonçant ainsi à sauver son fils. On la découvre, mais toujours fidèle à le loi morale il lui fournit encore le moyen de se sauver, puis revient égorger son propre enfant.

Comment, au récit d'une telle histoire, ne pas évoquer Abraham gravissant la montagne de Moria avec le feu, le bois du bûcher et le couteau du sacrifice ? L'histoire, telle que la conte M. Hampate Ba, décrit l'opiniâtreté d'Antandou à suivre contre son propre

sang, l'ordre divin d'hospitalité. Le sacrifice d'Abraham a prophétisé le Calvaire : presque deux millénaires après la Passion, le sacrifice d'Antandou n'est-il pas également une prophétie, une annonce au peuple d'Afrique encore dans l'obscurité ? N'est-il pas une prophétie comme différée ?

Parfois nous nous impatientons à sentir si lente la montée du peuple noir vers le Christ. L'histoire d'Antandou, encore une fois authentique, vécue dans ces étranges falaises de Bandiagara tout hérissées de toits pointus par les populations semi-troglodytes, nous réconforte comme un signe des préparations divines. Reflet et image d'Abraham, Antandou hausse la race noire à préfigurer l'immolation du Fils de Dieu. Rassurons donc notre impatience, Il vient.

Deux Tunisie, mais pour quelle âme ?

La Croix 16/9/1965

Le temps des vacances est fini. Dans l'envol des boeings et des caravelles, j'ai recommencé de franchir les mers, et par instants de franchir les siècles. Ce soir, je suis à Tunis. C'est l'heure ambigüe où toute la ville descend vers la mer. Chacun porte à ses lèvres une touffe de ce jasmin dont le blanc velouté s'ombre de rose. On la lui a vendu serrée dans une feuille de figuier qui en conserve et même avive l'odeur. Selon un des plus anciens maîtres de la tradition musulmane, Al-Cha'Bi « une odeur suave facilite l'exercice des facultés intellectuelles ». Je le crois tant ce soir le simple spectacle de la rue excite visiblement jusqu'à la joie la faculté d'observation du tunisien et sans doute aussi sa capacité de satiriste. Mon ami Khawann dans ses excellents « Propos des arabes sur la Vie en Société », prétend que si ces peuples arabes, auxquels lui-même appartient, n'ont jamais eu un théâtre digne de ce nom, c'est parce que pour eux ce spectacle quotidien de la rue y supplée. Ce soir, à Tunis, j'en ai la preuve.

L'heure se fait plus tardive et peut-être devient plus intense encore chez les tunisiens le don oriental de saisir l'instant, d'en faire une fin en soi et d'en déguster la saveur. Ce don, ils savent le communiquer. Mes amis m'ont emmené à Sidi Bou Saïd dans un café dont les terrasses successives domine le golfe aux rives pailletées d'or par les villes de loisir qui, l'été, dédoublent Tunis. Nous restons couchés sur des nattes posées à même des lits de pierre, à boire du thé aux pignons de pin entre deux bouffées d'un jasmin si odorant qu'il mène au bord de l'inconscience. Pleine lune, mais une légère brume atténue les reflets de l'astre sur la mer comme elle a bu les étoiles : nous baignons dans l'irréalité laiteuse d'une diffuse lueur nacrée. Est-ce un propos de mon euphorie ? Il me semble que les soirs du Portique ou de l'Académie devaient être un peu comme celui-ci, et que mes amis tunisiens, avec leur robe de lin dont la blancheur accroche des reflets de lune, sont les vrais héritiers des Hellènes. Nous n'échangeons que des phrases banales : après tout dans l'Athènes classique, la plupart des conversations ne devaient pas atteindre au style et à l'élévation de Dialogues, O Méditerranée si toujours la même d'une rive ou d'un millénaire à l'autre !

Mais dans l'après-midi, j'ai visité l'usine de finissage de tissus qu'édifie aux portes de Tunis, sous le parrainage d'un groupe français, une société d'État, grâce à qui la Tunisie gagne de plusieurs encolures la compétition à l'industrialisation textile dans laquelle se lance en ce moment le Maghreb. Cette usine sera, dans son genre, une des plus belles du monde. Le plan en répond si clairement à l'objet que l'esprit en éprouve une satisfaction qui touche au bonheur. Sous des voûtes de haute portée d'où s'éploie une lumière reposante, chaque machine dans sa disposition est si expressément ordonnée à l'ensemble que tout déplacement altérerait celui-ci comme une fausse note dans une symphonie. On a parfois,

en matière de comparaison, appelé les usines « les cathédrales du monde moderne ». Allons donc ! la cathédrale est un foisonnement disparate dont l'unité – sublime et réelle – ne réside que dans son âme. Elle n'atteint à cette unité que par une convergence (soulignée par le vide si nécessaire du chœur) vers l'autel dont la pierre est, sous le symbole céleste de la voute absidiale, le constant rappel, pour qui sait l'entendre, et le signe du « per Ipsum, et cum Ipso, et in Ipso » de la messe. Ici au contraire l'ordre des successives coupoles s'apparenterait plutôt à la perfection toute humaine du Dorique ; la beauté est fruit de notre seule raison et l'esprit se satisfait qu'aucun ornement ne le détourne de lire la fonction de l'édifice.

Quel contraste, ces deux Tunisie vécues seulement en quelques heures, où l'hédonisme, qui exprime de chaque instant la dose de plaisir qu'il peut donner, cohabite avec une volonté de modernisation aux implications ascétiques. Ainsi, dans le pays comme dans chaque Tunisien une personnalité dédoublée (j'allais écrire deux âmes) se contredit elle-même, créant une situation conflictuelle dont un jour ou un autre naîtra la douleur. Pour l'instant, les uns n'y réfléchissent pas et les autres, en des séminaires, des colloques et des discours concilient les inconciliables par les formules presque magiques. Mais il faudrait, pour trouver les vrais exorcismes, que ce peuple, si peu soucieux de transcendance, regardât enfin plus haut que la terre, lui sur qui cinq fois par jour les amplificateurs de minarets déversent les versets d'une prière qui est prière au vrai Dieu. Cette coexistence pourrait ainsi devenir richesse morale et revêtir, dans le rapprochement des siècles et des civilisations, une sorte de valeur œcuménique. Je songe à l'interprétation que Claudel donne à la vision que Saint Pierre eut dans la maison de Cornelius « Prends et mange ». tout peut devenir nourriture à la Grâce. Mais bien que pauvre, et pour employer notre jargon, encore « sous-développé », le peuple tunisien, cet enfant quand même gâté de l'Histoire, bénéficie peut-être de trop de dons pour être attentif à l'appel. Le quittant après quelques heures contrastées, je suis hanté par le souvenir de ce jeune homme qui s'éloigna parce qu'il possédait de grands biens...

Pourquoi j'aime l'Afrique

La Croix 1/10/1965

On me demande parfois pourquoi j'aime tant l'Afrique noire. Je répondrai que ce que j'aime, ce n'est pas l'Afrique, mais l'homme africain. Certes, je dois de belles heures aux paysages de ce continent. Nuits éclatantes, quand les terrasses de latérite sont violettes sous la lune, je vous ai vécues, comme j'ai vécu le passage des rapides où l'entrechoc des eaux, les unes contre les autres refoulées, engendre des tourbillons aussi creusés que des maelstroms, ces redoutables gouffres auxquels un chenal norvégien a donné son nom, évoqué avec effroi par les navigateurs du monde entier. Dans la soudaine aurore, le Kilimandjaro a dardé pour moi l'étincellement de sa banquise équatoriale. Mais tous les continents, aussi, chantent la gloire de Dieu – Vallée Blanche où s'élabore la mer de Glace, baie d'Halong, forêt californienne avec ses arbres géants, - et parfois cette louange est encore plus exaltée que celle des plus beaux paysages d'Afrique.

Non, j'aime l'Afrique noire pour l'homme africain, et l'homme africain d'abord pour un certain don de communiquer. Il est moins enfermé que nous à l'intérieur de sa personne. Tel apparaît le fruit d'une millénaire éducation tribale, qu'il soit comme poreux aux autres hommes. Tout en lui est communication et provoque un besoin de donner substance physique aux présences. Il ne salue pas : il embrasse. Sa main cherche la main et la garde. Il

aime ce qui le fait vibrer à l'unisson des autres, et surtout le rythme qui accorde jusqu'aux mouvements respiratoires et au battement des cœurs.

Le besoin de communiquer le dote de quelque chose comme un sens nouveau, le tam-tam, qui n'est pas, comme on le croit chez nous, une sorte de « morse » secret, mais un moyen beaucoup plus délicat d'échange par des variations tonales imperceptibles à notre oreille d'Européens. Tout lui est moyen d'expression aussi : sa main d'abord, par laquelle, pour reprendre un lieu commun, « il parle » ; son rire, qui a fait écrire à son propos tant de bêtises (que de couplets sur ces « grands enfants insouciants »), par quoi il traduit aussi bien pudeur et tristesse que tendresse ou joie. Alors, quittant cet homme si « ouvert », chaque fois que je retrouve l'Europe, je sens ce que nous avons de guindé, voire d'étroit.

Un second trait m'attache à l'homme africain : sa fierté. Certes, je le lui dit fraternellement, elle le rend parfois insupportable de susceptibilité en cette heure incertaine où la rencontre de nos civilisations n'a pas encore trouvé son point d'équilibre. Elle n'en est pas moins noblesse, et ce trait de caractère est essentiel : il a même une importance politique.

Si le Code du travail outre-mer, un des textes décolonisateurs de la IV^{e} République, apparaît, quand on prend du recul, avoir été bénéfique, malgré des conséquences économiques défectueuses, c'est que l'Africain vit en lui, à juste titre, un hommage à sa dignité d'homme. Ainsi, par une préparation psychologique, ce Code a-t-il ouvert la voie qui permit l'accession sans heurt à l'indépendance. Ce trait de caractère peut aussi contribuer à expliquer la diversité, à première vue surprenante, de la situation faite à l'Église suivant les États, notamment en matière d'enseignement.

Une enquête sociologique montrerait sans doute que le caractère plus ou moins favorable de cette situation est dû souvent à la façon dont les représentants de la Hiérarchie ont su ou pu, dans leur domaine, précéder les émancipations politiques en attribuant des responsabilités effectives au clergé local, c'est-à-dire en rendant un hommage manifeste à la dignité de l'homme africain, avant que l' « indépendance » le libère d'une tutelle politique qui si elle ne fut qu'exceptionnellement cruelle était pourtant devenue en soi une humiliation.

Un examen historique et sociologique permettrait de comprendre pourquoi, alors qu'ailleurs on parle d'interdictions, voire de persécutions, un État à forte proportion musulmane et très nettement socialiste, comme le Mali, a voulu, en un geste qui est aussi un geste de dignité, donner à l'Église un statut qu'on peut considérer comme des mieux équilibrés, statut qu'illustre, notamment, la situation du lycée Notre-Dame du Niger. Ce n'est là qu'un exemple de ce sens africain de la dignité, si bien exprimé par Cheik Hamidou Kane dans l'admirable début de son roman : *l'Aventure ambiguë*, qui justement se situe en pays du Mali.

Et si j'aime l'Afrique comme je l'aime, c'est parce qu'elle se présente devant nous grâce à cette heure difficile, mais passionnante, de convergences des civilisations, en apportant – véritable dot à la communauté – ses ouvertures d'âme et son sens de la dignité humaine.

La crise du Marché commun et l'Afrique

La Croix 9/11/1965

Quelles répercussions la crise du Marché Commun aura-t-elle sur l'Afrique ? Certes, une dérobade juridique permettrait de ne pas répondre : la Convention de Yaoundé par laquelle un certain nombre d'États africains se sont associés à la CEE ne fait référence qu'indirectement au Traité de Rome, et, très en théorie, le sort de ces deux actes

internationaux ne sont pas liés. Mais qu'importe cet argument de Bridoison, puisque la Convention de Yaoundé, dans ses dispositions essentielles, ne peut recevoir d'application que grâce aux autorités de Bruxelles, notamment pour l'aide économique aux États associés ? En outre, l'Association signifiait pour l'Afrique un choix politique : la volonté d'appuyer son développement sur l'Europe occidentale. On est très au-delà des arguties.

La question est d'autant plus grave que tout le Tiers-Monde rencontre des difficultés économiques accrues, dont ses difficultés politiques, soulignées par l'ajournement du « second Bandoeng », sont un des effets. Des difficultés économiques ont provoqué bien des cris d'alarme. Un rapport du Président de la BIRD, dès le printemps dernier les signalait déjà. Le Conseil américain pour la Production Industrielle, puis le rapport du CAD, c'est-à-dire le Comité d'Aide et de Développement de l'OCDE, lui ont fait écho. Or, d'après ce même rapport de la BIRD, l'Afrique détient le triste record de la non élévation du niveau de vie avec un taux de croissance de 1,1% (quand, comme au Dahomey, le chiffre n'est pas négatif) alors que, même en Asie, ce taux est de 2,5%.

Pour sortir de cet enlisement, l'Association à l'Europe avait, en Afrique, éveillé un espoir. Sera-t-il déçu ? On peut d'ores et déjà enregistrer des signes inquiétants, dont la courbe suit celle du malaise larvé qui a précédé l'actuelle crise de la CEE : dégradation des échanges, dans un sens comme dans l'autre, depuis le début de 1965 ; refus assez arbitraire de certains projets africains (notamment pour le Cameroun et Madagascar) ; pour les Pays-Bas, dont la France n'avait obtenu qu'à grand peine l'adhésion à la Convention de Yaoundé, l'occasion est trop belle de maintenir en suspens des dossiers de diverses natures. Dans ce naufrage survit avant tout l'abaissement actuel des tarifs douaniers, mais juste au moment où le rapport du Parlement européen, présenté par le député italien Pedini, souligne les insuffisances des préférences tarifaires pour assurer les débouchés. En effet, si subsistent certains effets négatifs du Traité de Rome, et de la Convention de Yaoundé, comme les abaissements des droits de douane, se trouve retardée, sinon compromise, l'élaboration des politiques économiques communes susceptibles de faire de ces Actes juridiques non pas des textes figés, mais des créations continues. Une certaine prise en charge de l'Afrique par l'Europe, dont la France avait beaucoup miroiter les avantages Outre-Mer, en en passe d'entrer au triste musée des initiatives mort-nées de paix.

Sans doute, pour relayer l'Europe, on nous parlera d'aide bilatérale. La France qui aide de moins en moins l'Afrique maintiendrait son assistance au niveau actuel. Le peut-elle quand va déjà s'essouffler l'accord dit pétrolier avec l'Algérie, d'après certains de ses analystes aussi onéreux que l'était la guerre ? Mais, plus que de capitaux, l'Afrique a besoin qu'on y importe un encadrement technique, sommes-nous en mesure de l'assumer ? Enfin l'aide bilatérale est facilement entachée de néo-colonialisme : disons qu'au moins elle porte en soi la tentation qu'on la politise.

Surtout, il apparaît imprudent de jouer avec les sentiments des peuples jeunes. Pour les préserver de certaines sirènes américaines, russes ou chinoises, on a créé chez les peuples africains un mythe de l'Association à l'Europe. On a compté sur lui pour éviter que le Nigeria regarde trop vers Nasser et pour que le Congo belge cesse d'être un enjeu entre les plus grands. La France, voici moins de deux ans, a exercé une véritable pression sur certaines capitales africaines en faveur de la Convention de Yaoundé. En politique étrangère, il n'est pire péril que la discontinuité. Si la crise de l'Europe se poursuit, vers qui les Africains se tourneront-ils ?

Répercussion africaines de la crise de la CEE

Communication à la Commission d'Outre-mer
12/11/1965

Nous ne pouvons pas donner d'indications précises sur les répercussions que la crise de la CEE aura sur notre débouché d'Outre-mer. En premier lieu, cette crise est malgré tout trop récente et l'importance de ses répercussions sera exactement proportionnelle à sa durée. En second lieu, l'association de l'Afrique au Marché Commun était loin d'avoir produit toutes ses conséquences. Nos partenaires européens n'ont jamais bien vu les perspectives que leur ouvrait, sur le continent africain, la Convention de Yaoundé. En outre, les répercussions de la crise de la CEE, tant que la Convention de Yaoundé, conclue pour cinq ans, sera en vigueur, ne demeureront forcément qu'indirectes. En effet, contrairement à la première Convention d'Association, la Convention de Yaoundé n'est pas liée explicitement à la partie IV du Traité de Rome. C'est dire qu'en dépit de la crise du Marché Commun, elle continuera de produire un certain nombre d'effets en vertu de son automatisme propre, tel est le cas en matière d'abaissement des tarifs douaniers ou d'ouvertures de contingents.

X

XX

On aurait tort pourtant d'en conclure que la crise de la CEE n'aura pas, pourvu qu'elle se prolonge ne fût-ce que de quelques semaines ou quelques mois, des répercussions en Afrique, notamment sur notre débouché. En particulier, si la Convention de Yaoundé est indépendante du Traité de Rome, cette indépendance n'est que relative. Sauf des mesures à caractère automatique, telles que les mesures douanières que nous venons d'indiquer, la Convention de Yaoundé suppose, pour être appliquée, des décisions des autorités de Bruxelles. Ainsi en est-il de tous les articles de cette Convention relatifs à l'assistance économique apportée aux États associés. Tous les projets d'investissements, notamment, postulent que la Commission Exécutive de la CEE soit en situation de délibérer.

Mais surtout on se tromperait en se contentant d'une analyse juridique. Les répercussions de la crise européenne seront principalement d'ordre psychologique, et elles se manifesteront avec d'autant plus d'acuité que la situation économique de l'Afrique se trouve actuellement défectueuse. Certes, tout le Tiers-monde rencontre des difficultés économiques accrues. C'est ainsi que les exportations des pays sous-développés qui représentaient, en 1962, 34% des exportations mondiales n'en représentent plus que 25%. Dès le printemps dernier, le Président de la BIRD a jeté un cri d'alarme auquel ont fait écho le Conseil Américain pour le Développement industriel d'abord, puis le CAD, c'est-à-dire le Comité d'Aide et de Développement de l'OCDE. Ces importantes instances économiques procèdent toutes à la même constatation. Si le taux de croissance du Tiers-monde apparaît déjà insuffisant, il est en outre neutralisé par l'afflux démographique. Même quand l'augmentation du revenu national semble substantiel, celui du produit par habitant reste dérisoire. Or, aussi bien pour le revenu national brut que pour le produit par habitant, l'Afrique détient le triste record de la faiblesse. Quand pour l'ensemble du Tiers-monde, le revenu national croît de 5,5%, il ne croît que de 3,4% en Afrique. Quand son produit par habitant atteint 3,2% dans le misérable Moyen Orient, son taux en Afrique n'est que de 1,1%.

Telle est d'ailleurs – ceci est une parenthèse – la vraie cause de l'amenuisement de notre débouché africain tel que, de réunion en réunion, nous le constatons depuis quelque temps. L'introduction parfois accrue d'articles étrangers, l'incidence immédiate d'une industrialisation trop cantonnée au secteur textile pour assurer une véritable croissance

économique des États africains pèsent sur le marché d'un poids d'autant plus lourd que celui-ci n'a pas bénéficié d'un accroissement substantiel.

X

XX

Mais quelles vont être ces répercussions directement psychologiques – mais, en conséquence seconde économiques - de la crise du Marché Commun sur les pays africains déjà en trop faible croissance, comme nous venons de le constater ?

On le sait : nos partenaires européens n'ont jamais montré un grand zèle pour la Convention de Yaoundé. On peut dire qu'à force d'insistance, la France leur a arraché leur signature. Comment, dès lors, notre propre retrait n'aurait-il pas pour effet immédiat le ralentissement d'un zèle congénitalement dépourvu d'enthousiasme ? Déjà la crise larvée qui a précédé l'éclatement de la crise proprement dite, s'est traduite par le manque de résultats concrets à porter à l'actif de l'Association. Depuis le début de 1965, les échanges entre les EAMA et les six, qui s'étaient considérablement accrus en 1964, ont marqué une retombée. Ce n'est pas le peu d'accueil réservé par les marchés européens, ces derniers temps, aux agrumes africains, qui renversera cette tendance. L'absence d'enthousiasme, pour ne pas dire plus, de nos partenaires européens, a trouvé l'occasion de se manifester dans sa virulence dès l'ouverture de la crise : deux projets importants d'investissements ont été « recalés » (le financement du chemin de fer camerounais et l'assainissement de la ville de Tananarive, dont quiconque a visité le bas quartier

d'Isotry sait l'impérieuse nécessité). Bien entendu, pour nos amis néerlandais, l'aubaine a été trop bonne pour freiner toute initiative tendant vers une politique commune. En fait, entre l'automatisme de l'abaissement des barrières douanières ou contingentaires et l'absence de toute possibilité de politique constructive, presque fatalement l'Association se mue en un simple système de zone de libre échange.

Ce fait est déjà grave, quand on voit figurer dans le rapport que le député italien, M. Pedini, vient de présenter au Parlement européen, que l'abaissement des barrières douanières est, à notre époque, totalement insuffisant pour garantir les débouchés.

X

XX

Mais, comme remède à ces répercussions africaines de la crise européenne, on prônera très probablement le retour au bilatéralisme. La France, dont l'aide aux États qui, hier, composaient avec elle la Communauté, s'est considérablement amenuisée, suppléerait au retrait de la CEE par une assistance directe aux États africains. Malheureusement :

1- les possibilités contributives de la France sont limitées. Dans l'état actuel des choses, l'accord dit pétrolier avec l'Algérie suffit à son essoufflement. Certains analystes prétendent qu'il coûterait aussi cher que le financement de la guerre d'Algérie : un milliard d'anciens francs par jour. Ce n'est pas impossible si on additionne aux 200 milliards d'anciens francs d'aide liée le surprix auquel seront payés les produits pétroliers, sans qu'il en résulte d'ailleurs une véritable économie de devises, puisque ces produits sont payés en francs librement convertibles, donc peuvent être transformés dès leur versement en livres ou en dollars. Nous n'avons pas à discuter le principe ou le montant de cette aide à l'Algérie, surtout dans la mesure où la France garde dans ce débouché une place prépondérante, mais force nous est de constater que cet accord, tel qu'il vient d'être conclu, supposait notre relève par l'Europe pour l'aide à la plupart des autres pays d'Afrique.

2- l'aide bilatérale risque toujours d'être traitée de néo-colonialime. De fait, elle porte en soi la tentation qu'on la politise. Or, autant on peut penser qu'en échange d'avantages économiques accordés à l'Afrique, on peut demander des avantages de même nature, autant il serait imprudent d'exercer par ce moyen une pression politique. Celle-ci serait moins bien supportée que jadis.

Mais surtout, répondant aux consignes du Gouvernement français – consignes qui n'ont jamais été rapportées jusqu'à la récente crise -, notre Profession s'est orientée d'après le postulat posé d'une aide multilatérale de l'Europe. A l'incitation de notre Gouvernement, nous avons joué le multilatéralisme, lui donnant des applications pratiques. Dans le domaine des investissements, nous avons au Cameroun et au Tchad, voire en Côte d'Ivoire, « joué un jeu européen ». En matière d'échanges, nous avons accepté sans réticence la concurrence de nos partenaires européens, tâchant de concerter avec eux la défense commune contre les importations des pays à conditions de production anormales. Notre argument essentiel vis-à-vis des Africains était leur intérêt d'attacher, sur la voie du développement, leur wagon au train de l'Europe. Qu'adviendra-t-il de tout cela ?

Car les retours en arrière sont difficiles et une politique économique discontinue ne peut, par définition, être une politique économique saine. Et finalement le risque est le suivant : avec des partenaires européens qui n'auront avec nous en commun que l'identité des préférences douanières, auxquels nous auront facilité l'accès à l'économie intérieure des États africains grâce à des investissements en commun avec nous, subsisteront des disparités de concurrence (tous les aspects positifs de la politique européenne étant anéantis, telle cette définition de l'origine déjà en retard de dix mois et dont on peut craindre qu'elle soit mort-née). Encore une fois, nous retombons dans la zone de libre-échange mais avec, pour notre débouché africain, deux dangers de surcroît. Le premier, c'est la résurrection d'un Congo belge, introduit par l'Association dans ce système libre-échangiste, et qui sera fort d'une industrie qui n'a guère souffert des événements (elle a conservé ce qui manque le plus aux industries d'Afrique précédemment française – des cadres subalternes formés – et peut redémarrer en flèche dès que sera apaisée la tourmente politique). Seulement, par suite de la misère de la brousse, il aura perdu son débouché intérieur, et va vouloir à tout prix inonder de sa marchandise les États voisins, voire l'Europe elle-même. Le second, c'est le Nigeria. Nous avons écarté la Grande-Bretagne du Marché Commun par crainte du Commonwealth. Or, une des rares choses qui semblent devoir se réaliser sur le plan européen, en dépit de la paralysie actuelle des institutions de Bruxelles, c'est l'Association d'un membre du Commonwealth, ce Nigeria qui peut devenir demain le Japon de l'Afrique.

X

XX

Mais au-delà de tous ces dangers, un autre se profile. Il confine à la politique. Sur la parole de la France, à son invitation, parfois même au prix d'une certaine pression, les États africains se sont associés à la CEE. Nous avons fini par créer un mythe chez ces peuples jeunes que les mythes conduisent encore beaucoup plus qu'ils ne nous conduisent. Contre des tentations au nom variable, depuis la RAU jusqu'aux États-Unis, en passant par la Russie et la Chine, nous avons dressé ce mythe. On y a cru. Et puis ce même mythe né de notre insistante propagande, voici qu'il s'effondre ou qu'il se dérobe. Un sentiment de frustration peut être engendré par cet effondrement. Or, de tous les sentiments, on peut même dire les « complexes », qui peuvent émouvoir les Africains, celui de la frustration est le plus puissant. Il les peut jeter dans tous les aventures. L'Europe si on peut dire démystifiée, qui en Afrique se sentira les mains le plus libres ?

La crise du marché commun

29/11/1965

La crise du marché commun, si elle se prolonge, aura-t-elle en Afrique des répercussions susceptibles d'affecter notre profession ? Dans les difficultés que celle-ci connaît, on ne peut se poser cette question sans angoisse. En effet, l'Industrie Cotonnière qui, à l'origine, s'était montrée réticente vis-à-vis du Traité de Rome a, dès que celui-ci a été conclu, répondu à l'incitation des pouvoirs publics. Disons qu'elle a « joué le jeu », notamment en ce qui concerne l'outre-mer. C'est en réponse à cette incitation que pour l'industrie de l'Afrique, elle a recherché des associés en Europe ou soutenu les projets d'investissements textiles dès lors qu'ils étaient européens. Tel a été le cas au Cameroun, au Tchad ou en Côte d'Ivoire. Elle a donc elle-même, à la démarche continue des Pouvoirs publics, répétons-le, introduit nos partenaires de la CEE sur ce marché. Elle y avait un motif dans la solidarité des intérêts de tous les pays d'Europe comme de l'Afrique elle-même face au danger constitué par les pays à conditions de production anormales. Ainsi, en matière d'échanges comme en matière d'investissements a-t-elle accepté sans réticence la concurrence de nos partenaires européens, tachant de concerter avec eux une politique commerciale commune. L'instrument principal de cette politique commerciale a été l'accord de Noordwijk destiné à éviter que les Européens ne fassent en Afrique une guerre économique à coups d'articles asiatiques, guerre économique dont les Africains eussent été la première victime puisqu'elle aurait dressé, en dégradant les marchés, un obstacle insurmontable à la poursuite de l'industrialisation africaine.

Tels sont les motifs de nous poser la question des répercussions que pourrait avoir sur l'Afrique une crise prolongée de la CEE. Certes on nous répondra par un argument purement juridique : contrairement à la première Convention d'association, la Convention de Yaoundé qui attache les États africains à l'Europe des Six n'est pas liée explicitement à la partie IV du Traité de Rome. En effet, la Convention de Yaoundé en dépit de la crise du Marché Commun continuera de produire un certain nombre d'effets en vertu de son automatisme propre, notamment en matière d'abaissement des tarifs douaniers et d'ouverture du contingent. La mise en jeu de cet automatisme n'est d'ailleurs pas l'aspect le moins inquiétant de la crise actuelle, et nous y reviendrons. Mais surtout si la Convention de Yaoundé est indépendante du Traité de Rome, cette indépendance n'est que relative. Sauf des mesures à caractère automatique, telles que les mesures douanières que nous venons d'indiquer, cette Convention suppose, pour être appliquée, des décisions des autorités de Bruxelles. Ainsi en est-il de tous les articles de cette Convention relatifs à l'assistance économique apportée aux États associés. Tous les projets d'investissements, notamment, postulent que la Commission Exécutive de la CEE soit en situation de délibérer.

En outre, on se tromperait en se contentant d'une analyse juridique. Les répercussions de la crise européenne seront principalement d'ordre psychologique, et elles se manifesteront avec d'autant plus d'acuité que la situation économique de l'Afrique se trouve actuellement défectueuse. Certes, tout le Tiers-Monde rencontre des difficultés économiques accrues. C'est ainsi que les exportations des pays sous-développés qui représentaient, en 1962, 34% des exportations mondiales n'en représentent plus que 25%. Dès le printemps dernier, le Président de la BIRD a jeté un cri d'alarme auquel ont fait écho le Conseil Américain pour le Développement Industriel d'abord, puis le CAD c'est-à-dire le Comité d'Aide et de Développement de 'OCDE. Ces importantes instantes économiques procèdent toutes à la même constatation. Si le taux de croissance du Tiers-Monde apparaît déjà insuffisant, il est en outre neutralisé par l'afflux démographique. Même quand l'augmentation du revenu national semble substantiel, celui du produit par habitant reste dérisoire. Or, aussi bien pour le revenu national brut que pour le produit par habitant, l'Afrique détient le triste record de la faiblesse. Quand pour l'ensemble du Tiers-Monde le revenu national croît de 5,5%, il ne croît que de 3,4% en Afrique. Quand son produit par

habitant atteint 3,2% dans le misérable Moyen-Orient, son taux en Afrique n'est que de 1,1%.

Telle est d'ailleurs – ceci est une parenthèse – la vraie cause de l'amenuisement de notre débouché africain tel que nous le constatons depuis quelque temps. L'introduction parfois accrue d'articles étrangers, l'incidence immédiate d'une industrialisation trop cantonnée au secteur textile pour assurer une véritable croissance économique des États africains pèsent sur le marché d'un poids d'autant plus lourd que celui-ci ne s'est guère élargi. Cette hausse trop faible des niveaux de vie africains n'est, en outre, pas homogène. Elle a profité essentiellement aux populations des villes, or celles-ci portent le surcroît de leur pouvoir d'achat vers d'autres biens de consommation que le textile.

Mais quelles vont être les répercussions directement psychologiques – mais en conséquences secondes, économiques – de la crise du Marché Commun sur les pays africains déjà en trop faible croissance, comme nous venons de le constater ?

On le sait : nos partenaires européens n'ont jamais montré un grand zèle pour la Convention de Yaoundé. On peut dire qu'à force d'insistance, la France leur a arraché leur signature. Comment, dès lors, notre propre retrait n'aurait-il pas pour effet immédiat le ralentissement d'un zèle congénitalement dépourvu d'enthousiasme ? Déjà, la crise larvée qui a précédé l'éclatement de la crise proprement dite, s'est traduite par le manque de résultats concrets à porter à l'actif de l'Association. Depuis le début de 1965, les échanges entre les EAMA et les Six, qui s'étaient considérablement accrus en 1964, ont marqué une retombée. Ce n'est pas le peu d'accueil réservé par les marchés européens, ces derniers temps, aux produits africains, qui renversera cette tendance. L'absence d'enthousiasme, pour ne pas dire plus, de nos partenaires européens, a trouvé l'occasion de se manifester dans sa virulence dès l'ouverture de la crise : deux projets importants d'investissements ont été « recalés » (le financement du chemin de fer camerounais et l'assainissement de la ville de Tananarive, dont quiconque a visité le bas quartier d'Isotry sait l'impérieuse nécessité).

Mais comme remède à ces répercussions africaines de la crise européenne, on prônera très probablement le retour à ce qu'on appelle le bilatéralisme. La France, dont l'apport aux États qui, hier, composaient avec elle la Communauté, s'est considérablement amenuisé, suppléerait au retrait de la CEE par une assistance directe aux États africains. Malheureusement :

1/ les possibilités contributives de la France sont limitées. Dans l'état actuel des choses, l'accord pétrolier avec l'Algérie suffit à son essoufflement. Certains analystes prétendent qu'il coûterait aussi cher que le financement de la guerre d'Algérie : un milliard d'anciens francs à ce jour. Ce n'est pas impossible si on additionne aux 200 milliards d'anciens francs d'aide liée aux surprix auxquels seront payés les produits pétroliers, sans qu'il en résulte d'ailleurs une véritable économie de devises, puisque ces produits sont payés en francs librement convertibles, donc peuvent être transformés dès leur versement en livres ou en dollars. Nous n'avons pas à discuter le principe ou le montant de cette aide à l'Algérie, surtout que la France garde sur ce débouché une place prépondérante, mais force nous est de constater que cet accord, tel qu'il vient d'être conclu, supposait notre relève par l'Europe pour subvenir au développement des autres pays d'Afrique francophone.

2/ l'aide bilatérale risque toujours d'être traitée de néo-colonialisme. De fait, elle porte en soi la tentation qu'on la politise. Or, autant on peut penser qu'en échange d'avantages avec l'Afrique, on peut demander des avantages de même nature, autant il serait imprudent d'exercer par ce moyen une pression politique. Celle-ci serait moins bien supportée que jamais.

Si les événements suivent ce cours, on en arrivera presque fatalement à la situation suivante : les aspects positifs de la Convention de Yaoundé, comme d'ailleurs ceux du Traité de Rome, disparaîtront tandis que subsisteront les automatismes propres auxquels nous

avons déjà fait allusion. Or quels sont ces automatismes ? Ils se résument en l'abaissement des barrières douanières et contingentaires. Autrement dit la France devra, si elle en a les moyens, apporter un soutien économique à des États africains qui ne pourront plus lui accorder en contrepartie les préférences anciennes. En outre disparaîtront les possibilités de politique constructive que suppose la Convention de Yaoundé, pour pallier les inconvénients du libre-échangisme interne de l'Association notamment une définition claire et précise de l'origine des tissus. En fait, si se prolonge la crise européenne, presque fatalement l'Association se muera en un simple système de zone de libre-échange.

Toutefois, cette zone de libre-échange, telle qu'elle se constituera comme d'elle-même, présentera pour notre débouché africain, deux dangers de surcroît, tant pour notre débouché que pour les jeunes industries de l'Afrique précédemment française. Le premier, c'est la résurrection d'un Congo-Léopoldville introduit par la convention d'association dans une système libre échangiste et qui sera fort d'une industrie qui n'a guère souffert des événements (elle a conservé ce qui manque le plus aux industries d'Afrique précédemment française - des cadres subalternes formés – et peut redémarrer en flèche dès que sera apaisée la tourmente politique). Seulement, par suite de la misère de la brousse, le Congo-Léopoldville ayant perdu son débouché intérieur, voudra inonder de sa marchandise les États voisins, voire l'Europe elle-même. Le second, c'est la Nigeria. Nous avons écarté la Grande-Bretagne du Marché Commun par crainte du Commonwealth. Or, une des rares choses qui semble devoir se réaliser sur le plan européen, en dépit de la paralysie actuelle des institutions de Bruxelles, c'est l'Association d'un membre du Commonwealth : la Nigeria qui peut devenir demain le Japon de l'Afrique.

L'Afrique sans frontières

19/12/1965

Monsieur A.G.Anguike et Monsieur J.H. David viennent de publier, sous le titre « L'Afrique sans frontières » le meilleur ouvrage de la littérature, pourtant abondante, déjà parue, sur les problèmes économiques de l'Afrique. Ces auteurs s'avéraient l'un et l'autre particulièrement qualifiés. M. Anguile est, depuis son indépendance, le ministre de l'Économie nationale de la République gabonaise. Or, le bilan de sa gestion témoigne d'une réussite éclatante. La balance commerciale excédentaire est passée en cinq ans de 1 828 à 8 761 millions de CFA. Pendant ce temps, le revenu de la population se haussait de 42 000 à plus de 60 000 CFA par an. Le budget du développement est en constant accroissement. Pour 1966, il atteindra 4 milliards de CFA alors que le budget de fonctionnement ne sera que de 8 milliards CFA. On peut dire que toutes les productions sont en hausse : le bois (185 000 m3 contre 90 000 en 1960) : le pétrole et le gaz naturel (1 058 000 T et 9 456 000 T contre 774 000T et 6 700 000 T en 1960) ; le manganèse (948 000 T contre 203 000 T en 1962) ; l'uranium (1 392 T en 1964). Or, dans cette œuvre considérable, M. le Ministre Anguile a justement trouvé le meilleur auxiliaire dans le co-auteur de « L'Afrique sans frontières », Monsieur Jacques H David, qui est à la fois directeur des douanes, Contrôleur général des Prix et Conseiller technique du Ministère des Finances de la République gabonaise. Ajoutons que l'homme d'État et le haut fonctionnaire ont été également (et conjointement) les promoteurs et les animateurs de tout le mouvement qui a abouti à une organisation économique régionale de l'Afrique Centrale francophone (Cameroun et ex-AEF).

Leur expérience de rassemblement économique fournit un des thèmes essentiels de leur livre. Ils lui consacrent la première partie de l'ouvrage, montrant comment l'Afrique peut et doit surmonter sa « balkanisation économique », non pas à travers le rêve, pour le

moment trop ambitieux, du pan-africanisme ou de regroupements semi-continentaux, mais région par région en créant, à l'exemple de l'UDEAC, ce qu'on pourrait appeler « zones de libre échange constructives », c'est-à-dire assorties d'un mécanisme fédérateur et des organes capables d'harmoniser les plans. L'industrialisation africaine a trop été retardée par la rivalité des plans et les surenchères aux investissements pour qu'on puisse ne pas applaudir à ce dessein.

Les auteurs ont d'ailleurs consacré à ces problèmes d'industrialisation africaine des développements d'une grande importance. Nous ne pouvons malheureusement, faute de place, n'en donner qu'un aperçu. Voici du moins la conclusion du chapitre consacré à ce sujet essentiel :

« L'implantation doit être logiquement déterminée en fonction de la présence de la matière première, qui est un produit lourd et onéreux à transporter ; de ce fait la RCA, le Sud-Ouest du Tchad et le Nord du Cameroun sont les régions les plus aptes à recevoir de telles industries. Doivent également être pris en considération, le prix de l'énergie, le climat (degré hygrométrique suffisant pour éviter une humidification artificielle des ateliers), l'alimentation en eau et, bien entendu, le prix des transports, tant de la matière première à pied d'œuvre que des produits finis vers les débouchés. »

« D'autre part, il est évident que la rentabilité de telles industries est meilleure s'il s'agit d'unités importantes intégrées que de petites manufactures ; de même la dispersion des fabriques ; il ne faut pas viser, au départ, à fabriquer tout ce qui se consomme dans la région, ce qui montre bien le peu de sérieux de certaines propositions de création de petites industries à l'échelle nationale, présentées par leurs promoteurs comme pouvant satisfaire les besoins en tissus les plus divers de toute la population. »

« Face à ces difficultés qui sont réelles et qu'il ne peut être question d'ignorer, la seule solution réside dans une entente entre États voisins en vue d'une répartition des projets industriels et d'une garantie des marchés laquelle doit s'accompagner d'une lutte vigoureuse contre les importations frauduleuses. »

« C'est cette solution de sagesse qui a prévalu récemment et qui a abouti à un accord entre les Gouvernements des Républiques du Tchad et du Cameroun en vue de l'installation sur leurs territoires d'unités complémentaires de production d'articles textiles. Dans ce domaine encore, comme dans celui de la raffinerie de pétrole de Port-Gentil, la mise en commun des marchés et des intérêts s'est révélée être la condition « sine qua non » de la réalisation des projets. C'est dans cette voie qu'il faut persévérer pour éviter à l'Afrique certaines erreurs commises par l'Occident avant qu'il n'atteigne à la maturité industrielle. »

Mais ce livre ne se contente pas de lutter avec efficacité (c'est-à-dire sans démagogie ni démesure) contre la balkanisation africaine ni de répandre sur l'industrialisation de l'Afrique des idées simples et saines : il s'efforce de dissiper les malentendus qui en France comme en Afrique ont souvent nui à la coopération. Il se termine sur deux lettres, l'une d'un Européen à un Africain et l'autre d'un Africain à un Européen, qui expliquent les réactions différentes sinon divergentes de l'un et de l'autre sur les problèmes de développement. On ne saurait attacher trop d'importance à ces pages. On ne doit pas oublier en effet que si ces difficultés des rapports avec le Tiers Monde sont, certes, des difficultés économiques, elles sont d'abord et avant tout des difficultés psychologiques. On saura gré à MM. Anguile et David de l'avoir compris et d'avoir abordé ce sujet avec à la fois courage et délicatesse. Mais s'ils ont osé montrer les faiblesses de la Coopération, ils en ont aussi apprécié la valeur. Faisons nôtre une des phrases de leur conclusion : « La Coopération, aujourd'hui, est une chose que les Européens et les Africains peuvent défendre la conscience tranquille, car ils ont déjà réussi ensemble une expérience de grande portée internationale. »

Lettre à de jeunes Maghrebins

La Croix 12/1/1966

Par quelle voie trouverez-vous votre salut, jeunes hommes du Maghreb, mes amis ? Je vous sens tellement entre deux mondes, héritiers de valeurs contradictoires et pourtant les unes et les autres principes de votre être. Ce sont d'abord vos valeurs ancestrales. Un certain théisme en premier : vous croyez en un Dieu, hélas ! très lointain, car vous ne savez plus prier. Mais par-delà votre foi endormie, votre religion vous apporte une sociologie bien plus vieille encore que l'hégire. Elle vous transmet le message des bergers d'Arabie avant que naisse votre prophète. Vous souriez parfois de ce message, par maladroite pudeur, mais il vous est très intime. Il vous confère ces vertus dont il dotait déjà vos pères : la Hachouma qui vous rend si décents de comportement dès que vous osez vous livrer à votre inspiration propre au lieu de pratiquer l'assimilationisme des yés yés. Il vient modérer votre ton et vos gestes (vous, vibrants jusqu'à la stridence et qui « parlez avec vos mains »). Il vous entraîne à faire l'aumône quand le vendredi la théorie des mendiants frappe à votre huis. Il vous apporte aussi certaines valeurs d'acceptation qu'il ne faut pas mépriser sous le nom mensonger de fatalisme.

Pourtant, d'autres héritages sont venus – par nous. Ils contredisent ces traditions, mais vous ont quand même pénétrés jusqu'à l'âme. Vous êtes plus occidentaux, plus français même, que vous ne croyez. Vous l'êtes toujours davantage au fur et à mesure que s'affirme votre indépendance politique. Malheureusement, nous vous avons accordé d'étranges dons : des valeurs certes, mais dégradées. Nous ne vous avons pas livré nos maîtres-mots, mais seulement ces devises qu'avec générosité nous avons criées sur les barricades de 1848. Anciennes valeurs chrétiennes mais désaffectées : la charité travestie en philanthropie, la dignité divine de l'homme rabaissée en rationalisme, la Bonne Nouvelle ravalée aux *Paroles d'un croyant*.

Ce double apport – votre message ancestral et dans le sang de votre âme cette pénétration occidentale – n'est-il qu'un leurre ou plutôt vous aidera-t-il à vous trouver vous-mêmes, en cette heure où à travers beaucoup de désarroi, de misère et même de faim vous vous cherchez ? Je le crois : ce legs vous a rendu apte à entendre la leçon que vous dicte la souffrance d'un difficile cheminement entre deux mondes. Héritiers d'une religion expressive d'un pacte qui dans son essence même nie, de toute son impérieuse et minutieuse révélation, la morale naturelle, vous découvrez celle-ci. De voyage en voyage, je le constate. Vous avez acquis un certain sens de l'homme d'abord, puis celui d'un don qui n'est pas aumône, mais charité. J'en sais parmi vous qui ne se contente pas des dîmes de quelque nom qu'on les appelle, mais qui tout entiers se consacrent à soulager la misère. Quand l'hiver se rue avec hargne sur les chômeurs de Casablanca et sur les fellahs affamés d'Algérie, vous êtes là, avec vos amis chrétiens, pour les soulager. Certains d'entre vous ont appris ce plus grand amour qui est de donner sa vie pour ceux qu'on aime. Le chant des soufis, étouffé par huit siècles de pharisaïsme, revit en vous. Vous faites vôtres d'autres valeurs encore et d'abord celle, fondamentale, du couple. Vous dirai-je ma joie, cet après-midi, dans les rues d'Alger, parce qu'une femme avait posé son bras sur l'épaule de son mari, en un geste de simple abandon que vous ne consentiez jusqu'ici qu'à l'amitié. Vous le dirai-je aussi, que j'ai longuement suivi un jeune homme et une jeune femme, simplement parce qu'ils se tenaient par la main et que leur geste était celui de la tendresse conjugale ? Vous dirai-je que ce haut fonctionnaire de trente ans m'attendrit quand je l'ai senti soucieux que son épouse ne s'ennuie pas au cours d'une réception officielle ?

Voilà par quoi concilier vos âmes contradictoires et réaccorder votre personnalité dédoublée. Simples valeurs humaines, sans doute, mais comme telles transfigurables par la

grâce. Je sais bien que l'aube est timide, mais ce matin, de ma terrasse qui domine la mer, j'ai vu se lever le soleil. Ce ne fut qu'une lueur assez pâle d'abord, avec en réponse une simple traînée blanche sur les eaux. Puis bientôt, entre les landes pourprées des nuages, s'étendirent des plages d'or vert et toute la mer se fit lumineuse, tantôt rouge, tantôt violette et tantôt d'un indéfinissable bleu, mais de plus en plus claire jusqu'à ce que le jour s'affirme dans le double azur du ciel et des vagues. En ce monde que Dieu a créé, tout nous est signe et tout est grâce. Pourquoi dans cette aube et dans cette aurore ne lirais-je pas un présage ?

L'affaire Ben Barka

Toile de fond pour un grand guignol policier

La Croix 27/1/1966

Je ne me lancerai pas dans un sinistre roman policier de l'affaire Ben Barka : j'en éprouverais trop de tristesse et de dégoût. Trop de tristesse : j'ai connu cet homme et si je désapprouvais ses idées et ses orientations politiques, son intelligence m'avait séduit. Trop de dégoût : sentir mon pays dans une boue dont les éclaboussures montent très haut. Après cette aventure, on peut dire de notre Régime, tel qu'il se pratique à travers ses polices, le mot de l'Écriture pour le cadavre de Lazare : jam foetet « il pue déjà ».

Je voudrais plutôt dresser la toile de fond : la situation économique et sociale d'un Maroc où règne la misère et même la faim, tandis que continue, dans l'indifférence qu'engendre le sous-développement, la parade d'une monarchie de plus en plus orientale.

La toile de fond ? Ce sont ces campagnes dévastées. Je lis dans un rapport officiel de la Direction du Plan : « la destruction imprévoyante des forêts qui couvraient jadis les montagnes, aboutit en bien des endroits à une situation catastrophique : les pentes dénudées, stérilisées, raidies, ne retiennent plus rien ; les précipitations emportent ce qu'il reste du sol et se jettent sur l'aval en crues dévastatrices au lieu de pénétrer la terre et de sourdre plus bas pendant la saison sèche. Ces sols arrachés à l'amont ne disparaissent pas gratuitement : ils viennent inexorablement s'entasser aux embouchures des cours d'eau, gênant la navigation, comme c'est la cas par exemple à Kenitra, véritable tonneau des Danaïdes du budget de l'État ».

La toile de fond ? Mais quelques chiffres y suffisent. J'ai sous les yeux la différence, pendant le premier semestre 1965, entre les prévisions budgétaires et les réalisations. Pour les droits de douane, 469 millions de dirhams en prévision, 180,8 en réalisation. Pour les impôts indirects, 584 millions de dirhams en prévision, 138 millions en réalisation. Pour les monopoles d'État, 326 millions de dirhams en prévision, 68,5 en réalisation. Ne soyons pas surpris que pour un total de 2 296 millions, 802,9 aient seulement été réalisés, soit à peine plus du tiers au lieu de la moitié.

Un retard spectaculaire sur le Plan n'est pas propre au Maroc. Nous en connaissons quelque chose en France. Quand même, voici encore des chiffres et nous nous excusons de leur aridité. Pour la période quinquennale, il aurait fallu investir 3 090 millions de dirhams, seulement 786 l'ont été effectivement, c'est-à-dire que les investissements n'ont pas atteint 25% de ce qu'ils auraient dû être.

Et le prix de la vie monte. Au cours du mois de septembre, à Casablanca, dernier mois dont j'ai les indices sous les yeux, la vie a haussé de 1% par rapport au mois d'août, et

dans le secteur alimentaire, le plus important, de 1,8%. Le record des prix a été atteint par les pommes de terre (de qualité des plus médiocres) à 90 francs le kilo.

A quoi bon poursuivre ces litanies ? Quelques faits à présent. La misère est telle qu'une distribution de papier goudronné dans les bidonvilles, pour tenter d'éviter les effets de la pluie, a dégénéré presque en émeute. Le Maroc s'enlise dans un sous-développement, et lui, si près naguère de s'accrocher au train des pays développés, a vu décroître spectaculairement son niveau de vie. Il en résulte une crise de sous-consommation. C'est ainsi que l'industrie lainière se trouve en grave surproduction par suite de la disparition du marché intérieur, et cela malgré une totale prohibition d'importation. La misère fait « boule de neige » et la sous-consommation enfante le chômage. Que d'histoires navrantes je pourrais conter sur la faim, la vraie faim qui sévit aussi bien dans les campagnes qu'à Casablanca.

Cette situation peut-elle trouver un remède ? On se déplace encore pour voir le roi passer avec la brillante série de ses dignitaires. Les spectacles gratuits ne sont pas si nombreux et, quelques minutes, on en oublie son ventre creux. Pourtant, on croit encore en Hassan II. La fidélité à la personne du souverain, la religion monarchique peuvent encore être l'instrument d'une renaissance. Pour un temps du moins, et pour un temps assez court. Il faut faire vite et comprendre, pendant le dernier répit qui reste, qu'à notre époque le faste n'est plus, même aux yeux des masses, une liturgie génératrice de puissance, mais qu'on commence à parler en termes d'efficacité. Or, la suppression physique de la misère serait plus efficace que celle des hommes qui la dénoncent.

Cette Afrique des colonels

La Croix 24/1/1966

Je redoute toujours de voir la France se mêler de la politique intérieure des États d'Afrique. Aussi, les propos de M. Peyrefitte qui, rendant compte du Conseil des Ministres à la fin du précédent Gouvernement (c'est déjà vieux tant depuis quelques mois l'actualité passe vite), portait jugement contre les précédentes interventions des armées africaines dans la politique de leur pays, m'ont-ils causé un malaise. D'abord, au moins en un cas, celui de la Haute-Volta, l'information du ministre était incertaine sinon défectueuse. Loin d'être à l'origine de l'événement, l'armée n'y fit qu'endiguer un mécontentement populaire susceptible de dégénérer au-delà de l'émeute. Certes, on souhaite que le continent africain ne tombe pas dans l'instabilité des coups d'État successifs. Mais était-ce une raison pour, en liant la coopération française au maintien des Gouvernements en place, paraître en faire l'instrument d'une Sainte Alliance des gouvernements contre les peuples ? Jamais nous ne prendrons trop de précautions pour éviter que notre aide semble assortie de précautions politiques. Ensuite et surtout nous devons savoir que ces coups d'État ne sont que rides de surface, révélatrices seulement de mouvements beaucoup plus profonds. Il n'appartient à personne d'en décréter la disparition.

Car l'Afrique souffre du choc causé par la rencontre du XIX^{e} siècle de sa civilisation millénaire et de la civilisation européenne. Étrange rencontre à laquelle la colonisation donna la sévérité d'une chirurgie sociale. Les peuples devaient en être troublés jusqu'à l'intime de leur âme. L'économie monétaire heurta la traditionnelle économie de troc ; le Code Civil bouscula une tenure collective des terres ; l'individualisme fissura l'armure sociale de la tribu ; notre laïcisme, même à nous chrétiens, dérouta le continent du sacré ; notre raison discursive désorienta l'intuitivité africaine,. La proclamation de l'indépendance, avec

des cortèges, des discours, des libations, pendant un moment masqua ce trouble. Mais les palmes des arcs triomphaux ont séché. Les calicots porteurs de slogans se sont rougis de latérite. Au lendemain des cérémonies, les contradictions qui déchirent une Afrique à la recherche d'elle-même réapparaissent.

Certes, les partis uniques, groupés dans chaque État autour du leader présidentiel, s'étaient donnés vocation de résoudre ces contradictions. Ils y ont, en beaucoup de cas, failli, à la fois faute d'un esprit et faute d'une assise. Jusqu'à l'indépendance ils avaient vécu d'anticolonialisme et de nationalisme négatif. Leurs revendications satisfaites, ils en ressassèrent les mots d'ordre, avec des accents de prêtres sans foi, sans trouver de nouveaux principes inspirateurs. Ils manquaient d'assises aussi, leur structure nationale cadrant mal avec des divisions tribales accentuées. N'est-ce pas une véritable loi de la décolonisation que par les fautes du vernis colonial éclaté remontent les plus vieilles sociologies ? Cette loi, ils l'ont soit négligée, soit détournée au profit d'un seul clan. Ainsi dépourvu d'un esprit et d'un vrai support (que signifient des élections à la quasi-unanimité !), le pouvoir est devenu une fin en soi, comme condamné à sa propre dramatisation. Déraciné, il s'est cherché un support dans une liturgie du faste. Les palais ont surgi, plus rituels encore qu'ostentatoires, une sorte de sacre permanent suppléant au suffrage populaire.

Splendeur difficilement évitable, malheureusement trop onéreuse. Pour la payer, et sous la pression de notre Occident rationnel, on entonna l'antienne de l'austérité. Interprétant à contresens les prêches de René Dumont, on amputa le traitement de ces privilégiés relatifs, les petits fonctionnaires, le jour même parfois où le bruit courait que tel des princes avait englouti dix huit millions CFA dans un second voyage de noces. Émeute, d'ailleurs paterne, terminée par l'accès au pouvoir d'une armée qui, formée à notre école, redoute les débordements populaires. Plutôt que de blâmer, cherchons à comprendre ; avec une crainte pourtant : dans une Afrique trop ébranlée pour offrir une véritable assise au pouvoir, les Colonels ne cèderont-ils pas aux mêmes tentations de purification par le faste, quand subsistent les contradictions dont moururent les précédents régimes.

Je ne sais, mais deux conclusions s'imposent quand même. Afrique des Présidents ou Afrique des Colonels, la pire erreur serait de cesser notre assistance sous prétexte d'instabilité politique, car seul un mieux être permettra de trouver un équilibre qui, depuis la rencontre forcée jusqu'à la chirurgie entre l'Afrique et l'Europe, suppose qu'un certain niveau de vie soit atteint. Une autre erreur serait de nous mêler de cette politique africaine compromettant ainsi notre coopération, un traumatisme déjà vieux multipliera les rides de la surface : sachons nous taire.

En Afrique pour 10 ans encore un traumatisme...

L'industrialisation africaine entre les impérialismes

15/2/1966

Un important colloque africain, convoqué par la Commission Économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies, s'est tenu au Caire du 27 janvier au 10 février 1966. On se souvient que la CEA, dont le siège est à Addis-Abeba , et qui a déjà provoqué plusieurs rencontres africaines, n'a théoriquement que des compétences économiques. Son objectif avoué est le développement du Continent africain. Pourtant, si la conférence du Caire eut un intérêt, ce fut sur le plan politique. L'économie n'y apparut que le prétexte et le

moyen pour deux impérialismes ou deux paternalismes (suivant qu'on adopte une terminologie plus ou moins indulgente) de se manifester, celui de la RAU et celui, plus subtil, de la Commission Économique pour l'Afrique elle-même.

Pour la RAU, je parlerai plus volontiers de paternalisme que d'impérialisme. L'attitude de Nasser n'est pas, à mon sens, exactement celle qu'on lui prête en Europe. Certes, ayant échoué en Syrie, s'étant fait mal voir, ce qui est un comble, à la fois par les Russes et les Américains, empêtré dans la guerre du Yémen qui ruine son économie, il se cherche des dérivatifs en jouant les frères aînés de l'Afrique noire. Sa situation, en politique intérieure, comporte quelques fragilités nouvelles. Certes, il a su pousser très loin la dépolitisation du pays, en détournant l'intérêt sur le football devenu la principale institution nationale, sur la télévision, (déjà trois chaînes), sur la chanteuse Omm Kolthoum. Marx s'est bien trompé en voyant dans la religion « l'opium du peuple ». On a trouvé beaucoup mieux depuis. La situation économique est difficile à apprécier car en RAU toutes les statistiques sont fausses (leur caractère mensonger amena même, je le tiens de lui, le Ministre des Finances à donner sa démission, d'ailleurs refusée), mais elle se traduit, surtout à cause du Yémen, par une hausse des prix. Malgré toutes les réglementations, ils grimpent en flèche. Goha, le pauvre fellah ou le pauvre petit citadin est habitué à endurer. Il murmure quand même et Nasser a besoin de nouveaux prestiges. Il en a d'autant plus besoin que son parti socialiste – parti unique – semble s'étoffer et veut jouer un rôle. Le fait que ce parti a acquis, à côté du Hilton, un immeuble aussi voyant que cet hôtel témoigne d'ambitions. Il est vrai qu'en dehors du football la dépolitisation égyptienne possède d'autres ressources, tel ce procès des « frères musulmans » accusés de tous les crimes sans exception, y compris l'espionnage au profit d'Israël dont ils sont pourtant, chacun le sait, les plus passionnés adversaires.

Donc notre Nasser veut paternaliser le continent africain et la conférence de la CEA au Caire lui en est apparu l'occasion. A chaque point de l'ordre du jour, le délégué égyptien avait son papier tout prêt. Il prodiguait les conseils et vantait les réalisations de son pays. Il montrait ainsi une totale incompréhension de la psychologie africaine, car cette avalanche de conseils sur des hommes politiques ou des technocrates atteints déjà de complexes, a eu pour résultat de les hérisser. Le délégué de la Guinée a traduit son aigreur sur un ton violent qui a recueilli l'assentiment de toute l'Afrique blanche et noire. L'Égypte était sans doute sincère en proposant aux autres États son exemple et elle agissait avec un certain bon cœur. Mais elle avait oublié que les délégués étaient allés, le dimanche précédent, au Temple funéraire de Ramsès III et qu'ils y avaient vu une foison de bas-reliefs où le pharaon massacre des captifs au type visiblement africain noir. Volonté égyptienne d'influence, mais irritation des délégations noires et des délégations maghrébines, tel est le bilan de ce premier paternalisme.

La République Arabe Unie, puissance invitante à la Conférence, mena aussi une autre action : prôner l'autarcie économique. Assez curieusement, elle fit de la capacité à se suffire à elle-même et de la fin des importations le critère même du développement au lieu de le rechercher dans l'échange. Il s'opère une sorte de décalque, dans la pensée économique, de ce nationalisme culturel qui porte la RAU à se replier sur elle-même. Ni sur le plan économique, ni sur le plan intellectuel, l'enrichissement n'est recherché dans et par l'échange. Chaque fois que j'ai abordé un haut fonctionnaire égyptien, celui-ci m'a dit : »ce que nous voulons, c'est nous suffire à nous-mêmes ». Et cette volonté d'autarcie, tout au long de la conférence, ces hauts fonctionnaires l'ont prêché aux autres délégations africaines comme un exemple à suivre. Là encore, des personnalités, comme le délégué de l'Algérie, ou celui du Sénégal, manifestaient dans les couloirs leur scepticisme et leur agacement.

Second impérialisme, celui de la Commission Économique pour l'Afrique de l'ONU, qui s'avère moins naïf et plus insistant. L'objectif visible de cet organisme est d'obtenir la fin

des assistances techniques bilatérales des États européens à l'Afrique et d'y substituer une assistance multilatérale unique, celle de l'ONU. Faute de jamais parvenir à créer la paix, les fonctionnaires internationaux cherchent de nouvelles justifications à leurs activités et à leurs traitements. Longtemps ce fut l'anticolonialisme, tel qu'il se manifestait à la IVème Commission des Nations Unies. Une page est tournée et les indépendances sont acquises. Qu'à cela ne tienne ! Se substituer aux puissances européennes pour l'aide au Tiers-monde, celles-ci étant néanmoins appelées à cotiser, tel fut un objectif à peine caché de cette conférence où l'action menée par les fonctionnaires de la CEA était d'obtenir coûte que coûte une condamnation de l'aide bilatérale. A chaque réunion des sections de travail, un de ces fonctionnaires reprenait l'offensive. Pourtant la CEA n'avait pas lieu d'être fière, car il est presque impossible de préparer aussi mal une conférence que celle-ci l'avait fait pour le colloque du Caire. Le délégué de l'Algérie eut ainsi la surprise de découvrir, non sans en être furieux, que la production de textile de son pays était nulle. Que dire du mécontentement du délégué du Mali, M. Hamacire N'Douré, mécontentement que celui-ci ne cachait à personne, en découvrant que les documents parlaient de « l'Afrique Occidentale française » comme si les indépendances africaines ne remontaient pas déjà à près de huit ans ! En fait, seules les statistiques concernant l'Afrique anglophone étaient à peu près justes. N'en soyons pas surpris, le Secrétariat de la CEA comporte à peu près 90 fonctionnaires anglophones pour 4 francophones.

Inexactitude des documents, déplorable préparation matérielle de la conférence, ont discrédité la CEA auprès de beaucoup de délégations africaines, de même que la mauvaise conduite des débats. Le contraste était saisissant entre l'insuffisance de l'organisme qui prétendait les mettre en tutelle et la maturité de pensée économique des délégations africaines : celles-ci ont parfaitement vu par elles-mêmes les vraies conditions du développement industriel de leur continent, à savoir la fin de la balkanisation économique et l'harmonisation des plans, la garantie internationale des investissements, les problèmes de la formation de main-d'œuvre.

En fin de compte, l'agacement causé par les tentatives paternalistes ou impérialistes de la RAU ou de la Commission Économique pour l'Afrique a été une sorte de rapprochement entre les délégations africaines et les délégations européennes qui ne se trouvaient là, pourtant, qu'à titre d' « associées ». c'est ainsi que, non sans courage, le délégué de l'Algérie a rendu à la France cet hommage que le développement industriel de son pays ne datait pas de l'indépendance, mais avait démarré au préalable grâce au plan de Constantine. Ainsi s'est affirmé, avec un nouveau plan, le rapprochement entre l'Algérie et son ancienne métropole. De même le délégué de la CEE, un belge, M. Leroux, a été fort courtisé et les délégations maghrébines ont mis l'accent, à la fois sur leur désir de se rapprocher de Bruxelles, et sur le fait que l'unité économique du Maghreb les intéressait beaucoup plus que la Commission Économique pour l'Afrique. Le délégué de la Guinée a manifesté une disposition analogue en demandant à la CEA de cesser de faire jouer à l'ONU je ne sais quel rôle de gouvernement mondial, mais de laisser au préalable s'opérer des rapprochements régionaux entre États. En ce qui concerne l'unité économique maghrébine, notons pourtant que si la Tunisie et le Maroc ont sans cesse montré leur volonté d'unité (leurs délégués ne se quittaient pas), par contre l'Algérie a tenu vis-à-vis d'elles ses distances, recherchant plutôt le contact de la délégation française.

Cette conférence du Caire sera suivie d'autres. On en prévoit une à Niamey sous peu de mois. Il sera important de voir si l'ONU continuera son offensive contre l'aide directe des États européens ou de la CEE à l'Afrique et si les pays africains continuent de réagir comme ils viennent de le faire au Caire. Pour l'influence européenne dans le continent africain c'est là une question capitale. Au fond dans le continent africain (l'affaire du Congo

Léopoldville l'a déjà montré) la partie se joue entre une ONU dont le secrétariat fait une fin en soi et l'Europe.

Dans la nuit dahoméenne

La Croix 10-11/4/1966

Dahomey, 70 kilomètres de Cotonou. Ciel gris et mat que brasse parfois en bourrelets flamboyants la tornade prête à venir. Mais par ce mois de février un uniforme plafond pèse sur l'étendue monochrome et dégénérescente de la forêt. Une étroite route y serpente, capricieuse au creux de l'ancienne sente qu'elle a épousée. Parfois, une « case fétiche ». Elle élève sous son toit de palmes un petit tertre chargé d'ornements ou bien, plus spacieuse, abrite des statues de terre peinte. Quelques villages, deci delà, tapis entre les buissons : la région fut longtemps le champ de chercheurs d'esclaves et elle en porte les stigmates. Est-ce la hantise de tant de douleurs qui dans ces hameaux dresse cinq cases fétiches, pour une case d'habitat humain ?

Un dernier caprice du chemin et voici la petite maison prêtée aux bénédictines missionnaires de Vanves détachées ici pour une fondation. Deux femmes, et logeant plus loin un très vieux frère africain, dernier survivant d'une congrégation mort-née. Mais aussi, dans l'oratoire minuscule, tandis que bruisse la brousse – crissantes cigales, cris de crapauds, frôlement furtif des fourmis énormes et, ponctuant cette rumeur, le tam-tam des hommes – le tabernacle. Tandis que les couvents des féticheuses, tout alentour, scandant leurs langues rituelles, tandis que les initiés secouent les cauris de leurs parures, dans cette nuit où tout un peuple quête Dieu obscurément d'une millénaire et déviante recherche, le voici, ce Dieu et Il parle à travers les voix alternées de deux moniales chantant matines. Ici, deux femmes et l'Hostie.

Certes, à Foto, nom de ce lieu en passe d'être un haut lieu, on soigne dans un petit dispensaire. On défriche un coin de brousse pour un potager exemplaire aux paysans des environs. Mais surtout on prie et c'est d'abord de prière que dans sa troublante acculturation le Dahomey a faim. Au contact de notre civilisation (contact plus intime et plus poussé qu'ailleurs en ce pays qui fournissait naguère les cadres administratifs de tout ce qui s'appelait l'AOF) l'instinct sacral de ce peuple s'est déformé. Comme pour résister à un christianisme qu'on n'a pas toujours su lui présenter, il prend appui et s'arc-boute sur une spiritualité d'en-bas. Une certaine âme menacée plonge dans le monde mythique des ancêtres, elle se réfugie avec eux dans le passé mais dans un passé que, modernisée malgré elle, vêtue comme d'une friperie par des lambeaux de notre culture, en même temps elle dégrade. Et c'est là démon qu'on ne chasse que par le jeûne et la prière.

Si ambiguë également, entre deux mondes spirituels, la situation du Dahomey, que plus qu'ailleurs encore les authentiques chrétiens qu'on y trouve ont besoin de périodiques « ressourcements ». On est en plein contact des Anges. La fascination des secrètes magies ne se peut dissiper qu'au feu d'une intense prière. Nulle part la récollection et la retraite ne sont plus nécessaires à la survie d'une chrétienté véritable qu'en cette frontière de la Grâce.

Ce feu de la prière, les moniales bénédictines de Vanves sont venues l'allumer, et c'est leur vocation propre. Ce lieu de ressourcement, elles le préparent. Elles sont deux. Bientôt elles seront quatre et la case très provisoire où elles campent plus qu'elles n'habitent ne suffira plus. Au surplus, elle n'est que prêtée par son propriétaire momentanément absent. Il faudra aussi recevoir ceux qui viendront se retremper l'âme et donc leur bâtir un lieu d'accueil. Sur leurs pauvres biens les païens gavent de sang leurs fétiches. Notre

générosité ne sera-t-elle pas digne de la leur, pour que dans la grâce d'un monastère la nuit dahoméenne s'exorcise et que la spiritualité africaine – détournée mais vivante – monte vers Dieu ?

Préludes à une démocratie africaine

La Croix 24-25/04/1966

Les coups d'État militaires ont depuis quelques mois joué un rôle capital dans l'évolution politique de l'Afrique, d'où une naissante inquiétude de voir le continent africain suivre le fâcheux exemple de l'Amérique latine. Certes, en Afrique Centrale, certains putschs dus à la seule ambition évoquent les « pronunciamentos » de la tradition ibérique. Mais un récent périple en Afrique de l'Ouest vient de m'apprendre à quel point la prise au pouvoir par des Colonels est phénomène différent de ceux d'Afrique Centrale et d'Amérique. Notre ignorance et l'éloignement nous font tout confondre, au point que j'en évoque un apologue que conte Ibn Khaldoun au premier livre des ses *Prolégomènes* : « Un vizir fut mis en prison par son Sultan, et y resta plusieurs années. Son enfant y grandit. Celui-ci étant parvenu à l'âge de raison, demanda à son père quelles étaient les viandes qu'on leur donnait à manger. Son père lui répondit que c'était de la chair de mouton. L'enfant lui demanda : »qu'est-ce qu'un mouton ? » Le père lui fit très exactement la description de cet animal. « Mon père, lui dit le fils, cela doit être semblable à un rat, n'est-ce pas ? - Ah ! lui répondit son père, un mouton n'a rien à voir avec un rat ». Le même discours se répéta à propos de la viande de bœuf ou de chameau. L'enfant n'ayant jamais vu que des rats, croyait que tous les animaux étaient de cette espèce. »

Eh bien ! Rentrant d'Afrique, j'affirmerai que tous les Gouvernements de Colonels ne sont pas de la même espèce, et quitte à choquer je dirai que certains d'entre eux représentent un pas franchi vers une beaucoup plus authentique démocratie. Car les Gouvernements masqués de parlementarisme qu'ils ont évincés n'étaient guère qu'une hiératocratie laïque de fonctionnaires. Des prébendiers, coupés du peuple, gouvernaient depuis les villes et pour les villes une Afrique encore à quatre vingt dix huit pour cent rurale. Certes nous ne devons pas généraliser. Un Houphouët-Boigny, et il n'est pas le seul, a poussé jusqu'au génie l'art de communiquer avec la base tribale de son peuple par un réseau parallèle à l'administration officielle. Encore, l'éloignement urbain ne lui a-t-il pas permis d'échapper à l'erreur fondamentale de proposer un système de double nationalité que le monde rural ne pouvait admettre. Cette communication par la tribu ou la confrérie est d'ailleurs ce qui maintient en place ce qui subsiste des autres Gouvernements d'allure parlementaire.

Or, le propre des armées africaines est justement de communiquer avec le peuple. Sans simplification excessive on peut affirmer qu'elles sont dans ces États le seul cadre moderne qui communie à la brousse dans sa stagnante misère. Le « tirailleur » issu du prolétariat rural (parfois même ancien « esclave de case ») garde le contact du village. Il sait quand le mil y manque ou quand trop lourd pèse l'impôt. Il en fait part à ses officiers, sortis de ses rangs et qui, au surplus, gardent des liens directs avec les campagnes. Seuls donc cette armée paraît sentir les aspirations de la brousse et donc pouvoir, à travers bien des vicissitudes sans doute, tenter d'en guérir les maux.

Si bien qu'au débarqué de ce nouveau voyage, je crains beaucoup moins l'institution de juntes sur le modèle latino-américain que l'absence de goût du pouvoir chez ces militaires qui furent contraints de le prendre par l'égoïsme et l'incapacité des hiératocraties. Certes, eux aussi risquent de se laisser tenter par le faste et le népotisme. J'ai

peur plutôt qu'ils se déprennent d'un pouvoir dont ils ne tirent pas de jouissance. Le jeu subtil et malaisé de gouverner peut lasser des hommes habitués à la facilité du commandement. Je me suis parfois demandé, au cours des audiences qui m'étaient accordées, si mon interlocuteur à qui j'exposais de délicats problèmes économiques ne rêvait pas avec nostalgie au calme déroulement du maniement d'armes. Ne se voulant qu'intérimaires, les « Colonels » de l'Afrique de l'Ouest, ne prendront-ils pas trop au sérieux cette précarité de leur pouvoir ? Certains les pressent de se démettre, qui volontiers reprendraient les jeux excitants de la fausse démocratie. Hélas ! La noria d'un parlementarisme tout en toc recommencerait de tourner, avec le Gouvernement de la ville pour la ville. L'habit ne fait pas le moine, ni l'emprunt d'institutions étrangères une démocratie.

Le siècle des mutations

La Croix 24-25/5/1966

A tenter de suivre la politique de cette Afrique dont l'indépendance entre dans son deuxième lustre, les plus bienveillants se sentent parfois pris d'impatience. Les Conférences internationales se succèdent, d'Abbis-Abeba à Dakar et de Dakar à Nouakchott. Un jour on découd, le lendemain on recoud. Tous les États africains proclament leur nécessaire unité, mais toujours quelque pays ou la boude ou la refuse. Comment ne pas évoquer ces choristes d'Opéra qui hurlent « Marchons ! Marchons » en demeurant au port d'armes ? Les politiques intérieures des États africains ont la même précarité que leurs relations mutuelles. Les complots, répressions et révolutions sont généralement peu sanglants, et nous aurions des leçons de modération à prendre.

Ce serait déjà un motif pour nous garder d'être trop sévères, même si nous déplorons pour nos frères africains, que si dure leur soit la recherche d'un équilibre. Mais rappelons-nous surtout que le continent noir, à travers colonisation et décolonisation, a subi les plus violentes mutations que peuple ait jamais subies. Il a pâti d'une véritable chirurgie sociale et il en porte la blessure.

Je ne renouvelle pas ici le procès, d'ailleurs stérile, de la colonisation, cet étrange amalgame du meilleur et du pire. Je voudrais seulement rendre sensible au trouble apporté moins par le fait que celle-ci ait été dominatrice que par la brusquerie imprimée à la rencontre de civilisations intimement différentes. Nous avons une tendance à réduire les effets de la colonisation à ceux des invasions que nous, peuples d'Europe, nous avons subies les uns de la part des autres. La rencontre entre l'Afrique et la civilisation occidentale, sous la forme à la fois rapide et empirique de la colonisation, a été quelque chose de plus intérieur et de plus profond. Une société qui possède un équilibre millénaire, qui s'était dotée d'une conception de la vie, où ce que nous appelions « sauvagerie » et que nous prenions pour une enfance était en réalité la survivance léthargique des plus vieilles civilisations, a été perturbée jusque dans son intérieur. Même ce que l'Occident apportait parfois de meilleur s'est révélé traumatisme trouble. J'en cite un exemple. Dans les régions qui ne vivaient que d'aléatoires cueillettes, le colonisateur a introduit la culture du café. Le paysan s'est attaché à son plant. À la conception ancestrale d'une propriété collective s'est substitué spontanément le sens individuel de l'appropriation. Dès lors, la structure du village, c'est-à-dire de la structure sociale de base, s'est trouvée changée, le chef perdant son rôle essentiel de distributeur annuel de la terre, soit que ses administrés s'emparassent de celle-ci, soit plutôt qu'il l'accaparât. Que d'autres exemples ! La santé, le plus précieux de tous les biens, rompt l'équilibre démographique ; l'enseignement, les catégories habituelles de la pensée.

Celui-ci provoque, dans des esprits non préparés, cette intrusion du rationnel dont les psychanalystes décrivent à l'envie les effets de heurt.

Voilà pourquoi pendant dix ans, nous assisterons à des recherches difficiles d'équilibre entre les peuples africains. Voilà pourquoi pendant dix ans, nous verrons se succéder des dictatures tempérées de révolution. En le comprenant, nous cesserons d'être sévères et ne conclurons pas dangereusement, avec le cartiérisme ambiant : « On ne peut rien faire avec ces gens-là ».

Mais surtout, l'aventure de l'Afrique est-elle si différente de celle que nous vivons, nous Européens ? La mutation qu'elle subit n'est-elle pas aussi la nôtre, avec un effet de grossissement et quelque chose de plus fruste ? Nous aussi sommes en pleine mutation, et nous ne mesurons pas le trouble intime qu'introduisent entre autres dans notre société la rapidité de déplacements, les concentrations urbaines, une nouvelle dimension de l'univers et, jusque dans notre pensée, la révélation de la science physique. Nous aussi, comme les Africains, sommes à la fois très vieux et très jeunes, dans la difficile recherche d'un accord intérieur avec nous-mêmes.

Dialogue sur le Chari

La Croix 18/10/1966

Je ne me sens chez moi nulle part, me disait cet ami tchadien. Quand j'étudiais en France, j'aspirais au retour dans mon pays. Certes, j'avais des amis, je m'amusais, mais en surface. Je vivais à votre manière. Je connaissais vos chansons yé-yé. On m'enseignait vos mathématiques modernes et je m'y exerçais, mais comme à un jeu. Un confus malaise gâtait mon plaisir. Je croyais parfois que c'était remords d'abandonner l'Afrique, comme si mon attachement à l'Europe signifiait une infidélité amoureuse. Partant, maintenant, en Afrique, je ne pense qu'à votre pays. Je me sens tellement étranger, ici ! Mes « frères » envahissent ma case à toute heure du jour : leurs propos ne m'intéressent plus. J'étais étranger chez vous, me voici étranger chez moi. Je ne suis pas seul à souffrir ainsi. À Fort-Lamy, je n'ai avoué ma peine à personne, mais à Paris nous parlions beaucoup, mes camarades et moi, de ce confus malaise, parfois aigu jusqu'à la souffrance. Tous affirmaient l'éprouver. »

Cette confidence, je l'ai entendue un soir, sur le Chari, à l'heure brève du crépuscule. Sur une rive camerounaise déjà noire, le ciel rougeoyait comme un feu de brousse. Passaient muettes les pirogues, longues silhouettes d'ombre. Des saras se baignaient. Leur corps très étiré luisait et le couchant le teintait d'or. Je n'osai répondre, peut-être par peur de briser le silence triomphal du soir, mais surtout parce qu'entre hommes d'univers différents les confidences sont fragiles. Je craignais d'en rompre le fil, alors que j'éprouvais cette émotion si rare et si profonde de pénétrer une âme.

Je gardais donc pour moi ce que je pensais. J'aurais voulu dire, pourtant, à mon ami, qu'il n'avait pas pu ou pas su, en France, comprendre assez notre civilisation. Certes, les Français – et c'est misère – n'ouvrent pas facilement leur maison. Mais aussi, que ce soit dans nos cités universitaires ou sur les bancs de nos facultés, les Africains s'agglutinent entre eux. Ils constituent une sorte de noyau mal pénétrable. Alors, se retranchant, s'ils frôlent notre civilisation, ils ne la connaissent pas. Elle heurte le monde de leur enfance, au fond de leur cœur elle l'effrite ; mais en compensation de ce qu'ils perdent, ils ne s'enrichissent pas vraiment. Ils ne ramassent que des notions. Ils adoptent nos gestes, non la pensée qui les justifient.

Après une pause, mon ami reprit : « Dans ces moments-là, nous nous disions, mes amis et moi, que notre mal résidait dans l'ignorance de notre Histoire. Si nous la connaissions, nous posséderions une racine que la migration ne pourrait couper... »

Cette plainte sur l'Histoire, je l'avais déjà entendue. J'osais l'avouer à mon ami : si elle m'émeut, elle ne me convainc pas. Que lui servirait de mieux savoir les aventures des royaumes effacés et d'entendre, à travers le temps le cliquetis des armes ? Histoire fastueuse de victoires et de revers : n'est-ce point bonheur pour les Africains que leur mémoire n'en avive pas les cicatrices ? Pourquoi exhumeraient-ils leurs vieilles querelles ? Cette plainte exprimait-elle un vrai regret, ou plutôt mon compagnon n'interprétait-il pas son propre sentiment par le truchement de quelque marxisme mal compris ? Car l'Histoire, la vraie, était à sa portée. La connaître ne dépendait que de lui. L'Histoire, la vraie, en Afrique, c'est la tradition avec son trésor d'une sagesse millénaire.

Je redoute, en effet, que nos amis africains (ceux du moins qu'on baptise du nom humiliant et odieux d' « évolués »), s'ils passent à côté de notre civilisation, n'en recueillant trop souvent que de douteuses paillettes, ne passent aussi à côté de la leur. Comment le leur reprocher ? Ils ont quitté le village à l'heure où ils auraient commencé d'en apprendre les leçons. Venus très tôt dans les collèges européens, ils ne parlent qu'à peine leur propre langue. J'en sais qui n'en comprennent plus un mot. Voilà où réside le drame.

Pourtant, ne serait-ce pas une tâche exaltante pour de jeunes hommes, et n'y trouveraient-ils pas guérison de leurs nostalgies : rassembler en eux les deux cultures qu'ils ont rencontrées et les conjuguer ; être la main qui donne mutuellement à l'Europe et à l'Afrique ce que chacune possède de meilleur ? Ne serait-ce pas une tâche exaltante, pour de jeunes hommes, que retrouver l'âme de leur pays, nous la faire connaître et, d'un double apport, promouvoir une civilisation neuve ? Quand ces jeune hommes parlent d'Histoire, plutôt que d'empires légendaires à ressusciter, avec leur pourpre mais aussi tout le sang qu'on y versait, ne vaudrait-il pas mieux sauver, sachant en vivre, cette âme africaine qu'on laisse mourir ?

À son tour, mon ami ne me répondit pas.

Toumliline

Sans date - 1963 ?

La fondation du prieuré bénédictin de Toumliline, au Maroc, apparaîtra aux historiens futurs comme un des événements importants non seulement dans l'histoire monastique de notre temps, mais encore dans l'histoire de la civilisation. On ne peut donc être que reconnaissant à Élisabeth des Allues du volume qu'elle a consacré à ce prieuré et à sa filiale de Bouaké, en Côte d'Ivoire[41]. Ce livre, il est clair et complet, et il contient en outre, des textes, notamment du prieur Don Denis Martin, qui à eux seuls mériteraient qu'on achetât l'ouvrage.

À notre époque les continents se sont rencontrés. Des civilisations diverses, pour ne pas dire opposées, se sont trouvées en cohabitation. Dans l'ensemble cette rencontre fut surtout leurre et méprise. Elle a engendré des irritations et des contre-sens. Or, à Toumliline, au contraire, et peut-être pour la première fois – au moins de façon un peu organique – l'Islam et le Christianisme, indirectement la civilisation occidentale, se sont expliqués l'un et l'autre et ont tenté de se mutuellement connaître, non dans la sécheresse des livres, mais dans la vie. Entreprise hardie et périlleuse que la charité des moines a rendue possible, même aux pires moments de la lutte pour l'indépendance. J'étais au Maroc, ce sombre mois

[41] Éditions du cerf.

d'août 1955. C'était l'heure tragique des assassinats de Meknes. Dans ce monde troublé, j'ai abordé à Toumliline un îlot de paix. Quelques deux cents étudiants musulmans, tous nationalistes s'y étaient rassemblés. À l'heure des massacres, on pouvait avec eux aborder calmement et clairement les problèmes.

Depuis lors Toumliline a poursuivi son œuvre, organisant en particulier des sessions d'étude qui auront largement contribué à faire comprendre aux Marocains qu'il existe aux problèmes de leur pays d'autres solutions que la solution marxiste. Sous les admirables bois de Cèdres qui surplombent le monastère, des amitiés se sont créées. Au delà des différences d'origine et de religion, quelques chose de nouveau a pénétré dans le Maroc, pour l'élaboration de sa civilisation future. En ce sens les moines de Toumliline ont œuvré comme leurs devanciers des premiers siècles dont, dans un livre récent, les Moines et la Civilisation, M. Decarreaux a retracé l'épopée[42].

La confrontation annoncée à Toumliline entre l'Islam et le Christianisme se poursuit désormais à Bouaké entre le civilisation occidentale, dont enfin on présente aux Africains autre chose que la caricature et les déchets, et l'âme noire. Là aussi des rencontres ont lieu. Là aussi on aborde les problèmes de la Cité, en cette heure ambigüe de la décolonisation.

Je souhaite qu'on lise cet ouvrage, le livre d'Élisabeth des Allues. Je souhaite surtout qu'il pousse beaucoup à se rendre à Toumliline si les circonstances le leur permettent. Ils y visiteront un des hauts lieu de notre temps.

Suite bénédictine

La Croix 11-12/12/1966

Une fois encore, mon périple africain est jalonné d'étapes bénédictines. Le monachisme s'est répandu, que j'ai tant souhaité jadis. Des monastères d'hommes et de femmes se sont dressés sur le vieux continent sacral et communautaire, à qui la vie bénédictine – communautaire et sacrale elle aussi – est apparue prédestinée.

Si l'animisme de l'Afrique fut indéniable précurseur du christianisme (je songe au chant funèbre des pygmées et plus encore à cet hymne des Denkas où Dieu est appelé « Celui-qui-aime-l'homme »), la rencontre de notre civilisation moderne lui est fatale. Elle le corrompt en superstition ou sorcellerie. L'âme africaine, la plus naturellement religieuse du monde, engendre, frustrée, des sectes aberrantes. L'appel de Dieu se fait trépidante folie. Et c'est parce que quelque chose de proprement spirituel se dégrade, que s'impose, à travers la vie contemplative de quelques hommes et de quelques femmes, une réorientation.

Ainsi Keur-Moussa, aux environs de Dakar, s'est révélé à moi le buisson ardent où l'Afrique se purifie. Buisson ardent ? L'image en surgit en cette chapelle où une fresque de pourpre et d'ébène se déverse le long du mur comme une immense bougainvillée. D'ores et déjà, les intellectuels de Dakar peuvent s'y rafraîchir l'âme en attendant que cette structure d'accueil bénéficie de leurs vocations. La perfection liturgique de Solesme s'est mise au service de l'Afrique. Dans le chœur, les tam-tam et les cloches jumelés témoignent des recherches érudites des moines au service de leur pays d'adoption.

Et puis, j'ai retrouvé mon cher prieuré de Bouaké, vraiment enraciné au Continent Noir. Il colle à sa terre de toutes les radicelles de ses cloîtres, plante courante marcottée depuis sa chapelle. Et cette chapelle, n'est-elle pas déjà la transfiguration de la civilisation baoulée, exaltant de son empennure de bois l'antique case à palabre, tandis qu'au plus secret du chœur une Vierge noire substituée à l'idole répond à l'attente dont celle-ci était l'expression ?

[42] Arthaud.

C'est à Bouaké que j'ai compris la prédestination des valeurs bénédictines à l'Afrique. Au réfectoire, selon la coutume, on a lu un chapitre de la Règle. La proximité entre le premier monachisme occidental et celui que réclame l'Afrique y éclate, un monachisme assez humble dans un retour à la lettre de la Règle qu'impose la civilisation environnante : on y vit du travail de ses mains, quelques prêtres seulement pour le service de leurs frères. Saint Benoît avait-il souhaité autre chose ? Ce prieuré fait comprendre aussi l'œcuménisme des valeurs bibliques. Dans la Côte-d'Ivoire qui nous entoure, on doit déplorer que se perde le trésor de la sagesse villageoise, condensée en proverbes et en contes. Mais l'Ancien Testament, repris au long des jours par la liturgie, le ressuscite : même pensée concrète qui use plus d'images que de concepts. Ici, l'Écriture est perceptible immédiatement, sans nos ratiocinations et nos exégèses, parce que la vie est biblique. L'Ancien Testament a l'âge même du Continent Noir, à la fois millénaire et si jeune.

Midi : le règne du feu. Un soleil dévorant ronge la savane. Il la ternit. Elle s'étend grise sous le ciel gris. La latérite ne rougeoie plus entre les épineux qui la strie. La terre entière aspire au soir... Il vient. Au sortir de vigiles, la pleine lune se répand. La tendresse de l'*Alma Redemptoris Mater* s'est déversée sur cette terre qu'abrite de sa douceur un ciel de nuages laiteux. L'odeur des frangipaniers s'accentue. Nettement détachées sur le ciel cuivré des cigales, les notes précises de quelques crapauds, vers le marigot, ont des accents de balafon. Paix bénédictine, une joie calme a saisi jusqu'aux entrailles une Afrique réconciliée.

Babel en Afrique

La Croix 15/2/1967

Nous posons toujours le problème du développement en termes trop logiques. Nous voyons bien que ses données sont complexes, voire contradictoires, mais nous comprenons mal que ne puisse être trouvée une solution immédiate. Or, justement, la multiplicité des impasses constitue un aspect essentiel du sous-développement. Les pays du tiers-monde demeurent comme ligotés d'une série de nœuds pour le moment intranchables. Je dis bien « pour le moment », car avec le temps – cette donnée supplémentaire que nous autres Européens oublions toujours – les situations évolueront.

De ces impasses souvent étroites, je donnerai un exemple : le langage en Afrique noire. Comment ne pas voir le bénéfice, pour ce continent, qu'on y parle une langue européenne, donc à portée universelle. Celle-ci représente la porte ouverte sur le progrès. Elle réveille les civilisations endormies et les féconde d'apports nouveaux. Sans elle, le mieux économique s'avère impossible. Sans elle, on demeure écarté des routes de l'esprit, et d'autant plus qu'aucune des langues africaines ne peut prétendre à un rôle œcuménique. On en compte, en effet, 700 dont 65 pour la seule Côte-d'Ivoire. Quant à créer de toutes pièces une langue vernaculaire à partir de parler locaux, un Sénégalais, M. Alassane Daw, remarque fort justement que le temps qu'on la constitue et qu'on la répande représente pour l'évolution africaine une redoutable prise de retard.

Cependant, si justes que soient ces considérations, elles n'infirment pas le fait que la diffusion des langues européennes engendre des difficultés sociales et des troubles psychologiques.

Cette diffusion, en effet, est en passe de créer des classes infranchissables comme des castes. Le paysan, qui ne sait que son dialecte natal, est frustré de toute promotion sociale. Seule la minorité – infime - qui parle français ou anglais peut aspirer aux postes supérieurs. Elle se constitue en aristocratie presque étrangère, très souvent à rebours (circonstance aggravante) des hiérarchies sociales traditionnelles. Le chef se méfiait de

l'école. Il avait peur qu'elle envoûte ses fils. Il a envoyé les enfants de ses « esclaves de case », et ce sont à présent ceux-ci qui gouvernent. C'est dire l'amertume des fils de chef, trop souvent imbus d'une supériorité sociale compliquée d'un sentiment de supériorité raciale, mais condamnés à la stagnation des campagnes ou la misère des faubourgs. S'il existe un ferment de révolte en Afrique, il réside en eux. Ne constitue-t-il pas, d'ailleurs, la racine profonde des difficultés que rencontre le Nigeria ?

Les demi ou quart d'occidentalisés qui encombrent les abords des villes et parfois la place des villages subissent d'autre façon, mais peut-être plus gravement encore que les paysans, le contrecoup de la dualité linguistique. Déjà, ayant perdu l'éthique tribale sans acquérir notre morale, ils « flottent » aux confins imprécis de deux univers spirituels. Or, le conflit des langages ébranle, en outre, la structure psychologique de ces hommes. Ne soyons donc pas surpris que progresse l'alcoolisme, dérivatif à l'angoisse.

Car la langue n'est pas une sorte de phénomène isolé. Elle apparaît liée à un système de logique : celui des langues africaines est autre que le nôtre. Leur richesse substantive a surpris tous les ethnologues. Le cheval ne porte pas le même nom suivant qu'il marche, qu'il trotte, qu'il pâture. Ainsi le substantif traduit non seulement l'objet, mais son action. L'Africain traditionnel nomme les idées plutôt qu'il ne les exprime. La parole ne constitue pas non plus pour lui, comme il en est pour nous, le moyen de communication par excellence. Elle s'inclut comme élément dans un ensemble de modes d'expression (eux-mêmes induits par une conception du monde), tel le tam-tam qui n'est pas un morse mais un langage tonal, procédé de communication avec les ancêtres et avec l'univers. Le tam-tam, mais aussi bien d'autres voies aussi : selon Griaule, « tout un symbolisme cosmique consigne la pensée nègre, non par d'innombrables signes éphémères, mais un matériel mobile et fixe... la voûte céleste, les rites, les techniques ». Le monde animiste constitue un vocabulaire multiplié. Tout y est, en quelque sorte, idéogramme.

Un tel monde et sa représentation apparaissent inconciliables avec notre système de raison discursive. Quel danger, dès lors, pour tous ceux que la vie arrête « au milieu du gué », déjà détachés de ce monde du rythme où leur enfance fut « dansée » sur le dos des pileuses de mil, mais non adaptés au monde abstrait de l'administration et de la technique. La divergence des modes d'expression porte ce hiatus au centre même de leur personne. Que de dédoublements de la personnalité simplement pour survivre.

Une solution ? Seul le temps permettra de la trouver. Dire comment n'est pas de notre ressort, mais de celui des Africains. Eux seuls, parce qu'ils appartiennent encore (même les plus occidentalisés), par bien des fibres de leur être, au monde du rythme et de la danse, peuvent déterminer le moyen de concilier des contradictions dans les principes de leur être. Ils ne sortiront des impasses qui freinent leur développement qu'en enfantant à coups de patience, d'effort, mais aussi d'amour une civilisation neuve. Nul ne peut, dans cette besogne, se substituer à eux. À peine nous est-il permis de relever en passant les signes avant-coureurs, minces fils d'Ariane, de cette future civilisation. Milley, je crois, rapporte le mot d'écoliers camerounais appelant leur tableau noir : « la planche par laquelle on communique avec les ancêtres ». Ces enfants conféraient ainsi à l'écriture, moyen occidental d'expression, l'efficacité spirituelle de l'animisme. Ils opéraient inconsciemment une synthèse entre deux mondes.

Afrique, prends garde de perdre ton âme

La Croix 4/1967

Rentré en France, mon cher Paul, je voudrais te rappeler nos conversations au bord du fleuve dans ton pays Sara. T'en souviens-tu ? Le paysage autour de nous vivait de toute la faune de ton pays. Des oiseaux verts, des oiseaux rouges striaient de traits de feu le jour déclinant. Sur la rive, des grues d'ébène crêtes d'or se pavanaient, et, malgré le sérieux de nos propos, nous guettions un hippopotame qui, de temps à autres, dressait sa face hilare au-dessus des eaux. Comme je venais de la monochromie opaque et muette de la forêt, ce monde animal me ravissait.

Tu me disais cette espèce de crainte que t'inspire notre civilisation européenne. Tu redoutais d'en subir l'influence et qu'elle altère ta personnalité africaine. J'y ai souvent repensé depuis et d'autant plus que tu osais m'exprimer ce que pensent beaucoup de tes amis. Vois-tu, je comprends que tu veuilles préserver cette personnalité et d'autant plus que tu sais combien je l'aime. Tu m'as vu avec les vieux du terroir, peut-être plus près d'eux que toi. Mais justement je peux te dire combien ta crainte est vaine. André Gide l'a écrit dans une de ses meilleures pages : on ne doit jamais redouter une influence, car elle n'est pas un élément extérieur qui s'introduit en nous au prix d'amputations, mais au contraire quelque chose comme un ferment. Seules les natures riches la subissent, car elles seules en sont capables. Loin d'amputer, elle dégage ce que nous portons en nous. Or, l'Afrique possède une nature assez riche pour bénéficier des influences.

Ta crainte provient aussi de ce que tu n'as pas assez conscience de cette richesse africaine car, garçon des villes, tu connais mal les paysans de ton pays et leur sagesse. Tu ignores donc ce que la rencontre de l'Europe « révélera » de l'Afrique (il faut prendre ce mot « révéler » comme en photographie). Tu devrais pourtant savoir que la culture africaine peut résister à bien des assauts. J'en donne pour témoin la survivance des traditions africaines dans les sociétés de « Nègres Marrons » de Guyane. Ces mêmes fugitifs, tapis dans les faubourgs, ont sauvegardé, malgré la vigilance des Blancs, la spiritualité de chez vous. La philosophie bantoue s'épanouit en Louisiane, et vos cultes se maintiennent dans un Vaudou Haïtien qui mérite mieux que le snobisme dont on l'entoure. Vois-tu, ce que je redoute le plus, c'est votre complexe d'infériorité : c'est lui qui, dans les Amériques, a recouvert d'une gangue de syncrétisme vos plus authentiques traditions religieuses.

Votre hantise, à tes amis et à toi, de ne pas subir d'influences. Me semble pernicieuse. Vous êtes obligés, tu l'admets, de nous emprunter des techniques où tu cantonnes notre mérite. Or ce sont justement ces techniques qui peuvent amputer votre personnalité si vous les retranchez de la spiritualité qui les a fait naître. Elles sont l'aboutissement d'une longue aventure spirituelle qui leur donne un visage de prière. Ce qui est beau, ce n'est pas de projeter une fusée vers la lune, mais la masse des renoncements et des ascèses qui en ont accumulé le pouvoir. Si tu réduis la technique à elle-même, sans rien vouloir, peur d'influences, connaître de ce qui l'a suscitée et en connaître quelque chose comme le principe vital, alors redoute que cette technique te « chosifie ». Alors redoute de devenir la simple machine à la consommer.

Vois-tu, Paul, parce que j'aime l'Afrique d'un amour charnel, je plaide pour son âme. Sois le messager des influences qui la « révéleront ». Sache contre l'assaut des choses la fertiliser par la culture spirituelle qui les a créées.

Service national et coopération

La Croix 4/1967

Par un souci d'économie, évidemment louable en soi, le gouvernement tend à remplacer nombre pour nombre par des jeunes du contingent les coopérants qui, depuis quelques huit ans, apportent leur aide à l'Afrique.

Qu'on s'en réjouisse, et pleinement, pour ces jeunes. Les candidats sont d'ailleurs nombreux, montrant que notre jeunesse garde le « sens du service » et qu'elle possède un certain goût, sinon de l'aventure, au moins de l'inédit. Elle saisit ce qu'a de formateur un séjour lointain. Elle s'exalte de créer de la richesse et d'aider le tiers-monde à sortir de son ornière. L'approche d'autres cultures l'enrichit intellectuellement. Est-ce médire des casernes ? Je me réjouis que les meilleurs de ces jeunes se voient offrir cette éventualité plutôt que l'ennui et le service militaire dans une armée dont ils sentent qu'elle n'est plus la vraie.

Mais leur action vaut-elle celle des anciens qu'on prétend évincer à leur profit ? J'ai entendu le secrétaire d'État, M. Charbonnel, l'affirmer lors d'un récent colloque. Il provoqua des réactions diverses dans l'assistance, et j'ai été frappé de voir que son propos ne recevait pas l'adhésion des ministres et des hauts fonctionnaires africains présents. Pour ma part, je ne pense pas qu'on doive montrer vis-à-vis des coopérants actuels la sévérité manifestée par le secrétaire d'État. Des méthodes sont à réviser, certes, mais je témoigne pour le dévouement de beaucoup d'hommes et pour leur tact dans une situation ambigüe. Quoi qu'il en soit, si on les remplace par des jeunes du contingent, encore faut-il qu'on rende aptes ceux-ci.

Bien sûr, en tout premier lieu, la coopération ne doit pas être la « bonne planque ». A ce point de vue, on ne sera jamais trop vigilant ni trop sévère. Il faut aussi préparer vraiment bien ces jeunes. Leur apprend-on assez ce qu'est cette Afrique où on les envoie ? Quelques exposés disparates avant le départ y suffisent-ils ? S'ils travaillent avec les ruraux ne risquent-ils pas de manifester de maladroites impatiences ? Même les enseignants du secondaire savent-ils que les mots ne s'inscrivent pas exactement dans le même champ sémantique et que leurs élèves, dangereusement dociles, traduisent à leur façon l'enseignement ? À ces jeunes, apprend-on le plus nécessaire, c'est-à-dire à aimer l'Afrique, avec ses tares et ses insuffisances, mais aussi des grandeurs que, vu leur âge et donc faute de culture, ils ne sauront pas découvrir seuls ? Comme leurs devanciers (car c'est une lacune que la coopération a hérité de l'administration coloniale dans ce quel avait pourtant de meilleur) vont-ils bousculer l'âme africaine par une discipline du raisonnement occidental trop brusquement appliquée ? Sauront-ils respecter les ressorts de l'âme africaine, si délicats à discerner ?

Je souhaiterais aussi qu'on tint un peu moins exclusivement compte du caractère prestigieux de l'école dont ces jeunes sont diplômés et davantage des qualités humaines qu'ils ont montrées. Dans ces besognes, avoir été chef de troupe scoute est qualification plus sûre que Polytechnique. Pour l'examen des dossiers, il faudrait tenir un compte encore plus grand qu'à présent des « engagements » antérieurs, car seuls ils révèlent l'indispensable générosité et le caractère. Les premières qualités du coopérant sont le don et la volonté.

Se pose aussi une question de durée de service. Le remplacement nombre pour nombre, même si on souscrit aux jugements de M. Charbonnel, représente une amputation quand les jeunes n'accomplissent qu'un an et demi de service, voire même s'ils en accomplissent deux ans. Pendant un an, la plupart d'entre eux s'avèrent inefficaces. Ils peuvent même se révéler comme des freins, car on perd du temps à les former. On doit donc prévoir pour eux un séjour plus long, à condition bien entendu qu'on les rémunère mieux. Par rapport à leurs devanciers un bien leur manque, en effet, par définition : l'expérience. La durée du service peut au surplus constituer un moyen de sélection.

Alors, si ces conditions sont remplies, le service national aura vraiment atteint sa fin. Il demeurera pour les jeunes français un merveilleux apprentissage. En outre, ils

n'apporteront pas seulement à l'Afrique la fraicheur d'âme de leurs vingt ans (et ils dispensent là déjà une richesse inestimable), mais certaines des valeurs de la maturité. Est-ce vraiment trop demander ?

Sur le tam-tam et le balafon

La Croix 10/5/1967

Loué soit Yahwé sur le tam-tam ! Loué soit Yahwé sur la harpe en peau d'antilope ! Je suis à Sambelina, dans la région cacaoyère du Cameroun, pour voir ces moniales dont on m'a parlé à Yaoundé : des moniales qui dansent en chantant des psaumes sur des airs traditionnels africains accompagnés de tambour et de balafon. Avouerai-je que ma curiosité se teinte de méfiance. Je redoute certaines innovations en liturgie. Telle est la rançon des nécessaires recherches de notre temps qu'elles se manifestent parfois en du mauvais goût.

Mais à Sambelina, aussitôt l'office commencé, je suis pris. La psalmodie sur thème africain est aussi pure que la psalmodie grégorienne. Qu'on la ponctue de balancements rejoint notre plus ancien passé.. les Hébreux balançaient aussi au chant des hymnes. Pourquoi, en effet, la prière n'entraînerait-elle pas tous notre être ? Il a dansé devant l'Arche, le roi David.

L'aumônier des moniales monte à l'autel. La chasuble qui l'enveloppe n'est point de forme gothique ou romaine : elle s'apparente au boubou. Ainsi est-elle africaine pleinement. En même temps, et voici en quoi le témoignage de Sambelina apparaît exemplaire, elle obéit aux plus anciennes traditions chrétiennes. Dans cette chapelle dédiée à Saint Damien, je pense au beau livre de Gérard de Champeaux et Dom Sébastien Sterck sur les symboles, car ce vêtement liturgique l'illustre. Autour du prêtre, figurant le Christ axe du monde, le boubou sacré, autant que les chasubles de modèle plus courant, suspend et déroule l'ampleur du cosmos, et, par-delà ce que je peux posséder de culture nègre, quelque chose de millénaire en moi a tressailli : valeur des signes qu'en notre temps de la psychologie des profondeurs et de structuralisme, au siècle de Bachelard et de Levi-Strauss, nous ne devrions pas, comme on fait parfois, oublier.

Mais quelle joie d'abord de participer à une prière *africaine* ! Ces chants animistes, ces pierres d'attente sont devenus oraison chrétienne. Tout Africain, j'oserai dire tout Noir (je pense aux soirs de ma jeunesse dans les marais de Louisiane, où les vieux chantaient encore en créole les chants d'esclaves), doit sentir à Sembelina qu'est sien l'universel *Kyrie*, qu'est sien l'universel *Gloria* enfin dit selon son esprit à lui. La danse rituelle des ancêtres, la voici devenue la vraie prière de vrais chrétiens. Encore plus que les liturgies éthiopiennes, elle appartient intimement au terroir d'Afrique. Elle émane de cette terre à qui, disent les sages du pays, les Pères dans le sommeil de leur tombe nous associent et qu'ils fécondent pour les moissons terrestres, mais aussi désormais pour l'ultime résurrection.

Car une certaine non-concordance entre la liturgie latine et l'affectivité africaine a joué certainement un rôle de frein à la conversion du continent noir. Bien belle notre liturgie latine, mais comme est beau un théorème ! Elle est prière de géomètres et de juristes. Notre messe basse réalise un chef-d'œuvre de concision : on ne peut exprimer plus en moins de mots et de gestes. Mais par là même elle ne peut satisfaire des peuples qui non seulement, selon la locution courante, « parlent avec leurs mains », mais avec tout le corps, au point que certaines tribus allument des feux aux palabres nocturnes, non pour se chauffer, mais parce que sans lumière elles ne parviendraient pas à communiquer. Mieux qu'en Europe, on sent en Afrique ce qu'a d'excessif dans son absolu la distinction aristotélicienne de l'âme et du corps. Voilà qui donne toute sa valeur aux innovations si traditionnelles de Sambelina.

D'autres suivront. Déjà à Maroua, le dimanche précédent, j'ai vu tous les fidèles lever les mains pour les Oraisons, la Préface, le *Pater*, et j'ai senti à ce geste la participation se faire comme palpable. « Nous sommes peuples de la danse », dit Senghor. Pourquoi ne pas leur demander de parler à Dieu en ce langage ?

La trêve du soir

La Croix 23/5/1967

Mon enfance fut bercée par les récits de la trêve du soir, où, me disait-on pour un bref instant autour des points d'eau, les animaux font la paix. Récits malheureusement excessifs. Je le constate ici, à Waza. Vienne le lion, les girafes fuient, de leur étrange galop emprunté, semble-t-il, au ralenti du cinéma. Leurs silhouettes triangulaires ne s'alignent plus au long de la piste comme les potences métalliques au quai d'un port. Les antilopes de toutes races ne se suivent plus en file au long du ciel.

Paix pourtant au bord de quelques mares de cette savane rase. Les oiseaux s'y sont rassemblés, des milliers d'oiseaux. J'ignore leur nom. Voici la démocratique pintade que méprisent, déambulant d'une manière gourmée, deux grues couronnées. Voici surtout des pélicans, si nombreux et si serrés qu'on croirait une nappe de neige. Leur blanc irradie, ce blanc que, tout ébloui, La Fontaine décrit dans Psyché, après avoir visité les volières royales. Bientôt pourtant, dans la lumière déclinante, ils se font roses comme le couchant.

C'est l'heure où les troupeaux d'éléphants convergent vers leur gagnage, ces boqueteaux assez maigres où leur gris suffit à les camoufler. Ils convergent de tout l'horizon, peut-être deux cents, par bandes de trente à quarante. Ils ponctuent d'îles couleur de granit et sculptées d'ombres géométriques l'étendue rousse et se déplacent tout d'une masse, épais, rupestres, monolithiques. Forêt de dolmens en marche, ils viennent moins de l'horizon que de la préhistoire, élémentaires comme des rocs.

En tête de chaque troupeau veille un solitaire, tel celui que j'ai rencontré face à face au cours de l'après-midi. Une mare couverte d'herbes, étrangement vertes pour cette fin de saison sèche, heureusement nous séparait. Il y buvait, ou plutôt, de sa trompe il jouait avec l'eau, aspirant et recrachant en un grand ébrouement de gouttelettes. La draperie baroque de ses oreilles encadrait son front aveugle et buté. Me flaira-t-il ? Dédaigneux et lent, il s'en retourna vers ses refuges.

Le vent nous étant favorable, mon guide nous fit suivre le solitaire par les bois d'épineux, à cette époque écorchés et rouges. Nous avancions dans un gigantesque fond de corail. Même l'air, comme épaissi de reflets, était ocre et les flancs de la bête en brasillaient.

Mais maintenant l'obscurité s'approche. Dans le crépuscule trop bref, tout est paix. Une vapeur monte des points d'eau que gagnent les animaux rassurés. Les oiseaux se tassent sous leurs ailes. Au loin volète le flocon noir de quelques autruches. D'un village, à la limite de la Réserve, parvient cependant le bruit des hommes. Il n'effraie pas les animaux qui se savent ici garantis. Oui, pour un instant, sur cette plaine, tout est paix.

Quand les hommes connaîtront-ils, eux aussi, la trêve du soir ?

L'alibi égyptien

La Croix 7/6/1967

Je souhaite la guerre. J'ai entendu ces mots à la télévision. Et l'Égyptien qui les proférait a insisté : « Je souhaite la guerre, même si elle entraîne un conflit généralisé ». La guerre, il l'a.

Son propos m'a fait mal et son propos m'a fait honte. Il m'a fait mal parce que ces mots étaient prononcés par un Égyptien et que j'aime l'Égypte. Je connais ce peuple imaginatif et patient. Je sais les valeurs qu'il apporte au monde, et je ne parle pas de l'Égypte des Pyramides et de l'idéal retombé des morts, mais j'ai senti et même partagé la vie spirituelle d'un peuple plein de sève malgré sa misère et si gentil. J'évoque une mosquée de faubourg, délabrée, mais belle de faïences bleues ou cette église copte blottie sous le tulle ombreux des poivriers. Quelle joie ce m'était de côtoyer dans les ruelles un petit monde de Goha le simple et plus encore de ces Mille et Une Nuits qu'en ce moment René Khavam nous restitue dans leur vérité.

Pourtant, si j'ai mal, j'ai encore plus honte. Honte d'avoir entendu proférer, avec toute la publicité de la télévision, ce qui est à mes yeux un blasphème. Honte parce que je suis homme et que tout homme qui s'abaisse et s'ampute m'abaisse et m'ampute. Honte aussi dans ma fervente amitié pour les musulmans, quand j'en vois - avec la proximité et le convainquant des reportages visuels – qui s'abandonnent sous mes yeux à la folie qui sème les bombes atomiques.

La cause égyptienne est-elle la plus mauvaise ? Je ne veux pas en traiter ici. Mais je sais que de tels propos, précédant les actes et leur donnant un triste relief, la compromettent. Sans doute doit-on faire la part du verbiage. Malheureusement, on ne peut traiter celui-ci avec indulgence quand, ainsi aujourd'hui, il est homicide. Je sais aussi que nous, États d'Occident, naguère nous avons cru à la guerre : reportons-nous au début de ce siècle. Mais alors, les Égyptiens ne sentent-ils pas « qu'ils datent », et les autres pays du tiers-monde, pour leur honneur à tous, ne peuvent-ils le leur faire comprendre ?

La véritable circonstance atténuante des Égyptiens réside ailleurs : dans le terrible désarroi du monde musulman. Monde de frustration et de désaveu : sa fureur contre Israël dépasse les Akaba et les Sinaï. Elle est révolte parce qu'Israël les incarne, contre les prestiges et les réussites de l'Occident. Elle est révolte contre l'humiliation séculaire d'une terre d'Islam démantelée. Peut-être apparaît-elle plus encore expression de la brisure intérieure d'un peuple de Dieu qui perd la foi : il projette sur ces Akaba et ces Sinaï la soif d'absolu de son âme. Subsiste néanmoins assez de l'Islam pour que sa sociologie et l'accent guerrier qui anime bien des sourates prêtent forme à la mystique désaffectée. Une certaine sociologie musulmane entoure de ces bandelettes la momie de ce qui n'est plus une vraie foi.

Sans doute aussi pourrait-on parler d'une crise de puberté civique. Ces peuples ont vécu dans le confort d'institutions révélées. Ils ont vécu dans la béate irresponsabilité d'une voie politique toute tracée par le Livre. Mais soudain les voici, dans un monde qui n'est plus celui des pasteurs nomades, dans un monde étranger à l'univers de Médine et de la Mecque, astreints à la responsabilité de soi-même. Ils n'y sont pas préparés. Ils ne connaissent pas les dimensions de cette voie nouvelle, ni son éthique ni ses impératifs : encore un désarroi.

Alors ils se fuient eux-mêmes, et la guerre est leur alibi.

L'île de la Réunion entre la « clochardisation » et le développement

La Croix 26/7/1967

Me voici parmi les derniers à utiliser l'ancien aérodrome de Gillot, à Saint-Denis de la Réunion. Un *Super-Constellation*, en attendant que le *Boeing* puisse atterrir, m'amène de Madagascar. Dans peu de jours, avec un grand afflux de ministres et de journalistes la piste

allongée sera inaugurée. Ce sera bonne occasion à lazzi joyeux, à beuveries. Je gage que chaque personnalité sera aussitôt affublée d'un surnom par la foule créole. Ne débaptise-t-elle pas avec ironie tous ses préfets successifs ? Mais le tapage, pour le *Boeing* officiel qui sortira enfin, par une liaison directe, la Réunion de son isolement, ne sera pas plus intense qu'à ma modeste arrivée. Je me débats dans une pagaille bon enfant où les bagages débarquent pêle-mêle avec les voyageurs. On extrait comme on peut les uns et les autres avec force cris, horions et fou rire. La douane bousculée atteste le ciel de son impuissance. Le tourbillonnement créole vaut l'exubérance méridionale et les retrouvailles sont aussi bruyantes.

Gillot quitté, son tumulte fait encore mieux sentir le calme provincial de Saint-Denis. Les villas à *varangues*, conçues pour les rêveuses soirées de belles dames en crinolines de percale, sommeillent sous des drapés de bougainvillées. À l'orée du jardin public, le banian célèbre ne porte même pas un tentacule de plus. Évidemment, les mini-jupes ont gagné les allées et les élégants portent longs leurs souples cheveux de dravidiens, seule concession, semble-t-il à la marche du monde. Car les rues de Saint-Denis comme autrefois sont vides à toute heure entre leurs rives un peu sales de boutiques aux volets écaillés. Le Chinois, bruyant comme tous les Chinois, étale au bord du trottoir l'amoncellement de ses conserves, mais chacun passe vite, comme pressé de retrouver le secret des demeures en forme de d'alcôves.

Cherchez le boom

Pourtant, à Paris d'abord, à Madagascar ensuite, on m'avait parlé d'un « boom ». On m'avait assuré que je trouverais un bouleversement économique. On m'avait décrit la Réunion comme enfiévrée par de récents apports d'argent. D'admirables affaires s'y traitaient, prétendait-on. Où se glisse-t-il cet argent ? Je n'en vois que peu de signes, hors la multiplicité d'immeubles en ciment, sans personnalité, pour lesquels les services de l'urbanisme ne me paraissent vraiment pas assez sévères. Des villas « ont poussé » aussi, malheureusement plus inspirées des demeures de la Côte d'Azur que du ravissant style propre à Bourbon. Paradoxalement ces dissonances, au lieu de donner une impression d'éveil, soulignent l'atmosphère de léthargie.

De fait, au lieu des hommes d'affaires enivrés que je m'attendais à trouver, je ne rencontre que négociants incertains, sinon découragés. La métropole accomplit un énorme effort pour ce département d'outre-mer, mais chacun semble surtout voir dans cet effort sa possible précarité. Je remarque qu'assez curieusement des postes d'importation, comme les tissus, ont tendance à baisser alors que l'afflux de richesses devrait accroître la consommation. L'argent dépensé aboutit évidemment à une distribution de salaires, mais je n'éprouve pas le sentiment qu'il contribue à bâtir une économie. Telle paraît aussi la conviction de mes interlocuteurs réunionnais.

Serions-nous en présence de cette espèce de malédiction du tiers-monde, qui condamne l'argent à tourner sur lui-même, enfermé dans l'étroit secteur développé, sans communiquer avec les populations paysannes ? Pourtant, le « contingent » de sucre que la Réunion a le droit de produire est accru au point qu'on ne l'atteindra peut-être pas, et sur la plaine ondule le vert duveteux et comme argenté des cannes. L'infécondité économique provient-elle de ce que l'île, avec ses quatre cent mille habitants perdus au bout du monde, présente un marché trop étroit pour une création de richesse industrielle ? De fait, les projets les meilleurs que j'ai eu l'occasion d'étudier se sont avérés non rentables. Vient-elle plutôt d'un afflux démographique désordonné ? La moitié de la population a moins de seize ans.

On serait donc tenté de traduire la situation économique de la Réunion par des propos désabusés. Quelques sept milliards CFA de travaux, mais ils ne transforment pas,

jusqu'à présent, cette terre ingrate. Une quinzaine de milliards CFA en subventions directes, traitements, allocations, pensions et qui permettent de vivre à 20 000 fonctionnaires et, par ricochet si je puis dire, à 20 000 commerçants. Malgré cet apport, et peut-être même à cause de lui, l'île ne glisse-t-elle pas doucement vers l'économie de mendicité : ce que Germaine Tillion a intitulé avec vigueur la « clochardisation » ?

Une fabrique d'hommes

Eh bien, non ! J'ai repris courage. Je le dois au hasard d'une promenade destinée à occuper un jour supplémentaire, dû, contre mon gré à l'impossibilité d'obtenir des places d'avion au début des vacances scolaires. On m'a fait traverser l'île, et d'abord on m'a mené voir, à Saint-Denis même, une SICA (traduisez : Société d'intérêt collectif d'artisanat) qui groupe les différents corps de métiers concourant à l'ameublement. Cette Société procure aux artisans, à prix commercial mais raisonnable, des ateliers. Ceux-ci sont spacieux, rationnels, et, pourvus des dégagements nécessaires, permettant un travail efficace. Les artisans y vivent dans un système coopératif qui leur laisse initiative et responsabilité, mais leur apprend à prévoir, les conseille dans leurs taches et, surtout, les « débarrasse » des formalités administratives ou fiscales qui débordent immédiatement ces hommes simples auxquels les services apparaissent de déroutants molochs. Le résultat ? La fierté me l'indique, avec laquelle ces artisans m'annoncent que, dans de récentes adjudications, ils l'ont emporté sur des industriels (des usiniers, comme on dit ici). La joie de ces hommes qui ont retrouvé le sens de leur dignité était émouvante. Cette SICA est une réalisation de la SATEC (ne me demandez pas ce que veut dire ce sigle), une société de développement qui, je viens de le découvrir, s'efforce encore plus de former des hommes que de créer de la richesse.

Et voilà, tandis que je monte au flanc des volcans, dans cet étrange pays tropical froid, des SICA (où l'A signifie à présent Agriculture) où on cultive le blé, comme au Kenya, où on plante d'admirables légumes et notamment des pommes de terre, toujours selon le principe d'aider le paysan, à se réaliser lui-même, notamment celui, si démuni, des *îlets* (prononcez ilettes), ces hautes vallées entièrement closes, presque inaccessibles où, depuis les XVIII^{e} siècle (le premier peuplement de l'île date de 1665), des villageois d'origine normande ou bretonne vivent enfermés sur eux-mêmes. Voici, plus frappant, dans la plaine des Cafres (ainsi nommée bien qu'elle se situe à haute altitude et que sa population soit entièrement blanche) une SICA laitière, où une population hier minable a atteint un minimum d'aisance grâce à une petite usine où, avec le lait de ses vaches, se produisent 20 000 yaourts par jour et se vendent dans les villes 80 kg de crème (naguère importée par avion) et 7 tonnes et demie de beurre par an. Le tabac fait l'objet, lui aussi, des soins de la SATEC. Ces cultures viennent compenser les déboires que les paysans ont connu avec le géranium, ce fixateur de parfumerie, dont les cours se sont effondrés de façon navrante, alors que la Réunion s'était lancée, non sans imprudence, dans sa culture intensive. Mais la richesse essentielle demeure la canne à sucre et la SATEC n'a garde de la négliger, tandis qu'à l'Institut de recherche d'agronomie tropicale situé dans un quartier de Saint-Denis appelé pittoresquement « La Bretagne », une équipe de chercheurs s'efforce d'améliorer ses plants et de lutter contre les parasites.

Or, à travers toutes ces stations, j'ai vu cette chose si rare à la Réunion : des visages heureux.

Réunionnais, voulez-vous vivre ?

Pour sortir l'île de son ornière économique, la méthode et même l'instrument semblent donc trouvés. Ainsi l'effort français ne se diluerait plus dans les sables du sous-

développement. Mon pessimisme s'est donc en partie dissipé. Suis-je totalement rassuré pourtant ?

D'abord cet effort atteindra-t-il l'ampleur qui permette vraiment une solution au problème ? Dans un pays dont le taux de croissance atteint 4% par an, aucune formule de développement n'est en soi suffisante et on doit les conjuguer toutes. Mais surtout on devrait, pour mieux soutenir la rénovation paysanne, renoncer à des dépenses somptuaires et bêtes, telle la mairie d'une bourgade de montagne, Salazie, qui a coûté 20 millions CFA. Voilà bien des champs de thé ou de pommes de terre perdus !

Mais surtout aucune méthode ne vaut sans un esprit. Certes des équipes de jeunes hommes se dévouent. Mais leurs efforts, et même leur renoncement seront vains si les réunionnais continuent à ne pas croire en leur destin. Certes, ils rêvent tous de développement, mais ils s'en remettent à la magie politique, celle d'un député prestigieux pour les uns, celle du leader communiste pour d'autres, et ils attendent de l'un ou de l'autre le miracle. « L'état y donne », leitmotiv expressif des conversations créoles. On ne pense pas en termes de développement, mais de subventions. Le passé colonial, non tant par ses exactions que par son paternalisme a désappris la responsabilité de soi-même. Vivre en parasite n'apparaît pas une honte à la Réunion. Aussi ai-je entendu un homme à qui je demandais sa profession, me répondre fièrement : « Je suis mari d'institutrice ».

Le ménage vit fort souvent entièrement des gages de la femme placée comme employée de maison. Voilà pourquoi, sans doute, avec un revenu par habitant cinq fois supérieur à celui de Madagascar, l'île donne un sentiment de plus grande misère. Un fonctionnariat qui tourne au mandarinat accentue ce parasitisme. Les policiers, qui, fort élégants dans leur short bleu marine et leurs bas blancs, gardent de loin en loin les chantiers, gagnent 100 000 CFA par mois, pendant que l'agent des travaux publics en gagne 75 000, à côté d'un ouvrier qui accomplit la même besogne pour 19 000. Tout cela dans la passivité mal résignée d'un peuple qui n'a jamais été libéré que par des révolutions importées.

Alors, maintenant la voie est tracée, ce même peuple se décidera-t-il à gagner enfin, en se servant ainsi de sa force à lui, la vraie bataille du XX^{e} siècle, celle de l'essor économique, et à ne pas prendre les sociétés de développement pour une révolution importée de plus ? Les Réunionnais accéderont-ils ainsi à une vie plus digne ? La réponse, quoi qu'ils soient portés à penser, n'est pas à Paris, mais en eux.

Nous avons évité à notre Afrique le sort du Congo

Démocratie moderne 28/9/1967

Quelle tempête sur Saint-Malo ! La mer toute d'écume et de bave se déchirait sur les digues. Les mouettes tourbillonnaient affolées. Si fort hurlait le vent qu'il dominait par moment nos voix, dans ce casino aux immenses verrières ruisselantes d'embruns.

Et soufflait aussi une tempête politique. Mai 1958. Dernier congrès du MRP en IV^{e} République. Le redoutable honneur m'était échu de présenter le rapport sur l'Union Française, pendant que, sous le signe de l'Algérie Française, se déroulait la révolution des dupes. Je tremblais de commettre une maladresse verbale qui eût rendu plus difficile encore la position de notre ami Pierre Pflimlin.

Pourtant, j'avais conscience, parlant au nom du Mouvement, que je pouvais le faire la tête haute. Simple militant, mais témoin privilégié de ce secteur politique, l'Outre-Mer, je savais que de l'œuvre de mes amis depuis 1945 le bilan était positif, malgré des insuffisances, des lacunes et même, parfois, des infidélités à soi-même.

Des principes alors révolutionnaires

Lancé dans mon texte comme dans une aventure, telle était ma crainte, j'évoquais intérieurement le premier congrès du MRP, celui de 1945, où, sous la présidence de Jean-Jacques Jouglas, Louis Aujoulat avait présenté ce même rapport, mais qui portait encore le titre « politique coloniale ». J'évoquais l'orateur proclamant ces principes qui nous firent tant vilipender.

Il disait : « Il ne peut être question de reprendre, quand on parle de colonies, certaines formules qui autrefois paraissaient naturelles, mais qui impliquaient … des idées de domination ou d'utilisation intéressée à des fins économiques ou stratégiques ». Il disait encore : « L'organisation de la communauté française (oui, un vocable dont nous pouvons revendiquer la paternité) implique que soit respectée la personnalité économique, sociale et culturelle de chacun d'eux. Elle ne veut leur imposer ni une manière de vivre, ni une manière de penser ». Plus révolutionnaire encore pour l'époque cette phrase qui, note le procès-verbal, fut applaudie : « Sans doute avons-nous le droit de considérer notre civilisation et notre culture comme dignes d'exportation, mais ce n'est pas une raison suffisante pour les imposer d'office à des gens qui veulent bien se compléter à notre contact, mais qui désirent d'abord rester eux-mêmes (comme cette phrase sonne son Marcel Griault) » Et l'orateur s'élevait contre la prétention de « faire avec les colonisés des Français malgré eux ». Il allait plus loin, protestant contre le paternalisme impérial : « Qu'il ne soit plus question de travailler au bien-être de ces populations sans elles et sans avoir consulté leurs représentants qualifiés ».

Pour mesurer l'audace de ces propos, rappelons-nous que nous ne les tenions pas si longtemps après les manifestations provoquées par les « Chansons Madécasses » de Ravel ! Ainsi, quel tollé de la part de ceux qui, aujourd'hui, jouent les champions de la décolonisation, parce qu'Aujoulat s'était écrié : « L'aboutissement... c'est l'émancipation tant sur le plan économique que sur le plan social, intellectuel et politique », ajoutant : « Qu'on fasse accéder – et sans esprit de retour – les élites indigènes à l'administration de leur pays et à la gestion d'affaires qui sont après tout leurs affaires ».

Ces propos paraissent aujourd'hui bien anodins, ne fût-ce que nous avons fait pénétrer ces idées dans une opinion alors rétive. En 1945, ils nous firent qualifier d'incendiaires.

De congrès en congrès, nous n'allons pas cesser d'affirmer, face parfois à un colonialisme déchaîné, ces revendications humaines. Mais traiter de l'outre-mer dans un congrès politique était déjà, à l'époque, une originalité. Nous fûmes bien heureusement exemplaires et assez vite d'autres formations nous imitèrent, si bien que, dans une France pourtant négligente, s'est, à l'époque, maintenue une conscience d'outre-mer.

Continuité de la politique africaine

Ces thèses, que développait Aujoulat en 1945, allaient inspirer notre action, celle de nos ministres de la France d'outre-mer, Paul Coste-Floret, Jean Letourneau, Pierre Pflimlin, Robert Buron, Jean-Jacques Juglas, Pierre-Henri Teitgen, André Colin. Car la IV^{e} République, contrairement à ce qu'on affirme, fut l'époque de grandes continuités politiques au service de grands desseins. Les présidences de gouvernement changeaient, mais les ministres des Affaires étrangères bâtissaient, dans la continuité l'Europe ; mais rue Oudinot se succédaient des ministres d'un même esprit, attachés à une même œuvre, et quand y passaient des parlementaires d'autres formations, Mitterand ou Jacquinot, nous leur devons cet hommage qu'ils surent ne pas opérer de césures dans la politique. La discontinuité est venue depuis...

D'ailleurs, cette volonté d'émancipation, cette volonté de laisser l'Africain maître de son destin, le Congrès de 1948 à Toulouse devait la marquer de façon décisive en créant des

Indépendants d'Outre-Mer. Nous acceptions qu'il n'y eût pas de MRP en Afrique, pour que l'Afrique pût être entièrement elle-même, pour la préserver des querelles métropolitaines aussi. Nous laissions les Africains choisir leur sort de parti africain, au lieu de les attacher à notre char de parti français.

L'action du MRP ne se distingue pas de la très grande politique africaine de la IV[e] République. Ce fut, en effet, une très grande politique africaine. Si le sort de l'Afrique francophone s'est distingué de celui du Congo belge, nous le lui devons. Et ce résultat est dû à notre volonté que des Africains se forment au pouvoir dans les assemblées métropolitaines. Les Senghor, les Ahidjo, les Houphouet-Boigny, les Tsiranana y sont venus. Ils y ont appris leur métier de futur chef d'État. On nous accusait de bâtir la maison par le toit. Nos adversaires auraient voulu que, pour commencer, les Africains fussent cantonnés au niveau des municipalités. S'en seraient-ils satisfaits, ces hommes qui avaient l'aptitude aux grandes affaires internationales ? Les voyez-vous, ces Senghor, ces Houphouet-Boigny ne dépassant ni Thiès, ni Yamoussokro ? Leur dynamisme se fut mué en révolte pour en faire ensuite des leaders sans expérience, ni relations.

Pourtant, en même temps qu'à Paris, l'Afrique apprenait à jouer sur le clavier des grands problèmes internationaux, localement elle s'initiait à ses propres affaires. On avait bâti le toit. En même temps, n'en déplaise aux contempteurs, on édifiait les murs. Les assemblées territoriales géraient les affaires locales. Les grands conseils administraient les intérêts des régimes. Partout des hommes apprenaient l'art de gouverner. Au jour de l'indépendance, le général de Gaulle a trouvé à qui en confier le difficile exercice.

Une volonté d'émancipation

Entre temps, le Code du Travail Outre-Mer, déposé par Paul Coste-Floret, rapporté par Joseph Dumas, défendu au Parlement par Pierre Pflimlin apprenait aux Africains que l'égalité des droits n'était pas un vain mot.

À Pierre-Henri Teitgen est revenu de parfaire cet édifice à la fois en mettant au point une loi sur les municipalités africaines et en déposant la loi-cadre qui consacrait l'évolution des treize années précédentes. Cette loi-cadre n'a pas survécu, non qu'elle fut défectueuse, loin de là, mais parce que les événements allaient précipiter, sans gradation ni transition, les pays africains dans l'indépendance.

Les événements ? Le vent de révolte qui souffle en mai 1958 sur la Métropole se répercuta dans les autres pays de l'Union française. Les révolutions sont presque toujours contagieuses, mais de façon souvent inattendue et contre le gré de leurs auteurs. L'édifice métropolitain ébranlé, les autres pays devaient être d'autant plus tentés de prendre leur liberté sans attendre.

Plus lourd de conséquences, peut-être, le caractère inadapté de la Constitution de 1958 qui revenait très en arrière. Ceux qui accédaient au pouvoir nourrissaient, en effet, d'étranges illusions. Ils pensaient arrêter, par leur seule présence, le cours de l'Histoire. Ne partageaient-ils pas les illusions de leurs supporters, les pieds-noirs en révolte ? Pourtant, je me rappelle la visite d'un sénateur africain, depuis ministre d'un État dont il assura la prospérité, venu me voir dans mon petit bureau de la rue de Poissy pour me faire part de son inquiétude – telle était la pensée du nouveau pouvoir à l'époque – si on refusait aux Africains le droit à l'indépendance. Ne soyons pas surpris qu'une communauté aussi réactionnaire n'ait duré que le temps pour le général de Gaulle de constater, avec lucidité, que ce titre de la Constitution était caduque avant de naître.

Une coopération avant la lettre

Donner des pouvoirs politiques sans assurer le mieux-être économique eût été un leurre. Dès 1945, Louis Aujoulat demandait un plan. Son vœu a été réalisé par le plan décennal. On peut attacher le nom de Paul Coste-Floret à sa première tranche et celui de Pierre Pflimlin à la seconde. À l'expiration de ce plan, le revenu national des États africains avait considérablement augmenté. La politique de coopération portait dès cette époque ses fruits, même si elle était avant la lettre. J'en apporterai une preuve : le rapport Aujoulat jetait un cri d'alarme parce que l'Afrique noire se dépeuplait, décimées par les endémies et les famines. En 1958, on s'inquiétait au contraire de voir le taux de la natalité avec 2,50% dépasser même celui de l'Algérie. Entre temps, on avait apporté la nourriture et la santé.

Parmi tous nos amis qui ont travaillé à cette œuvre, je n'en citerai qu'un seul, parce qu'il fut un des plus purs, parce qu'il a vécu à fond notre idéal : André Peytavin. Au jour où disparaît le MRP, je l'évoque avec ses yeux clairs, son sourire un peu timide et ses cheveux mal plantés. Comme responsable des étudiants de la Seine d'abord, comme vétérinaire à Bamako puis à Dakar, comme ministre des Finances du Sénégal pendant sept ans, il a vécu notre idéal. Il l'a incarné dans les faits, édifiant l'Afrique des Africains. Il en est mort[43] .

Pour une Algérie communautaire

Et l'Algérie ? Avec son rapporteur Fonlupt Esperaber, le MRP a attaché son nom au statut de 1946. Appliqué, celui-ci eût évité le drame qui se déroula depuis. En effet, il remettait progressivement le sort de l'Algérie entre les mains de tous les Algériens. Les gros colons ont préféré le saboter. On a truqué les élections. On a, d'exactions en exactions et de déni de justice en déni de justice, jeté les Algériens dans la révolte. Et depuis lors, le MRP n'a jamais eu le droit de pénétrer au Gouvernement général de l'Algérie, ni de faire semblant de commander depuis la place Beauvau ses gouverneurs généraux.

Résoudre la question algérienne c'eût été faire cohabiter ceux qu'on appelait les Algériens d'origine européenne avec ceux qu'on appelait les « Algériens de souche ». Nous n'admettions pas que l'écrasement d'une des deux communautés par l'autre fut une solution. Pour leur cohabitation, nous avions proposé, notamment à travers la loi-cadre, des solutions qu'ont toujours amputées et rendues inefficaces ceux mêmes qui avaient saboté le statut de l'Algérie. En effet, nous voulions éviter et les ratonnades et que les Français, qui, sauf exception, n'étaient pas de « gros colons », mais de pauvres gens, fussent « rejetés à la mer ». Or, nous savions, nous qui pourtant n'avions pas parlé de « Français à part entière de Dunkerque à Tamanrasset », que la proclamation de l'indépendance signifierait et l'une et l'autre. Devant l'Histoire, quelqu'un en a pris la responsabilité.

Et puis, depuis ce printemps, n'avons-nous pas compris tous les prolongements de l'impérialisme arabe et qu'on pouvait ne pas se résigner d'avance à les subir ?

Les vraies responsabilités indochinoises

Dans l'affaire d'Indochine, nous sommes impliqués, certes, comme le sont tous les partis politiques français. Les communistes, eux aussi, étaient au pouvoir quand le gouvernement provisoire s'est engagé dans une action promise à l'échec. Notre pays, sortant de la guerre, n'avait pas compris l'événement. Pourtant, ce n'est pas nous qui avons envoyé là-bas le haut-commissaire qui a brouillé toutes les cartes et poussé à une intervention sans issue : l'amiral Thierry d'Argenlieu. Je ne suis pas seul à pouvoir témoigner que Georges Bidault a dépensé des efforts, malheureusement sans succès, pour que le

[43] Je signale que vient d'être créée une association des Amis d'André Peytavin, avec pour président d'honneur Léopold Senghor, et comme président effectif, Alain Poher.

général de Gaulle nommât plutôt le maréchal Leclerc, qui avait, et Bidault le savait, compris le nationalisme indochinois.

On nous a reproché aussi le recours à Bao Daï. Qu'on regarde le calendrier, on verra que ce recours fut préparé, non par Paul Coste-Floret, qui n'est arrivé rue Oudinot qu'à la dernière minute, mais par M. Marius Moutet et par le haut-commissaire Bollaert. De cette politique, Jean Letourneau ne devait être que l'héritier, comme il a été l'héritier de l'impasse politique et militaire créée par l'amiral Thierry d'Argenlieu, un héritage qu'on maintenu sur ses épaules, à coup de supplications et d'appel à la conscience, ceux mêmes qui depuis l'ont le plus vilipendés. Ferai-je pourtant de la « solution » Bao Daï un grief à Moutet, à Bollaert ? On oublie parfois, quand on écrit cette histoire que, les ponts rompus avec les nationalistes par les soins de Thierry d'Argenlieu, l'option se trouvait entre de Bao Daï et.. Diem.

Mais la France est partie du Viet-Nam... En a-t-il trouvé la paix ?

Politique insuffisante aux protectorats

Quand je retrace l'histoire de l'outre-mer pendant la IV^{e} République, je me sens fier du rôle que le Mouvement a joué dans l'évolution de l'Afrique, je constate que nous avions vu juste pour l'Algérie, je vois que, pour l'Indochine, les vraies responsabilités se situent ailleurs que chez nous. Au contraire, je reconnais que, pour le Maroc et la Tunisie, nous avons été fourvoyés.

Certes, l'éviction de Mohammed V n'est pas imputable à Georges Bidault. « L'Express » a divulgué ses télégrammes de l'époque. Ils le disculpent entièrement. Mais ceux des nôtres qui occupèrent le Quai d'Orsay ou bien n'ont pas pu, ou bien n'ont pas vraiment voulu faire évoluer le statut de protectorat. Robert Schuman n'y a pas réussi. Georges Bidault n'en a pas vu l'urgence, ni peut-être même la nécessité. On discutait encore de la loi électorale pour Casablanca quand déjà le retour à la pleine indépendance était imminent.

Dans un article de la Nef, Robert Schuman a expliqué l'impossibilité d'être obéi par des proconsuls (parfois un maréchal de France, et Juin fut le plus néfaste de nos Résidents généraux) qui touchaient directement le Président du Gouvernement et certains éléments de la majorité parlementaire par-dessus le ministre des Affaires étrangères. Néanmoins, Georges Bidault ne me semble pas avoir compris que l'Histoire ne se vit pas dans l'immobilisme des palimpsestes et que laisser le Maroc à la dictature des bureaux de Rabat (les onze dictateurs de la Résidence) menait à l'éviction de la France.

Peut-être dans mon témoignage ne retiendra-t-on que l'aveu de cette erreur. Ainsi va la politique. Bidault ne l'a pourtant pas commise seul et certains des apologistes actuels de la décolonisation ont soutenu le maréchal Juin voire le général Guillaume, quand celui-ci menaçait les Marocains de leur « faire manger de la paille ». Mais au regard de l'insuffisance radicale de notre politique en Tunisie et au Maroc, j'apporterai cette œuvre que nous, du MRP, nous avons accomplie en Afrique noire et cette décolonisation progressive qui a évité à ce continent le chaos du Congo belge. J'apprécierai que ce que nous avons entrepris pour que l'Algérie connût cette même décolonisation progressive. Je le répète : en appliquant le statut de 1946, on évitait la catastrophe.

:-:-:-:-

Je n'écris point ces lignes dans un souci assez vain de justification pour mes amis qui alors menèrent le jeu. J'ai trop perdu le goût de l'action politique pour éprouver un tel souci. Mais le MRP ce fut pour nous beaucoup plus que l'adhésion à une formation : un engagement de la personne.

Aussi est-ce en termes de fidélité à soi-même que je parle de ce passé, non point en termes de politique, mais comme un examen de conscience. Et pour mes camarades qui furent au gouvernement, comme pour nous autres, simples militants, je garde la tête haute.

Les Comores, Iles de trop nombreux passés

La Croix 6/10/1967

« Et les chiens ? Émile, as-tu veillé à ce qu'on n'ait pas oublié les chiens ? » L'avion d'Air Madagascar va quitter la Grande Comore dans un brouhaha d'adieux et de commérages. Le propriétaire des chiens monte et descend de l'avion avec une familiarité que depuis vingt ne connaissent plus les grandes lignes. La vieille Afrique ressusciterait-elle ? Que M. Émile vérifie l'installation de ses chiens, cela compte en ce pays : si petite est Moroni, la capitale des Comores ! Tout le monde y est en relation. Quand un fonctionnaire s'en va, la ville entière se rend à « l'aviation », dans un bariolage de mini-jupes outrancières pour les dames (ici on prend à la lettre les journaux de mode), mais aussi de shorts pour les hommes, puisqu'on porte encore le bienheureux costume des époques coloniales.

Et comme le *DC4* m'emporte, j'éprouve la mélancolie de retomber dans mon époque. N'ai-je pas, pendant quelques jours, vécu des rétrospectives conjuguées ? Devant moi ces mêmes dames de l'aviation se sont joué la rétrospective des mondanités administratives. Elles ont arboré des robes longues un peu fanées au bras d'époux en smoking blanc. Elles ont entretenu les dénigrements mutuels des sociétés closes, divisées en clans d'autant plus tranchés qu'on est moins nombreux.

Rétrospective barbaresque

Ainsi vivent d'une vie un peu « vaudeville » le très petit millier de Français et « assimilés » (ce chiffre englobe jusqu'aux Pakistanais) que le hasard de leur carrière a déposé sur un archipel lui-même né du hasard : un coup de dé du volcanisme. Mais ces quatre îles dispersées on ne sait pourquoi entre l'Afrique orientale et Madagascar abritent une autre rétrospective : celle des Mille et une Nuits. Non les contes fastueux de princesses que courtisent des serviteurs trop galants. Plutôt ceux des commerçants avisés du style d'Ali Baba ou de Simbad le marin. Avec leurs petits ports à boutres bariolés, avec leurs édifices au double étage d'arcades blanches, avec leurs mosquées basses et bourrues, on y respire comme un parfum de flibuste. Au marché de Moroni, clos de murs, eux aussi tout blancs, on vend à présent de modestes légumes, mais, à quelque chose de furtif et violent à la fois, on y sent encore le trafic des esclaves. Monfreid ! Qu'on doit bien ici se livrer à la contrebande du haschich ! Les bateaux trapus à voile latine, s'ils transportent des chargements de cocos, polies et un peu macabres (elles évoquent, amassées sur le pont, les crânes délavés d'un ossuaire), n'abritent-ils pas des tissus asiatiques ou tout autre marchandise peu pondéreuse ? L'Arabie séoudite et le Yémen imprègnent de leur atmosphère ces îles aux 240 000 habitants, tous musulmans très rigoristes, groupés en confréries mystiques.

Rétrospective de la loi-cadre

La France gouverne encore partiellement cette survivance de ce qui fut son empire. Et nous trouvons une autre rétrospective encore : le régime mort-né qu'institua la loi-cadre de 1958. On maintient ici cette formule un peu bizarre, héritage d'une époque où on croyait (moi le premier, qui ait voté cette loi) la souveraineté divisible. Le pouvoir se partage donc entre un haut-commissaire qui siège, en haut de la grand-place de Moroni, dans un building à la fois modeste et massif, et le Conseil du gouvernement qui trône dans un building

analogue, mais en bas de la même place. Entre les deux, encore plus massif, un seul bâtiment : le Trésor. Est-ce un symbole ?

De fait, aux Comores, assurer un équilibre économique et partant financier apparaît le premier problème. Budget exigu : 900 millions CFA, mais encore doit-il être couvert à raison de 22% (196 millions CFA) par la *métropole* sans compter l'aide que celle-ci apporte en payant diverses catégories de fonctionnaires. La grande ressource réside dans les plantes à parfum et surtout l'ylang-ylang, dont les plantations aux arbres rampants et torturés évoquent la vision surréaliste d'Ézéchiel qu'on lit à la veillée pascale. Malheureusement, on cultive dans d'autres pays, notamment à Madagascar, de plus en plus de plantes à parfum et la consommation ne s'accroît pas en proportion. La mer des Comores elle-même n'est pas poissonneuse et sur leurs pirogues à balanciers les pêcheurs usent leur jour à sortir un ou deux poissons en six heures.

Rétrospective impériale

Dans ce contexte de splendeur équatoriale, mais de minables ressources, entre la flibuste et les mondanités d'antan, la République française se mîme encore une rétrospective de plus : celle des fastes impériaux. Faute de crédits, ces fastes se déploient en mineur, mais le haut-commissaire ne sort pas sans fanion, fût-ce pour visiter une plantation, et, si on en croit la rumeur, le grand problème politique, dans cet ultime bijou de famille, est de veiller à ce que le pavillon vert du vice-président du Conseil du gouvernement ne soit pas pris pour un drapeau. Un tel détail situe un certain climat, peut-être touchant, de reconstitution du passé. Ce climat, ne l'ai-je pas reconnu dans la sollicitude insistante jusqu'à paraître entachée de méfiance, qui mobilise avec courtoisie, mais rigueur, des hôtes prétendus de marque ?

Qu'a-t-on à cacher pourtant ? Certes, l'archipel connait des divisions internes. Sinon, il ne serait pas un archipel. Évidemment, en vrais fils des Mille et une Nuits, les Comoriens jouent subtilement, dans leurs querelles, de leurs rapports avec la France, les îles les plus faibles et les plus pauvres ayant tendance à rechercher une intégration plus intime à notre République pour se protéger contre l'emprise de leurs voisins et frères plus puissants. Ainsi, à Mayotte, est-on accueilli à l'aérodrome par des banderoles portant fièrement : « Nous sommes français depuis quatre-vingts ans et nous entendons le rester », tandis qu'à la Grande-Comore une population plus nombreuse, tout en tenant à des liens avec notre pays, souhaite une politique centrifuge. Mais voir dans ces positions beaucoup plus que le reflet des insularités antagonistes serait commettre un contresens.

*

**

Ruelles étroites de Moroni, où sous la chaux apparaît, en trainées noires, la lave. Rues d'Anjouan, avec les femmes ensevelies sous leurs voiles rouges et blancs. Seuils où des vieillards en immense boubou, poussent les grains d'un chapelet plus long qu'ailleurs... Des enfants, eux, jouent dans l'eau des ports, beaucoup d'enfants, d'innombrables enfants. Leurs dents brillent et même scintillent dans leur face brune. À Moroni, on joue de petits jeux politiques, mais dans ces Comores, si pauvres, où j'apprends qu'il n'y a pas de budget d'équipement, qui demain les nourrira, ces enfants ? Cela ce n'est pas une rétrospective.

Suite tunisienne

La Croix 1/121967

Je l'ai revue, la ville unique, modelée de neige et sertie d'ambre, Hammamet. Rouges, bleues, vertes au pied des remparts barbaresques. Et que d'azur sur les vergers

d'agrumes que spiritualise l'élan des cyprès ! Que d'azur sur les jardins andalous quand étincèle les citronniers sur le jaune automnal des roses d'Inde !

El Djem, et son colisée surgit du désert : une coupe d'or pour des géants. Gabès : dattes murissantes en gerbes de feu sous les palmes. Les grenades allument leurs lampes rouges dans un feuillage aussi léger qu'une écume. Et chantent les oueds.

Encore plus vive joie, que retrouver les cafés maures ou boire le thé couché sur des nattes, et les souks avec leurs babouches multicolores imbriquées en écaille jusqu'à la voute comme la dépouille d'un fabuleux dragon, avec leurs djellabas aux tons de roses, avec leurs vases de Nabeul qui frisent exquisement le mauvais goût. Je reconnais ici, gentils et gouailleurs, les hommes des *Mille et une nuits* (cette Comédie musulmane, qu'en une nouvelle version française, très supérieure aux autres, René Khawan nous ressuscite en ce moment). Le porteur d'eau qui agite ses clochettes, le marchand de tapis qui sort pour nous le trésor de ses Kairouans feuille morte. Ils plaisantent, ou, demi somnolents, méditent en égrainant leur chapelet. L'odeur des jasmins enfilés à des herbes sèches, qu'on porte derrière l'oreille, se mêle à la senteur un peu vulgaire et trop sucrée de l'encens.

Ce monde n'est-il pas menacé ? Je redoute qu'à la place des échoppes ne surgissent des boutiques aux façades de faux marbre. Imposerons-nous à cet Orient notre esthétique pour cliniques ? Je tremble que disparaisse englouti dans l'usine ou dans l'atelier ce petit monde des artisans et du négoce. Non pas que je veuille cantonner la Tunisie à un folklore pour milliardaire, mais payer les usines et les barrages de la disparition de cette civilisation millénaire des citadins de l'islam serait payer un prix bien lourd.

Surtout si je sens ce que la Tunisie comme tous les peuples musulmans peuvent gagner à la rencontre de nos civilisations, je sens aussi ce qu'ils peuvent y perdre. Pour l'instant, je crains qu'ayant oublié beaucoup de leurs traditions, négligeant presque leur foi et ne connaissant de nous qu'une façade de bien matériels, ils n'aient plus perdu que gagné. À Kairouan, j'ai vu ricaner de jeunes Tunisiens parce qu'on levait au minaret de la Grande Mosquée l'étendard rouge de la prière : j'en ai eu mal. Mais n'est-ce pas notre vocation, à nous chrétiens du XX^{e} siècle, d'aider cette civilisation à revivre, et même, sans complaisance syncrétiste, cette religion : qu'Ismaël, l'enfant du désert, continue de préfigurer le Christ qui vient !

Lettre à mes amis africains

La Croix 9/11/1967

Mes frères africains, tous ceux qui aiment votre Continent Noir se réjouiront avec vous du message que vous adresse Paul VI. Ce message reconnaît et consacre la dignité de vos cultures. Il souligne ce qu'elles apportent au monde. Et que ce message vous vienne au jour où les pays industriels réalisent une nouvelle conquête des espaces est prophétique.

Car je crains que beaucoup parmi vous, surtout les étudiants, ne se laissent séduire et qu'ils ne voient dans ces réussites scientifiques, d'ailleurs admirables, le *signe* que serait vrai le matérialisme. Comme s'il n'apparaissait pas normal que des civilisations matérialistes induisent à des succès matériels ! L'Europe est coupable de votre méprise, qui au temps de la colonisation s'est imposée à vous par cette sorte de supériorité. Au lieu de vous révéler son âme et de rejoindre la nôtre, elle a présenté la supériorité matérielle comme le test de la valeur. Vous avez fini par le croire.

Qu'on ne se trompe pas : ces découvertes spatiales, belles au surplus d'être le prix d'une ascèse, nous sont joie ; elles témoignent en faveur de l'homme. Oui, joie pour nous

cette maîtrise de l'univers ! Joie aussi qu'une connaissance accrue nous permette de mieux l'assumer dans notre foi et mieux le drainer dans notre prière.

Qu'il serait triste, pourtant, cet univers s'il se réduisait à lui-même ! Parfois quand le soir je rentre vers Paris et que je vois se lever les « grands ensembles » avec leurs gratte-ciel comme les cristaux d'un énorme bloc de quartz, je frémis de pitié. Devant l'illusoire féérie de leurs feux (si nombreuses leurs constellations que la nuit s'engloutit dans un poudroiement de lumière), je tremble de tristesse pour les hommes qui, entre ces murs de ciment, se croient limités à eux-mêmes, cantonnés en eux-mêmes, condamnés à ne jamais dépasser l'étroite gaine de leur corps, prisonniers dans un monde peut-être élargi, mais quand même pour y mourir.

Alors, frères africains, vous dont les pères ont si bien su, par toutes les vérités d'un animisme dont Paul VI nous rappelle la noblesse, que ce monde pourtant si beau n'est que le symbole du véritable univers, tenez-vous à voir dans la conquête des espaces le signe qui vous engage à devenir vous aussi des prisonniers ? Cette conquête des espaces vous sera-t-elle non le signe du triomphe de l'homme sur la matière, mais finalement l'affirmation qu'il s'y réduit ? Écoutez plutôt le Pape vous rappeler votre grandeur : cette « vision spirituelle de la vie... selon laquelle tous les êtres et la nature visible elle-même sont tenus pour liés au monde de l'invisible et de l'esprit ». Et n'oubliez pas que ces prisonniers, dans leurs cités de ciment, tandis que les fusées trouent de leur stridence les silences qui effrayaient un Pascal, attendent de vous le « surcroît d'âme » qu'exige, sous peine de retour au néant, cette conquête des espaces.

L'Afrique restera-t-elle associée à l'Europe

La Croix 17/1/1968 ?

A un an et demi de son expiration, le renouvellement de la Convention de Yaoundé, qui associe l'Afrique noire francophone et Madagascar au Marché commun, paraît menacé. Nos partenaires européens n'avaient accepté de conclure cette Convention que sous la pression de la France. Après les barrières dressées devant l'admission de l'Angleterre, non seulement la France ne dispose plus du même poids moral qu'alors, mais les autres Européens (on le voit bien à propos de l'association éventuelle des États du Maghreb ou de l'Espagne) contrebattent systématiquement ses initiatives. Refuser le renouvellement de la Convention de Yaoundé peut, dans cet esprit, leur sembler une mesure de rétorsion contre la politique française.

Paradoxalement, les États africains paraissent, eux aussi, n'apporter qu'un enthousiasme restreint au renouvellement de cette Convention (dès 1965, j'avais pu faire part ici même de leur désappointement). Les palinodies qui entourèrent sa négociation avaient déjà congénitalement discrédité l'association dans leur esprit. Elle porte la cicatrice défigurante de leurs blessures d'amour propre. Depuis sa conclusion, en outre, les difficultés économiques ont crû, alors qu'ils comptaient sur l'association pour les aplanir. En même temps, les circonstances de la vie internationale les ont rapprochés des autres pays du tiers-monde. Animés d'une certaine solidarité affective, ils ne voient plus que les principaux obstacles à leur développement seront sans doute posés par la concurrence asiatique. Par suite d'un certain sentimentalisme politique, voire même d'un snobisme, ils se sentent gênés de se trouver liés à des puissances industrielles, et les satellites de la Chine ont su, à la Conférence d'Alger, exacerber ce sentiment.

Malheureusement, on voit sans peine ce qu'ils perdraient à ne pas renouveler la Convention de Yaoundé. Je ne parle pas seulement de la perte économique immédiate, déjà

grave. Même si, à juste titre, ils se sont sentis frustrés qu'on ne soutienne pas mieux les prix agricoles, ils bénéficient d'investissements importants : Qu'ils renoncent au FED, et ils mesureront ce qu'il leur apportait. Je veux parler d'une autre perte moins mesurable. Je viens en effet de participer à Athènes au colloque sur le développement industriel organisé par les Nations Unies. J'y ai mesuré, à travers les interventions des autres États du tiers-monde, le bénéfice que tire l'Afrique de sa proximité politique avec l'Europe. On sentait ces autres États démunis pour résoudre le moindre problème qu'un coup de téléphone rue Monsieur ou bien à Bruxelles permet aux ministres africains de régler. L'établissement d'un plan leur apparaissait tâche insurmontable. Privés de tradition administrative, leurs représentants se laissaient abattre à l'idée d'organiser un service. Sans doute n'ai-je jamais senti comme à travers leurs interventions combien sont inégales jusqu'au disparate les situations recouvertes par l'expression « pays en voie de développement ». Que l'Afrique prenne garde à ne pas s'enliser dans le reste du tiers-monde.

L'Europe perdra, elle également, si par sa faute l'Afrique se joint à la masse des peuples qui croient, contre toute évidence, que le développement des pays défavorisés suppose la ruine des puissances industrielles. La véritable perte sera d'ordre moral et spirituel. Son économie peut se passer de l'Afrique, débouché assez médiocre, mais son âme. Malgré le désarroi d'avoir trop brusquement rencontré le monde moderne, la civilisation africaine détient certains des maîtres-mots dont notre civilisation a besoin. Les liens économiques, tels ceux établis par la Convention de Yaoundé, rapprochent les hommes, et par eux l'Afrique pouvait nous transmettre un peu de sa richesse affective et sa compréhension lyrique de l'Univers, afin que nous recevions d'elle ce surcroît d'âme que, selon Bergson, exige le temps où nous vivons. Tel est le double enjeu... et nous n'avons qu'un an pour gagner ou perdre.

Une Hellade noire

La Croix 2/1968

Qui donc a qualifié l'Inde : « une Grèce excessive » ? Élie Faure, je crois, ou peut-être Grousset. Quelle que soit mon admiration pour l'un et l'autre, je discuterai leur affirmation. La comparaison va trop loin. Le grouillement indien obéit à de lois, certes, mais sans parenté avec la géométrie qui préside au Parthénon. Un déséquilibre lyrique n'est pas un excès de l'équilibre. Jamais les dieux grecs n'auraient fait tournoyer, comme une roue de moulin, une douzaine de bras.

Tout n'est pas faux pourtant dans la locution que je me permets de critiquer. Car la Grèce, c'est d'abord (autant que l'Acropole et autant que Platon) le sang de la tragédie. C'est Œdipe, les yeux crevés sur le parvis et qui hurle. C'est Iphigénie qu'on égorge et c'est Antigone pendue. C'est Delphes, avec les aigles qui planent, la roche nue qui tombe à pic sur le sanctuaire où gémit une pythie grisée de fumerolles. « Raison et sagesse », quelle dérision ! Raison et sagesse, la guerre des cités ? Raison et sagesse, ces malheureux qu'on engraissait aux frais de l'État pour, aux jours de calamités, les fustiger et les brûler ? Raison et sagesse, la première des théologies de l'absurde ?

Suis-je déformé ? La vraie Grèce (non celle des professeurs), je l'ai comprise en Afrique. Leur excès est de même qualité : le double excès du tribalisme et de l'animisme, sur la rive méditerranéenne et sur la rive sud du Sahara, les lois du clan sont les mêmes : elles engendrent les mêmes luttes fratricides. Mais surtout, sous la même sensualité naturaliste, s'exprime un sens identique d'un univers où tout est divin.

Seulement ces pensées, l'Afrique n'a pu les exprimer, faute d'une pierre favorable, qu'en des monuments éphémères. Ceux que nous connaissons traduisent néanmoins le même tragique au frémissement surmonté que la sculpture grecque. La statue d'ancêtre baoulé que j'ai devant moi sur ma table compose ses masses avec la sûreté d'un Kouros. La grande Case bamilékée m'est apparue, dans la pureté de son empennure de bambou, un Parthénon périssable.

Surtout, l'Afrique est une Grèce nouée dans sa croissance. Alors que la Grèce ciselée de caps et de golfes, s'ouvrait de tous ses ports – et par la cargaison de ses vaisseaux, par la présence de ses métèques, par les guerres Médiques elles-mêmes – à l'apport fécondant des influences étrangères, l'Afrique cernée par la barre de ses côtes, les courants migrateurs initiaux passés, s'enfermait repliée sur elle ? Sa culture privée d'apports s'y est endormie... Mais les influences sont venues depuis. Éveillée de son sommeil et dans le tumulte bizarre de ses révoltes de palais, elle mûrit une civilisation.

J'en vois un signe : comme jadis la Grèce à l'Orient dans leurs épousailles, l'Afrique apporte en dot à la rencontre de nos cultures sa pauvreté ; or, c'est la Grèce - si misérable que ce n'était pas esthétique mais indigence si on y vivait presque nu, - dont l'œuvre survit aux fastes médiques ou mésopotamiens. J'en vois aussi les prémices dans ce mariage obscur de l'animisme et de nos pensées, aux fruits parfois aberrants, mais où une culture proprement africaine vit, évolue et se développe.

Non pas Grèce excessive ou Grèce nouée, l'Afrique, mais une Hellade qui va naître.

Former des hommes

La Croix 29/2/1968

Il ne faut pas les appeler « Nègres », même si ce terme n'est pas plus offensant que celui de « Scandinave » appliqué à un Norvégien. On ose à peine les nommer « Noirs ». On les baptise « Africains », alors que d'autres peuples méritent autant qu'eux ce titre. Dans leur propre pays ils rejettent, malgré sa signification réelle, le mot d' « indigènes », et nous ont contraints, contre tous les dictionnaires, à utiliser à contresens le terme disgracieux d' « autochtones », pour ensuite le récuser. Étrange difficulté des Africains au sud du Sahara à tolérer tout vocable qui les exprime !

Ce tabou des mots ne m'apparaît pas seulement une innocente manie. Il témoigne de la difficulté qu'éprouve l'Africain contemporain à s'accepter soi-même. Il traduit une espèce de hantise : comme si les Africains avaient fini par croire justifié l'insupportable mépris du Blanc ! Cette difficulté à s'accepter soi-même n'est d'ailleurs pas propre aux Africains. Elle affecte tout le tiers-monde et partout engendre semblable tabou de mots. Un euphémisme comme l'expression « pays en voie de développement » en atteste, qui aboutit à des phrases aussi extravagantes que celle-ci, relevée dans un procès-verbal de l'ONU : « Certains pays en voie de développement souffrent de désinvestissement et leur niveau de vie décroît ».

Ne sourions pas. S'accepter soi-même pour un Africain, est tâche difficile dans un monde que nous, Européens, avons modelé à notre forme. Ce monde répond à nos normes à nous, il utilise nos concepts. Il vit dans notre temporalité. L'Africain (et sans soute tous les hommes du tiers-monde) souffrent de la contradiction entre leur être profond et cette espèce de « sur-moi » que notre civilisation leur impose. Certes, des jeunes de plus en plus nombreux, surtout parmi les étudiants, s'élèvent contre ce tabou des mots. Malheureusement, ils croient parfois résoudre le problème en l'éludant par une adoption

pure et simple de l'Occident, fut-ce sous sa forme exaspérée : le marxisme. Ainsi résolvent-ils peut-être leur problème personnel, mais non celui de leur continent.

Pour celui-ci, leur solution représenterait le pire échec : une société d'occidentalisés incorporée à l'Europe, mais en divorce avec l'Afrique. Hélas ! le mal que j'évoque n'est pas théorique. J'ai vu trop d'intellectuels, même nationalistes, renier en fait le passé de leur peuple. Je pense à cette pièce, techniquement et littérairement excellente, qui ridiculisait la société traditionnelle au nom de je ne sais quel « modernisme ». Les étudiants trop nombreux qui ne retournent pas dans leur pays, ou ceux qui réfugiés dans les capitales ignorent la brousse, tracent l'image caricaturale d'une Afrique qui se détournerait d'elle-même.

Car la pierre d'achoppement, sur la voie d'un développement vrai, c'est-à-dire d'un épanouissement, demeure la formation des hommes et leur intégration, sans qu'on les ampute, dans le monde moderne. On peut convoquer des ONUDI[44] à Athènes et de CNUCED[45] à Delhi. On peut multiplier les subventions, et même, ce qui apparaît beaucoup plus opportun, soutenir les cours des produits tropicaux. Ce sera vain effort si on ne parvient pas à susciter des élites intégrées dans la masse. Elles auront pour tâche, entre autres, de trouver des formules de développement suffisamment inspirées par la tradition pour ne pas traumatiser cette masse. Mais elles devront surtout savoir être à la fois modernes et consciemment africaines. Elles renonceront aussi au verbalisme d'un nationalisme malsain, qui n'est souvent qu'un alibi aux devoirs négligés. N'apparaît-il pas paradoxal que, jusqu'à présent, on ait, au moins sur le plan international, consacré beaucoup plus d'efforts à la fertilisation des sols que, non pas à l'instruction, mais à la formation des hommes qui lui donnerait sa valeur.

Le colonialisme alibi

(Algérie)

La Croix 6-7/10/1968

« Colonialisme » ; « colonialisme » : ce mot n'est pas revenu moins de soixante-dix fois dans le discours inaugural du colonel Boumediène au « Sommet » africain. Quelques phrases peu agréables pour notre diplomatie ont en outre ponctué ce discours, telle l'invitation à M. Tsiranana de venir visiter la villa de la reine Ranavalo à Alger, ou celle adressée au docteur Zinsou de se rendre en pèlerinage à Blida, sur les lieux où Behanzin termina son existence. Peu importerait d'ailleurs, si ces invitations ne manifestaient pas avant tout combien, pour des raisons viticoles, se sont dégradés les rapports entre Paris et Alger. Mais mon propos n'est pas de m'attarder à cet aspect des choses, malgré tout secondaire. Bien plutôt, me tournant vers les auditeurs du colonel Boumediène, je voudrais leur faire sentir à quel point ce mot « colonialisme », répété à la façon monotone d'un glas, à bien réfléchir en est un.

Oui, le glas du développement. Pourquoi se retourner vers un passé qui comporta de graves injustices, qui compta d'innombrables exactions, mais dont le bilan n'apparaît pas totalement négatif ? Les récentes convulsions de certains pays d'Afrique, les tyrannies qui s'y implantent parfois en attestent. On se tromperait, mais non totalement, en affirmant que l'essor souvent remarquable qui, dans certains de ces pays, a suivi la décolonisation a été proportionnel à la durée de l'occupation, en particulier grâce aux règles administratives enseignées par les métropoles.

---

[44] Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.

[45] Commission de Nations Unies pour le commerce et le développement, qui tient actuellement ses assises à New Delhi.

Pourquoi, dis-je, devrait-on se retourner vers ce passé, même si étaient toutes vraies les critiques dont on l'accable ? Je voudrais que mes amis africains mesurent ce que ce retour au passé exprime d'incertitudes sur soi-même. Après six ans d'indépendance, le colonel Boumediène semble éprouver le besoin de se rassurer sur sa réalité. Ne comprennent-ils pas, mes amis africains, qu'on n'avance pas en regardant en arrière ? L'aventure de la femme de Lot, changée en statue de sel, se répète tout au long des siècles. Les Africains ne traceront jamais leur destin s'ils ne marchent pas exclusivement et résolument vers l'avenir.

Et puis ce rappel au passé colonial ou colonialiste prend trop souvent figure d'alibi. Quel excellent moyen de ne pas accomplir les efforts nécessaires ! Une explication est là, toute préfabriquée, pour masquer les défaillances ou les impérities. Procédé classique d'endormir une conscience nationale, mais combien dangereux quand cette conscience est à son orée ? Curieuse attitude d'ailleurs, quand on va jusqu'à tolérer et parfois excuser un génocide accompli pour défendre... les frontières du traité de Berlin.

Je blesse des amis, je le sais, en rappelant des vérités dures. Mais tous ceux qui à leurs côtés luttèrent contre le colonialisme les leur doivent. Les peuples d'Afrique, ceux du Maghreb et ceux du Sud du Sahara, possèdent une trop vraie grandeur pour qu'on ne s'irrite pas de les voir ainsi, non seulement déformer l'histoire qu'ensemble nous avons effacée, mais s'y arrêter au lieu de progresser. Où en serait la France si, malgré les victoires intervenues depuis, elle continuait à ressasser à elle-même les injustices du traité de Francfort ? Valéry reprochait à l'Histoire de faire rêver. Bien pis : ainsi entendue, elle paralyse.

Nous savons très mal en effet de quoi s'élabore exactement la conscience historique des peuples. Il n'existe guère pour le moment de psychologie de leurs profondeurs, à peine quelques essais comme l'admirable **Tsarevitch immolé**, d'Alain Besançon. Mais il est certainement dangereux de déposer dans leur « ça » collectif (pour employer le langage des psychanalystes), un amalgame de rancœurs et d'humiliations insurmontées. Les aigreurs préparent, jusque pour des temps éloignés, de mauvaises réactions à l'événement. Actuellement, simple alibi pour camoufler des erreurs de gestion, cet anticolonialisme obsessionnel peut marquer les peuples d'Afrique comme une mauvaise habitude de l'enfance compromet une destinée individuelle. Les pays d'Afrique noire, à qui je m'adresse surtout, émergent de leur durée immobile plus vierges que nous. Ils possèdent là pour l'humanité un trésor qu'ils n'ont pas le droit d'aliéner en rancune. Qu'ils méditent ce mot de James Joyce : « L'Histoire est un cauchemar dont j'essaie de me réveiller. »

Respecter la dignité de tous

La Croix 17/12/1968

1969 verra un événement d'une importance capitale dans l'histoire des relations entre l'Europe et l'Afrique : la Convention de Yaoundé (qui, en application de la partie IV du traité de Rome, associe la CEE à un certains nombre d'États africains) venant à expiration, on doit procéder à son renouvellement dont la négociation a commencé à Bruxelles. Rappelons que cette Association constitue la CEE et ces États africains en zone de libre échange, en même temps qu'elle apporte à ceux-ci un certain nombre d'avantages (subventions, préférences tarifaires, débouchés privilégiés... etc). Mais elle comporte aussi une particularité : ces avantages ne sont pas unilatéraux. En contrepartie, en effet, les Africains accordent aux membres de la CEE – c'est la logique même de la zone de libre-échange -des préférences douanières que dans le jargon des chancelleries on a baptisé préférences

« inverses ». Celles-ci, à coup sur, n'équilibrent pas, et de très loin, les privilèges dont jouissent les Africains. Mais elles confèrent à la Convention de Yaoundé un **caractère moral de réciprocité** qui la distingue des traditionnelles aides octroyées.

Dans les discussions qui préparent son renouvellement, bien des clauses de la Convention sont remises en question : le montant des subventions accordées par le Fonds européen de développement (le FED), leur modalité d'attribution, les préférences dont bénéficient les Africains tant pour les produits agricoles bruts que pour ceux ayant subi une première transformation. Mais c'est autour de ces préférences prétendues « inverses » que la discussion s'avère la plus vive et la Commission responsable semble depuis quelque temps rencontrer moins de fermeté à les défendre.

Pourquoi ce revirement ? Certes, on connaît depuis longtemps l'hostilité des Hollandais, non seulement contre ces préférences prétendues inverses, mais contre toute la Convention de Yaoundé. Les Pays-Bas sont dominés par la caste très traditionnelle de leurs commerçants qui craignent de perdre d'autres clients en établissant des liens trop étroits avec l'Afrique. Le même souci anime, en Allemagne, les puissants négociants de Hambourg. Mais ce sont là vieilles oppositions. En réalité vient d'intervenir un fait nouveau qui explique les hésitations de la Commission de Bruxelles. Les États-Unis ont fait savoir qu'ils abandonneraient leur hostilité à la Convention si on annonçait l'abandon graduel des préférences prétendues « inverses ».

Les Américains ont donné un prétexte à leur démarche : à leur dire, si des liens trop étroits s'établissent entre l'Europe et l'Afrique selon un axe Nord-Sud, on pourrait redouter un affrontement ultérieur de cet espèce de bloc continental avec les autres continents ! Un tel prétexte relève plus de la science-fiction que d'une diplomatie réaliste. Pourtant il laisse percer la véritable crainte qui anime les États-Unis dans leur hostilité à la Convention de Yaoundé. Leur mobile réel tient à leurs rapports avec l'Amérique latine. Ils redoutent que les États latino-américains ne se réclament de l'exemple donné par l'Europe pour exiger de leur puissant voisin du Nord des avantages substantiels.

En même temps, cette politique européenne éveille chez les Américains un sourd remord et, une fois de plus, on déchiffre le secret de leurs attitudes politiques dans un confus mélange de sentiments nobles et d'intérêts trop tangibles. Je ne voudrais pas paraître gagné aussi par un anti-américanisme qui sévit trop facilement dans notre pays et que j'ai dénoncé ici même à un moment où il se manifestait avec le plus de virulence. Force m'est pourtant de constater ce qui me paraît la plus grande faiblesse des États-Unis : ce grand peuple n'est pas adulte, en ce sens qu'**il ne parvient pas à s'accepter**. André Gide a écrit : « C'est pour n'avoir consenti ni à la souffrance ni au péché que les États-Unis n'ont pas encore une âme. » En effet, dès qu'ils se sentent en faute, ils opèrent un transfert. Naguère, pour se libérer de leur double péché originel – le génocide des Indiens peau rouge et la question noire – ils se sont livrés à une débauche d'anticolonialisme passionnel. Aujourd'hui, ils battent sur la poitrine de la CEE la coulpe de leur dictature économique (avec soutien des pires tyrannies) sur l'Amérique latine.

Pour que cesse leur pression sur la CEE, il conviendrait donc qu'Européens et Africains les libèrent en quelque sorte de leurs obscurs scrupules moraux en leur faisant comprendre le vrai sens des préférences prétendues « inverses » : **une réciprocité qui sauve l'honneur et la fierté des États associés**. C'est pour cette raison de dignité que M. Jacques Rabamenanjara, témoin peu récusable que jadis nous avons condamné à mort, a déclaré que « les préférences « inverses » sont la pierre angulaire de la Convention ». C'est aussi pour cette raison de dignité que le président Modibo Keita, caution aussi sûre, même s'il vient d'être écarté du pouvoir, s'en est affirmé hautement partisan. L'un et l'autre ont compris que sans ces préférences « inverses », la Convention de Yaoundé perdrait son caractère d'édifice qu' Africains et Européens bâtissent ensemble pour se réduire au simple rôle

d'œuvre de bienfaisance. Sans elles, la Convention ne serait plus que paternalisme et blesserait les peuples fiers.

Car dans l'histoire des relations entre Occidentaux et Africains, la Convention de Yaoundé a marqué une date : le jour où pour la première nous consentîmes à considérer non plus ceux-ci en objet, mais en sujet de droit. Enfin, nous les avons traités en adultes et avons accepté qu'ils soient donateurs au même titre que nous. Or, c'est cela qu'aujourd'hui on menace. Avec le débat sur les préférences « inverses », il s'agit une fois de plus de savoir si on veut ou non prendre les Africains pour ce qu'ils sont : des hommes à part entière.

L'Afrique des colonels

La Croix 1/2/1969

Avec l'éviction au Mali du président Modibo Keita, le nombre des gouvernements militaires établis en Afrique est passé à onze. Pendant ce même laps de temps, l'armée est intervenue dix-neuf fois dans la vie politique des États africains.

Nous voici donc loin du folklore un peu quarante-huitard qui s'épanouit avec la proclamation des indépendances. Alors, on avait beaucoup chanté la démocratie en un langage cher aux Écoles normales d'instituteurs où la plupart des gouvernants avaient été formés. Mais cette démocratie ne dura qu'un matin. À peu près partout s'établit le parti unique, dont les structures en principe répondaient mieux aux traditions africaines. Ce parti unique, à l'origine, n'excluait pas une certaine démocratie interne où, comme dans les anciennes réunions tribales, le militant de village pouvait exprimer sa pensée. Mais bientôt, le parti unique, au moins dans plusieurs pays, dégénéra en tyrannie entre les mains d'une oligarchie.

Certes, on usa et on abusa, dans le parti unique, des maîtres mots du socialisme. Mais, en fait, un pays légal de hauts fonctionnaires et de députés vécut à la surface de la nation, confisquant les postes à son profit et fort peu soucieux de légalité. À la limite, on pouvait parler d'une colonisation de l'Afrique par elle-même.

Contre ces abus, l'armée s'éleva, soucieuse, au début au moins, non de s'introduire dans la politique, mais de restaurer une légalité violée. Comme l'observe si justement la si remarquable revue **le Mois en Afrique** dans un numéro consacré à ces gouvernements militaires, jusqu'en 1965 les coups d'État fomentés par ceux-ci n'eurent d'autre fin que restaurer l'ordre légitime. Les officiers, formés dans les traditions de Saint-Cyr, ne souhaitaient pas gouverner, mais désiraient libérer le peuple de trop d'abus, conscients qu'ils étaient de la misère villageoise. En effet, grâce à leurs hommes, à la différence des politiques, ils communiquaient avec la brousse.

Malheureusement leur exemple fut contagieux et surtout révéla combien faciles à renverser s'avéraient les gouvernements en place. Certains officiers, comprirent que le pouvoir était à la portée de leur ambition dans des pays où l'armée se révélait la seule force organisée. Si bien qu'aux coups d'État militaires restaurateurs de la légalité succédèrent, au moins dans plusieurs cas, les coups d'État de vulgaires usurpateurs, dans la lignée classique des pronunciamientos. Certes, nous généralisons et la réalité apparaît plus complexe. Nul ne s'empara jamais du gouvernement sans penser qu'il gèrerait la chose publique mieux que ses devanciers. Néanmoins, avec eux la conquête du pouvoir est devenue sa propre fin. Une grande partie de l'Afrique s'est placée dans le sillage institutionnel de l'Amérique latine.

À chaque fois que survient un de ces coups d'État avec un véritable automatisme, certains journalistes accusent l'étranger d'être à leur origine. On accuse en particulier les anciennes puissances coloniales. Mais comme le démontre la revue précitée, ces accusations

ne sont pas fondées. En particulier, rien n'est moins vrai pour l'Afrique francophone. La France n'a certainement pas suscité au Togo l'insurrection qui renversa le président Grunitzky. Au Gabon, elle a au contraire soutenu le président Léon M'Ba contre son armée. Elle n'a certainement favorisé ni l'initiative du colonel Bokassa en RCA ni celui du colonel Lamizana en Haute-Volta.

On peut plutôt se demander si la dictature militaire n'est pas une conséquence presque fatale du sous-développement. Un trop grand décalage entre l'élite intellectuelle et la masse des niveaux de vie trop différents, une confusion entre luxe (voire dilapidation) et autorité, une disparité de culture qui n'est pas seulement quantitative mais d'essence, un appareil institutionnel moderne sans idéologie qui l'anime, l'absence totale de légitimité d'un pouvoir aux formes empruntées à l'extérieur font justement de la force la seule légitimité.

Mais de cette espèce de fatalité politique entraînée par le sous-développement, la cause principale apparaît la coupure entre une étroite caste gouvernante et le peuple. Dès lors, pour celui-ci, les luttes autour du pouvoir sont jeux de prince, dont il n'a cure. Jamais le peuple ne s'est manifesté au cours d'un de ces coups d'État. Il les a subis. Peu lui importe qui s'assied dans des Mercédès qu'il ne verra jamais passer que de loin. Seules l'entraînent à se manifester les oppositions tribales, héritées du temps où il n'avait pas rencontré l'Occident. Quant à la vie politique moderne, elle se déroule en dehors de lui.

Certains gouvernements africains l'ont compris qui exigent de leurs fonctionnaires la connaissance des langues locales et leur imposent de fréquents stages dans les villages. Pourtant, le meilleur remède serait, pour ces élites mêmes, une éducation politique en profondeur. Il leur faudrait comprendre que le pouvoir n'a pas pour objet de les faire briller aux yeux éblouis de leur parentèle, mais de servir leur peuple. Un pouvoir ainsi compris ne tenterait plus certains lieutenants trop ambitieux.

Cette leçon ne vaut-elle pas aussi parfois pour les peuples qui se croient « développés » ?

Notre malédiction de Babel

La Croix 18/2/1969

Souvent je regrette les objets typiques qu'au cours de mes voyages je n'ai pas achetés, par raison. Ce masque senoufo était trop lourd ! Ce siège malien, comment obtenir qu'on l'admette dans l'avion ? Certes, je surcharge mes poches, non pesées à l'embarquement. La faible franchise des bagages sur les lignes aériennes m'afflige d'autant plus que le prix des objets qui m'attirent me semble inversement proportionnel à leur poids et à leur volume. Pour m'en consoler, je pense à l'étrange bric-à-brac de mon appartement s'il abritait tout ce qui m'a tenté.

J'éprouve un regret particulièrement cuisant pour une statuette qu'en Abidjan j'ai cru devoir laisser à son vendeur. Elle représentait dans le style des effigies d'ancêtres baoulés, non pas une Africaine, mais une Européenne nue et coiffée, afin que nul ne s'y trompe, d'un casque colonial. Une Européenne, vous dis-je : elle était laquée de ce même rose absolu que les poupées de nos grands-mères. Européenne donc, mais dont toutes les formes étaient africaines : les hanches, les traits du visage, la poitrine.

Et si je regrette tant cette statue, c'est qu'elle m'apparut symbolique de la difficulté que nous éprouvons, entre hommes de civilisations différentes, non seulement à nous comprendre, mais à nous voir. À travers cette statue, j'ai senti combien fugitive et

superficielle était la connaissance que les Africains avaient des Européens qui, pendant un siècle, avaient mené une carrière triomphaliste parmi eux.

En fait, comment les peuples d'Afrique et d'Asie nous voient-ils ? Lequel de nos traits ou de nos penchants les frappe le plus ?

D'abord dissipons une erreur dont nous nous flattons souvent. Notre supériorité technique ne les « épate » pas. Bien sûr, ils ont eu vent, et parfois dans des villages reculés, de nos découvertes et réalisations scientifiques. Ils le savent, que nous produisons des avions et des fusées. Mais ne croyez pas qu'ils nous en admirent. Au fond d'eux-mêmes, ils trouvent cela normal. Dans un univers, où selon leur conception tout est merveilleux, rien n'est miraculeux. Pour un musulman, notamment, dans un monde sans causes secondes, Dieu fait directement tout : un avion aussi bien qu'un chameau, ou un mouton. Quand aux Asiates, ils n'attachent pas beaucoup d'importance à des trouvailles qui pour eux ne sont guère qu'illusion dans l'illusion.

Je crois plutôt que les hommes des autres civilisations sont d'abord et avant tout étonnés de notre individualisme ou, plus précisément, par le fait que nous sommes tellement moins communautaires qu'eux. Des conséquences en découlent qui les choquent. Ce n'est pas chez nous que serait né le mythe indien de l'ascète désireux, après sa mort, de revenir sur terre pour engendrer des enfants, car dans l'au-delà il a rencontré ses ancêtres qui, faute d'une descendance, étaient condamnés pour l'éternité à demeurer la tête en bas. Nous n'éprouvons pas, comme dans d'autres civilisations, le sentiment draconien d'avoir à assurer la survie du clan. Plus détachés qu'eux de la communauté, nous paraissons à leurs peuples bien irrespectueux d'un pouvoir qu'ils sont toujours portés à diviniser. Nous échappons, en effet, à cette mystique orientale du pouvoir qui, par exemple, amène les Japonaises de Kyoto à stationner des heures devant le palais impérial afin d'obtenir le droit de le balayer. Ces peuples seraient également surpris de nous voir attacher beaucoup plus de prix qu'eux à l'amour et beaucoup moins à une amitié qui, au contraire, apparaît comme le ciment de leurs clans et les humanise. Les surprendrait également notre volonté de tout embrasser, comme si nous voulions élargir notre personne par la possession, alors qu'eux, surtout les Asiates, cherchent plutôt à utiliser au mieux ce que la vie leur apporte, et, là où nous nous appliquons à conquérir le monde, s'appliquent à conquérir une perfection toujours plus grande dans l'art de vivre. Ce dernier fait entraîne des conceptions différentes de la temporalité. Le temps n'existe vraiment que pour nous, qui nous projetons toujours au-delà de nous-mêmes, tandis que leur durée immobile s'apparente à l'éternité.

Toutefois, leurs élites qui viennent étudier en Occident, empruntent fatalement notre manière à nous d'être et de sentir. Au tour de ces élites qu'on ne les comprenne pas : drame qu'illustre la difficulté de Mme Gandhi à faire apprécier ses comportements politiques et surtout sociaux à ses concitoyens ; drame aussi des millénaires qui, en Afrique, séparent un fils sorti tout frais contestataire de nos universités, et son père, contemporain de l'Age de la pierre polie.

Certes, l'humanité s'unifie. Les heurts même que je viens d'évoquer en atteste, il n'en reste pas moins que l'unification morale de l'humanité épouse un rythme beaucoup plus lent que celui du rétrécissement – par suite des déplacements rapides – d'une planète où cohabitent aujourd'hui des civilisations d'essence différentes et même si opposées que les hommes ne parviennent pas à se voir, donc à s'aimer.

Pour le développement priorité rurale

La Croix 14/5/1969

L'Afrique, c'est d'abord ce village, sa ceinture d'acacias fleuris de jaune, la terre rouge entre les cases, les chèvres et les poulets à hautes pattes. L'Afrique, ce n'est plus aujourd'hui que le village : elle a fui les villes bourdonnantes de climatiseurs, puisque nous y avons importé jusqu'à notre froid ; elle a fui les faubourgs – le vrai tiers-monde – no man's land entre la tradition et le progrès où les enfants barbotent avec les porcs, où l'éthique tribale vidée de sens n'est plus que le prétexte pour haïr ses voisins, surtout s'ils semblent plus chanceux. Non, l'Afrique ce sont les douces soirées dans le village, les longues palabres devant un feu qui chasse mouts-mouts et moustiques, l'entassement dans la grande case et ses odeurs un peu fortes, la joie de perdre ses limites individuelles, englobé, fondu dans le clan.

Voilà pourquoi je crois que tout développement africain passe par le village. Mounier le disait déjà, en 1947 ou 1948 dans sa Lettre à un ami africain. La création d'industrie est nécessaire, mais tant que le village stagnera dans son isolement économique et social, les usines ne feront que plaquer sur les pourtours du continent noir un morceau d'Europe de plus. Elles aspireront vers les faubourgs les paysans fascinés, pour les muer en prolétaires, car jamais les usines n'embauchent les sous-employés des villes, considérés comme irrécupérables. Même si les gains sont appréciables, les cousins viennent, fût-ce de fort loin, pour en imposer le partage. Mais surtout les usines ne créent que fort peu d'emplois au capital investi, au mieux quelques centaines pour plusieurs milliards de francs CFA. Pour la même somme, que de barrages de retenue, que de périmètres irrigués feraient vivre des milliers de paysans !

Nos amis Africains se choquent parfois quand nous préconisons ainsi une priorité pour les investissements agricoles. Ils croient que nous voulons freiner l'industrie. Ne comprennent-ils pas que celle-ci ne peut vivre qu'au prix d'une certaine prospérité des campagnes ? Sans un mieux-être rural, où trouvera-t-elle des acheteurs ? La compétition est telle, en effet, et les prix de revient africains si élevés que mieux vaut ne pas trop compter sur l'exportation. On se trompe souvent en en voyant dans le développement rural que son aspect vivrier. Sans doute, faire cesser la malnutrition et les carences serait déjà en soi un résultat appréciable. Mais l'enrichissement paysan entraînera aussi le progrès de tout ce qui gravite autour du monde rural. Il suscitera un renouveau de l'artisanat, en déclin depuis la pénétration européenne. Cet artisanat deviendra un réservoir de main-d'œuvre de bonne capacité manuelle et adaptable. Dans son essor, il suscitera des « entrepreneurs » au sens que les économistes donnent à ce mot. Or, justement, le grand frein à l'industrialisation du tiers-monde est le manque d'entrepreneurs. Ceux qui, dans les villes, pourraient en jouer le rôle, ayant atteint leur niveau social uniquement grâce à des études abstraites et peu formatives du caractère, préfèrent les emplois garantis et considérés de fonctionnaires à la responsabilité de créer des richesses (un socialisme assez mal compris et mal défini contribue à les y porter et tient lieu d'alibi) ou bien encore recherchent les gains rapides et sans effort de l'usure.

Surtout, l'essor des campagnes peut seul restaurer l'équilibre de l'Afrique et transformer en pauvreté (au sens noble du terme) son sous-développement. L'industrie a ajouté un nouveau traumatisme à ceux provoqués par la colonisation. Elle accentue l'acculturation d'un monde noir qui, parallèlement, ne connaît guère de notre civilisation occidentale que ses sous-produits. Elle achève de la couper de ses racines, tandis que dans la brousse l'animisme et les traditions se dégradent en magie et en bric-à-brac. Le village n'est plus qu'une réserve de misère où recruter les faubourgs. Or, l'enrichissement du village, conservatoire endormi de la coutume, permettrait que celle-ci se rénove. À travers le mieux-être, elle peut retrouver sa valeur ancestrale et même en acquérir une nouvelle. La campagne ne sera plus un arrière-pays méprisé. Ses habitants restaureront leur qualité de citoyen. Dans un contexte d'aisance, une civilisation proprement africaine se développera

qui ne sera pas un simple succédané de l'Occident (comme trop souvent la jeune littérature noire), mais une renaissance de la sagesse et de la poésie des pères. Les arts plastiques ne dégénéreront plus en un bazar de faux ébène et d'ivoire fossile aux formes stéréotypées, mais on retrouvera la statue d'ancêtres baoulée, le masque senoufo, voire même les bronzes d'Ife aux visages beaux comme des Kouros. Seule la prospérité villageoise guérira l'Afrique de copier l'Europe.

Car le pays aura été mis en défense contre les déformations de la civilisation industrielle. Alors, mais alors seulement, l'industrie se développera sans risque pour l'homme, sans migrations avilissantes. Alors, accordées aux campagnes au lieu de dresser devant elles un décor, les villes africaines deviendront enfin des cités.

Une sociologie des coups d'État militaires

La Croix 1/10/1969

On pourrait écrire une sorte de sociologie historique de la prise récente du pouvoir par les militaires dans le tiers-monde.

La première série de récents pronunciamientos, par exemple le coup d'État du colonel Soglo, au Dahomey, en 1965, était inspiré par un souci louable d'arbitrer des querelles partisanes, de dépersonnaliser une politique qu'une véritable noria de gouvernements alternatifs confisquait sans souci du bien commun et de rétablir des finances qui touchaient à la faillite. Ce coup d'État avait ceci de démocratique qu'il résultait d'un contact avec la base du pays dont les officiers bénéficiaient grâce à leurs hommes de troupe. Le même louable souci a inspiré le lieutenant-colonel Lamizana en Haute-Volta, d'autres encore.

Mais, comme M. Houphouët-Boigny l'avait immédiatement perçu, un exemple quand même fâcheux était donné à tous les militaires ambitieux du continent africain. Ainsi vit-on, en une seconde vague, des officiers prendre le pouvoir pour le seul plaisir de l'exercer. En même temps s'établit ce que Mirlande Hyppolyte a, dans un article de l'excellente revue *Le Mois en Afrique*, appelé « la progression dans la permanence ». présentés comme transitoires à l'origine, les régimes militaires tendent à s'incruster et prétendent se légitimer à coups de plébiscites. Ainsi s'est présentée la seconde vague.

Le coup d'État libyen possède un nouveau caractère qui le situe au terme de l'évolution. En effet, il paraît, d'après des informateurs sérieux, et la revue *Marchés Tropicaux* leur fait écho, comme précisément Pierre Rondot ici-même, que les auteurs du coup d'État ne seraient entrés dans l'armée qu'en vue de le réaliser un jour. C'est pour renverser le vieux roi (dans les conférences de l'après-guerre, on l'appelait « l'émir Senoussi ») que ces jeunes hommes auraient choisi la carrière militaire.

Voici donc quelques dix ans que mûrissait un tel pronunciamiento. Ce fait enlève beaucoup d'intérêt aux discussions sur le point de savoir s'il fut inspiré par Nasser ou par le Bass. En fait, il vient de beaucoup plus profond. L'occasion a été fournie par une rencontre favorable : l'incendie de la Mosquée el Aqsu poussant les passions nationalistes à leur paroxysme, alors que le roi se promenait dans une Turquie dont la jeunesse musulmane n'apprécie guère la modération vis-à-vis d'Israël. Mais la décision véritable est très antérieure.

On peut tirer de ce nouveau coup d'État une autre leçon sociologique. Le conflit entre le vieux roi, au monarchisme maraboutique, et les brillants officiers d'état-major apparaît une illustration de cette querelle des générations qui, en Islam, est encore plus vive qu'ailleurs. C'est le *Passé simple* – le roman de Driss Chraibi sur les heurts entre père et

enfants au Maghreb, mais à l'échelle nationale. Deux Islam se sont heurtés, aussi profonds, sinon fervents, l'un que l'autre. Comme bien des père, le souverain n'a pas compris à temps que ses fils avaient grandi. Enfermé dans sa sainteté traditionnelle, il n'a pas vu qu'ils réclamaient une autre forme de sainteté, une autre ascèse.

Le cas libyen est-il unique ? Entre-t-on dans d'autres armées à seule fin d'accéder un jour au pouvoir et d'imposer ses vues ? Ces armées sont-elles conçues, elles aussi, comme un instrument permanent de politique ? Nous le saurons, car la chaîne des coups d'État militaires n'est pas encore rompue.

Un archipel oublié : Les Comores

France Forum n°98-99 10-11/1969

Dans un livre que mes dix-huit ans goûtèrent, Abel Bonnard dit sa prédilection pour les îles et les lacs. La vie s'y ferait plus secrète et plus retirée. Les paysages apaiseraient ceux que la vie a blessés. La vie ne m'a pas blessé – bien plutôt comblé – mais j'aime les îles et les lacs. Je les aime pour la constante rencontre de la terre et des eaux. Jusque dans les hauteurs, on sent la présence aquatique. On la devine à la saveur de l'air, à l'éclat verni du ciel. Au long des rives, dans chaque anse un échange de reflets plonge les cimes dans les profondeurs et répercute la lumière sur les faîtes.

Entre toutes les îles que j'ai connues, je préfère les Mascareignes : même la Réunion, l'île toute ronde qui tourne le dos à la mer. Hérissée de pics, déchirée de hautes vallées, elle aligne des côtes sans accidents. Sans jamais une crique ou une anfractuosité, celles-ci paraissent, de leurs galets noirs et de leurs falaises en forteresses, éloigner un océan mort que jamais n'anime aucun bateau. Mais à Nossi-Bé, mais dans les quatre Comores se célèbre le mariage de la verdure et des coraux.

Îles parfumées. Le soir l'odeur des ilangs obsède. Elle monte des plantations torturées dont les troncs, mutilés pour faciliter la cueillette, évoquent la vision d'Ézéchiel que l'Église lit à la veillée pascale. Jugement dernier végétal où la lune accroche des éclairs d'acier. Vers le port, chaque lueur présage un mystère : celui des édifices chaulés avec leur double rangée d'arcades bâties de neige immatérielle ; celui des ruelles noires où flotte une vague odeur de haschich.

Un siècle de présence française impose aux villes des Comores un tempo de sous-préfectures. Pourtant, comme on y respire encore la flibuste ! Comme au marché de Moroni, on entend – distrait pourtant par le jaune des agrumes, le rouge aigu des piments et la féerie des pagnes – sortir des murs le geignement des esclaves que leurs marchands y attachaient. Au long des quais, ces boutres épais comme des coléoptères, que chargent-ils ? Coprah ou chanvre indien ? Quel commerce obscur fait ici le relais ? Mon imagination divague, mais le décor lui impose ces images à la Monfreid. On est beaucoup plus en Arabie ou au Yémen qu'au long des côtes africaines. C'est le même Islam qu'en Arabie, étroit et carapaçonné de pharisaïsme. Sous le couvert d'institutions que nous avons dictées, il entretient le vieil esprit féodal.

*

**

Surtout, une France distraite n'a pas changé grand chose ici. J'aimerais qu'on interrogeât sur les Comores les candidats au Baccalauréat. Combien les situeraient en Océanie ? Combien en feraient une possession britannique ? En France, qui sait, sauf dans les milieux restreints, qu'un petit bout de notre République s'éparpille à l'orée du canal de Mozambique et que quelques trois cent mille hommes (métissés de malgaches à Mayotte,

avec un peu de sang portugais, beaucoup de sang arabe mais aussi du sang bantou et indien) se trouvent, par une sorte de fiction juridique, nos concitoyens ?

À côté de cette population disparate et fermée, plutôt qu'avec elle, vivent aussi quelques centaines de Français de souche (comme on disait au temps de l'affaire d'Algérie) : huit cents environ, la plupart à la Grande Comore. Naguère (voilà en fait une vingtaine de mois), ils y jouaient encore la comédie de l'Empire. Dix ans après les indépendances africaines, on y appliquait la loi-cadre de Pierre-Henri Teitgen. Partage des attributions, partage des prérogatives et même, en fait, de la souveraineté : le Haut-Commissaire de la République Française et le Président du Conseil du Gouvernement dressaient l'un contre l'autre leurs pouvoirs parallèles, matérialisés par les blocs de ciment qui abritaient leurs bureaux respectifs. Entre eux, encore plus massif, le bâtiment du Trésor, et devant la mer un tout petit Parlement aux allures de pavillon pour syndicat d'initiatives. On discutait ferme des questions aussi importantes que le point de savoir si le chef du Gouvernement local bénéficierait d'un étendard. On voulait bien qu'il en eût un, pourvu qu'il ne s'appelât pas « drapeau ». La politique se réduisait à ces dimensions. Mais tout cela est passé. Un nouveau statut accorde pratiquement l'indépendance aux Comores, sauf le droit de légation active (elles ont le droit de légation passive), qui serait ruineux pour cet archipel, et la défense qu'elles ne pourraient pas assumer. En échange de quoi, l'archipel reçoit une subvention annuelle d'environ un milliard de francs CFA.

On peut tirer une leçon de cette histoire : au XX^{e} siècle finissant, la souveraineté ne se divise plus, sinon pour une période transitoire. Pourtant, à la fin de la IV^{e} République, quand les peuples d'outre-mer réclamaient leur indépendance, nous avons cru à ce partage – moi le premier. Mendès-France l'a établi (non juridique, mais de fait) pour la Tunisie, ses successeurs pour le Maroc. Nous avons cherché dans un tel partage la solution du problème algérien, illusion longtemps nourrie par le Général de Gaulle. On appelait cela « une solution fédérale ». La preuve est administrée qu'une souveraineté engendre tant de heurts que fatalement la souveraineté, même de fait, revient toute entière à une seule des deux parties.

Pourtant, quelque chose subsiste de la Loi-Cadre : les Comores délèguent encore à Paris deux députés, un sénateur et un conseiller économique. En réalité, ce sont surtout des ambassadeurs chargés de rappeler à une métropole absorbée par d'autres soucis les besoins de leur archipel. Point plus important : les Comoriens votent en cas de référendum et pour l'élection présidentielle. Les majorités dans les scrutins sont massives, si massives qu'à Paris elles font sourire. Sont-elles authentiques ? Remarquons que les candidats n'osent pas se prévaloir des résultats obtenus dans ces pays. M. Pompidou avait expressément affirmé qu'il n'accepterait pas de devoir sa présidence aux voix des départements et territoires d'outre-mer. En fait, on ne peut pas dire que les scrutins soient en règle générale frauduleux aux Comores. Le folklore électoral y est bien moins fourni qu'à la Réunion. Mais la France est loin. On ne la connaît pas. Le référendum et l'élection présidentielle sont entièrement dominés par des considérations de politique locale. Voter « oui » au référendum, voter Pompidou pour la Présidence, c'est en fait plébisciter non un régime français dont on n'a cure, ni un de nos hommes d'État qu'on ignore, mais soutenir le Président des Comores, M. Saïd Mohammed Cheik, dès lors que celui-ci avait enjoint de voter « oui » ou de mettre dans les urnes des bulletins « Pompidou ». Au contraire, voter « Poher », c'était affirmer l'opposition locale, sauf à Aujouan où le sénateur, M. Ahmed Abdallah, a considéré que son honneur et son amitié l'engageaient à faire voter au premier tout pour le Président du Sénat. Quant à Mayotte, en votant « Poher », elle entendait affirmer son hostilité à la Grande Comore. Car tout cela, je l'ai déjà dit, est très féodal. Sous les oppositions et les rivalités actuelles ; transparaissent les querelles des minuscules sultans de jadis, un peu comme sous certaines toiles de maîtres on aperçoit une peinture antérieure. Les vielles sociologies

commandent une politique qui n'est qu'apparemment inscrite dans la République Française. Sous le référendum se déroulent encore les luttes du Sultan Tibe pour asseoir sa souveraineté sur le Sultan de Domini ou le Sultan d'Itsandra.

Dans ces conditions, la participation des territoires d'outre-mer, les Comores comme les autres, aux élections présidentielles et aux autres consultations nationales est-elle sage ? Certes, leur appartenance à la République Française l'implique. Mais ne pourrait-on pas manifester cette appartenance sous une forme plus adaptée ? La Constitution de la IV^{e} République comportait une institution qui ne bénéficia jamais d'une véritable existence, de par la volonté de M. Vincent Auriol semble-t-il, mais qui eût sans doute permis une meilleure évolution de nos rapports tant avec les États associés d'Indochine qu'avec les Protectorats de Tunisie et du Maroc : le Haut-Conseil de l'Union Française. Il devait grouper autour du Président de la République les représentants des États Associés et Protectorats. Ne pourrait-on instituer un Haut-Conseil de la République, où les Gouvernements autonomes (on pourrait même dire « indépendants », tant est large la décentralisation dont bénéficient les Afars et les Issas et les Comores) des territoires d'outre-mer trouveraient le lieu et l'occasion pour s'exprimer et faire valoir leurs vues, sans que s'imposent de fâcheuses interférences entre politique locale et politique nationale ?

Pourtant, la représentation des Comores à nos Assemblées constitutionnelles présente un énorme avantage : elle a permis d'assurer un poste politique à chacune des diverses tendances qu'engendre la sociologie historique de l'Archipel et a assuré ainsi une paix jusque-là inconnue. Ainsi n'existe-t-il plus d'opposition, sinon quelques individus isolés en Tanzanie. Leur influence est presque nulle. Intellectuels, ils n'exercent pas, pour le moment, d'emprise sur une masse analphabète et docile à ses cadres traditionnels. La seule chance de cette opposition serait que la situation économique empirât. Cette éventualité ne se présentera pas tant que la France maintiendra son aide. Celle-ci ne semble pas mise en question, heureusement : livrer les Comores aux aventures de difficultés économiques accrues serait les offrir à une pénétration soudanaise, arabe, égyptienne, voire tanzanienne, qui constituerait un grave danger pour Madagascar.

Car la situation économique de l'Archipel apparaît précaire. Les plantes à parfum en constituent la principale richesse. Malheureusement, la conjoncture est mauvaise. En outre Madagascar étend ses cultures d'ilangs. Nossi-Bé présente aussi des étendues surréalistes plantées de moignons suppliciés. Surtout, avec la paix et la santé se développe une natalité de catastrophe. Les îles ne nourrissent que mal leurs populations. Comment celles-ci vivront-elles dans dix ans ? On s'interroge avec d'autant plus d'angoisse que le budget comorien, en dépit de certaines apparences, ne consacre pratiquement aucun chapitre aux investissements. Reste le tourisme. Mon hôtel est plein de jeunes ménages Sud-africains. Si loin des routes fréquentées, est-ce une ressource ? Cet éloignement même assure le charme dépaysant d'un pays où les légendes vivent. Mais, dans ces conditions, peut-on asseoir une économie sur le tourisme ?

X

XX

Avec le soir, les îles retrouvent leur mystère. Des fantômes blancs longent les routes. On se déplace beaucoup la nuit, aux Comores. Vers quel trafic ? Des cercles se constituent autour des quinquets dans les rues. Leurs ombres grimacent et gesticulent sur les murs. Que se dit-on ? L'heure appartient aux commerces furtifs. Dans le port, la marée soulève les boutres. Sur leur pont les cocos évoquent les cranes entassés des anciens ossuaires, mais s'ils lèvent leurs voiles épaisses, qu'emporteront-ils dans leur soute ? Les mosquées dressent leur minaret vers l'Unique. Elles témoignent de la foi, mais elles n'exorcisent pas la nuit de ses djinns à visage d'homme. Observance et sensualité s'épousent

sous le manteau du plus intransigeant puritanisme social. Nous sommes au débouché de la mer Rouge...

Défense du pagne

France-Forum 12/1969

Si familier est en Afrique le pagne de tissu imprimé que nous avons peine à croire qu'il s'agisse d'un article étranger, aux origines asiatiques. Sur le continent noir, surtout en région forestière et plus spécialement au long du golfe de Guinée, il fait partie du paysage. Imagine-t-on la basse côte, entre Cotonou et Lomé sans ces draperies multicolores ? Elles contribuent à l'attrait des foules africaines, quand les plus humbles marchés semblent des jardins de fleurs. De tons ardents, elles répondent aux rouges et aux verts des *pilis-pilis* et des poivrons. Leur bariolage rehausse comme un fard la chaleur des peaux brunes. Dans la monochromie de la forêt, si facilement triste, elles chantent la grande joie africaine et le goût de vivre.

Persistance

On comprend dès lors que l'Afrique ne renonce pas à ce vêtement. Pourtant, voici dix ans, on annonçait sa disparition. De fait, il s'éliminait de certaines régions. On nous dépeignait déjà une Afrique entièrement déguisée à l'européenne. On préconisait même cette évolution, et tel ministre africain, dont je tairai le nom, me disait laisser envahir le marché de son pays par la friperie, cette dégradante lèpre vestimentaire, afin d'habituer la population rurale au vêtement cousu.

Cette quasi-disparition du pagne s'est réalisée et maintenue au Cameroun. Le vêtement à l'européenne s'y est répandu, tandis que (sans doute pour suivre l'exemple du président Ahidjo) le boubou des régions islamiques descendait vers le Sud. Mais presque partout, au contraire, la « géographie du pagne » se révèle en expansion. Dans l'ensemble de l'Afrique précédemment sous administration française, en 1964, époque où n'existait pas encore de fabrication locale, n'en a-t-on pas importé 90 millions de mètres, c'est-à-dire deux fois un quart le tour de la terre ! Au Sénégal, le pagne imprimé a concurrencé victorieusement le pagne tissé avec des fils de couleur. Celui-ci est un peu relégué au rôle de « blouse de ménagère ». On le revêt pour les besognes domestiques. Il demeure la tenue des pileuses de mil. Pour « s'habiller », sous le boubou de nylon transparent, l'élégante multiplie les pagnes imprimés. Ceux-ci concurrencent aussi, dans presque toutes les régions sahéliennes, les traditionnelles tuniques damassées. Sur la côte du Bénin, sa patrie d'élection, le pagne imprimé demeure, même en ville, même dans les milieux très européanisés, la tenue qu'on revêt pour se délasser à la sortie du bureau. Si bien que sa disparition apparaît moins probable que jamais. Il bénéficie également d'avoir pendant les dernières années de la colonisation joué le rôle de symbole nationaliste. Je peux ajouter qu'actuellement le pagne imprimé gagne les régions côtières de Madagascar où, naguère, on l'ignorait.

Il présente d'ailleurs bien des qualités et on s'explique la prédilection persistance des Africains. Son ampleur flottante le rend agréable par les journées de chaleur moite. Surtout, s'il est imprimé sur écru de belle qualité, il se drape en plis classiques qui satisfont à la fois le sens esthétique et la dignité personnelle. Il est seyant, je l'ai déjà dit, et, aussi surprenant que puisse paraître mon propos, on peut par certains côtés regretter ce fait, car la mode joue en ce qui le concerne un rôle exorbitant et dangereux pour la bourse. En effet, d'un part, les Africaines se lassent vite d'un coloris ou d'un dessin, la mode ayant changé ;

d'autre part tout coloris ou tout dessin risque l'insuccès. D'où la nécessité de majorer, pour amortir cette perte, les modèles qui réussissent.

Car on ne peut que très difficilement prévoir les évolutions du goût africain en matière de pagne. Je sais des spécialistes qui, à longueur d'année, parcourent le continent pour déceler les tendances. Ils vont sur les marchés. Ils interrogent les femmes (notamment les « femmes de petite vertu », réputées pour lancer les modes). Ils apprécient selon une expérience. Malgré tout, ils ignorent toujours, en créant un dessin, le succès qu'il rencontrera. Brusquement, le goût passera du brun au vert. Brusquement, on voudra de grands motifs, ou de minuscules. Brusquement, on appréciera les portraits gravés, les paysages ou on exigera des « fondus ». Ces changements kaléidoscopiques contribuent au charme, déjà évoqué, des foules africaines ; ils sont déplorables pour l'économie, et d'autant plus qu'il s'agit toujours d'imprimés très chargés en couleurs et en couleurs très résistantes, donc très onéreuses.

Notons pourtant qu'une évolution récente tend à freiner l'expansion du pagne imprimé. Non pas, comme on l'avait cru, la concurrence d'une autre sorte de vêtement, mais la concurrence latérale d'autres biens de consommation. Autrefois, le paysan, après une bonne « traite », achetait des pagnes pour toute la maisonnée, souvent en quantité impressionnante, car, dans les campagnes isolées, donc à l'écart de la mode, le pagne était aussi un moyen de thésaurisation. Maintenant ce paysan peut être tenté de se procurer plutôt un transistor, une bicyclette, ou un réfrigérateur. La maison « en dur », aussi, qui entraîne un lourd endettement, nuit au textile.

Qu'est-ce qu'un pagne ?

Que sont donc ces tissus imprimés qui ont joué et continuent de jouer un tel rôle dans la vie africaine ?

On a pu dire, en matière de définition, que « l'impression sur tissus consiste à appliquer sur ceux-ci des couleurs reproduisant des dessins gravés sur des supports qui varient selon la méthode d'impression adoptée ». En effet, on peut distinguer trois méthodes d'impression :

- l'impression au rouleau ;
- l'impression au cadre automatique en rotatif ;
- l'impression sur table à la planche.

L'impression au rouleau est particulièrement spectaculaire. En Côte-d'Ivoire, on la pratique à l'usine Icodi et au Cameroun à la Cicam, qui, l'une et l'autre, méritent qu'on les visite. Le tissu se déplace sur d'énormes machines, s'imprimant à des rouleaux de cuivre finement gravés (cette technique s'apparente d'ailleurs plus à celle de la gravure qu'à celle de l'impression). Il repasse autant de fois sur les machines qu'on utilise de couleurs, avec un rouleau différent à chaque fois. Les Africains sont si férus de tissus flatteurs que, pour le même tissu, on répète parfois jusqu'à sept fois cette opération.

Dans l'impression au cadre, le tissu se déplace également, mais non plus en passant sur un rouleau. Il stationne sous un cadre qui l'imprime. Enfin, dans la troisième méthode, le tissu est fixé sur une table et ce sont les planches imprimées et portant le dessin qu'on déplace à la main sur la longueur et la largeur du tissu.

Mais, pour l'usager, la distinction par genre de fabrication apparaît plus importante : java print, fancy print, wax print, etc. Et principalement la distinction fondamentale entre wax print et fancy print.

Le wax print est l'ancêtre du pagne. Sa technique, en effet, dérive directement de celle du batik tel qu'il est produit en Inde ou en Indonésie. Cette méthode a été transportée par les navigateurs hollandais. De fait, les Pays-Bas en sont restés les grands manufacturiers.

Il s'agit d'une fabrication très complexe. On établit, grâce à une couche de cire appliquée sur les deux faces, des réserves, puis on plonge le tissu dans un bain d'indigo. Ensuite on procède par un système de planche gravée, à l'application des autres couleurs. Ce procédé, d'une technique à la fois savante et archaïque, a quelque chose d'artisanal qui contribue à la beauté de ces imprimés. Ceux-ci comportent des défauts qui signent la main de l'homme (les défauts sont même une façon de distinguer les vrais wax de leurs imitations en fancy). En outre, l'impression « perce » le tissu : les deux faces sont aussi belles l'une que l'autre. L'indigo, loin de se faner à l'usage, s'avive de lavage en lavage. Enfin, le procédé revenant fort cher, on ne lésine pas sur la qualité des tissus écrus sur lesquels on l'applique : d'où les beaux plis à l'antique qui confèrent tant de noblesse à ce vêtement.

Pourtant, au long de la côte du Bénin, les femmes ne reconnaissent pas seulement le vrai wax à sa beauté ou à ses défauts. Rendez-vous au marché de Traichville. Vous y verre l'Ivoirienne choisir un wax. Elle en apprécie le dessin. Elle palpe l'étoffe, puis elle saisit un coin et le mâchonne dans sa bouche. C'est que le vrai wax garde de la cire un goût légèrement sucré, tandis que ses imitations ont, paraît-il (pour moi, je n'ai jamais saisi la différence) une saveur un peu acide. Cette manière d'agir, comme d'ailleurs la sûreté de jugement, sont propres à l'Afrique de l'Ouest. Au contraire, j'ai pratiqué des expériences à Brazzaville, en offrant au choix des Congolaises un mélange de vrais wax et d'imitations. Trois fois sur cinq elles s'y sont trompées. Le Sénégal, lui non plus, n'est pas très porté sur le vrai wax.

Le fancy print réalise des pagnes analogues de façon beaucoup moins coûteuse. On arrive même à une grande perfection dans l'identité de l'aspect, pour peu qu'on imprime simultanément les deux faces du tissu. N'ai-je pas entendu dans une usine d'Alsace, deux spécialistes en venir aux mots aigres, à propos d'un pagne d'origine japonaise, l'un prétendant qu'il s'agissait d'un vrai wax à la cire, l'autre d'un fancy biface ? Qu'une Ivoirienne n'est-elle pas venue les départager ! En fait, sur un échantillon un peu long, les défauts volontaires, destinés à contrefaire la savoureuse imperfection manuelle, se reproduisent régulièrement au rythme du passage sur les rouleaux, permettant ainsi un moyen facile d'identification. Un pagne en fancy coûtant généralement la moitié d'un pagne en vrai wax, on comprend son succès. Mais le long du golfe de Guinée (Ghana, Côte-d'Ivoire, Nigeria, Togo, Dahomey) les imprimés à la cire conservent une place de choix.

Les grands fournisseurs

Et maintenant, d'où ces pagnes imprimés viennent-ils ? Entièrement d'autres continents jusqu'en 1965, date de naissance d'Icodi à Abidjan, première usine productrice de pagnes imprimés. Avant la guerre, les fournisseurs presque exclusifs étaient les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Pourtant, en 1938, les techniciens français commencèrent d'étudier, à la suite de voyages d'information sur place, la possibilité d'une production française de fancy. En 1945, ils devaient passer à une réalisation effective, prenant progressivement mais rapidement la première place. En dix ans, ils allaient conquérir 70% du marché. C'est à souligner comme phénomène commercial. Il n'est pas fortuit et représente un effort continu d'adaptation à la clientèle. Cet effort se poursuit, car, sauf le wax print, l'impression française produit, depuis quelques années, toutes les fabrications difficiles et notamment ces imprimés, proches du wax, qu'on appelle les java.

Mais, depuis 1965, l'industrie africaine prend la relève. Je ne parlerai, dans cet article, que de l'industrie implantée en Afrique précédemment française, car je ne connais qu'incomplètement celle du Nigeria et celle du Congo-Kinshasa. À Dakar, Simpafric, à Abidja, Icodi et Sotexi, à Douala, Cicam et surtout sa sœur jumelle tchadienne STT, de Fort-Archambault, l'ICCA à Bangui, produisent des pagnes. Il faudra bientôt ajouter à cette liste les usines en projet à Cotonou, à Bamako et à Libreville et la Société nigérienne des textiles

Nitex, dont la mise en route est prévue pour cette année. En outre, Simpafric fabrique à Dakar de vrais wax selon un procédé suisse, et surtout, le grand spécialiste néerlandais, Van Vlisingen, va créer une usine de wax selon le même procédé qu'aux Pays-Bas, en Côte-d'Ivoire. Comme on le voit, grâce à l'industrie textile africaine, le pagne imprimé mérite de plus en plus son nom de « vêtement national ».

Outre des privilèges fiscaux appréciables, outre qu'elle travaille actuellement sur des écrus à bas prix venus d'Asie, l'industrie africaine de l'impression possède un énorme atout : *elle est sur place*. De ce fait, elle est à même d'apprécier immédiatement les variations d'un goût que nous avons décrit comme spécialement changeant. Si un dessin s'avère ne pas plaire, elle s'en aperçoit immédiatement et peut arrêter la fabrication. Ainsi ne supporte-t-elle pas le poids d'invendus qu'il faut brader. On peut donc considérer l'industrie africaine du pagne comme d'un grand avenir, et elle n'a rien à craindre de la concurrence des pays industrialisés à haut prix de revient, à condition, bien entendu, qu'elle sache tirer tout le parti de sa situation locale et, par exemple, ne fasse pas graver ses rouleaux en Extrême-Orient, perdant ainsi le bénéfice de cette position (cette aberration n'est pas théorique). Il paraît certain qu'une concurrence normale interdit des pratiques aussi anti-économiques, évitant qu'on s'endorme sur des privilèges. C'est pourquoi on doit, à mon sens, considérer comme néfastes des pratiques douanières revenant à des prohibitions d'importations. Par contre, une défense, non contre la concurrence étrangère normale, on vient de le voir, mais contre celle des pays à bas salaires ou à dumping, s'impose peut-être encore plus pour les tissus imprimés que pour les autres tissus.

Industries africaines

En effet, il faut que l'industrie africaine de l'impression puisse situer ses prix à un niveau qui la dispense de s'approvisionner en écrus asiatiques. Sinon, l'Afrique chercherait des débouchés de plus en plus difficiles pour ses coton-fibres tandis qu'elle importerait des tissus écrus ! C'est là une situation à la rigueur acceptable quand pèsent les aléas des débuts, mais qu'on ne saurait perpétuer.

À ce sujet, il est à signaler que certains pays africains gros producteurs de coton fibre ont en projet des unités importantes destinées à la fabrication des cotons écrus et compétitives sur le marché international.

Bien entendu, cette industrie africaine des pagnes imprimés devra continuer d'être protégée non seulement contre les importations régulières et directes des pays à bas salaires ou à dumping, mais contre les importations effectuées avec des factures minorées ou portant de fausses origines et qui ainsi évitent tout ou une partie des droits d'entrée. On devra la protéger également contre la friperie, qui fait perdre à l'Africain son sens naturel de la dignité, bien pis, le déguise en clochard en le détournant de son vêtement national.

Non ! Que l'Afrique, au contraire, conserve ce charme chatoyant et coloré qu'elle doit à ses pagnes imprimés ! Suivant les régions on les porte plus ou moins long, on les drape de façon différente, tantôt en sari, comme en Inde, tantôt noués à la taille, parfois sous la transparence d'un boubou. Mais ils sont toujours le symbole des coutumes africaines et de leur unité dans la diversité. Ils apparaissent aussi comme un symbole de résistance de la négritude au nivellement cosmopolite. Vraiment, quel visage aurait l'Afrique sans le parterre coloré des pagnes imprimés.

Kyrie païen

La Croix 8/1/1970

Enfin j'ai rencontré l'âme africaine.

L'âme africaine, la vraie. Non pas l'âme métissée des Antilles. Non pas l'âme nègre des États-Unis ou du Brésil, telle que souvent la télévision ou la radio nous la présentent, mais dans sa pureté l'âme bantoue.

Je ne méprise aucune expression de la négritude. Toujours elle nous apporte une certaine chaleur humaine. Elle traduit un accord, pour nous inédit, du spirituel et du charnel. Elle émeut en nous ce que nous possédons de plus « ouvert ». Mais quand elle s'avère créole, aussi riche soit son apport, elle ne possède quand même pas la pureté de l'Afrique.

L'Afrique que vient de ressusciter pour moi cette rencontre ? Se sont réveillés les soirs du village quand je parcourais la brousse et qu'émanaient tout à coup de la nuit, au hasard de mes haltes, des danses et des chants. Un cercle se formait, à la lueur de feux ou de torches, que le rythme peu à peu possédait, si impérieux que je devais résister pour ne pas, moi aussi, entrer dans la procession et me livrer à ses déhanchements, et frapper en cadence le sol.

Ma rencontre : un disque très humble, en quarante huit tours. Il s'intitule « Kyrie païen »[46], et enregistre les Échos-Noirs, groupe musical de Brazzaville, formé presque au hasard avec des garçons qui n'ont jamais fréquenté l'école : quatre instrumentistes et trois chanteurs. Mais parce que justement ils n'ont jamais fréquenté l'école, ils nous révèlent la véritable Afrique. Ils en expriment la joie et surtout la plainte. Ils en expriment aussi la peur, la peur africaine, opaque et comme substantielle. Le sorcier rôde. Il geint par les villages désertés. Le Kyrie des chrétiens s'empare un temps des incantations venues de la race la plus profonde, mais bientôt le submerge une lamentation désespérée. Et gémit l'Afrique bantoue, celle qu'on a traînée par les routes de l'esclavage, celle des forêts à moustiques et des ciels épais.

Ces garçons des Échos Noirs séjournent en Europe. Je souhaite qu'on les écoute, non par pitié, certes (bien que leur situation financière soit difficile), ni par curiosité, ni par esthétisme, mais parce qu'ils ont quelque chose à nous dire. Nous sommes toujours disponibles pour « aller à l'Afrique », comme les paternalistes du XIX^{ème} siècle « allaient au peuple » (dans le zèle des meilleurs coopérants on trouve beaucoup de ce paternalisme) et nous paraissons ignorer que nous avons aussi besoin d'être enseignés par l'Afrique : enseignés de chaleur humaine, enseignés de sympathie au sens le plus fort du terme, enseignés de toutes les richesses d'une nature qui jamais tout à fait ne se clôt à la surnature. Ces garçons étaient à l'abandon sur les trottoirs de Brazzaville, accablés par le désarroi des déracinés qui au loin des Bacongo et des Poto-Poto errent entre leur civilisation originelle et la nôtre, sans appartenir à aucune des deux. Dans leur misère, la musique les a ramenés vers leur source. Elle leur a restitué une culture proprement africaine. Elle a redonné un sens à leur vie perdue. Mais aussi elle nous apporte, à nous, une joie très rare : celle de vraiment participer à une autre race. Elle ne nous permet pas seulement une connaissance, elle ne nous dote pas seulement d'un nouvel « avoir » : de toute la sensibilité africaine, c'est notre être même qu'elle élargit.

[46] Éditions Studio SM.